Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

HISTOIRE D'HÉRODOTE.

TOME SECOND.

HISTOIRE D'HÉRODOTE,

TRADUITE DU GREC,

AVEC des Remarques Hiſtoriques & Critiques, un Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, & une Table Géographique;

PAR M. LARCHER,

De l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon.

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ { MUSIER, Libraire, quai des Auguſtins.
{ NYON, l'aîné, Libraire, rue du Jardinet.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

HISTOIRE D'HÉRODOTE.

LIVRE SECOND.

EUTERPE.

I. CAMBYSES, fils de Cyrus & de Caſſandane, fille de Pharnaſpes, monta ſur le trône après la mort de ſon pere. Caſſandane étant morte avant Cyrus, ce Prince avoit été tellement affligé de ſa perte, qu'il avoit ordonné à tous ſes ſujets d'en porter le deuil.

Cambyſes (*a*) regardoit les Ioniens & les Eoliens comme eſclaves de ſon pere; mais il marcha contre les Egyptiens avec une armée qu'il leva parmi les Grecs de ſes états, & parmi ſes autres ſujets.

(*a*) Dans le grec : *Cambyſes, qui étoit fils de Cyrus & de cette femme, regardoit*, &c.

II. Les Egyptiens ſe croyoient, avant (1) le regne de (*a*) Pſammitichus, le plus ancien peuple de la terre. Ce Prince ayant voulu ſavoir, à ſon avenement à la couronne, quelle nation avoit le plus de droit à ce titre, ils penſent, depuis ce temps-là, que les Phrygiens ſont plus anciens qu'eux, mais qu'ils le ſont plus que toutes les autres nations.

Pſammitichus, n'ayant pu découvrir, par ſes recherches, quels étoient les premiers hommes, imagina ce moyen : il prit deux enfans de baſſe extraction, nouveaux-nés, les remit à un Berger, pour les élever parmi ſes troupeaux, lui ordonna d'empêcher qui que ce fût de prononcer un ſeul mot en leur préſence, de les tenir enfermés dans une cabane, dont l'entrée fût interdite à tout le monde, de leur amener, à des temps fixes, des chevres, pour les nourrir, &, lorſqu'ils auroient pris leur repas, de vaquer à ſes autres occupations. En donnant ces ordres, ce Prince vouloit ſavoir quel ſeroit le premier mot que prononceroient ces enfans, quand ils auroient ceſſé de rendre des (2) ſons inarticulés. Ce moyen lui réuſſit. Deux ans après que le Berger eut commencé à en prendre ſoin, comme il ouvroit la porte, & qu'il entroit dans la cabane, ces deux enfans, ſe traînant vers lui, ſe mirent à crier (2*) Bécos, en lui tendant les mains. La premiere fois que le Berger les

(*a*) Il eſt parlé plus bas de ce Prince, §. 151 & ſuiv.

entendit prononcer cette parole, il reſta tranquille; mais, ayant remarqué que, lorſqu'il entroit pour en prendre ſoin, ils répétoient ſouvent le même mot, il en avertit le Roi, qui lui ordonna de les lui amener.

Pſammitichus (3) les ayant entendu parler lui-même, & s'étant informé chez quels peuples on ſe ſervoit du mot (4) Bécos, & ce qu'il ſignifioit, il apprit que les Phrygiens appelloient ainſi le (5) pain. Les Egyptiens, après de mûres (a) réflexions (6), céderent aux Phrygiens l'antériorité, & les reconnurent pour plus anciens qu'eux.

III. Les Prêtres de Vulcain m'apprirent, à Memphis, que ce fait arriva de cette maniere; mais les Grecs mêlent à ce récit un grand nombre de circonſtances frivoles, &, entr'autres, que Pſammitichus fit nourrir & élever ces enfans par des femmes à qui il avoit fait couper la langue. Voilà ce qu'ils me dirent ſur la maniere dont ces enfans furent nourris.

Pendant mon ſéjour à Memphis, j'appris encore d'autres choſes dans les entretiens que j'eus avec les Prêtres de Vulcain; mais, comme les habitans d'Héliopolis paſſent pour les plus habiles de tous les Egyptiens, je me rendis enſuite en cette ville, ainſi qu'à Thebes, pour voir ſi leurs diſcours s'accorderoient avec ceux des Prêtres de Memphis.

(a) Dans le grec : *ayant peſé cette choſe.*

De tout ce qu'ils m'ont raconté concernant les choſes divines, je ne rapporterai que les noms des Dieux, étant perſuadé que tous les hommes en ont une égale connoiſſance; &, ſi je dis quelque choſe ſur la religion, ce ne ſera qu'autant que je m'y verrai forcé par la ſuite de mon diſcours.

IV. Quant aux choſes humaines, ils me diſoient tous unanimement que les Egyptiens avoient (7) inventé les (*a*) premiers l'année, & qu'ils l'avoient diſtribuée en douze parties, d'après la connoiſſance qu'ils avoient des aſtres. Ils me paroiſſent en cela beaucoup plus habiles que les Grecs, qui, pour conſerver l'ordre des ſaiſons, ajoutent (8) au commencement de la troiſieme année un mois intercalaire, au lieu que les Egyptiens font chaque mois de trente jours, & que, tous les ans, ils (9) ajoutent à leur année cinq jours ſurnuméraires, au moyen de quoi, les ſaiſons (10) reviennent toujours au même point. Ils me diſoient auſſi que les Egyptiens s'étoient ſervis les premiers des noms des douze Dieux, & que les Grecs tenoient d'eux ces noms; qu'ils avoient les premiers élevé aux Dieux des autels, des ſtatues & des temples, & qu'ils avoient les premiers gravé ſur la pierre des figures d'animaux, & ils m'apportoient des preuves ſenſibles que la plupart de ces choſes

(*a*) Voyez la note ſur cette expreſſion qui paroît tautologique.

s'étoient passées de la sorte. Ils ajoutoient que Ménès (11) fut le premier homme qui eût régné en Egypte ; que, de son temps, toute l'Egypte, à l'exception du Nome Thébaïque, n'étoit qu'un marais ; qu'alors il ne paroissoit rien de toutes les terres qu'on y voit aujourd'hui au dessous du lac Mœris, quoiqu'il y ait sept jours de navigation depuis la mer jusqu'à ce lac, en remontant le fleuve.

V. Ce qu'ils me disoient de ce pays, me paroissoit très-raisonnable. Tout homme (*a*) judicieux, qui n'en aura point entendu parler auparavant, remarquera, en le voyant, que l'Egypte, où les Grecs (*b*) vont par mer, est une terre de (12) nouvelle acquisition, & un présent du fleuve ; il portera aussi le même jugement de tout le pays qui s'étend au dessus de ce lac, jusqu'à trois journées de navigation, quoique les Prêtres ne m'aient rien dit de semblable : c'est un (*c*) autre présent du fleuve. La nature de l'Egypte est telle, que, si vous y allez par eau, & qu'étant encore à une journée des côtes, vous jettiez la sonde en mer, vous en tirerez du limon à onze orgyies de profondeur ; cela prouve manifestement que le fleuve a porté de la terre jusqu'à cette distance.

(*a*) Le grec : *tout homme qui aura* du moins *du jugement....* La particule γε restreint.

(*b*) l'Egypte inférieure, le Delta.

(*c*) Dans le grec ; *mais il y a une autre chose qui est telle.*

VI. La largeur (*a*) de l'Egypte, le long de la mer, eſt de ſoixante ſchenes (13), à la prendre, ſelon (14) les bornes que nous lui donnons, depuis le golfe Plinthinetes, juſqu'au lac (15) Serbonis, près duquel s'étend le mont Caſius (*b*).

Les (16) peuples qui ont un territoire très-petit, le meſurent par orgyies; ceux qui en ont un plus grand, le meſurent par ſtades; ceux qui en ont un encore plus étendu, ſe ſervent de paraſanges; ceux enfin dont le pays eſt très-conſidérable, font uſage du ſchene. La paraſange vaut trente ſtades, & chaque ſchene, meſure uſitée chez les Egyptiens, en comprend ſoixante : ainſi l'Egypte pourroit avoir d'étendue, le long de la mer, trois mille ſix cents ſtades.

VII. Delà, juſqu'à Héliopolis, vers le milieu des terres, l'Egypte eſt large & ſpacieuſe. Ce pays manque d'eau, & va un peu en pente; il eſt néanmoins plein de fange & de limon. De la (17) mer à Héliopolis, il y a à-peu-près auſſi loin que d'Athenes, en partant de l'autel des douze (18) Dieux, au temple de Jupiter Olympien, à Piſe. Si l'on vient à meſurer ces deux chemins (*c*), on

(*a*) Le grec dit *la longueur*; mais, comme c'eſt ſa plus grande largeur, j'ai cru devoir l'exprimer.

(*b*) Il y a après cela dans le grec : *on compte donc de ce lac ſoixante ſchenes*; ce qui fait une répétition froide en notre langue.

(*c*) Dans le grec : *ſi on vient à meſurer ces deux*

y trouvera une légere différence, & qui n'eſt que de quinze ſtades : il ne s'en faut en effet que quinze ſtades, qu'il n'y en ait, de Piſe à Athenes, quinze cents ; &, de la mer à Héliopolis, il y en a quinze cents juſte.

VIII. En allant d'Héliopolis vers le haut du pays, l'Egypte eſt étroite ; car, d'un côté, la montagne d'Arabie, qui la borde, tendant du ſeptentrion vers le midi & le notus, prend toujours, en (19) remontant, ſa direction vers la mer Erythrée. On y voit les (20) carrieres où ont été taillées les pyramides de Memphis. C'eſt-là que la montagne, ceſſant de s'avancer, fait un coude vers le pays (20*) dont je viens de parler ; c'eſt-là que ſe trouve ſa plus grande longueur : de l'orient à l'occident, elle a, à ce que j'ai appris, deux mois de chemin, & ſon extrêmité orientale porte de l'encens.

De (21) l'autre côté, l'Egypte eſt bornée vers la Libye par une montagne de (22) pierre, couverte de ſable, ſur laquelle on a bâti les pyramides ; elle s'étend, le long de l'Egypte, de la même maniere que cette partie de la montagne d'Arabie, qui mene vers le midi.

Ainſi le pays, en remontant depuis Héliopolis, quoiqu'il appartienne à l'Egypte, n'eſt pas d'une

---

chemins, on trouvera une petite différence qui les empêche d'être égaux par la longueur, & qui n'excède pas quinze ſtades.

grande étendue ; il eſt même fort étroit pendant environ quatre jours de navigation. L'eſpace qui ſépare ces montagnes, eſt uni ; &, dans les endroits où il a le moins de largeur, il m'a paru qu'il y avoit environ deux cents ſtades, & rien de plus, de la montagne d'Arabie à celle de Libye ; mais au-delà (23) l'Egypte recommence à s'élargir. Tel eſt l'état naturel de ce pays.

IX. D'Héliopolis à Thebes, on remonte le fleuve pendant neuf jours ; ce qui fait quatre mille huit cent ſoixante ſtades, c'eſt-à-dire, quatre-vingt-un ſchenes. Si l'on ajoute enſemble ces ſtades (*a*), on aura, pour la largeur de l'Egypte, le long de la mer, trois mille ſix cents ſtades, comme je l'ai déjà (*b*) dit ; depuis la mer juſqu'à Thebes, ſix mille cent vingt ſtades (24), & mille huit cents de Thebes à Eléphantine.

X. La plus grande partie du pays dont je viens de parler, eſt un préſent du Nil (25), comme me le diſoient les Prêtres, & c'eſt le jugement que j'en portai moi-même. Il me paroiſſoit en effet que toute ette étendue de pays que l'on voit entre ces montagnes, au deſſus de Memphis, étoient autrefois un bras de mer, comme l'avoient été les (26) environs de Troie (*c*), de Teuthranie,

(*a*) Dans le grec : *ces ſtades d'Egypte.*
(*b*) Ci-deſſus, §. 6.
(*c*) Dans le grec : *d'Ilium.*

d'Epheſe & la plaine du Méandre, s'il eſt permis de comparer les petites choſes aux grandes; car, de tous les fleuves qui ont formé ces pays par leurs alluvions, il n'y en a pas un qui, par l'abondance de ſes eaux, mérite d'être comparé à une ſeule des cinq (27) embouchures du Nil. Il y a encore beaucoup d'autres rivieres qui ſont inférieures (28) à ce fleuve, & qui cependant ont produit des effets conſidérables. J'en pourrois citer pluſieurs, mais ſur-tout l'Achéloüs, qui, traverſant l'Acarnanie, & ſe jettant dans la mer où ſont les Echinades, a joint (29) au continent la moitié de ces iſles.

XI. Dans l'Arabie, non loin de l'Egypte, s'étend un golfe long (29*) & étroit (*a*) qui ſort de la mer Erythrée. De l'enfoncement de ce golfe à la grande mer, il faut quarante jours de navigation pour un vaiſſeau à rames. Sa plus grande largeur n'eſt que d'une demi-journée de navigation. On y voit tous les jours un flux (30) & un reflux. Je penſe que l'Egypte étoit un autre golfe à-peu-près ſemblable; qu'il ſortoit de la mer du (*b*) Nord, & s'étendoit vers l'Ethiopie; que le golfe Arabique dont je vais parler, alloit de la mer du (*c*) Sud vers la Syrie, & que, ces deux golfes n'étant ſéparés que par un

(*a*) Il y a dans le grec : *un golfe long & étroit, comme je le vais dire.*

(*b*) La Méditerranée.

(*c*) La mer Erythrée ou Rouge.

petit eſpace, il s'en falloit peu qu'après l'avoir percé, ils ne ſe joigniſſent par leurs extrêmités. Si donc le Nil (*a*), venant à changer de cours, alloit ſe jetter dans ce golfe Arabique, qui empêcheroit qu'en vingt mille ans, il ne vînt à bout de le combler par le limon qu'il roule ſans ceſſe? Pour moi, je crois qu'il y réuſſiroit en moins de dix mille (31). Comment donc ce golfe Egyptien dont je parle, & un plus grand encore, n'auroit-il pas pu, dans l'eſpace de temps qui a précédé ma naiſſance, être comblé par l'action d'un fleuve ſi grand, & ſi capable d'opérer de tels changemens?

XII. Je n'ai donc pas de peine à croire ce qu'on m'a dit de l'Egypte; & moi-même je penſe que les choſes ſont certainement de la ſorte, en voyant qu'elle gagne ſur les terres adjacentes; qu'on y trouve des (32) coquillages ſur les montagnes; qu'il en ſort une vapeur ſalée, qui ronge même les pyramides, & que cette montagne, qui s'étend au deſſus de Memphis, eſt le ſeul endroit (33) de ce pays où il y air du ſable. Ajoutez que l'Egypte ne reſſemble en rien ni à l'Arabie, qui lui eſt contigue, ni à la Libye, ni même à la Syrie; car il y a des Syriens qui habitent les côtes maritimes de l'Arabie. Le ſol de l'Egypte eſt une terre noire, crevaſſée & friable, comme ayant été formé du limon que le

(*a*) Dans le grec : *ſi donc le Nil pouvoit ſe détourner dans le golfe Arabique.*

Nil y a apporté d'Ethiopie, & qu'il y a accumulé par ſes débordemens, au lieu qu'on ſait que la terre de Libye eſt plus rougeâtre & plus ſablonneuſe, & que celle de l'Arabie & de la Syrie eſt plus argilleuſe & plus pierreuſe.

XIII. Ce que les Prêtres me racontoient de ce pays, eſt encore une preuve de ce que j'en ai dit. Sous le Roi Mœris, toutes les fois que le fleuve (34) croiſſoit ſeulement de huit coudées, il arroſoit l'Egypte au deſſous de Memphis; &, dans le temps qu'ils me parloient ainſi, il n'y avoit pas encore (34*) neuf cents ans que Mœris étoit mort; mais maintenant, ſi le fleuve ne monte pas de ſeize coudées, ou au moins de quinze, il ne ſe répand point ſur les terres. Si ce pays continue (35) à s'élever dans la même proportion, & à recevoir de nouveaux accroiſſemens, comme il a fait par le paſſé, le Nil ne le couvrant plus de ſes eaux, il me ſemble que les Egyptiens qui habitent ce qu'on appelle le Delta, ou les autres parties du lac Mœris, ne ceſſeront d'éprouver dans la ſuite le même ſort dont ils prétendent que les Grecs ſont un jour menacés; car, ayant appris que toute la Grece eſt arroſée par les pluies, & non par les inondations des rivieres, comme leur pays, ils dirent que, ſi les Grecs étoient un jour fruſtrés de leurs eſpérances, ils courroient (36) riſque de périr miſérablement de faim. Ils vouloient faire entendre par-là que, ſi, au lieu de (37) pleuvoir, il ſurvenoit une

ſéchereſſe, ils mourroient de faim, parce qu'ils n'ont d'autre reſſource que l'eau du Ciel.

XIV. Cette réflexion des Egyptiens ſur la ſituation des Grecs, eſt juſte; mais voyons maintenant à quelles extrêmités ils peuvent ſe trouver réduits eux-mêmes. S'il arrivoit, comme je l'ai (38) dit (*a*) précédemment, que le pays ſitué au deſſous de Memphis, qui eſt celui qui prend des accroiſſemens, vînt à s'élever proportionnellement à ce qu'il a fait par le paſſé, ne (39) faudroit-il pas que les Egyptiens qui l'habitent, fuſſent tourmentés de la famine, puiſqu'il ne pleut point en (40) leur pays, & que le fleuve ne pourroit plus ſe répandre ſur leurs terres? Mais il n'y a perſonne maintenant dans le reſte de l'Egypte, ni même dans le (*b*) monde, qui recueille les grains avec moins de ſueur & de travail. Ils ne ſont point obligés de tracer avec la charrue de pénibles (41) ſillons, de briſer les mottes, & de donner à leurs terres les autres façons que leur donne le reſte des hommes; mais, lorſque le fleuve a arroſé de lui-même les campagnes, & que les eaux ſe ſont retirées, alors chacun enſemence ſon champ, & y lâche des (42) pourceaux; &, après que ces animaux ont enfoncé le grain, en le foulant aux pieds, on attend

(*a*) Ci-deſſus, §. 5.

(*b*) Voyez ci-deſſous la partie de la note 56, §. 19, où il eſt parlé du Royaume de Siam.

tranquillement le temps de la moiſſon. On se sert auſſi de (43) pourceaux pour faire ſortir le grain de l'épi, & on le ſerre enſuite.

XV. Les Ioniens ont une opinion particuliere ſur ce qui concerne l'Egypte : ils prétendent qu'on ne doit donner ce nom qu'au ſeul Delta, depuis ce qu'on appelle l'Echauguette de Perſée, le long du rivage de la mer, juſqu'aux Tarichées (44) de Péluſe, l'eſpace de quarante ſchenes; qu'en s'éloignant de la mer, l'Egypte s'étend vers le milieu des terres, juſqu'à la ville de Cercaſore, où le Nil ſe partage en deux bras, dont l'un ſe rend à Péluſe, & l'autre à Canope. Le reſte de l'Egypte, ſuivant les mêmes Ioniens, eſt en partie de la Libye, & en partie de l'Arabie. En admettant cette opinion, il ſeroit aiſé de prouver que, dans les premiers temps, les Egyptiens n'avoient point de pays à eux; car le Delta étoit autrefois couvert par les eaux, comme ils en conviennent eux-mêmes, & comme je l'ai remarqué; & ce n'eſt, pour ainſi dire, que depuis peu temps qu'il a paru. Si donc les Egyptiens n'avoient point autrefois de pays, pourquoi ont-ils affecté de ſe croire les plus anciens hommes du monde ? Et qu'avoient-ils beſoin d'éprouver des enfans, afin de s'aſſurer quelle en ſeroit (45) la langue naturelle? Pour moi, je ne penſe pas que les Egyptiens n'ont commencé d'exiſter qu'avec la contrée que les Ioniens appellent Delta; mais qu'ils ont (46) toujours exiſté depuis qu'il y a

des hommes ſur terre, & qu'à meſure que le pays s'eſt agrandi par les alluvions du Nil, une partie des habitans deſcendit vers la baſſe Egypte, tandis que l'autre reſta dans ſon ancienne demeure : auſſi donnoit-on autrefois le nom d'Egypte à la Thébaïde, dont la circonférence eſt de ſix mille cent vingt ſtades.

XVI. Si donc notre ſentiment ſur l'Egypte eſt juſte, celui des Ioniens ne peut être fondé; ſi, au contraire, l'opinion des Ioniens eſt vraie, il m'eſt facile de prouver que les Grecs & les Ioniens eux-mêmes ne raiſonnent pas conſéquemment, lorſqu'ils diſent que toute la terre ſe diviſe (47) en trois parties, l'Europe, l'Aſie & la Libye : ils devroient y en ajouter une quatrieme, ſavoir, le Delta d'Egypte, puiſqu'il n'appartient ni à l'Aſie, ni à la Libye; car, ſuivant ce raiſonnement, ce n'eſt pas (48) le Nil qui ſépare l'Aſie de la Libye, puiſqu'il ſe briſe à la pointe du Delta, & le renferme entre (*a*) ſes bras, de façon que cette contrée ſe trouve entre l'Aſie & la Libye.

XVII. Sans m'arrêter davantage au ſentiment des Ioniens, je penſe (49) qu'on doit donner le nom d'Egypte à toute l'étendue de pays qui eſt occupée par les Egyptiens, de même qu'on appelle Cilicie & Aſſyrie les pays habités par les Ciliciens

(*a*) Les branches Péluſiennes & Canopiques.

& les Aſſyriens, & je ne connois que l'Egypte qu'on puiſſe, à juſte titre, regarder comme limite de l'Aſie & de la Libye; mais, ſi nous voulons ſuivre l'opinion des Grecs, nous regarderons toute l'Egypte qui commence à la Cataracte (*a*) & à la ville d'Eléphantine, comme un pays diviſé en deux parties compriſes ſous l'une & l'autre dénomination; car l'une eſt de la Libye, & l'autre de l'Aſie. Le Nil commence à la Cataracte, partage l'Egypte en deux, & ſe rend à la mer. Juſqu'à la ville de Cercaſore, il n'a qu'un ſeul canal; mais au deſſous de cette ville, il ſe ſépare en trois branches qui prennent trois routes différentes: l'une s'appelle la bouche Péluſienne, & va à l'eſt; l'autre, la bouche (50) Canopique, & coule à l'oueſt; la troiſieme va tout droit, depuis le haut de l'Egypte, juſqu'à la pointe du Delta qu'il partage par le milieu, en ſe rendant à la mer. Ce canal n'eſt ni le moins conſidérable par la quantité de ſes eaux, ni le moins célébre: on le nomme le canal Sébennytique. Du canal Sébennytique, partent auſſi deux autres canaux qui vont pareillement ſe décharger dans la mer par deux différentes bouches, la Saïtique & la Mendéſienne. La bouche Bolbitine & la Bucolique ne ſont point l'ouvrage de la nature, mais des habitans qui les ont creuſées.

(*a*) Dans le grec: *aux Catadoupes*. La petite Cataracte; la grande eſt en Ethiopie.

XVIII. Le ſentiment que je viens de développer ſur l'étendue de l'Egypte, ſe trouve confirmé par le témoignage de l'oracle de Jupiter Ammon, dont je n'ai eu connoiſſance qu'après m'être formé cette idée de l'Egypte. Les habitans de Marée & d'Apis, villes frontieres du côté de la Libye, ne ſe croyoient pas Egyptiens, mais Libyens. Ayant pris en averſion les cérémonies religieuſes de l'Egypte, & ne voulant point s'abſtenir (51) de (*a*) la chair des geniſſes, ils envoyerent à l'oracle d'Ammon, pour lui repréſenter qu'habitant hors du Delta, & leur langage étant (52) différent de celui des Egyptiens, ils n'avoient rien de commun avec ces peuples, & qu'ils vouloient qu'il leur fût permis de manger de toutes ſortes de viandes. Le Dieu (*b*) rejetta leur demande, & leur répondit que tout le pays que couvroit le Nil dans ſes débordemens, appartenoit à l'Egypte, & que tous ceux qui, habitant (52*) au deſſous de la ville d'Eléphantine, buvoient des eaux de ce fleuve, étoient Egyptiens.

XIX. Or, le Nil, dans ſes grandes crues, inonde, non-ſeulement le Delta, mais encore des endroits qu'on dit appartenir à la Libye, ainſi que quelques petits cantons de l'Arabie, & ſe répand

(*a*) Il y a ſeulement dans le grec : *s'abſtenir de geniſſes.* Hérodote explique plus bas ſa penſée.

(*b*) Dans le grec : *le Dieu ne leur permit point de faire ces choſes.*

de

de l'un & de l'autre côté, l'eſpace de deux journées de chemin, tantôt plus, tantôt moins.

Quant à la nature de ce fleuve, je n'en ai rien pu apprendre ni des Prêtres, ni d'aucune autre perſonne. J'avois cependant une envie extrême de ſavoir d'eux pourquoi le Nil commence à groſſir (53) au ſolſtice d'été, & continue ainſi durant cent jours, & par quelle raiſon, ayant crû (54) ce nombre de jours, il ſe retire, & baiſſe (55), au point qu'il demeure petit l'hiver entier, & qu'il reſte en cet état juſqu'au retour du ſolſtice d'été.

J'eus donc beau m'informer pourquoi ce fleuve eſt, de ſa nature (56), le contraire de tous les autres, je n'en pus rien apprendre d'aucun Egyptien, malgré les queſtions que je leur fis, dans la vue de m'inſtruire. Ils ne purent me dire pareillement pourquoi le Nil eſt le ſeul fleuve qui ne produiſe point (57) de vent frais.

XX. Cependant il s'eſt trouvé des gens chez les Grecs, qui, pour ſe faire un nom par leur ſavoir, ont entrepris d'expliquer le débordement de ce fleuve. Des trois opinions qui les ont partagés, il y en a deux que je ne juge pas même dignes d'être rapportées; auſſi ne ferai-je que les indiquer. Suivant la premiere, ce ſont les vents (58) Etéſiens qui, repouſſant de leur ſouffle les eaux du Nil, & les empêchant de ſe porter à la mer, occaſionnent la crue de ce fleuve; mais il arrive ſouvent que ces vents n'ont point encore ſoufflé, & cependant

le Nil n'en groſſit pas moins. Bien plus, ſi les vents Etéſiens étoient la cauſe de l'inondation, il faudroit auſſi que tous les autres fleuves, dont le cours eſt oppoſé à ces vents, éprouvaſſent la même choſe que le Nil, & cela d'autant plus, qu'ils ſont plus petits & moins rapides : or, il y a en (59) Syrie & en Libye beaucoup de rivieres qui ne ſont point ſujettes à des débordemens, tels que ceux du Nil.

XXI. Le ſecond ſentiment eſt encore plus abſurde; mais, à dire vrai, il a quelque choſe de plus merveilleux. Selon cette opinion, l'Océan environne toute la terre, & le Nil opere ce débordement, parce qu'il vient (60) de l'Océan.

XXII. Le troiſieme ſentiment eſt le plus faux, quoiqu'il ait un beaucoup plus grand degré de vraiſemblance. C'eſt ne rien dire en effet, que de prétendre que le (61) Nil provient de la fonte des neiges, lui qui coule de la Libye par le milieu de l'Ethiopie, & entre delà en Egypte. Comment donc pourroit-il être formé par la fonte des neiges, puiſqu'il vient d'un climat (62) très-chaud dans un pays qui l'eſt moins? Un homme (63) capable de raiſonner ſur ces matieres, peut trouver ici pluſieurs preuves, qu'il n'eſt pas même vraiſemblable que les débordemens du Nil dérivent de cette cauſe. La premiere, & la plus forte, vient des vents; ceux qui ſoufflent de ce pays-là, ſont chauds. La ſeconde ſe tire de ce qu'on ne voit jamais en ce pays (64) ni pluie ni glace. S'il y neigeoit, il

faudroit auſſi qu'il y plût ; car c'eſt une néceſſité abſolue que, dans un pays où il tombe de la neige, il y pleuve dans l'eſpace de (65) cinq jours. La troiſieme vient de ce que la chaleur y rend les hommes noirs, de ce que les Milans & les Hirondelles y demeurent toute l'année, & de ce que les Grues y viennent en hiver, pour éviter les froids de la Scythie. Si donc il neigeoit, même en petite quantité, dans le pays que traverſe le Nil, ou dans celui où il prend ſa ſource, il eſt certain qu'il n'arriveroit rien de toutes ces choſes, comme le prouve ce raiſonnement.

XXIII. Celui qui a attribué à l'Océan la cauſe du débordement du Nil, a eu recours à une fable obſcure, au lieu de raiſons convaincantes ; car, pour moi, je ne connois point de fleuve qu'on puiſſe appeller Océan ; & je penſe qu'Homere (66), ou quelqu'autre Poëte plus ancien, ayant inventé ce nom, l'a introduit dans la poéſie.

XXIV. Mais, ſi après avoir (a) rejetté les opinions précédentes, il eſt néceſſaire que je déclare moi-même ce que je penſe ſur ces choſes cachées, je dirai qu'il me paroît que le Nil groſſit en été, parce qu'en hiver, le ſoleil, chaſſé de ſon ancienne route par la rigueur de la ſaiſon, parcourt alors la région du Ciel qui répond à la partie ſupérieure de la Libye. Voilà, en peu de mots, la raiſon de cette

(a) Dans le grec : *blâmé.*

crue; car il eſt probable que plus ce Dieu tend vers un pays, & s'en approche, & plus il le deſſéche, & en tarit les fleuves.

XXV. Mais il faut expliquer cela d'une maniere plus étendue : l'air eſt toujours ſerein dans la Libye ſupérieure; il y fait toujours chaud, & jamais il n'y ſouffle de vents froids. Lorſque le ſoleil parcourt ce pays, il y produit le même effet qu'il a coutume de produire en été, quand il paſſe par le milieu du ciel; il attire les vapeurs à lui, & les repouſſe enſuite vers les lieux élevés, où les vents, les ayant reçues, les diſperſent & les fondent. C'eſt vraiſemblablement par cette raiſon que les vents qui ſoufflent de ce pays, comme le Sud & le Sud-Oueſt, ſont les plus pluvieux de tous. Je crois cependant que le ſoleil ne renvoye pas toute l'eau du Nil qu'il attire annuellement, mais qu'il s'en réſerve (67) une partie.

Lorſque l'hiver eſt adouci, le ſoleil retourne au milieu du ciel, & delà il attire également des vapeurs de tous les fleuves. Juſqu'alors ils augmentent conſidérablement à cauſe des pluies dont la terre eſt arroſée, & qui forment des torrens; mais ils deviennent foibles en été, parce que les pluies leur manquent, & que le ſoleil attire une partie de leurs eaux. Il n'en eſt pas de même du Nil : comme, en hiver, il eſt dépourvu des eaux (67*) de pluies, & que le ſoleil en éleve des vapeurs, c'eſt, avec raiſon, la ſeule riviere (68) dont les eaux ſoient beaucoup

plus baſſes en cette ſaiſon qu'en été. Le ſoleil l'attire de même que tous les autres fleuves; mais, l'hiver, il eſt le ſeul que cet aſtre (*a*) mette à (69) contribution : c'eſt pourquoi je regarde le ſoleil comme la cauſe de ces effets.

XXVI. C'eſt lui auſſi qui rend, à mon avis, l'air ſec en ce pays, parce qu'il le brûle ſur ſon paſſage; & c'eſt pour cela qu'un été perpétuel regne dans la Libye ſupérieure. Si l'ordre des ſaiſons & la poſition du ciel venoient à changer, de maniere que le Nord prît la place du Sud, & le Sud celle du Nord, alors le ſoleil, chaſſé du milieu du ciel par l'hiver, prendroit ſans doute ſon cours par la partie ſupérieure de l'Europe, comme il le fait aujourd'hui par le haut de la Libye; & je penſe qu'en traverſant ainſi toute l'Europe, il agiroit ſur l'Iſter comme il agit actuellement ſur le Nil.

XXVII. J'ai dit qu'on ne ſentoit jamais de vents frais (*b*) ſur ce fleuve, & je penſe qu'il eſt contre toute vraiſemblance qu'il puiſſe en venir d'un climat chaud, parce qu'ils ont coutume de ſouffler d'un pays froid (70) : quoi qu'il en ſoit, laiſſons les choſes comme elles ſont, & comme elles ont été (*c*) de tout temps.

(*a*) Dans le grec : *preſſe.*

(*b*) Voyez ci-deſſus, §. 19.

(*c*) Dans le grec : *comme elles ont été dès le commencement.*

XXVIII. De tous les Egyptiens, les Libyens & les Grecs avec qui je me ſuis entretenu, aucun ne ſe flattoit de connoître les (71) ſources du Nil, ſi ce n'eſt le Garde des tréſors (72) ſacrés de Minerve, à Saïs en Egypte. Je crus néanmoins qu'il plaiſantoit, quand il m'aſſura qu'il en avoit une connoiſſance certaine. Il me dit qu'entre Syene, dans la Thébaïde, & Eléphantine, il y avoit deux montagnes dont les ſommets ſe terminoient en pointe; que l'une de ces montagnes s'appelloit Crophi, & l'autre Mophi. Les ſources du Nil, qui ſont de profonds abymes, ſortoient, diſoit-il, du milieu de ces montagnes : la moitié de leurs eaux couloit en Egypte, vers le Nord, & l'autre moitié en Ethiopie, vers le Sud. Pour me montrer que ces ſources étoient des abymes, il ajouta que Pſammitichus ayant voulu en faire l'épreuve, y avoit fait jetter (*a*) un cable de pluſieurs milliers d'orgyies (*b*), mais que la ſonde n'avoit pas été juſqu'au fond. Si le récit de ce Garde eſt (73) vrai, je (74) penſe qu'en cet endroit, les eaux, venant à ſe porter & à ſe briſer avec violence contre les montagnes, refluent avec rapidité, & excitent des tournans qui empêchent la ſonde d'aller juſqu'au fond.

(*a*) Le grec dit : *car ayant fait filer un cable de...*

(*b*) L'orgyie avoit quatre coudées ou ſix pieds grecs, comme on le verra plus bas, §. 149. L'orgyie revient à environ cinq pieds huit pouces.

XXIX. Je n'ai trouvé perſonne qui ait pu m'en apprendre davantage; mais voici ce que j'ai recueilli, en pouſſant mes recherches auſſi loin qu'elles pouvoient aller : juſqu'à Eléphantine, j'ai vu les choſes par moi-même; quant à ce qui eſt au-delà de cette ville, je ne le ſais que par les réponſes que l'on m'a faites.

Le pays au deſſus d'Eléphantine, eſt roide & eſcarpé. En remontant le fleuve, on attache de chaque côté du bateau une corde, comme on en attache aux bœufs, & on le tire de la ſorte. Si le cable (75) ſe caſſe, le bateau eſt emporté par la force du courant. Ce lieu a (76) quatre jours de navigation. Le Nil y eſt tortueux comme le Méandre, & il faut naviguer de la maniere que nous avons dit, pendant douze ſchenes (*a*). Vous (77) arrivez enſuite à une plaine fort unie, où il y a une iſle formée par les eaux du Nil; elle s'appelle Tachompſo. Au deſſus d'Eléphantine, on trouve déjà des Ethiopiens; ils occupent même une moitié de l'iſle de Tachompſo, & les Egyptiens l'autre moitié. Tout auprès de l'iſle, eſt un grand lac, ſur les bords duquel habitent des Ethiopiens-Nomades. Quand vous l'avez traverſé, vous rentrez dans le Nil qui s'y jette; delà, quittant le bateau, vous faites quarante jours de chemin le long du

(*a*) Il y avoit des ſchenes de différentes longueurs : on l'évalue communément à 3024 toiſes.

fleuve; car, dans cet eſpace, le Nil eſt plein de rochers pointus & de groſſes pierres à ſa ſurface, qui rendent la navigation impoſſible. Après avoir fait ce chemin en quarante jours de marche, vous vous rembarquez dans un autre bateau, où vous naviguez douze jours; puis vous arrivez à une grande ville, appellée Méroé. On dit qu'elle eſt la capitale du reſte des Ethiopiens. Jupiter (78) & Bacchus ſont les ſeuls Dieux qu'adorent ſes habitans; ils leur rendent un grand culte : ils ont auſſi parmi eux un oracle de Jupiter, ſur les réponſes duquel ils (79) portent la guerre par-tout où ce Dieu le commande, & quand il l'ordonne.

XXX. De cette ville, vous arrivez au pays des Automoles en autant de jours de navigation que vous en avez mis à venir d'Eléphantine à la Métropole des Ethiopiens. Ces Automoles s'appellent (80) Aſmach. Ce nom, traduit en grec (81), ſignifie ceux qui ſe tiennent à la gauche du Roi; ils deſcendent de deux cents quarante mille Egyptiens, tous gens de guerre, qui paſſerent du côté des Ethiopiens pour le ſujet que je vais rapporter.

Sous le regne de Pſammitichus, on les avoit mis en garniſon à Eléphantine, pour défendre le pays contre les Ethiopiens; à Daphnes de Péluſe (82), pour empêcher les incurſions des Arabes & des Syriens; à Marée, pour tenir la Libye en reſpect. Les Perſes ont encore aujourd'hui des troupes dans les mêmes places où il y en avoit ſous Pſammitichus;

car il y a garniſon Perſe à Eléphantine & à Daphnes. Ces Egyptiens étant donc reſtés (83) trois ans dans leurs garniſons, ſans qu'on vînt les relever, réſolurent, d'un commun accord, d'abandonner Pſammitichus, & de paſſer chez les Ethiopiens. Sur cette nouvelle, ce Prince les pourſuivit : lorſqu'il les eut atteints, il employa les prieres, & tous les motifs les plus propres (84) à les diſſuader d'abandonner les Dieux de leurs peres, leurs enfans & leurs femmes. Là-deſſus, l'un d'entr'eux, comme on le raconte, lui montrant le ſigne de ſa virilité, lui dit : par-tout où nous le porterons, nous y trouverons des femmes, & nous y aurons des enfans. Les Automoles, étant arrivés en Ethiopie, ſe donnerent au Roi. Ce Prince les en récompenſa, en leur accordant le pays de quelques Ethiopiens qui étoient ſes ennemis, & qu'il leur ordonna (85) de chaſſer.

Ces Egyptiens s'étant établis dans ce pays, les Ethiopiens ſe civiliſerent, en adoptant les mœurs Egyptienes.

XXXI. Le cours du Nil eſt donc connu pendant quatre mois de chemin, qu'on fait en partie par eau, & en partie par terre, ſans y comprendre le cours de ce fleuve en Egypte ; car, ſi l'on compte exactement, on trouve qu'il faut préciſément quatre mois pour ſe rendre d'Eléphantine (86) au pays de ces Automoles. Il eſt certain que le Nil vient de l'Oueſt ; mais on ne peut rien aſſurer ſur ce qu'il

eſt au-delà des Automoles; les chaleurs exceſſives rendant ce pays déſert & inhabité.

XXXII. Voici néanmoins ce que j'ai appris de quelques Cyrénéens, qui, ayant été conſulter, à ce qu'ils me dirent, l'oracle de Jupiter Ammon, eurent un entretien avec Etéarque, Roi du pays. Inſenſiblement la converſation tomba ſur les ſources du Nil, & l'on prétendit qu'elles étoient inconnues. Etéarque leur raconta qu'un jour des Naſamons arriverent dans ſa cour. Les Naſamons ſont un peuple de Libye qui habite la Syrte, & un pays de peu d'étendue à l'orient (86*) de la Syrte. Leur ayant demandé s'ils avoient quelque choſe de nouveau à lui apprendre ſur les déſerts de Libye, ils lui répondirent que, parmi les familles les plus puiſſantes du pays, des jeunes gens, parvenus à l'âge viril, & pleins d'emportement, imaginerent, entr'autres extravagances, de tirer au ſort, cinq d'entr'eux, pour reconnoître les déſerts de la Libye, & tâcher d'y pénétrer plus avant qu'on ne l'avoit fait juſqu'alors.

Toute la côte de la Libye qui borde la mer Septentrionale (*a*), depuis l'Egypte juſqu'au promontoire Soloéis, où ſe termine cette troiſieme partie du monde, eſt occupée par les Libyens & par diverſes nations Libyenes, à la réſerve de ce qu'y poſſedent les Grecs & les Phéniciens; mais, dans l'intérieur des terres, au deſſus de la côte maritime & des

(*a*) Méditerranée.

peuples qui la bordent, eſt une contrée remplie de bêtes féroces. Au-delà de cette contrée, on ne trouve plus que du ſable, qu'un pays prodigieuſement aride & abſolument déſert.

Ces jeunes gens, envoyés par leurs compagnons avec de bonnes proviſions d'eau & de vivres, parcoururent d'abord des pays habités; enſuite ils arriverent dans un pays rempli de bêtes féroces; delà, continuant leur route à l'oueſt, à travers les déſerts, ils apperçurent, après avoir long-temps marché dans un pays très-ſâbloneux, une plaine où il y avoit des arbres. S'en étant approchés, ils mangerent (87) des fruits que ces arbres portoient. Tandis qu'ils en mangeoient, de (88) petits hommes, d'une taille au deſſous de la moyenne, fondirent ſur eux, & les emmenerent par force. Les Naſamons n'entendoient point leur langue, & ces petits hommes ne comprenoient rien à celle des Naſamons. On les mena par des lieux marécageux; après les avoir traverſés, ils arriverent à une ville dont tous les habitans étoient noirs, & de la même taille que ceux qui les y avoient conduits. Une (89) grande riviere, dans laquelle il y avoit des crocodiles, couloit le long de cette ville, de l'oueſt à l'eſt.

XXXIII. Je me ſuis contenté de rapporter juſqu'à préſent le diſcours d'Etéarque. Ce Prince ajoutoit cependant, comme m'en aſſurerent les Cyrénéens, que les Naſamons étoient retournés dans leur patrie, & que les hommes chez qui ils avoient

été, étoient tous des enchanteurs. Quant au fleuve qui paſſoit le long de cette ville, Etéarque (90) conjecturoit que c'étoit le Nil, & la (91) raiſon le veut ainſi; car le Nil vient de la Libye, & la coupe par le milieu; &, s'il eſt permis de tirer des choſes connues des conjectures ſur les inconnues, je penſe qu'il part des mêmes (92) points que l'Iſter. Ce dernier fleuve commence en effet dans le pays des Celtes, auprès de la ville de (93) Pyrene, & traverſe l'Europe (94) par le milieu. Les Celtes ſont (95) au-delà des colonnes d'Hercules, & touchent aux Cynéſiens (96), qui ſont les derniers peuples de l'Europe, du côté du couchant. L'Iſter ſe (97) jette dans le Pont-Euxin, à l'endroit où ſont les (98) Iſtriens, colonie de Milet.

XXXIV. L'Iſter eſt connu de beaucoup de monde, parce qu'il arroſe des pays habités; mais on ne peut rien aſſurer des ſources du Nil, à cauſe que la partie de la Libye qu'il traverſe, eſt déſerte & inhabitée. Quant à ſon cours, j'ai dit tout ce que j'ai pu en apprendre par les recherches les plus étendues. Il ſe jette dans l'Egypte; l'Egypte (99) eſt preſque vis-à-vis de la Cilicie montueuſe; delà à Sinope, ſur le Pont-Euxin, il y a, en droite ligne, cinq jours de chemin pour un bon voyageur : or, Sinope eſt ſituée vis-à-vis de l'embouchure de l'Iſter. Il me ſemble par conſéquent que le Nil, qui traverſe toute la Libye, peut entrer en comparaiſon (100) avec l'Iſter : mais en voilà aſſez ſur ce fleuve.

XXXV. Je vais (101) m'étendre ſur ce qui concerne l'Egypte, parce qu'elle renferme plus de merveilles que nul autre pays, & qu'il (*a*) n'y a point de contrée où l'on voie tant d'ouvrages admirables & au deſſus de toute (102) expreſſion (*b*).

Comme les Egyptiens ſont nés ſous un climat bien différent des autres climats, & que le Nil eſt d'une nature différente du reſte des fleuves, ils ont auſſi établi parmi eux des uſages & des loix qui, pour la plupart, ſont contraires à ceux des (*c*) autres nations. Chez eux, les femmes (103) vont ſur la place, & s'occupent (103*) du commerce, tandis que les hommes, renfermés dans leurs maiſons, travaillent à de la toile (*d*). Les autres nations font la toile, en pouſſant la (104) trame en haut; les Egyptiens, en la pouſſant en bas. En Egypte, les hommes portent les fardeaux ſur la tête, & les femmes, ſur les épaules. Les femmes urinent debout, les hommes aſſis; quant aux autres beſoins naturels, (105) ils ſe renferment dans leurs maiſons; mais ils

(*a*) Dans le grec : *& qu'en comparaiſon de tout autre pays, il préſente des ouvrages*, &c.

(*b*) Il y a après cela dans le grec : *je m'étendrai par ces raiſons davantage ſur ce pays.* J'ai retranché cette phraſe, parce que ce n'eſt qu'une répétition de ce qu'il avoit dit en commençant ce paragraphe.

(*c*) Dans le grec : *à ceux du reſte des hommes.*

(*d*) Les hommes étoient, en Egypte, les eſclaves des femmes. Voyez §. 92, note 297.

mangent dans les rues. Ils apportent pour raiſon de cette conduite, que les choſes indécentes, mais néceſſaires, doivent ſe faire en ſecret, au lieu que celles qui ne ſont point indécentes, doivent ſe faire en public. Chez les Egyptiens, les femmes ne peuvent être (106) Prêtreſſes d'aucun Dieu ni d'aucune Déeſſe; le Sacerdoce eſt réſervé aux hommes. Si les enfans mâles (107) ne veulent point nourrir leurs peres & leurs meres, on ne les y force pas; mais, ſi les filles le refuſent, on les y contraint.

XXXVI. Dans les autres pays, les Prêtres portent leurs cheveux; en Egypte, ils les (108) raſent. Chez les (109) autres nations, dès qu'on eſt en deuil, on ſe fait raſer, & ſur-tout (110) les plus proches parens; les Egyptiens au contraire laiſſent croître leurs cheveux & leur barbe, à la mort de leurs proches, quoique juſqu'alors ils ſe fuſſent raſés. Les autres peuples prennent leur repas dans un endroit ſéparé des bêtes; les Egyptiens mangent avec elles. Par-tout ailleurs, on ſe nourrit de froment & d'orge; en Egypte, on regarde comme infâmes ceux qui s'en nourriſſent, & l'on y fait uſage (111) d'épautre. Ils pétriſſent la farine avec les pieds; mais ils enlevent la boue & le fumier avec les mains. Toutes les autres nations, excepté celles (112) qu'ils ont inſtruites, laiſſent les parties de la génération dans leur état naturel; eux au contraire ſe font (113) circoncire. Les hommes ont chacun deux habits, les

femmes n'en ont qu'un. Les autres peuples attachent en dehors les cordages & les anneaux ou crochets des voiles; les Egyptiens, en dedans. Les Grecs écrivent & calculent avec des jettons, en portant la main de la gauche à la droite; les Egyptiens, en la conduiſant de la droite à la gauche; & néanmoins ils diſent qu'ils écrivent & calculent à droite, & les Grecs à gauche. Ils ont (114) deux ſortes de lettres, les ſacrées & les (*a*) vulgaires.

XXXVII. Ils ſont très-religieux, & ſurpaſſent tous les hommes dans le culte qu'ils rendent aux Dieux. Voici quelques-unes de leurs coutumes: ils boivent dans des coupes d'airain, qu'ils ont ſoin de nettoyer tous les jours; c'eſt (115) un uſage univerſel, dont perſonne ne s'exempte. Ils portent des habits de lin nouvellement lavés; attention qu'ils ont toujours. Ils ſe font circoncire par principe de (116) propreté, parce qu'ils en font plus de cas que de la beauté.

Les Prêtres ſe raſent le corps entier tous les trois jours, afin qu'il ne s'engendre (117) ni vermine, ni aucune autre ordure ſur des hommes qui ſervent les Dieux. Ils ne portent qu'une (118) robe de lin & des ſouliers de (*b*) Byblus. Il ne leur eſt pas permis d'avoir (119) d'autre habit ni d'autre chauſſure. Ils ſe lavent deux (120) fois par jour dans

(*a*) Il y a dans le grec : *les populaires*, c'eſt-à-dire, celles dont ſe ſert le peuple.

(*b*) Voyez ci-deſſous, §. 92, note 302.

de l'eau froide, & autant de fois toutes les nuits; en un mot, ils ont mille pratiques religieuſes (121) qu'ils obſervent réguliérement.

Ils jouiſſent en récompenſe de (122) grands avantages. Ils ne dépenſent, ni ne conſomment rien de leurs (123) biens propres. Chacun d'eux a ſa portion des viandes ſacrées, qu'on leur donne cuites, & même on leur diſtribue chaque jour une grande quantité de chair de bœuf & d'oie. On leur donne auſſi du vin (124); mais il ne leur eſt pas permis de manger du (125) poiſſon.

Les Egyptiens ne ſement jamais de fèves dans leurs terres, &, s'il y en vient, ils ne les mangent ni (126) crues, ni cuites. Les Prêtres n'en peuvent pas même ſupporter la vue; ils s'imaginent que ce légume eſt impur. Chaque Dieu a pluſieurs Prêtres & un Grand-Prêtre. Quand il en meurt quelqu'un, il eſt remplacé par ſon fils (127).

XXXVIII. Ils croyent que les bœufs (128) mondes appartiennent à (*a*) Epaphus, & c'eſt pourquoi ils les examinent avec tant de ſoin. Il y a même un Prêtre deſtiné pour cette fonction. S'il trouve ſur l'animal un (129) ſeul poil noir, il le regarde comme immonde. Il le viſite & l'examine debout & couché ſur le dos; il lui fait enſuite tirer la langue, & il obſerve s'il eſt exempt des

(*a*) Il eſt parlé d'Epaphus plus bas, Livre III, §. 27, où l'on peut conſulter la note 43.

marques

marques dont font (130) mention les Livres Sacrés, & dont je parlerai (*a*) autre part. Il conſidere auſſi ſi les poils de la queue ſont tels qu'ils doivent être naturellement.

Le (*b*) bœuf a-t-il toutes les conditions requiſes pour être réputé monde, le Prêtre le marque avec une corde d'écorce de Byblos, qu'il lui attache autour des cornes; il y applique enſuite de la terre ſigillaire, ſur laquelle il imprime (131) ſon ſceau; après quoi on le conduit à l'autel; car il eſt défendu, ſous peine de mort, de ſacrifier un bœuf qui n'a point (132) cette empreinte.

XXXIX. Voici les cérémonies qui s'obſervent dans les ſacrifices : on conduit l'animal ainſi marqué à l'autel où il doit être immolé; on allume du feu; on répand enſuite du vin ſur (133) cet autel, & près de la victime qu'on égorge, après avoir invoqué le Dieu; on en coupe la tête, & on dépouille le reſte du corps; on charge cette tête d'imprécations; on la porte enſuite au marché, s'il y en a un, &, s'il s'y trouve des Marchands Grecs, on la leur vend; mais ceux chez qui il n'y a point de Grecs, la jettent (134) à la riviere. Parmi les imprécations (135) qu'ils font ſur la tête de la victime, ceux

(*a*) Livre III, §. 28.

(*b*) Dans le grec : *ſi le bœuf eſt exempt de toutes ces choſes....*

qui ont offert le ſacrifice, prient les Dieux de détourner les malheurs qui pourroient arriver à toute l'Egypte ou à eux-mêmes, & de les faire retomber ſur cette tête. Tous les Egyptiens obſervent également ces mêmes rites dans tous leurs ſacrifices, tant à l'égard des têtes des victimes immolées, qu'à l'égard des libations de vin. C'eſt en conſéquence de cet uſage qu'aucun Egyptien ne mange jamais de la tête d'un animal, quel qu'il ſoit. Quant à l'inſpection (136) des entrailles, & à la maniere de brûler les victimes, ils ſuivent différentes méthodes, ſelon la différence des ſacrifices.

XL. Je vais parler maintenant de la Déeſſe Iſis, que les Egyptiens regardent comme la plus grande de toutes les divinités, & de la fête magnifique qu'ils célebrent en ſon honneur. Après s'être préparés à cette fête par des jeûnes & par des prieres, ils lui ſacrifient un bœuf. On le dépouille enſuite, & on en arrache les inteſtins; mais on laiſſe les entrailles & la graiſſe. On coupe les cuiſſes, la ſuperficie du haut des hanches, les épaules & le col. Cela fait, on remplit le reſte du corps de pains de pure farine, de miel, de raiſins ſecs, de figues, d'encens, de myrrhe & d'autres ſubſtances odoriférantes. Ainſi rempli, on le brûle, en répandant une grande quantité d'huile ſur le feu. Pendant (137) que la victime brûle, ils ſe frappent (138) tous, &, lorſqu'ils ont ceſſé de ſe frapper, on leur ſert les reſtes du ſacrifice.

XLI. Tous les Egyptiens immolent des bœufs & des veaux mondes; mais il leur eſt pas permis de ſacrifier (139) des geniſſes, parce qu'elles ſont conſacrées à Iſis, qu'on repréſente dans ſes ſtatues ſous la forme d'une femme avec des cornes (*a*), comme les Grecs peignent Io. Tous les Egyptiens ont beaucoup plus d'égards pour les geniſſes que pour le reſte du bétail; auſſi n'y a-t-il point d'Egyptien ni d'Egyptiene qui voulût baiſer un Grec à la bouche, ni même ſe ſervir du couteau d'un Grec, de ſa broche, de ſa marmite, ni goûter de la chair d'un bœuf monde, qui auroit été coupée avec le couteau d'un (140) Grec. Si un bœuf ou une geniſſe viennent à mourir, on leur fait des funérailles de cette maniere : on jette les geniſſes dans le fleuve; quant aux bœufs, on les enterre dans les fauxbourgs, avec l'une (141) des cornes ou les deux cornes hors de terre, pour ſervir d'indice. Lorſque le bœuf eſt pourri, & dans un temps déterminé, on voit arriver à chaque ville un bateau de l'iſle Proſopitis. Cette iſle, ſituée dans le Delta, a neuf ſchenes de tour; elle contient un grand nombre de villes; mais celle d'où partent les bateaux deſtinés à enlever les os des bœufs, ſe nomme Atarbéchis. On y voit un temple conſacré (142) à Vénus. Il ſort d'Atarbéchis beaucoup de gens qui courent de ville en ville pour déterrer les os des bœufs; ils les

(*a*) Dans le grec : *avec des cornes de geniſſe.*

emportent & les mettent tous (142*) en terre dans un même lieu. Ils enterrent de la même maniere que les bœufs le reſte du bétail qui vient à mourir : la loi l'ordonne ; car ils ne les tuent pas.

XLII. Tous ceux qui ont fondé le temple de Jupiter Thébéen, ou qui ſont du Nome de Thebes, n'immolent point de moutons, & ne ſacrifient que des chevres. En effet tous les Egyptiens n'adorent pas également les mêmes Dieux ; ils ne rendent tous le même culte qu'à Iſis, & à Oſiris, qui, ſelon eux, eſt le même que Bacchus (*a*). Tous ceux au contraire qui ont en leur poſſeſſion le temple de Mendès, ou qui ſont du Nome Mendéſien, immolent des brebis, & épargnent les chevres. Les Thébéens & tous ceux qui, par égard pour eux, s'abſtiennent des brebis, le font en vertu d'une loi dont voici le motif : Hercules, diſent-ils, vouloit abſolument (142**) voir Jupiter ; mais ce Dieu ne vouloit pas en être vu. Enfin, comme Hercules ne ceſſoit de le prier, Jupiter s'aviſa de cet artifice : il dépouilla un bélier, en coupa la tête, qu'il tint devant lui, &, s'étant revêtu de ſa toiſon, il ſe montra en cet état à Hercules. C'eſt par cette raiſon qu'en Egypte, les ſtatues de Jupiter repréſentent ce Dieu avec une tête de bélier. Cette coutume a paſſé des Egyptiens aux Ammoniens. Ceux-ci ſont en effet une colonie d'Egyptiens & d'Ethio-

(*a*) Voyez ci-deſſous, §. 144, note 474.

piens, & leur langue tient le milieu entre celle de ces deux peuples. Je crois même qu'ils s'appellent Ammoniens, parce que les Egyptiens donnent le nom d'Amun (143) à Jupiter. Les Thébéens regardent, par cette raiſon, les béliers comme ſacrés, & ils ne les immolent point, excepté le jour de la fête de Jupiter. C'eſt le ſeul jour de l'année où ils en ſacrifient un; après quoi, on le dépouille, & l'on revêt (*a*) de ſa peau la ſtatue de ce Dieu, dont on approche celle d'Hercules. Cela fait, tous ceux qui ſont autour du temple, ſe frappent (144), en déplorant la mort du bélier, & puis on le met dans une caiſſe ſacrée.

XLIII. Cet Hercules (145) eſt, à ce qu'on m'a aſſuré, un des douze Dieux; quant à l'autre Hercules, ſi connu des Grecs, je n'en ai jamais pu rien apprendre dans aucun endroit de l'Egypte. Entre autres preuves que je pourrois apporter, que les Egyptiens n'ont point emprunté des Grecs le nom d'Hercules, mais que ce ſont les Grecs qui l'ont pris d'eux, & principalement ceux d'entr'eux qui ont donné ce nom au fils d'Amphitryon, je m'arrêterai à celles-ci : le pere & la mere de cet Hercules, Amphitryon & Alcmene, étoient (146) originaires d'Egypte; bien plus, les Egyptiens diſent qu'ils ignorent juſqu'aux noms de Neptune & des Dioſ-

(*a*) Le grec ajoute : *de la même maniere;* c'eſt-à-dire, de la même maniere dont Jupiter s'en étoit revêtu lui-même.

cures, & ils n'ont jamais mis ces Dieux au nombre de leurs Divinités : or, s'ils euſſent emprunté des Grecs le nom de (147) quelque Dieu, ils (*a*) auroient bien plutôt fait mention de ceux-ci. En effet, puiſqu'ils voyageoient déjà ſur mer, & qu'il y avoit auſſi, comme je le penſe, fondé ſur (148) de bonnes raiſons, des Grecs qui pratiquoient cet élément, ils auroient plutôt connu les noms de ces Dieux que celui d'Hercules.

Hercules eſt un Dieu très-ancien chez les Egyptiens; &, comme ils le diſent eux-mêmes, il eſt du nombre de ces douze Dieux qui ſont nés des huit Dieux, dix-ſept mille ans avant le regne d'Amaſis.

XLIV. Comme je ſouhaitois trouver quelqu'un qui pût m'inſtruire à cet égard, je fis voile vers Tyr en Phénicie, où j'avois appris qu'il y avoit un temple d'Hercules en grande vénération. Ce temple étoit décoré d'une infinité d'offrandes, &, entr'autres riches ornemens, on y voyoit deux colonnes, dont l'une étoit d'or pur & affiné, & l'autre (149) d'émeraude qui jettoit, la nuit, un grand éclat. Un jour, que je m'entretenois avec les Prêtres de ce Dieu, je leur demandai combien il y avoit de temps que ce temple étoit bâti; mais je ne les trouvai pas plus d'accord avec les Grecs que

(*a*) Il y a dans le grec : *ils auroient du moins, ou même bien plutôt fait mention*, &c.

les Egyptiens. Ils me dirent, en effet, qu'il avoit été bâti en même temps que la Ville, & qu'il y avoit deux (150) mille trois cents ans qu'elle étoit habitée. Je vis auſſi à Tyr un autre temple d'Hercules; cet Hercules étoit ſurnommé Thaſien. Je fis même un voyage à Thaſos, où je trouvai un temple de ce Dieu, qui avoit été conſtruit par ces Phéniciens, leſquels, courant les mers pour chercher Europe, fonderent une Colonie dans cette iſle, cinq (151) générations avant qu'Hercules, fils d'Amphitryon, naquît en Grece.

Ces recherches prouvent clairement qu'Hercules eſt un Dieu ancien : auſſi les Grecs qui ont élevé deux temples à Hercules, me paroiſſent avoir agi très-ſagement. Ils offrent à l'un, qu'ils ont ſurnommé Olympien, des ſacrifices, comme à un Immortel, & font à l'autre des offrandes (152) funebres, comme à un Héros.

XLV. Les Grecs tiennent auſſi beaucoup d'autres propos inconſidérés, & l'on peut mettre de ce nombre la fable ridicule qu'ils débitent au ſujet de ce Héros. Hercules, diſent-ils, étant arrivé en Egypte, les Egyptiens lui mirent une couronne ſur la tête, & le conduiſirent en grande pompe, comme s'ils euſſent voulu l'immoler à Jupiter. Il reſta quelque temps tranquille; mais, lorſqu'on vint aux cérémonies (153) préparatoires, il ramaſſa ſes forces, & les tua tous. Les Grecs font voir, à ce qu'il me ſemble, par ces propos, qu'ils n'ont pas la plus

légere connoiſſance du caractere des Egyptiens & de leurs loix. Quelle vraiſemblance y a-t-il en effet que des peuples, à qui il n'eſt pas même permis de ſacrifier aucun animal, excepté des (154) cochons, des bœufs & des veaux, pourvu qu'ils ſoient mondes, & des oies; quelle apparence, dis-je, qu'ils vouluſſent (155) immoler des hommes? D'ailleurs eſt-il dans la nature qu'Hercules, qui n'étoit encore qu'un homme, comme ils le diſent eux-mêmes, eût pu tuer, lui ſeul, tant de milliers d'hommes? Quoi qu'il en ſoit, je prie les (*a*) Dieux & les Héros de prendre en bonne part ce que j'ai dit ſur ce ſujet.

XLVI. Les Mendéſiens, dont j'ai parlé plus haut (*b*) ne ſacrifient ni chevres ni boucs. En voici les raiſons : ils mettent Pan au nombre des huit Dieux, & ils prétendent que ces huit Dieux exiſtoient avant les douze Dieux. Or, les Peintres & les Sculpteurs repréſentent le Dieu Pan, comme le font les Grecs, avec une tête de chevre & des jambes de bouc : ce n'eſt pas qu'ils s'imaginent qu'il ait une pareille figure; ils le croient ſemblable au reſte des Dieux; mais je me ferois une ſorte de ſcrupule (156) de dire pourquoi ils le repréſentent ainſi. Les Mendéſiens ont beaucoup de vénération

(*a*) Voyez la fin du §. 3.

(*b*) §. 42. Il y a dans le grec : *ceux des Egyptiens dont j'ai parlé, ne ſacrifient....*

pour les boucs & les chevres, & encore plus pour (157) ceux-là que pour celles-ci; & c'eſt à cauſe de ces (157*) animaux, qu'ils honorent ceux qui en prennent ſoin. Ils ont ſur-tout en grande vénération (158) un bouc, qu'ils conſiderent plus que tous les autres; quand il vient à mourir, tout le Nome Mendéſien eſt en deuil.

Le bouc & le Dieu Pan s'appellent (159) Mendès en Egyptien. Il arriva, pendant que j'étois en Egypte, une choſe étonnante dans le Nome Mendéſien : un bouc eut publiquement commerce avec une femme, & cette aventure parvint à la connoiſſance de tout le monde.

XLVII. Les Egyptiens regardent le pourceau comme (160) un animal immonde. Si quelqu'un en touche un, ne fût-ce qu'en paſſant, auſſi-tôt il va ſe plonger dans la riviere avec ſes habits: auſſi ceux qui gardent les pourceaux, quoique Egyptiens de naiſſance, ſont-ils les ſeuls qui ne puiſſent entrer dans aucun temple d'Egypte. Perſonne (161) ne veut leur donner ſes filles en mariage, ni épouſer les leurs; ils ſe marient entr'eux.

Il n'eſt pas permis aux Egyptiens d'immoler (162) des pourceaux à d'autres Dieux qu'à la Lune & à Bacchus, à qui ils en ſacrifient dans le même temps, je veux dire, dans la même pleine Lune : ils en mangent alors. Mais pourquoi les Egyptiens ont-ils les pourceaux en horreur les autres jours de fêtes,

& en immolent-ils dans celles-ci? Ils en apportent une raiſon, que je tairai par (*a*) ſcrupule, quoique je ne l'ignore point.

Voici comment ils ſacrifient les pourceaux à la Lune: quand la victime eſt égorgée, on met enſemble l'extrêmité de la queue, la rate & l'épiploon, qu'on couvre de toute la graiſſe qui eſt dans le ventre de l'animal, & on les brûle; le reſte de la victime ſe mange le jour de la pleine Lune, qui eſt celui où ils ont offert le ſacrifice; tout autre jour, ils ne voudroient pas en goûter. Les pauvres, qui ont à peine de quoi ſubſiſter, font avec (163) de la pâte des figures de pourceaux, &, les ayant fait cuire, ils les offrent en ſacrifice.

XLVIII. Le jour de la fête de Bacchus, chacun immole un pourceau devant ſa porte, à l'heure du repas: on le donne enſuite à emporter à celui (164) qui l'a vendu. Les Egyptiens célebrent le reſte de la fête (165) de Bacchus, excepté le ſacrifice (*b*) des porcs, à-peu-près de la même maniere que les Grecs (166); mais au lieu de Phalles, ils ont inventé des figures d'environ une coudée de haut, qu'on fait mouvoir par le moyen d'une (*c*) corde.

(*a*) Dans le grec: *il n'eſt point convenable de la rapporter.* C'eſt toujours un motif de religion qui l'engage à ſupprimer ces ſortes de choſes.

(*b*) J'ai ſuivi l'explication que propoſe M. Weſſeling dans ſa note.

(*c*) Dans le grec: *d'un nerf.*

Les femmes portent dans les bourgs & les villages ces figures, dont le membre viril n'eſt gueres moins grand que le reſte du corps, & qu'elles font remuer. Un Joueur de flûte marche à la tête ; elles le ſuivent, en chantant les louanges de Bacchus. Mais pourquoi ces figures ont-elles le membre viril d'une grandeur ſi peu proportionnée, & pourquoi ne remuent-elles que cette partie ? On en donne une raiſon ſainte ; mais (167) je ne dois pas la rapporter.

XLIX. Il me ſemble que (168) Mélampus, fils d'Amythaon, avoit dès-lors même une grande connoiſſance de cette cérémonie ſacrée. C'eſt lui, en effet, qui a inſtruit les Grecs du nom de Bacchus, des cérémonies (169) de ſon culte, & qui a introduit parmi eux la proceſſion du Phalle. Il eſt vrai qu'il ne leur a pas découvert le fond de ces myſteres ; mais les ſages, qui ſont venus après lui, en ont donné une plus ample explication.

C'eſt donc Mélampus qui a inſtitué la proceſſion du Phalle que l'on porte en l'honneur de Bacchus, & c'eſt lui qui a inſtruit les Grecs des cérémonies qu'ils pratiquent encore aujourd'hui.

Mélampus eſt, à mon avis, un ſage qui s'eſt rendu habile dans l'art de la divination. Inſtruit (170) par les Egyptiens d'un grand nombre de cérémonies, &, entr'autres, de ce qui concerne le culte de Bacchus, ce fut lui qui les introduiſit dans la Grece, avec quelques légers changemens. Je n'attribuerai point en effet au haſard la conformité que l'on

remarque dans les cérémonies du culte de Bacchus en Egypte & en Grece ; car, ſi elle n'avoit pas d'autre cauſe, ces cérémonies (171) ne ſe trouveroient pas ſi éloignées des mœurs & des uſages des Grecs, & d'ailleurs elles n'auroient pas été nouvellement introduites. Je ne dirai pas non plus que les Egyptiens aient emprunté des Grecs ces cérémonies ou quelqu'autre rite : il me ſemble bien plutôt que Mélampus apprit ce qui concerne le culte de Bacchus par le commerce (*a*) qu'il eut avec (172) Cadmus, de Tyr, & avec les Tyriens de ſa ſuite, qui vinrent de Phénicie dans cette partie de la Grece qu'on appelle aujourd'hui (173) Béotie.

L. Preſque tous les noms des Dieux ſont venus d'Egypte en Grece. Il eſt très-certain qu'ils nous viennent des Barbares : je m'en ſuis convaincu par mes recherches. Je crois donc que nous les tenons principalement des Egyptiens. En effet, ſi vous exceptez (174) Neptune, les Dioſcures, comme je l'ai dit (*b*) ci-deſſus, (175) Junon, Veſta, Thémis, les Graces & les Néréides, les noms de tous les autres Dieux ont toujours été connus en Egypte. Je ne fais, à cet égard, que répéter ce

(*a*) Le texte d'Hérodote a été altéré par les Copiſtes. Il faut lire : *par le commerce qu'il eut avec les deſcendans de Cadmus, de Tyr, & avec ceux des Tyriens de ſa ſuite.* Voyez mon Eſſai de Chronologie, chapitre VI, §. 2.

(*b*) §. 43.

que les Egyptiens diſent eux-mêmes. Quant aux Dieux qu'ils aſſurent ne pas connoître, je penſe que leurs noms viennent des Pélaſges : j'en excepte Neptune, dont ils ont appris le nom des Libyens; car, dans les premiers temps, le nom de Neptune n'étoit connu que des Libyens, qui ont toujours pour ce Dieu une grande vénération. Pour ce qui regarde les Héros, les Egyptiens ne leur rendent aucun honneur (176) funebre.

LI. Les Grecs tiennent donc des Egyptiens ces rites (177) uſités parmi eux, ainſi que pluſieurs autres dont je parlerai dans la ſuite : mais ce n'eſt point d'après ces peuples, qu'ils donnent aux ſtatues de Mercure une (178) attitude indécente. Les Athéniens ont pris les premiers cet uſage des Pélaſges: le reſte de la Grece a ſuivi leur exemple. Les Pélaſges demeuroient en effet dans le même (179) canton que les Athéniens, qui, dès ce temps-là, étoient au nombre des Grecs, & c'eſt pour cela qu'ils commencerent alors à être réputés Grecs eux-mêmes. Quiconque eſt initié dans les myſteres des (180) Cabires, que célebrent les Samothraces (181), comprend ce que je dis; car ces Pélaſges qui vinrent demeurer avec les Athéniens, habitoient auparavant la Samothrace, & c'eſt d'eux que les peuples de cette iſle ont pris leurs myſteres. Les Athéniens ſont donc les premiers d'entre les Grecs, qui aient appris des Pélaſges à faire des ſtatues de Mercure dans l'état que nous venons de repréſenter. Les

Pélaſges en donnent une (182) raiſon ſacrée, que l'on (183) trouve expliquée dans les myſteres de Samothrace.

LII. Les Pélaſges ſacrifioient autrefois aux Dieux toutes les choſes qu'on (184) peut leur offrir, comme je l'ai appris à Dodone, & ils leur adreſſoient des prieres; mais ils ne donnoient alors ni nom, ni ſurnom à aucun d'entr'eux, car ils ne les avoient jamais entendu nommer. Ils les appelloient Dieux en général, à cauſe de (185) l'ordre des différentes parties qui conſtituent l'univers, & de la maniere dont ils l'ont orné. Ils ne parvinrent (186) enſuite à connoître que fort tard les noms des Dieux, lorſqu'on les eut apportés d'Egypte; mais ils ne ſurent celui de Bacchus que long-temps après avoir appris ceux des autres Dieux. Quelque temps après, ils allerent conſulter ſur ces noms l'Oracle de Dodone. On regarde cet Oracle comme le plus ancien de la Grece, & il étoit alors le ſeul qu'il y eût dans le pays. Les Pélaſges ayant donc demandé à l'Oracle de Dodone s'ils pouvoient recevoir ces noms qui leur venoient des Barbares, il leur répondit qu'ils le pouvoient (*a*). Depuis ce temps-là, ils en ont fait uſage dans leurs ſacrifices; &, dans la ſuite, les Grecs ont pris des Pélaſges ces mêmes noms.

LIII. Ils ont long-temps ignoré l'origine de chaque Dieu, leur forme, leur nature, & s'ils

(*a*) Dans le grec : *qu'ils pouvoient s'en ſervir.*

avoient tous exiſté de tout temps : ce n'eſt, pour ainſi dire, que d'hier qu'on le ſait. Je penſe en effet qu'Homere & Héſiode ne vivoient que quatre cents ans (187) avant moi. Or, ce ſont eux qui, les premiers, ont (188) décrits en vers la théogonie, qui ont parlé des ſurnoms des Dieux, de leur culte, de leurs fonctions, & qui ont tracé leurs figures : les autres Poëtes, qu'on dit les avoir précédés, ne ſont venus, du moins à mon avis, qu'après eux. Ce qui regarde (*a*) les noms & l'origine des Dieux, je le tiens des Prêtreſſes de Dodone ; mais, à l'égard d'Héſiode & d'Homere, c'eſt mon ſentiment particulier.

LIV. Quant aux deux Oracles, dont l'un eſt en Grece, & l'autre en Libye, je vais rapporter ce qu'en diſent les Egyptiens. Les Prêtres de Jupiter Thébéen me raconterent que des Phéniciens avoient enlevé à Thebes deux (189) femmes conſacrées au ſervice de ce Dieu ; qu'ils avoient ouï dire qu'elles furent vendues pour être tranſportées (190), l'une en Libye, l'autre en Grece, & qu'elles furent les premieres qui établirent des Oracles parmi les peuples de ces deux pays. Je leur demandai comment ils avoient acquis ces connoiſſances poſitives : ils me répondirent qu'ils avoient long-temps cherché ces femmes, ſans

(*a*) Dans le texte : *les Prêtreſſes de Dodone m'ont dit les premieres choſes ; les dernieres, celles qui regardent Homere & Héſiode, c'eſt moi qui les dis.*

pouvoir les trouver, mais que, depuis, ils en avoient appris ce qu'ils venoient de me raconter.

LV. Les Prêtreſſes (191) des Dodonéens rapportent qu'il s'envola de Thebes en Egypte deux colombes noires; que l'une alla en Libye, & l'autre chez eux; que celle-ci s'étant perchée ſur un (191*) chêne, articula, d'une voix humaine, que les Deſtins vouloient qu'on établît en cet endroit un Oracle de Jupiter; que les Dodonéens, regardant cela comme un ordre des Dieux, l'exécuterent enſuite. Ils racontent auſſi que la colombe qui s'envola en Libye, commanda aux Libyens d'établir l'Oracle d'Ammon, qui eſt auſſi un Oracle de Jupiter. Voilà ce que me dirent les Prêtreſſes des Dodonéens, dont la plus âgée s'appelloit (191*) Preuménia; celle d'après, Timarété, & la plus jeune, Nicandra. Leur récit étoit confirmé par le témoignage du reſte des Dodonéens, Miniſtres du temple.

LVI. Mais voici mon ſentiment à cet égard: s'il eſt vrai que des Phéniciens aient enlevé ces deux femmes conſacrées aux Dieux, & qu'ils les aient vendues, l'une, pour être menée en Libye, l'autre, pour être tranſportée en Grece, je penſe que celle-ci fut vendue afin d'être conduite dans le pays des Theſprotiens, qui fait partie de la Grece actuelle, & qu'on appelloit alors (192) Pélaſgie; que, pendant ſon eſclavage, elle éleva ſous un chêne une chapelle à Jupiter; car il étoit naturel que celle qui, dans Thebes, avoit deſſervi les autels de ce Dieu,

Dieu, lui donnât, dans le lieu où on l'avoit transportée, des marques de ſon ſouvenir, & qu'enſuite elle inſtituât un Oracle, & qu'ayant appris la langue grecque, elle dit que ſa ſœur avoit été vendue par les mêmes Phéniciens, pour être (193) conduite en Libye.

LVII. Les Dodonéens donnerent, à ce qu'il me ſemble, le nom de colombes (194) à ces femmes, parce qu'étant étrangeres, elles parloient un langage qui leur paroiſſoit reſſembler à la voix de ces oiſeaux. Mais, quelque temps après, quand cette femme commença à ſe faire entendre, ils dirent que la colombe avoit parlé; car, tant qu'elle s'exprima dans une langue étrangere, elle leur parut rendre des ſons ſemblables à ceux des oiſeaux. Comment, en effet, pourroit-il ſe faire qu'une colombe rendît des ſons articulés? Et, lorſqu'ils ajoutent que cette colombe étoit noire, ils nous donnent à entendre que cette femme étoit Egyptiene.

LVIII. L'Oracle de Thebes en Egypte, & celui de Dodone ont entr'eux beaucoup de reſſemblance. L'art de prédire l'avenir, tel qu'il ſe pratique (195) dans les temples, nous vient auſſi d'Egypte; du moins eſt-il certain que les Egyptiens ſont les premiers de tous les hommes, qui aient établi des (196) fêtes ou aſſemblées publiques, des proceſſions, & la maniere d'approcher (197) de la Divinité, & de s'entretenir avec elle: auſſi les Grecs ont-ils emprunté ces coutumes des Egyptiens. Une preuve

de ce que j'avance, c'eſt qu'elles ſont (198) en uſage depuis long-temps en Egypte, & qu'elles n'ont été établies que depuis peu chez les Grecs.

LIX. Les Egyptiens célebrent tous les ans un grand nombre de fêtes, & ne ſe contentent pas d'une ſeule. La principale, & celle qu'ils obſervent avec le plus de zele, ſe fait dans la ville de Bubaſtis, en l'honneur de Diane; la ſeconde, dans la ville de (199) Buſiris, en l'honneur d'Iſis. Il y a dans cette ville, qui eſt ſituée au milieu du Delta, un très-grand (200) temple conſacré à cette Déeſſe. On la nomme en grec Déméter (*a*) La fête de Minerve eſt la troiſieme; elle ſe fait à (201) Saïs. On célebre la quatrieme à Héliopolis, en l'honneur du Soleil; la cinquieme à Buto, en celui de Latone; la ſixieme enfin à Paprémis, en celui de Mars.

LX. Voici (201*) ce qui s'obſerve en allant à Bubaſtis: on s'y rend par eau, hommes & femmes mêlés & confondus enſemble; &, dans chaque bateau, il y a un grand nombre de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe. Tant que dure la navigation, quelques femmes jouent des caſtagnettes, & quelques hommes de la flûte; le reſte, tant hommes que femmes, chante & bat des mains. Lorſqu'on paſſe près d'une ville, on fait approcher le bateau du rivage. Parmi les femmes, les unes continuent à chanter & à jouer des caſtagnettes; d'autres crient de toutes leurs forces,

(*a*) Terre-Mere, Cérès.

& diſent des injures à celles de la ville; celles-ci ſe mettent à danſer, & celles-là, ſe tenant debout, retrouſſent (202) indécemment leurs robes. La même choſe s'obſerve à chaque ville qu'on rencontre le long du fleuve. Quand on eſt arrivé à Bubaſtis, on célebre la fête de Diane, en immolant un grand nombre de victimes; & l'on fait à cette fête une plus grande conſommation de vin (203) que dans tout le reſte de l'année, car il s'y rend, au rapport des habitans, ſept cent mille (204) perſonnes, tant hommes que femmes, ſans compter les enfans.

LXI. J'ai déjà dit (*a*) comment on célébroit à Buſiris la fête d'Iſis. On y voit une multitude prodigieuſe de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui ſe (205) frappent & ſe lamentent toutes après le ſacrifice; mais il ne m'eſt pas permis de dire en l'honneur de (206) qui ils ſe frappent. Tous les Cariens qui ſe trouvent en Egypte, ſe diſtinguent d'autant plus dans cette cérémonie, qu'ils ſe découpent le front avec leurs épées; & par-là il eſt aiſé de juger qu'ils ſont étrangers, & non pas Egyptiens.

LXII. Quand on s'eſt aſſemblé à Saïs pour y ſacrifier pendant une certaine nuit, tout le monde allume en plein air des lampes autour de ſa maiſon: ce ſont de petits vaſes pleins de ſel & (207) d'huile, avec une mêche qui nage deſſus, & qui brûle toute

(*a*) Ci-deſſus, §. 40.

la nuit. Cette fête s'appelle la fête (208) des lampes ardentes. Les Egyptiens, qui ne peuvent s'y trouver, ayant obſervé la nuit du ſacrifice, allument tous des lampes : ainſi ce n'eſt pas ſeulement à Saïs qu'on en allume, mais par toute l'Egypte. On apporte une raiſon ſainte des illuminations qui ſe font pendant cette nuit, & des honneurs qu'on lui rend.

LXIII. Ceux qui vont à Héliopolis & à (209) Buto, ſe contentent d'offrir des ſacrifices. A Paprémis, on obſerve les mêmes cérémonies, & on fait les mêmes ſacrifices que dans les autres villes; mais, lorſque le ſoleil commence à baiſſer, quelques Prêtres, en petit nombre, ſe donnent beaucoup de mouvement autour de la ſtatue (*a*) de Mars, tandis que d'autres, en plus grand nombre, armés de bâtons, ſe tiennent debout à l'entrée (*b*) du temple. On voit vis-à-vis de ceux-ci plus de mille hommes confuſément raſſemblés, tenant chacun un bâton à la main, qui viennent pour accomplir leurs vœux. La ſtatue eſt dans une petite chapelle de bois doré. La veille de la fête, on la tranſporte dans une autre chapelle. Les Prêtres qui ſont reſtés en petit nombre autour de la ſtatue, placent cette chapelle, avec le ſimulacre du Dieu, ſur un char

(*a*) Le texte ne dit pas de quel Dieu c'eſt la ſtatue; mais la ſuite fait voir que c'eſt celle de Mars.

(*b*) C'eſt le veſtibule du temple. Il le nomme plus bas, ἐν τοῖσι προπυλαίοισι.

à quatre roues, & ſe mettent à le tirer. Ceux qui ſont dans le veſtibule, les empêchent d'entrer dans le temple; mais ceux qui ſont vis-à-vis, occupés à accomplir leurs vœux, venant au ſecours du Dieu, frappent les gardes de la porte, & ſe défendent contr'eux. Alors commence un rude combat à coups de bâtons : bien des têtes en ſont briſées, & je ne doute pas que pluſieurs perſonnes ne meurent de leurs bleſſures, quoique les Egyptiens n'en conviennent pas.

LXIV. Les naturels du pays racontent qu'ils ont inſtitué cette fête par le motif ſuivant : la mere de Mars demeuroit dans ce temple. Celui-ci, qui avoit été élevé (209*) loin d'elle, ſe trouvant en âge viril, vint dans l'intention de lui parler (210). Les ſerviteurs de ſa mere, qui ne l'avoient point vu juſqu'alors, bien loin de lui permettre d'entrer, le chaſſerent avec violence; mais, étant revenu avec du ſecours qu'il alla chercher dans une autre ville, il maltraita les ſerviteurs de la Déeſſe, & s'ouvrit un paſſage juſqu'à ſon appartement : c'eſt pourquoi on a inſtitué ce combat en l'honneur de Mars, & le jour de ſa fête.

Les Egyptiens ſont auſſi les premiers qui, par un principe de religion, aient défendu d'avoir commerce avec les femmes dans les lieux ſacrés, ou même d'y entrer, après les avoir connues, ſans s'être auparavant lavés. Preſque tous les autres peuples, ſi l'on excepte les Egyptiens & les Grecs,

ont commerce avec les femmes dans (211) les lieux ſacrés, ou bien, lorſqu'ils ſe levent d'auprès d'elles, ils y entrent ſans s'être lavés. Ils s'imaginent qu'il en eſt des hommes comme de tous les autres animaux. On voit, diſent-ils, les bêtes & les différentes eſpeces d'oiſeaux s'accoupler dans les temples & les autres lieux conſacrés aux Dieux; ſi donc cette action étoit déſagréable à la Divinité, les bêtes mêmes ne l'y commettroient pas. Voilà les raiſons dont les autres peuples cherchent à s'autoriſer; mais je ne puis les approuver.

LXV. Entr'autres pratiques religieuſes, les Egyptiens obſervent ſcrupuleuſement celles-ci. Quoique leur pays touche à la Libye, on y voit cependant peu d'animaux; & ceux qu'on y rencontre, ſauvages ou domeſtiques, on les regarde comme ſacrés. Si je voulois dire pourquoi ils les ont conſacrés, je m'engagerois dans un diſcours ſur la religion & les choſes divines: or, j'évite (211*) ſur-tout d'en parler; & le peu que j'en ai dit juſqu'ici, je ne l'ai fait que parce que je m'y ſuis trouvé forcé. La loi leur ordonne de nourrir les bêtes; &, parmi eux, il y a un certain nombre de perſonnes, tant hommes que femmes, deſtiné à prendre ſoin de chaque eſpece en particulier: c'eſt un emploi (212) honorable; le fils y ſuccede à ſon pere. Ceux qui demeurent dans les villes, s'acquittent des (213) vœux qu'ils leur ont fait. Voici de quelle maniere: lorſqu'ils adreſſent leurs prieres au Dieu auquel chaque animal

eſt conſacré, & qu'ils raſent la tête de leurs enfans, ou toute entiere, ou à moitié, ou ſeulement le tiers, ils mettent ces cheveux dans un des baſſins d'une balance, & de l'argent dans l'autre. Quand l'argent a fait pancher la balance, ils (214) le donnent à la femme qui prend ſoin de ces animaux : elle en achete des poiſſons qu'elle coupe par morceaux, & dont elle les nourrit. Si l'on tue quelqu'un de ces animaux de deſſein prémédité, on eſt puni de mort ; ſi on l'a fait involontairement, on paye l'amende qu'il plaît aux Prêtres d'impoſer ; mais, ſi l'on tue, même ſans le vouloir, un Ibis (215) ou un Epervier, on ne peut éviter le dernier ſupplice.

LXVI. Quoique le nombre des animaux qui vivent parmi les hommes, ſoit très-grand, il y en auroit encore plus, s'il n'arrivoit des accidens aux chats. Lorſque les chattes ont mis bas, elles ne vont plus trouver les mâles. Ceux-ci cherchent leur compagnie ; mais, ne pouvant y réuſſir, ils ont recours à la ruſe. Ils enlevent adroitement aux meres leurs petits, & les tuent ſans les manger. Les chattes les ayant perdus, comme elles déſirent en avoir d'autres, parce que cet animal aime beaucoup ſes petits, elles vont chercher les mâles. Lorſqu'il ſurvient un incendie, il arrive à ces animaux quelque choſe qui tient du (216) prodige. Les Egyptiens, rangés par intervalles, négligent de l'éteindre, pour veiller à la ſûreté de ces animaux ; mais les chats,

ſe gliſſant entre les hommes, ou ſautant par-deſſus, ſe jettent dans les flammes. Lorſque cela arrive, les Egyptiens en témoignent une grande douleur. Si, dans quelque maiſon, il meurt un chat de (217) mort naturelle, quiconque l'habite, ſe raſe les ſourcils ſeulement; mais, quand il meurt un chien, on ſe raſe la (218) tête & le corps entier.

LXVII. On porte dans des maiſons ſacrées les chats qui viennent à mourir; &, après qu'on les a (219) embaumés, on les enterre à Bubaſtis. A l'égard des (*a*) chiens, chacun leur donne la ſépulture dans ſa ville, & les arrange dans des caiſſes ſacrées. On rend les mêmes honneurs aux (220) Ichneumons. On tranſporte à Buto les Muſaraignes & les Eperviers, & les Ibis à (221) Hermopolis; mais les Ours (222), qui ſont rares en Egypte, & les Loups (223), qui n'y ſont gueres plus grands que des Renards, on les enterre dans le lieu même où on les trouve morts.

LXVIII. Paſſons (*b*) au Crocodile & à ſes qualités naturelles. Il ne mange point pendant les (224) quatre mois les plus rudes de l'hiver. Quoiqu'il ait quatre pieds, il eſt néanmoins amphibie. Il pond ſes œufs ſur terre, & les y fait éclorre; il

(*a*) Il y a dans le texte, *les chiennes*. Les Grecs ſont dans l'uſage de mettre au féminin les noms de la plupart des animaux, ſans aucun égard au ſexe.

(*b*) Dans le grec : *la nature du Crocodile eſt telle.*

paſſe dans des lieux ſecs la plus grande partie du jour, & la nuit entiere dans le fleuve; car l'eau (225) en eſt plus chaude que l'air & la roſée. De tous les animaux que nous connoiſſons, il n'y en a point qui devienne ſi grand, après avoir été ſi petit. Ses œufs ne ſont guere plus gros que ceux des oies, & l'animal qui en ſort, eſt proportionné à l'œuf; mais inſenſiblement il croît, & parvient à (226) dix-ſept coudées, & même davantage. Il a les yeux de cochon, les dents (227) ſaillantes, & d'une grandeur proportionnée à celle du corps. C'eſt le ſeul animal qui n'ait point de (228) langue; il ne remue point la mâchoire inférieure, & c'eſt le ſeul auſſi qui approche la mâchoire ſupérieure de l'inférieure. Il a les griffes très-fortes; & ſa peau eſt tellement couverte d'écailles ſur le dos, qu'elle eſt (229) impénétrable. Le Crocodile ne voit point dans l'eau; mais, à l'air, il a la vue (230) très-perçante. Comme il vit dans l'eau, il a le dedans de la gueule plein de ſangſues. Toutes les bêtes, tous les oiſeaux le fuient: il n'eſt en paix qu'avec le (231) Trochilus, à cauſe des ſervices qu'il en reçoit. Lorſque le Crocodile ſe repoſe ſur terre au ſortir de l'eau, il a coutume de ſe tourner preſque toujours vers le côté d'où ſouffle le (*a*) Zéphyre, & de tenir la gueule ouverte: le Trochilus, entrant alors dans ſa gueule, y mange les ſangſues; &

(*a*) Le vent d'Oueſt.

le Crocodile prend tant de plaiſir à ſe ſentir ſoulagé, qu'il ne lui fait point de (232) mal.

LXIX. Une partie des Egyptiens regardent les Crocodiles comme des animaux ſacrés; mais d'autres les traitent (233) en ennemis. Ceux qui habitent aux environs de Thebes & du lac Mœris, ont pour eux beaucoup de vénération. Les uns & les autres en choiſiſſent un qu'ils élevent & qu'ils (234) inſtruiſent à ſe laiſſer toucher avec la main. On lui met des pendans d'oreille (235) d'or ou de pierre factice (236), & on lui attache aux pieds de devant de petites chaînes ou bracelets. On le nourrit avec la chair (237) des victimes, & on lui donne d'autres alimens preſcrits. Tant qu'il vit, on en prend le plus grand ſoin; quand il eſt mort, on l'embaume, & on le place dans une caiſſe ſacrée. Ceux d'Eléphantine & des environs ne regardent point les Crocodiles comme ſacrés, & même ils ne ſe font aucun ſcrupule d'en manger. Ces animaux s'appellent (238) Champſes. Les Ioniens leur ont donné le nom de Crocodiles, parce qu'ils leur ont trouvé de la reſſemblance avec (*a*) ces Crocodiles ou Lézards que chez eux on rencontre dans les haies.

LXX. Il y a différentes manieres de les prendre. Je ne parlerai que de celle qui paroît mériter le plus d'être rapportée. On attache un morceau (239) de porc

(*a*) Dans le grec : *avec les Crocodiles qui naiſſent chez eux dans les haies.*

à un hameçon, qu'on laiſſe aller au milieu du fleuve, afin d'amorcer le Crocodile. On ſe place ſur le bord de la riviere, & l'on prend un cochon de lait en vie, qu'on bat pour le faire crier. Le Crocodile s'approche du côté où il entend ces cris, &, rencontrant en ſon chemin le morceau de porc, il l'avale : le pêcheur (*a*) le tire à lui, & la premiere choſe qu'il fait après l'avoir mis à terre, c'eſt de lui couvrir les yeux de boue. Par ce moyen, il en vient facilement à bout; autrement il auroit (240) beaucoup de peine.

LXXI. Les Hippopotames qu'on trouve dans le Nome Paprémites, ſont ſacrés; mais, dans le reſte de l'Egypte, on n'a pas pour eux les mêmes égards. Voici quelle en eſt la nature & la forme : cet animal eſt quadrupede; il a les pieds fourchus, la corne du pied comme le bœuf, le muſeau plat & retrouſſé, les dents ſaillantes, la criniere, la queue (241) & le henniſſement du cheval; il eſt de la grandeur des plus gros bœufs; ſon cuir eſt ſi épais & ſi dur, que, lorſqu'il eſt ſec, on en fait (242) des javelots.

LXXII. Le Nil produit auſſi des Loutres. Les Egyptiens les regardent comme ſacrées : ils ont la même opinion du poiſſon qu'on appelle (243) Lépidote, & de (244) l'Anguille. Ces poiſſons ſont

(*a*) Dans le grec : *le chaſſeur*.

consacrés au Nil. Parmi les oiseaux, le (245) Cravan est sacré.

LXXIII. On range aussi dans la même classe un autre oiseau qu'on appelle Phœnix. Je ne l'ai vu qu'en peinture : on le voit rarement ; &, si l'on en croit les Héliopolitains, il ne se montre dans leur pays que tous les cinq cents ans, lorsque son pere vient à mourir. S'il ressemble (246) à son portrait, ses aîles sont en partie dorées, & en partie rouges, & il est entiérement conforme à l'Aigle, quant à la figure (*a*) & à la grandeur. On en rapporte une particularité qui me paroît incroyable. Il part, disent les Egyptiens, de l'Arabie, se rend au temple du Soleil avec le corps de son pere, qu'il porte enveloppé dans de la myrrhe, & lui donne la sépulture dans ce temple. (*b*) Voici de quelle maniere : il fait avec de la myrrhe une masse, en forme d'œuf, du poids qu'il se croit capable de porter, la souleve, & essaye si elle n'est pas trop pesante ; ensuite (*c*) il creuse cet œuf, y introduit son pere, puis il bouche l'ouverture avec de la (247) myrrhe : cet œuf est alors de même poids que lorsque la masse étoit entiere. Lorsqu'il l'a, dis-je, refermé, il le porte en Egypte dans le temple du Soleil.

LXXIV. On voit dans les environs de Thebes

(*a*) Le grec ajoute : *Quant à la description détaillée.*
(*b*) Dans le grec : *ils disent qu'il le porte ainsi.*
(*c*) Dans le grec : *lorsqu'il a cessé ces essais.*

une eſpece de (248) ſerpens ſacrés qui ne fait jamais de mal aux hommes : ces ſerpens ſont fort petits, & portent deux cornes au haut de la tête. Quand ils meurent, on les enterre dans le temple de Jupiter, auquel, dit-on, ils ſont conſacrés.

LXXV. Il y a dans l'Arabie, aſſez près de la ville de Buto, un lieu où je me rendis pour m'informer des (249) ſerpens aîlés. Je vis à mon arrivée une quantité prodigieuſe d'os & d'épines du dos de ces ſerpens. Il y en avoit des tas épars de tous les côtés, de grands, de moyens & de petits. Le lieu où ſont ces os (250) amoncelés, ſe trouve à l'endroit où une gorge reſſerrée entre des montagnes, débouche dans une vaſte plaine qui touche à celle de l'Egypte. On dit que ces ſerpens aîlés volent (251) d'Arabie en Egypte dès le commencement du printemps, mais que les Ibis, allant à leur rencontre, à l'endroit où ce défilé aboutit à la plaine, les empêchent de paſſer, & les tuent. Les Arabes aſſurent que c'eſt en reconnoiſſance de ce ſervice, que les Egyptiens ont une grande vénération pour l'Ibis ; & les Egyptiens conviennent eux-mêmes que c'eſt la raiſon pour laquelle ils honorent (252) ces oiſeaux.

LXXVI. Il y a deux eſpeces d'Ibis : ceux de la premiere eſpece ſont de la grandeur du (252*) Crex ; leur plumage eſt extrêmement noir ; ils ont les cuiſſes comme celles des Grues, & le bec recourbé ; ils combattent contre les ſerpens. Ceux de la ſeconde

eſpece ſont plus communs, & l'on en (253) rencontre ſouvent : ils ont une partie de la tête & toute la gorge dénuées (254) de plumes ; leur plumage eſt blanc, excepté celui de la tête, du col & de l'extrêmité des aîles & de la queue, qui eſt très-noir ; quant aux cuiſſes & au bec, ils les ont de même que l'autre eſpece. Le Serpent volant reſſemble, pour la figure, aux Serpens aquatiques ; ſes aîles ne ſont point garnies de plumes ; elles ſont entiérement ſemblables à celles de la Chauve-ſouris. En voilà aſſez ſur les animaux ſacrés.

LXXVII. Parmi les Egyptiens que j'ai connus, ceux qui habitent aux environs de cette partie de l'Egypte où l'on ſeme des grains, ſont ſans contredit les plus habiles, & ceux qui, de tous les hommes, cultivent (255) le plus leur mémoire. Voici quel eſt leur régime : ils ſe purgent tous les mois pendant trois jours conſécutifs, & ils ont grand ſoin d'entretenir & de conſerver leur ſanté par des vomitifs & des lavemens, perſuadés que toutes nos maladies viennent des alimens que nous prenons : d'ailleurs, après les Libyens, il n'y a point d'hommes (256) ſi ſains, & d'un meilleur tempérament que les Egyptiens. Je crois qu'il faut attribuer cet avantage aux ſaiſons, qui ne varient jamais en ce pays ; car ce ſont les variations qui occaſionnent les maladies, & ſur-tout celles des ſaiſons. Leur pain s'appelle Cyllestis : ils le font avec de l'épautre. Comme ils n'ont point de (257) vignes dans leur pays, ils

boivent de la (258) bierre; ils vivent de poiſſons cruds ſéchés au ſoleil, ou mis dans de la (259) ſaumure; ils mangent cruds pareillement les Cailles, les Canards, & quelques petits oiſeaux qu'ils ont eu ſoin de ſaler auparavant; enfin, à l'exception des oiſeaux & des poiſſons ſacrés, ils ſe nourriſſent de toutes les autres eſpeces qu'ils ont chez eux, & les mangent ou rôtis ou bouillis.

LXXVIII. Aux feſtins qui ſe font chez les riches, on porte, après le repas, autour de la ſalle, un (259*) cercueil, avec une figure en bois, ſi bien travaillée & ſi bien peinte, qu'elle repréſente parfaitement un mort : elle n'a qu'une coudée ou deux au plus. On la montre à tous les convives tour-à-tour, en leur diſant : « jettez les yeux ſur cet » homme, vous lui reſſemblerez après votre mort; » buvez donc maintenant, & vous divertiſſez ».

LXXIX. Contents des (260) chanſons qu'ils tiennent de leurs peres, ils n'y en ajoutent point d'autres. Il y en a pluſieurs dont l'inſtitution eſt louable, & ſur-tout (261) celle qui ſe chante en Phénicie, en Cypre & ailleurs : elle a différens noms chez les différens peuples. On convient généralement que c'eſt la même que les Grecs ont coutume de chanter, & qu'ils appellent (262) Linus. Entre mille choſes qui m'étonnent en Egypte, je ne puis concevoir où les Egyptiens ont pris cette (*a*) chanſon

(*a*) Voyez la note 262.

du Linus. Je crois qu'ils l'ont chantée de tout temps. Elle s'appelle en Egyptien (263) Manéros. Ils disoient que Manéros étoit fils unique de leur premier Roi ; qu'ayant été enlevé par une mort prématurée, ils chanterent en son honneur ces airs lugubres, & que cette chanson étoit la premiere & la seule qu'ils eussent dans les commencemens.

LXXX. Il n'y a parmi les Grecs que les (264) Lacédémoniens qui s'accordent avec les Egyptiens dans le respect que les jeunes gens ont pour les vieillards. Si un jeune homme rencontre un vieillard, il lui cede le pas, & se détourne ; &, si un vieillard survient dans un endroit où se trouve un jeune homme, celui-ci se leve. Les autres Grecs n'ont point cet usage. Lorsque les Egyptiens se rencontrent, au lieu de se saluer de paroles, ils se font une profonde révérence, en baissant la main jusqu'aux genoux.

LXXXI. Leurs habits sont de lin, avec des (265) franges autour des jambes : ils les appellent Calasiris ; & par-dessus ils s'enveloppent d'une espece de manteau de laine blanche : mais ils ne portent pas dans les temples cet habit de laine, & on ne les enterre (*a*) pas non plus avec cet habit ; les loix de la religion le défendent. Cela est conforme aux cérémonies (266) Orphiques, que l'on appelle aussi Bacchiques, & qui sont les mêmes que les Egyp-

(*a*) Voyez la note 282.

tiennes

tienes & les (267) Pythagoriques. En effet il n'eſt pas permis d'enſevelir dans un vêtement de laine quelqu'un qui a participé à ces myſteres. La raiſon que l'on en donne, eſt empruntée de la religion.

LXXXII. Entr'autres choſes qu'ont inventées les Egyptiens, ils ont imaginé à quel Dieu chaque mois & chaque jour du mois ſont conſacrés : ce ſont eux qui, en obſervant le jour de la naiſſance de quelqu'un, lui ont prédit le ſort qui l'attendoit, ce qu'il deviendroit, & le genre de mort dont il devoit mourir. Les Poëtes Grecs ont fait uſage de cette ſcience : mais les Egyptiens ont inventé plus de prodiges que tout le reſte des hommes. Lorſqu'il en ſurvient un, ils le mettent par écrit, & obſervent de quel événement il ſera ſuivi. Si, dans la ſuite, il arrive quelque choſe qui ait avec ce prodige la moindre conformité, ils ſe perſuadent que l'iſſue ſera (268) la même.

LXXXIII. Perſonne en Egypte n'exerce la divination : elle n'eſt attribuée qu'à certains Dieux. On voit en ce pays des Oracles d'Hercules, d'Apollon, de Minerve, de Diane, de Mars, de Jupiter ; mais on a plus de vénération pour celui de Latone en la ville de Buto, que pour tout autre. Ces ſortes de divinations n'ont pas les mêmes regles, & ſont fort différentes les unes des autres.

LXXXIV. La médecine eſt ſi ſagement diſtribuée en Egypte, qu'un Médecin ne ſe mêle que d'une ſeule eſpece de maladie, & non de pluſieurs. Tout

y eſt plein de Médecins. Les uns ſont pour les yeux; les autres pour la tête; ceux-ci pour (269) les dents; ceux-là pour les maux de ventre & des parties voiſines; d'autres enfin pour les maladies inconnues.

LXXXV. Le deuil & les funérailles ſe font de cette maniere : quand il meurt un homme de conſidération, toutes les femmes de (270) ſa maiſon ſe couvrent de boue la tête & même le viſage; elles laiſſent le mort à la maiſon, ſe ceignent par le milieu du corps, ſe découvrent le ſein, ſe frappent la poitrine, & parcourent la ville, accompagnées de leurs parentes. D'un autre côté, les hommes ſe ceignent auſſi, & ſe frappent la poitrine: après cette cérémonie, on porte le corps à l'endroit où on les embaume (271).

LXXXVI. Il y a en Egypte certaines perſonnes que la loi a chargées des (272) embaumemens, & qui en font profeſſion. Quand on leur apporte un corps, ils montrent aux porteurs des modeles de morts en bois, peints au naturel. Le plus recherché repréſente, à ce qu'ils diſent, celui (273) dont je me fais ſcrupule de dire ici le nom. Ils en font voir un ſecond qui eſt inférieur au premier, & qui ne coûte (274) pas ſi cher; ils en montrent encore un troiſieme, qui eſt au plus bas prix. Ils demandent enſuite ſuivant lequel de ces trois modeles on ſouhaite que le mort ſoit embaumé. Après qu'on eſt convenu du prix, les parens ſe retirent: les Embaumeurs travaillent chez eux, & voici

comment ils procedent à l'embaumement le plus précieux.

D'abord ils tirent la cervelle par les narines, en partie avec un ferrement recourbé, en partie (275) par le moyen des drogues qu'ils introduiſent dans la tête; ils font enſuite une (276) inciſion dans le flanc avec une pierre d'Ethiopie tranchante; ils tirent par cette ouverture les (277) inteſtins, les nettoient, & les paſſent au vin de Palmier; ils les paſſent encore dans des aromates broyés; enſuite ils rempliſſent le ventre de myrrhe pure broyée, de canelle & d'autres parfums, l'encens excepté; puis ils le recouſent. Lorſque cela eſt fini, ils ſalent le corps, en le couvrant de (278) natrum pendant ſoixante & (279) dix jours. Il n'eſt pas permis de les laiſſer ſéjourner plus long-temps dans le ſel. Ces ſoixante & dix jours écoulés, ils lavent le (280) corps, & l'enveloppent (281) entiérement de bandes (*a*) de toile de (282) coton, enduites de (283) Commi, dont les Egyptiens ſe ſervent ordinairement comme de colle. Les parens retirent enſuite le corps; ils font faire en bois un étui de forme humaine; ils y renferment le mort, & le mettent dans une ſalle deſtinée à cet uſage; ils le placent droit contre la muraille. Telle eſt la maniere la plus magnifique d'embaumer les morts.

(*a*) Il y a dans le grec : *de bandes de toile coupées*; mais le terme de *bande* exprime cela.

LXXXVII. Ceux qui veulent éviter la dépenſe, choiſiſſent cette autre ſorte : on remplit des ſeringues d'une liqueur onctueuſe qu'on a tirée du cédre; on en injecte le ventre du mort, ſans y faire aucune (284) inciſion, & ſans en tirer les inteſtins. Quand on a introduit cette liqueur par le fondement, on le bouche, pour empêcher la liqueur injectée de ſortir; enſuite on ſale le (285) corps pendant le temps (286) preſcrit. Le dernier jour, on fait ſortir du ventre la liqueur injectée : elle a tant de force, qu'elle (287) diſſout le ventricule & les entrailles, & les entraîne avec elle. Le natrum conſume les chairs, & il ne reſte du corps que la peau & les os. Cette opération finie, ils rendent le corps ſans y faire autre choſe.

LXXXVIII. La troiſieme eſpece d'embaumement n'eſt que pour les plus pauvres. On injecte le corps avec la liqueur nommée (288) Surmaïa; on met le corps dans le natrum pendant ſoixante & dix jours, & on le rend enſuite à ceux qui l'ont apporté.

LXXXIX. Quant aux femmes de qualité, lorſquelles ſont mortes, on ne les remet pas ſur le champ aux Embaumeurs, non plus que celles qui ſont belles, & qui ont été en grande conſidération, mais ſeulement trois ou quatre jours après leur mort. On prend cette précaution, de crainte que les Embaumeurs n'abuſent des corps qu'on leur confie. On raconte qu'on en prit un ſur le fait avec une femme morte récemment, & cela ſur l'accuſation d'un de ſes camarades.

LXXXX. Si l'on trouve un corps mort d'un Egyptien ou même d'un étranger, ſoit qu'il ait été enlevé par un Crocodile, ou qu'il ait été noyé dans le fleuve, la ville, ſur le territoire de laquelle il a été jetté, eſt obligée de l'embaumer, de le préparer de la maniere la plus magnifique, & de le mettre dans des tombeaux ſacrés. Il n'eſt permis à aucun de ſes parens ou de ſes amis d'y toucher; les ſeuls (289) Prêtres du Nil ont ce (290) privilege; ils l'enſeveliſſent de leurs propres mains, comme ſi c'étoit quelque choſe de plus que le cadavre d'un homme.

LXXXXI. Les Egyptiens ont un grand éloignement pour les coutumes des Grecs (*a*); en un mot, pour celles de tous les autres hommes. Cet éloignement ſe remarque également dans toute l'Egypte, excepté à Chemmis, (291) ville conſidérable de la Thébaïde, près de Néapolis, où l'on voit un temple (292) de Perſée, fils de Danaë. Ce temple eſt de figure quarrée, & environné de palmiers; le veſtibule eſt vaſte & bâti de pierres, & ſur le haut on remarque deux grandes ſtatues de pierre: dans l'enceinte ſacrée eſt le temple, où l'on voit une ſtatue de Perſée. Les Chemmites diſent que ce Héros apparoît ſouvent dans le pays & dans le temple; qu'on trouve quelquefois une de ſes ſandales, qui a deux coudées de long, & qu'après qu'elle a paru, la fertilité &

(*a*) Dans le grec: *& pour tout dire.*

l'abondance régnent dans toute l'Egypte. Ils célebrent en ſon honneur, & à la maniere des Grecs, des jeux gymniques, qui, de tous les jeux (293), ſont les plus excellens. Les prix qu'on y propoſe, ſont du bétail, des manteaux (294) & des (295) peaux.

Je leur demandai un jour pourquoi ils étoient les ſeuls à qui Perſée eût coutume d'apparoître, & pourquoi ils ſe diſtinguoient du reſte des Egyptiens par la célébration des jeux gymniques. Ils me répondirent que Perſée étoit originaire de leur ville, & que Danaüs & Lyncée qui firent voile en Grece, étoient nés à Chemmis. Ils me firent enſuite la généalogie de Danaüs & de Lyncée, en deſcendant juſqu'à Perſée; ils ajouterent que celui-ci étant venu en Egypte, pour enlever de Libye, comme le diſent auſſi les Grecs, la tête de la (296) Gorgone, il paſſa par leur ville, où il reconnut tous ſes parens; que, lorſqu'il arriva en Egypte, il ſavoit déjà le nom de Chemmis par ſa mere; enfin que c'étoit par ſon ordre qu'ils célébroient des jeux gymniques en ſon honneur.

LXXXXII. Les Egyptiens qui habitent au deſſus des marais, obſervent toutes ces (*a*) coutumes; mais ceux qui demeurent dans la partie marécageuſe, ſuivent les mêmes uſages que le reſte des Egyptiens,

(*a*) Cela ne ſe rapporte point aux uſages établis à Chemmis, mais à ceux dont il a été fait mention plus haut.

& , entr'autres , ils n'ont qu'une (297) femme chacun , ainſi que les Grecs.

Quant aux vivres , ils ont imaginé des moyens pour s'en procurer aiſément. Lorſque le fleuve a pris toute ſa crue , & que les campagnes ſont comme une eſpece de mer , il paroît dans l'eau une quantité prodigieuſe de lys , que les Egyptiens appellent (298) Lotos ; ils les cueillent , & les font ſécher au ſoleil ; ils en prennent enſuite la graine ; cette graine reſſemble à celle du pavot , & ſe trouve au milieu du Lotos ; ils la pilent ; ils en font du pain qu'ils cuiſent au feu. On mange auſſi la racine de cette plante ; elle eſt d'un (299) goût agréable & doux ; elle eſt ronde & de la groſſeur d'une pomme. Il y a une autre eſpece de lys reſſemblant aux roſes , & qui croît auſſi dans le Nil. Son fruit a beaucoup de rapport avec les rayons d'un guêpier : on le recueille ſur une (300) tige qui ſort de la racine , & croît auprès de l'autre tige. On y trouve quantité de grains (301) très-bons , de la groſſeur d'un noyau d'olive : on les mange verds ou ſecs.

Le Byblus (302) eſt une plante annuelle. Quand on l'a arraché des marais , on en coupe la partie ſupérieure , qu'on employe (302*) à différens uſages ; quant à l'inférieure , ou ce qui reſte de la plante , & qui a environ une coudée de haut , on le mange (*a*) crud , ou on le vend. Ceux qui veulent rendre ce

(*a*) Voyez la note 301.

mets plus délicat, le font rôtir dans un four (303) ardent. Quelques-uns d'entr'eux ne vivent que de poiſſons (304) : ils les vuident, les font ſécher au ſoleil, & les mangent quand ils ſont ſecs.

LXXXXIII. Dans les différentes branches du fleuve, on trouve très-peu de ces ſortes de poiſſons qui vont par troupes; ils croiſſent dans les étangs. Quand ils commencent à ſentir les ardeurs de l'amour, & qu'ils veulent frayer, ils ſe rendent à la mer par bandes. Les mâles (305) vont devant, & répandent ſur leur route la liqueur ſéminale : les femelles qui les ſuivent, (306) la dévorent, & c'eſt ainſi qu'elles conçoivent. Lorſqu'elle ſe ſont fécondées dans la mer, les poiſſons remontent la riviere, pour regagner chacun ſa demeure accoutumée. Ce ne ſont plus alors les mâles qui vont les premiers; les femelles conduiſent la troupe. En la conduiſant, elles font ce que faiſoient les mâles; elles jettent leurs œufs, qui ne ſont pas plus gros que des grains de millet, & les mâles qui les ſuivent, les avalent. Tous ces grains ſont autant de petits poiſſons. Ceux qui reſtent, & que les mâles n'ont pas dévorés, prennent de l'accroiſſement, & deviennent des poiſſons.

Si l'on prend de ces poiſſons lorſqu'ils vont à la mer, on remarque que leurs têtes ſont meurtries du côté gauche : ceux au contraire qui remontent, ont la tête froiſſée du côté droit. La cauſe (307) en eſt ſenſible. Quand ils vont à la mer, ils cotoyent la

terre du côté gauche, &, lorſqu'ils reviennent, ils s'approchent du même rivage, le touchent, & s'y appuyent tant qu'ils peuvent, de peur que le courant de l'eau ne les détourne de leur route. Quand le Nil commence à croître, l'eau ſe filtre à travers les terres, & remplit les foſſés & les lagunes qui ſont près du fleuve. A peine ſont-ils pleins, qu'on y voit fourmiller de toutes parts une multitude prodigieuſe de petits poiſſons : mais quelle eſt la cauſe vraiſemblable de leur production ? Je crois la connoître.

Lorſque le Nil ſe retire, les poiſſons qui, l'année précédente, avoient dépoſé leurs œufs dans le limon, ſe retirent auſſi avec les dernieres eaux. L'année révolue, lorſque le Nil vient de nouveau à ſe déborder, ces œufs commencent auſſi-tôt à éclorre, & à devenir de petits poiſſons (308).

LXXXXIV. Les Egyptiens qui habitent dans les marais, ſe ſervent d'une huile exprimée du fruit du Sillicyprion ; ils (309) l'appellent Kiki. Voici comment ils la font : ils ſement ſur les bords des différentes branches du fleuve & ſur ceux des étangs du Sillicyprion. En (310) Grece, cette plante vient d'elle-même & ſans culture ; en Egypte, on la ſeme, & elle porte une grande quantité de fruits d'une odeur forte. Lorſqu'on les a recueillis, les uns les broient & en tirent l'huile par expreſſion ; les autres les font bouillir, après les avoir fait rôtir : l'huile ſe détache, & on la ramaſſe. C'eſt une liqueur

graſſe qui n'eſt pas moins bonne pour les lampes que l'huile d'olive; mais elle a une odeur forte & déſagréable.

LXXXXV. On voit en Egypte une quantité prodigieuſe de moucherons. Les Egyptiens ont trouvé des moyens pour s'en garantir. Ceux qui habitent au deſſus des marais, ſe mettent à couvert de ces inſectes en dormant ſur le haut d'une tour: le vent empêche les moucherons de voler ſi haut. Ceux qui demeurent dans la partie marécageuſe, ont imaginé un autre moyen : il n'y a perſonne qui n'ait un filet. Le jour, on s'en ſert pour prendre du poiſſon; la nuit, on l'étend autour du lit; on paſſe enſuite ſous ce filet, & l'on ſe couche. Si on vouloit dormir avec ſes habits, ou enveloppé d'un drap, on ſeroit piqué par les moucherons, au lieu qu'ils ne l'eſſayent pas même à travers le filet.

LXXXXVI. Leurs vaiſſeaux de charge ſont faits avec l'épine (311), qui reſſemble beaucoup au Lotos de Cyrene, & dont il ſort une larme qui ſe condenſe en gomme. Ils tirent de cette épine des planches d'environ deux coudées; ils les arrangent de la même maniere qu'on arrange les briques, & les attachent avec des chevilles (312) fortes & longues; ils placent ſur leur ſurface des ſolives, ſans ſe ſervir de varangues ni de courbes; mais ils affermiſſent en dedans cet aſſemblage avec des liens de Byblus: ils font enſuite un gouvernail qu'ils paſſent à travers

la carêne, puis un mât avec l'épine, & des voiles avec le Byblus.

Ces navires (313) ne peuvent pas remonter le fleuve, à moins d'être pouſſés par un grand vent; auſſi eſt-on obligé de les tirer de deſſus le rivage. Voici la maniere dont on les conduit en deſcendant: on a une claie de bruyere, tiſſue avec du jonc, & une pierre percée, peſant environ deux talents; on attache la claie avec une corde à l'avant du vaiſſeau, & on la laiſſe aller au gré de l'eau; on attache la pierre à l'arriere avec une autre corde: la claie, emportée par la rapidité du courant, entraîne avec elle le (314) Baris; (c'eſt ainſi qu'on appelle cette ſorte de navires) la pierre qui eſt à l'arriere, gagne le fond de l'eau, & ſert à diriger ſa courſe. Ils ont un grand nombre de vaiſſeaux de cette eſpece, dont quelques-uns portent une charge de pluſieurs milliers de talens.

LXXXXVII. Quand le Nil a inondé le pays, on n'apperçoit plus que les villes; elles paroiſſent au deſſus de l'eau, & reſſemblent à-peu-près aux iſles de la mer Egée. Toute l'Egypte en effet n'eſt qu'une vaſte mer, ſi vous en exceptez les villes. Tant que dure l'inondation, on ne navigue plus ſur les canaux du fleuve, mais par le milieu de la plaine. Ceux qui remontent de Naucratis à Memphis, prennent alors par les pyramides: ce n'eſt point là (315) cependant la navigation ordinaire, mais par la pointe du Delta & par la ville (315*) de Cercaſore.

Si de la mer & de Canope, vous allez à Naucratis par la plaine, vous paſſerez près des villes (316) d'Anthylle & d'Archandre.

LXXXXVIII. Anthylle eſt une ville conſidérable; elle fait toujours partie du revenu de la femme des Rois d'Egypte, & lui eſt particuliérement aſſignée pour (317) ſa chauſſure. Cet uſage s'obſerve depuis que ce pays appartient aux Perſes. La ville d'Archandre me paroît avoir pris ſon nom d'Archandre de (318) Phthie, gendre de Danaüs, & fils d'Achæus. Peut-être y a-t-il eu quelqu'autre Archandre; mais certainement ce nom n'eſt pas Egyptien.

LXXXXIX. J'ai dit juſqu'ici ce que j'ai vu, ce que j'ai ſu par moi-même, ou ce que j'ai appris par mes recherches. Je vais maintenant parler de ce pays ſelon ce que m'en ont dit les Egyptiens; j'ajouterai auſſi à mon récit quelque choſe de ce que j'ai vu par moi-même.

Ménès, qui fut le premier Roi d'Egypte, fit (319) faire, ſelon les Prêtres, des digues à (320) Memphis. Le fleuve, juſqu'au regne de ce Prince, couloit entiérement le long de la montagne ſâbloneuſe qui eſt du côté de la Libye; mais, ayant comblé le coude que forme le Nil du côté du midi, & conſtruit une digue environ à cent ſtades au deſſus de Memphis, il mit à ſec ſon (320*) ancien lit, & lui fit prendre ſon cours par un nouveau canal, afin qu'il coulât à égale diſtance des montagnes; & encore aujourd'hui, ſous la domination des Perſes, on a

une attention particuliere à ce même coude du Nil, dont les eaux retenues par les digues, coulent d'un autre (321) côté, & on a ſoin de les fortifier tous les ans. En effet, ſi le fleuve venoit à les rompre, & à ſe répandre de ce côté-là dans les terres, Memphis riſqueroit d'être entiérement ſubmergée. Ménès, leur (322) premier Roi, fit bâtir, au rapport des mêmes Prêtres, la ville qu'on appelle aujourd'hui Memphis, dans l'endroit même d'où il avoit détourné le fleuve, & qu'il avoit converti en terre ferme; car cette ville eſt auſſi ſituée dans la partie étroite de l'Egypte. Le même fit creuſer au nord & à l'oueſt de Memphis un lac qui communiquoit avec le fleuve, n'étant pas poſſible de le faire à l'eſt, parce que le Nil s'y oppoſe; enfin il éleva dans la même ville un grand & magnifique temple en l'honneur de Vulcain.

C. Les Prêtres me lurent enſuite dans leurs annales les noms de trois cents trente autres Rois qui régnerent après lui. Dans une (323) ſi longue ſuite de générations, il ſe trouve dix-huit (324) Ethiopiens & une femme du pays; tous les autres étoient hommes & Egyptiens. Cette femme qui régna en Egypte, s'appelloit (325) Nitocris, comme la Reine de Babylone. Ils me raconterent que les Egyptiens, après avoir tué ſon frere, qui étoit leur Roi, lui remirent la couronne; qu'alors elle chercha à venger ſa mort, & qu'elle fit périr par artifice un grand nombre d'Egyptiens. On pratiqua ſous terre, par

ſon ordre, un vaſte appartement, qu'elle deſtinoit en apparence à des (326) feſtins; mais elle avoit réellement d'autres vues : elle invita à un repas un grand nombre d'Egyptiens qu'elle connoiſſoit pour les principaux auteurs de la mort de ſon frere, & pendant qu'ils étoient à table, elle fit entrer les eaux du fleuve par un grand canal ſecret. On (*a*) ajoute qu'après cette action elle ſe jetta dans (327) une chambre remplie de cendres, afin d'échapper à la vengeance du peuple.

CI. Les Prêtres me dirent que, de tous ces Rois, il n'y en eut aucun qui ſe fût diſtingué par des ouvrages remarquables ou par quelques actions d'éclat, ſi vous en exceptez Mœris, le dernier de tous; que ce Prince s'illuſtra par pluſieurs monumens; qu'il bâtit le veſtibule du temple de Vulcain, qui regarde le nord, & creuſa un lac dont je donnerai dans la ſuite (*b*) les dimenſions, & y fit élever des pyramides, dont je décrirai la grandeur quand il s'agira du lac. Ils me raconterent que ce Prince fit faire tous ces ouvrages, & que les autres ne laiſſerent aucun monument à la poſtérité; auſſi les paſſerai-je ſous ſilence, & me contenterai-je de faire mention de (328) Séſoſtris qui vint après eux.

(*a*) Il y a dans le grec : *ils ne diſent rien davantage de cette Princeſſe, ſi ce n'eſt qu'après avoir fait cela*, &c.

(*b*) Voyez §. 149.

CII. Ce Prince fut, ſelon ces Prêtres, le premier qui, étant parti du golfe Arabique avec des (329) vaiſſeaux longs, ſubjugua les peuples qui habitoient les bords de la mer Erythrée : il fit voile encore plus loin, juſqu'à une mer qui n'étoit plus navigable à cauſe des bas fonds.

Delà (330), ſelon les mêmes Prêtres, étant revenu en Egypte, il leva une nombreuſe armée, &, avançant par la terre ferme, il ſubjugua tous les peuples qui ſe (331) trouverent ſur ſa route. Quand il rencontroit des nations courageuſes & (332) jalouſes de leur liberté, il érigeoit dans leur pays des colonnes, ſur leſquelles il faiſoit graver une inſcription qui indiquoit ſon nom, celui de ſa patrie, & qu'il avoit vaincu ces peuples par la force de ſes armes; quant aux pays qu'il ſubjuguoit aiſément, & ſans livrer bataille, il élevoit des colonnes, avec une inſcription pareille, mais il faiſoit ajouter les parties naturelles (333) de la femme, emblême de la lâcheté de ces peuples.

CIII. En parcourant ainſi le continent, il paſſa d'Aſie en Europe, & ſubjugua les Scythes & les Thraces (334) : mais je crois que l'armée Egyptiene (335) n'alla pas plus avant ; car on voit chez ces nations les colonnes qu'il y fit ériger, & l'on n'en trouve point au-delà. Il retourna enſuite ſur ſes pas : quand il fut arrivé ſur les bords du Phaſe, je ne puis aſſurer s'il y laiſſa une partie (336) de ſon armée pour cultiver le pays, ou bien ſi quelques uns

de ſes ſoldats, ennuyés de la longueur de ces voyages, ne s'établirent point ſur les bords de ce fleuve.

CIV. Quoi qu'il en ſoit (*a*), il paroît que les Colchidiens ſont Egyptiens d'origine, & je l'avois préſumé avant que d'en avoir entendu parler à d'autres; mais, comme j'étois curieux de m'en inſtruire, j'interrogeai ces deux peuples: les Colchidiens ſe reſſouvenoient beaucoup mieux des Egyptiens, que ceux-ci ne ſe reſſouvenoient des Colchidiens.

Les Egyptiens penſent que ces peuples ſont des deſcendans d'une partie des troupes de Séſoſtris. Je le conjecturai auſſi ſur deux indices; le premier, c'eſt qu'ils ſont noirs, & qu'ils ont les cheveux crêpus, preuve (*b*) aſſez équivoque, puiſqu'ils ont cela de commun avec d'autres peuples; le ſecond, & le principal, c'eſt que les (337) Colchidiens, les Egyptiens & les Ethiopiens ſont les ſeuls hommes qui ſe faſſent circoncire de temps immémorial. Les (338) Phéniciens & les Syriens de la Paleſtine conviennent eux-mêmes qu'ils ont appris la circonciſion des Egyptiens; mais les Syriens (*c*) qui

(*a*) Cela n'eſt pas dans le texte; je l'ai ajouté afin de ſervir de liaiſon. Le grec dit : *car les Colchidiens paroiſſent*, &c.

(*b*) Dans le grec : *cela ne revient à rien.*

(*c*) Ce ſont les Cappadociens dont il a parlé Liv. I, §. 72, & dont il parlera encore Liv. III, §. 90; Liv. V, §. 49; Liv. VII, §. 72, & peut-être ailleurs.

habitent

habitent sur les bords du Thermodon & du Parthénius, & les Macrons, leurs voisins, avouent qu'ils la tiennent depuis peu des Colchidiens. Or, ce sont là les seuls peuples qui pratiquent la circoncision, & encore paroît-il qu'en cela ils ne font qu'imiter les Egyptiens.

Comme la circoncision paroît, chez les Egyptiens & les Ethiopiens, remonter (339) à la plus haute antiquité, je ne saurois dire laquelle de ces deux nations (340) la tient de l'autre; à l'égard des (*a*) autres peuples, ils l'ont prise des Egyptiens, par le (341) commerce qu'ils ont eu avec eux. Je me fonde sur ce que tous les Phéniciens qui fréquentent les Grecs, ont perdu la coutume qu'ils tenoient des Egyptiens de circoncire les enfans nouveaux nés.

CV. Mais voici un autre trait de ressemblance entre ces deux peuples : ce sont les seuls (342) qui travaillent le lin de la même façon; ils vivent de même, & ont aussi la même langue. Les Grecs appellent lin (343) sardonique celui qui leur vient de la Colchide, & lin Egyptien celui qu'ils tirent d'Egypte.

CVI. La plupart des colonnes que Sésostris fit élever dans les pays qu'il subjugua, ne subsistent plus aujourd'hui. J'en ai pourtant vu dans la Palest-

(*a*) Ce sont les Colchidiens, les Phéniciens & les Syriens dont il vient de parler.

tine de Syrie, & j'y ai remarqué les parties naturelles de la femme, & les inſcriptions dont j'ai parlé plus haut.

On voit auſſi vers l'Ionie deux figures de ce Prince, taillées dans le roc; l'une, ſur le chemin qui conduit d'Epheſe à Phocée; l'autre, ſur celui de Sardes à Smyrne. Elles repréſentent, l'une & l'autre, un homme de cinq palmes (*a*) de haut, tenant de la main droite un javelot, & de la gauche un arc (*b*) : le reſte de ſon armure eſt pareillement (343*) Egyptien & Ethiopien. On a gravé ſur la poitrine, d'une épaule à l'autre, une inſcription en caracteres égyptiens & ſacrés, conçue en ces termes : J'AI CONQUIS CE PAYS PAR LA FORCE DE MON (344) BRAS. Séſoſtris ne dit (345) pas pourtant ici ni qui il eſt, ni de quel pays il eſt: il l'a indiqué ailleurs. Quelques-uns de ceux qui ont examiné cette figure, conjecturent qu'elle repréſente Memnon; mais ils ſont fort éloignés de la vétité.

CVII. Les Prêtres me dirent encore que Séſoſtris, en revenant en Egypte, amena avec lui un grand nombre de priſonniers faits ſur les nations qu'il avoit ſubjuguées; qu'étant arrivé à Daphnes de

(*a*) Le palme ou ſpithame eſt d'environ 8 pouces 3 lignes : les cinq palmes ſont par conſéquent 3 pieds 5 pouces 3 lignes.

(*b*) L'arc étoit une arme propre aux Ethiopiens. Voyez ci-deſſous, Liv. III, §. 21.

Péluſe, ſon (346) frere, à qui il avoit confié le gouvernement du royaume, l'ayant invité, lui & ſes enfans, à loger chez lui, fit (*a*) environner la maiſon de matieres combuſtibles, auxquelles on mit le feu. Séſoſtris n'en eut pas plutôt connoiſſance, qu'il délibéra avec la Reine, ſa femme, qu'il avoit menée avec lui, ſur le parti qu'il avoit à prendre. De ſix enfans qu'il avoit, elle lui conſeilla d'en étendre deux (347) ſur le bûcher enflammé, & de faire de leur corps une eſpece de pont ſur lequel il pourroit paſſer & ſe ſauver. Séſoſtris la crut : ainſi périrent deux de ſes enfans; les autres ſe ſauverent avec leur pere.

CVIII. Les Prêtres ajouterent que Séſoſtris, après s'être vengé de ſon frere à ſon retour en Egypte, employa les (348) priſonniers de guerre à traîner juſqu'au temple de Vulcain ces pierres énormes qu'on y voit. Ce furent ces mêmes priſonniers que l'on força de creuſer les foſſés & les canaux dont l'Egypte eſt entrecoupée. Avant ces travaux exécutés (349) malgré eux, l'Egypte étoit commode pour les chevaux & pour les voitures; mais, depuis ce temps-là, quoique le pays ſoit plat & uni, il eſt devenu impraticable aux uns & aux autres, à cauſe de la multitude de canaux qu'on y rencontre de toutes parts & en tout ſens. Ce Prince les fit creuſer, parce que toutes les fois que le fleuve

(*a*) Dans le grec : *fit entaſſer autour de la maiſon.*

venoit à ſe retirer, les villes qui n'étoient point ſur ſes bords, mais au milieu des terres, ſe trouvoient dans une grande diſette d'eau, n'ayant pour leur boiſſon que l'eau (350) ſaumache des puits.

CIX. Les Prêtres me dirent encore que ce même Roi fit le partage des terres, aſſignant à chaque Egyptien une portion égale de terre, & quarrée, qu'on tiroit au ſort, à la charge néanmoins de lui payer tous les ans une certaine redevance, qui compoſoit ſon revenu. Si le fleuve enlevoit à quelqu'un une partie de ſa portion, il alloit trouver le Roi, & lui expoſoit ce qui étoit arrivé. Ce Prince envoyoit ſur les lieux des Arpenteurs, pour voir de combien l'héritage étoit diminué, afin de ne faire payer la redevance qu'à proportion du fonds qui reſtoit. Voilà, je crois, l'origine (351) de la géométrie, qui a paſſé de ce pays (352) en Grece. A l'égard du pole, du cadran (353) ſolaire, & de la diviſion du jour en douze (354) parties, les Grecs les tiennent des Babyloniens.

CX. Séſoſtris (355) eſt le ſeul Roi d'Egypte qui ait régné en Ethiopie. Ce Prince fit poſer (*a*) des ſtatues de pierre devant le temple de Vulcain, en mémoire du (356) danger qu'il avoit évité. Il y en avoit deux de trente coudées de haut, dont l'une le repréſentoit, & l'autre repréſentoit ſa femme, & quatre de vingt coudées chacune, qui repré-

(*a*) Dans le grec : *ce Prince laiſſa*.

ſentoient ſes quatre fils. Long-temps (357) après, lorſque Darius, Roi de Perſe, voulut faire placer ſa ſtatue devant celles-ci, le Grand-Prêtre (*a*) de Vulcain s'y oppoſa. Ce Prince, objectoit-il, n'avoit pas fait de ſi grandes actions que Séſoſtris. Celui-ci n'avoit pas moins ſoumis de nations que Darius; mais il avoit auſſi ſubjugué les Scythes que Darius n'avoit pu vaincre. Il n'eſt donc pas juſte, ajoutoit-il, de placer devant les ſtatues (*b*) de Séſoſtris celles d'un Prince qui ne l'avoit point ſurpaſſé par ſes exploits. On dit que Darius (358) pardonna au Grand-Prêtre cette remontrance généreuſe.

CXI. Les Prêtres me raconterent qu'après la mort de Séſoſtris, ſon fils (359) Phéron monta ſur le trône. Ce Prince ne fit aucune expédition militaire; mais il devint aveugle à cette occaſion. Le Nil s'étant débordé en ce temps-là de dix-huit coudées, & ayant ſubmergé toutes les campagnes, il s'éleva un vent impétueux qui en agita les flots avec violence. Alors Phéron, par une folle témérité, prit un javelot, & le lança au milieu du tourbillon des eaux : auſſi-tôt après, ſes yeux furent frappés d'un mal ſubit, & il devint aveugle. Il

(*a*) Le grec dit ſeulement *le Prêtre*; mais voyez la note 357.

(*b*) Dans le grec : *ſes offrandes*. Les ſtatues qu'on élevoit à quelqu'un, étoient toujours offertes aux Dieux, afin qu'étant ſous la protection de la religion, perſonne n'oſât les renverſer.

fut dix ans en cet état. La onzieme année, on lui apporta une réponſe de l'oracle de Buto, qui lui annonçoit que le temps preſcrit à ſon châtiment étoit expiré, & qu'il recouvreroit la vue, en ſe lavant les yeux avec l'urine d'une femme qui n'eût jamais connu d'autre homme que ſon mari. Phéron eſſaya d'abord de l'urine de ſa femme; mais comme il ne voyoit pas plus qu'auparavant, il ſe ſervit indiſtinctement de celle des autres femmes. Ayant enfin recouvré la vue, il fit aſſembler dans une (360) ville, qu'on appelle aujourd'hui Erythrébolos, toutes les femmes qu'il avoit éprouvées, excepté celle dont l'urine lui avoit rendu la vue, & les ayant fait toutes brûler avec la ville même, il épouſa celle qui avoit contribué à ſa guériſon.

Lorſqu'il eut été guéri, il envoya des préſens dans tous les temples célebres, & fit faire pour celui du Soleil deux obéliſques remarquables, qui méritent ſur-tout qu'on en faſſe mention. Ils ont chacun cent coudées de haut, ſur huit de large, & ſont d'une ſeule pierre.

CXII. Les mêmes Prêtres me dirent que Phéron eut pour (361) ſucceſſeur un citoyen de Memphis, que les Grecs appellent Protée dans leur (362) langue. On voit encore aujourd'hui à Memphis un lieu (*a*) magnifique & très-orné, qui lui eſt con-

(*a*) Il y a dans le grec : τέμενος, qui eſt une piece de terre, accompagnée quelquefois d'un bocage, & conſacrée à

ſacré. Ce lieu eſt au ſud du temple de Vulcain. Des Phéniciens de Tyr habitent à l'entour, & tout ce quartier s'appelle le camp (363) des Tyriens. Il y a dans le lieu conſacré à Protée une chapelle dédiée à Vénus, ſurnommée l'Etrangere. Je conjecture que cette Vénus eſt Hélene, fille de (364) Tyndare, non-ſeulement parce que j'ai oui dire qu'Hélene demeura autrefois à la cour de Protée, mais encore parce que cette chapelle (365) tire ſon nom de Vénus l'Etrangere; car, de tous les autres temples de Vénus, il n'y en a aucun qui lui ſoit conſacré ſous ce nom.

CXIII. Ayant queſtionné les Prêtres au ſujet d'Hélene, ils me répondirent qu'Alexandre (*a*), après l'avoir (366) enlevée de Sparte, mit à la voile pour retourner dans ſa patrie. Quand il fut parvenu dans la mer Egée, des vents contraires le repouſſerent dans la mer (367) d'Egypte; & comme ces vents continuoient, il vint delà en Egypte, où il aborda à l'embouchure du Nil, qu'on appelle aujourd'hui la bouche Canopique, & à Tarichées. Il y avoit ſur ce rivage un temple d'Hercules, qu'on y voit encore maintenant. Si quelqu'eſclave s'y retire, & s'y fait marquer des ſtigmates ſacrés, afin de ſe conſacrer au Dieu, il n'eſt pas permis

un Héros. Cette piece de terre étoit probablement environnée d'un mur, avec de beaux portiques.

(*a*) Paris : c'eſt auſſi le nom qu'Homere donne le plus ſouvent à ce Prince.

de mettre la main ſur lui. Cette loi continue à s'obſerver de la même maniere depuis ſon inſtitution juſqu'à préſent. Les eſclaves d'Alexandre ayant eu connoiſſance des privileges de ce temple, s'y réfugierent, & ſe tenant en poſture de ſuppliants, ils ſe mirent à accuſer leur maître, dans l'intention de lui nuire, & à publier l'injure qu'il avoit faite à Ménélas, & tout ce qui s'étoit paſſé au ſujet d'Hélene. Ces accuſations ſe faiſoient en préſence des Prêtres, & de Thonis (368), Gouverneur de cette bouche du Nil.

CXIV. Là-deſſus, Thonis dépêcha au plutôt un courier à Memphis, avec ordre de dire à Protée ces paroles : « il eſt arrivé ici un Teucrien qui a » commis en Grece un crime atroce. Non content » d'avoir ſéduit la femme de ſon hôte, il l'a enlevée » avec des richeſſes conſidérables. Les vents con- » traires l'ont forcé de relâcher en ce pays. Le » laiſſerons-nous partir impunément, ou lui ôterons- » nous ces (a) richeſſes ? »

Protée renvoya le courier au Gouverneur, avec un ordre conçu en ces termes : « arrêtez cet étranger, » quel qu'il ſoit, qui a commis un tel crime contre » ſon hôte ; amenez-le-moi, afin que je ſache ce » qu'il peut auſſi alléguer en ſa faveur ».

CXV. Thonis, ayant reçu cet ordre, ſaiſit les vaiſſeaux d'Alexandre, le fit arrêter, & le mena

(a) Dans le grec : *ce qu'il avoit en venant.*

à Memphis avec Hélene, avec ſes richeſſes & les (*a*) ſuppliants du Dieu. Lorſqu'ils furent tous arrivés, Protée demanda à Alexandre qui il étoit, & d'où il venoit avec ſes vaiſſeaux. Ce Prince ne lui déguiſa point ſa famille, le nom de ſa patrie, ni d'où il venoit; mais quand Protée lui eut enſuite demandé où il avoit pris Hélene, il s'embarraſſa dans ſes réponſes, & comme il déguiſoit la vérité, ſes eſclaves, qui s'étoient rendus ſuppliants, l'accuſerent, & raconterent au Roi toutes les particularités de ſon crime. Enfin Protée prononça ce jugement : « Si je ne penſois pas qu'il eſt de la plus » grande conſéquence de ne faire mourir aucun » des étrangers que les vents forcent à relâcher ſur » nos terres, je vengerois par ton ſupplice l'inſulte » que tu as faite à Ménélas. Ce Prince t'a donné » l'hoſpitalité, & toi, le plus méchant de tous » les hommes, tu n'as pas craint de commettre » envers lui une action exécrable. Tu as ſéduit la » femme de ton hôte, &, non content de cela, » tu l'as engagée à te ſuivre, & tu (369) l'emmenes » furtivement. Ce n'eſt pas tout; tu pilles encore, » en t'en allant, la maiſon de ton hôte. Puis donc » que je crois de la plus grande conſéquence de » ne point faire mourir un étranger, je te (*b*)

(*a*) Les eſclaves de Paris.

(*b*) Dans le grec : *je ne te laiſſerai point emmener cette femme & ſes richeſſes.*

» laiſſerai aller ; mais tu n'emmeneras point cette » femme, & tu n'emporteras point ſes richeſſes ; » je les garderai, juſqu'à ce que le Prince (*a*) Grec » vienne lui-même les redemander : pour toi, je » t'ordonne de ſortir dans trois jours de mes états » avec tes compagnons de voyage, ſinon tu ſeras » traité en ennemi ».

CXVI. Ce fut ainſi, au rapport des Prêtres, qu'Hélene vint à la cour de Protée. Il me ſemble qu'Homere avoit auſſi oui raconter la même hiſtoire ; mais, comme elle convenoit moins à l'épopée que celle dont il s'eſt ſervi, il l'a abandonnée : il a montré cependant qu'elle ne lui étoit pas inconnue. Il nous en donne un témoignage certain dans l'Iliade, lorſqu'il (370) décrit le voyage d'Alexandre ; témoignage qu'il n'a rétracté en aucun autre endroit de ſes poëmes. Il nous y apprend qu'Alexandre, après avoir erré long-temps de côté & d'autre avec Hélene qu'il emmenoit, aborda à Sidon en Phénicie. C'eſt dans l'endroit (371) où il s'agit de la valeur de Diomedes. Voici ſes vers : « là, ſe (*b*) trouvoient » des voiles brodés, ouvrage des Sidonienes, que » le beau Paris avoit emmenées de Sidon, lorſqu'il » revint à Troie avec Hélene ». Il fait auſſi mention du voyage d'Hélene dans (*c*) l'Odyſſée : « Tels étoient

(*a*) Dans le grec : *ton hôte.*
(*b*) Iliade, liv. V, vers 289.
(*c*) Odyſſ. liv. IV, vers 228.

» les ſpécifiques efficaces & excellens que poſſédoit » Hélene, fille de Jupiter : elle les avoit reçus de » Polydamna, femme de (372) Thonis, dans ſon » voyage en Egypte, dont le terroir produit une » infinité de plantes, les unes ſalutaires, les autres » pernicieuſes ». Il en parle auſſi dans ces vers que Ménélas adreſſe à Télémaque : « quoique (*a*) je » déſiraſſe de m'en retourner, les Dieux me re- » tinrent en Egypte, parce que je ne leur avois » pas offert des hécatombes parfaites ». Homere, par ces vers, nous montre aſſez qu'il n'ignoroit pas qu'Alexandre avoit été en Egypte. La Syrie touche en effet à l'Egypte ; & les Phéniciens, à qui appartient Sidon, habitent dans la Syrie.

CXVII. Ces (373) vers du Poëte, & principalement les deux derniers, prouvent que les (374) Cypriaques ne ſont pas d'Homere (*b*) ; car on lit dans ce poëme, qu'Alexandre, profitant de la tranquillité de la mer & d'un vent favorable, arriva à Troie avec Hélene, trois jours après ſon départ de Sparte, au lieu qu'Homere dit dans l'Iliade, qu'en revenant avec elle, il erra long-temps : mais en voilà aſſez ſur Homere & les vers Cypriaques.

CXVIII. Je demandai enſuite aux Prêtres ſi ce que les Grecs racontoient de la guerre de Troie, devoit être mis au rang (375) des fables : ils me

(*a*) Odyſſ. liv. IV, vers 352.

(*b*) Le grec ajoute : *mais de quelqu'autre.*

répondirent qu'ils s'en étoient informés à Ménélas lui-même, & voici ce qu'il leur en avoit appris : après l'enlévement d'Hélene, une nombreuſe armée de Grecs paſſa dans la Teucride, pour venger l'outrage fait à Ménélas. Sortis de leurs vaiſſeaux, ils n'eurent pas plutôt aſſis leur camp (375*), qu'ils envoyerent à Troie (*a*) des Ambaſſadeurs, au nombre deſquels étoit Ménélas. Ces Ambaſſadeurs étant entrés dans la ville, demanderent Hélene, ainſi que les richeſſes qu'Alexandre avoit enlevées furtivement, & ils exigerent une réparation de cette (*b*) inſulte. Les Teucriens les aſſurerent alors, & dans la ſuite, ſans ſerment, & même avec ſerment, qu'ils n'avoient ni Hélene, ni les tréſors qu'on les accuſoit d'avoir enlevés; que tout ce qu'on leur demandoit, étoit en Egypte, & qu'on avoit tort de les pourſuivre pour des choſes que retenoit Protée, Roi de ce pays : mais les Grecs, s'imaginant qu'ils ſe moquoient d'eux, firent le ſiége de Troie, & le continuerent juſqu'à ce (376) qu'ils ſe fuſſent rendus maîtres de cette ville; mais, quand ils l'eurent priſe, Hélene ne s'y étant point trouvée, & les Troyens leur tenant toujours le même langage, ils ne douterent plus de ce qu'on leur avoit dit dès le commencement, & ils envoyerent Ménélas lui-même vers Protée.

(*a*) Dans le grec : *Ilion*, mot réſervé à la poéſie dans notre langue.

(*b*) *Injuſtice*, dans le grec.

CXIX. Ménélas étant arrivé en Egypte, remonta le Nil jusqu'à Memphis, où il fit à ce Prince un récit véritable de ce qui s'étoit passé. Il en reçut toutes sortes de bons traitemens ; on lui rendit Hélene, pour (*a*) qui on avoit eu les égards & le respect convenables, & on lui remit tous ses trésors.

Ménélas ne reconnut ces bienfaits que par des outrages. Comme il vouloit s'embarquer, & que les vents contraires le retenoient, après avoir longtemps attendu, il imagina d'immoler (377) deux enfans du pays. Cette action impie, qui parvint bientôt à la connoissance des Egyptiens, le rendit odieux : on le poursuivit, & il fut obligé de se sauver par mer en Libye. Les Egyptiens ne purent m'apprendre de quel (378) côté il alla ensuite ; ils m'assurerent qu'ils avoient une connoissance certaine d'une partie de ces faits, parce qu'ils s'étoient passés chez eux, & qu'ils avoient appris les autres par leurs recherches (*b*).

CXX. Je suis du sentiment des Prêtres d'Egypte au sujet d'Hélene, & voici quelques conjectures que j'y ajoute : si cette Princesse eût été à Troie, on l'auroit sûrement rendue aux Grecs, soit qu'Alexandre

(*a*) Il y a dans le grec : *qui n'avoit souffert aucun mal.*

(*b*) Il y a dans le grec, après cela : *les Prêtres d'Egypte me dirent ces choses.*

y eût consenti, soit qu'il s'y fût opposé. Priam & les Princes de la Famille Royale n'étoient pas assez dépourvus de sens pour s'exposer à périr eux, leurs enfans & leur ville, afin de conserver à Alexandre la possession d'Hélene. Supposons même qu'ils eussent été dans ces sentimens au commencement de la guerre; du moins, lorsqu'ils virent qu'il périssoit tant de Troyens toutes les fois qu'on en venoit aux mains avec les Grecs, & qu'en différens combats il en avoit déjà coûté la vie à deux ou trois des enfans de Priam, ou même à un plus grand nombre, s'il faut en croire les Poëtes épiques; quand Priam auroit été lui-même épris d'Hélene, je pense qu'il n'auroit pas balancé à la rendre aux Grecs, pour se délivrer de tant de maux.

D'ailleurs Alexandre n'étoit pas l'héritier présomptif de la couronne; il n'étoit pas chargé de l'administration des affaires dans la vieillesse de Priam. Hector étoit son aîné, & jouissoit d'une plus grande considération. Priam venant à mourir, ce Prince devoit lui succéder; ainsi il ne lui eût été ni honorable, ni avantageux de favoriser les injustices de son frere, & cela, tandis qu'il se voyoit tous les jours, ainsi que tous les autres Troyens, exposé pour lui à de si grands maux : mais il n'étoit pas en leur pouvoir de rendre Hélene; & si les Grecs n'ajouterent point foi à leur réponse, quoique vraie, ce fut, à mon avis, par une permission du Ciel, qui, en détruisant les Troyens, vouloit apprendre

à tous les hommes que les Dieux proportionnent les châtimens à l'énormité des crimes (*a*)

CXXI. Les Prêtres me dirent que (379) Rhampsinite succéda à Protée. Il fit faire le vestibule du temple de Vulcain (*b*) qui est à l'occident; il fit aussi élever vis-à-vis de ce vestibule deux statues de vingt-cinq coudées de haut; l'une au nord; les Egyptiens l'appellent Été; l'autre au midi; ils la nomment Hiver. Ils adorent celle qu'ils appellent Été, & lui font des offrandes; quant à celle qu'ils nomment Hiver, ils la traitent d'une maniere toute opposée.

Ce Prince possédoit tant de (380) richesses, que, de tous les Rois d'Egypte à qui l'on confia dans la suite le Gouvernement, il ne s'en est trouvé aucun qui en ait eu de plus grandes, ou même qui en ait approché.

Pour mettre ces richesses en sûreté, il fit élever un édifice en pierres, dont un des murs étoit hors de l'enceinte du palais. (381) L'Architecte, qui avoit de mauvais desseins (*c*), arrangea une des pierres avec tant d'art, que deux hommes, ou même un seul, pouvoient facilement l'ôter. L'édifice achevé,

---

(*a*) Il y a dans le grec, après ces mots : *j'ai dit ces choses de la maniere qu'elles m'ont paru.*

(*b*) C'est le temple de Vulcain, à Memphis, que différens Rois ornerent à l'envi l'un de l'autre.

(*c*) Il y a après cela dans le grec : *imagina ceci.*

Rhampſinite y fit porter ſes richeſſes. Quelque temps après, l'Architecte, ſentant approcher ſa fin, manda ſes fils; il en avoit deux. Il leur dit qu'en faiſant le bâtiment où étoient les tréſors du Roi, il avoit uſé d'artifice, afin de pourvoir à leurs beſoins, & de leur procurer le moyen de vivre dans l'abondance; il leur expliqua clairement la maniere de tirer la pierre, ſes dimenſions & ſes bornes; enfin il ajouta que, s'ils obſervoient exactement ce qu'il leur avoit dit, ils ſe verroient les diſpenſateurs de l'argent du Roi.

L'Architecte mort, ſes fils ſe mirent bientôt après à l'ouvrage. Ils allerent de nuit au palais, trouverent la pierre déſignée, l'ôterent facilement, & emporterent de groſſes ſommes. Le Roi étant un jour entré dans ſon tréſor, fut fort étonné, en viſitant les vaſes où étoit ſon argent, de les trouver conſidérablement diminués : il ne ſavoit qui en accuſer, parce que les ſceaux étoient entiers, & que tout étoit bien fermé. Y étant revenu deux ou trois fois, & s'étant toujours apperçu que l'argent diminuoit, (car les voleurs ne ceſſoient point de piller) il fit faire des piéges qu'on plaça par ſes ordres autour des vaſes où étoient ſes tréſors. Les voleurs vinrent comme auparavant. Un d'eux entre, va droit (382) au vaſe, donne dans le piége & s'y prend. Dès qu'il vit où il en étoit réduit, il appella ſon frere, lui dit l'état où il ſe trouvoit, le conjura d'entrer au plus vîte, & de lui couper

la

la tête, de crainte qu'on ne le (*a*) reconnût, & qu'il ne fût la cauſe de ſa perte. Celui-ci, voyant qu'il avoit raiſon, obéit (*b*), remit la pierre, & s'en retourna chez lui avec la tête de ſon frere.

Dès que le jour parut, le Roi ſe rendit à ſon tréſor. A peine fut-il entré, qu'il fut frappé d'étonnement à la vue du corps du voleur, ſans tête, pris & arrêté dans le piége; il ne le fut pas moins, en remarquant que l'édifice n'étoit pas endommagé, de n'appercevoir ni entrée ni ſortie. Dans cet embarras, voici le parti qu'il prit : il fit pendre ſur la muraille le cadavre, & plaça des Gardes auprès, avec ordre de lui amener celui qu'ils verroient pleurer à ce ſpectacle, ou en être touché de commiſération. La mere du voleur, indignée de ce traitement, s'adreſſant au fils qui lui reſtoit, lui enjoignit de mettre tout en œuvre pour détacher le corps de ſon frere, & le lui apporter, le menaçant, s'il négligeoit de lui donner cette ſatisfaction, d'aller elle-même le dénoncer au Roi. Ce jeune homme, ne pouvant fléchir ſa mere, quelque choſe qu'il pût lui dire, & craignant (383) l'effet de ſes menaces, imagina cet artifice.

Il chargea ſur des ânes quelques outres remplies de vin, les chaſſa devant lui, & lorſqu'il fut près de ceux qui gardoient le corps de ſon frere, il

(*a*) Il y a dans le grec : *de crainte qu'étant vu & reconnu, il ne*, &c.

(*b*) Il y a dans le grec : *obéit & fait ces choſes.*

Le Roi, informé de ce qui s'étoit passé, fut extrêmement surpris de la ruse & de la hardiesse de cet homme ; mais enfin il fit publier dans toutes les villes de son obéissance, qu'il lui accordoit sa grace, & que, s'il vouloit se présenter devant lui, il lui donneroit outre cela de grandes récompenses. Le voleur, se fiant à sa parole, vint le trouver. Rhampsinite conçut pour lui une si grande admiration, qu'il lui donna sa fille en mariage, le regardant comme le plus habile de tous les hommes, parce qu'il en savoit plus que tous les Egyptiens, qui sont eux-mêmes plus ingénieux que tous les autres peuples.

CXXII. Après cela, me dirent les mêmes Prêtres, Rhampsinite descendit vivant sous terre, dans ces lieux que les Grecs croient être les enfers. Il y joua au dez (387) avec Cérès : tantôt il gagna ; tantôt il perdit. Quand il revint sur terre, la Déesse lui fit présent d'une serviette d'or. Les mêmes Prêtres me dirent aussi que les Egyptiens avoient institué une fête qui dure autant de temps qu'il s'en passa depuis la descente de Rhampsinite jusqu'à son retour. Je sais que, de mon temps, ils célébroient encore cette fête ; mais je ne puis assurer s'ils l'ont établie pour ce sujet ou pour quelqu'autre.

Les Prêtres revêtent pendant cette fête l'un d'entr'eux d'un manteau tissu & fait le jour même de la cérémonie, &, lui couvrant les yeux d'un bandeau, ils le mettent dans le chemin qui conduit au temple

de (388) Cérès ; enſuite ils ſe retirent. Ils me dirent qu'après cela deux loups conduiſoient le Prêtre, qui avoit les yeux ainſi bandés, au temple de Cérès, qui eſt éloigné de la ville de vingt ſtades, & qu'enſuite ils le ramenoient au même endroit où ils l'avoient pris.

Si ces propos des Egyptiens paroiſſent croyables à quelqu'un, il peut y ajouter foi ; pour moi, je n'ai d'autre but dans toute cette hiſtoire, que d'écrire ce que j'entends dire à chacun.

CXXIII. Cérès & Bacchus ont, ſelon les Egyptiens, la puiſſance ſouveraine dans les enfers. Ces peuples ſont auſſi les premiers qui aient avancé que l'ame de l'homme eſt (389) immortelle ; que, lorſque le corps vient à périr, elle entre toujours dans celui de quelqu'animal, & qu'après avoir paſſé ainſi ſucceſſivement dans toutes les eſpeces d'animaux terreſtres, (*a*) aquatiques, volatiles, elle rentre dans un corps d'homme (*b*), & que ces différentes tranſmigrations ſe font dans l'eſpace de trois mille ans. Je ſais que quelques (390) Grecs ont adopté cette opinion, les uns plutôt, les autres plus tard, & qu'ils en ont fait uſage, comme ſi elle étoit à eux. Leurs noms (*c*) ne me ſont point inconnus ; mais je les paſſe ſous ſilence.

(*a*) De la mer.

(*b*) Le grec ajoute : *qui naît alors.*

(*c*) Il veut ſans doute parler de Phérécydes de Syros, & de Pythagore. Voyez la note.

CXXIV. Les Prêtres ajouterent que, juſqu'à Rhampſinite, on avoit vu fleurir la juſtice & régner l'abondance dans toute l'Egypte; (*a*) mais il n'y eut point de méchanceté où ne ſe portât Chéops (391), ſon ſucceſſeur. Il ferma d'abord tous les temples, & interdit les ſacrifices aux Egyptiens; il les fit après cela travailler tous pour lui. Les uns furent occupés à fouiller les carrieres de la montagne d'Arabie, à traîner delà juſqu'au Nil les pierres qu'on en tiroit, & à paſſer ces pierres ſur des bateaux de l'autre côté du fleuve; d'autres les recevoient, & les traînoient juſqu'à la montagne de Libye. On employoit tous les trois mois cent mille hommes à ce travail. Quant au temps pendant lequel le peuple fut ainſi tourmenté, on paſſa dix années à conſtruire (392) la chauſſée par où on devoit traîner les pierres. Cette chauſſée eſt un ouvrage qui n'eſt gueres moins conſidérable, à mon avis, que la pyramide (393) même; car elle a cinq (394) ſtades de long, ſur dix orgyies de large, & huit orgyies de haut, dans ſa plus grande hauteur; elle eſt de pierres polies & ornées de figures (*b*) d'animaux.

(*a*) Feu M. le Préſident Bouhier penſoit qu'il y avoit ici une lacune conſidérable dans le texte d'Hérodote. Je crois qu'il y a véritablement une lacune; mais je ſuis perſuadé que ce n'eſt pas ici qu'elle ſe trouve. Voyez mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, Chap. I, §. 12, p. 225 & ſuiv.

(*b*) Ces ornemens ne doivent s'entendre que des pierres qui ſont ſur les côtés.

Il ſe paſſa, dis-je, dix années à cette chauſſée, ſans compter (395) le temps qu'on employa aux ouvrages de la (396) colline, ſur laquelle ſont élevées les pyramides, & aux édifices (397) ſouterrains qu'il fit faire, pour lui ſervir (397*) de ſépulture, dans une iſle formée par les eaux du Nil, qu'il y introduiſit par un canal. La pyramide même coûta vingt années de travail: elle eſt quarrée; chacune de ſes faces a huit (398) plethres de largeur, ſur autant de hauteur; elle eſt en grande partie de pierres polies, parfaitement bien jointes enſemble, & dont il n'y en a pas une qui ait moins de trente pieds.

CXXV. Cette pyramide fut bâtie en forme (398*) de degrés. Quand (399) on eut commencé à la conſtruire de cette maniere, on éleva de terre les autres pierres, &, à l'aide (400) de machines faites de courtes pieces de bois, on les monta ſur le premier rang d'aſſiſes. Quand une pierre y étoit parvenue, on la mettoit dans une autre machine qui étoit ſur cette premiere aſſiſe; delà on la montoit par le moyen d'une autre machine, car il y en avoit autant que d'aſſiſes: peut-être auſſi n'avoient-ils qu'une ſeule & même machine facile à tranſporter d'une aſſiſe à l'autre, toutes les fois qu'on en avoit ôté la pierre. Je rapporte la choſe des deux façons, comme je l'ai oui dire. On commença donc par (401) revêtir & perfectionner le haut de la pyramide; delà on deſcendit aux parties voiſines, & enfin on paſſa aux inférieures & à celles qui touchent la

terre. On a gravé ſur la pyramide, en (402) caracteres Egyptiens, combien on a dépenſé pour les ouvriers en (403) raiforts, en oignons & en aulx; & celui qui m'interpréta cette inſcription, me dit, comme je m'en ſouviens très-bien, que cette dépenſe ſe montoit à ſeize cents talens d'argent. Si cela eſt vrai, combien doit-il en avoir coûté pour les outils de fer, pour le reſte de la nourriture & pour les habits des ouvriers, puiſqu'ils employerent à cet édifice le temps que nous avons dit, ſans compter celui qu'ils mirent, à mon avis, à tailler les pierres, à les voiturer, & à faire les édifices ſouterrains, qui fut ſans doute conſidérable.

CXXVI. Chéops, (*a*) épuiſé par ces dépenſes, en vint au point d'infamie de proſtituer ſa fille (404) dans un lieu de débauche, & de lui ordonner de tirer de ſes amans une certaine ſomme d'argent. J'ignore à combien ſe monta cette ſomme; les Prêtres ne me l'ont point dit. Non-ſeulement elle exécuta les ordres de ſon pere, mais elle voulut auſſi laiſſer elle-même un monument. Elle pria tous ceux qui la venoient voir, de lui donner chacun une pierre pour des ouvrages qu'elle méditoit. Ce fut de ces pierres, me dirent les Prêtres, qu'on bâtit (405) la pyramide qui eſt au milieu des trois, en face de la grande pyramide, & qui a un plethre & demi de chaque côté.

(*a*) Dans le grec : *ayant beſoin d'argent.*

CXXVII. Chéops, ſuivant ce que me diſoient les Egyptiens, régna cinquante ans. Etant mort, ſon frere (406) Chépren lui ſuccéda, & ſe conduiſit comme ſon prédéceſſeur. Entr'autres monumens, il fit auſſi bâtir une pyramide : elle n'approche pas de la grandeur de celle de Chéops; je les ai meſurées toutes les deux; elle n'a ni édifices (407) ſouterrains, ni canal qui y conduiſe les eaux du Nil, au lieu que l'autre, où l'on dit qu'eſt le tombeau (408) de Chéops, ſe trouve dans (409) une iſle, & qu'elle eſt environnée des eaux du Nil, qui s'y rendent (410) par un canal conſtruit à ce deſſein. La premiere aſſiſe de cette pyramide eſt de pierre (411) d'Ethiopie, de diverſes couleurs, & elle a en hauteur quarante pieds de moins que la (412) grande pyramide à laquelle elle eſt contigüe. Ces deux pyramides ſont bâties ſur la même colline, qui a environ cent (413) pieds de haut.

CXXVIII. Les mêmes Prêtres m'apprirent que Chépren régna cinquante-ſix ans : ainſi les Egyptiens furent accablés cent ſix ans de toutes ſortes de maux, &, pendant tout ce temps, les temples reſterent fermés. Les Egyptiens ont tant d'averſion pour la mémoire de ces deux Princes, qu'ils ne veulent pas même (414) les nommer : ils appellent, par cette raiſon, ces pyramides du nom du Berger (415) Philitis, qui, dans ce temps-là, menoit paître ſes troupeaux vers l'endroit où elles ſont.

CXXIX. Après Chépren, me dirent-ils, Mycé-

rinus (*a*), fils de Chéops, monta sur le trône; mais, comme il désapprouvoit (*b*) les actions de son pere, il fit rouvrir les temples, & rendit au peuple, réduit aux dernieres extrêmités par une longue suite de vexations, la liberté de vaquer à ses affaires, & d'offrir des sacrifices; enfin il jugea les différents de ses Sujets (416) d'une maniere plus équitable que tous les autres Rois; aussi les Egyptiens lui donnent-ils de grandes louanges, & le mettent-ils au dessus de tous les Rois qui jusqu'ici ont gouverné l'Egypte, non-seulement parce qu'il rendoit la justice avec équité, mais encore parce que, si quelqu'un se plaignoit (417) du jugement qu'il avoit prononcé, il le dédommageoit (*c*), & tâchoit de l'appaiser.

Pendant que Mycérinus traitoit ses peuples avec tant d'humanité, & qu'il ne s'occupoit que de leur bonheur, il perdit sa fille unique, & ce fut le premier malheur qui lui arriva. Il fut excessivement affligé de sa perte; &, comme il vouloit lui donner une sépulture plus recherchée qu'à l'ordinaire, on l'enferma (*d*) dans une geniſſe de bois qu'il avoit fait dorer.

(*a*) On l'appelloit aussi Méchérinus. Diodor. Sicul. Lib. I, §. 64, tom. 1, page 74.

(*b*) Dans le grec : *mais comme les actions de son pere lui déplaisoient.*

(*c*) *Il lui donnoit du sien.*

(*d*) Dans le grec : *il fit faire une vache de bois, creuse, &, après l'avoir fait dorer, il y enterra sa fille morte.*

CXXX. Cette geniſſe ne fut point miſe en terre. De mon temps, elle étoit encore expoſée à la vue de tout le monde, au palais royal (418) de Saïs, dans une ſalle richement ornée. Chaque jour on brûle devant elle toutes ſortes de parfums, &, la nuit, il y a toujours une lampe allumée. Dans une autre ſalle, près de celle où eſt cette geniſſe, on voit pluſieurs ſtatues debout, qui repréſentent les concubines de Mycérinus; du moins les Prêtres de la ville de Saïs le diſoient ainſi. Il eſt vrai qu'il y a environ vingt ſtatues coloſſales de femmes nues, qui ſont toutes de bois; mais je ne puis aſſurer qui elles repréſentent : je n'en ſais que ce qu'on m'en a dit.

CXXXI. Quant à cette geniſſe & à ces coloſſes, on conte que Mycérinus fit violence à ſa fille, dont il étoit devenu amoureux; que, cette jeune Princeſſe s'étant étranglée de déſeſpoir, ſon pere fit mettre ſon corps dans cette geniſſe; que ſa mere fit couper les mains aux femmes de ſa fille, qui l'avoient livrée à Mycérinus, & qu'aujourd'hui leurs ſtatues, qui n'ont point de mains, ſont un témoignage du ſupplice dont elles furent punies pendant leur vie; mais je crois que tout ce que l'on raconte de cet amour & des mains des coloſſes, n'eſt qu'une fable : en effet j'ai remarqué, à la vue de ces coloſſes, que leurs mains étoient tombées de vétuſté, &, de mon temps, on les voyoit encore aux pieds des ſtatues.

CXXXII. Cette geniſſe eſt couverte d'une houſſe cramoiſie, excepté la tête & le cou qui ſont dorés d'un or fort épais. Entre les cornes (*a*), elle a un ſoleil d'or. Elle n'eſt pas debout, mais ſur les genoux, & elle eſt (*b*) de la ſtature des plus grandes geniſſes. On la tranſporte tous les ans hors de la ſalle. Cette cérémonie ſe fait dans le temps où les Egyptiens ſe frappent & ſe lamentent (419) pour un certain Dieu que je ne dois pas nommer ici : c'eſt alors qu'on expoſe cette geniſſe (420) à la lumiere; car ils diſent que la Princeſſe, en mourant, pria Mycérinus, ſon pere, de lui faire voir le ſoleil une fois par an.

CXXXIII. (*c*) Il arriva à Mycérinus un nouveau malheur après la mort de ſa fille : il reçut de la ville de Buto un Oracle qui lui annonçoit qu'il n'avoit plus que ſix ans à vivre, & qu'il mourroit la ſeptieme année. Il en conçut tant de chagrin, qu'il envoya vers l'Oracle, pour faire à la (421) Déeſſe de vifs reproches de ce que ſon pere & ſon oncle avoient vécu ſi long-temps, quoiqu'ils euſſent opprimé leurs Sujets, & que, ſans aucun égard pour les Dieux, ils euſſent fait fermer les

---

(*a*) *Entre les cornes eſt imité le cercle du ſoleil en or.*

(*b*) *Elle eſt, du côté de la grandeur, comme une grande vache en vie.*

(*c*) Ce ſont toujours les Prêtres qui parlent. Avec les infinitifs, il faut ſous-entendre λέγουσι.

temples, tandis qu'il avoit ſi peu de temps à vivre, lui qui avoit eu tant de piété & de reſpect pour les Dieux. Il lui vint là-deſſus une ſeconde réponſe de l'Oracle, qui lui apprit que c'étoit pour cette raiſon-là même qu'il devoit mourir de ſi bonne heure; qu'il n'avoit point fait ce qu'il auroit dû; qu'il falloit que l'Egypte fût accablée de maux pendant cent cinquante ans; que les deux Rois, ſes prédéceſſeurs, en avoient eu connoiſſance, & que lui il l'avoit ignoré.

Mycérinus, voyant, par cette réponſe, que ſon arrêt étoit irrévocable, fit faire un grand nombre de lampes. Dès que la nuit étoit venue, il les faiſoit allumer, & paſſoit le temps à boire & à ſe divertir, ſans diſcontinuer ni jour ni nuit; il alloit dans les marais, les bois & tous les (422) lieux agréables, & qu'il croyoit les plus propres à inſpirer du plaiſir; il avoit deſſein, en convertiſſant (423) les nuits en jours, de doubler le nombre des années; de ſix ans, en faire douze, & de convaincre par-là l'Oracle de menſonge.

CXXXIV. Il laiſſa auſſi une pyramide; elle eſt quarrée, & de pierre (424) d'Ethiopie juſqu'à la (425) moitié, mais beaucoup plus petite que celle de ſon pere, ayant vingt pieds de moins, (426) & chacun de ſes côtés trois plethres de large. Il y a des Grecs qui prétendent qu'elle eſt de la Courtiſane (427) Rhodopis. Ils ſe trompent, & il me ſemble qu'ils ne connoiſſent pas même cette Cour-

tiſane. S'ils l'euſſent connue, ils ne lui euſſent pas attribué la conſtruction d'une pyramide qui, pour le dire en peu de mots, a coûté des (*a*) ſommes immenſes : d'ailleurs Rhodopis n'a pas vécu ſous Mycérinus, mais ſous Amaſis (428) ; c'eſt-à-dire, un grand nombre d'années après la mort des Rois qui ont fait conſtruire ces pyramides.

Rhodopis étoit originaire de Thrace, eſclave d'Iadmon, fils de (429) Hépheſtopolis, de l'iſle de Samos, compagne d'eſclavage d'Eſope (430) le Fabuliſte ; car Eſope fut auſſi eſclave d'Iadmon. On en a des preuves, & une des principales, c'eſt que les Delphiens ayant fait demander pluſieurs fois par un Héraut, ſuivant les ordres de l'Oracle, ſi quelqu'un vouloit venger la mort (431) d'Eſope, il ne ſe préſenta qu'un petit-fils d'Iadmon qui portoit le même nom que ſon ayeul (*b*).

CXXXV. Rhodopis fut enſuite menée en Egypte par Xanthus, de Samos, pour y exercer le métier de Courtiſane. Charaxus (432) de Mytilene, fils de Scamandronyme, & frere de Sappho, dont nous avons les poéſies, donna (433) un prix conſidérable pour ſa rançon. Ayant ainſi recouvré ſa liberté, elle reſta en Egypte, où ſa beauté lui procura de grandes richeſſes (*c*) pour une femme (434) de ſon

(*a*) *Des millions de talens ſans nombre.*

(*b*) Il y a dans le grec, après ces mots : *Eſope fut ainſi l'eſclave d'Iadmon.*

(*c*) Dans le grec : *pour une Rhodopis.*

état, mais fort au deſſous de celles qui étoient néceſſaires pour la conſtruction d'une telle (a) pyramide. On doit d'autant moins lui attribuer de ſi grands biens, qu'on peut en voir encore aujourd'hui la dixieme partie; car, voulant laiſſer dans la Grece un monument qui tranſmît ſon nom à la poſtérité, (b) elle fit faire autant de broches de fer propres à rôtir un bœuf, que put y ſuffire la dixieme partie de ſon bien; choſe que perſonne n'avoit encore imaginée, & dont on n'avoit point encore fait d'offrande. Elle les envoya (435) au temple de Delphes, où on les voit encore (436) aujourd'hui entaſſées derriere l'autel que les Habitans de Chios ont élevé vis-à-vis du temple même.

Les Courtiſanes ſont ordinairement d'une grande beauté à Naucratis. Celle dont nous parlons, devint ſi célebre, qu'il n'y avoit perſonne en Grece qui ne ſût ſon nom. Une autre Courtiſane, nommée (437) Archidice, acquit auſſi après elle beaucoup de célébrité en Grece; mais elle fit moins de bruit. Charaxus étant retourné à Mytilene, après avoir rendu la liberté à Rhodopis, Sappho le déchira (438) dans ſes vers. Mais en voilà aſſez ſur ce qui regarde cette Courtiſane.

(a) Voyez la derniere partie de la note 415.

(b) Dans le grec : *elle fit faire une choſe que perſonne autre n'a inventée, ni conſacrée dans un temple, & la dédia à Delphes. Ayant donc fait faire des broches de fer....*

CXXXVI. Les Prêtres me raconterent qu'après Mycérinus, Aſychis (439) fut Roi d'Egypte, & qu'il fit bâtir, en l'honneur de Vulcain, le veſtibule qui eſt à l'Eſt; c'eſt le plus grand & le plus magnifique. Tous les portiques du temple de ce Dieu, ſont décorés de figures ſupérieurement ſculptées, & de mille autres (*a*) ornemens dont on a coutume d'embellir les édifices; mais celui-ci les ſurpaſſe de beaucoup. Sous ſon regne, comme le commerce ſouffroit de la diſette d'argent, il publia, me dirent-ils, une (440) loi qui défendoit d'emprunter, à moins qu'on ne donnât pour gage le corps de ſon pere. On ajouta à cette loi que le créancier auroit auſſi en ſa puiſſance la ſépulture du débiteur, & que, ſi celui-ci refuſoit de payer la dette pour laquelle il auroit hypothéqué un gage ſi précieux, il ne pourroit être mis, après ſa mort, dans le ſépulchre de ſes peres, ni dans quelqu'autre, & qu'il ne pourroit, après le (441) trépas d'aucun des ſiens, leur rendre cet honneur.

Ce Prince, voulant ſurpaſſer tous les Rois qui avoient régné en Egypte avant lui, laiſſa pour monument une pyramide de brique, avec cette inſcription gravée ſur une pierre : NE ME MÉPRISE PAS EN ME COMPARANT AUX PYRAMIDES DE PIERRE. JE SUIS AUTANT AU DESSUS D'ELLES, QUE JUPITER

(*a*) Dans le grec : *& de mille autres choſes qui ſe voient ſur les édifices.*

EST

EST AU DESSUS DES AUTRES DIEUX; CAR J'AI ÉTÉ BATIE DE BRIQUES FAITES DU LIMON TIRÉ DU FOND DU LAC (442). Voilà ce qu'Aſychis fit de plus mémorable.

CXXXVII. Ce Prince eut pour ſucceſſeur, continuoient les même Prêtres, un aveugle de la ville d'Anyſis, appellé auſſi Anyſis. Sous ſon regne, Sabacos, (*a*) Roi d'Ethiopie, vint fondre en Egypte avec une nombreuſe armée. Anyſis s'étant ſauvé dans les marais, Sabacos fut maître de l'Egypte pendant cinquante ans. Il ne (443) fit mourir perſonne pendant ce temps-là, pour quelque faute que ce fût; mais, ſelon la qualité du crime, il condamnoit le coupable à travailler aux levées & aux chauſſées près de la ville où il étoit né. Par ce moyen, l'aſſiette des villes devint encore plus haute qu'elle ne l'étoit auparavant: elles avoient déjà été rehauſſées ſous le regne de Séſoſtris, par ceux qui avoient creuſé les canaux; mais elles le furent beaucoup plus ſous la domination de l'Éthiopien. Bubaſtis eſt, de toutes les villes d'Egypte, celle dont on éleva le plus le terrein par les ordres de Sabacos.

CXXXVIII. Dans cette ville, eſt un temple de Bubaſtis qui mérite qu'on en parle. On voit d'autres temples plus grands & plus magnifiques; mais il

(*a*) Ce ne peut être Sabacos : il s'eſt gliſſé une erreur dans le texte d'Hérodote par la faute des Copiſtes. Voyez mon Eſſai de Chronologie, chapitre I, §. 12, page 218 & ſuiv.

n'y en a point de plus agréable à la vue. Bubaſtis eſt la même que (444) Diane parmi les Grecs. Son temple fait une preſqu'iſle, où il n'y a de libre que l'endroit par où l'on entre. Deux canaux du Nil, qui ne ſe mêlent point enſemble, ſe rendent à l'entrée du temple, & delà ſe partagent, & l'environnent, l'un par un côté, l'autre par l'autre. Ces canaux ſont chacun larges de cent pieds, & ombragés d'arbres. Le veſtibule a dix orgyies de haut; il eſt orné de très-belles figures de ſix coudées de haut. Ce temple eſt au centre de la ville. Ceux qui en font le tour, le voient de tous côtés de haut en bas; car, étant reſté dans la même aſſiette où on l'avoit d'abord bâti, & la ville ayant été (445) rehauſſée par des terres rapportées, on le voit (446) en entier de toutes parts. Ce lieu ſacré eſt environné d'un mur, ſur lequel ſont ſculptées grand nombre de figures. Dans ſon enceinte, eſt un bois planté autour du temple proprement dit : (*a*) les arbres en ſont très-hauts. La ſtatue de la Déeſſe eſt dans le temple. Le lieu ſacré a, en tout ſens, un ſtade de long ſur autant de large. La rue qui répond à l'entrée du temple, traverſe la place publique, va à l'Eſt, & mene au temple (447) de Mercure (447*); elle a environ trois ſtades de long, ſur quatre plethres de large, & eſt pavée & bordée des deux côtés de très-grands arbres.

(*a*) Dans le grec : *du grand temple.*

CXXXIX. Voici comment l'Egypte, ajoutoient les mêmes Prêtres, fut (448) délivrée de Sabacos. Une viſion qu'il eut pendant ſon ſommeil, lui fit prendre la fuite. Il s'imagina voir un homme qui lui conſeilloit de raſſembler tous les Prêtres d'Egypte, & de les faire couper en deux par le milieu du corps. Ayant fait ſes réflexions ſur cette viſion, il dit qu'il lui ſembloit que les Dieux lui offroient un prétexte pour violer le reſpect dû aux choſes ſacrées, afin de l'en punir enſuite par eux-mêmes ou par les hommes; qu'il ne feroit point ce que lui avoit ſuggéré la viſion; (*a*) qu'il aimoit mieux ſe retirer, d'autant plus qu'il avoit déjà paſſé le temps qu'il devoit (*b*) régner en Egypte, ſelon les prédictions des Oracles; car, tandis qu'il étoit encore en Ethiopie, ayant conſulté les (449) Oracles du pays, il lui fut répondu qu'il falloit qu'il régnât cinquante ans en Egypte. Comme ce temps étoit expiré, & qu'outre cela la viſion qu'il avoit eue, le troubloit, il prit le parti de ſe retirer volontairement.

CXL. Il n'eut pas plutôt quitté l'Egypte, qu'Anyſis (*c*) ſortit (450) des marais, & reprit les rênes du gouvernement. Il étoit reſté cinquante ans dans une iſle qu'il avoit exhauſſée avec de la cendre

(*a*) *Qu'il aimoit mieux ſe retirer.* J'ai ajouté ces mots pour me rendre plus clair.

(*b*) Il y a dans le grec : *qu'il devoit ſortir de l'Egypte après y avoir régné.*

(*c*) *L'aveugle*, dans le grec.

& de la terre; car, lorſque les Egyptiens alloient lui porter des vivres, chacun ſelon ſa cotiſation, il les prioit de lui apporter de la cendre en pur don, à l'inſu de (451) Sabacos. Avant Amyrtée (452), perſonne ne put trouver cette iſle. Pendant plus de cinq (453) cents ans, les Rois, ſes prédéceſſeurs, la chercherent inutilement. On l'appelle l'iſle d'Helbo; elle a dix ſtades en tout ſens.

. . . . . .

CXLI. (*a*) Après Anyſis, un Prêtre de Vulcain (455) nommé Séthos, monta, à ce qu'on me dit, ſur le trône. Il n'eut aucun égard pour les gens de guerre, & les traita (456) avec mépris, comme s'il eût dû n'en avoir jamais beſoin. Entr'autres outrages, il leur ôta les douze (457) aroures de terre que les Rois, ſes prédéceſſeurs, leur avoient données à chacun par diſtinction : mais, dans la ſuite, lorſque Sanacharib, Roi des (458) Arabes & des Aſſyriens, vint attaquer l'Egypte avec une armée nombreuſe, les gens de guerre ne voulurent point marcher au ſecours de la patrie. Le Prêtre, ſe trouvant alors fort embarraſſé, ſe retira dans le temple, & ſe mit à gémir devant la ſtatue du Dieu, ſur le ſort fâcheux qu'il couroit riſque d'éprouver. Pendant qu'il déploroit ainſi ſes malheurs, il s'en-

(*a*) Le §. 141 ne ſuit pas immédiatement le §. 140 : il y a une lacune conſidérable dans le texte. Voyez mon Eſſai de Chronologie, chapitre I, §. 12, page 218 & ſuiv.

dormir, & crut voir le Dieu lui apparoître, l'encourager, & l'assurer que, s'il marchoit à la rencontre des Arabes, il ne lui arriveroit aucun mal, & que lui-même il lui enverroit du secours.

Plein de confiance en cette vision, Séthos prit avec lui tous les gens de bonne volonté, se mit à leur tête, & alla camper à Péluse, qui est la clef de l'Egypte. Cette armée n'étoit composée que de (459) Marchands, d'Artisans & de gens de la lie du peuple : aucun homme de guerre ne l'accompagna. Ces troupes étant arrivées à Péluse, une multitude (460) prodigieuse de rats de campagne se répandit la nuit dans le camp ennemi, & rongea les carquois, les arcs & les courroies qui servoient à manier les boucliers ; de sorte que, le lendemain, les Arabes étant sans armes, la plupart périrent dans la fuite. On voit encore aujourd'hui dans le temple de Vulcain une statue de pierre qui représente ce Roi, ayant un rat sur la main, avec cette inscription : QUI QUE TU SOIS, APPRENDS, EN ME VOYANT, A RESPECTER LES DIEUX.

CXLII. Jusqu'à cet endroit de mon histoire, les Egyptiens & leurs Prêtres m'ont fait voir que, depuis leur premier Roi jusqu'au Prêtre de (461) Vulcain, qui régna le dernier, il y a eu (462) trois cents quarante & une générations, &, pendant (a) cette longue suite de générations, autant de Grands-

(a) Dans le grec ; *& dans ces générations.*

Prêtres & autant de Rois. Or, trois cents générations font dix mille ans; car trois générations valent cent ans; & les quarante & une générations qui reſtent au-delà des trois cents, font mille trois cents quarante (*a*) ans. Ils ajoutoient que, durant ces onze mille trois cents quarante ans, aucun Dieu ne s'étoit manifeſté ſous une forme humaine, & qu'on n'avoit rien vu de pareil ni dans (463) les temps antérieurs à cette époque, ni parmi les autres Rois qui ont régné en Egypte dans les temps poſtérieurs; ils m'aſſuroient auſſi que, dans cette longue ſuite d'années, (464) le ſoleil s'étoit levé quatre fois hors de ſon lieu ordinaire, &, entr'autres, deux fois où il ſe couche maintenant, & qu'il s'étoit couché auſſi deux fois à l'endroit où nous voyons qu'il ſe leve aujourd'hui; que cela n'avoit apporté aucun changement en Egypte; que les productions de la terre & les débordemens du Nil avoient été les mêmes, & qu'il n'y avoit eu ni plus de maladies, ni une mortalité plus conſidérable.

CXLIII. L'Hiſtorien (465) Hécatée, ſe trouvant autrefois à Thebes, parloit aux Prêtres de Jupiter de ſa généalogie, & faiſoit remonter ſa famille à un Dieu qu'il comptoit pour le ſeizieme de ſes ancêtres. Ces Prêtres en agirent avec lui comme ils firent depuis à

(*a*) Hérodote auroit dû dire, ſuivant ſa maniere de compter, 1366 ans; mais ce peut être une faute des Copiſtes.

mon égard, quoique je ne leur euſſe rien dit de ma famille. Ils me conduiſirent dans l'intérieur d'un grand bâtiment du temple, où ils me montrerent autant de coloſſes de bois, qu'il y avoit eu de Grands-Prêtres; car chaque Grand-Prêtre ne manque point pendant ſa vie d'y placer ſa ſtatue. Ils les compterent devant moi, & me prouverent, par la ſtatue du dernier mort, & en les parcourant ainſi de ſuite, juſqu'à ce qu'ils me les euſſent toutes montrées, que chacun étoit le fils de (466) ſon prédéceſſeur. Hécatée (467) parloit, dis-je, à ces Prêtres de ſa généalogie, & ſe faiſoit remonter à un Dieu, qu'il regardoit comme le ſeizieme de ſes ancêtres. Ils lui oppoſerent la généalogie de leurs Pontifes, dont ils lui firent l'énumération, ſans cependant admettre qu'un homme eût été engendré d'un Dieu, comme il l'avoit avancé; ils lui dirent que chaque coloſſe repréſentoit un (468) Piromis engendré d'un Piromis; &, parcourant ainſi les trois cents quarante-cinq coloſſes, depuis le dernier juſqu'au premier, ils lui prouverent que tous ces Piromis étoient nés l'un de l'autre, & qu'ils ne devoient point leur origine à un Dieu ou à un Héros. Piromis eſt un mot Egyptien qui ſignifie (*a*) bon & vertueux.

CXLIV. Ces Prêtres me prouverent donc que tous ceux que repréſentoient ces ſtatues, bien loin

(*a*) Il y a dans l'original : *qui ſignifie en grec* καλὸς, καγαθός.

d'avoir été des Dieux, avoient été (469) des Piromis; qu'il étoit vrai que, dans les temps antérieurs à ces hommes, les Dieux (470) avoient régné en Egypte, qu'ils avoient (471) habité avec les hommes, & qu'il y en avoit toujours eu un d'entr'eux qui avoit eu la souveraine puissance; qu'Orus (472), que les Grecs nomment Apollon, fut le dernier d'entr'eux qui fut Roi d'Egypte, & qu'il ne régna qu'après avoir ôté la couronne à (473) Typhon. Cet Orus étoit fils d'Osiris, que nous appellons Bacchus (474).

CXLV. Parmi les Grecs, on regarde (*a*) Hercules, Bacchus & Pan comme les plus nouveaux d'entre les Dieux. Chez les Egyptiens, au contraire, Pan passe pour très-ancien; on le met même au rang des huit premiers Dieux. Hercules a place parmi les Dieux du second ordre, qu'on appelle les douze Dieux, & Bacchus parmi ceux du troisieme, qui ont été engendrés par les douze Dieux.

J'ai fait voir (*b*) ci-dessus combien les Egyptiens comptent eux-mêmes d'années depuis Hercules jusqu'au Roi Amasis. On dit qu'il y en a encore un plus grand nombre depuis Pan, & que c'est depuis Bacchus qu'on en trouve le moins, quoique, depuis ce dernier jusqu'à ce Prince, on compte quinze mille ans. Les

(*a*) l'Hercules Egyptien s'appelloit Chon ou Som; Pan, Mendès.

(*b*) Voyez ci-dessus, §. 43.

Egyptiens assurent ces faits comme inconteſtables, parce qu'ils ont toujours eu ſoin de ſupputer ces années, & d'en tenir un regiſtre exact. De Bacchus, qu'on dit être né de Sémélé, fille de Cadmus, il y a, juſqu'à moi, environ mille ſoixante (475) ans; depuis Hercules, fils d'Alcmene, près de neuf cents ans; & Pan, que les Grecs diſent être fils de Pénélope (476) & de Mercure, eſt poſtérieur à la guerre de Troie, & on ne compte de lui juſqu'à moi qu'environ huit cents ans.

CXLVI. De ces deux ſentimens, chacun eſt libre d'adopter celui qui lui paroîtra le plus vraiſemblable : je me contente d'expoſer le mien. Si ces Dieux avoient été connus en Grece, & s'ils y avoient vieilli, tels qu'Hercules, fils d'Amphitryon, Bacchus, fils de Sémélé, & Pan, fils de Pénélope, on pourroit dire auſſi, quoiqu'ils ne fuſſent que (477) des hommes, qu'ils étoient en poſſeſſion des noms des Dieux nés dans les ſiecles précédens. Les Grecs aſſurent qu'auſſi-tôt que Bacchus fut né, Jupiter le renferma (*a*) dans ſa cuiſſe, & le porta à Nyſe, ville d'Ethiopie, au deſſus de l'Egypte; à l'égard de Pan, ils ne ſauroient dire en quel endroit il fut tranſporté après ſa naiſſance. Il me paroît par conſéquent évident que les Grecs ont appris plus tard les noms de ces Dieux que ceux des autres, & qu'ils ne datent leur naiſſance que du temps où

(*a*) Dans le grec ; *le couſit.*

ils en ont oui parler. C'eſt auſſi le ſentiment des Egyptiens.

CXLVII. Je vais raconter maintenant ce qui s'eſt paſſé en Egypte, de l'aveu unanime des Egyptiens & des autres peuples, & j'y joindrai des choſes dont j'ai été témoin oculaire.

Après la mort de Séthos, qui étoit en même-temps Roi & Prêtre de Vulcain, les Egyptiens recouvrerent leur liberté; mais, comme ils ne pouvoient vivre un ſeul moment ſans Rois, ils en élurent douze, & diviſerent toute l'Egypte en autant de parties qu'ils leur aſſignerent. Ces douze Rois s'unirent entr'eux par des mariages, & s'engagerent à ne ſe point détruire, à ne point rechercher d'avantages au préjudice les uns des autres, & à entretenir toujours entr'eux une étroite amitié. Le but de ce traité étoit de ſe fortifier & de ſe prémunir contre tout danger, parce que, dès le commencement de leur regne, un Oracle leur avoit prédit que celui d'entr'eux qui feroit des libations dans le temple de Vulcain avec une coupe d'airain, auroit l'empire de l'Egypte entiere. Ils tenoient en effet leurs aſſemblées dans tous les temples.

CXLVIII. Ils voulurent auſſi laiſſer, à frais communs, un monument à la poſtérité. Cette réſolution priſe, ils firent conſtruire un labyrinthe un peu au deſſus du lac Mœris, & aſſez près de la ville (477*) des Crocodiles. J'ai vu ce bâtiment,

& l'ai trouvé au deſſus de toute expreſſion. Tous les ouvrages, tous les édifices des Grecs ne peuvent lui être comparés ni du côté du travail, ni du côté de la dépenſe; ils lui ſont de beaucoup inférieurs. Les temples d'Epheſe & de Samos méritent ſans doute d'être admirés; mais les pyramides ſont au deſſus de tout ce qu'on peut en dire, & chacune en particulier peut entrer en parallele avec pluſieurs des plus grands édifices de la Grece. Le labyrinthe l'emporte même ſur les pyramides. Il eſt compoſé de douze cours couvertes, dont les portes ſont à l'oppoſite l'une de l'autre, ſix au nord & (478) ſix au ſud, toutes contigües; une même enceinte de murailles, qui régne en dehors, les renferme; les appartemens en ſont doubles; il y en a quinze cents ſous terre, quinze cents au deſſus, trois mille en tout. J'ai viſité les appartemens d'en haut; je les ai parcourus; ainſi j'en parle avec certitude, & comme témoin oculaire. Quant aux appartemens ſouterrains, je ne ſais que ce qu'on m'en a dit. Les Egyptiens, gouverneurs du labyrinthe, ne permirent point qu'on me les montrât, parce qu'ils ſervoient, me diſoient-ils, de ſépulture aux (479) Crocodiles ſacrés, & aux Rois qui ont fait bâtir entiérement cet édifice. Je ne parle donc des logemens ſouterrains que ſur le rapport d'autrui; quant (480) à ceux d'en haut, je les ai vus & les regarde comme ce que les hommes ont jamais fait de plus grand. On ne peut en effet ſe laſſer d'admirer la variété des iſſues des

différens corps de logis & des détours par leſquels on ſe rend aux cours, après avoir paſſé par une multitude de chambres qui aboutiſſent à des portiques. Ceux-ci conduiſent à d'autres corps de logis, dont il faut traverſer les chambres pour entrer dans d'autres cours. Le toît de toutes ces pieces eſt de (481) pierre, ainſi que les murs qui ſont par-tout décorés de figures en bas-relief. Autour de chaque cour régne une colonnade de pierres blanches parfaitement jointes enſemble. A l'angle où finit le labyrinthe, s'éleve une pyramide de quarante orgyies, ſur laquelle on a ſculpté en grand des figures d'animaux. On s'y rend par un ſouterrain.

CXLIX. Quelque magnifique que ſoit ce labyrinthe, le lac (482) Mœris, près duquel il eſt ſitué, excite encore plus d'admiration. Il a de tour trois mille ſix cents ſtades, qui ſont ſoixante ſchenes, c'eſt-à-dire, autant de circuit que la côte maritime de l'Egypte a d'étendue. Ce lac, dont la longueur va du nord au midi, a cinquante orgyies de profondeur à l'endroit où il eſt le plus profond. On l'a creuſé de main d'homme, & lui-même il en fournit la preuve. On voit en effet preſqu'au milieu du lac deux pyramides qui ont chacune cinquante orgyies de hauteur au deſſus de l'eau, & autant au deſſous. Sur l'une & ſur l'autre eſt un coloſſe de pierre, aſſis ſur un trône. Ces pyramides ont par conſéquent chacune cent orgyies : or, les cent orgyies font juſte (483) un ſtade de ſix plethres ; car l'orgyie

a ſix pieds ou quatre coudées; le pied vaut quatre palmes, & la coudée ſix.

Les eaux du lac Mœris ne viennent pas de ſource; le terrein qu'il occupe, eſt extrêmement ſec & aride; il les tire du Nil par un canal de communication. Pendant ſix mois, elles coulent du Nil dans le lac, & pendant les ſix autres mois, du lac dans le fleuve. Pendant les ſix mois que l'eau ſe retire, la pêche du lac rend au tréſor (484) royal un talent (485) d'argent chaque jour; mais, pendant les ſix autres mois que les eaux coulent du Nil dans le lac, elle ne produit que vingt mines.

CL. Ce lac forme un coude à l'occident, & ſe porte vers le milieu des terres, le long de la montagne, au deſſus de Memphis, & ſe décharge, au rapport des habitans du pays, dans la Syrte de Libye par un canal ſouterrain. Comme je ne voyois nulle part la terre qu'il a fallu tirer pour creuſer ce lac, & que j'étois curieux de ſavoir où elle pouvoit être, je m'en informai aux habitans du pays, les plus voiſins du lac. Ils me dirent où on l'avoit portée, & j'eus d'autant moins de peine à les croire, que j'avois oui dire qu'il s'étoit fait quelque choſe de ſemblable à Ninive, ville des Aſſyriens. En effet, des voleurs, cherchant à enlever les tréſors immenſes de Sardanapale, Roi de Ninive, qui étoient gardés dans des lieux ſouterrains, commencerent, dès la maiſon qu'ils habitoient, à creuſer la terre. Ayant pris les dimenſions & les meſures les plus juſtes, ils pouſ-

ſerent la mine juſqu'au palais du Roi. La nuit venue, ils portoient la terre qu'ils en avoient enlevée, dans le Tigre qui coule le long de Ninive : ils continuerent ainſi leur entrepriſe juſqu'à ce qu'ils euſſent atteints le but. On fit, à ce que j'ai ouï dire, la même choſe en Egypte, avec cette différence qu'on ne creuſoit pas le baſſin du lac la nuit, mais en plein jour. A meſure qu'on le creuſoit, on en portoit la terre dans le Nil, qui la diſperſoit. Ce fut ainſi, s'il faut en croire les habitans du pays, qu'on creuſa ce lac.

CLI. Les douze Rois ſe conduiſoient avec juſtice & équité. Au bout d'un certain temps, après avoir offert des ſacrifices dans le temple de Vulcain, comme, le dernier jour de la fête, ils étoient ſur le point de faire (487) des libations, le Grand-Prêtre leur préſenta des coupes d'or, dont ils avoient coutume de ſe ſervir en cette occaſion; mais il ſe trompa pour le nombre, &, au lieu de douze coupes, il n'en apporta que onze pour les douze Rois. Alors Pſammitichus, qui ſe trouvoit au dernier rang, voyant qu'il n'avoit point de coupe comme les autres, prit ſon caſque qui étoit d'airain, & s'en ſervit pour les libations. Tous les autres Rois étoient (488) auſſi dans l'uſage de porter le caſque, & ils l'avoient alors en tête. Ce fut donc ſans aucun mauvais deſſein que Pſammitichus ſe ſervit du ſien: mais les autres Rois ayant réfléchi ſur ſon action, & ſur l'Oracle qui leur avoit prédit que celui d'entr'eux qui feroit des libations avec un vaſe

d'airain, deviendroit un jour ſeul Roi de toute l'Egypte, examinerent ce Prince, &, ayant reconnu, par ſes réponſes, qu'il n'avoit point agi de deſſein prémédité, ils crurent qu'il ſeroit injuſte de le faire mourir; mais ils le dépouillerent de la plus grande partie de ſa puiſſance, & le reléguerent dans les marais, avec défenſe d'en ſortir, & d'entretenir aucune correſpondance avec le reſte de l'Egypte.

CLII. Ce Prince s'étoit auparavant ſauvé en Syrie pour fuir la perſécution de Sabacos, Roi d'Ethiopie, qui avoit fait mourir (*a*) ſon pere Nécos. Les habitans du Nome Saïtes le rappellerent, lorſque Sabacos abandonna l'Egypte (*b*), à l'occaſion d'une viſion qu'il avoit eue. Depuis, il fut élevé ſur le trône; mais (*c*) les onze Rois le reléguerent dans les marais, pour avoir fait des libations avec ſon caſque. Ce fut ſon (489) ſecond exil. Senſible à cette inſulte, & réſolu de ſe venger des auteurs de ſon exil, il envoya à Buto conſulter l'Oracle (490) de Latone, le plus véridique des Oracles d'Egypte. Il lui fut répondu qu'il ſeroit vengé par des hommes d'airain, ſortis de la mer. D'abord il ne put ſe perſuader que des hommes d'airain duſſent venir à ſon ſecours; mais, peu de temps après, des Ioniens & des (491) Cariens qui s'étoient mis en mer pour (492) pirater,

(*a*) Voyez ci-deſſus, §. 137, & la note 443.
(*b*) Voyez ci-deſſus, §. 139.
(*c*) Dans le grec : *il lui arriva d'être exilé*, &c.

s'étant vus obligés de relâcher en Egypte, descendirent à terre, revêtus d'armes d'airain. Un Egyptien courut en porter la nouvelle à Psammitichus dans les marais, &, comme jusqu'alors cet Egyptien n'avoit jamais vu d'hommes armés de la sorte, il lui dit que des hommes d'airain, sortis de la mer, pilloient les campagnes. Le Roi, comprenant par ce discours, que l'Oracle étoit accompli, fit alliance avec les Ioniens & les Cariens, & les engagea par de grandes promesses à prendre son parti. Avec ces troupes auxiliaires, & les Egyptiens qui lui étoient attachés, il détrôna les onze Rois.

CLIII. Psammitichus, devenu maître de toute l'Egypte, construisit à Memphis les portiques du temple de Vulcain, qui sont (493) du côté du midi. Vis-à-vis de ces portiques, il fit faire à Apis un bâtiment, où on le nourrit quand il s'est manifesté. C'est un péristyle orné de figures, & soutenu de colosses de douze coudées de haut, qui tiennent lieu de colonnes. Le Dieu (494) Apis est celui que les Grecs appellent en leur langue Epaphus.

CLIV. Psammitichus reconnut les services des Ioniens & des Cariens par des terres & des habitations qu'il leur donna vis-à-vis les uns des autres, & qui n'étoient séparées que par le fleuve. On les nomma (*a*) les Camps. Il leur donna avec

(*a*) Στρατόπεδα, *Castra*. Il y avoit en Egypte plusieurs endroits de ce nom.

ces

ces terres toutes les autres choſes qu'il leur avoit promiſes; il leur confia même des enfans Egyptiens, pour leur enſeigner le grec; &, de ces enfans qui apprirent alors cette langue, ſont deſcendus les Interpretes qu'on voit actuellement en Egypte.

Les Ioniens & les Cariens habiterent long-temps les lieux où Pſammitichus les avoit placés. Ces lieux ſont ſitués près de la mer, un peu au deſſous de Bubaſtis, vers l'embouchure Péluſiaque du Nil: mais, dans la ſuite, le Roi Amaſis transféra ces étrangers à (495) Memphis, afin de les employer à ſa défenſe contre les Egyptiens. Depuis leur établiſſement en Egypte, les Grecs ont entretenu avec eux un commerce ſi étroit, qu'à commencer du regne de Pſammitichus, nous ſavons avec certitude tout ce qui s'eſt paſſé dans ce pays. Ce ſont en effet les premiers peuples (*a*) étrangers que les Egyptiens aient reçu chez eux. On voyoit encore de mon temps, ſur le territoire d'où on les avoit tirés, & leurs ports & les ruines de leurs maiſons. Ce fut ainſi que Pſammitichus ſe rendit maître de l'Egypte.

CLV. Quoique j'aie déjà (*b*) beaucoup parlé de l'Oracle de ce pays, je ne laiſſerai pas de le faire encore, parce qu'il le mérite. Il eſt conſacré à Latone, dans une grande ville ſituée vers l'em-

(*a*) Il y a dans le grec : *les premiers peuples d'une autre langue.*

(*b*) Ci-deſſus, §. 59, 83, 133.

bouchure Sébennytique du Nil. On la rencontre en remontant de la mer par cette bouche du fleuve.

Cette ville (*a*) s'appelle Buto. Je l'ai déjà nommée. On y voit plusieurs temples, celui d'Apollon & Diane, & celui de Latone, où se rendent les Oracles. Ce dernier (*b*) est grand; ses portiques ont dix orgyies de haut. De tout ce que je vis dans l'enceinte consacrée à Latone, le temple (*c*) de la Déesse me causa la plus grande surprise. Il est d'une seule pierre en hauteur & en longueur; les côtés en sont égaux. Chacune de ses dimensions est de (496) quarante coudées. Une autre pierre, dont les rebords ont quatre coudées, lui sert de couverture.

CLVI. De tout ce qu'on peut voir aux environs de l'enceinte consacrée à Latone, rien de plus admirable, à mon avis, que ce temple. L'isle Chemmis occupe le second rang; elle est dans un lac profond & spacieux, près du temple de Latone à Buto. Les Egyptiens assurent que cette isle est flottante; pour moi, je ne l'ai vue ni flotter, ni remuer, & je fus fort surpris d'entendre dire qu'il y eût réellement (497) des isles flottantes. On voit dans celle-ci une grande chapelle d'Apollon, avec trois autels. La terre y produit, sans culture, quantité de palmiers & d'autres arbres tant fruitiers que

(*a*) Dans le grec : *la ville où est cet Oracle.*
(*b*) Il s'agit ici de toute l'enceinte sacrée.
(*c*) C'est le temple proprement dit.

ſtériles. Voici, ſelon les Egyptiens, la raiſon pour laquelle elle flotte.

Latone, l'une des huit plus anciennes Divinités, demeuroit à Buto, où eſt maintenant ſon Oracle. Iſis lui ayant remis Apollon en dépôt, elle le cacha dans cette iſle, qu'on appelle aujourd'hui l'iſle flottante, & qui autrefois étoit fixe & immobile; elle le ſauva dans le temps même qu'arrivoit Typhon qui cherchoit par-tout le fils d'Oſiris; car ils diſent qu'Apollon & Diane ſont nés de Bacchus & d'Iſis, & que Latone fut leur nourrice & leur conſervatrice. Apollon s'appelle Orus en Egyptien; Cérès, Iſis, & Diane, Bubaſtis.

Æſchyle, (498) fils d'Euphorion, s'eſt emparé de cette hiſtoire, & c'eſt d'après elle (*a*) qu'il rapporte dans ſes vers, que Diane étoit fille de Cérès. Cette opinion lui eſt particuliere, & ne ſe remarque dans aucun Poëte précédent (*b*).

CLVII. Pſammitichus (499) régna en Egypte cinquante-quatre ans; il fit le ſiége d'Azotus, ville (500) conſidérable de Syrie, & le continua vingt-neuf ans, juſqu'à ce qu'elle fût priſe. De toutes les villes que nous connoiſſons, c'eſt la ſeule qui ait ſoutenu un ſi long ſiége.

(*a*) Le grec ajoute : *& non d'ailleurs.*

(*b*) Il y a après cela dans le grec : *cette iſle devint par cette raiſon flottante : ils diſent les choſes de la ſorte.*

CLVIII. Il eut un fils appellé Nécos, qui fut auſſi Roi d'Egypte. Il entreprit le premier de creuſer (502) le canal qui conduit à la mer Erythrée. Darius, Roi de Perſe, le fit continuer. Ce canal a de longueur quatre journées de navigation, & aſſez de largeur pour que deux triremes puiſſent y voguer de front. L'eau, dont il eſt rempli, vient du Nil, & y entre un peu au deſſus de Bubaſtis. Ce canal aboutit à la mer Erythrée, près de Patumos, (503) ville d'Arabie.

On commença à le creuſer dans cette partie de la plaine d'Egypte, qui eſt du côté de l'Arabie. La montagne qui s'étend vers Memphis, & dans laquelle ſont les carrieres, eſt au deſſus de cette plaine, & lui eſt contiguë. Ce canal commence donc au pied de la montagne; il va d'abord pendant un long eſpace d'occident en orient; il paſſe enſuite par les ouvertures de cette montagne, & ſe (504) porte au midi dans le golfe d'Arabie.

Pour aller de la mer (*a*) ſeptentrionale à la mer (*b*) auſtrale, qu'on appelle auſſi mer Erythrée, on prend par le mont Caſius qui ſépare l'Egypte de la Syrie: c'eſt le plus court. De cette montagne au golfe Arabique, il n'y a que mille ſtades; mais le canal eſt d'autant plus long, qu'il fait plus de détours. Sous le regne de Nécos, ſix vingt mille hommes

(*a*) Mer méditerranée.
(*b*) Mer rouge.

périrent en le creuſant. Ce Prince fit diſcontinuer l'ouvrage ſur la réponſe d'un Oracle qui l'avertit qu'il travailloit pour le barbare. Les Egyptiens appellent barbares tous ceux qui ne parlent pas leur langue.

CLIX. Nécos, ayant donc abandonné l'entrepriſe du canal, tourna toutes ſes penſées du côté des expéditions militaires. Il fit faire des triremes ſur la mer (*a*) Septentrionale, &, dans le golfe Arabique, ſur la mer Erythrée. On voit encore aujourd'hui les chantiers où on les conſtruiſit. Ces flottes lui ſervirent dans l'occaſion. Nécos livra auſſi ſur terre une bataille contre les Syriens, près de (504*) Magdole; &, après avoir remporté la victoire, il prit Cadytis, ville conſidérable de Syrie. Il conſacra à Apollon l'habit qu'il avoit porté dans ces expéditions, & l'envoya aux Branchides (505) dans le pays des Miléſiens. Il mourut enſuite, après avoir régné ſeize ans en tout, & laiſſa la couronne à Pſammis, ſon fils.

CLX. Sous le regne de ce Prince, des Ambaſſadeurs arriverent en Egypte, de la part des Eléens. Ces peuples ſe vantoient d'avoir établi aux jeux olympiques les réglemens les plus juſtes & les plus beaux, & s'imaginoient que les Egyptiens mêmes, quoique les plus ſages de tous les hommes, ne pouvoient rien inventer de mieux. Etant donc

(*a*) Mer méditerranée.

arrivés à la cour, & ayant expliqué le ſujet de leur ambaſſade, le Roi convoqua ceux d'entre les Egyptiens qui paſſoient pour les plus ſages. Ceux-ci aſſemblés, les Eléens leur expoſerent tous les réglemens qu'il leur avoit paru convenable de faire, & leur dirent qu'ils étoient venus ſavoir ſi les Egyptiens pouvoient en imaginer de plus juſtes. Les Egyptiens ayant délibéré ſur cet expoſé, leur demanderent ſi leurs concitoyens étoient admis à combattre à ces jeux : les Eléens ayant répondu que cela leur étoit permis comme à tous les autres Grecs, les Egyptiens leur dirent que ce réglement violoit entiérement les loix de l'équité, parce qu'il étoit impoſſible qu'ils ne favoriſaſſent leur compatriote au préjudice de l'étranger, mais que, s'ils vouloient propoſer des jeux où la juſtice fût obſervée, & que, ſi c'étoit-là le ſujet de leur voyage en Egypte, on leur conſeilloit d'en établir où les étrangers euſſent ſeuls le droit de combattre, & où il ne fût pas (506) permis aux Eléens d'entrer en lice. Tel fut le conſeil que les Egyptiens donnerent aux Ambaſſadeurs d'Elée.

CLXI. Pſammis ne régna que ſix ans ; il mourut auſſi tôt après ſon expédition d'Ethiopie. Son fils Apriès (507) lui ſuccéda. Ce Prince fut, après Pſammitichus, ſon biſayeul, le plus (508) heureux des Rois, ſes prédéceſſeurs. Il régna (509) vingt-cinq ans, pendant leſquels il fit une expédition contre Sidon, & livra au Roi de Tyr un combat naval ;

mais enfin la fortune devoit cesser de le favoriser. Je rapporterai ici en peu de mots à quelle occasion ses malheurs commencerent, me réservant à en parler (510) plus amplement quand je traiterai (*a*) des affaires de Libye.

Apriès, ayant envoyé une armée contre les Cyrénéens, reçut un échec considérable. Les Egyptiens lui imputerent ce malheur, & se révolterent contre lui, s'imaginant que, de dessein (511) prémédité, il les avoit envoyés à une perte certaine, afin de les faire périr sans ressource, & de régner (*b*) avec plus d'autorité sur le reste de ses sujets. Les troupes qui étoient revenues du combat, & les amis de ceux qui y avoient perdu la vie, indignés contre le Roi, se soulevererent ouvertement.

CLXII. Sur cette nouvelle, Apriès envoya Amasis pour les appaiser. Ce Seigneur les alla trouver; mais, tandis qu'il les exhortoit à rentrer dans le devoir, un Egyptien, qui étoit derriere lui, lui couvrit la tête (512) d'un casque, en lui disant que c'étoit pour le mettre en possession de la couronne. Amasis montra dans la suite que cela ne s'étoit pas (513) fait contre son gré; car les rebelles ne l'eurent pas plutôt proclamé Roi, qu'il se prépara à marcher contre Apriès. Sur cette nouvelle, ce Prince dépêcha Patarbémis, l'un des

(*a*) Liv. IV, §. 159.
(*b*) Dans le grec : *plus sûrement.*

hommes les plus distingués parmi ceux qui lui étoient restés fideles, avec ordre de lui amener Amasis en vie. Patarbémis étant arrivé au camp des rebelles, appella Amasis : celui-ci, qui pour lors étoit à cheval, le traita (514) d'une maniere méprisante, & lui ordonna de rapporter à Apriès l'accueil qu'on lui avoit fait; &, comme Patarbémis ne laissoit pas de le prier de se rendre auprès du Roi qui le mandoit, Amasis (515) lui répondit qu'il s'y disposoit depuis long-temps; qu'Apriès n'auroit pas sujet de se plaindre de lui, & qu'il iroit le trouver incessamment en bonne compagnie. Patarbémis, s'appercevant de ses desseins, & par sa réponse, & par les préparatifs qu'il lui voyoit faire, partit en diligence pour en donner au plutôt avis au Roi. Aussi-tôt qu'Apriès le vit revenir sans Amasis, il lui fit couper le nez & les oreilles, dans le premier mouvement de sa colere, & sans se donner le temps de la réflexion. Un si honteux traitement, fait à un homme de cette distinction, irrita à un tel point ceux d'entre les Egyptiens qui tenoient encore pour lui, que, sans (516) perdre de temps, ils passerent du côté d'Amasis, & se donnerent à lui.

CLXIII. Sur cette nouvelle, Apriès fit prendre les armes à ses troupes auxiliaires, & marcha contre les Egyptiens. Il partit de Saïs, où il avoit un grand & superbe palais, à la tête de trente mille hommes, tant Cariens qu'Ioniens, pour aller réduire

les rebelles. Amasis marcha de son côté avec ses troupes contre les étrangers. Les deux armées se rencontrerent à (517) Momemphis, & se disposerent à livrer bataille.

CLXIV. Les Egyptiens sont partagés en (518) sept classes; les Prêtres, les gens de guerre, les Bouviers, les Porchers, les Marchands, les Interpretes, les Pilotes ou gens de mer; ils tirent leurs noms de leurs professions : ceux qui suivent le métier des armes, s'appellent Calasiries & Hermotybies. Voici les Nomes ou (*a*) Provinces qu'ils habitent; car toute l'Egypte est divisée en Nomes.

CLXV. Les Nomes des Hermotybies sont Busiris, Saïs, Chemmis, Paprémis, l'isle Prosopitis, & (519) la moitié de Natho. Ces Nomes fourniſſent au plus cent soixante mille Hermotybies; ils sont tous consacrés (520) à la profession des armes, & pas un n'exerce d'art méchanique.

CLXVI. Les Calasiries occupent les Nomes de Thebes, de Bubastis, d'Aphthis, de Tanis, de Mendès, de Sébennys, (520*) d'Athribis, de Pharbæthis, de Thmuis, d'Onuphis, d'Anysis, de Myecphoris, isle (521) située vis-à-vis de Bubastis. Ces Nomes *fourniſſent*, lorsqu'ils sont le plus peuplés, deux cents cinquante mille hommes. Il ne leur est pas

(*a*) J'ai ajouté ce mot, afin d'expliquer ce que c'étoit qu'un Nome.

permis non plus d'exercer d'autre métier que celui de la guerre ; le fils y ſuccede à ſon pere.

CLXVII. Je ne ſaurois affirmer ſi les Grecs tiennent cette coutume des Egyptiens, parce que je la trouve établie parmi les Thraces, les Scythes, les Perſes, les Lydiens, en un mot, parce que, chez la plupart des barbares, ceux qui apprennent les arts méchaniques, & même leurs enfans, ſont regardés comme les derniers des citoyens, au lieu qu'on eſtime comme les plus nobles, ceux qui n'exercent aucun art méchanique, & principalement ceux qui ſe ſont conſacrés à la profeſſion des armes. Tous les Grecs ont été élevés dans ces principes, & particuliérement les Lacédémoniens ; j'en excepte toutefois les Corinthiens, qui font beaucoup de cas des Artiſtes.

CLXVIII. Chez les Egyptiens, les gens de guerre jouiſſent ſeuls, à l'exception des Prêtres, de certaines marques de diſtinction. On donnoit à chacun douze aroures exemptes de toute charge & redevance. L'aroure eſt une piece de terre qui contient cent coudées d'Egypte, en tout ſens, & la coudée d'Egypte eſt égale à celle de Samos. Cette portion de terre leur étoit à tous particuliérement affectée ; mais ils jouiſſoient (*a*) tour-à-tour d'autres avantages. Tous les ans, mille Calaſiries & mille Hermotybies alloient ſervir de Gardes au Roi : pendant leur ſervice, outre les douze aroures qu'ils avoient, on

(*a*) Le grec ajoute : *& jamais les mêmes.*

leur donnoit par jour à chacun cinq mines de pain, deux mines de bœuf, & quatre (522) aruſteres de vin (*a*).

CLXIX. Apriès, à la tête des troupes auxiliaires, & Amaſis, avec tous les Egyptiens, s'étant rendus à Momemphis, en vinrent aux mains. Les étrangers combattirent courageuſement; mais, comme ils étoient de beaucoup inférieurs à leurs ennemis, ils furent défaits. On dit qu'Apriès s'étoit perſuadé qu'aucun Dieu n'auroit pu le détrôner; tant il s'imaginoit avoir affermi ſa puiſſance. Il fut néanmoins vaincu, &, ayant été pris, on le conduiſit à Saïs, dans le palais qui lui avoit appartenu peu de temps auparavant, mais qui pour lors appartenoit à Amaſis. Il y vécut quelque temps, & Amaſis en prit beaucoup de ſoin; mais enfin les Egyptiens ayant repréſenté à celui-ci qu'il n'y avoit pas de juſtice à laiſſer vivre plus long-temps leur plus grand ennemi & le ſien, il leur abandonna ce Prince infortuné, qu'ils (523) étranglerent. On le mit dans le tombeau de ſes ancêtres, dont la ſépulture eſt dans l'enceinte conſacrée à Minerve, près du temple, à gauche, en entrant. Les Saïtes ont enterré dans cette enceinte tous les Rois originaires du Nome de Saïs. En effet on y a placé le monument d'Amaſis; mais il eſt plus éloigné du temple que celui d'Apriès &

(*a*) Le grec ajoute : *on donnoit toujours ces choſes-là à ceux qui étoient de garde.*

ceux de ſes peres. Dans la cour du lieu ſacré, eſt une grande ſalle de pierre, ornée de colonnes en forme de palmiers, avec d'autres ornemens : dans cette ſalle, eſt (524) une niche, avec une porte à deux battans ; c'eſt-là qu'on a placé ſon cercueil.

CLXX. On montre auſſi à Saïs le ſépulchre de celui que je ne me crois pas permis de nommer en cette occaſion ; il eſt dans l'enceinte ſacrée, derriere le temple de Minerve, attenant (525) le mur de ce temple, dont il occupe toute la longueur. Il y a dans la piece de terre (*a*) de grands (526) obéliſques de pierre, &, près de ces obéliſques, on voit un lac, dont les bords ſont revêtus de pierre. Ce lac eſt rond, &, à ce qu'il m'a paru, il n'eſt pas moins grand que celui de Délos, qu'on appelle Trochoïde (527).

CLXXI. La nuit, on repréſente ſur ce lac les accidens (528) arrivés à celui que je n'ai pas cru devoir nommer. Les Egyptiens les appellent des myſteres. Quoique j'en aie une très-grande connoiſſance, je me garderai bien de les (529) révéler ; j'en agirai de même à l'égard des initiations de Cérès, que les Grecs appellent (530) Theſmophories, & je n'en parlerai qu'autant que la religion peut le permettre. Les filles de Danaüs apporterent ces myſteres (531) d'Egypte, & les enſeignerent aux femmes des Pélaſges ; mais, dans la ſuite, les

(*a*) Τέμενος. Voyez Liv. I, §. 199, partie de la note 461.

Doriens ayant chaſſé les anciens habitans du Péloponneſe, ce culte ſe perdit, excepté chez les Arcadiens, qui, étant reſtés dans le Péloponneſe, & n'ayant pu en être chaſſés, furent les ſeuls qui le conſerverent.

CLXXII. Apriès étant péri de la ſorte, Amaſis, de la ville de (*a*) Siuph, dans le Nome Saïte, monta ſur le trône. Au commencement de ſon regne, les peuples en faiſoient peu de cas, & n'avoient que du mépris pour lui, à cauſe de ſon peu de (532) naiſſance; mais il ſut dans la ſuite ſe les rendre favorables par ſon adreſſe & ſon (533) habileté.

Parmi une infinité de choſes précieuſes qui lui appartenoient, on voyoit un (534) baſſin d'or, où il avoit coutume de ſe laver les pieds, lui & tous les grands qui mangeoient à ſa table. Il le mit en pieces, & en fit faire une ſtatue d'un Dieu, qu'il plaça dans l'endroit le plus apparent de la ville. Les Egyptiens ne manquerent pas de s'y aſſembler, & de rendre un culte à ce ſimulachre. Amaſis, informé de ce qui ſe paſſoit, les convoqua, & leur déclara que cette ſtatue, pour laquelle ils avoient tant de vénération, venoit du baſſin d'or qui avoit ſervi auparavant aux uſages les plus (*b*) vils. Il en eſt ainſi de moi, ajouta-t-il : j'étois Plébéien;

(*a*) Platon dit qu'il étoit de Saïs, in Tim. pag. 21, E.

(*a*) Il y a dans le grec : *étoit faite du baſſin dans lequel les Egyptiens avoient coutume de ſe laver les pieds, de vomir & d'uriner.*

mais actuellement je ſuis votre Roi; je vous exhorte donc à me rendre l'honneur & le reſpect qui me ſont dus. Il gagna tellement, par ce moyen, l'affection de ſes peuples, qu'ils trouverent très-juſte de ſe ſoumettre à ſon gouvernement.

CLXXIII. Voici comment il régloit les affaires : depuis le point du jour, juſqu'à l'heure où la place (535) eſt pleine, il s'appliquoit à expédier celles qui ſe préſentoient. Le reſte du temps, il le paſſoit à table, où il railloit ſes convives, & ne ſongeoit qu'à ſe divertir, & qu'à faire des plaiſanteries indécentes (*a*). Ses amis, affligés d'une telle conduite, lui firent des repréſentations. Seigneur, lui dirent-ils, vous ne ſavez pas ſoutenir l'honneur de votre rang, & vous vous aviliſſez. Aſſis avec dignité ſur votre trône, vous devriez vous occuper toute la journée des ſoins de l'Etat : les Egyptiens reconnoîtroient à vos actions, qu'ils ſont gouvernés par un grand-homme, & votre réputation en ſeroit meilleure; mais vous vous conduiſez maintenant d'une maniere indigne d'un Roi. Ne ſavez-vous pas, leur répondit Amaſis, qu'on ne bande un arc que lorſqu'on en a beſoin, & qu'après qu'on s'en eſt ſervi, on le détend : ſi on le tenoit toujours bandé, il ſe romproit, & l'on ne pourroit plus s'en ſervir au beſoin. Il en eſt de même de l'homme; s'il étoit toujours appliqué à des choſes ſérieuſes, ſans

(*a*) Voyez la note de M. Valckenaer.

que les amuſemens & le relâche n'euſſent leur tour, il deviendroit (535*) inſenſiblement, & ſans s'en appercevoir, fou ou ſtupide; pour moi, qui en ſais les conſéquences, je partage mon temps entre les affaires & les plaiſirs (*a*).

CLXXIV. On dit qu'Amaſis, n'étant encore que ſimple particulier, fuyoit toutes les occupations ſérieuſes, & n'aimoit qu'à boire & à plaiſanter. Si l'argent lui manquoit, & qu'il ne pût ſatisfaire ſon goût pour la table & les plaiſirs, il avoit coutume de voler de côté & d'autre. Ceux qui le ſoupçonnoient d'avoir pris leur argent, le menoient, lorſqu'il venoit à le nier, à l'Oracle du lieu, qui ſouvent le convainquoit (536), & ſouvent auſſi le renvoyoit abſous. Lorſqu'il fut ſur le trône, il mépriſa les Dieux qui l'avoient déclaré innocent, ne prit aucun ſoin de leurs temples, ne ſongea ni à les réparer, ni à les orner, & ne voulut pas même y aller offrir des ſacrifices, les jugeant indignes de tout culte, parce qu'ils n'avoient que de faux Oracles: il avoit au contraire la plus grande vénération pour ceux qui l'avoient convaincu de vol, les regardant comme étant véritablement Dieux, & ne rendant que des Oracles vrais.

CLXXV. Il fit bâtir à Saïs, en l'honneur de Minerve, le portique de ſon temple; édifice digne d'admiration, & qui ſurpaſſe de beaucoup tous les autres ouvrages de ce genre, tant par ſa hauteur

(*a*) Le grec ajoute: *Il répondit ces choſes à ſes amis.*

& ſon étendue, que par la qualité & la grandeur des pierres qu'on y employa. Il y fit placer des ſtatues coloſſales & des (537) Andro-Sphinx d'une hauteur prodigieuſe. On apporta auſſi par ſon ordre des pierres d'une groſſeur démeſurée, pour réparer le temple. On en tira une partie des carrieres qui ſont près de Memphis; mais on fit venir les plus grandes de la ville d'Eléphantine, qui eſt éloignée de Saïs de vingt journées de navigation.

Mais ce que j'admire encore davantage, c'eſt un édifice d'une (538) ſeule pierre qu'il fit apporter d'Eléphantine. Deux mille hommes, tous bateliers, furent occupés pendant trois ans à ce tranſport. Il a en dehors vingt-une coudées de long, quatorze de large & huit de haut. Telles ſont les dimenſions extérieures de cet ouvrage monolithe. Sa longueur en dedans eſt de dix-huit coudées, plus vingt doigts; ſa largeur, de douze coudées, ſa hauteur, de cinq. Cet édifice eſt placé à l'entrée du lieu ſacré. On ne l'y fit point entrer, diſent les Egyptiens, parce que, pendant qu'on le tiroit, l'Architecte fatigué & ennuyé d'un travail qui lui avoit coûté tant de temps, pouſſa un profond ſoupir. Amaſis, regardant cela comme un (539) préſage fâcheux, ne voulut pas qu'on le fît avancer plus loin. Quelques-uns diſent auſſi qu'un de ceux qui aidoient à le remuer avec des leviers, fut écraſé deſſous, & que ce fut pour cela qu'on ne l'introduiſit pas dans le lieu ſacré.

CLXXVI.

CLXXVI. Amaſis fit auſſi préſent à tous les autres temples célebres d'ouvrages admirables par leur grandeur : entr'autres il fit placer à Memphis, devant le temple de Vulcain, le coloſſe de ſoixante & quinze pieds de long, qui eſt couché ſur le dos. On voit ſur le même fondement deux ſtatues coloſſales debout, de pierre d'Ethiopie, l'une d'un côté du temple, l'autre de l'autre ; chacune a vingt pieds de haut. Il y a à Saïs un autre coloſſe de pierre de la même grandeur que celui de Memphis & dans la même attitude. Ce fut auſſi ce même Prince qui fit bâtir à Memphis ce vaſte & magnifique temple d'Iſis qu'on y admire.

CLXXVII. On dit que l'Egypte ne fut jamais (540) plus heureuſe ni plus floriſſante que ſous le regne d'Amaſis, ſoit par la fécondité que le fleuve lui procura, ſoit par l'abondance des biens que la terre fournit à ſes habitans, & qu'il y avoit alors en ce pays vingt (541) mille villes, toutes bien peuplées.

Ce fut auſſi Amaſis qui fit cette loi, par laquelle il étoit ordonné à chaque Egyptien de déclarer tous les ans au Nomarque (*a*), d'où il tiroit ſa ſubſiſtance. Celui qui ne ſatisfaiſoit pas à la loi, ou qui ne pouvoit prouver qu'il vivoit par des

(*a*) Les provinces d'Egypte s'appelloient nomes, & le Gouverneur ou principal Magiſtrat de chacune de ces provinces Nomarque.

moyens honnêtes, étoit puni de mort. Solon l'Athénien emprunta (542) cette loi de l'Egypte, & l'établit à Athenes, où elle eſt toujours en vigueur, parce qu'elle eſt ſage, & qu'on n'y peut rien trouver à reprendre.

CLXXVIII. Amaſis témoigna beaucoup d'amitié aux Grecs, & en obligea pluſieurs. Il permit entr'autres aux Grecs qui alloient en Egypte de s'établir à Naucratis. Quant à ceux qui ne vouloient pas y fixer leur demeure, & qui n'y voyageoient que pour des affaires de commerce, il leur donna des places pour élever aux Dieux des temples & des autels. Le plus grand temple que ces Grecs aient en Egypte, & en même temps le plus célebre & le plus commode, s'appelle Hellénion (*a*). Les villes qui le firent bâtir à frais communs, furent, du côté des Ioniens, Chios, Téos, Phocée, Clazomenes; du côté des Doriens, Rhodes, Cnide, Halicarnaſſe, Phaſélis; & de celui des Eoliens, la ſeule ville de Mytilene. L'Hellénion appartient à toutes ces villes: elles ont droit d'y établir des (543) Juges. Toutes les autres villes, qui prétendent y avoir part, s'attribuent un droit qu'elles n'ont pas. Les Eginetes ont cependant bâti pour eux, en particulier, un temple à Jupiter; les Samiens à Junon, & les Miléſiens à Apollon.

CLXXIX. Naucratis étoit autrefois la ſeule ville

(*a*) C'eſt-à-dire temple grec.

de commerce qu'il y eût en Egypte. Si un Marchand abordoit à une autre bouche du Nil que la (*a*) Canopique, il falloit qu'il jurât qu'il n'y étoit point entré de ſon plein gré, & qu'après avoir fait ce ſerment, il allât ſe rendre avec le même vaiſſeau à l'embouchure Canopique; ou du moins ſi les vents contraires s'y oppoſoient, il étoit obligé de tranſporter ſes marchandiſes dans des Baris (*b*), autour du Delta, juſqu'à ce qu'il arrivât à Naucratis. Telles étoient les prérogatives dont jouiſſoit cette ville.

CLXXX. Le feu prit (544) fortuitement à l'ancien temple de Delphes, & il fut brûlé. Les Amphictyons (*c*) ayant fait marché à trois cents talens pour bâtir le temple actuel; les Delphiens, taxés à la quatrieme partie de cette ſomme, firent une quête de ville en ville, & en rapporterent de grands préſens. Ceux qu'ils reçurent en Egypte ne furent pas les moins conſidérables. Amaſis leur donna mille talens (545) d'alun, & les Grecs établis en Egypte leur en donnerent vingt mines.

CLXXXI. Ce Prince contracta amitié avec les Cyrénéens, & fit avec eux une alliance offenſive &

(*a*) J'ai ajouté cela pour plus grande clarté. ἄλλο ſuppoſe qu'il y avoit une bouche où il étoit permis d'aborder, & cette bouche étoit la Canopique, comme on le voit deux lignes plus bas.

(*b*) Voyez ci-deſſus §. 96.

(*c*) Voyez ſur les Amphictyons, liv. V, §. 62, note 128.

défenſive ; il réſolut auſſi de prendre une femme de leur ville, ſoit qu'il eût du goût pour les Grecs, ſoit qu'il voulût donner aux Cyrénéens ce témoignage de ſon affection. Il épouſa Ladicé, que les uns diſent fille de Battus (546), fils d'Arcéſilas, les autres de Critobule, homme diſtingué parmi ſes concitoyens. Amaſis n'étoit point homme pour elle, quoiqu'il le fût pour les autres femmes. Cet Etat ayant duré un temps aſſez conſidérable, Ladicé, lui dit-il, vous avez employé des charmes contre moi, mais ſachez que rien ne peut vous ſouſtraire à la mort la plus cruelle qu'on puiſſe faire ſouffrir à une femme. Quelque choſe que pût dire cette princeſſe, Amaſis ne s'appaiſa point. Elle eut recours à Vénus, & fit vœu, dans ſon temple, de lui envoyer une ſtatue à Cyrene, ſi la nuit ſuivante Amaſis pouvoit être content. C'étoit en effet (547) le remede au malheur dont elle étoit menacée. Auſſi-tôt qu'elle eut fait ce vœu, Amaſis fut heureux avec elle, & ſon bonheur ne fut jamais altéré, auſſi l'aima-t-il tendrement. Ladicé accomplit ſon vœu ; elle fit faire une ſtatue, & l'envoya à Cyrene, où elle ſubſiſte encore à préſent ; elle regarde le dehors de (548) la ville. Ladicé fut renvoyée dans la ſuite à Cyrene, ſans qu'il lui fût fait aucun mal, lorſque Cambyſes ſe fut rendu maître de l'Egypte, & qu'il eut appris de cette Princeſſe elle-même qui elle étoit.

CLXXXII. Amaſis fit auſſi en Grece pluſieurs

offrandes; il envoya à Cyrene une ſtatue dorée de Minerve, avec ſon (549) portrait; à Minerve de la ville de Linde, deux ſtatues de pierre, & un corſelet de (550) lin qui mérite d'être vu; au temple de Junon, à Samos, deux ſtatues de bois qui le repréſentoient. On les a placées dans le grand temple derriere les portes, où on les voit encore maintenant. Il fit ces préſens à Samos, par amitié pour Polycrates, fils d'Ajax. Ce ne fut pas le même motif qui l'engagea à envoyer des préſens à Linde, mais parce qu'on dit que les filles de Danaüs étant arrivées dans cette ville en fuyant les fils d'Egyptus, firent bâtir (551) le temple de Minerve qu'on y voit aujourd'hui. Telles ſont les offrandes d'Amaſis. Il eſt le premier qui ſe ſoit rendu maître de l'iſle de Cypre, & qui l'ait forcée à lui payer (552) tribut.

Fin du ſecond Livre.

NOTES
SUR LE SECOND LIVRE
D'HÉRODOTE.

(1) §. II. *Les Egyptiens ſe croyoient avant le regne &c.*) C'eſt ſans doute d'après ces idées des Egyptiens que (*a*) Coſmes, dans le premier Livre de ſon Hiſtoire d'Egypte, & Cnoſſus, dans le premier Livre de ſa Géographie de l'Aſie, diſent que les Egyptiens ſont les plus anciens peuples de la terre, & que Thebes eſt la premiere ville qu'on ait bâtie en Egypte. Nicanor, Archémachus dans ſes Métonymies, Xénagoras, au premier Livre de ſes Chroniques, & Hippys, aſſurent la même choſe.

Il eſt très-vraiſemblable que l'Egypte a été peuplée par une colonie venue d'Ethiopie; mais ces pays, auſſi bien que la Phrygie, que les Egyptiens regardoient comme antérieure à leur pays, ont dû être ſubmergés par les inondations partielles qui ont parcouru la plus grande partie du globe, tandis que la Scythie, à raiſon de (*b*) ſon élévation, n'étoit point ſous les eaux. Ce pays dut être en effet un des premiers qui parut, lorſqu'elles ſe retirerent: *Editiſſimam quamque partem decurrentibus aquis primum detectam.* Auſſi les Scythes ſe croyoient-ils, au rap-

(*a*) Scholiaſt. Apollonii Rhodii ad verſ. 262. Lib. IV. pag. 204, ex edit. Aldi.

(*b*) Scythiam adeò editiorem omnibus terris eſſe, ut cuncta flumina ibi nata in Mæotim, tùm deindè in Ponticum & Ægyptium mare decurrant. Juſtin. Lib. II. cap. 1, tom. 1, pag. 58.

port de Juſtin, beaucoup plus anciens (*a*) que les Egyptiens.

M. de Paw remarque, avec ſon exactitude ordinaire, « que (*b*) les montagnes, quelque hautes qu'elles ſoient, n'ont » pu, pendant les grandes inondations, ſervir de retraite » aux hommes échappés au naufrage de leur patrie, parce » que les ſommets de ces montagnes, d'autant plus ſtériles, » d'autant plus arides, qu'ils ſont plus élevés, ne ſau- » roient produire aſſez de plantes alimentaires pour ſuſ- » tenter les familles réfugiées avec leurs troupeaux... ». Auſſi, (*c*) « comme c'eſt ſur les plus grandes élévations con- » vexes de notre continent qu'on doit chercher les plus » anciens peuples, il n'y a aucun doute que les Tartares » ne l'emportent à cet égard ſur tous les autres ».

(2) §. II. *Des ſons inarticulés.*) Τῶν ἀσήμων κινημάτων. Des vagiſſemens inarticulés. ἄσημα ſe dit ici des cris, des ſons *inarticulés* des enfans. Il ſignifie communément des mots inconnus, qui paroiſſent ne rien ſignifier à celui qui les entend. ὁ δὲ φωνάς (*d*) τινας ἀσήμους φθεγγόμενος, οἵας γένοιτ' ἂν Ἑβραίων ἢ Φοινίκων, ἐξέπληττε τοὺς ἀνθρώπους, οὐκ εἰδότας ὅ, τι λέγοι. « En prononçant des mots inconnus, tels que le pour- » roient être des mots hébreux ou phéniciens, il étonnoit » ceux qui ignoroient ce qu'il diſoit ».

(3*) §. II. *Semirent à crier Bécos.*) Ces enfans prononcerent, ſuivant toutes les apparences, le mot bec, cri des animaux qu'ils imitoient, comme le prétend le Scholiaſte d'Apol-

(*a*) Id. ibid. pag. 57 &c.

(*b*) Recherches Philoſophiques ſur les Américains. Tom. II. ſixieme partie, Lettre troiſieme, pag. 347.

(*c*) Ibid. pag. 346.

(*d*) Lucian. Alexand. §. 13, tom. II. pag. 221.

Ionius (*a*) de Rhodes, os étant une terminaiſon qui appartient à la langue grecque.

(3) §. II. *Pſammitichus.*) Les manuſcrits varient beaucoup ſur ce mot. On le trouve écrit Pſammitichus, Pſammétichus & Pſammiétichus. J'ai préféré le premier qu'on a vu (*b*) plus haut ſans aucune variation.

(4) §. II. *Chez quels peuples on ſe ſervoit.*) ἐπυθάνετο, ὅτινες ἄνθρωποι βεκὸς τὶ καλέουσι. La verſion latine n'eſt pas exacte. Il falloit traduire : *Quinam homines quidquam Becos appellarent?*

(5) §. II. *Appelloient ainſi le pain.*) Hipponax (*c*), en parlant des habitans de Cypre, ſe ſert de ce mot pour ſignifier le pain.

(6) §. II. *Céderent aux Phrygiens.*) Pſammitichus étoit donc très-peu inſtruit de l'origine des Phrygiens, peuple très-moderne, Européen d'origine, & (*d*) tranſporté en Aſie. Il eſt vrai qu'Hérodote, qui nous a conſervé ce trait hiſtorique, le rapporte comme une tradition des Macédoniens. Mais comme les Phrygiens, qui s'appelloient alors Briges, étoient leurs voiſins, leurs traditions paroiſſent plus ſûres que celles de Pſammitichus, qui vivoit à une trop grande diſtance d'eux. Cela eſt confirmé d'ailleurs par d'autres Auteurs graves, & entr'autres par Strabon, qui aſſure qu'ils ſont une colonie de Thraces. Voyez Liv. X, page 722, A.

C'eſt au récit d'Hérodote que fait alluſion Clément d'A-

(*a*) Scholiaſt. Apollon. Rhodii ad verſ. 262. Lib. IV. pag. 204.

(*b*) Herodot. Lib. I. §. 105.

(*c*) Strab. Lib. VIII. pag. 524. B. Euſtath. ad Homeri Iliad. Lib. II. pag. 305.

(*d*) Herodot. Lib. VII. §. 73.

lexandrie, lorſqu'il dit (*a*) : « Les chevres ne prouvent-» elles pas l'ancienneté des Phrygiens ? »

Cette preuve eſt, je ne dirai pas équivoque, mais ridicule & fondée ſur ce qu'on croyoit autrefois qu'il y avoit de certains noms dictés par la Nature. « Les premiers dia-» lectes, dit Clément d'Alexandrie (*b*), ceux qui ont » donné naiſſance aux autres ſont barbares ; la Nature les » leur a dictés ».

Platon, diſcourant dans le Cratylus (*c*) ſur la conformité des premiers noms avec la Nature, en apporte pour raiſon que les Grecs en avoient reçu quelques-uns de quelques peuples barbares, & que les barbares ſont plus anciens qu'eux.

On n'avoit point encore fait aſſez de réflexion du temps de Pſammitichus, de Platon & de Clément d'Alexandrie, ſur l'homme & ſur ſa nature. En le ſuivant depuis ſa naiſſance juſqu'à la premiere lueur de raiſon qu'il fait appercevoir, on remarque que la faculté de parler n'eſt point un don de la Nature, mais un talent acquis comme tous les autres. En effet, ſi on ne ſe donnoit pas autant de ſoins & autant de peine qu'on en prend avec les enfans, ils n'apprendroient jamais à articuler. Le Sauvage, trouvé dans les bois d'Hanovre, ſous George premier, Roi d'Angleterre, ne put jamais apprendre à parler. Cet art s'oublie comme tous les autres arts. Selkirk, cet Ecoſſois délaiſſé dans une iſle déſerte, oublia non-ſeulement ſa langue, mais eut encore beaucoup de peine à l'apprendre de nouveau, lorſqu'il ſe vit dans le ſein de ſa patrie. Il y a même dans toutes les langues des lettres qu'on ne prononcera jamais bien, ſi on n'y a point été long-temps exercé dans ſa jeu-

(*a*) Clément Alexand. Cohortatio ad gentes. pag. 6. lin. 29.
(*b*) Id. Stromat. Lib. I. pag. 405. lin. 18.
(*c*) Plato. Tom. I. pag. 425. E.

neſſe. Tel étoit le théta des Grecs, que les Angloîs prononcent ſi aiſément aujourd'hui, & qui eſt l'écueil des autres Nations; tel eſt le ch des Allemands & des Ecoſſois, &c.

Un langage quelconque eſt impoſſible, avant que des ſociétés plus ou moins nombreuſes aient été formées. Il eſt même très-vraiſemblable qu'elles ont ſubſiſté long-temps, & que pluſieurs arts ont été découverts avant l'invention de celui-ci.

(7) §. IV. *Inventé les premiers.*) Cette expreſſion paroît tautologique, & ce ſeroit en vain que je chercherois à m'excuſer par l'exemple d'Hérodote & de grand nombre d'Auteurs Grecs. On me répondroit que cette tournure, quoique conforme au génie de la langue grecque, ne l'étant point à celui de la nôtre, je n'aurois pas dû m'en ſervir. J'ai peſé ces raiſons, & je ne m'en ſuis pas moins déterminé à adopter cette expreſſion, qui n'eſt tautologique qu'en apparence. En effet, une choſe peut avoir été inventée par deux perſonnes ou même par un plus grand nombre. Par exemple, les Chinois ont inventé la poudre à canon & l'imprimerie; mais comme les Européens les ont inventés pareillement, ſans ſavoir qu'on s'en ſervoit dans le même temps dans l'orient, ne pourroit-on pas demander quels ont été les premiers inventeurs de la poudre à canon & de l'imprimerie?

(8) §. IV. *Ajoutent au commencement de la troiſieme année.*) διὰ τρίτου ἔτεος. Au bout de deux ans révolus ou au commencement de la troiſieme année. Tel eſt l'uſage des Grecs. En voici un exemple d'Ariſtophanes.

(v) Εἰ γὰρ (Ζεὺς) ἐπλούτει, πῶς ἂν ποιῶν Ὀλυμπικοὺς αὐτὸς ἀγῶνα, ἵνα τοὺς Ἕλληνας ἅπαντας ἀεὶ δι' ἔτους πέμπτου ξυναγείρει.

« Si Jupiter étoit riche, comment, en inſtituant les jeux

(a) Ariſtoph. Plut. 583.

» Olympiques, où il raſſemble tous les Grecs toujours au » commencement de la cinquieme année.... ». De là ces expreſſions triétériques, pentaétériques, ennéaétérique, pour déſigner des cycles de deux, de quatre & de huit ans.

Voyez notre Hiſtorien (*a*) ci-deſſus, & Henri Dodwell *de Cyclis* (*b*).

(9) §. IV. *Ils ajoutent à leur &c.*) Diodore de Sicile prétend (*c*) que les habitans de Thebes en Egypte, intercalent à la fin de chaque année cinq jours & un quart. Hérodote ne parle point de quart, & en cela il s'accorde très-bien avec Géminus (*d*), qui dit poſitivement que les Egyptiens ajoutent cinq jours aux douze mois, mais qu'ils n'intercalent point un quart. Je ſais bien que M. Weſſeling prétend, ſur cet endroit de Diodore, que cette intercalation étoit tacite, & qu'ils n'ajoutoient point un jour épagomene tous les quatre ans. Ce Savant a peut-être raiſon; cependant le texte de Diodore ne préſente point ce ſens.

Si le texte de Géminus dit qu'on n'ajoutoit point ce quart, il ne s'en ſuit pas qu'on ne le réſervât point tacitement, & qu'on ne l'ajoutât point tous les quatre ans aux cinq jours épagomenes. Je ſais que la raiſon qu'il en donne prouve qu'on ne l'ajoutoit jamais. Mais cet Auteur étoit-il bien *inſtruit* de l'année égyptienne? Eudoxe & Platon, qui ont vécu au moins trois (*e*) ſiecles avant Géminus,

(*a*) Herodot. Lib. I. §. 32.

(*b*) Dodwell. de Cyclis diſſertat. I. pag. 50.

(*c*) Diodor. ſicul. Lib. I. §. 50. pag. 59.

(*d*) Geminus Element. Aſtronom. cap. VI. pag. 19.

(*e*) Eudoxe étoit contemporain de Platon. Celui-ci naquit la premiere année de la quatre-vingt-huitieme Olympiade, l'an 4286 de la période julienne, quatre cents vingt-huit ans avant J. C., ou plutôt l'an 4284 de la période julienne, 430 ans avant notre ere. Géminus fleuriſſoit, ſuivant le P. Petau (de Doctrina tempor. Tom III. pag. 19.), la quatrieme année de la cent ſoixante & quinzieme Olympiade, c'eſt-à-dire ſoixante-dix-ſept avant J. C. Mais ſi l'on en croit le P. Bonjour (in

assurent (*a*) qu'ils tenoient des Prêtres égyptiens les parties du jour & de la nuit qui excédoient les trois cents soixante-cinq jours, afin de compléter l'année. Peut-être y avoit-il deux sortes d'années en Egypte, la civile de trois cents soixante-cinq jours, & l'astronomique, dont les Prêtres seuls avoient connoissance, & qui leur servoit à régler les fêtes, & à se concilier, par ce moyen, le respect de la nation. Si l'on admet cette hypothese, Géminus n'est plus en contradiction avec Platon, & l'on conçoit très-aisément que les Prêtres ne voulurent point faire part à Hérodote de cette partie de leurs connoissances : car Hérodote ne vit, pour ainsi dire, qu'en passant, les Prêtres égyptiens ; tandis qu'Eudoxe & Platon (*b*) vécurent treize ans avec eux ; & cependant ces Philosophes eurent bien de la peine à tirer d'eux cette découverte dont ils faisoient beaucoup de mystere. On pourroit dire cependant que les Prêtres n'avoient point encore découvert, du temps d'Hérodote, ce quart de jour : mais cela est d'autant moins vraisemblable, qu'il y a seulement cinquante-cinq ans entre la naissance de notre Historien & celle de Platon.

Il est certain qu'on réservoit à Alexandrie, & non dans le reste de l'Egypte, ce quart de jour, & qu'on l'intercaloit tous les quatre ans. Théon (*c*) est positif là-dessus ; mais il y a grande apparence que les Alexandrins ne connoissoient cette méthode que depuis la réforme du calendrier par Jules-César, qu'ils avoient adoptée.

Dissertat. de nomine Josephi à Pharaone imposito, Romæ, 1696.), il vint au monde la quatrieme année de la cent soixantieme Olympiade, c'est-à-dire, cent trente-sept ans avant notre ere.

(*a*) Strab. Lib. XVII. pag. 1160. A.

(*b*) Id. ibid. pag. 1159. D.

(*c*) Theon Mathem. sub initium commentarii in Ptolemæi πρόχειρον κανόνα.

Oſiris vint (*a*) au monde le premier de ces jours épagomenes, le ſecond Aruéris, que quelques-uns appellent Apollon, & d'autres, Orus l'ancien, le troiſieme Typhon, le quatrieme Iſis, le cinquieme Nephthys ou Vénus. Plutarque rapporte une fable égyptienne à ce ſujet. Le Soleil (*b*) ayant découvert le commerce ſecret de Rhéa avec Saturne, lui ſouhaita de n'accoucher, ni dans aucun mois, ni dans aucune année. Mercure, qui étoit amoureux de la même Déeſſe, ſe mit à jouer avec la Lune, & lui gagna chaque ſoixante & dixieme partie du temps qu'elle éclaire l'horiſon. Il réunit ces parties, dont il fit cinq jours, qui furent ajoutés à l'année, qui étoit auparavant de trois cents ſoixante jours. Ces cinq jours ſont appellés, par les Egyptiens, épagomenes, & ils les fêtent comme les jours de la naiſſance de leurs Dieux.

(10) §. IV. *Les ſaiſons reviennent &c.*) Si leur année étoit de trois cents ſoixante-cinq jours juſtes, bien loin que les ſaiſons revinſſent au même point, les mois d'hiver devoient ſe trouver, au bout de quelques ſiecles, au printemps, & ainſi des autres. Voyez la note précédente. Je crois preſque inutile de faire obſerver que les Latins ont pris le terme *hora* du grec ὥρα pour ſignifier les ſaiſons de l'année. Pline dit, en parlant du citronier (*c*), *omnibus horis pomifera eſt.* Cet arbre porte du fruit dans toutes les ſaiſons, & dans un autre (*d*) endroit, il appelle le printemps *genitalis anni hora.*

(11) §. IV. *Que Menès.*) Diodore de Sicile (*e*) s'accorde

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. 13. pag. 17. Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag 355. E.

(*b*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 355. D.

(*c*) Plin. Lib. XII. Cap. III. Tom. I. pag. 656.

(*d*) Id. Lib. IX. Cap. XXXV. Tom. I. pag. 520.

(*e*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. 45. pag. 54.

avec Hérodote, en faiſant régner Ménès en Egypte tout de ſuite après les Dieux & les Héros; & c'eſt la raiſon pour laquelle notre Hiſtorien dit qu'il fut le premier des hommes. Voyez auſſi Perizonius (*a*). Au reſte, on ne peut rien dire (*b*) de certain ſur le temps où il a vécu; car il n'eſt point le même (*c*) que Miſraïm, fils de Cham. Si l'on admet la chronologie égyptienne, l'époque où il eſt monté ſur le trône remonte beaucoup plus haut que la création du monde, ſelon les ſyſtêmes des Hébreux; car Mœris eſt mort en 1356 avant notre ere. Or il y avoit eu, depuis & compris Ménès, trois cents trente générations juſqu'à Mœris: ce qui fait, ſelon le calcul d'Hérodote, onze mille ans, c'eſt-à-dire, 12356 ans avant notre ere.

On lit quelques lignes plus bas, que ſous ce Prince toute l'Egypte, à l'exception du nome Thébaïque, n'étoit qu'un marais; & qu'alors il ne paroiſſoit rien de toutes les terres qu'on y voit aujourd'hui au-deſſous du lac Mœris. Mais ſi cela étoit ainſi, comment Ménès put-il faire bâtir Memphis? Hérodote prévient cette objection au §. 99.

(12) §. V. *Une terre de nouvelle acquiſition &c.* Ce ſentiment a été adopté par tous les anciens & la plupart des modernes. A les en croire, tout le pays (*d*), depuis Memphis juſqu'à la mer, n'étoit autrefois qu'un golphe de la Méditerranée, parallele au golphe Arabique. Ce terrein s'eſt exhauſſé peu à peu par le dépôt du (*e*) limon que le Nil charie avec ſes eaux. Ce terrein (*f*) s'étoit élevé de huit coudées depuis le regne de Mœris juſqu'au temps du

(*a*) Perizonius Origin. Ægypt. Cap. V. pag. 74.
(*b*) Ibid. pag. 77.
(*c*) Ibid. pag. 70 & ſeq.
(*d*) Ariſtot. Meteorol. Lib. I. Cap. XIV. pag. 547.
(*e*) Voyez plus bas la fin de la note 31, ſur le §. 41.
(*f*) Herodot. Lib. II. §. 13.

voyage d'Hérodote en Egypte, c'eſt-à-dire en huit cents ans. C'eſt une coudée par ſiecle. Mais comme depuis cet Hiſtorien juſqu'à nous, il s'eſt écoulé environ vingt-deux ſiecles, le ſol de l'Egypte doit s'être élevé, ſuivant cette proportion, de vingt-deux coudées. Sous le Roi Mœris, quand le Nil s'élevoit au moins de huit coudées, il arroſoit tout le terrein qui eſt au-deſſous de Memphis. Du temps d'Hérodote, il falloit qu'il crût de ſeize coudées ou au moins de quinze, afin de procurer l'abondance à l'Egypte. Si ce pays s'eſt élevé de vingt-deux coudées, comme on vient de le voir, il s'enſuit que le Nil doit monter de vingt-deux coudées plus haut que du temps d'Hérodote, c'eſt-à-dire en tout de trente-huit coudées, pour que la récolte ſoit abondante.

La plupart des voyageurs aſſurent que dans les années ordinaires l'eau s'éleve juſqu'à vingt-deux coudées. Elle monta en 1702 à vingt-trois coudées quatre doigts; & l'année précédente, elle avoit monté à vingt-deux coudées dix-huit doigts. Selon ces voyageurs, la crue favorable eſt donc de vingt-deux à vingt-trois coudées; & ſuivant Hérodote, de quinze à ſeize. La différence eſt ſept.

Cette obſervation des voyageurs prouveroit que le ſol de l'Egypte s'eſt beaucoup élevé depuis le ſiecle d'Hérodote, quoique ce ne fût pas dans la même proportion que nous avons établie d'après ſon récit. Mais cette obſervation eſt-elle bien juſte? Il eſt certain que du temps de Pline, c'eſt-à-dire cinq cents ans après Hérodote, il n'étoit arrivé aucun changement. On regardoit encore alors la crue de quinze à ſeize coudées, comme la plus favorable. *Juſtum (nili) incrementum*, dit ce grand Naturaliſte (*a*), *eſt cubitorum ſexdecim : minores aquæ non omnia rigant : ampliores detinent, tardiùs recedendo : hæ ſerendi tem-*

(*a*) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. V. Cap. IX. Tom. I. pag. 256. lin. 16.

pora abſumunt ſolo madente : illæ non dant, ſitiente : utrumque reputat provincia. In (*a*) *duodecim cubitis famem ſentit, in tredecim etiamnum eſurit. Quatuordecim cubita hilaritatem afferunt : quindecim ſecuritatem : ſexdecim delicias. Maximum incrementum ad hoc ævi fuit cubitorum decem & octo, Claudio principe : minimum quinque, Pharſalico bello.*

Ammien Marcellin, qui a vécu ſous Julien, obſerve dans ſa deſcription de l'Egypte, que les poſſeſſeurs des terres ne ſouhaitent pas que le Nil s'éleve jamais au-deſſus de ſeize coudées : *Abunde* (*b*) *itaque luxurians ita eſt noxius ; ut infructuoſus, ſi venerit parcior : gurgitum enim nimietate humectans diutiùs terras, culturas moratur agrorum ; parvitate autem minatur ſteriles ſegetes. Eumque nemo aliquandò extolli cubitis altius ſexdecim poſſeſſor optavit.*

On voit dans un fragment de Calcaſenda, écrivain

(*a*) Le P. Hardouin remarque que cela eſt contredit par Strabon. Ce ſavant Jéſuite n'a point fait, ſans doute, aſſez d'attention au paſſage de cet Auteur ; le voici : dans les temps antérieurs à Pétrone, la fertilité étoit très-grande, lorſque le Nil s'élevoit à quatorze coudées ; lorſqu'il ne montoit qu'à huit, on avoit la famine. Mais ſous ſon gouvernement, quand le fleuve ne croiſſoit que de douze coudées, l'année étoit très-abondante, & perſonne ne ſe reſſentoit de la diſette, lorſqu'il ne s'élevoit qu'à huit. Strab. Lib. XVII. pag. 1136. C. Le même Strabon venoit de dire : une crue plus grande arroſe une plus grande quantité de terres ; mais lorſque la Nature vient à manquer, on parvient ſouvent, avec des ſoins & par le moyen des canaux & des digues, à arroſer dans les plus petites crues autant de terres que dans les plus grandes. Cela ne contredit point Pline. Il y a grande apparence que les Gouverneurs qui ſuccéderent à Pétrone n'eurent pas la même attention que lui. Pétrone ſuccéda à Cornelius Gallus dans la préfecture de l'Egypte. Celui-ci ſe tua l'an de Rome 728. Voyez Dion Caſſius, Lib. LIV. pag. 718.

(*b*) Ammian Marcell. Lib. XXII. Cap. XV. pag. 259.

arabe,

arabe, publié dans les voyages de (*a*) M. Shaw, un extrait du dénombrement de l'Egypte. Al-Mas'ûdi, auteur de ce dénombrement, assure que lorsque le Nil s'éleve de quinze coudées & quelque chose, la récolte suffit pour nourrir les habitans; mais qu'on ne paie au Calife qu'une partie du tribut, & que lorsque les seize coudées sont completes, on le paie en entier. Al-Mas'ûdi est mort, suivant d'Herbelot, l'an 957 de notre ere.

Vers l'an 1153, Al-Edrissi (*b*) suit la même regle. Lorsque le Nil croit de seize coudées, dit-il, toutes les terres fertiles d'Egypte sont arrosées; mais lorsqu'il ne monte qu'à douze coudées ou au-dessous, ou qu'il s'éleve à dix-huit coudées ou au-dessus, il s'ensuit une famine. Il n'étoit donc point encore arrivé de changement au sol de l'Egypte depuis le temps d'Hérodote jusqu'à celui d'Al-Edrissi, c'est-à-dire en seize siecles.

Que penser après cela des relations de nos voyageurs? Si on les admet, que deviennent tous les témoignages que je viens de rapporter; si on les rejette, on ne sait plus à qui se fier. Comme on a senti que ces voyageurs n'avoient aucun intérêt à altérer la vérité, on a inventé différens systêmes pour concilier leur sentiment avec celui des Auteurs grecs, romains & arabes. Il seroit d'autant plus inutile de les rapporter, qu'ils ne résolvent point le problême. Je dirai cependant un mot de la solution que donne M. le Comte de Caylus, parce qu'elle a quelque air de vraisemblance. Il prétend (*c*) que la coudée égyptienne augmenta sous les Ptolémées, sous les Romains & sous les Arabes; ce qui détruit, dit-il, les raisonnemens hasardés

(*a*) A la fin du second volume, parmi les extraits servans de preuves, n°. 31, pag. 145.

(*b*) Geographia Nubiensis. pag. 98.

(*c*) Mémoir. de l'Acad. des Inscript. tom. XXXI. Hist. pag. 25.

de nos jours contre l'attériſſement du ſol de l'Egypte, & l'augmentation de la crue du Nil; les ſeize coudées d'un temps n'étant pas les ſeize de l'autre.

Je conviens que la coudée varia en différens temps; mais j'oſe aſſurer que celle qui ſervoit à meſurer la crue du Nil fut toujours la même.

La preuve en eſt claire; Hérodote, Pline le Naturaliſte, Ammien Marcellin, Al-Mas'ûdi & Al-Edriſſi, Auteurs qui comprennent environ ſeize ſiecles, aſſignent toujours ſeize coudées pour la crue du Nil qui procure la fertilité. Si cette coudée eût changée, le nombre des coudées qui eût apporté l'abondance auroit néceſſairement varié. Puiſque ce nombre a toujours été le même depuis Hérodote juſqu'à l'an 1153, il s'enſuit que la coudée employée à meſurer la crue du Nil n'a jamais varié. La Religion peut bien avoir contribué à conſerver cette ſorte de coudée. Les Egyptiens croyoient que Sérapis étoit l'auteur de l'accroiſſement du fleuve. Auſſi gardoit-on très-religieuſement cette meſure dans ſon temple. Conſtantin (*a*) l'en fit enlever, & la fit mettre dans l'Egliſe d'Alexandrie. Mais Julien (*b*) la fit reporter dans le temple de Sérapis, où il paroît qu'elle reſta juſqu'à la deſtruction de ce temple ſous l'empire de Théodoſe (*c*), l'an 391.

Mais indépendamment de cette meſure portative, il y en avoit une fixe à Memphis, à Syene & en d'autres endroits. Celle de Syene étoit la même que celle de Memphis, & ſans doute que tous les Nilometres fixes qu'on voyoit en différens endroits de l'Egypte avoient été conſtruits d'après

(*a*) Socrat. Hiſt. Eccleſ. Lib. I. Cap. XVIII. pag. 47.

(*b*) Sozomen. Hiſt. Eccleſ. Lib. V. Cap. III. pag. 183.

(*c*) Vide Jac. Gothofredum ad Codicem Theodoſ. Tom. VI. fol. 273.

celui de Memphis. Héliodore nous en a donné une description dans ſes Ethiopiques (*a*).

La ſolidité de ces Nilometres, & le reſpect pour le Dieu auquel ils étoient conſacrés, ont dû les rendre ſtables malgré les variations & les changemens apportés dans les meſures ſous les différens peuples qui ont été les maîtres de l'Egypte. Je ne diſſimulerai pas cependant qu'Al-Kodhâ'î nous apprend (*b*) que les anciens Nilometres d'Al-Sa'id qui eſt l'Egypte ſupérieure, étoient de vingt-quatre doigts par chaque coudée, au lieu que les coudées actuelles ſont de vingt-huit doigts. Mais s'il y a quelque différence, elle eſt bien petite; parce que Kalkaſenda (*c*) obſerve que juſqu'à ce que le Nil ait atteint douze coudées, on ſe ſert de la coudée de vingt-huit doigts, & que l'excédent de ces douze coudées ſe meſure avec une coudée de vingt-quatre doigts. Il faudroit enſuite vérifier ſi la coudée de vingt-huit doigts, qui eſt celle de Conſtantinople, a réellement quatre doigts de plus que les anciens Nilometres, & ſi la différence de ces coudées ne vient pas de la maniere de les diviſer. Tout ce qu'on trouve à ce ſujet dans les Voyages de Shaw, Tom. II. pag. 175, &c. me paroît fort obſcur & fort embrouillé.

Richard Pocock m'a fait naître une idée qui rend inutiles ces ſyſtêmes, & qui me paroît concilier d'une maniere bien ſimple les relations anciennes & modernes.

Il nous apprend, dans ſa (*c*) Deſcription de l'Egypte, que lorſque les Prêtres diſoient à Hérodote que le Nil ne croiſſoit que de huit coudées ſous le Roi Mœris, il falloit entendre cela de la crue véritable de ce fleuve, & que lorſqu'ils

(*a*) Heliodori Æthiop. Lib. IX. pag. 443.

(*b*) Kalkaſenda, à la fin du ſecond volume des Voyages de Shaw, parmi les extraits ſervant de preuves, pag. 154.

(*c*) Ibid. pag. 153.

(*d*) A Deſcription, of the Eaſt. vol. I. pag. 251.

lui parloient de seize coudées, il falloit les compter depuis le fond du lit du fleuve. Cette solution ingénieuse, & dont il auroit dû profiter pour se tirer de l'embarras où l'avoient mis les vingt-deux coudées dont parlent les relations de nos voyageurs, m'a fait soupçonner que ces vingt-deux coudées étoient la mesure totale des eaux du Nil, depuis le fond de son lit jusqu'à sa surface dans le temps de sa plus grande hauteur; & que les seize coudées, dont parlent les Ecrivains grecs, latins & arabes, sont la mesure de la quantité dont les eaux du Nil s'étoient élevées au-dessus de la hauteur qu'elles avoient, avant que le fleuve commençât de croître. Ces soupçons se sont tournés en certitude, en comparant la crue du Nil en 1738 avec la hauteur totale de ses eaux, à compter du fond de son lit. Il avoit (*a*) cinq coudées quand il commença à monter. Il s'éleva à vingt coudées quinze doigts; mais la crue ne fut que de quinze coudées treize doigts. Je n'ai pu faire usage des autres exemples que rapporte le même Auteur, parce qu'il y finit le journal de la crue le jour qu'on coupe la digue. Mais il paroît évident que cela se seroit toujours rapporté. Si cette raison, simple & naturelle, concilie parfaitement les relations des anciens & des modernes sur la crue des eaux du Nil, on ne peut disconvenir, d'un autre côté, qu'Hérodote & ces mêmes modernes ne se soient trompés, en prétendant que la Basse-Egypte n'avoit été formée que par le dépôt du Nil.

Strabon (*b*) & Pline (*c*) en rapportent, il est vrai, une preuve qui paroît triomphante. Ils se fondent sur un endroit, où Homere assure (*d*) que l'isle du Phare étoit à une jour-

(*a*) Description of the East by Rich. Pococke, vol. I. pag. 251 & 258.

(*b*) Strab. Lib. VI. pag. 63. B. & pag. 810 C.

(*c*) Plin. Hist. Nat. Lib. V. Cap. XXXI. Tom. I. pag. 283. lin. 21.

(*d*) Homeri. Odyss. Lib. IV. vers. 355. & seq.

née de navigation de l'Egypte ; au lieu que de leur temps, cette isle tenoit au continent par une levée de sept stades.

Je ne répondrai (a) point, avec Paulmier de Grentemesnil, que la navigation n'étant point encore alors perfectionnée, comme elle l'a été depuis, & que les soldats & leurs Officiers faisant en ce temps là les fonctions de rameurs, & se reposant quand ils étoient fatigués, une journée de navigation devoit être beaucoup plus courte qu'elle ne l'a été depuis. Il paroît en effet, par plusieurs endroits de l'Odyssée, que cette journée devoit être beaucoup plus longue que ne le prétend ce savant. Si l'on s'en tient donc à la relation d'Homere, comme on évalue la journée d'un vaisseau à dix-huit ou vingt lieues communes, cela suppose un accroissement prodigieux du sol de l'Egypte. Mais cet accroissement est impossible ; 1°. parce qu'avant Alexandre, il n'y avoit point de canal qui portât les eaux du Nil de ce côté-là ; 2°. parce que la côte entre le Nil & le Phare est élevée & bordée de rochers, qui ne doivent certainement pas leur existence au limon du Nil. Homere avoit entendu parler de l'accroissement du continent de l'Egypte par les alluvions du Nil. Il sut profiter habilement de cette opinion pour jetter du merveilleux dans son poëme, en éloignant l'isle du Phare beaucoup plus qu'elle ne l'étoit. Il faut cependant faire attention qu'il ne la met pas à une aussi grande distance qu'on se l'imagine d'abord sur une fausse interprétation de son texte. De son temps, le Nil (b) ne s'appelloit point encore de la sorte, il avoit nom Egyptus, & ce Poëte ne lui en donne point d'autre. Il falloit donc traduire ces mots, Αἰγύπτου προπάροιθε, vis-à-vis le Nil. Or de l'isle du Phare, à la bouche Canopique, il y a, selon

(a) Palmerii Exercit. in Græcos auctores. pag. 479.

(b) Strab. Lib. I. pag. 52. B. & Hesychius, au mot Αἴγυπτος.

Strabon (*a*), cent cinquante ſtades, ce qui feroit ſix lieues & un tiers, en comptant huit ſtades par mille. Mais comme Homere parle d'une journée de navigation qu'on évalue à dix-huit ou vingt lieues, il ſuppoſe la diſtance du Phare de douze à quatorze lieues plus conſidérable qu'elle ne l'étoit réellement.

Il s'enſuit de tout ce que je viens de dire, que le ſol de l'Egypte n'eſt pas plus élevé actuellement, qu'il ne l'étoit du temps d'Hérodote, & que cet Hiſtorien s'eſt trompé, lorſqu'il a penſé que la Baſſe-Egypte étoit un don du Nil, & ne devoit ſon exiſtence qu'au limon que le fleuve avoit peu à peu dépoſé.

En liſant les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, j'ai été flatté de me trouver d'accord avec M. Fréret, & la diſſertation de ce ſavant m'a ſervi à rectifier quelques endroits de cette note. Voyez ces Mémoires, Tom. XVI. pag. 333 & ſuiv.

Quoique je n'admette point le ſentiment d'Hérodote, je n'en ſuis pas moins perſuadé que la mer a couvert autrefois ce pays de ſes eaux. Les volcans de la Haute-Egypte en ſont une preuve. On ſera peut-être ſurpris de m'en voir placer dans ce pays, quoique juſqu'à préſent on n'en ait eu aucune connoiſſance, & que l'Hiſtorien le plus ancien, & qui nous a tranſmis fidelement ce qu'il avoit vu conſigné dans les archives de ce pays, n'en parle point. Le ſilence des anciens ne doit pas nous ſurprendre. Ces volcans étoient probablement éteints avant l'envoi de la colonie qui peupla la Haute-Egypte. Le baſalte, que Pline prend pour une eſpece de marbre, & qui ſe trouve en abondance dans la Thébaïde, n'eſt que de la lave, comme l'ont reconnu les Naturaliſtes modernes, beaucoup plus habiles que les anciens. Ces laves prouvent qu'il y a eu des volcans dans des

(*a*) Strab. Lib. XVII. pag. 1140. B.

ſiecles antérieurs à toutes nos hiſtoires. On n'eſt pas plus en droit d'en conteſter l'exiſtence, qu'on ne le ſeroit actuellement de nier celle des volcans de l'Auvergne, de la Provence, &c., parce qu'aucune hiſtoire n'en a fait mention.

Tous les volcans connus ſont dans des iſles ou ſur le bord de la mer; ce qui fait croire (*a*) que l'eau de la mer eſt néceſſaire pour enflammer les pyrites ſulphureuſes & ferrugineuſes, qui ſemblent être le principal aliment de tous les volcans connus. Les expériences faites ſur ces eſpeces de pyrites, prouvent qu'elles ne s'enflamment jamais que par le contact de l'eau. Les anciens avoient peut-être quelque idée de cela, puiſqu'ils donnoient à Neptune les épithetes d'ἐνοσίγαιος, σεισίχθων, τινάκτωρ γαίης, qui ébranle la terre. La mer Méditerrannée couvroit donc alors non-ſeulement l'Egypte inférieure, mais encore la ſupérieure; & ſi ces volcans ſont actuellement éteints, ce n'eſt point probablement faute de nourriture, mais parce que la mer, en ſe retirant, a ceſſé d'avoir communication avec les pyrites qui les produiſoient. Platon, qui avoit voyagé en Egypte, cite un entretien qu'eurent les Prêtres égyptiens avec Solon; ils aſſurerent à ce Philoſophe, que toutes les Nations avoient été ſubmergées par des inondations, tandis que (*b*) la leur n'avoit jamais eſſuyé de pareilles cataſtrophes. Les Prêtres égyptiens n'en ſavoient pas davantage. L'Egypte inférieure n'étoit peuplée que depuis la retraite de la mer, & il paroît très-certain que depuis ce temps-là elle n'a éprouvé aucun cataclyſme. Mais ces Prêtres ignoroient que dans les temps antérieurs à ſa population, elle avoit été couverte des eaux de la Méditerrannée. On préſume

(*a*) Recherches Philoſophiques ſur les Américains. Tom. II. pag. 337.
(*b*) Plat. in Timæo. Vol. III. pag. 22. D. E.

que cela a ſubſiſté de la ſorte pendant un grand nombre de ſiecles. Les Naturaliſtes de la Suede ont obſervé que la mer du nord baiſſoit à peu près de quatre pieds ſix pouces en cent ans. On a remarqué pareillement que la Méditerrannée diminuoit d'un ſiecle à l'autre ; & le port qu'Auguſte avoit fait conſtruire à Ravenne eſt actuellement dans les terres, où il eſt connu ſous le nom de *claſſe*. On peut donc conjecturer, avec beaucoup de vraiſemblance, qu'il a fallu une ſuite de ſiecles étonnante pour que la Méditerrannée ſe ſoit retirée & ait laiſſé l'Egypte à ſec. Ce pays, quoique très-ancien, eſt cependant bien moderne en comparaiſon de quelques autres pays, dont les annales ne ſont point parvenues juſqu'à nous, & dans le temps qu'il étoit couvert des eaux de la mer, il y avoit probablement des Etats policés, qui ont été ſubmergés depuis avec leurs habitans, & le ſont encore.

Les Recherches Philoſophiques ſur les Américains m'ont fait naître l'idée de ce ſyſtême ſur l'inondation de l'Egypte. J'invite les Lecteurs à lire la quatrieme partie, lettre III de cet ouvrage.

On vient de voir de quelle maniere j'étois affecté, il y a environ quinze ans, lorſque j'entrepris la traduction d'Hérodote. Les raiſons, qui me paroiſſoient alors ſolides, n'ont plus aujourd'hui, pour moi, le méme degré de force, & je ſuis preſque tenté de revenir au ſentiment de notre Hiſtorien. Il eſt inconteſtable que le Nil entraîne dans ſes débordemens une quantité prodigieuſe de limon. Ce limon a dû élever néceſſairement l'Egypte inférieure, qui dans l'origine n'étoit qu'un golphe. Si depuis Hérodote juſqu'à nos jours le ſol de cette partie de l'Egypte ne s'eſt pas beaucoup accru, on n'en peut rien conclure pour les temps précédens. Il peut ſe faire que le Nil charie actuellement beaucoup moins de limon qu'il ne le faiſoit dans les ſiecles les plus reculés. Les terres qu'il détache peuvent

n'être plus ſi abondantes qu'elles l'étoient autrefois. D'ailleurs, depuis Hérodote juſqu'à cette année 1784, il ne s'eſt écoulé que deux mille deux cents ſoixante-huit ans. Du voyage d'Hérodote en Egypte, juſqu'à la mort de (*a*) Mœris, le dernier des trois cents trente Rois d'Egypte, il y avoit environ huit cents quatre-vingt-ſeize ans. Ces trois cents trente Rois, à trois générations par ſiecle, ſuivant la maniere de compter (*b*) d'Hérodote, doivent donner onze mille ans, qui, ajoutés à huit cents quatre-vingt-ſeize, font onze mille huit cents quatre-vingt-ſeize ans avant le voyage d'Hérodote, & douze mille trois cents cinquante-ſix ans avant notre ere. Qu'on joigne maintenant à ce nombre les temps fabuleux & héroïques, & l'on aura pluſieurs autres milliers d'années.

Si l'on fait attention à la prodigieuſe quantité de limon qu'a du dépoſer le Nil dans ce laps immenſe de temps, on n'aura pas de peine à croire que le golphe d'Egypte ait pu ſe combler & former ce qu'on appelle le Delta.

(13) §. VI. *Eſt de ſoixante ſchenes.*) Hérodote évalue le ſchene à ſoixante ſtades. Diodore de Sicile lui donne auſſi la même meſure, ſelon (*c*) M. d'Anville; puiſque les dix ſchenes, dit-il, que cet Hiſtorien compte entre Memphis & le lac Mœris, ſont par lui évalués à ſix cents ſtades. Cet habile Géographe n'a jetté les yeux que ſur la traduction latine de Diodore, où l'on trouve en effet ces mots: *Et ſuprà urbem lacum per X indè ſchœnos, i. DC. ſtadia, deductum effodit.* Mais le texte grec ſe contente de dire, qu'il creuſa un lac dix ſchenes (*d*) au-deſſus de la ville. C'eſt le Traducteur latin qui, ayant ajouté pour plus

(*a*) Herodot. Lib. II. §. XIII, C & CI.
(*b*) Herod. Lib. II. §. CXLIII.
(*c*) Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres. Vol. XXVI. pag. 83.
(*d*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LI. pag. 61.

grande clarté cette évaluation, a trompé M. d'Anville. Ce n'eſt, au reſte, qu'une bagatelle, qui ne diminue rien du mérite de ce ſavant Géographe. Je l'aurois même paſſée ſous ſilence, ſi les plus légeres mépriſes des grands hommes ne tiroient à conſéquence, & ſi, à la faveur de leur nom, elles n'étoient point ſujettes à ſe perpétuer.

Hérodote donne à l'Egypte, depuis le golphe Plinthinetes juſqu'au lac Serbonis, trois mille ſix cents ſtades ou ſoixante ſchenes.

Cette évaluation ne paroît point s'accorder avec ce qu'on trouve dans Strabon & les autres Auteurs. Entre Tapoſiris & Alexandrie (*a*), il y a vingt-cinq milles, ce qui, à huit ſtades par mille, fait deux cents ſtades. De l'iſle du Phare à l'embouchure Canopique, on (*b*) compte cent cinquante ſtades, & de cette embouchure à Péluſe (*c*), il y en a treize cents; de Péluſe au temple de (*d*) Jupiter Caſius, près duquel ſe trouve le lac Serbonis, on compte quarante milles; ce qui fait trois cents vingt ſtades. Le total ſe monte à mille neuf cents ſoixante-dix ſtades, ſomme bien différente de celle d'Hérodote.

La raiſon de cette différence vient de ce que Strabon s'eſt ſervi du ſtade olympique de quatre-vingt-quatorze toiſes & demie, & qu'Hérodote en a employé un plus petit qui n'a guere plus de cinquante-une toiſes. En effet, les mille neuf cents ſoixante-dix ſtades ci-deſſus reviennent à cent quatre-vingt-ſix mille cent ſoixante-cinq toiſes, & les trois mille ſix cents ſtades d'Hérodote à cent quatre-vingt-

(*a*) Voyez la Table de Peutinger. Segm. VI.

(*b*) Strab. Lib. XVII. pag 1140. B.

(*c*) Ibid. On obſervera ſeulement qu'à la page 1135, il met trois mille trois cents ſtades, ce qui eſt une faute des copiſtes, confirmée par le récit de Diodore de Sicile, Liv. I. §. XXXIV. pag. 40.

(*d*) Antonini Itinerar. pag. 152.

trois mille ſix cents toiſes, ce qui approche beaucoup. On ne peut douter de la réalité de ce petit ſtade. Ariſtote s'en ſert dans ſon (*a*) Traité du Ciel. On ſait que la circonférence de la terre eſt diviſée en trois cents ſoixante degrés. Or, les Mathématiciens évaluoient de ſon temps cette circonférence à quatre cents mille ſtades; ce qui fait onze mille cent onze ſtades par degré. Or, le degré ſe prenant pour cinq mille ſept cents toiſes de compte rond, le ſtade doit être de cinquante-une toiſes ou à-peu-près.

Ceux qui voudront s'inſtruire plus particulierement du ſchene feront bien de recourir à l'excellente diſſertation de M. d'Anville ſur cette meſure (*b*).

Diodore de Sicile (*c*) prétend que le côté maritime de l'Egypte eſt de deux mille ſtades. Ou il ne comprenoit pas, comme Hérodote, toute la côte depuis le golphe Plinthinetes juſqu'au lac Serbonis, ou bien, en ſuppoſant que cet Hiſtorien ſe ſervoit du ſtade olympique de quatre-vingt-quatorze toiſes & demie, ces deux mille ſtades doivent s'évaluer à cent quatre-vingt-huit mille toiſes, ce qui s'éloigne ſeulement alors de quatre mille quatre cents toiſes du calcul d'Hérodote, différence aſſez légere pour le temps où cela a été écrit.

Ce que dit (*d*) Suidas du ſchene ſe rapporte manifeſtement à cet endroit d'Hérodote, quoique Kuſter dans ſes notes ſur ce Grammairien prétende qu'il avoit en vue ce paſſage du premier Livre, §. LXVI, où les Lacédémoniens meſurerent au cordeau les campagnes des Tégéates. Σχοίνῳ διαμετρησάμενοι τὸ πεδίον τὸ τεγεητέων.

(*a*) Ariſtot. Lib. II. Cap. XIV. pag. 472. B.
(*b*) Mémoires de l'Académie des Inſcriptions. Tom. XXVI. pag. 82.
(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXI. pag. 36.
(*d*) Au mot Σχοῖνος.

(14) §. VI. *Selon les bornes &c.*) Κατὰ eſt ioniquement pour καθὰ. Voyez Lib. I, §. 208, note 473.

(15) §. VI. *Lac Serbonis.*) Ce lac s'appelle actuellement Sebaket Bardoil, ou lac de Baudouin, & le mont Caſius, le mont El-Kas.

(16) §. VI. *Les peuples qui ont un territoire très-petit &c.*) Cette phraſe eſt embarraſſante. Tous les Interpretes, tant latins qu'en langue vulgaire, l'entendent des particuliers. *Ceux qui n'ont que peu de terres les meſurent par Orgyies, ceux qui en ont un peu plus les meſurent par ſtades, &c.*

Suivant cette interprétation, il devroit y avoir beaucoup de particuliers aſſez grands terriens pour ſe ſervir du ſchene, meſure qui répond à une de nos lieues communes & près d'un quart. Mais où s'en trouve-t-il? Il me paroît très-vraiſemblable qu'il s'agit ici des meſures en uſage chez les différens peuples, ſelon le plus ou le moins d'étendue de leur pays. Les Grecs, dont les Etats n'étoient pas conſidérables, comptoient par ſtades; les Perſes, plus grands terriens, par paraſanges, & enfin les Egyptiens, dont le pays étoit encore plus étendu que la Perſe (*a*) proprement dite, par ſchenes. Remarquez qu'Hérodote, en diſant que le ſchene eſt une meſure particuliere à l'Egypte, fait voir par-là que le ſtade & le paraſange n'appartiennent point à ce pays.

(17) §. VII. *De la mer à Héliopolis.* On croiroit, au premier coup d'œil, qu'il faut entendre cela de Péluſe, parce que Séſoſtris fit, ſuivant Diodore de Sicile (*b*), conſtruire à l'eſt de l'Egypte un mur depuis Péluſe juſqu'à Héliopolis, pour défendre ce pays contre les incurſions des

(*a*) Hérodote remarque, Liv. IX. §. CXXI. que la Perſe proprement dite eſt un petit pays.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LVII. pag. 67.

Syriens & des Arabes. Ce mur traverſoit un pays déſert & avoit quinze cents ſtades d'étendue. Mais la ville d'Héliopolis, dont parle cet Auteur, n'eſt pas la même que celle dont il eſt fait mention dans Hérodote, comme je le prouverai dans une diſſertation particuliere. Si M. d'Anville (*a*) eût fait attention qu'il y avoit en Egypte deux villes de ce nom, il n'auroit point reproché au pere de l'Hiſtoire de s'être mépris ſur la différence des ſtades.

(18) §. VII. *De l'autel des douze Dieux.*) Cet autel étoit dans la place publique d'Athenes. Piſiſtrate (*b*), fils de cet Hippias, qui avoit été Tyran, l'avoit dédié aux douze Dieux pendant ſon archontat. On ne ſait en quelle année placer ce Magiſtrat; la liſte des Archontes étant très-défectueuſe. Il faut bien prendre garde de le confondre avec un Piſiſtrate, qui fut Archonte (*c*) la quatrieme année de la vingt-ſeptieme Olympiade.

Je ſoupçonne cependant le Piſiſtrate dont il eſt ici queſtion, d'être un Archonte Pſeudéponyme, & tel qu'on en trouve beaucoup dans les anciens Orateurs. On ſait qu'il y avoit à Athenes neuf Archontes. Le premier s'appelloit proprement Archonte ou Archonte Eponyme, parce que ſon nom ſervoit à déſigner l'année, & qu'il étoit en tête de tous les décrets. Le ſecond s'appelloit le Roi, le troiſieme le Polémarque, & les ſix autres les Theſmothetes. Comme on mettoit toujours dans les décrets du peuple ou du Sénat le nom du Magiſtrat qui y préſidoit, ſi l'Archonte Eponyme ne ſe trouvoit point à ces aſſemblées, ſoit qu'il fût mort ou qu'il eût été caſſé, ou que quelque affaire l'eût

(*a*) Mémoires ſur l'Egypte ancienne, &c. pag. 13 & 14.

(*b*) Thucydid. Lib. VI. §. LIV. pag. 412. Il me ſemble que tel eſt le ſens de Thucydide, quoique M. Weſſeling ait dit dans ſa note, ſur cet endroit d'Hérodote, que c'étoit Hippias qui avoit élevé cet autel.

(*c*) Pauſan. Corinth. ſive. Lib. II. Cap. XXIV. pag. 167.

obligé de s'abſenter, on mettoit en tête du décret le nom de celui des huit autres Archontes qui préſidoit en ſa place. C'eſt ce qu'on appelloit Archonte Pſeudéponyme (*a*). Le P. Corſini, Clerc régulier des Ecoles Pies, a fait pluſieurs diſſertations ſavantes ſur ces ſortes d'Archontes. On fera bien de les conſulter.

(19) §. VIII. *En remontant.*) L'Egypte va toujours en montant, à meſure qu'elle s'éloigne de la mer Méditerrannée.

(20) §. VIII. *On y voit les carrieres.*) Ἐν τῷ καὶ λιθοτομίαι ἔνεισι. Cela veut dire : il y a *auſſi* dans cette montagne des carrieres. Mais comme l'Auteur n'a pas parlé plus haut qu'il y eût des carrieres autre part, il eſt évident qu'il faut lire, avec le mſſt A de la Bibliotheque du Roi, ἐν τῷ δὶ λιθοτομίαι ἔνεισι, δὶ κ. τ. λ.

(20*) §. VIII. *Vers le pays, dont je viens de parler.*] Il y a dans le grec ἐς τὰ εἰρηται. Cela n'eſt pas clair, & la verſion latine ne l'eſt pas plus. Une courte note auroit répandu de la lumiere ſur ce paſſage. Malheureuſement les Editeurs l'ont paſſé ſous ſilence, ainſi qu'une multitude d'autres. Ces mots ſe rapportent à ceux-ci du commencement de ce paragraphe : ἀπὸ δὲ Ἡλιουπόλιος ἄνω ἰόντι, & c'eſt comme s'il y avoit ἐς τὰ ἄνω Ἡλιουπόλιος.

(21) §. VIII. *De l'autre côté.*) Corneille de Paw lit ici; τῇ δὲ πρὸς, au lieu de τὸ δὲ πρὸς, qui ſe trouvent dans toutes les éditions. M. Weſſeling approuve cette conjecture. Je n'en vois pas la néceſſité. Τὸ δὲ πρὸς Λιβύης n'eſt pas l'apodétique de τοῦτο μέν νυν τὸ ὄρος qui précedent immédiatement, mais de τῇ μὲν γὰρ τῆς Ἀραβίης ὄρος qui ſont au commencement de ce paragraphe.

Je rétablis deux lignes plus bas τεταμμένον, que Grono-

(*a*) Corſini. Faſt. Attic. Tom. I. pag. 311.

vius, fondé ſur le mſſt de Médicis, avoit fait diſparoître mal-à-propos de ſon édition.

(22) §. VIII. *De pierre.*) On lit dans le mſſt A de la Bibliotheque du Roi ὑπόπετρον, qui ſignifie *pierreuſe en deſſous.*

(23) §. VIII. *Mais au-delà.*) Depuis le canton où l'on arrive d'Héliopolis en quatre jours de navigation, comme on vient de le voir.

BELLANGER.

Ariſtides prétend (*a*) que l'Egypte, bien loin de s'élargir à quatre journées d'Héliopolis en remontant, ſe rétrécit tellement, que les deux montagnes (celle d'Arabie & celle de Libye) ſe joignent, & que le Nil eſt obligé de les franchir, ce qui forme les cataractes. Hérodote ſavoit très-bien que les deux montagnes ſe joignoient aux cataractes; mais il penſoit qu'en deçà l'Egypte étoit plus large que pendant les quatre premieres journées depuis Héliopolis. Le récit d'Hérodote ſe trouve confirmé par la carte de M. Norden. Voyez les deux parties de la planche 27 du premier volume. M. Savary (*b*) aſſure que cette plaine n'a pas plus de neuf lieues dans ſa plus grande largeur. Cela confirme ce que dit Hérodote, qu'elle a deux cents ſtades, c'eſt-à-dire, ſix lieues deux tiers dans ſa moindre largeur.

Mais voici une difficulté que je me contente de faire ſentir. Hérodote (*c*) compte, d'Héliopolis à Thebes, neuf journées de navigation; ce qui fait, dit-il, quatre mille huit cents ſoixante ſtades. Et de crainte qu'on ne vienne à ſe tromper ſur la grandeur de ces ſtades, il ajoute que cela fait quatre-vingt-un ſchenes. Il s'enſuit de là que cet Auteur évalue la journée de navigation à cinq cents quarante ſtades. Les quatre journées de navigation, dont parle

(*a*) Ariſtid. Orat. Ægypt. fol. 92, in aversâ parte, lin. 38.

(*b*) Lettres ſur l'Egypte. Lettre I. pag. 5.

(*c*) Herodot. Lib. II. §. IX.

ici Hérodote, équivalent par conſéquent à deux mille cent ſoixante ſtades ou trente-ſix ſchenes, c'eſt-à-dire à près de quarante-quatre de nos lieues communes.

1°. Je remarque dans l'Ægyptus (*a*) antiqua de M. d'Anville, qu'il y a de Thebes à Héliopolis, en ligne directe, environ cinq mille deux cents ſtades; au lieu que, ſelon Hérodote, il ne doit y en avoir que quatre mille huit cents ſoixante, en ſuivant même toutes les ſinuoſités du fleuve.

2°. Suivant la même carte de M. d'Anville, la vallée qui eſt entre les deux montagnes commence à s'élargir un peu au-deſſous d'Ancyrôn-polis. Il devroit donc y avoir d'Héliopolis, en cet endroit, quatre jours de navigation, c'eſt-à-dire trente-ſix ſchenes, ou deux mille cent ſoixante petits ſtades. Il s'en faut cependant de beaucoup qu'on les y trouve.

Quoique M. d'Anville ſe trompe ſur la poſition d'Héliopolis, comme je l'ai inſinué ci-deſſus §. VII, note 17, il n'en eſt pas moins vrai qu'il y a ici une difficulté qui vient, ſuivant toutes les apparences, de ce que le ſchene n'avoit point par toute l'Egypte la même valeur. Hérodote ne connoiſſoit probablement que le ſchene de ſoixante ſtades; & comme il n'avoit jamais entendu parler que de celui-là, il aura cru que cette meſure étoit uniforme par toute l'Egypte. Il peut bien ſe faire auſſi qu'il ait connu la diverſité des ſchenes, & qu'il ait cependant négligé de nous en inſtruire, à-peu-près comme nos Hiſtoriens qui, ayant à exprimer de certaines diſtances, ſe ſervent du mot lieue, quoiqu'il ſoit bien vague, & que cette meſure ſoit plus longue ou plus courte dans de certaines provinces que dans d'autres.

(*a*) Dans la carte intitulée : *Orbis Romani pars orientalis*, cet habile Géographe donne environ quatre-vingt-ſix ſchenes à la même étendue, ce qui revient à-peu-près au même.

On

On ne peut douter qu'il n'y ait eu différentes ſortes de ſchenes en différens endroits de l'Egypte. Strabon le dit poſitivement. Ecoutons-le :

« Le (a) circuit depuis Alexandrie juſqu'à la pointe du » Delta eſt, à ce que dit Artémidore, de vingt-huit ſchenes » en remontant le fleuve, ce qui fait huit cents quarante » ſtades, en comptant trente ſtades au ſchene. Dans le cours » de notre navigation, les Egyptiens exprimoient les diſ- » tances par une autre ſorte de ſchene dont ils faiſoient » uſage ; de ſorte qu'ils convenoient qu'ils en avoient de » quarante ſtades, & même de plus grands ſuivant les » lieux. Artémidore fait voir lui-même dans la ſuite, que » chez les Egyptiens le ſchene n'eſt point une meſure fixe. » Car, dit-il, de Memphis à la Thébaïde chaque ſchene » eſt de cent vingt ſtades, de la Thébaïde à Syene il eſt de » ſoixante ; mais en remontant de Péluſe vers le même » ſommet (du Delta), il dit qu'il y a vingt-cinq ſchenes, » c'eſt-à-dire, ſept cents cinquante ſtades ; ce qui fait voir » qu'il ſe ſert de la même meſure (de la meſure de trente » ſtades au ſchene).»

Il y avoit donc des ſchenes de trente, de quarante, de ſoixante, & même de cent vingt ſtades, & peut-être d'autres encore.

(24) §. IX. *Six mille cent vingt ſtades.*) « Cela ne » ſauroit être vrai, qu'il n'y ait erreur dans ce qu'on a vu, » ou du chemin de la mer à Héliopolis, ci-deſſus §. VII, » ou de celui d'Héliopolis à Thebes. Car quinze cents » ſtades ajoutés à quatre mille huit cents ſoixante, en don- » nent ſix mille trois cents ſoixante, c'eſt-à-dire deux cents » quarante de plus qu'Hérodote n'en compte ici. Cependant » je ne crois pas qu'il faille rien changer. Héliopolis étoit » ſituée à l'orient du Nil, un peu au-deſſus du Delta, &

(a) Strab. Lib. XVII. pag. 1156. A & B.

» l'on verra un peu plus bas qu'Artémidore comptoit de la » pointe du Delta à l'embouchure de Péluſe, ſept cents » cinquante ſtades de ſon temps, qui en valoient quinze » cents quatre-vingt-cinq & quelques toiſes de ceux d'Hé- » rodote. Une différence de quatre-vingt-cinq ſtades à cin- » quante-une toiſes eſt aſſez peu de choſe ».

BELLANGER.

Il faut néceſſairement qu'il y ait ici une erreur de calcul. Le ſimple expoſé du paragraphe VII ne permet pas de croire qu'il y ait erreur dans la diſtance de la mer à Héliopolis. Ce que dit M. Bellanger pour concilier ces deux endroits, ne me paroît pas juſte. Héliopolis n'étoit pas hors du Delta & à l'orient du Nil, mais dans le Delta & près du canal Sébennytique, comme je le prouverai ailleurs. Quand Hérodote parle de la longueur de l'Egypte, il compte depuis l'embouchure Sébennytique.

(25) §. X. *Un préſent du Nil.*) Il y a ſeulement dans le grec : *eſt une terre acquiſe par les Egyptiens.* Mais comme cette terre ne provenoit que du limon qu'avoit dépoſé le fleuve, j'ai cru devoir, pour plus grande clarté, m'exprimer comme j'ai fait.

(26) §. X. *De même que l'avoient été les environs &c.*) « Il eſt néceſſaire d'avertir ceux qui appréhendent qu'Hé- » rodote n'ait pris trop de plaiſir à raconter les choſes » merveilleuſes qu'il avoit oui dire pour en examiner de » près la vérité, qu'au moins il a raiſon d'aſſurer ce qu'il » dit des environs de Troie & des iſles Echinades.

» Grelot, auteur digne de foi, aſſure, dans la deſcription » de ſon voyage de Conſtantinople, que le Scamandre n'eſt » plus qu'un fort petit ruiſſeau qui ſe perd dans la mer » près de ſa ſource. C'étoit une riviere aſſez conſidérable » au ſiecle d'Homere, qui aſſure (Iliade, Livre XXII.) » qu'elle avoit deux ſources, l'une froide & l'autre chaude.

» La ſource chaude ne ſubſiſtoit plus dès le temps de » Démétrius de Scepſis, cité par Strabon, Liv. I. Le même » Démétrius obſerve qu'Artémia, qui étoit une des iſles » Echinades, étoit unie au continent lorſqu'il écrivoit; » qu'Héſiode, à qui ce pays-là ne pouvoit être inconnu, » avoit aſſuré que le bras de mer qui ſéparoit ces iſles de la » terre ferme, ſe combloit de jour en jour, & que dans » leur voiſinage il y avoit eu une petite iſle nommée » Aſterie, qui après avoir eu de bons ports, dont Ho- » mere fait mention dans l'Odyſſée, Liv. IV, étoit devenue » un promontoire de l'Italie, où l'on ne pouvoit pas même » jetter l'ancre. Voilà, ſi je ne me trompe, de quoi con- » vaincre un homme raiſonnable qu'Hérodote étoit ſûr de » ce qu'il écrivoit ».

BELLANGER.

Arrien (*a*) dit la même choſe qu'Hérodote, & le cite pour garant de ce qu'il avance. Pline ne fait guere que le traduire : *Herodoto* (*b*) *quidem ſi credimus, mare fuit ſuprà Memphim uſque ad Æthiopum montes; itemque à planis Arabiæ. Mare & circà ilium, & tota Teuthrania, quâque campos intulerit Mæander.*

(27) §. X. *Une ſeule des cinq embouchures.*) Je me ſuis décidé pour cette leçon, qui eſt autoriſée d'un manuſcrit de Florence, & d'un autre du Docteur Askew, parce qu'Hérodote n'attribue, §. XVII, que cinq embouchures naturelles au Nil; la Bolbitine & la Bucolique étant l'ouvrage des Egyptiens. Mais ce qui confirme merveilleuſement cette leçon, c'eſt qu'Euſtathe, dans ſon commentaire ſur Denys le Périegete, s'exprime ainſi : « Hé- » rodote (*c*) dit que le Nil a cinq bouches, c'eſt-à-dire des

(*a*) Arrien. de Expedit. Alex. Lib. V. Cap. VI. pag. 352 & 353.
(*b*) Plin. Hiſtor. Nat. Lib. II. Cap. LXXXV. Tom. I. pag. 114.
(*c*) Euſtath. ad verſum 236. Dionyſ. Perieg. pag. 40. col. 2.

» bouches naturelles, parce qu'il y en a deux qui ont été » creuſées de main d'homme ».

(28) §. X. *Qui ſont inférieures à ce fleuve.*) Il y a dans les éditions ordinaires Μεγαθέες, qui ne fait aucun ſens. M. Weſſeling y a ſubſtitué Μεγάθεα, d'après les mſſts de Florence, de Vienne & du Docteur Askew; mais comme cela fait deux accuſatifs tout de ſuite, dont l'un eſt gouverné par la prépoſition κατὰ exprimée, & l'autre par la même prépoſition ſous entendue, j'aime mieux lire Μεγάθεϊ où nous conduit la leçon du manuſcrit de Sancroft Μεγαθέϊ. Les Ioniens terminent par une diæreſe le datif ſingulier en ει, comme Βέλεϊ au lieu de Βέλει. Voyez George, Archevêque de Corinthe, ſur les Dialectes, pag. 199. Quoi qu'il en ſoit, le ſens eſt le même.

(29) §. X. *A joint au continent la moitié de ces iſles.*) « La plupart (a) des iſles Echinades ſont ſituées » vis-à-vis la ville d'Œniades, & peu éloignées de l'em- » bouchure de l'Achéloüs. Ce fleuve, qui eſt conſidérable, » accumule beaucoup de limon; il y a déjà quelques-unes » de ces iſles qui ſont jointes au continent, & l'on s'attend » que toutes les autres éprouveront le même ſort en peu de » temps ».

Cette prédiction de Thucydides n'étoit point accomplie du temps de Pauſanias (b), & les choſes ſont encore à préſent à-peu-près au même état où elles étoient alors. Cependant M. Wood remarque, dans ſon excellent (c) ouvrage ſur le Génie original & ſur les écrits d'Homere, qu'il a eu occaſion d'obſerver que l'Achéloüs continue à joindre ces iſles au continent par le limon que cette riviere dépoſe à ſon embouchure.

(a) Thucydid. Lib. II. §. 102. pag. 166.

(b) Pauſan. Arcad. Lib. VIII. Cap. XXIV. pag. 647.

(c) An Eſſai on the original Genius and Writings of Homer. pag. 9.

(29*) §. XI. *Un golphe long & étroit.*) Voyez ſur ce golphe Diodore de Sicile, Liv. III. §. XV, & plus particulierement le §. XXXVIII. & ſuiv.

(30) §. XI. *Un flux & un reflux.*) Ce flux & reflux étoit conſtant, ſuivant Hérodote : maisil en étoit arrivé un plus conſidérable, dont la mémoire s'étoit conſervée chez les Ichthyophages. Un reflux (*a*) conſidérable étant ſurvenu, le golphe fut totalement à ſec; mais le flux étant venu, la mer le recouvrit en entier de ſes eaux. Cela a beaucoup de rapport à ce reflux miraculeux qui ſauva les Iſraélites. Les Perſes voulurent profiter (*b*) d'un ſemblable reflux pour entrer dans la preſqu'iſle de Pallene; mais à peine avoient-ils fait les deux cinquiemes du chemin, que Neptune, indigné des inſultes qu'ils avoient faites à ſon temple, envoya le flux, qui en noya la plus grande partie.

(31) §. XI. *Comment donc.... dans l'eſpace de &c.*) Ce paſſage a donné la torture à tous les interpretes. Je ne parlerai point ici des traductions de Duryer & de M. Bellanger. On peut voir dans les notes latines les corrections des Commentateurs, qui ſuppoſent, avec raiſon, que le texte eſt altéré. M. Weſſeling ne paroît guere les approuver. La conjecture de M. Valckenaer me ſemble la plus juſte. Il met un point après χωσθῆναι ἄν., & change κῶς γε δὴ en κῶς γε δὴ *quomodo tandem....* J'entends ces mots ὐκ ἂν χωσθείη κόλπος du golphe egyptien; auſſi l'ai-je exprimé dans ma traduction, afin de me rendre plus clair.

Voici le raiſonnement d'Hérodote. Si le Nil, venant à ſe détourner de ſon cours, alloit porter ſes eaux dans le golphe arabique, il le combleroit, par le limon qu'il charie,

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. III. §. XL. tom. I pag. 208.
(*b*) Herodot. Lib. VIII. §. CXXIX.

en vingt mille ans, ou même en moins de dix mille. Comment donc n'auroit-il pu combler un golphe comme celui d'Egypte, ou même encore un plus grand dans tout l'eſpace qui a précédé ma naiſſance, eſpace qu'Hérodote ſuppoſoit immenſe.

Gronovius a propoſé à-peu-près la même conjecture, comme je m'en ſuis apperçu après avoir fait ma note.

J'ajoute que le raiſonnement d'Hérodote n'eſt pas auſſi concluant qu'il le ſemble au premier coup d'œil. « La » vaſe (*a*) que voiturent les eaux des fleuves n'eſt pas ſi » conſidérable qu'il le paroît, & il y a en cela une illu- » ſion d'optique très-réelle. Les eaux d'une riviere quel- » conque, les plus troubles au jugement des yeux, ne » contiennent qu'environ ſoixante grains de terre ſur cent » vingt livres d'eau. En faiſant dépoſer de l'eau du Nil » dans un tube de verre, on a vu que le ſédiment n'étoit » pas d'un huitieme de ligne ſur un volume d'eau qui ſem- » bloit avoir cinquante fois plus de limon qu'on n'en a » obtenu par la précipitation ».

(32) §. XII. *On y trouve des coquillages.*) Il eſt très-certain qu'on trouve encore actuellement beaucoup de coquillages ſur les montagnes d'Egypte. Mais cela ne prouve point l'exiſtence du golphe égyptien. On rencontre des coquillages ſur des montagnes beaucoup plus hautes que celles d'Egypte, en Europe, en Aſie, en Amérique. Cela prouve ſeulement que tous ces pays ont été en partie couverts des eaux de la mer, les uns dans un temps, les autres dans un autre. Je dis en partie, parce qu'il paroît certain, d'après les obſervations des plus habiles Naturaliſtes, que les plus hautes montagnes n'ont point été couvertes des eaux. C'étoient, dans le temps de ces inondations autant

(*a*) Recherches Philoſophiques ſur les Américains, ſixieme partie, Let. III, tom. II. pag. 338.

d'isles. « M. de Haller (a) dit qu'on ne trouve aucune espece » de coquillage sur les plus hautes pointes des Alpes, d'où » l'on peut calculer à-peu-près l'élévation des eaux dans » notre hémisphere ». Au témoignage du Baron de Haller, je vais joindre celui de Séba. *Observationibus* (b) *constat in apicibus altissimorum montium nunquam reperiri petrificata, & vel rarissimè in fastigiis minus altorum. Exstantes igitur illi montium apices totidem tunc temporis insulæ erant, variâ altitudine & latitudine, in summis aquis extensæ. Quemadmodum hodièque, quotquot habentur insulæ aquis circumdatæ non esse videntur nisi montes in fundo aquarum radicati quorum culmina plus minùs lata, de maris superficie sese efferunt, ut solum habitabile exhibeant.*

J'ajoute que ces pays ont été couverts des eaux de la mer, les uns dans un temps, les autres dans un autre; parce qu'à raisonner (c) philosophiquement, un cataclysme universel paroît impossible. Dans le temps que les eaux se portoient du sud au nord, tous ces pays-ci, qui sont actuellement policés, n'étoient qu'une vaste mer. Elle s'est retirée peu à peu de ces pays, & les abandonne continuellement pour se jetter du côté des terres australes. Une partie de cette vaste étendue de mer dans cette partie du monde, étoit peut-être alors peuplée & couverte de villes policées, qui ont été englouties avec leurs habitans. Lorsque la mer retournera du sud au nord, nous disparoîtrons alors avec

(a) Recherches Philosophiques sur les Américains, tom. I. pag. 25. note.

(b) Seba. Thesaur. rerum nat. Tab. CVI. pag. 125. tom. IV. Amstelodam. 1765.

(c) Je dis philosophiquement, parce que je n'ai point intention de donner atteinte au déluge universel, qui est fondé sur une autorité bien supérieure à celle de la raison.

nos arts, nos ſciences, nos hiſtoires. La ſalure de l'Egypte ne me (*a*) paroît pas une preuve plus ſolide. Elle ne provient pas du ſel marin; c'eſt une eſpece de nitre, ou plutôt du natrum.

(33) §. XII. *Eſt le ſeul endroit de ce pays où il y ait du ſable.*) Il y a ici un contreſens dans la verſion latine, qui ſemble dire que la montagne au-deſſus de Memphis n'a que du ſable. Il eſt certain qu'elle étoit de pierre couverte de ſable. Hérodote vient de le dire lui-même : « Vers (*b*) » la Libye eſt une montagne de pierre couverte de ſable ». D'ailleurs, μοῦνον, qu'on fait rapporter à ψάμμος, ne peut s'accorder avec ce ſubſtantif qui eſt féminin, mais avec πρὸς qui eſt neutre ; ou plutôt il ſe prend ici adverbialement, & c'eſt le ſens que j'ai ſuivi.

(34) §. XIII. *Croiſſoit ſeulement de huit coudées.*) Le Docteur Richard Pococke (*c*) penſe qu'Hérodote ſe trompe, que ces huit coudées doivent s'entendre de l'élévation de l'eau, & non de ſa hauteur depuis le fond du lit du Nil; au lieu que les ſeize coudées dont il parle plus bas doivent s'entendre de la hauteur totale des eaux depuis le fond du lit du fleuve. Cette raiſon, en prouvant une uniformité dans les innondations depuis le temps de Mœris juſqu'à nous, détruit abſolument le ſyſtême de notre Hiſtorien, qui prétendoit que le ſol de l'Egypte s'étoit beaucoup élevé depuis le regne de ce Prince. Cela m'a paru très-ingénieux: mais je ſuis perſuadé que ce que rapporte Hérodote eſt une fable des Prêtres égyptiens, qui paroiſſent avoir cherché à en impoſer à notre Auteur. Voyez cependant la note 12.

(34*) §. XIII. *Il n'y avoit pas encore neuf cents ans.*) J'ai diſcuté cela dans mon Eſſai de chronologie Chap. I,

(*a*) Mémoires de l'Acad. des Inſcript. Tom. XVI. pag. 347.

(*b*) Lib. II. §. 8.

(*c*) *A Deſcription of the Eaſt by Rich. Pococke.* Vol. I. pag. 251.

§. XI & XII. J'ai parlé auſſi dans ce dernier paragraphe de l'année de la naiſſance d'Hérodote, & j'ai rapporté cette naiſſance d'après des autorités inconteſtables à l'an 484 avant notre ere, & ſon voyage en Egypte à l'an 460 avant la même ere. J'ai prouvé auſſi, dans ce même paragraphe, page 242 & 243, que Cambyſes avoit conquis l'Egypte l'an 525 avant notre ere. Il y avoit donc, entre la conquête de l'Egypte par Cambyſes, & la naiſſance d'Hérodote, un intervalle de quarante & un ans, & entre cette conquête & le voyage de cet Hiſtorien en Egypte, un intervalle de ſoixante-cinq ans. Je ne vois donc pas ce qui a pu engager M. Savary (*a*) à dire qu'Hérodote ſe rendit à Péluſe quelques années après la conquête de Cambyſes.

(35) §. XIII. *A s'élever dans la même proportion, & à recevoir de nouveaux accroiſſemens.*) Il n'y a point ici de tautologie, comme l'ont cru quelques perſonnes. Le ſecond membre regarde le terrein que l'Egypte doit gagner journellement ſur la mer, ſuivant le ſyſtême d'Hérodote.

(36) §. XIII. *Ils courroient riſque.*) Il s'enſuit que les Egyptiens n'avoient aucune connoiſſance de ces ſept années de ſtérilité qu'éprouva leur pays (*b*) ſous le miniſtere de Joſeph. Elles étoient cependant d'autant plus remarquables, qu'elles occaſionnerent un changement total dans la conſtitution de l'Etat; que les peuples donnerent d'abord leur or & leur argent au Prince pour avoir du bled, qu'ils lui livrerent enſuite leur bétail, leurs terres, & enfin qu'ils ſe rendirent ſes eſclaves.

(37) §. XIII. *Au lieu de pleuvoir.*) Il y a dans le grec: *que ſi le Dieu ne veut pas leur donner de la pluie*, & plus bas, *ils n'ont d'autre reſſource que dans l'eau qui vient de Jupiter.* Quand les anciens demandoient quel

(*a*) Lettres ſur l'Egypte, &c. pag. 332.

(*b*) Geneſ. Cap. XLI. XLVII. verſ. 14. &c.

temps il faiſoit, ils diſoient τί γὰρ ὁ Ζεὺς ποιεῖ; comme on peut voir dans (*a*) Ariſtophanes. Χώ (*b*) Ζεὺς ἄλλοτε μὲν πίλει ἄιθριος, ἄλλοτε δ' ὕει. Tantôt il fait beau, & tantôt il pleut. Et (*c*) ποιήσειεν ὁ Ζεὺς ὕδωρ. S'il venoit à pleuvoir.

(38) §. XIV. *Comme je l'ai dit précédemment.*) Ὡς δὲ πρότερον εἶπον. Les mſſts de la Bibliotheque du Roi ont ὡς καὶ πρότερον εἶπον. C'eſt la véritable leçon. Hérodote s'exprime toujours ainſi: Ὡς καὶ πρότερόν μοι εἴρηται. Lib. I. §. CLXIX.

(39) §. XIV. *Ne faudroit-il pas,*) Il y a dans le grec: ἄλλοτι ἢ. La traduction latine ſeroit plus claire, ſi au lieu de mettre *aliud quàm*, on eût traduit, *numquid Ægyptii qui iſthic incolunt fame laboraturi ſunt?* C'eſt un de ces tours particuliers à la langue grecque, qu'a remarqué le P. Vigier (*d*) dans ſon excellent Traité des Idiotiſmes de cette langue; & avant lui Budée, qui en rapporte des exemples tirés de Platon, qu'on peut voir dans les Commentaires ſur la langue grecque, page 903.

(40) §. XIV. *Puiſqu'il ne pleut point en leur pays.*) Hérodote vouloit ſans doute parler de l'été, ſaiſon où la pluie eſt extrêmement rare par toute l'Egypte. « Il en » tombe (*e*) quelquefois un peu dans l'Egypte ſupérieure, » & l'on me dit qu'en huit ans on n'y avoit vu pleuvoir » conſidérablement que deux fois pendant environ une » demi-heure, quoiqu'il ait plu beaucoup du côté d'Ak-

(*a*) Ariſtoph. in Avib. verſ. 1501.

(*b*) Theocrit. Idyll. IV. verſ. 43.

(*c*) Theophraſti Charact. de Garrulitate. pag. XVI.

(*d*) Vigerus, de præcipuis græcæ dictionis Idiotiſmis. Cap. III. ſect. XI. §. 8. pag. 252.

(*e*) A Deſcription of the Eaſt and ſome other countries by Rich. Pococke. Vol. I. pag. 195.

» mim (*a*), tandis que j'y étois ». M. Norden (*b*) remarque auſſi qu'il pleut rarement en Egypte. Il dit cependant que depuis Alexandrie (*c*) juſqu'à Feſchn (*d*) le ciel eſt ſouvent couvert, l'air chargé de brouillards, & que ſouvent il pleut; mais qu'à Feſchn, & au-delà en remontant, le ciel eſt toujours ſerein, quoiqu'il ait eſſuyé à Mochie une pluie violente & accompagnée de tonnere, qui dura une heure. « Du côté (*e*) de la mer il tombe quelquefois beau» coup d'eau depuis Novembre juſqu'en Mars; mais plus » haut, aux environs du Caire, il en tombe rarement, ſinon » en Décembre, Janvier & Février, & ce ne ſont que » de petites pluies, qui ne durent qu'un quart-d'heure ou » une demi-heure ».

Suivant les obſervations météorologiques de Greaves, rapportées par le Docteur Shaw (*f*), en 1639 il plut ſeize fois en Janvier, & il neigea une fois, & huit fois en Février. Vanſleb raconte que le 25 Février 1673 la pluie commença à tomber de grand matin de l'autre côté du Nil, vis-à-vis du vieux Caire, & dura juſqu'à midi. Il ajoute qu'elle fut ſi violente, que peu s'en fallut que ſa barque ne coulât à fond.

(41) §. XIV. *De pénibles ſillons.*) Voyez Diodore de Sicile, Livre I, §. XXXVI, page 43. Au reſte, cette culture, qu'Hérodote croit particuliere à l'Egypte, ne lui eſt pas tellement propre, qu'elle ne ſe retrouve ailleurs. Il y a de ma connoiſſance, à Armenvilliers près de Tournans, dans la Brie-Comte-Robert, un étang de cent quatre-

(*a*) L'ancienne Chemmis.
(*b*) Travels in Egypt and Nubia. Vol. I. pag. 53.
(*c*) Id. ibid. Vol. I. pag. 89 & 90.
(*d*) L'ancienne Fenchi.
(*e*) A deſcription of the Eaſt &c. Vol. I. pag. 195.
(*f*) Voyages de Shaw. Vol. II. Appendix, pag. 142.

vingts arpens : on le pêche tous les trois ans, après qu'on en a fait écouler les eaux. La pêche achevée, on y ſeme de l'aveine ſans aucun labour.

(42) §. XIV. *Lâche des pourceaux.*) Les Latins appelloient *porca* la terre relevée entre deux raies, entre deux ſillons. De là ils ont fait leur diminutif *porcellæ* dont ſe ſert Pline (Lib. XVIII. Cap. XVIII). Ces ſillons, relevés en dos d'âne, étoient néceſſaires en Egypte afin d'égouter l'eau. Ainſi pratiquer des rayons relevés de la ſorte, c'eſt ce que Pline appelle *ſues immittere*, & Hérodote ἐσβάλλειν ὗς. L'action d'enfouir le grain ſous la terre s'appelloit par Hérodote καταπατέειν τῇσι ὑσὶ, & par Pline, *veſtigiis ſemina deprimere.*

BELLANGER.

Cette remarque de M. Bellanger, que j'ai conſervée, moins à cauſe de ſa juſteſſe qu'à cauſe de ſa ſingularité, prouve que l'uſage des pourceaux pour enfoncer le bled ne lui faiſoit pas moins de peine qu'aux autres Commentateurs. Il paroît, par le récit d'Hérodote, qu'il s'agit de vrais pourceaux. Les termes ἐσβάλλειν *immittere*, & καταπατέειν, fouler aux pieds, répugnent au ſens de M. Bellanger. La ſuite met la choſe hors de doute : « On ſe ſert auſſi » de pourceaux pour faire ſortir le grain de l'épi ». Or je demande comment un ſillon relevé en dos d'âne, comme le vouloit M. Bellanger, peut faire ſortir le grain de l'épi.

Plutarque (*a*), Eudoxe (*b*) & Pline (*c*), rapportent la même choſe. De très-habiles gens n'en ont pas moins été révoltés contre ce trait. M. Valckenaer ne balance point à

(*a*) Plutarch. in Sympos. Lib. IV. Quæſt. V. pag. 670. B.

(*b*) Apud Ælian. de Nat. Animal. Lib. X. Cap. XVI. tom. I. p. 563.

(*c*) Plin. Hiſtor. nat. Lib. XVIII. Cap. XVIII. tom. II. pag. 143. lin. 6.

le regarder comme une fable de l'invention d'Hérodote, & le ſage M. Weſſeling paroît aſſez de cet avis, quoiqu'il n'ait pas tranché le terme. Thomas Gale, qui ne croyoit pas les pourceaux propres à enfoncer le bled, y ſubſtitue des bœufs, ſur ce que le mot ὗς paroît ſignifier un bœuf, dans Héſychius & dans Phavorin. Mais M. Weſſeling a corrigé il y a long-temps cet article d'Heſychius, dans ſes notes ſur Diodore de Sicile, & le ſavant M. Alberti n'a pas fait difficulté d'adopter ſa correction. Si ce que rapporte notre Hiſtorien n'eſt point un conte, comment a-t-on pu ſe ſervir d'un animal auſſi vorace, & plus propre à manger le grain qu'à le fouler? On s'en ſert en quelques-unes de nos provinces pour chercher les truffes, & on leur met une eſpece de muſeliere pour les empêcher de les manger. Les Egyptiens avoient ſans doute trouvé un pareil expédient. Pour moi je penſe qu'Hérodote s'eſt trompé ſeulement ſur le temps où l'on permettoit aux pourceaux d'entrer dans les champs: Ce n'étoit point probablement après qu'on avoit ſemé le grain, mais auparavant, afin de leur faire manger les racines des plantes aquatiques qui auroient pu nuire au bled. Voyez auſſi Diodore de Sicile, qui cependant a cherché (*a*) à éluder la difficulté, en ſe ſervant d'une expreſſion générale.

(43) §. XIV. *On ſe ſert auſſi de pourceaux &c.*) C'eſt ce que les Latins appellent *tritura*. Dans tout l'orient on faiſoit ſervir les bœufs à cet uſage. D'autres méthodes étoient uſitées en d'autres lieux. Nous y ſuppléons par le moyen du fléau. Les Egyptiens remédioient ſans doute à la voracité du pourceau d'une maniere ou d'autre. Mais on objecte que ces peuples regardoient cet animal comme immonde. Il ne pouvoit donc y en avoir parmi eux ſuffiſamment pour enfoncer le grain & pour la trituration. Je

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXVI. pag. 43.

réponds à cela que les Egyptiens en nourriſſoient, ſuivant toutes les apparences, un grand nombre, puiſque dans le temps de la pleine lune ils en ſacrifioient à la lune & à Bacchus, & même il leur étoit alors permis (*a*) d'en manger. Le jour de la fête de Bacchus (*b*) chacun immoloit devant ſa porte un porc; mais ils ne le mangeoient point. Ils le rendoient à celui qui le leur avoit vendu. Ces deux cérémonies ſuppoſent néceſſairement qu'il y avoit en Egypte une grande quantité de pourceaux.

Quoi qu'il en ſoit, les Egyptiens ſe ſervent actuellement d'une machine (*c*) traînée par deux bœufs, dans laquelle l'homme qui les conduit eſt à genoux, tandis qu'un autre homme tire la paille en arriere, & la ſépare du grain qui reſte deſſous. Il faut cependant convenir que Norden ne parle que du ris. Quand la moiſſon (*d*) eſt faite, dit le ſavant Evêque d'Oſſory, on étend ſur terre les gerbes, & un bœuf traîne deſſus une machine qui, de même que le bœuf, contribue à faire ſortir le grain & coupe la paille. Cette machine reſſemble à l'eſſieu d'une voiture, armé tout au tour de trois ou quatre morceaux de fer aiguiſé, qui ont environ ſix pouces.

(44) §. XV. *Tarichées de Péluſe.*) Ce nom vient probablement de ce qu'on conſervoit en cet endroit les corps des hommes & des animaux embaumés à la maniere du pays, qu'on appelloit ταριχέια. Ce nom étoit commun (*e*), par cette raiſon, à pluſieurs endroits de l'Egypte. Auſſi Hérodote voulant diſtinguer celui dont il parle de tout

(*a*) Herodot. Lib. II. §. XLVII.
(*b*) Id. ibid. §. XLVIII.
(*c*) Travels in Egypt. and Nubia by Norden, vol. I. pag. 50 & 51.
(*d*) A Deſcription of the Eaſt by Pococke, vol. I. pag. 208.
(*e*) Stephan. Byzant. in voce, & Herodot. Lib. II. §. CXIII.

autre, ajoute le terme de Péluſe, qui le déſigne parfaitement.

(45) §. XV. *S'aſſurer qu'elle en ſeroit la langue.*) Cela a rapport à ce que notre Hiſtorien a dit au commencement de ce livre, §. II.

(46) §. XV. *Qu'ils ont toujours exiſté.*) Diodore de Sicile (*a*) aſſure que les Ethiopiens regardent les Egyptiens comme une de leurs colonies, à la tête de laquelle étoit Oſiris. Cependant il dit autre part (*b*) que les habitans de la Thébaïde ſe regardoient comme les plus anciens de tous les hommes. Cet Hiſtorien reſpecte ſans doute les traditions de ces deux peuples, ſans y joindre ſon ſentiment.

(47) §. XVI. *Se diviſe en trois parties.*) Beaucoup d'anciens ne partageoient le monde qu'en deux parties, l'Europe & l'Aſie. L'Afrique faiſoit partie de l'Europe.

Tertia (*c*) *pars rerum Libye, ſi credere famæ*
Cuncta velis; at, ſi ventos cælumque ſequaris,
Pars erit Europæ.

« Toute la terre, dit Iſocrates (*d*), ſe partage en deux » parties, l'Aſie & l'Europe ». Il ſe trouve auſſi des Auteurs qui joignent l'Afrique à l'Aſie, témoin Silius Italicus :

Æoliis (*e*) *candens auſtris, & lampade Phœbi*
Æſtifero Libye torretur ſubdita Cancro,
Aut ingens Aſiæ latus, aut pars tertia terris.

(48) §. XVI. *Ce n'eſt pas le Nil qui.*) Je trouve dans

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. III. §. III. tom. I. pag. 175.
(*b*) Idem. Lib. I. §. L. tom. I. pag. 59.
(*c*) Lucan. Pharſal. Lib. IX. verſ. 411.
(*d*) Iſocrat. in Panegyrico. Vol. I. pag. 216. ſub fin.
(*e*) Silius Italic. Lib. I. verſ. 193.

les papiers de M. Bellanger une note attribuée à M. de la Barre, qui traite de faux & d'abſurde le raiſonnement d'Hérodote, parce que le Nil ſépare réellement l'Aſie de l'Afrique. Il corrige en conſéquence le texte, & au lieu de οὐ γὰρ δὴ ἦ &c., il veut qu'on liſe ἢ γὰρ δὴ ἦ &c.

Cette remarque de M. de la Barre ne me paroît pas juſte. Le Nil ne ſéparoit pas l'Aſie de l'Afrique, ſuivant la maniere de penſer d'Hérodote; cette opinion n'étoit pas cependant la même que celle des Ioniens, qu'il rapporte ici. Car ſuivant eux, l'Aſie & l'Afrique avoient pour bornes le Nil juſqu'à la pointe du Delta; mais en cet endroit c'étoit le Delta lui-même qui ſervoit de limites à ces deux parties du monde. Ce pays étoit donc entre deux, ſuivant la remarque d'Hérodote. C'étoit toujours le Nil, ſuivant ce ſentiment, qui ſéparoit l'Aſie de l'Afrique; mais l'Aſie étoit bornée par la branche Péluſienne, & l'Afrique par la branche Canopique ou fleuve Agathodémon; ce qui laiſſoit le Delta entre deux. Au lieu que, ſuivant Hérodote, l'Egypte eſt un pays à part, qui n'eſt ni de l'Aſie, ni de la Libye, & qui renferme tout le terrein (*a*) occupé par les Egyptiens.

(49) §. XVII. *Je penſe qu'on doit &c.*) Il y a dans le grec : *Voici ce que nous diſons de l'Egypte.*

(50) §. XVII. *La bouche Canopique.*) Les Grecs, trop épris d'eux-mêmes, ſe voyoient par-tout, & leur vanité ridicule les faiſoit tomber dans des erreurs puériles. Ils s'imaginoient que la bouche Canopique du Nil tiroit ſon nom (*b*) d'un pilote de Ménélas, nommé Canobus, qui mourut de la piquure d'un ſerpent pendant le ſé-

(*a*) Herodot. Lib. II. §. XVII.

(*b*) Ἀνώνυμου Παράφρασις εἰς τὴν Διονυσίου περιήγησιν. ad verſ. 10.

jour

jour de ce Prince en Egypte. Ménélas lui ayant rendu les derniers devoirs, bâtit une ville de ſon nom, où il laiſſa les gens inutiles de ſon armée. On lui donna (*a*) auſſi le nom de bouche Héracléotique, parce qu'Hercules, à ſon retour de Libye, où il étoit allé chercher les pommes d'or, paſſa au temple de Jupiter Ammon, ſacrifia au Dieu, & ſe rendit de là en cet endroit de l'Egypte.

Mais ſans m'arrêter à de vaines étymologies, je crois devoir parler des ſept branches du Nil, parce que les anciens ne ſont pas d'accord entr'eux. Ce fleuve, dont la ſource n'eſt pas encore connue, vient, par un ſeul canal, de l'Ethiopie juſqu'à la pointe du Delta. Lorſqu'il eſt arrivé à cette pointe, il ſe partage en trois branches principales, dont l'une prend ſa direction à l'eſt, & s'appelle le cana Péluſien; l'autre au nord, & ſe nomme le canal Sébennytique, & la troiſieme à l'oueſt, & prend le nom de Canopique. De la branche Sébennytique partent deux autres branches, la Saïtique & la Mendéſiene. La Saïtique eſt entre le canal Bolbitine, qui a été creuſé de main d'homme & le canal Sébennytique. Le Bucolique eſt auſſi l'ouvrage des habitans : il coule entre le canal Sébennytique, dont il dérive, & le Mendéſien. Viennent enſuite le canal Mendéſien & le Péluſien. Les ſept bouches du Nil ſont donc de l'eſt à l'oueſt, la Péluſiene, la Mendéſiene, la Bucolique, la Sébennytique, la Saïtique, la Bolbitine & la Canopique. Tel eſt le récit d'Hérodote.

Tous les Géographes (*b*) ſont d'accord avec Hérodote ſur les branches Péluſienes & Canopiques. Strabon (*c*), Diodore de Sicile & Ptolémée, placent, de même que

(*a*) Id. Ibid. ad verſ 19.

(*b*) Strab. Lib. XVII. pag. 1136. D. 1153. B. Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXIII. pag. 39. Ptolem. Geograph. Lib. IV. Cap. V. pag. 116.

(*c*) Strab. pag. 1153. B.

cet Hiſtorien, le canal Bolbitine après le Canopique, ſans ajouter cependant qu'il a été creuſé par les habitans. Le même Strabon ne nomme la branche Saïtique, que pour la (*a*) confondre avec la Tanitique : car il prétend que cette branche eſt une dérivation de la Péluſiene ; tandis que, ſelon Hérodote, elle dérive de la Sébennytique, & ſe trouve entre celle-ci & la Bolbitine. Diodore de Sicile & Ptolémée l'ont omiſe. M. Weſſeling (*b*) penſoit que ce canal avoit pris ſon nom du nome Saïtique qu'il cotoyoit. Cela eſt vrai. Mais lorſque ce ſavant ajoute, pour le prouver, un paſſage du Timée de Platon, où il eſt dit que le nome Saïtique eſt au ſommet du Delta, ſon aſſertion ceſſe d'avoir aucun fondement. Un nome, ſitué au ſommet du Delta, ne pouvoit avoir donné ſon nom à un canal qui commençoit vers l'extrêmité du Delta. Le fait eſt que la ville de Saïs & le nome, dont elle étoit la capitale, ſont beaucoup plus bas & près d'un canal dérivé de la branche Sébennytique, & que ce ſont cette ville & ce nome qui ont donné à ce canal le nom qu'il porte. Saïs n'étoit point proche du Delta. Platon a voulu parler d'une autre ville, comme je le prouverai dans une diſſertation particuliere.

Quant à la branche Sébennytique, Strabon (*c*) aſſure qu'elle eſt la troiſieme en grandeur, & qu'elle commence près du ſommet du Delta. Hérodote dit de même que « la » troiſieme (branche) va tout droit, depuis le haut de » l'Egypte juſqu'à la pointe du Delta, qu'elle partage par le » milieu, en ſe rendant à la mer.... On la nomme le » canal Sébennytique ».

Si Hérodote nomme cette branche la troiſieme, il ne

(*a*) Strab. pag. 1154. C.

(*b*) Weſſel. in notis ad Herodot. pag 112. not. 91.

(*c*) Strab. Lib. XVII. pag. 1153. D.

veut pas dire qu'elle ſoit la troiſieme depuis la Canopique en allant de l'oueſt à l'eſt; mais qu'elle eſt la troiſieme en grandeur, comme il eſt aiſé de s'en convaincre en liſant attentivement ſon texte. Je ne vois donc pas quel a été le motif qui a déterminé M. d'Anville (*a*) à ſoutenir que la bouche Sébennytique d'Hérodote étoit la Phatnitique de tous les autres Ecrivains de l'antiquité.

Le canal Bucolique a été creuſé de main d'homme. Il eſt entre la branche Sébennytique & la Mendéſienne. Il paroît le même que le Phatnitique des autres Auteurs. Car (*b*) Diodore de Sicile ayant dit qu'Antigonus fit voile vers la bouche Phatnitique, ajoute que la côte voiſine eſt remplie de marais, & Héliodore (*c*) obſerve que ces marais, infeſtés par des brigands, & propres aux pâturages, étoient nommés, par les Egyptiens, *Bucolia*. On voit donc, par ces Auteurs, la raiſon qui avoit fait appeller cette bouche la bouche Bucolique. Il me paroît que cette embouchure eſt la Mendéſiene de tous les Ecrivains, tant anciens que modernes, ſi l'on excepte Hérodote.

Strabon, Diodore de Sicile & Ptolémée ayant oublié la bouche Saïtique, ont été forcés de donner à la Sébennytique le nom de Phatnitique, à la Bucolique ou Phatnitique celui de Mendéſiene, & à la Mendéſiene celui de Tanitique, afin de compléter le nombre des ſept embouchures du Nil. Ce qui favoriſa l'erreur de ces Ecrivains, c'eſt que la branche Bucolique paſſoit près du nome Mendéſien, & que cette branche prit peut-être en conſéquence, peu après le ſiecle d'Hérodote, le nom de branche Mendéſiene, & que la branche Mendéſiene, qui paſſoit près de Tanis, prit dans le même temps celui de branche Tani-

(*a*) Mémoires ſur l'Egypte &c. pag. 48.
(*b*) Diodor. Sicul. Lib. XX. §. LXXV. & LXXVI.
(*c*) Heliodori Æthiop. Lib. I. pag. 10.

tique. Quoi qu'il en ſoit, Strabon eſt inexcuſable, puiſque la deſcription qu'il fait du canal Sébennytique ne peut convenir qu'au canal auquel Hérodote donne le même nom. Le canal Mendéſien d'Hérodote eſt donc le Tanitique des autres Ecrivains.

Quant au Péluſiaque, il n'y a pas la plus petite difficulté. Il vient de la pointe du Delta, forme la ligne orientale du triangle, & ſe jette dans la mer près d'Al-Faramch. M. Savary aſſure, dans ſa carte de l'Egypte, qu'il eſt actuellement comblé.

Quant au canal, dont on rencontre l'embouchure avant la bouche Phatnitique, en allant de la Mendéſiene à la Phatnitique, canal qui, ſelon (*a*) M. Savary, n'a été indiqué par aucun Géographe, je réponds que Strabon l'a indiqué, ainſi que pluſieurs autres. « Entre ces (*b*) embou» chures, dit ce ſavant Géographe, il y en a d'autres » moins remarquables que l'on appelle Pſeudoſtomata, » fauſſes embouchures ». Et dans un autre endroit, il dit: « Entre (*c*) les bouches Péluſiaque & Canopique il y en a » cinq autres remarquables & beaucoup d'autres plus » petites ». Diodore de Sicile, après avoir parlé des ſept embouchures du Nil, ajoute : « Il y en a (*d*) d'autres creu» ſées de main d'homme, ſur leſquelles je n'ai aucune » raiſon qui me preſſe d'écrire ». La découverte de M. Savary n'eſt donc pas nouvelle.

(51) §. XVIII. *S'abſtenir de la chair des geniſſes.*) Il paroît par ce paſſage, & plus bas, §. XLI, & Livre IV §. CLXXXVI, que les Egyptiens ne mangeoient point de

(*a*) Lettres ſur l'Egypte, pag. 339.
(*b*) Strab. Lib. XVII. pag. 1153. B.
(*c*) Id. ibid. pag. 1137. A.
(*d*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXIII. pag. 39.

vaches. Ce peuple ſuperſtitieux (*a*) s'abſtenoit pareillement des bœufs, s'ils étoient jumeaux, s'ils étoient tachetés, s'ils avoient déjà travaillé, &c.

(52) §. XVIII. *Leur langage étant différent.*) Du Ryer me paroît avoir bien rendu le ſens de ce paſſage ; auſſi n'ai-je pas balancé à le ſuivre. Il paroît qu'il s'agit ici du langage. Hérodote s'eſt déjà ſervi, ſuivant la remarque de M. Weſſeling, d'une expreſſion ſemblable, Livre premier, §. CXLII.

(52*) §. XVIII. *qui, habitant..... buvoient.*) Les anciens, dit (*b*) Strabon, n'appelloient Egypte que la partie habitée & arroſée par le Nil, depuis les environs de Syene juſqu'à la mer.

(53) §. XIX. *Commence à groſſir au ſolſtice d'été.*) L'inondation (*c*) commence régulierement environ le mois de Juillet, ou trois ſemaines après que les pluies ont commencé en Ethiopie. En (*d*) 1714 elle commença le 30 Juin, en 1715 le premier Juillet, en 1738 le 20 Juin.

(54) §. XIX. *Ayant crû.*) Πελάσας δ' ἐς τὸν ἀριθμὸν τουτέων τῶν ἡμερέων ὀπίσω ἀπέρχεται. Gronovius liſoit, d'après le mſſt de Florence, πέλας δ' ἐς τὸν.... Il a rendu en conſéquence ce paſſage : *Et propè ad numerum horum dierum retrocedat.* La leçon que j'ai ſuivie & que j'ai rapportée au commencement de cette note, eſt celle de tous les mſſts de la Bibliotheque du Roi, de l'édition d'Alde &c. C'eſt la vraie leçon. Πελάζειν ſignifie *accedere. Acceſſus maris* eſt la marée. *Quid de fretis* (*e*) *aut de marinis æſtibus plura dicam ? quorum acceſſus & receſſus lunæ motu*

(*a*) Porphyr. de Abſtin. ab eſu Animal. Lib. IV. §. VII. pag. 314. lin. ult. & pag. 315.

(*b*) Strab. Lib. XVII. pag. 1139. C.

(*c*) Voyages de Shaw. Tom. II. pag. 173. note.

(*d*) Pococke's Deſcription of the Eaſt. Vol. I. pag. 256 & 257.

(*e*) Cicer. de Divinat. Lib. II. §. XIV.

gubernantur. On trouve auſſi dans Seneque *acceſſio Nili* pour l'accroiſſement du Nil. *Nilus* (*a*) *autem per menſes quatuor liquitur, & illi æqualis acceſſio eſt.*

(55) §. XIX. *Et baiſſe.*) Il y a dans le grec : *abandonne ſon lit.* D'abord les eaux ſe retirent ὑπίσω ἀπέρχονται, elles quittent enſuite leur lit au point qu'elles ſont baſſes tout l'hiver, & qu'il n'y a plus, dans cette ſaiſon, qu'un filet d'eau, ἀπολείπων τὸ ῥέεθρον, ὥστε βραχὺς &c. Dans un autre endroit il ſe ſert des mêmes termes, pour exprimer que le Scamandre fut mis à ſec par l'armée de Xerxès. Ἀπικομένῳ (*b*) δὲ τοῦ στρατοῦ ἐπὶ ποταμὸν Σκάμανδρον, ὃς πρῶτος ποταμῶν, ἐπεί τε ἐκ Σαρδίων ὁρμηθέντες ἐπεχείρησαν τῇ ὁδῷ, ἐπέλιπε τὸ ῥέεθρον. « L'armée arriva ſur le Scamandre. Ce fut le premier » fleuve qui fut mis à ſec depuis qu'elle s'étoit miſe en » marche de Sardes ». Il eſt vrai qu'il y a des éditions où l'on trouve ἐπέλιπε, mais cela revient au même. ῥέεθρον ſe dit du lit d'un fleuve. Philémon dit (*c*), dans un lexique mſſt, dont M. de Villoiſon nous a donné des fragmens dans ſon édition du lexique d'Homere d'Apollonius, Φημὶ δὴ ἐπὶ τοῦ τόπου καθ' οὗ ὁ ποταμὸς φέρεται. ῥέεθρον ſe dit auſſi, à mon avis, du lit d'un fleuve.

(56) §. XIX. *De ſa nature, le contraire de tous les autres.*) J'ai rendu πεφυκέναι de ſa nature. Voy. le Tréſor de la langue grecque de Henri Etienne, tom. IV, col. 265.

Le Nil n'eſt pas le ſeul fleuve qui croiſſe en été. Il a cela de commun avec pluſieurs rivieres de l'Afrique & de l'Inde. Abulféda dit dans ſa géographie, que le fleuve Saleph, qui eſt très-conſidérable, prend ſa ſource au mont Wanſ-

(*a*) Senec. Natural. Quæſt. Lib. IV. Cap. II. pag. 752. tom. II.
(*b*) Herodot. Lib. VII. §. XLII.
(*c*) Apollonii Lexicon. pag. 700. not. 1.

chariſch, & qu'à l'inſtar du Nil, il croît dans le temps que les autres diminuent.

« Il eſt (*a*), dans le Royaume de Siam, certaines ſaiſons » de l'année où les eaux qui tombent des montagnes, » enflent tellement les grandes rivieres, que l'eau ne pou- » vant s'écouler par les canaux trop étroits, ſe répand dans » les campagnes qu'elle couvre pendant ſix mois de l'an- » née. L'inondation commence à la fin de Juillet, & l'eau » croiſſant chaque jour de deux pouces, parvient quelque- » fois juſqu'à treize & quatorze pieds de hauteur.... Cette » inondation conſtante & réglée porte la fertilité dans les » campagnes, & l'on peut dire que le fleuve Ménan eſt à » ce Royaume ce que le Nil eſt à l'Egypte. Les habitans » favoriſés de ce bienfait de la Nature, n'ont pas beſoin » d'arroſer la terre de leur ſueur pour avoir une abondante » récolte de riz : il leur ſuffit d'ouvrir légerement la ſu- » perficie du ſol, & d'y jetter la ſemence que l'inondation » fait germer, & que la chaleur du climat conduit à une » prompte maturité ».

(57) §. XIX. *On ne ſent point de vent frais.*) « Le » Nil, dit Diodore de Sicile (*b*), eſt le ſeul fleuve ſur » lequel il ne s'amaſſe jamais de nuages, aux environs » duquel il ne ſouffle jamais de vent frais, & où l'air n'eſt » point épaiſſi par des brouillards ».

Αὔρα differe d'ἄνεμος. Αὔρα eſt un vent qui ſe forme des exhalaiſons d'un lieu aqueux, tel qu'une riviere, & qui par conſéquent eſt frais. Ἄνεμος eſt un ſouffle dans l'air, une agitation de l'air. Διαφέρουσι (*c*) δὲ ἀλλήλων, τῷ μὲν

(*a*) Hiſtoire civile & naturelle du Royaume de Siam, publiée par M. Turpin, pag. 15 & 16.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXVIII. pag. 46.

(*c*) Parva ſchol. ad Sophoclis Ajacem. pag. 41. col. 1. lin. ult. ex Edit. Brunckii.

τὴν αὔραν ἐπὶ τῶν ἐξ ὑγροῦ ἐκπνεόντων τάττεσθαι · τὸν δὲ ἄνεμον, ἐπὶ τῶν ἐξ ἀέρι πνευμάτων. Sur toutes les rivieres, il y a un courant d'air frais; ſur le Nil, il y a un courant d'air, mais il eſt chaud.

(58) §. XX. *Ce ſont les vents Etéſiens.*) C'étoit l'opinion de Thalès. *Si Thaleti* (*a*) *credis, Eteſiæ diſcedenti Nilo reſiſtunt, & curſus ejus acto contrà oſtia mari ſuſtinent : ita reverberatus in ſe recurrit : nec creſcit, ſed exitu prohibitus reſiſtit, & quacumque mox potuit, inconceſſus erumpit.* Diodore de (*b*) Sicile réfute cette opinion par les mêmes raiſons qu'emploie Hérodote. Ces vents contribuent cependant beaucoup à la crue (*c*) des eaux de ce fleuve. M. Maillet l'a remarqué dans ſa Deſcription (*d*) de l'Egypte, & (*e*) Philon Juif avant lui. Mais ces vents ne ſont pas la ſeule & unique cauſe de cette crue.

(59) §. XX. *Il y a en Syrie.*) Cela eſt vrai des fleuves de Syrie. Mais comme ces fleuves, en ſe jettant dans la Méditerranée, ont leur embouchure à l'oueſt, & qu'on prétend que les vents Etéſiens ne ſoufflent que du nord, on a accuſé Hérodote ou ſes copiſtes de s'être trompés. Ces Critiques ſe trompent eux-mêmes, les vents Etéſiens ne ſoufflent pas moins de l'oueſt que du nord (*f*).

(60) §. XXI. *Il vient de l'océan.*) C'étoit le ſentiment d'Euthyménès, de Marſeille. Ce Philoſophe penſoit que l'océan ou mer extérieure, qui eſt douce de ſa

(*a*) Senec. Natural. Quæſt. Lib. IV. Cap. II. tom. II. pag. 752.
(*b*) Diodori Sicul. Lib. I. §. XXXVIII. init. pag. 46.
(*c*) Pococke's Deſcription of the Eaſt. Vol. I. pag. 199.
(*d*) Deſcription de l'Egypte, pag. 55.
(*e*) Phil. Vit. Moſis. Lib. I. tom. II. pag. 95.
(*f*) Ariſtotel. Meteorol. Lib. II. Cap. VI. pag. 562. D. Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXIX. pag. 47.

nature, étoit la cauſe de la crue de ſes eaux. (*a*) Εὐθυμενὴς ὁ Μασσαλιώτης ἐκ τοῦ Ὠκεανοῦ, καὶ τῆς ἔξω θαλάσσης, γλυκείας κατ' αὐτὴν ὄσης, νομίζει πληρῶσθαι τὸν ποταμόν. *Euthymenes* (*b*) *Maſſilienſis teſtimonium dicit : navigavi, inquit, Atlanticum mare. Indè Nilus fluit major, quamdiù Eteſiæ tempus obſervant : tunc enim ejicitur mare inſtantibus ventis. Cum reſederint & pelagus conquieſcit : minorque diſcedenti indè vis Nilo eſt. Cæterum dulcis maris ſapor eſt, & ſimiles niloticis belluæ.*

Cette opinion qu'Hérodote & Diodore de Sicile traitent d'abſurde, étoit celle des Prêtres Egyptiens, ſi l'on en croit ce dernier (*c*) Hiſtorien.

(61) §. XXII. *Provient de la fonte des neiges.*) « Le (*d*) Philoſophe Anaxagoras attribue la crue du Nil » à la fonte des neiges en Ethiopie. Le poëte Euripides, » qui étoit ſon diſciple, le ſuit en cela, lorſqu'il dit ; » Danaüs (*e*) abandonnant l'excellente eau du Nil, qui, » coulant de la noire Ethiopie, s'enfle, lorſque la neige » vient à ſe fondre.....

» Ce ſentiment n'a pas beſoin d'une longue réfutation, » puiſque tout le monde voit clairement qu'à cauſe des » chaleurs exceſſives de l'Ethiopie, il eſt impoſſible qu'il » y tombe (*f*) de la neige ; car il n'y a dans ce pays

(*a*) Plutarch. de Placitis Philoſ. Lib. IV. pag. 897. F. ex Editione vero Corſini, pag. 97. lin. 1.

(*b*) Senec. Natur. Quæſt. Lib. IV. Cap. II. tom. II. pag. 752.

(*c*) Diodor Sicul. Lib. I. §. XXXVII. pag. 45.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXVIII. pag. 46.

(*e*) Fragment. ex Archelaï tragædiâ. La même opinion ſe trouve encore dans l'Hélene du même Poëte, verſ. 3.

(*f*) Cela n'eſt pas exactement vrai. Il fait froid ſur les hautes montagnes d'Ethiopie, & même il y tombe de la neige & de la grêle, quoique cela n'arrive pas communément. Voyez l'Hiſtoire d'Ethiopie de Ludolf, Lib. I. Cap. V, & la Relation hiſtorique d'Abiſſinie de Jérôme Lobo, pag. 141.

» ni glace, ni froid, ni aucun indice d'hiver, principa-
» lement dans le temps de la crue du Nil. Mais quand
» même on accorderoit qu'il tombe beaucoup de neige dans
» les pays au-deſſus de l'Ethiopie, on n'en prouveroit pas
» moins que cette opinion eſt fauſſe. Car tout fleuve formé
» de la fonte des neiges produit, de l'aveu de tout le monde,
» des vents froids, & rend l'air épais. Or il eſt certain
» que le Nil eſt le ſeul fleuve ſur lequel on ne voit point
» de nuages; on n'y ſent point non plus de vents froids, &
» l'air ne s'y épaiſſit jamais ».

(62) §. XXII. *D'un climat très-chaud.*) « Le Nil
» vient (*a*) du pays le plus chaud de la terre; nous ne
» commençons à le connoître que lorſqu'il entre en Egypte,
» où il fait très-chaud, quoique beaucoup moins que dans
» le pays où il prend ſa ſource ».

(63) §. XXII. *Un homme capable.*) Il y a dans le grec : un homme *du moins* capable..... ἀνδρί γε ὄιῳ τε ἐόντι, *du moins* exprime la force de la particule γε, qui n'eſt nullement explétive, comme ſe l'imaginent mal-à-propos la plupart des Grammairiens.

(64) §. XXII. *Ni pluie, &c.*) Nonnoſe rapporte, dans l'Hiſtoire (*b*) de ſon ambaſſade, que dans le temps où le Nil inonde l'Egypte, il y a des orages violens depuis Aue juſqu'à Auxumis & dans le reſte de l'Ethiopie. L'air ſe couvre de nuages, & la pluie tombe en ſi grande abondance, que le pays en eſt inondé.

Les (*c*) Miſſionnaires Portugais nous ont appris que depuis Juin juſqu'en Septembre il ne ſe paſſoit point de jour en Abyſſinie ſans pluie, que le Nil recevoit toutes

(*a*) Ariſtid. Orat. Ægypt. pag. 91. lin. 30. Le texte m'a paru altéré. Je l'ai traduit comme il m'a ſemblé qu'il devoit y avoir.

(*b*) Photii Biblioth. Cod. III. col. 8.

(*c*) Voyages de Shaw. Tom. II. pag. 173. not.

les rivieres, les ruiſſeaux & les torrens qui tombent des montagnes.

Les pluies ſont donc la vraie cauſe de la crue du Nil. Il paroît qu'Homere la connoiſſoit, puiſqu'il donne au Nil l'épithete de Διϊκετὴς, qui eſt groſſi par les pluies, comme l'explique très-bien le Lexique (*a*) d'Apollonius. Il eſt bien étonnant, ſuivant la remarque de M. de Villoiſon, qu'Homere ait eu connoiſſance d'une cauſe qui a été ignorée de tous les Ecrivains poſtérieurs.

(65) §. XXII. *Dans l'eſpace de cinq jours.*) M. Weſſeling rejette, avec raiſon, les corrections qu'ont voulu faire à ce paſſage Tannegui Lefevre & Gronovius. Un paſſage d'Aulu-Gelle qu'il rapporte, fait voir qu'il faut laiſſer le texte dans l'état où il eſt. Peut-être Hérodote, ajoute M. Weſſeling, avoit-il remarqué à Halicarnaſſe ou à Thurium où il a vécu, qu'il ne manquoit jamais de pleuvoir peu de jours après qu'il étoit tombé de la neige.

(66) §. XXIII. *Et je penſe qu'Homere.*) Il eſt bien étonnant qu'Hérodote ait douté de l'exiſtence de l'océan, après ce qu'en avoit dit Homere. Suivant ce Poëte, le ſoleil ſe couche dans l'océan & ſe leve dans l'océan. L'océan environne donc la terre. Il paroît que les connoiſſances d'Homere en géographie étoient plus étendues que celles d'Hérodote. Peut-être auſſi cet Hiſtorien ne parle-t-il de la ſorte que parce que les Egyptiens donnoient au Nil le nom d'océan (*b*).

(67) §. XXV. *Il s'en réſerve une partie.*) « Les anciens (*c*) Philoſophes, qui ont ſoutenu que l'eau ſervoit » d'aliment au ſoleil, me paroiſſent tous ridicules ».

(*a*) Apollonii Lexicon Homeri, pag. 280. voc. Διϊκετέω conf. not. Clariſſ. Editoris.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCVI. Tom. I. pag. 108.

(*c*) Ariſtot. Meteorol. Lib. II. Cap. II. pag. 551. E.

(67*) §. XXV. *Des eaux de pluie.*) Voyez §. XIV, note 40. Remarquez cependant que les pluies qui tombent en hiver en Egypte, ne ſont pas aſſez fortes pour groſſir le Nil.

(68) §. XXV. *La ſeule riviere dont les eaux &c.*) Voyez ci-deſſus note 56.

(69) §. XXV. *Mette à contribution.*) Ce raiſonnement me paroît ridicule. Plutarque en fait mention (*a*). En voici la réfutation par Diodore de Sicile. « Répondons (*b*) » à Hérodote, que ſi le ſoleil attire à lui l'humidité du Nil, » il faut auſſi qu'il attire à lui une partie de l'humidité du » reſte des fleuves de la Libye. Mais puiſqu'on ne remarque » rien de pareil en Libye, il eſt clair que cet Hiſtorien eſt » convaincu d'avoir écrit à la hâte. Si les rivieres groſſiſſent » l'hiver en Grece, ce n'eſt point à cauſe de leur grand » éloignement du ſoleil, mais à cauſe des pluies abon- » dantes ». Ariſtides (*c*) réfute auſſi ce raiſonnement.

(70) §. XXVII. *De ſouffler d'un pays froid.*) Diodore de Sicile (*d*), Pline le Naturaliſte (*e*) & Ariſtides (*f*) ſont de ce ſentiment. On ne ſera peut-être pas fâché de voir les raiſons qu'en apporte Théophraſte, qui étoit un habile Phyſicien, ſi on conſidere le temps où il a vécu. « Il pa- » roît (*g*) qu'il n'y a que le Nil d'où il ne ſouffle point » de vent frais, ou du moins très-peu. La raiſon en eſt » que le pays d'où il vient & où il coule eſt très-chaud, & » que les vents frais viennent d'une humidité condenſée :

(*b*) Plutarch. de Placitis Philoſoph. Lib. IV. Cap. I. pag. 898. A.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXVIII. pag. 47.

(*c*) Ariſtid. fol. 92, in aversâ parte. lin. 8. &c.

(*d*) Diodor. Sicul. Tom. I. Lib. I. §. XXXVIII. pag. 46.

(*e*) Plin. Hiſtor. Natur. Tom. I. Lib. V. Cap. IX. pag. 256. lin. 24.

(*f*) Ariſtid. fol. 96. lin. 38.

(*g*) Theophraſt. Περὶ Ἀνέμων. pag. 242.

» auſſi n'en ſent-on point non plus ſur aucun fleuve de » Libye, parce qu'ils ſont tous chauds. Il eſt clair qu'il » en eſt de même auſſi des fleuves qui coulent de Babylone » & de Suſes..... On dit, il eſt vrai, que l'air ſe ré- » froidit merveilleuſement à l'eſt. Mais il faut faire atten- » tion, que, s'il ſe réfroidit promptement, il ne peut point » aller plus avant & former un vent frais, lorſqu'un lieu » chaud vient ſoudain à le recevoir ».

(71) §. XXVIII. *Les ſources du Nil.*) Hérodote raconte ce qu'il avoit entendu dire. Ariſtides, qui le reprend ſouvent, n'a pas oſé nier qu'entre Syene & Eléphantine il y eut deux rochers, au milieu deſquels étoient, ſuivant l'opinion des Egyptiens, les ſources du Nil, d'une ſi grande profondeur qu'on ne pouvoit (*a*) les ſonder.

Malgré les recherches poſtérieures au temps d'Hérodote, ces ſources n'en étoient pas moins inconnues, lorſque des Jéſuites Portugais s'imaginerent, il y a un peu plus d'un ſiecle, en avoir fait la découverte. Mais il paroît qu'ils avoient pris pour le Nil une des deux rivieres qui ſe jettent dans ce fleuve. Il réſulte par conſéquent de là que les ſources du Nil ſont maintenant auſſi peu connues qu'elles l'étoient autrefois. C'eſt ce que prouve M. d'Anville dans un excellent (*b*) Mémoire qu'on trouve parmi ceux de l'Académie des Belles-Lettres.

(72) §. XXVIII. *Le garde des tréſors.*) On appelloit (*c*), chez les Athéniens, γραμματεῖον le coffre où l'on gardoit l'argent. On peut voir auſſi Harpocration (*d*.) Cette raiſon & ces mots τῶν ἱρῶν χρημάτων m'ont déterminé à donner à ce

(*a*) Ariſtid. fol. 93. lin. 35.

(*b*) Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres. Tom. XXVI. pag. 46.

(*c*) Julius Pollux. Lib. IV. Cap. II. Segm. 19. pag. 359.

(*d*) Au mot ἀργυροθήκη.

terme cette acception. Peut-être le ſcribe ſacré, l'Hiérogrammateus avoit-il en Egypte la garde des tréſors des temples.

(73) §. XXVIII. *Si le récit de ce Garde eſt vrai.*) C'eſt le ſens de ces mots εἰ ἄρα ταῦτα γενόμενα. Ariſtides les a parfaitement bien rendus par ceux-ci : εἰ ἄρα (a) ταῦτ' ἀληθῆ, δοκεῖν αὐτῷ δίνας ἐνταῦθα εἶναι &c. Que ſi ces choſes étoient vraies, il lui paroiſſoit qu'il y avoit en cet endroit des eaux tournoyantes.

Hérodote ne pouvoit pas nous dire plus clairement qu'il ne croyoit pas tout ce qu'il venoit de rapporter. On ne voit point, par cette raiſon, ce qui a pu engager Strabon à traiter à ce ſujet Hérodote de conteur de fables (*b*), qui les emploie dans ſon Hiſtoire comme une harmonie, un rhythme, & un aſſaiſonnement à ſon ſtyle. Ce Géographe étoit ſi éloigné d'avoir toujours une ſi mauvaiſe idée de notre Hiſtorien, que ſouvent il le copie & même ſans en avertir.

(74) §. XXVIII. *Je penſe.*) Il y a dans le grec : *le Garde me fit un tel récit ; ſi tant eſt que ce qu'il me dit ſoit vrai : quant à moi je penſe, &c.* C'eſt le ſens que j'ai ſuivi, & celui des meilleures éditions. C'eſt la réflexion que fait l'Hiſtorien ſur le récit du Garde du tréſor ſacré de Minerve, ſuppoſé qu'il ſoit vrai. Dans l'édition toute grecque de Henri Etienne de l'an 1570 (*c*), il n'y a pas de point après ἀπέφαινε, & (ὡς ἐμὲ καταγνοείη) eſt entre parentheſes, ce qui change tout-à-fait le ſens, & attribue au Garde du tréſor la réflexion d'Hérodote.

(75) §. XXIX. *Si le cable caſſe.*) Dans l'édition de

(a) Ariſtid. pag. 93. lin. 30.
(b) Strab. Géograph. Lib. XVII. pag 1174. A.
(c) Pag. 62. lin. 15. à fine.

Henri Etienne 1570, une virgule placée après πλοῖον dérange le ſens, & attribue au bateau ce que Hérodote n'a dit que du cable avec lequel on le tiroit. Il faut ſous-entendre avec ἀπορρήγνυμι le mot κάλως ou tout autre pareil, qui eſt compris dans διαδήσαντα qu'on trouve plus haut.

(76) §. XXIX. *Ce lieu a quatre jours.*) Tous les Interpretes ont traduit, ce lieu eſt à quatre journées de navigation. Je crois qu'Hérodote entend par ce terme : *ce lieu*, tout l'eſpace depuis Eléphantine juſqu'à Tachompſo.

(77) §. XXIX. *Vous arrivez enſuite &c.*) Longin admire ici l'élégance de la narration d'Hérodote, qu'il cite, en ſupprimant tout ce qui n'alloit pas à ſes vues. « Le changement (*a*) de perſonnes, dit-il, rend la choſe préſente, » & très-ſouvent il fait que l'Auditeur ſe croit au milieu » des dangers.....

Cela ſe voit dans Hérodote : « *A la ſortie de la ville* » *d'Eléphantine*, dit cet Hiſtorien, *du côté qui va en* » *montant, vous rencontrez d'abord une colline, & de* » *là vous deſcendez dans une plaine. Quand vous l'avez* » *traverſée, vous pouvez vous embarquer tout de nou-* » *veau, & en douze jours arriver à une grande ville,* » *qu'on appelle Méroë.* Voyez-vous, mon cher Téren- » tianus, comme il prend votre eſprit avec lui, & le con- » duit dans tous ces différens pays, vous faiſant plutôt voir » qu'entendre ».

Lucien a imité Hérodote (*b*) dans ſon Hiſtoire Véritable. « Lorſque vous aurez paſſé ces iſles, vous arriverez à un » grand continent oppoſé à celui qui eſt habité par vous

(*a*) Longin περὶ ὕψους. Sect. 26. pag. 86. Je me ſers de la traduction de Boileau.

(*b*) Lucian. Vera. Hiſtor. Lib. II. §. XXVII. Tom. II. pag. 125.

» autres hommes. Après y avoir beaucoup ſouffert, après » avoir parcouru beaucoup de pays & de Nations inſocia- » bles, vous arriverez enfin à l'autre continent (la terre) ».

(78) §. XXIX. *Jupiter & Bacchus.*) Strabon dit, en décrivant les uſages des Ethiopiens, qu'ils reconnoiſſent (*a*) » deux Dieux; l'un immortel, qui eſt l'auteur de toutes » choſes, & l'autre mortel, qui n'a point de nom & n'eſt » pas connu. Ils mettent au nombre des Dieux leurs bien- » faiteurs, tant les particuliers que ceux qui ont été Rois. » La Nation regarde ceux-ci comme ſes Dieux ſauveurs & » tutélaires: à l'égard de ceux-là, ceux qui ont reçu des » bienfaits leur rendent des honneurs en particulier. Parmi » les habitans du pays brûlé, il y en a quelques-uns qui » paſſent pour athées. Ils déteſtent le ſoleil, & le mau- » diſſent lorſqu'ils le voient ſe lever, à cauſe qu'il les » incommode par ſa trop grande ardeur, & ils ſe retirent » dans les marais. Ceux de Méroë honorent Hercules, Pan » & Iſis, ſans compter un autre Dieu barbare ».

Ce Géographe ne fait mention ni de Jupiter, ni de Bacchus. Tout avoit donc changé depuis le ſiecle d'Hérodote juſqu'à celui de Strabon, ou ces deux Auteurs avoient ſur ce pays des Mémoires très-différens. Les ſoins, les peines que s'eſt données notre Hiſtorien pour s'en procurer d'exacts, ſemblent répondre de l'authenticité des ſiens.

(79) §. XXIX. *Sur les réponſes duquel ils portent la guerre.*) On ſent bien, ſans que j'en avertiſſe, que c'étoient les Prêtres eux-mêmes qui dictoient ces oracles, & qu'ils devoient avoir acquis un aſcendant étonnant ſur la Nation. Auſſi faiſoient-ils deſcendre à leur gré les Princes du trône, ou les immoloient à leurs caprices. « Ce qui arrive concer- » nant (*b*) la mort des Rois, dit Diodore de Sicile, eſt

(*a*) Strab. Lib. XVII. pag. 1177. D.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. III. §. VI. Tom. I. pag. 177 & 178. Strab. Lib. XVII. pag. 1178. B.

très-

» très-extraordinaire. Car à Méroë les Prêtres qui s'occu-
» pent du ſervice des Dieux & des honneurs qui leur ſont
» dûs, jouiſſent d'une très-grande autorité. Lorſqu'il leur
» en prend fantaiſie, ils envoient dire au Roi de ſe tuer:
» que les Dieux l'ont ordonné par leurs oracles, & qu'un
» mortel ne doit point mépriſer les ordres des immortels.
» Ils ajoutent d'autres diſcours que pourroit admettre un
» caractere ſimple & élevé parmi des préjugés anciens &
» difficiles à effacer, & qui n'a point de preuves à oppoſer
» à des choſes qui ne ſont pas néceſſairement ordonnées.
» Les Rois obéiſſoient dans les ſiecles précédens, ſans y être
» contraints par les armes, ou ſans qu'on leur fît violence;
» mais ſeulement par la force de la ſuperſtition qui capti-
» voit leur entendement. Mais ſous le ſecond Ptolémée,
» Ergaménès, Roi d'Ethiopie, qui avoit été inſtruit dans
» les ſciences des Grecs, & qui s'étoit appliqué à la Philo-
» ſophie, oſa le premier mépriſer les ordres des Prêtres.
» Ce Prince, qui avoit la grandeur d'ame d'un Roi, entra
» avec des ſoldats dans le lieu ſaint, où étoit la chapelle
» d'or des Ethiopiens, & ayant fait égorger tous les Prêtres,
» il abolit cette coutume, & gouverna ſes ſujets ſuivant ſa
» volonté ».

Il eſt bien étonnant que M. de Paw (*a*) prenne le parti des Prêtres Ethiopiens, & qu'il aſſure, contre l'autorité de Diodore de Sicile & de Strabon, qu'ils ne furent maſſacrés que pour s'être oppoſés aux progrès du deſpotiſme, comme ſi leur tyrannie n'avoit pas été la plus odieuſe & la plus inſupportable de toutes les tyrannies.

(80) §. XXX. *Aſmach.*) On lit Aſcham dans le manuſcrit de Médicis, & M. Reiske approuve cette leçon, parce qu'en arabe ce mot ſignifie le côté gauche. Mais eſt-il bien

(*a*) Recherches Philoſoph. ſur les Egypt. & ſur les Chinois, Sect. VII. Tom. II. pag. 119.

sûr que l'ancien éthiopien soit un dialecte de l'arabe? Je suspens mon jugement.

Il paroît très-vraisemblable (*a*) que l'Egypte a été peuplée par les Ethiopiens. La langue égyptienne étoit donc un dialecte de l'ancien éthiopien. Si on pouvoit en retrouver quelques traces, ce ne pourroit être que dans le copte. L'arabe, même l'ancien, est peut-être très-moderne en comparaison de l'ancien éthiopien. Si au contraire l'Ethiopie a été peuplée par l'Egypte, comme c'étoit l'opinion de quelques Auteurs, la même raison subsiste dans toute sa force.

(81) §. XXX. *Signifie.*) Δύνανται. Les Athéniens se servoient de ce mot en ce sens. Straton, ou plutôt Strattis, introduit dans son Phénicien un cuisinier, qui affectoit de se servir de termes d'Homere, en parlant à son maître, citoyen d'Athenes. Celui-ci, à qui ce langage n'étoit point familier, dit: Il me (*b*) faudra prendre les livres de Philétas, afin d'examiner la signification de chacun de ces mots, la valeur de chacun de ces mots.

Τῶν τῦ Φιλήτα λαμβάνοντα βιβλίων
Σκοπεῖν ἕκαστα τί δύναται τῶν ῥημάτων.

Remarquez ici que les Dictionnaires étoient déjà communs à Athenes du temps de Strattis, poëte de l'ancienne Comédie.

(82) §. XXX. *Daphnes de Peluse &c.*) Dans l'édition (*c*) d'Etienne, un point placé après Πηλουσίῳ fait deux garnisons d'une seule. Daphnes étoit frontiere de l'Arabie & de la Syrie. J'ai rétabli la Syrie, d'après le

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. III. §. III. Tom. I. pag. 175.
(*b*) Athen. Deipnosoph. Lib. IX. Cap. VII. pag. 383. B.
(*c*) Edit. de 1570. pag. 63. lin. 14.

manuscrit de Sancroft, la version latine de Valla & les raisons de M. Valckenaer, qu'on peut voir dans sa note.

(83) §. XXX. *Ces Egyptiens étant restés trois ans &c.*) « Le caractere (*a*) dur & fâcheux du Roi d'Egypte » ayant forcé plusieurs de ses sujets (*b*) à se retirer en » Ethiopie, on les pria de retourner vers leurs enfans & » leurs femmes. Eux, découvrant impudemment les parties que la pudeur ne permet pas de montrer, leur répondirent qu'ils trouveroient toujours à se marier, & » qu'ils ne manqueroient jamais d'enfans tant qu'ils auroient » cela avec eux ».

Ces peuples paroissent les mêmes que les Sébrites, qui furent chassés (*c*), suivant Strabon, par Psammitichus, & qui occupoient Ténésis, pays dans l'interieur des terres. M. d'Anville les appelle (*d*) *Sébrides*; ce peut être une faute d'impression. Mais, lorsqu'il ajoute que ces *Sébrides* obéissoient à une Reine en possession du trône à Meroë, veut-il dire que lorsque ces Egyptiens passerent en Ethiopie, ils devinrent sujets de la Reine de Meroë, ou bien qu'il y avoit toujours en cette isle une Reine de qui dépendoient leurs descendans? Strabon, d'après qui M. d'Anville rapporte ce trait d'Histoire, se contente de raconter que ces peuples étoient (*e*) gouvernés par une femme qui tenoit aussi sous sa dépendance Meroë, isle voisine des pays habités

(*a*) Plutar. de Exsilio. pag. 601. E.

(*b*) Le Traducteur latin de Plutarque, a mal rendu ce passage *ab offenso & irato Rege in Æthiopiam deportati.* Ce ne fut point le Roi qui les fit transporter en Ethiopie, ils s'y rendirent d'eux-mêmes. De là leur venoit le nom d'Automoles, *qui passent librement, & de leur plein gré, dans un autre parti, des transfuges.*

(*c*) Strab. Lib. XVI. pag. 1115. D.

(*d*) Géographie ancienne abrégée, vol. III. pag 51.

(*e*) Strab. pag. 1115. D. & 1116. A.

par les Sébrites, formée par le Nil, & au-deſſus de laquelle eſt dans le même fleuve une autre iſle, qui n'en eſt pas loin, & qui eſt occupée par les mêmes exilés. Il me paroît clair que Strabon veut parler de l'état de ce pays tel qu'il étoit de ſon temps.

Diodore de Sicile rapporte, d'une maniere différente d'Hérodote, les raiſons qui engagerent les Egyptiens à paſſer en Ethiopie. Pſammitichus (*a*) ayant entrepris, ſuivant cet Hiſtorien, une expédition en Syrie, donna aux étrangers la place d'honneur, en les mettant à l'aîle droite, & montra peu d'eſtime pour les gens du pays, en les plaçant à l'aîle gauche. Les Egyptiens, qui étoient plus de deux cents mille, l'abandonnerent & s'avancerent vers l'Ethiopie, dans l'intention de ſe faire une nouvelle patrie. Le Roi leur envoya d'abord quelques-uns de ſes Généraux, pour ſe juſtifier au ſujet de la place peu honorable qu'il leur avoit donnée; mais comme ils ne les écouterent pas, il les pourſuivit lui-même par eau avec ſes amis. Ils étoient auprès du Nil, & déjà ils avoient paſſé les frontieres de l'Egypte, lorſque ce Prince les pria de changer de penſée, en rappellant à leur mémoire les temples des Dieux, la patrie, leurs femmes & leurs enfans. Ils s'écrierent tous alors d'une voix unanime, en frappant de leurs piques ſur leurs boucliers, qu'avec ces armes ils trouveroient aiſément une patrie; levant enſuite leurs habits, & montrant ce qu'il n'eſt point décent de faire voir, ils dirent que tant qu'ils auroient cela, ils ne manqueroient ni de femmes ni d'enfans. Ce fut par cette grandeur d'ame & par ce mépris de ce que le reſte des hommes eſtime le plus, qu'ils s'emparerent du meilleur pays de l'Ethiopie, qu'ils partagerent entr'eux au ſort.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVII. Tom. I. pag. 77.

Ariſtote (*a*) fait alluſion à ce trait d'hiſtoire dans ſa Rhétorique.

« Le (*b*) foible génie du fils d'Amaſis, dit M. Savary, » n'ayant pu prévenir la déſertion de deux cents mille » Egyptiens, qui allerent fonder une colonie au-delà des » Cataractes, n'eut pas des forces ſuffiſantes à oppoſer au » torrent qui venoit fondre ſur ſes Etats ».

M. Savary applique à Pſamménit, fils d'Amaſis, ce qu'Hérodote & les autres Hiſtoriens racontent de Pſammitichus, quoiqu'il y ait entre la mort de ce dernier Prince, & l'avénement au trône de l'autre, un intervalle de quatre-vingt-douze ans, ſelon (*c*) Hérodote, & de cent vingt-cinq ſelon (*d*) Diodore de Sicile.

(84) §. XXX. *A les diſſuader.*) M. Valckenaer remarque très-bien que dans Hérodote οὐκ ἐᾶν ſignifie diſſuader; mais lorſqu'il ajoute que cet Auteur ne s'en ſert jamais dans le ſens de défendre, d'empêcher, je penſe qu'il ſe trompe. Il a certainement cette ſignification, Liv. II. §. LXIII. Liv. IV. §. CLXIV. & Liv. VIII. §. XXXVI.

(85) §. XXX. *De chaſſer.*) Il y a dans le grec: ἐξελοῦντας. M. Weſſeling préfere, avec raiſon, ἐξελῶντας *de les chaſſer.* Voyez M. Pierſon, *ad Mœridem*, pag. 146.

(86) §. XXXI. *Pour ſe rendre d'Eléphantine &c.*) Ariſtides (*e*) ne s'accorde pas avec Hérodote ſur le nombre de mois qu'on met à aller d'Eléphantine à Meroë ou chez les Automoles.

(*a*) Ariſtot. Lib. III. Cap. XVI. pag. 603. B. Et de l'édition toute grecque de la Rhétorique imprimée à Oxford en 1759. in-8°. c'eſt Liv. III. Cap. II. Sect. XI. pag. 190.

(*b*) Lettres ſur l'Egypte. pag. 332.

(*c*) Eſſai de Chronologie. Chap. I. §. XIII. pag. 251.

(*d*) Eſſai de Chronologie. Chap. I. §. IX. pag. 201.

(*e*) Ariſtid. Orat. Ægyptiac. fol. 93. lin. 7 à fine.

(86*) §. XXXII. *A l'orient de la Syrte.*) « Quatre » nations Libyenes, dit (*a*) Diodore de Sicile, habitent » aux environs de Cyrene, & des Syrtes, & le milieu des » terres qui environnent ce pays. Les Naſamons occupent » la partie méridionale &c. ».

(87) §. XXXII. *Mangerent des fruit.*) Ἅπτεσθαι καρπῶν, n'eſt pas cueillir des fruits, mais en manger (*b*). Τὰ γὰρ ὄρνια καὶ τετράποδα ὅσα ἀνθρώπων ἅπτεται. Car les oiſeaux & les quadrupedes qui ont coutume de ſe nourrir de corps humains..... Longus ſe ſert auſſi de cette expreſſion en parlant des chiens qui, prenant Dorcon pour un loup, le déchiroient à coup de dents (*c*). Τοῦ σώματος ἥπτοντο αὐτῶν. Voyez auſſi Xénophon *Socratis Memorab. Dicta Lib. I. Cap. III. §. XII. pag.* 41. Cicéron, perpétuel imitateur des Grecs, dit de même: (*d*) *noluerunt feris corpus objicere, ne beſtiis quoque, quæ tantum ſcelus attigiſſent, immanioribus uteremur.*

(88) §. XXXII. *De petits hommes.*) Il y a long-temps qu'on a relégué ces petits hommes au pays des fables. Cependant Nonnoſe (*e*) raconte, dans l'hiſtoire de ſon ambaſſade, qu'il a vu ſur les confins de l'Ethiopie des hommes noirs, d'une taille très-petite & velus par-tout le corps. Il ajoute qu'ils n'étoient nullement hardis, & qu'ils tremblerent en appercevant ceux qui l'accompagnoient. Si ce ſont les mêmes peuples que ceux dont parle Hérodote, il peut ſe faire qu'ils ne s'enhardirent que parce qu'ils virent les Naſamons en petit nombre.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. III. §. XLIX. pag. 217.
(*b*) Thucydid. Lib. II. §. L. pag. 130. lin. 32.
(*c*) Longi Paſtoral. Lib. I. pag. 18.
(*d*) Cicero pro Sex. Roſcio Amerino. §. XXVI.
(*e*) Phot. Biblioth. Cod. III. col. 8.

(89) §. XXXII. *Une grande riviere.*) « Je n'ignore (*a*) » point qu'Hérodote déterminant les bornes de la Libye à » l'eſt & à l'oueſt de ce fleuve (le Nil) attribue aux Na- » ſamons une exacte connoiſſance de ſon cours, & qu'il » dit que le Nil ſort d'abord d'un lac & traverſe un pays » immenſe de l'Ethiopie. Mais en cela il ne faut croire ni » les Libyens, quand même ils auroient dit vrai, ni cet » Hiſtorien, qui ne prouve point ce qu'il avance ».

Diodore de Sicile attribue à Hérodote des choſes qu'il n'a jamais dites. Notre Hiſtorien ne garantit rien, il ſe contente de rapporter ce que lui ont raconté les Cyrénéens, & de faire quelques conjectures d'après leur récit.

(90) §. XXXIII. *Etéarque conjecturoit que c'étoit le Nil.*) Tout ceci a quelque choſe de fort approchant de ce que nous voyons dans nos anciennes cartes; & j'y remarque une très-grande conformité avec ce que les cartes modernes repréſentent en travers de l'Afrique au-deſſus des déſerts.

Quoique M. de l'Iſle détermine les ſources du Niger, qui va ſe perdre dans l'océan, néanmoins il place tout auprès les ſources d'une autre riviere, qu'il appelle auſſi Niger, & dont le cours eſt tout différent. Cette riviere ſe groſſit en paſſant par des marais, & coule enſuite droit à l'orient juſqu'au lac de Bournou, où l'on ſuppoſe qu'elle ſe perd.

Le Géographe, qui l'a repréſentée dans ſa nouvelle mappemonde, eſt ſans doute en état de rendre compte au Public des raiſons qui l'ont engagé à le faire. Auprès du lac il repréſente des montagnes qui doivent avoir épouvanté les voyageurs. S'ils avoient oſé affronter le péril qu'il y avoit à les paſſer, je ne ſais s'ils n'auroient pas retrouvé la même riviere au-delà du lac, où il y a peu d'apparence qu'elle ſe perde entiérement. Ce qui me feroit croire qu'ils

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXVII. pag. 46.

l'auroient retrouvée, c'eſt que ce ſecond Niger me paroît n'être autre choſe que le vrai Nil, & que je m'imagin que le lac de Bournou eſt celui que Strabon appelle lac de Pſébo, qui étoit, à ce qu'il dit Livre XVII, un grand lac au-deſſus de l'iſle de Meroë, peu éloignée du lac de Bournou.

Quoi qu'il en ſoit de ces conjectures, il eſt du moins certain que c'eſt cette riviere que virent les Naſamons, & qu'Etéarque prit pour le Nil. Il ne l'eſt peut-être pas moins que c'eſt celle que Juba, Roi de Mauritanie, prit auſſi pour le Nil, & dont la ſource s'appelloit auſſi Nigris. La maniere dont Pline en parle ne permet gueres d'en douter, & mérite quelques réflexions. Voici ce que je trouve de ſuite, Liv. V, Chap. IX. Le Nil a ſa ſource, autant que Juba l'a pu découvrir, au pied d'une montagne de la Baſſe-Mauritanie, & cette ſource eſt un grand lac, qu'on appelle Nilide. Ce qui a fait prendre ce lac pour la ſource du Nil, c'eſt premierement parce qu'on y pêche pluſieurs poiſſons qu'on pêche auſſi dans le Nil, & entr'autres des crocodiles; & en ſecond lieu, parce qu'il ne ceſſe de pleuvoir en Mauritanie, quand le Nil déborde. La riviere qui ſort de ce lac ne tarde pas à ſe cacher, & l'on ſuppoſe, pour les mêmes raiſons, que c'eſt elle qui reparoît enſuite au ſortir d'un lac encore plus grand dans la Mauritanie Céſarienne: elle ſe cache une ſeconde fois, & ne reparoît qu'au bout de vingt journées de chemin, *en ſortant de la ſource qu'on appelle Nigris. Elle ſépare pour lors l'Afrique de l'Ethiopie*, & va enſuite couler au milieu des Ethiopiens, où on l'appelle Aſtapus. Voilà ce que dit Pline, qui ajoute auſſi-tôt après, que le Nil ſe ſépare en deux branches, dont la gauche s'appelle Aſtaboras, & la droite Aſtoſabas, au milieu deſquelles eſt l'iſle de Meroë. Ce dernier trait n'eſt pas tout-à-fait auſſi indifférent qu'on pourroit ſe l'imaginer. Pline a fait une véritable iſle de l'iſle de Meroë. On ne ſau-

roit douter qu'il ne ſe ſoit trompé. Mais ſi on eſt sûr qu'il a mal pris le ſens des Ecrivains grecs dans ce qu'ils diſoient de l'Aſtaboras & de l'Aſtoſabas, il eſt viſible qu'on a eu tort de ne ſe pas défier de l'honneur qu'il a fait à l'Aſtapus, dont ces deux rivieres ne ſont, ſelon lui, que des bras, de le prendre pour le Nil. On ſait bien, dira-t-on, qu'il s'eſt trompé à l'égard de l'Aſtapus même, en prétendant que ſa ſource venoit d'occident, j'en conviens. Mais ſur quoi ſe fonde-t-on pour croire cet Ecrivain, qui faiſoit tous ſes voyages dans ſon cabinet, plutôt que les Ecrivains qu'il copioit, & entre leſquels il y en avoit qui avoient vu les ſources de l'Aſtapus? C'eſt cette riviere, diſoient-ils, comme nous l'apprenons d'Eratoſthene, cité par Strabon; c'eſt cette riviere qui, en venant d'un lac au midi, forme le corps du Nil en droite ligne. S'ils l'avoient priſe pour le Nil même, ils ne ſe ſeroient pas exprimés de cette façon. D'ailleurs, ayant été ſi loin & en bateau, il étoit impoſſible qu'ils ignoraſſent qu'il y avoit une autre riviere plus occidentale que l'Aſtapus, qui le recevoit en allant en Egypte. C'eſt donc cette riviere plus occidentale, dont les anciens cherchoient, & dont nous devons chercher encore aujourd'hui les ſources, ſi nous voulons connoître celles du Nil. C'eſt elle dont on aſſura à Hérodote qu'elle avoit un ſi long cours, & qu'elle venoit des endroits où le ſoleil ſe couche. C'eſt elle encore dont Etéarque comprit qu'on cherchoit la ſource en cherchant celle du Nil; & ſi l'on veut douter de ces anciens temps où il ne paroît pas que l'Aſtapus fût connu, du moins eſt-il certain que lorſqu'on vint à le connoître, on n'auroit plus cherché la ſource du Nil, ſi on l'avoit pris lui-même pour le Nil, comme a fait Pline.

Mais après avoir montré que le témoignage du Naturaliſte n'autoriſoit pas les modernes à prendre l'Aſtapus pour le Nil, il eſt à propos d'obſerver que la riviere qu'Etéarque

prit pour le Nil ſur des ouï-dire qui pouvoient être ſuſpects, a paru l'être auſſi au Roi Juba après d'exactes recherches, & que c'eſt celle qu'on prend aujourd'hui pour un ſecond Niger. Les marais dont on parla à Etéarque, ne manquent pas auprès de ſa ſource. Le nom de Nigris qu'on donnoit à cette ſource dans le pays, eſt celui qu'elle conſerve encore; & ce ſecond Niger, qui ſépare l'Ethiopie de l'Afrique, comme la riviere que Juba a priſe pour le Nil, coule d'occident en orient, comme la riviere dont les Naſamons donnerent la connoiſſance à Etéarque. Pline parle encore ailleurs (Liv. VIII, Chap. XXI.) du lac Nigris, & dit qu'il eſt *apud heſperios Æthiopas*, dans l'Ethiopie occidentale; ce qui s'accorde avec ce qu'on a vu ci-deſſus.

DE LA BARRE.

Cette note, quoiqu'écrite de la main de M. Bellanger, eſt ſignée du nom de M. de la Barre; je la rends à ſon Auteur.

On fera bien auſſi de conſulter, ſur les ſources du Nil, ce qu'en a écrit M. d'Anville dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tom. XXVI, pag. 46.

(91) §. XXXIII. *La raiſon le veut ainſi.*) Il y a dans le grec : Καὶ ὁ λόγος οὕτως αἱρέει, que je ne me repens pas d'avoir traduit de la maniere qu'on vient de voir. Cependant il me ſemble qu'on pourroit auſſi rendre ce paſſage: *& je ſuis de cet avis*; λόγος ſignifiant quelquefois, dans Hérodote, *animus*, *voluntas*. Ἀποφέρεται ὁ θύσας τὰ κρέα, καὶ χρᾶται ᾧ, τι μιν ὁ λόγος αἱρέει. Celui qui a offert le ſacrifice emporte les chairs de la victime, & en diſpoſe ſelon ſon goût. Herod. Liv. I. §. CXXXII. On peut voir auſſi Liv. VII. §. XLI.

(92) §. XXXIII. *Qu'il part des mêmes points.*) Les Traducteurs ne me paroiſſent pas avoir entendu ce paſſage, lorſqu'ils font dire à Hérodote que le cours du Nil eſt égal

à celui de l'Iſter. Notre Hiſtorien conjecture ſeulement que ces deux fleuves prennent leur ſource vers le même point du monde, le Nil dans la partie occidentale de la Libye comme l'Iſter dans la partie occidentale de l'Europe.

(93) §. XXXIII. *Auprès de la ville de Pyrene.*) Pluſieurs perſonnes, & entr'autres M. Bellanger (*a*), croient qu'Hérodote a voulu parler des monts Pyrénées, mais qu'il ſe trompe faute de connoître la ſituation de ces montagnes. Il ne s'agit point de ces monts, mais d'une ville ou bourgade, près de laquelle l'Iſter prenoit ſa ſource dans le pays des Celtes. Or ce pays étoit très-étendu, car il comprenoit non-ſeulement la Germanie, mais encore une partie de la Gaule, de l'Eſpagne, &c. Hérodote ne déſigne l'endroit de cette ſource que par la ville de Pyrene. S'il parle des Celtes d'Eſpagne, il n'y place point pour cela cette ſource, il a ſeulement intention de parler des bornes du pays que ces peuples occupoient. On ne peut douter que l'Iſter ou Danube ne prenne ſa ſource dans la Germanie. On ſait par Stuckius, *ad Periplum Ponti Euxini*, & Daléchamp ſur Pline (*b*), que près de la ſource du Danube il ſortoit deux petites rivieres, qui s'alloient jetter dans ce fleuve, dont l'une s'appelle *die Bregen*, & l'autre *die Prigen*, & que le pays voiſin en prend le nom. Or Brige eſt un mot celtique qui ſignifie brûlé. Prigen approche aſſez du terme grec. Les Grecs altéroient communément les termes qu'ils empruntoient des autres langues. D'ailleurs, depuis le temps d'Hérodote juſqu'au nôtre, Bregen ou Prigen peuvent bien être des corruptions d'un mot encore plus approchant du Pyrene de notre Hiſtorien.

Bien plus, le Danube prend ſa ſource au mont Abnoba,

(*a*) Eſſais de critique, pag. 289.

(*b*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. IV. Cap. XII. pag. 222. Edit. variorum.

qu'on appelle actuellement Brenner. Et ce mot signifie en allemand la même chose que Pyrene en grec.

M. Pelloutier me paroît donc avoir tort d'accuser Hérodote de faire des monts Pyrénées une ville de ce nom, & de confondre ces montagnes avec les Alpes.

L'Auteur de l'Origine des premieres sociétés (*b*) dit qu'Hérodote fait venir le Danube des Pyrénées, & il justifie Hérodote, sur ce que les Alpes ont eu anciennement ce nom. Il est fort douteux que les Alpes aient été appellées autrefois Pyrénées. Les Auteurs qui ont donné ce nom à la partie des Alpes qui est dans la Rhætie, & qui avoisine Trente, sont tous très-récens en comparaison d'Hérodote. D'ailleurs, comme je l'ai remarqué, cet Historien ne parle que d'une ville de Pyrene, & non des monts Pyrénées.

(94) §. XXXIII. *Traverse l'Europe par le milieu.*) Cela n'est pas exactement vrai. Il en est de même de ce qu'il a dit un peu plus haut, que le Nil coupoit la Libye par le milieu. Mais cette erreur ne suffit pas pour accuser Hérodote, de confondre le Nil avec le Niger, comme a fait M. le Président Bouhier (*c*).

(95) §. XXXIII. *Les Celtes sont au-delà des colonnes d'Hercules.*) Il s'agit des Celtes de la Lusitanie. Les colonnes d'Hercules étoient à Calpé. Tout ce qu'il y avoit au-delà du détroit vers l'océan, étoit censé au-delà des colonnes d'Hercules, & les isles de la Méditerranée (*d*), près de l'Espagne en deçà. Gadès étoit au-delà, comme on peut le voir dans (*e*) Strabon. Cette extrêmité de la Lusitanie (*f*), qui avance beaucoup, étoit aussi au-delà de ces

(*a*) Hist. des Celtes. Tom. I. pag. 12.

(*b*) Page 90, note.

(*c*) Recherches & Dissertations sur Hérodote, pag. 190.

(*d*) Strab. Lib. III. pag. 256. B. & C.

(*e*) Id. ibid. pag. 256. C.

(*f*) Id. Lib. I. pag. 112. B.

colonnes. Il y avoit des Celtes ſur le fleuve Anas (le Guadiania), & aux promontoires Sacré & Nérius.

Cela poſé, je ne vois pas ce qui a pu engager le Clerc & M. le Préſident Bouhier (*a*) à changer ἔξω en ἔσω.

(96) §. XXXIII. *Et touchent aux Cynéſiens qui ſont &c.*) M. Bellanger (*b*) prétend que M. de la Martiniere s'eſt trompé, en plaçant les Cynéſiens les derniers peuples de l'Europe du côté de l'occident; & il croit qu'il faut traduire cette phraſe : *Celtæ autem ſunt extrà Herculeas columnas; finitimi ſunt Cyneſiis, qui* (*qui Celtæ*, & non pas, *qui Cyneſii*) *ultimi ad occaſum habitant populorum in Europâ habitantium.* C'eſt faire une violence manifeſte au texte, que de traduire de la ſorte. Suivant toutes les regles de la ſyntaxe, οἱ ἔσχατοι doit ſe rapporter à Κυνησίοις, qui le précede immédiatement. Etienne de Byzance (*c*) dit préciſément que les Cynetes (c'eſt le même peuple que les Cynéſiens) ſont les derniers peuples à l'occident. Cela eſt exprimé de la maniere la plus claire dans Aviénus (*d*).

Indè Cempſis adjacent
Populi Cynetum propè Cynèticum jugum.
Qua ſyderalis lucis inclinatio eſt,
Alte tumeſcens ditis Europæ extimum
In belluoſi vergit oceani ſalum.
Ana amnis illic per Cynetas effluit,
Sulcatque glebam.

(*a*) Recherches & Diſſertat. ſur Hérodote. pag. 201.

(*b*) Eſſais de Critique. pag. 287 &c. & 290.

(*c*) C'eſt un fragment que nous a conſervé l'Empereur Conſtantin, Adminiſt. Imper. C. 23. Il faut le placer au mot Γηρία. J'ignore ſi Berkélius l'a mis dans ſon édition. Il ne ſe trouve pas dans celle dont je me ſers.

(*d*) Avieni Ora maritima, vers 200.

(97) §. XXXIII. *L'Iſter ſe jette dans le Pont-Euxin.*) J'ai rejetté ces mots ῥέων διὰ πάσης Εὐρώπης, qui paroiſſent ne s'être gliſſés dans le texte que par la négligence des Copiſtes. M. Valkenaer m'en a montré l'exemple; on peut conſulter ſa note. Voyez auſſi, ſur le cours de l'Iſter ou Danube, Hérodote, Liv. IV, §. XLIX & ſuiv.

(98) §. XXXIII. *Où ſont les Iſtriens.*) Ces peuples tiroient leur nom du Danube, que les Grecs appellent Ἴστρος, & les Latins Iſter.

(99) §. XXXIV. *L'Egypte eſt preſque vis-à-vis.*) Cette ſituation a donné occaſion à cette comparaiſon d'Oppien (*a*). « L'Iſter & le Nil, oppoſés dans leur cours, ne » deſcendent pas à la mer avec tant de rapidité; d'un côté, » l'Iſter traverſant les blanches campagnes de l'Aquilon, » mugit en ſe précipitant du haut des rochers de la Scy- » thie; de l'autre, vient de la Libye, le Nil, dont les ondes » ſacrées ſe briſent dans la mer, qu'elles font trembler » de frayeur ».

(100) §. XXXIV. *Peut entrer en comparaiſon avec l'Iſter.*) Hérodote compare le cours du Nil avec celui de l'Iſter; il dit que le Nil partage par le milieu la Libye, de même que l'Iſter coupe l'Europe par le milieu. Le Nil coule de la partie occidentale de la Libye, l'Iſter de la partie occidentale de l'Europe. L'Iſter ſe jette dans le Pont-Euxin; le Nil paſſe en Egypte, & venant à changer de cours, il ſe jette dans la mer. Il ne s'agiſſoit que de montrer que l'embouchure de l'Iſter étoit vis-à-vis de l'Egypte. La Cilicie montueuſe, dit-il, eſt vis-à-vis de l'Egypte. De là on va en cinq jours à Sinope ſur le Pont-Euxin, Sinope eſt à l'oppoſite de l'Iſter. Je penſe donc, ajoutera-t-il en concluant, qu'on peut mettre en parallele le Nil avec l'Iſter.

(*a*) Oppiani Cynegeticor. Lib. II. verſ. 138.

(101) §. XXXV. *Je vais m'étendre.*) ἔρχομαι..... μακυνέων. Μακυνέων eſt le futur ionien du participe.

(102) §. XXXV. *Au-deſſus de toute expreſſion.*) Ἔργα λόγῳ μείζω. C'eſt ce que dit Euripides quelque part : Κρείσσον᾽ ἢ λέξαι λόγῳ τελμήματα. Et (*a*) Thucydides, en parlant de la peſte qui fit tant de ravages à Athenes, γενόμενον γὰρ κρεῖσσον λόγῳ τὸ εἶδος τῆς νόσου.

(103) §. XXXV. *Vont ſur la place.*) C'étoit l'oppoſé des mœurs de la Grece. Les femmes n'y ſortoient point. Les hommes ſe rendoient à la place, & c'étoit ſur eux que rouloit tout le commerce. Ἀγοράζειν ſignifie être dans la place, ſe promener ſur la place. Hérodote l'emploie toujours en ce ſens. Voyez Liv. III, §. CXXXVII & CXXXIX. Liv. IV, §. CLXIV &c. Οἱ δὲ (*b*) θεοὶ εἰδότες ὅτι ποτὲ καὶ δεινῶντες ξυνελαμβανόμεθα, καὶ καθεύδοντες, καὶ ἀγοράζοντες. Les Dieux ſachant qu'on nous arrêtoit tandis que nous étions tantôt à table, tantôt à dormir & tantôt à nous promener ſur la place. Les anciens Athéniens ſe ſont rarement ſervis de ce mot dans le ſens d'acheter, & c'eſt par la raiſon qu'il s'employoit rarement dans ce ſens qu'Harpocration l'a expliqué dans ſon Lexique.

Les fonctions des deux ſexes prouvent qu'en Egypte les femmes avoient plus d'autorité que leurs maris, quoiqu'Hérodote n'en diſe rien. Mais Diodore de Sicile en convient, & il penſe qu'ils voulurent perpétuer par cet uſage la reconnoiſſance qu'ils avoient du gouvernement bienfaiſant d'Iſis. Auſſi (*c*), dit-il, les Reines ſont-elles en Egypte plus honorées que les Rois, & l'autorité des femmes y eſt plus grande parmi les particuliers : il eſt ſtipulé dans le contrat de ma-

(*a*) Thucydid. Lib. II. §. L. pag. 129. lin. 28.
(*b*) Xenoph. Hellen. Lib. II. Cap. IV. §. X. pag. 110.
(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXVII. pag. 31.

riage que la femme ſera la maîtreſſe de ſon mari, & que celui-ci lui obéira en tout.

Au reſte Diodore de Sicile ne ſe contredit pas, lorſqu'il dit (*a*) que les Egyptiens ne regardent aucun de leurs enfans comme bâtard, quand même ils les auroient eus d'une femme achetée à prix d'argent, parce qu'ils penſent, ajoute-t-il, que le pere eſt le ſeul auteur de la naiſſance, & que la mere ne fournit à l'enfant que les alimens & la place. Cet Hiſtorien étoit donc bien éloigné de dire qu'on n'avoit aucun égard à la race maternelle, qu'on ne la conſidéroit en aucune maniere, comme l'annonce M. de (*b*) Paw, afin de bâtir enſuite ſon ſyſtême ſur un pareil fondement.

Nymphodore (*c*) raconte, au treizieme livre des Uſages des Nations barbares, que Séſoſtris voyant que l'Egypte étoit extrêmement peuplée, & craignant que ſes habitans ne ſe réuniſſent contre lui, les força à prendre les occupations des femmes, afin de les amollir. Il entre enſuite dans les mêmes détails qu'Hérodote.

(103*) §. XXXV. *S'occupent du commerce.*) Ce fait eſt atteſté par d'autres Ecrivains. « En Egypte, dit (*d*) Sophocles, les hommes, aſſis dans l'intérieur de leurs maiſons, » s'occupent à faire de la toile, tandis que leurs compagnes vont chercher au dehors ce qui eſt néceſſaire à la » nourriture ». L'ancien Scholiaſte cite ſur ces vers un paſſage de l'Hiſtorien Nymphodore, que l'on peut voir dans la note précédente. Pomponius Méla a rapporté (*e*) le même trait,

(*a*) Id. Lib. I. §. VIII. pag. 91.

(*b*) Recherches philoſoph. ſur les Egyptiens & les Chinois, part. I, Sect. II, pag. 36.

(*c*) Schol. Sophoc. ad Œdip. Col. Romæ. 1518. ſignature S. 11.

(*d*) Sophocl. Œdip. Col. verſ. 352. ex Edit. vero Cl. Brunck 339.

(*e*) Pompon. Mela. Lib. I. Cap. IX. pag. 62 & 63.

ou

ou plutôt il s'eſt contenté de traduire Hérodote. Si M. Savary s'étoit rendu plus familiere la lecture des anciens, il ſe ſeroit donné bien de garde de (*a*) reprocher à ce Géographe d'avoir avancé un fait, qui eſt, dit M. Savary, démenti par tous les Ecrivains qui ont voyagé dans ce pays.

(104) §. XXXV. *En pouſſant la trame en haut.*) Ceux qui veulent s'inſtruire plus particulierement là-deſſus n'ont qu'à conſulter Saumaiſe ſur l'Aurelien de Vopiſcus parmi les Ecrivains de l'Hiſtoire Auguſte, tom. II, pag. 564.

(105) §. XXXV. *Quant aux autres beſoins naturels, ils ſe renferment.*) Les Grecs au contraire ſortoient de leurs maiſons. Voyez Caſaubon ſur Théophraſte, Chap. XIV. Voyez auſſi les Concionatrices d'Ariſtophanes, vers 316 & ſuiv.

(106) §. XXXV. *Les femmes ne peuvent être Prêtreſſes.*) Hérodote ſemble ſe contredire ci-deſſous §. LIV. Mais M. Valkenaer a bien vu que le texte étoit altéré, & qu'il falloit lire γυναῖκας ἱρὰς, de même qu'au paragraphe LVI. Le témoignage d'Hérodote eſt poſitif. On pourroit cependant y oppoſer la Table Iſiaque, où l'on voit deux Prêtreſſes. M. le Comte de Caylus (*b*) croit accorder notre Hiſtorien avec ce monument ancien, en diſant qu'il n'y avoit ſans doute que les femmes mariées qui fuſſent exclues du ſacerdoce; mais que les filles y étoient admiſes. ce n'eſt point répondre, c'eſt éluder la difficulté. Mais eſt-il sûr que ce ſoient des Prêtreſſes que l'on remarque dans la Table Iſiaque? Ne ſeroient-ce pas plutôt des femmes, qui étant attachées aux temples, & qui y avoient des fonctions, ſans être Prêtreſſes dans le ſens ſtricte. Ce pouvoit être des femmes eſclaves, & telles qu'il y en avoit dans le temple

(*a*) Lettres ſur l'Egypte, &c. Lettre XV. pag. 158. note.

(*b*) Recueil d'Antiquités Égyptiennes, Etruſques. Vol. VII. pag. 58.

de Vénus ſur le mont Eryx, que Strabon nomme (*a*) ἱεροδούλους & ἱερὰ σώματα. Les Prêtres paroiſſent avoir eu ſeuls le dépôt des choſes ſaintes, & avoir préſidé aux ſacrifices, aux prieres publiques & aux autres cérémonies religieuſes.

Tel avoit été l'état des choſes avant Hérodote, & tel il étoit de ſon temps. J'en ſuis d'autant plus perſuadé, que les Hébreux qui avoient emprunté des Egyptiens leurs uſages, tant religieux que civils, n'admettoient point les femmes au ſervice des autels. Il peut ſe faire que dans la ſuite l'exemple des peuples voiſins, & ſur-tout celui des Grecs, avec qui les Egyptiens furent beaucoup en relation, ait apporté des changemens dans le culte. Les monumens qu'on cite pour prouver le ſacerdoce des femmes en ce pays, ſont tous très-poſtérieurs à notre Hiſtorien. Perſe, Juvenal, Apulée ne font qu'atteſter ce qui ſe paſſoit de leur temps. Ils ſont trop modernes pour qu'on puiſſe s'appuyer de leur témoignage dans ce qui regarde le ſiecle d'Hérodote.

(107) §. XXXV. *Si les enfans mâles &c.*) Cette loi me paroît barbare, & je n'y reconnois pas cette ſageſſe ſi vantée des Egyptiens. Je trouve bien plus louable la loi de Solon, qui permettoit (*b*) à un jeune homme de ne point nourrir ſon pere, & de ne point l'admettre dans ſa maiſon, ſi celui-ci l'avoit proſtitué. Elle lui ordonnoit cependant de lui donner la ſépulture après ſa mort, & de s'acquitter envers lui des ſacrifices & autres cérémonies funebres.

La loi dont parle Hérodote, étoit peut-être fondée ſur ce que les Prêtres & les gens de guerre, ayant des fonctions qui ne leur permettoient pas de prendre ſoin de leurs peres, ceux-ci auroient pu être trop négligés pendant leurs abſences. On ſait que les Prêtres étoient Juges, & qu'on les envoyoit dans les différentes villes pour rendre la juſtice,

(*a*) Strab. Geograph. Lib. VI. pag. 418. B.

(*b*) Æſchin. contra Timarch. pag. 262. D.

& par conſéquent qu'ils étoient très-ſouvent abſens de leurs maiſons.

(108) §. XXXVI. *Ils les raſent.*) Hérodote ne me paroît avoir fait cette remarque, que pour oppoſer cet uſage des Prêtres Egyptiens à ceux des Prêtres des autres Nations qui portoient leurs cheveux : car cette coutume ne caractériſoit pas les Prêtres, puiſque toute la Nation ſe raſoit la tête & le menton, excepté dans les temps de deuil, comme le dit le même Auteur deux lignes plus bas. Mais les Prêtres ſeuls ſe raſoient les ſourcils & tout le reſte du corps. Sotion (*a*) raconte qu'Eudoxe ſe raſa la barbe & les ſourcils pendant les quatorze mois qu'il demeura avec les Prêtres Egyptiens, & Hérodote dit, §. XXXVII, que les Prêtres ſe raſoient le corps entier tous les trois jours.

(109) §. XXXVI. *Chez les autres Nations.*) Hérodote n'y comprend point ſans doute les Grecs, qui ſuivoient en cela l'uſage des Egyptiens. « Lorſqu'il ſurvient, » dit (*b*) Plutarque, quelque malheur aux Grecs, les » femmes ſe raſent, & les hommes laiſſent croître leurs » cheveux, parce qu'ils ſont dans l'uſage de les couper & » les femmes de les porter ».

(110) §. XXXVI. *Sur-tout les plus proches parens.*) Le texte d'Hérodote porte : κηδεῖ .... τοῖς μάλιστα ἱκνέεται, *ceux que le deuil regarde de plus près.* Démoſthenes les nomme οἱ προσήκοντες dans le plaidoyer contre (*c*) Macartatus. L'expreſſion de Sophocles, en pareil cas, approche encore davantage de celle de notre Hiſtorien (*d*) ἥκει μοι

(*a*) Diogen. Laert. Lib. VIII. Segment. 87. pag. 545.

(*b*) Plutarch. Quæſt. Roman. pag. 367. B.

(*c*) Demoſth. adverſus Macart. pag. 609, 104.

(*d*) Sophocl. Œdipus Colon. verſ. 771. ex edit. vero illuſtriſſ. Brunck 738.

γένει τὰ τῶδε πενθεῖν πήματα, *Le ſoin de pleurer ſes maux me regarde de près à cauſe de ma parenté.*

(111) §. XXXVI. *D'Epautre.*) Il y a dans le grec: *Mais ils tirent tous leurs alimens de l'olyre, que quelques-uns appellent Zea.* Le Zea eſt l'Epautre.

(112) §. XXXVI. *Excepté celles qu'ils ont inſtruites.*) Hérodote dit plus bas, §. CIV, qu'il ignore ſi la circonciſion vient des Egyptiens ou des Ethiopiens. J'ai dit, notes 338 & 340, ſur ce paragraphe, ce que je penſois là-deſſus. A l'égard des Juifs, il me paroît clair qu'ils avoient pris cet uſage chez les Egyptiens. Abraham ne fut circoncis qu'à ſon retour d'Egypte, & Joſeph ne s'inſcrit point (*a*) en faux contre le témoignage d'Hérodote, qui avoit dit, §. CIV, que les Syriens de la Paleſtine avoient appris la circonciſion des Egyptiens. Il ſe contente de dire qu'il faut entendre les Juifs par ces Syriens de la Paleſtine; ce qui n'eſt pas trop ſûr. J'étois d'un autre ſentiment, lorſque j'écrivis le Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire. Je penſe actuellement que l'Egypte étant un pays civiliſé lorſqu'Abraham y voyagea, & que les Egyptiens ayant un attachement extrême à leurs uſages & une prodigieuſe averſion pour ceux des étrangers, il eſt contre toute vraiſemblance que ce peuple ait adopté cette coutume d'après l'exemple de ce Patriarche, qui ne fut lui-même circoncis qu'à ſon retour d'Egypte, ou d'après celui des Hébreux, qui vinrent dans la ſuite s'établir chez eux, & qu'ils mépriſerent au point qu'ils les traiterent en eſclaves. Diodore de Sicile (*b*) eſt auſſi du ſentiment de notre Hiſtorien, auſſi bien que Strabon, qui ſe trompe cependant (*c*), lorſqu'il avance qu'on faiſoit chez les Juifs l'exciſion aux filles.

(*a*) Joſeph. contra Apion. Lib. I. §. XXII. Tom. II. pag. 453.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXVIII. tom. I. pag. 33.

(*c*) Strab. Lib. XVII. pag. 1180. A.

(113) §. XXXVI. *Se font circoncire.*) Il n'y avoit d'obligation que pour les Prêtres ; les autres Egyptiens étoient diſpenſés de cette cérémonie, à moins qu'ils ne vouluſſent ſe faire initier aux myſteres, ou ſe procurer la connoiſſance des ſciences ſacrées. Voyez le célebre Evêque d'Avranche ſur (*a*) Origenes.

WESSELING.

(114) §. XXXVI. *Ils ont deux ſortes de lettres.*) Diodore de Sicile (*b*) eſt d'accord en cela avec notre Hiſtorien. Mais Clément d'Alexandrie & Porphyre comptent trois ſortes de lettres. « Ceux (*c*) qu'on inſtruit chez les » Egyptiens, dit le premier, apprennent d'abord les dif- » férentes ſortes de lettres, dont la premiere s'appelle » l'épiſtolaire ; la ſeconde, la ſacerdotale, dont ſe ſervent » les Scribes ſacrés ; la troiſieme, l'hiéroglyphique. Pen- » dant (*d*) le ſéjour de Pythagore en Egypte, dit Porphyre, » il y apprit la ſageſſe & la langue du pays, & les trois » différentes ſortes de lettres, l'épiſtolique, l'hiéroglyphique » & la ſymbolique ».

M. Schmidt tâche d'accorder ces Auteurs dans une (*e*) Diſſertation qui a remporté le prix de l'Académie des Inſcriptions. Mais le Docteur Warburton (*f*), bien loin de les croire d'accord, ne penſe pas même que Clément

(*a*) In Origen. ad Geneſ. pag. 16 & in Homil. V. in Jerem. pag. 159. Edit. Nov.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXI. Tom. I. pag. 91. Lib. III. §. III. Tom. I. pag. 176, où il dit que les Ethiopiens ſe ſervoient indiſtinctement de ces deux ſortes de lettres en uſage chez les Egyptiens.

(*c*) Clement. Alex. Stromat. Lib. V. Tom. II. pag. 657.

(*d*) Porphyr. in vitâ Pythag. pag. 15.

(*e*) De Sacerdot. & Sacrific. Ægypt. pag. 68. &c.

(*f*) The Divine Legation of Moſes, Book IVth. Sect. IVth. Vol. III. pag. 127th. &c.

d'Alexandrie & Porphyre le ſoient entr'eux, & il attribue aux Egyptiens quatre ſortes de lettres, ſur leſquelles on ſera bien de le conſulter.

« Les Egyptiens (*a*) ont eu un caractere alphabétique à-» peu-près ſemblable au nôtre; mais il ne s'enſuit pas, » ajoute le judicieux M. de Paw, qu'ils euſſent inventé ce » caractere en perfectionnant leurs hiéroglyphes, comme » quelques Savans l'ont prétendu; il eſt plus probable qu'ils » avoient emprunté cet alphabet d'un autre peuple, puiſ-» qu'ils n'ont commencé à s'en ſervir que fort tard, & peut-» être pas avant l'invaſion de Smerdis ».

Quoique j'ignore le temps où les Egyptiens commencerent à avoir un alphabet, il me paroît certain qu'il précede de beaucoup celui de l'invaſion de Cambyſes. Cela peut ſe prouver. Il me paroît auſſi certain qu'ils n'en ont point l'obligation à aucun de leurs voiſins; leur peu de ſociabilité devant fermer tout accès aux connoiſſances qui auroient pu, ſans cela, s'introduire chez eux. Au reſte, ſi on lit dans l'ouvrage de M. de Paw *l'invaſion de Smerdis*, ce ne peut être qu'un faute d'impreſſion qu'on ne doit point lui imputer.

(115) §. XXXVII. *C'eſt un uſage univerſel dont perſonne ne s'exempte.*) Il y a dans le grec : Οὐχ ὁ μὲν, ὁ δ' οὔ, ἀλλὰ πάντες. « Non celui-ci, & celui-là non, mais tous ». Il faut lire, οὐκ ὁ μὲν, ioniquement avec le mſſt B de la Bibliotheque du Roi, & c'eſt ainſi qu'Hérodote écrit partout, οὐκ ὅκιστα, plus bas §. XLIII *& paſſim.*

(116) §. XXXVII. *Par principe de propreté.*) Par principe de pureté, afin que le corps ne contracte point de ſouillure. M. de Voltaire cherche (*b*) d'autres raiſons

(*a*) Recherches Philoſophiques ſur les Américains. Vol. II. pag. 206.
(*b*) Philoſ. de l'Hiſtoire. pag. 138.

de cette coutume; mais il me ſemble que les Prêtres Egyptiens devoient être inſtruits des motifs qui la leur faiſoient pratiquer.

Le Médecin des Anglois à Haleb, dit M. Niebuhr (*a*), m'aſſura que dans les pays chauds il ſe ramaſſoit plus d'humidité ſous le gland que dans les pays froids, & un de mes amis, qui dans les chaleurs des Indes n'avoit obſervé que la propreté européenne, gagna en cet endroit une tumeur qu'il auroit évitée, s'il eût été circoncis. Dès qu'il eut lavé cette partie avec ſoin, la tumeur ſe diſſipa.

Philon (*b*) dit auſſi que la circonciſion a été établie pour prévenir un mal dangereux & difficile à guérir, qu'on appelle le charbon. Ce mal vient très-aiſément à ceux qui ont leur prépuce.

Les habitans (*c*) de l'iſle du Roi George, autrement dite Otahitee, pratiquent aujourd'hui la circonciſion par le même principe.

(117) §. XXXVII. *Ni vermine, ni aucune autre ordure.*) Philon aſſure la même choſe : les Prêtres (*d*) Egyptiens ſe raſent le corps, de crainte qu'il ne s'attache quelque ordure ſous les poils ou ſous le prépuce, qui puiſſe nuire à la pureté de leur miniſtere. Il en étoit de même chez les Juifs; s'il ſe trouvoit de la pouſſiere ou de la vermine morte entre l'habit du Prêtre & ſa peau, il ne pouvoit s'acquitter des fonctions du ſacerdoce. *Si pulvis* (*e*) *aut*

(*a*) Deſcription de l'Arabie par M. Niebuhr. pag. 68.

(*b*) Philo. de Circumciſione Tom. II. pag. 211.

(*c*) A Journal of a voyage round the world in his Majeſty's ship Endeavour in the year 1768, 1769, 1770 and 1771 undertaken in purſuit of natural Knowledge at the deſire of the Royal Society. ſee the London chronicle. Vol. XXX. pag. 321.

(*d*) Philo. De Circumciſione. Tom. II. pag. 211.

(*e*) Maimonides de ſuppelleƈtile templi. Cap. IX. Confer. Schmidt de Sacerdot. & ſacrif. Ægypt. pag. 15. not.

pediculus mortuus esset intrà carnem aut vestem, discrimen habebatur, & ministerium ejus sacerdotis hoc modo fiebat illegitimum.

Les Prêtres cherchoient moins, par cet usage, à se distinguer du reste de la Nation, qu'à entretenir la pureté & la propreté du corps, d'où la santé dépendoit dans un climat aussi chaud. Leurs ablutions fréquentes, dont il est parlé dans ce même paragraphe, tendoient au même but.

(118) §. XXXVII. *Une robe de lin.*) Plutarque observe que les Prêtres d'Isis portoient des habits de lin, & il ajoute qu'ils le faisoient, parce qu'il n'y avoit que (*a*) les purs, dit Platon, à qui il fût permis d'approcher des purs. Or les superfluités de nos alimens ne peuvent être regardées comme pures; nos cheveux, nos ongles, la laine, le duvet sont dans ce cas-là. Ceux qui se purifient prenant tant de soin d'ôter tous les poils du corps, ce seroit à eux une absurdité de porter des habits faits avec le poil des animaux..... Le lin sort de la terre immortelle, il porte un fruit bon à manger, & de quoi faire des habits minces & propres, qui ne chargent pas ceux qui les portent, & qui conviennent très-bien aux différentes saisons de l'année.

Pline paroît d'un autre sentiment; il assure que les habits de coton étoient (*b*) très-agréables aux Prêtres. Mais ce n'est pas donner l'exclusion à ceux de lin. Cependant il est d'autant plus vraisemblable, que Plutarque, Hérodote & tous les autres Auteurs qui ont parlé des habillemens des Prêtres égyptiens se sont trompés, qu'ils regardoient le byssus, qui est certainement le coton, comme une (*c*) espece de lin. D'ailleurs, les (*a*) initiés portoient un habit

(*a*) Plutarch. de Iside & Osiride, pag. 352. D. E.

(*b*) Plin. Histor. Nat. Lib. XIX. Cap. I. Tom. II. pag. 156.

(*c*) Pollucis Onomast. Lib. VII. Cap. XVII. Segm. 75. Tom. II. pag. 741.

(*d*) Apul. Metamorph. Lib. XI. pag. 388.

de coton; ce qui fait préſumer que ceux des Prêtres en étoient auſſi.

Cette robe des initiés étoit de toile blanche. *Tunc influunt turbæ ſacris* (*b*) *divinis initiatæ, viri fœminæque omnis dignitatis & omnis ætatis, linteæ veſtis candore puro luminoſi.*

Ce paſſage ſemble dire le contraire de ce que je viens d'avancer; mais il prouve ſeulement que le coton (byſſus) étant rare, on ſe ſervoit, à ſon défaut, de lin.

Dans les fêtes triſtes & lugubres, telles que celles de la mort d'Oſiris, les Prêtres prenoient (*c*) un habillement noir. On les appelloit alors Mélanéphores.

Les jeunes Prêtres d'un rang inférieur n'avoient d'autre habillement qu'un (*d*) caleçon qui deſcendoit juſqu'aux genoux; ceux dont le caleçon alloit juſqu'aux pieds, paroiſſent d'un (*e*) degré plus élevé. La ceinture de ces caleçons étoit ornée de caracteres hiéroglyphiques. Ils portoient encore une autre ceinture qui leur ſerroit le corps (*f*) très-étroitement au-deſſous des mammelles. Des Prêtres plus diſtingués avoient un habit attaché un peu au-deſſus des reins, qui deſcendoit juſqu'aux pieds. L'habit de ceux d'un ordre plus conſidérable leur ſerroit étroitement le corps, & alloit juſqu'aux pieds; mais ils avoient les bras nuds. L'habillement des grands Prêtres & des Prophetes étoit fort ample, & les couvroit entierement, excepté l'extrémité des mains.

Les Prêtres portoient, de même que leurs Dieux, des

(*a*) Id. Ibid. Lib. XI. pag. 371.

(*b*) Voyez une inſcription rapportée par M. Schmidt de Sacerdot. & Sacrific. Ægypt. pag. 208.

(*c*) Recueil d'Antiquités Egyptiennes &c. Tom. II. Pl. VIII. Tom. III. Pl. II. & III. &c.

(*d*) Ibid. Tom. V. Pl. XVIII, I.

(*e*) Ibid. Tom. V. Pl. XVIII, IV.

colliers différens, ſuivant la diverſité de leurs grades, comme on peut s'en convaincre à l'inſpection des Antiquités Egyptiennes &c. de M. le Comte de Caylus, Tom. IV. Pl. VIII. Tom. V. Pl. XX, 1. Tom. I. Pl. VI, 2. Tom, II. Pl. III, 4. Tom. IV. Pl. I, 1. Tom. V. Pl. XVIII, 4.; & de l'Antiquité expliquée par Dom de Montfaucon, Suppl. II. 50,2. 52,2.

Les Prêtres (*a*) avoient auſſi, de même que les Rois, un ſceptre fait comme une charue égyptienne, dont on peut voir les figures dans les Voyages de Norden, planche LVI, & dans la Deſcription de l'Arabie par M. Niebuhr, Pl. XV. Fig. C. Ils tenoient cet uſage des Ethiopiens, dont les Egyptiens étoient une colonie.

(119) §. XXXVII. *D'avoir.*) Il y a dans le grec λαβεῖν, *de prendre.* On lit, dans les mſſts A & B du Roi, ϛαλεῖν *de jetter ſur ſoi, de ſe couvrir*; & dans l'édition d'Alde, ϛαλέειν, ce qui eſt plus ionique. C'eſt la vraie leçon, ces deux mots ſe changent facilement par la négligence des Copiſtes. Voyez M. Brunck ſur le vers 536 *des Concionantes* d'Ariſtophanes, & ſur le vers 475 d'Œdipe à Colone de Sophocles.

(120) §. XXXVII. *Ils ſe lavent deux fois.*) Il y a ici quelque légere différence avec ce qu'on lit dans Porphyre. « Ils ſe lavoient, dit (*b*) cet Auteur, trois fois par jour » avec de l'eau froide, au ſortir du lit, avant le repas, » & immédiatement avant de ſe coucher. S'il leur arrivoit » par haſard une pollution nocturne, ils ſe purifioient ſur » le champ en ſe baignant. Ils faiſoient uſage d'eau dans » le reſte de la vie, mais cependant pas ſi ſouvent.

» Ceux (*c*) d'entre les Prêtres qui obſervent plus ſtric-

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. III. §. III. Tom. I. pag. 176.

(*b*) Porphyr. de Abſtinent. ab eſu Animal. Lib. IV. §. VII. pag. 317 & 318.

(*c*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 381. D.

» tement la loi, prennent, pour ſe purifier, de l'eau pure » dont l'ibis a bu; car cet oiſeau, bien loin d'en boire » qui puiſſe cauſer des maladies, ou qui ſoit empoiſonnée, » n'en approche même pas ».

(121) §. XXXVII. *Mille pratiques religieuſes.*) « Ils » ſe purifioient (*a*) quand ils obſervoient la chaſteté. Ils la » gardoient un certain temps, lorſqu'ils devoient faire » quelque acte de religion, les uns quarante-deux jours, » d'autres plus, d'autres moins, mais jamais moins de ſept » jours. Ils s'abſtenoient, pendant ce temps, de la chair » des animaux, des légumes & des herbages, & par-deſſus » tout, du commerce des femmes; à l'égard de celui des » garçons, ils ne s'y adonnoient point le reſte du temps.... » Leur lit eſt tiſſu de branches de palmier qu'ils appellent » baïs; un demi cylindre de bois bien poli leur ſert à » appuyer la tête. Ils s'exercent à ſupporter la ſoif & la » faim, & à vivre de peu pendant toute leur vie ».

A ces traits, & à bien d'autres qu'il ſeroit facile de raſſembler, & qui ſe trouvent épars dans ce livre, qui pourroit s'empêcher de reconnoître que le ſyſtême religieux & civil des Juifs a été calqué ſur celui des Egyptiens?

(122) §. XXXVII. *Ils jouiſſent en récompenſe de grands avantages.*) Ils jouiſſoient d'une autre prérogative bien plus importante, dont notre Hiſtorien n'a point parlé, & que je ne crois pas devoir omettre. Ils étoient Juges de la Nation, comme le dit poſitivement (*b*) Elien, & comme on peut l'inférer de Diodore de Sicile (*c*), qui exclud des fonctions civiles les militaires, les cultivateurs, les ouvriers, en un mot, tous ceux qui n'étoient point de l'ordre ſacerdotal. Ajoutez que parmi cette Nation, les Prêtres étant

(*a*) Porphyr. Loco ſuperius laudato.

(*b*) Ælian. Hiſt. Var. Lib. XIV. Cap. XXXIV. Tom. II. pag. 977.

(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXIII. & LXXIV. pag. 84 & 85.

les ſeuls dépoſitaires des ſciences, devoient être les ſeuls qui fuſſent inſtruits des loix. Chaque ville avoit ſans doute ſes Juges particuliers; mais le tribunal ſuprême de la Nation ſe tenoit probablement à Thebes. On voyoit en effet dans cette ville, ſur les murailles du Sépulchre (*a*) d'Oſymandias, les trente Juges ſculptés. On en (*b*) tiroit dix d'Héliopolis, dix de Memphis, & dix de Thebes. Ces trente Juges raſſemblés choiſiſſoient entr'eux (*c*) le plus homme de bien, & l'établiſſoient leur Préſident. La ville envoyoit un autre Juge en ſa place..... Il portoit au cou une chaîne d'or où étoit ſuſpendue une image formée par l'arrangement de pierres précieuſes; on l'appelloit la Vérité. Cette figure (*d*) avoit les yeux fermés; d'où l'on peut conclure que c'étoit une figure humaine.

On eſt frappé de ces traits de reſſemblance avec ce qui ſe pratiquoit chez les Juifs. 1°. Le grand Prêtre rendoit chez eux la juſtice avant l'établiſſement des Rois, à moins qu'il n'y eût un Juge ſpécialement nommé. 2°. L'Urim & le Thummim de ce grand Prêtre reſſembloit beaucoup à l'image que portoit ſur la poitrine le premier Juge en Egypte. L'un & l'autre étoient attachés avec des chaînes d'or, & compoſés de pierres précieuſes. On n'a point, il eſt vrai, de deſcription exacte du Thummim des Juifs, & l'on doit d'autant moins s'arrêter à celle qu'en ont fait les Rabbins, qu'ils ſe plaiſent ſur-tout à rapporter des fables, & que dans le temps qu'ils écrivoient, le Thummim n'exiſtoit plus. Indépendamment de ces deux rapports qu'avoient entr'eux l'image que portoit le premier Juge & le Thummim du grand Prêtre,

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XLVIII. Tom. I. pag. 58.

(*b*) Id. ibid. §. LXXV. Tom. I. pag. 86.

(*c*) Elien dit qu'on choiſiſſoit le plus âgé. Hiſtor. Var. Lib. XIV. Cap. XXXIV. Tom. II. pag. 977.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XLVIII. Tom. I. pag. 58.

j'en vois encore un autre, c'eſt que Thummim eſt rendu, Exod. chap. XXVIII. verſ. 30 par le terme Ἀλήθεια Vérité, qui eſt le même dont ſe ſervent Diodore de Sicile & Elien.

(123) §. XXXVII. *Ne conſomment rien de leurs biens propres.*) L'Egypte (*a*) entiere étoit partagée en trois parties. La premiere appartenoit à l'ordre ſacerdotal, & ſervoit aux ſacrifices, & à l'entretien des Miniſtres des temples. Elle (*b*) étoit auſſi exempte de toute ſorte d'impôts. Ce fut Iſis (*c*) qui donna aux Prêtres le tiers de ſon Royaume, pour les engager à déférer les honneurs divins à ſon époux Oſiris après ſa mort. Lorſque Pharaon, Roi d'Egypte, s'empara de l'argent, du bétail, & des terres de ſes ſujets par le conſeil barbare d'un étranger, qu'il avoit fait ſon Miniſtre, & qui avoit épouſé la fille du grand Prêtre du Soleil, il ne toucha point (*d*) aux poſſeſſions des Prêtres; & tandis que le peuple aimoit mieux ſe faire eſclave que périr de faim, les Miniſtres des autels ne ſe ſentoient point des miſeres publiques, & on leur fourniſſoit du bled en abondance. *Cur ergò moriemur te vidente? Et nos & terra noſtra tui erimus: eme nos in ſervitutem regiam, & præbe ſemina, ne pereunte cultore rediga̅tur terra in ſolitudinem. Emit igitur Joſeph omnem terram Ægypti vendentibus ſingulis poſſeſſiones ſuas præ magnitudine famis, ſubjecitque eam Pharaoni & cunctos populos ejus à noviſſimis terminis Ægypti uſque ad extremos fines ejus, præter terram Sacerdotum quæ à Rege tradita fuerat eis: quibus & ſtatuta cibaria ex horreis publicis præbebantur, & id circò non ſunt compulſi vendere poſſeſſiones ſuas.*

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXIII. Tom. I. pag. 84.
(*b*) Id. ibid.
(*c*) Id. §. XXI. Tom. I. pag. 25.
(*d*) Geneſ. Cap. XLVII. verſ. 17--22.

(124) §. XXXVII. *On leur donne auſſi du vin.*) Le grec ajoute *de vigne*, afin de le diſtinguer de la bierre, qui eſt le vin d'orge οἶνον ἐκ κριθέων. « Les Prêtres (*a*) d'Hélio-» polis ne portent jamais de vin dans le temple du Dieu, » comme étant indécent de boire le jour, ſous les yeux de » leur Seigneur & Roi. Les autres en buvoient avec mo-» dération; mais ils s'en abſtenoient dans les temps où ils » obſervoient la continence, & ces temps étoient fréquens. » Ils ſe livroient alors entiérement à l'étude, à la médita-» tion & à l'enſeignement des vérités qui regardent la Na-» ture Divine. Comme les Rois étoient Prêtres eux-mêmes, » on ne leur en donnoit, ſuivant Hécatée, qu'une certaine » meſure preſcrite dans les livres ſacrés, & même cette » coutume ne s'introduiſit que depuis le regne de Pſam-» mitichus. Car avant ce Prince, ils ne buvoient point de » vin, & s'ils faiſoient quelquefois des libations aux Dieux » avec cette liqueur, ce n'eſt pas qu'ils cruſſent qu'elle leur » fût agréable; mais parce qu'ils la regardoient comme le » ſang de ces ennemis des Dieux qui avoient autrefois » combattu contre eux ».

Le vin étoit par conſéquent extrêmement rare avant Pſammitichus; il le devint ſans doute beaucoup moins ſous ce Prince, & ſous les Ptolemées. Celui de Maréotis ou d'Alexandrie acquit beaucoup de réputation. Celui d'Anthylle, ville peu éloignée d'Alexandrie, lui étoit (*b*) cependant préférable, au rapport d'Athénée, qu'on peut conſulter ſur les (*c*) différens vins de l'Egypte. Celui de Coptos étoit ſi léger, & paſſoit ſi facilement, qu'on en donnoit aux malades ſans inconvénient.

(*a*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 353. A.

(*b*) Athen. Deipnoſoph. Lib. I. Cap. XXV. pag. 33. F.

(*c*) Id. ibid. D. E. F.

(125) §. XXXVII. *Manger du poiſſon.*) « Les » Prêtres (*a*) s'abſtiennent de toutes ſortes de poiſſons. Le » neuvieme du premier mois, tandis que les Egyptiens » mangent chacun devant ſa porte un poiſſon cuit, les Prê- » tres, au lieu d'en manger, en brûlent devant la leur. Ils » en apportent deux raiſons, l'une ſacrée & ſubtile, qui » s'accorde avec leur théologie au ſujet d'Oſiris & de Ty- » phon; l'autre, qui eſt claire & manifeſte, c'eſt que le » poiſſon eſt un aliment ſuperflu & nullement néceſſaire. » La vraie (*b*) raiſon eſt la haine qu'il portent à la mer, cet » élément nous étant étranger & n'ayant aucun rapport avec » nous, ou plutôt étant tout-à-fait ennemi de la Nature » humaine. Car ils ne s'imaginent pas qu'il nourriſſe les » Dieux, comme les Stoïciens penſent qu'il nourrit les » aſtres; mais ils croient que le pere & le ſauveur du » pays, qu'ils appellent l'écoulement d'Oſiris, y périt. En » diſant qu'il eſt né dans la partie du pays qui eſt à gauche, » & en déplorant ſa mort arrivée dans celle qui ſe trouve à » droite, ils font entendre, d'une maniere énigmatique, » que c'eſt le Nil qui finit & ſe détruit dans la mer ».

Ce paſſage rend en apparence raiſon de la haine que devoient avoir les Prêtres d'Egypte pour les poiſſons de mer; mais il n'explique pas pourquoi ils avoient auſſi en averſion ceux du Nil. Pour moi, je penſe que la chair des poiſſons ſans écailles épaiſſiſſant le ſang & diminuant la tranſpiration, irritoit toutes les maladies qui ont rapport avec l'Eléphantiaſe; & que les Prêtres, qui prenoient toutes les précautions imaginables pour ſe garantir de cette maladie, n'oſoient manger d'aucune eſpece de poiſſon, de crainte d'en prendre le germe. Mais quelle que puiſſe être la cauſe

(*a*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 353. D.

(*b*) Plutarch. Sympoſ. Lib. VIII. Quæſt. VIII. pag. 729. A, B.

de cette averſion, le poiſſon (*a*) étoit, chez les Egyptiens, le ſymbole de la haine.

Les Pythagoriciens, qui avoient pris en Egypte leurs uſages, avoient les poiſſons encore plus en averſion que les autres nourritures animales, & cela fait le ſujet de la queſtion huitieme du livre huitieme des Sympoſiaques de Plutarque, page 728 &c.

(126) §. XXXVII. *Ils ne les mangent ni crues ni cuites.*) Voyez auſſi (*b*) Sextus Empiricus. C'eſt en Egypte que Pythagore avoit pris de l'averſion pour les fèves. On ſait qu'il avoit été inſtruit par (*c*) Œnuphis, Prêtre d'Héliopolis. Il interdiſoit l'uſage de ce légume, parce qu'étant venteux, il participoit beaucoup à ce qui eſt animé. *Priſco ritu* (*d*) *fabacia ſuæ religionis Diis in ſacro eſt, prævalens pulmentari cibo, & hebetare ſenſus exiſtimata, inſomnia quoque facere. Ob hæc Pythagoricâ ſententiâ damnata: ut alii tradidere, quoniam mortuorum animæ ſint in eâ. Quâ de cauſâ parentando utique aſſumitur. Varro & ob hæc Flaminem eâ non veſci tradit, & quoniam in flore ejus litteræ lugubres reperiantur. In eâdem peculiaris religio: namque fabam utique è frugibus referre mos eſt auſpicii cauſâ, quæ ideò referiva appellatur.*

Jubet (*e*) *igitur Plato, ſic ad ſomnum proficiſci corporibus adfectis, ut nihil ſit, quod errorem animis perturbationemque adferat. Ex quo etiam Pythagoricis*

(*a*) Clement. Alexand. Stromat. Lib. V. §. VII. Tom. II. pag. 770. lin. 30.

(*b*) Sext. Empir. Pyrrhon. Hypoth. Lib. III. Cap. XXIV. pag. 184.

(*c*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 354. E. Diogen. Laert. Lib. VIII. Segm. XXIV. pag. 507.

(*d*) Plin. Hiſtor. Nat. Lib. XVIII. Cap. XII. Tom. II. pag. 114. lin. 28.

(*e*) Cicero de Divinat. Lib. I. §. XXX.

interdictum

interdictum putatur, ne fabâ vescerentur, quod habet inflationem magnam is cibus, tranquillitati mentis, quærenti vera, contrariam.

Fabâ (a) quidem Pythagorei utique abstinuere: quasi verò ex cibo mens non venter infletur. Sed nescio quomodo nihil tam absurde dici potest, quod non dicatur ab aliquo Philosophorum.

Réflexion judicieuse qu'il auroit pu pousser plus loin.

(127) §. XXXVII. *Il est remplacé par son fils.*) Les Prêtres, chez les Egyptiens, composoient une classe d'hommes, tels que les Lévites parmi les Juifs & les Brachmanes chez les Indiens. Les enfans succédoient à leurs peres, & nul autre que ceux de race sacerdotale ne pouvoit exercer les fonctions du ministere sacré. Diodore de Sicile (*b*) remarque que les Prêtres transmettoient à leurs enfans le même genre de vie, & Eusebe (*c*), que le fils tient de son pere le sacerdoce, & que ce droit est héréditaire.

Il y avoit aussi à Athenes de certaines familles à qui étoient attachées les fonctions du sacerdoce, telles que les (*d*) Eumolpides, les Céryces, les (*e*) Eteobutades &c.

(128) §. XXXVIII. *Que les bœufs mondes.*) Le texte est défectueux en cet endroit. M. Wesseling souhaiteroit qu'on lût τοὺς δὲ καθαροὺς βοῦς τοὺς ἑρσενας. J'ai suivi la correction de ce Savant, qui fait un sens clair & net. Voyez sa note.

Je parlerai d'Epaphus Liv. III. §. XXVII. note 43.

(*a*) Cicer. de Divinat. Lib. II. §. LVIII.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXIII. Tom. I. pag. 84.

(*c*) Eusеb. Præparat. Evangel. Lib. II. pag. 50. A.

(*d*) Diodori Sicul. Lib. I. §. XXIX. Tom. I. pag. 34.

(*e*) Æsch. de falsâ Legat. pag. 478. D. Confer. Cl. Taylor. Præfat. ad Lycurgum.

(129) §. XXXVIII. *Un ſeul poil noir.*) « Les Egyp-
» tiens, (*a*) perſuadés que Typhon étoit roux, n'immolent
» que des bœufs de cette couleur. Ils obſervent cela avec
» une exactitude ſi ſcrupuleuſe, que s'il ſe trouve ſur la
» victime un ſeul poil noir ou blanc, on ne peut la ſacri-
» fier. Ils penſent en effet qu'on ne doit point offrir aux
» Dieux des choſes qui leur ſoient agréables, mais au con-
» traire tous les animaux dans leſquels ont paſſé les ames
» des ſcélérats & des hommes injuſtes ». Ils avoient encore une autre raiſon, c'eſt qu'Apis (*b*) étoit noir avec quelques marques blanches ».

Les Juifs avoient pris des Egyptiens le ſacrifice de la vache rouſſe ſans tache. *Præcipe* (*c*) *filiis Iſraël ut adducant ad te vaccam rufam ætatis integræ, in quâ nulla ſit macula.* Maimonides s'exprime encore d'une maniere plus préciſe. *Si* (*d*) *duos ſolùm pilos albos aut nigros ſibi mutuò incumbentes habebant .... ad ſacrificium ineptæ judicabantur.*

(130) §. XXXVIII. *Dont ſont mention les Livres Sacrés.*) Il y a dans le grec : *qui ſont expoſées, expliquées.* C'étoit ſans doute dans les Livres Sacrés ; & c'eſt ce que j'ai exprimé. Εἰ καθαρὴ ſignifie s'il eſt exempt, de même que *purus* en latin. *Purus ſceleris*, dans Horace. *Purum ab humano cultu ſolum* eſt dans Tite-Live, Lib. I. §. XLIV. Une terre inculte, une terre qui n'eſt point cultivée. Un bœuf qui auroit eu quelqu'une des marques qui caractériſoit Apis, auroit été cenſé immonde, & n'auroit point été ſacrifié.

(*a*) Plutarch. de Iſide & Oſir. pag. 363. B.
(*b*) Herodot. Lib. III. §. XXVIII.
(*c*) Numb. Cap. XIX. verſ. 2.
(*d*) In Lib. de Vaccâ rufâ apud Judæos immolandâ Cap. I.

(131) §. XXXVIII. *Il imprime ſon ſceau.*) « L'em-» preinte de ce ſceau repréſente, ſuivant (*a*) Caſtor, un » homme à genoux, les mains derriere le dos, avec une » épée la pointe ſur la gorge ».

(132) §. XXXVIII. *Un bœuf qui n'a point cette empreinte.*) Après ces mots, il y a dans le grec : *Voilà la maniere dont on examine ces animaux.* J'ai retranché cette phraſe par les mêmes raiſons que j'ai alléguées ci-deſſus.

(133) §. XXXIX. *Sur cet autel.*) Je fais rapporter ἐπ' αὐτῦ à Θωμὸς, qui eſt un peu plus haut.

(134) §. XXXIX. *La jettent à la riviere.*) « Comme » les Ombites (*b*) ne veulent point manger de la tête des » animaux qu'ils ont ſacrifiés, ils la portent aux crocodiles » & la leur jettent. Les crocodiles danſent autour de cette » tête ».

(135) §. XXXIX. *Parmi les imprécations.*) Ces imprécations ont beaucoup de conformité avec ce qui s'obſervoit chez les Juifs à l'occaſion du bouc émiſſaire. *Poſitâ* (*c*) *utrâque manu ſuper caput ejus* (*hirci*) *confiteatur omnes iniquitates filiorum Iſrael & univerſa delicta atque peccata eorum : quæ imprecans capiti ejus, emittet illum per hominem paratum, in deſertum.*

(136) §. XXXIX. *Quant à l'inſpection des entrailles.*) il y a dans le grec : Ἔξαίρεσις, qu'Henri Etienne explique très-bien, dans ſon Tréſor de la langue grecque. *Peculiariter autem dicuntur quæ exenterando eximuntur.* Je penſe qu'il s'agit ici de l'inſpection des entrailles des victimes qui ſervoient à la divination. Ἐξαίρεσις (*d*) γάρ τις αὐτῶν

(*a*) Plutarch. de Iſide & Oſir. pag. 363. B. C.
(*b*) Ælian. de Nat. Animal. Lib. X. Cap. XXI. pag. 567.
(*c*) Levitic. Cap. XVI. verſ. 21.
(*d*) Xenophon. Anab. Lib. II. Cap. I. §. VII. pag. 78.

τῶν ὑπηρετῶν, ὅπως ἴδοι τὰ ἱερὰ ἐξημμένα. « Un ſerviteur vint » l'appeller, afin qu'il allât voir les entrailles des victimes ». M. Bellanger avoit interprêté ce mot du choix des victimes.

(137) §. XL. *Pendant que &c.*) Avant ces mots, il y a dans le grec: *Ayant jeûné auparavant, ils ſacrifient.* C'eſt une de ces répétitions familieres à Hérodote, que M. Weſſeling a bien fait de conſerver dans le texte, malgré l'autorité du manuſcrit de la bibliotheque de Médicis, mais que j'ai cru devoir retrancher dans la traduction, parce qu'elle l'auroit rendue languiſſante.

(138) §. XL. *Ils ſe frappent tous.*) « Ce qui (*a*) ſe » pratique chez les Egyptiens n'eſt-il pas ridicule ? Les » jours des grandes fêtes ils ſe frappent la poitrine dans les » temples, comme ſi c'étoit pour déplorer la mort de ceux » à qui ils ſacrifient comme Dieux ». Il eſt bien ſingulier qu'un Chrétien ait trouvé cette cérémonie ridicule.

(139) §. XLI. *De ſacrifier des geniſſes.*) « L'utilité (*b*) » de cet animal & ſa rareté en Egypte étoient la cauſe de » cette défenſe. Auſſi quoiqu'ils ſacrifiaſſent & qu'ils man- » geaſſent des bœufs, ils épargnoient les femelles pour en » avoir de la race, & la loi regardoit comme un ſacrilege » celui qui en auroit mangé. Saint Jérôme dit (*c*) auſſi: » *In Ægypto & Palæſtinâ propter boum raritatem* » *nemo vaccam comedit* ».

Ce réglement, qui dans ſon principe étoit très-ſage, dégénéra peu à peu en ſuperſtition. Les Brachmanes, qui ne mangent point de vache actuellement, s'en abſtenoient autrefois probablement par la même raiſon. Dans nos Colonies, on ne peut tuer un veau ſans la permiſſion du Gou-

(*a*) Athenag. Legatio pro Chriſtian. §. XII. pag. 52. vel. §. XIV. pag. 290. D. Ex Edit. Benedictin.

(*b*) Porphyr. de Abſtin. Animal. Lib. II. §. XI. pag. 120, 121.

(*c*) Hieronym. adverſ. Jovin. II. 7.

verneur. Ce qui s'étoit pratiqué dans les commencemens par un motif d'utilité, le fut depuis par ſuperſtition « Et les » Egyptiens (*a*) & les Phéniciens auroient plutôt mangé » de la chair humaine que de celle de vache ».

(140) §. XLI. *Avec le couteau d'un Grec.*) Avec de pareils uſages, ce peuple devoit être inſociable. On ſait même par les Auteurs ſacrés, que les Egyptiens ne mangeoient point avec les étrangers. Cette coutume s'obſervoit déjà du temps de Joſeph. *Quibus* (*b*) (*panibus*) *appoſitis ſeorſum Joſeph, & ſeorſum fratribus, Ægyptiis quoque qui veſcebantur ſimul, ſeorſum* (*illicitum eſt enim Ægyptiis comedere cum Hebræis & profanum putant hujuſce modi convivium*) *ſederunt &c.*

(141) §. XLI. *Avec l'une des cornes.*) On trouve la même choſe dans la collection d'Hiſtoires merveilleuſes d'Antigonus Caryſtius, chap. XXIII, édition de Leyde, 1619, *in*-4°.

(142) §. XLI. *Un temple conſacré à Vénus.*) C'étoit ce temple qui avoit donné le nom à cette ville. Atar ou Athor, comme le dit Orion dans (*c*) l'*Etymologicum magnum*, ſignifie Vénus, & Bek une ville, comme on le voit dans Balbek la ville du ſoleil, que les Grecs rendoient par Héliopolis. Baki ſe prend encore aujourd'hui dans le même ſens chez les Coptes, & l'on ſait que dans leur langue la lettre A ſe prononce de même que notre E. Is eſt une terminaiſon grecque.

Strabon en parle, & lui donne (*d*) le nom d'Aphroditeſ-

(*a*) Porphyr. de Abſtin. ab eſu Animal. Lib. II. §. XI. pag. 120.
(*b*) Geneſ. Cap. XLIII. verſ. 32.
(*c*) Etymologic. magn. voc. Αθυρ. pag. 26.
(*d*) Strab. Lib. XVII. pag. 1154. C.

polis. Pline (*a*) en parle auſſi en faiſant l'énumération des villes du Delta.

(142*) §. XLI. *Et les mettent tous.*) Je lis, avec feu M. Geſner, πάντα. Voyez Chreſtomath. Græca. pag. 22.

(142**) §. XLII. *Hercules, diſent-ils, vouloit &c.*) M. Savary (*b*) a appliqué ce paſſage au bouc de Mendès.

(143) §. XLII. *Le nom d'Amun à Jupiter.*) Les Egyptiens écrivoient de la ſorte ce nom, comme l'a remarqué Plutarque (*c*) dans ſon traité ſur Iſis & Oſiris. Euſtathe cite de même ce paſſage d'Hérodote dans ſon Commentaire (*d*) ſur Denys le Périégete. Ce nom étoit tellement celui ſous lequel les Egyptiens connoiſſoient le ſouverain des Dieux, que Thebes s'appelloit dans la langue du pays, comme il ſe voit dans l'Ecriture, Amun ou Amon-no, ou même No-Amon, que les Grecs ont rendu par Dioſpolis.

(144) §. XLII. *Se frappent en déplorant.*) C'eſt ainſi que M. Weſſeling corrige dans ſes notes la verſion de Gronovius. Cet exemple, & mille autres qu'on pourroit apporter, prouvent la force du verbe moyen. Conſultez la Diſſertation de Kuſter *de verbis mediis.* (*e*)

(145) §. XLIII. *Cet Hercules.*) Non-ſeulement Hérodote remarque que l'Hercules Egyptien n'avoit rien de commun avec celui des Grecs, mais encore tous les Auteurs qui ont eu occaſion d'en parler. Cicéron entr'autres, lui donne le Nil pour pere : *Nilo* (*f*) *genitus.* Malgré ces autorités, M. de Paw (*g*) aſſure, avec le ton qu'on lui

(*a*) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. V. Cap. X. pag. 259. lin. 1.

(*b*) Lettres ſur l'Egypte, pag. 338.

(*c*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 354. C.

(*d*) Euſtath. ad Dionyſ. Perieget. verſ. 211. pag. 37. Col. 2.

(*e*) Pag. 100. edit. Lipſ. 1752. in-12.

(*f*) Cicero de naturâ Deorum. Lib. III. §. XVI.

(*g*) Recherches Philoſophiques ſur les Egyptiens & les Chinois, Sect. VII. pag. 126.

connoît, que cet Hercules n'eſt qu'une ſeule & même Divinité avec Hercules de Thebes en Béotie. Mais comme il ſe contente de donner un démenti aux anciens ſans apporter la preuve la plus légere de ſon opinion, je ne m'arrêterai point à le réfuter.

M. l'Abbé Bergier (*a*) dit que « les anciens n'ont jamais » décidé nettement ſi Hercules & Bacchus étoient deux » Dieux ou deux Héros : ſelon Hérodote les Egyptiens les » revendiquoient comme deux de leurs anciens Dieux ; les » Phéniciens adoroient le ſecond avant qu'il fût connu des » Grecs ».

1°. Il falloit dire que les *Phéniciens adoroient le premier avant &c.* Hérodote ne parle en effet nulle part du culte que rendoient à Bacchus les Phéniciens, mais de celui d'Hercules chez le même peuple, Liv. II. §. XLIV.

2°. Si Hercules & Bacchus étoient reconnus comme Dieux chez les Egyptiens, & Hercules regardé comme une Divinité à Tyr, comment M. Bergier peut-il dire que les anciens n'ont jamais décidé nettement s'ils étoient deux Dieux ou deux Héros. Les Egyptiens n'ont jamais été en ſuſpens là-deſſus. Hercules étoit un de leurs douze Dieux, nés des huit anciens. Liv. II. §. CXLV. Il s'appelloit Chon en Egyptien. On peut voir ce que j'en ai dit dans le Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire, pag. 332. &c. de la ſeconde édition. L'Hercules Tyrien s'appelloit Melcarth. Son culte étoit (*b*) auſſi ancien que la fondation de Tyr.

3°. Hercules ne fut jamais, chez les Grecs, qu'un Héros. Auſſi Hérodote approuve-t-il (*c*) ceux de ſa nation qui avoient élevé deux temples à Hercules, & qui offroient à l'un des ſacrifices comme à un immortel, & c'étoit l'Egyp-

(*a*) L'Origine des Dieux du Pagnaniſme.
(*b*) Herodot. Lib. II. §. XLIV.
(*c*) Herodot. ibid.

tien, & qui faiſoient à l'autre, c'eſt-à-dire au Grec, des offrandes funebres. Les Grecs ayant remarqué quelque rapport entre le Chon des Egyptiens, le Melcarth des Tyriens & leur Hercules, conclurent légerement que c'étoit le même Dieu. Mais Hérodote eſt plus exact, & l'on doit s'en rapporter à lui. On fera bien cependant de lire ce qu'en dit Diodore de Sicile Liv. I. §. XXIV.

4°. Il faut dire la même choſe de Bacchus, l'Oſiris (*a*) des Egyptiens, que cette Nation regardoit comme un Dieu (*b*) du troiſieme ordre, né des douze Dieux qui devoient le jour aux huit Dieux plus anciens.

Bacchus ne fut, chez les Grecs, qu'un Héros, fils de Jupiter & de Sémélé, & ne devint Dieu que parce qu'Orphée voulant faire la cour aux Cadméens, tranſporta la naiſſance d'Oſiris à un temps plus moderne. Les Mythographes & les Poëtes firent retentir le théatre de cette opinion, qui s'accrut au point que la poſtérité l'admit avec une foi inébranlable. Voyez Diodore de Sicile, Liv. I. §. XXII. dont la fin de cette note eſt un extrait.

(146) §. XLIII. *Amphytrion & Alcmene étoient originaires d'Egypte.*) Témoin l'inſcription gravée ſur une table d'airain qu'on trouva (*c*) à Haliarte en Béotie ſur le tombeau d'Alcmene. Avec le corps étoit un petit bracelet d'airain & deux amphores de terre, qui contenoient de la terre, qui avec le temps s'étoit durcie comme de la pierre. Ageſilaüs fit tranſporter ces reſtes à Sparte. L'inſcription avoit, par l'ancienneté de ſes caracteres, l'air merveilleux. On ne put y rien connoître, même après avoir lavé la table d'airain. On reconnut cependant que ces lettres étoient barbares & reſſembloient beaucoup à

(*a*) Id. ibid. §. XLII. & CXLIV.
(*b*) Id. Ibid. §. CXLV.
(*c*) Plutarch. de Socrat. Genio. pag. 577. E. F.

celles des Egyptiens. Agéſilaüs en fit prendre des copies qu'il envoya en Egypte. Agétoridas (*a*) les remit, de la part de ce Prince, au Prophete Chonuphis. Celui-ci ayant été trois jours à raſſembler dans les livres anciens ces diverſes ſortes de caracteres, en donna l'explication & l'envoya au Roi.

C'étoit donc dans la langue des anciens Egyptiens que les Amateurs des étymologies auroient dû chercher la ſignification des noms d'Amphitryon, d'Alcmene & d'Hercules.

M. l'Abbé Bergier (*b*), qui voit de l'eau par-tout, fait venir Amphitryon d'ἀμφὶ & de τρύων, qui ſignifie, dit-il, *coulant*, *aquatique*; parce que τρύον veut dire un jonc, *trua* en latin, un vaſe, & parce que *truinus* & *truentus* ſont deux rivieres d'Italie, & traie une riviere du Gévaudan &c. Cela me paroît curieux. Mais τρύον n'eſt pas grec, & quand il le ſeroit, quel rapport auroit ce mot avec θρύον? paſſe encore que les Doriens n'euſſent point prononcé le théta ſuivant leur coutume; mais pourquoi les Athéniens, qui l'aimoient beaucoup, l'euſſent-ils retranché? Alcmene? continue le même Auteur, s'entend aiſément, quand on fait attention qu'Ἀλκμὴς eſt une riviere de Bithynie, & Μάνης un vaſe, un inſtrument; ainſi Alcmene eſt un réſervoir. Voilà, je l'avoue, une étrange logique! Pline eſt le ſeul qui parle de cette riviere, ainſi que de pluſieurs autres de Bithynie; ce qui fait conjecturer que c'eſt le nom que les Bithyniens donnoient dans leur langue à une riviere connue ſous un nom grec. Ainſi, ce ſeroit dans la langue de ce peuple qu'il faudroit en chercher l'étymologie. Manès ſignifie quelquefois un vaſe à boire, mais de là à un réſer-

(*a*) Plutarch. de Socrat. Genio. pag. 578. F.

(*b*) Origine des Dieux du Pagan. Remarques ſur le Bouclier d'Hercules. pag. 141.

voir & à un inſtrument, il y a loin. On pourroit faire dans toutes les langues cent étymologies pareilles, *ſtans pede in uno*. Les deux volumes de M. Bergier ſont de même force.

(147) §. XLIII. *De quelque Dieu.*) Ὄνομα τῆν δαίμονος. Mais comme τευ eſt un terme indéfini pour τινὸς, il faut accentuer, avec l'édition d'Alde & le mſſt A de la Bibliotheque du Roi, ὄνομά τευ δαίμονος.

(148) §. XLIII. *Comme je le penſe, fondé ſur de bonnes raiſons.*) J'ai cherché à exprimer la force des termes grecs, ὡς ἔλπομαί τε καὶ ἐμὴ γνώμη αἱρέει. La ſeconde partie dit plus que la premiere, & ſignifie un ſentiment appuyé ſur la raiſon. Voyez la note de M. Weſſeling.

(149) §. XLIV. *D'émeraude qui jettoit la nuit un grand éclat.*) L'émeraude, dit (*a*) Theophraſte, eſt rare & petite, à moins qu'on n'ajoute foi aux regiſtres publics de l'Egypte, où il eſt (*b*) rapporté qu'un Roi de ce pays reçut en préſent, d'un Roi de Babylone, une émeraude de quatre coudées de long ſur trois de large. Les mêmes regiſtres font auſſi mention de quatre émeraudes de quarante coudées de longueur, dont l'une en avoit quatre de largeur & une autre deux; elles étoient enchaſſées dans l'obéliſque de Jupiter. On fait auſſi mention d'une grande colonne d'émeraude qui étoit à Tyr dans le temple d'Hercules, à moins que ce ne ſoit une fauſſe émeraude, un pſeudoſmaragdus. Pline, qui traduit à ſon ordinaire Théophraſte, ajoute qu'Apion (*c*), ſurnommé Pliſtonices, avoit écrit qu'on voyoit dans le labyrinthe d'Egypte un Sérapis coloſſal d'une émeraude de neuf coudées.

(*a*) Theophraſt. in Libro de Lapide. pag. 256. in averſâ parte. lin. 7.

(*b*) Le texte eſt altéré ici dans l'édition dont je me ſers.

(*c*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XXXVII. Cap. V. Tom. II. pag. 776.

Cette colonne, dont Hérodote parle, étoit donc une émeraude batarde, un pſeudoſmaragdus. Cependant ces ſortes de pierres ne rendent point de clarté la nuit. Si donc notre Hiſtorien a été bien informé, & ſi l'on n'a point abuſé de ſon ingénuité, je croirois volontiers, avec les Auteurs de l'Hiſtoire Univerſelle Angloiſe, que cette colonne n'étoit pas même un pſeudoſmaragdus, mais du verre coloré, dont l'intérieur étoit éclairé par des lampes.

M. le Baron d'Holbach, dont les connoiſſances ſont de beaucoup ſupérieures à celles de ces Auteurs, & dont le nom ſeul fait autorité, m'a paru de même ſentiment.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il y avoit en Egypte beaucoup d'émeraudes aux environs de Coptos, & qu'on en faiſoit grand cas. *Tertium* (*a*) *locum Ægyptii habent, qui eruuntur circa Copton oppidum Thebaidis in collibus & cautibus.* Strabon (*b*) dit la même choſe; mais il ajoute qu'on y trouve auſſi d'autres pierres précieuſes.

(150) §. XLIV. *Deux mille trois cents ans.*) M. Deſvignoles croit que le texte d'Hérodote a été altéré en cet endroit par les Copiſtes; mais il y a plus d'apparence que les Prêtres de Tyr voulurent en impoſer à notre Hiſtorien, ou plutôt ſuſpendons notre jugement ſur un point d'Hiſtoire ſi éloigné de notre ſiecle. Si cependant nous ne ſommes pas révoltés de la haute antiquité des Egyptiens, nous en ſerons moins étonnés de celles que ſe donnoient les Tyriens. Voyez l'Eſſai de Chronologie, Chapitre II.

Au reſte, on lit ἀφ' οὗ dans toutes les éditions & dans les manuſcrits A & B de la Bibliotheque du Roi: c'eſt une faute. Il faut, ſuivant le dialecte des Ioniens, ἐξ' οὗ. Τὰ ψιλά, dit Grégoire, Archevêque de Corinthe, ἀντὶ δασέων

(*a*) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. XXXVII. Cap. V. Tom. II. pag. 774. lin. 25.

(*b*) Strab. Lib. XVII. pag. 1170. B.

ἀσπάζονται, ἀπιγμένοι λέγοντες. Les Ioniens préferent les tenues aux aſpirées. Ils diſent ἀπιγμένοι pour ἀφιγμένοι. Hérodote s'exprime toujours de même. Plus bas §. CLXII, il dit ἐπ' ἵππυ pour ἐφ' ἵππυ. Voyez auſſi Livre IX. §. CXV. note 138.

(151) §. XLIV. *Ce qui arriva cinq générations.*) Ce paſſage a beaucoup exercé les Critiques. M. le Préſident Bouhier (*a*) penſoit qu'il falloit lire huit générations, parce qu'en effet il s'en trouve autant en remontant d'Hercules à Egyptus, contemporain de Cadmus. J'avois admis cette correction dans ma traduction d'autant plus volontiers, que M. Weſſeling l'avoit approuvée. Voici ces générations.

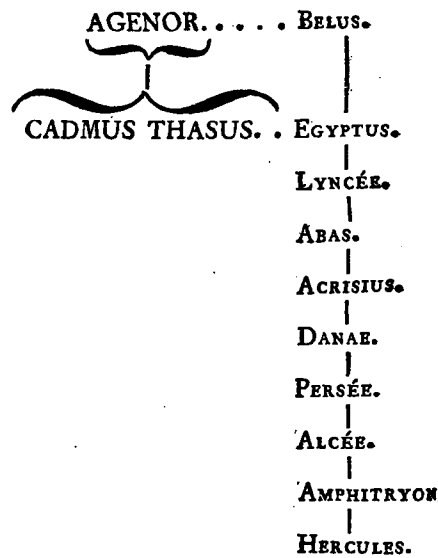

(*c*) Recherches & Diſſertations ſur Hérodote, Chap. XI. pag. 127. & ſuiv.

Ma traduction étant finie, je m'apperçus, en travaillant à mon Eſſai de chronologie, qu'Hercules ne remontoit pas directement à Egyptus, & que ce Héros deſcendoit de ce Prince, par Danaë, fille d'Acriſius, & qu'Acriſius lui-même n'étoit arriere petit-fils d'Ægyptus que du côté des femmes, Lyncée ayant épouſé une de ſes filles. Cette généalogie ne pouvoit donc déterminer le calcul par les générations, qu'en en comptant cinq générations & une ſucceſſion, comme je l'ai prouvé dans mon Eſſai ſur la chronologie d'Hérodote, chap. IX. Il m'a paru plus naturel de penſer que cet Hiſtorien avoit eu en vue la généalogie de Cadmus. De Cadmus à Œdipe, contemporain d'Hercules, il n'y a véritablement que cinq générations, ainſi qu'on le verra dans mon Eſſai de chronologie, chap. X. Je prouverai dans ce chapitre que l'Iſle de Thaſos fut fondée par Thaſos l'an 3164 de la pér. Jul. 1550 avant notre ere. Je prouverai auſſi, dans le chapitre XII du même ouvrage, qu'Hercules eſt né l'an 3330 de la pér. Jul. 1384 ans avant notre ere. Il y a donc, entre la fondation de Thaſos & la naiſſance d'Hercules, un intervalle de 166 ans ou cinq générations. J'ai cru, par ces raiſons, devoir conſerver la leçon du texte d'Hérodote, & cela, d'autant plus qu'il ne ſe trouve aucune variété dans les manuſcrits du Roi, & dans toutes les éditions de notre Hiſtorien.

(152) §. XLIV. *Des offrandes funebres.*) Les Latins les appelloient *inferiæ*. C'étoit, au rapport de Cicéron, le troiſieme Hercule, & l'un des Dactyles Idéens à qui on faiſoit ces offrandes. *Tertius* (*a*) *eſt ex Idæis Digitis, cui inferias offerunt.*

(153) §. XLV. *Aux cérémonies préparatoires.*) C'étoit l'orge ſacré & les libations qu'on répandoit ſur la victime.

(*a*) Cicero de Nat. Deor. Lib. III. §. XVI.

Denys d'Halicarnaſſe prend ce terme dans cette ſignification, lorſqu'il dit (*a*) θυμάτων καταρχόμενον, & dans un autre endroit, περὶ (*b*) τῶν θυσιῶν κριθᾶις καταρχόμεθα. Voyez Liv. I. §. CLX. note 359. Liv. IV. §. LX. note 110. même Liv. §. CIII. note 188.

(154) §. XLV. *Des cochons.*) Il eſt très-ſûr que les Egyptiens (*c*) avoient cet animal en horreur, & que jamais ils n'en ſacrifioient aux Dieux, ſi ce n'eſt à la Lune & à Bacchus. Mais puiſqu'ils en immoloient à ces deux Divinités dans le temps de la pleine lune, & que même il leur étoit alors permis d'en manger, je ne vois pas pourquoi M. Walkenaer veut ſubſtituer dans le texte ὀΐων des brebis, au lieu de ὑῶν des cochons, qui eſt la leçon de toutes les éditions & de tous les manuſcrits.

(155) §. XLV. *Qu'ils vouluſſent immoler des hommes.*) J'ai parlé de cela amplement dans le Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire, page 245 & ſuivantes de la premiere édition, & page 355 & ſuiv. de la ſeconde.

(156) §. XLVI. *Je me ferois une ſorte de ſcrupule.*) Il y a dans le grec : *il ne m'eſt point agréable.* Ce qui exprime une ſorte de ſcrupule de notre Auteur. Voyez plus bas §. XLVII. Il n'eſt point inutile de remarquer auſſi l'expreſſion grecque οὐ μοι ἥδιον. Les Attiques mettent ſouvent le comparatif pour le poſitif. On trouve plus bas (*c*) οὐκ ἐυπρεπέστερος pour οὐκ ἐυπρεπής. Voyez l'Hippolyte d'Euripides, vers 446, l'Alceſte du même, vers 981, avec les notes de M. Muſgrave.

(157) §. XLVI. *Pour ceux-là.*) « Les Egyptiens ont » mis le (*d*) bouc au nombre des Dieux, par la même raiſon

(*a*) Dionyſ. Halicarn. Antiq. Rom. Lib. II. Cap. XXV. pag. 92.
(*b*) Ibid. Antiq. Rom. Lib. III. Cap. XXXV. pag. 170.
(*c*) Herod. Lib. II. §. XLVII.
(*d*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXVIII. Tom. I. pag. 98.

» que les Grecs honorent, à ce qu'on dit, Priape; je » veux dire à cauſe du membre qui ſert à la génération, » cet animal étant très-enclin à l'amour. Ils veulent qu'on » rende des honneurs convenables à cette partie du corps » qui eſt l'inſtrument de la génération, parce qu'elle donne » la vie à tous les animaux ».

(157*) §. XLVI. *C'eſt à cauſe de ces animaux.*) Il faut ſous-entendre ἕνεκα avec τούτων, & faire rapporter ce pronom aux boucs & aux chevres. Sans cette attention, on dénature le ſens de la phraſe.

(158) §. XLVI. *Un bouc.*) J'ai ſuivi l'interprétation de M. Weſſeling qui m'a paru très-juſte. Les Traducteurs rapportent cela aux bergers qui prennent ſoin des chevres. Ce ſens eſt ridicule. Il eſt clair qu'Hérodote veut parler du bouc de Thmuis.

(159) §. XLVI. *S'appellent Mendès en égyptien.*) M. Jablonski (*a*) prétend qu'Hérodote s'eſt trompé, & que Mendès n'a jamais ſignifié un bouc en égyptien. Il ſe fonde ſur ce que dans l'Ancien & le Nouveau Teſtament traduits en langue Copte, on ne trouve jamais ce nom; mais toujours *Bareit*, pour exprimer le bouc & Baempi pour ſignifier la chevre.

Mais la langue Copte repréſente-t-elle parfaitement l'ancien égyptien? De plus, ne pourroit-il pas ſe faire que les Egyptiens aient eu pluſieurs noms pour déſigner cet animal? Dans ce cas-là, il ſera aiſé de concevoir que ceux qui auront traduit les Livres Saints en égyptien ou en Copte n'auront jamais voulu ſe ſervir d'un terme équivoque, & qui pouvoit également s'appliquer à Pan & au bouc.

Rien de ſi certain que la déteſtable coutume d'enfermer des femmes avec le bouc de Mendès. La même choſe ſe

(*a*) Panth. Ægypt. Lib. II. Cap. VII. §. II. Tom. I. pag. 273.

pratiquoit (*a*) à Thmuis. Mille Auteurs en ont parlé ; mais tirons le rideau ſur ces infamies.

(160) §. XLVII. *Un animal immonde.*) Le lait de la truie, comme on le dira dans la note 162, donnoit la lepre ou des dartres à ceux qui en buvoient. Cet animal, qui tranſpire peu, à cauſe qu'il en eſt empêché par la graiſſe, eſt fort ſujet à des éruptions, & porte avec lui le principe de la lepre. De là cette averſion que les Egyptiens avoient pour le pourceau, & que les Juifs prirent d'eux, mais les Juifs n'en immoloient & n'en mangeoient en aucun temps, au lieu que les Egyptiens en ſacrifioient & en mangeoient une fois l'année à la fête de la pleine lune, Θύσσιν (*b*) ἀυτῇ (Σελήνῃ) ἅπαξ τοῦ ἔτεος ὗν. Ils ſacrifient une fois l'année un pourceau à la Lune. Quelques Egyptiens en donnoient pour raiſon, que (*c*) Typhon, pourſuivant dans le temps de la pleine lune un pourceau, trouva un cercueil de bois où étoit le corps d'Oſiris qu'il mit en pieces.

(161) §. XLVII. *Perſonne ne veut leur donner ſes filles.*) L'ingénieux & judicieux Auteur de l'Hiſtoire Philoſophique des établiſſemens & du commerce des Européens dans les Indes, remarque avec raiſon (*d*) que les inſtitutions des Egyptiens ont beaucoup de rapport avec celles des Indiens. Mais lorſqu'il ajoute que les loix de l'Egypte, en diſtinguant les conditions, n'en aviliſſoient aucune, ce paſſage d'Hérodote me perſuade qu'il ſe trompe.

(*a*) Clement. Alex. Protrept. pag. 27. lin. 37.

(*b*) Ælian. Nat. Animal. Lib. X. Cap. XVI. pag. 562.

(*c*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 354. A.

(*d*) Hiſtoire Philoſophique & Politique des établiſſemens & du commerce des Européens dans les deux Indes. Tom. I. pag. 63.

(162)

(162) §. XLVII. *D'immoler des pourceaux.*) « Eudoxe (*a*) dit que les Egyptiens n'immolent point de » pourceaux, parce que les semailles faites, ils les lâchent » dans leurs champs. Ces animaux foulent aux pieds le » grain, l'enfoncent dans la terre humide, afin qu'il y » trouve la vie & qu'il ne soit pas dévoré par les oiseaux ». Mais Plutarque (*b*) nous apprend que c'est parce que cet animal s'accouple dans le déclin de la lune, & parce que le lait de truie donne la lepre ou des dartres à ceux qui en boivent.

(163) §. XLVII. *Font avec de la pâte.*) Les pauvres faisoient des victimes avec de la pâte. Cela se pratiquoit aussi dans des temps de disette. « Les Cizicéniens (*c*) ne « pouvant se procurer une geniſſe noire pour un sacrifice, » ils en firent une avec de la pâte, & l'approcherent de » l'autel ».

(164) §. XLVIII. *A celui &c.*) Dans le grec : *au même porcher.*

(165) §. XLVIII. *La fête de Bacchus.*) C'est, je crois, la fête qu'on appelloit Pamylia. Il faut se ressouvenir que le Bacchus des Egyptiens est Osiris. « Ils disent (*d*) qu'Osiris » naquit le premier des jours épagomenes, & qu'à (*e*) son » entrée dans le monde, on entendit en même temps ces » paroles : le Seigneur de l'Univers est né. Quelques autres » personnes racontent, il est vrai, qu'un certain Pamylus » étant allé chercher de l'eau au temple de Jupiter qui est » à Thebes, il entendit une voix qui lui ordonnoit de pu-

(*a*) Ælian. de Naturâ Animal. Lib. X. Cap. XVI. pag. 563.

(*b*) Plutarch de Iside & Osiride. pag. 553. F.

(*c*) Plutarch. in Lucullo. pag. 497. F.

(*d*) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 355. E.

(*e*) Je lis τεχθέντα avec l'édition d'Alde. Ταχθέντα des autres éditions ne fait aucun sens.

» blier que le bon, le grand Roi Oſiris venoit de naître, » & que par cette raiſon Saturne lui confia l'éducation » d'Oſiris, & qu'en mémoire de cet évenement on inſtitua » dans la ſuite une fête qui reſſembloit beaucoup aux Phal- » léphories ».

Quoi qu'il ſemble au premier coup-d'œil que cette fête ſe ſoit célébrée en l'honneur de Pamylus, à cauſe qu'elle porte ſon nom, cependant il paroît, par le paſſage de Plutarque, qu'elle ſe faiſoit en l'honneur d'Oſiris, & l'on ne peut en douter, lorſqu'on lit les paroles ſuivantes du même Auteur : « Les Pamylies (*a*) qui ont, comme on l'a remar- » qué, beaucoup de reſſemblance avec les Phalléphories » des Grecs, prouvent qu'Oſiris eſt le grand principe de » la fécondité. On porte dans cette pompe, & l'on expoſe » à la vue du Public une ſtatue de ce Dieu avec un triple » phalle, donnant par-là à entendre qu'il eſt le premier » principe, & que ce principe, par le moyen de la vertu » générative, multiplie ce qui provient de lui ».

On trouve ſouvent dans la table iſiaque le triple phalle ſous cette forme . C'eſt auſſi le ſentiment de M. Jablonski. Voyez le *Panth. Ægypt. Lib. V. Cap. VII. §. IV. Tom. III. pag. 205.*

(166) §. XLVIII. *Les Grecs.*) Les myſteres d'Oſiris & de Bacchus ſont les mêmes ; ils ne different que par le nom. Bacchus étoit l'Oſiris des Egyptiens. Voyez ci-deſſus §. XLII. & ci-deſſous §. CXLIV.

(167) §. XLVIII. *Mais je ne dois point la rapporter.*) Cela n'eſt pas dans le grec ; le ſens y mene. Ce n'eſt point, comme on voit, par pudeur, mais par ſcrupule, & pour ne point révéler les myſteres, qu'Hérodote ne dit pas la raiſon de cette vilaine coutume.

(*a*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 365. B.

Clément d'Alexandrie va y ſuppléer.

« Je vais révéler hautement (*a*), dit ce Pere, vos myſ-
» teres ſecrets, ſans rougir de publier ce que vous ne rou-
» giſſez pas d'adorer..... Bacchus déſiroit (*b*) ardemment
» deſcendre aux enfers, mais il en ignoroit le chemin.
» Proſymnus promit de le lui indiquer, pourvu qu'il lui
» accordât une récompenſe. Cette récompenſe n'étoit point
» honnête, mais elle l'étoit pour Bacchus. Elle conſiſtoit
» en ſes faveurs. Proſymnus explique ſa demande, le Dieu
» l'accorde, & fait ſerment de tenir ſa promeſſe s'il revient.
» Ayant appris le chemin, il partit. Mais à ſon retour, il
» trouva Proſymnus mort. Bacchus ſe rend à ſon monu-
» ment, afin de lui rendre les derniers devoirs, & déſire
» ſes embraſſemens. Prenant donc au hazard une branche
» de (*c*) figuier, il lui fit prendre, en la taillant, la forme
» du membre viril, & s'aſſeyant deſſus, il tint au mort
» la promeſſe qu'il lui avoit faite. On porte dans les villes
» des phalles en l'honneur de Bacchus, afin de conſerver
» la mémoire myſtique de cette action ».

Je penſe qu'il eſt de l'équité d'avertir que le zele des Peres contre le paganiſme les a quelquefois emportés au-delà des juſtes bornes, & leur a fait ſouvent adopter des fables qu'auroient déſavoué les Payens. Je doute fort que Clément ait ſaiſi la vraie raiſon des Phalléphories. Celle qu'en donne Plutarque me paroît plus juſte, on peut la voir note 165. On peut y joindre celle-ci que rapporte encore le même Auteur.

(*a*) Clem. Alex. Protrept. pag. 13. lin. 9. La même raiſon ſe trouve auſſi dans le Scholiaſte de Lucien, de Syriâ Deâ, §. XVI. Tom. III. pag. 463, mais avec quelque légere différence.

(*b*) Idem Protrept. pag. 29 & 30. lin. 26 & ſeq.

(*c*) Cela rend raiſon du choix qu'on faiſoit du figuier pour les ſtatues de Priape.

« Iſis (*a*) raſſembla les membres épars d'Oſiris, excepté » le membre viril qu'elle ne put trouver. Il avoit été jetté » dans le fleuve, & le Lépidotus, le Phagrus & l'Oxyrin- » chus l'avoient ſur le champ dévoré, & c'eſt (*b*) par cette » raiſon que les Egyptiens ont principalement en horreur » ces poiſſons. Elle conſacra en ſa place le phalle qui en eſt » une imitation, en mémoire de quoi les Egyptiens obſer- » vent encore actuellement une fête.

Les phalles n'avoient pas toujours la figure indécente qu'on leur connoît. Ils paroiſſent ſouvent ſous la forme d'une croix ſurmontée d'une anſe ☥. On en voit pluſieurs ſur la table iſiaque, dans le Recueil des Antiquités Egyptiennes de M. le Comte de Caylus & ailleurs. Ces ſortes de croix étoient une repréſentation groſſiere du phalle, comme on l'apprend de M. de la Croze, pag. 431 de l'Hiſtoire du Chriſtianiſme des Indes. A l'égard de l'anſe ou anneau à l'extrêmité du phalle, je conjecture que les Egyptiens ont voulu indiquer de cette maniere que le phalle étoit conſacré à Oſiris, qu'ils déſignoient ou par un œil ou par pluſieurs, comme je le prouverai §. CXLIV. note 474. Ce cercle ou anneau pouvoit être une repréſentation groſſiere de l'œil.

Je ne diſſimulerai pas cependant qu'on donne auſſi une autre explication de cette croix ſurmontée d'un anneau à ſon extrêmité.

(168) §. XLIX. *Mélampus, fils d'Amythaon.*) Mélampus (*c*) étant venu au monde, Rhodope, ſa mere,

(*a*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 358. B.

(*b*) Il y a dans les éditions ὡς ὃς μάλιστα. M. Squire retranche ὡς. M. Reiske corrige ὃς ὡς μάλιστα, & enſuite ἀφοσιοῦνται. Quant à moi, je lis ὥστε τοῦτο.

(*c*) Scholiaſt. Theocrit. ad Idyll. III. vers 43.

l'expoſa dans un lieu élevé. Tout ſon corps étoit couvert, excepté ſes pieds. Le ſoleil ardent les brûla, & ils devinrent noirs. De là il fut appellé Mélampus. Ce nom ſignifie pied-noir. Salmonée (*a*) & Crethée furent fils d'Æole, petit-fils d'Hellen, & arriere petit-fils de Deucalion. Salmonée eut une fille nommée Tyro, qui, étant fille, eut de Neptune Pélias & Nélée (*b*). Créthée bâtit la ville (*c*) d'Iolcos; il épouſa Tyro, fille de Salmonée, & en eut entr'autres fils, Amythaon. Cet Amythaon s'établit à Pylos en Meſſénie où régnoit Nélée. Il eut deux fils, Bias & Mélampus, d'Idomene, fille de Phérès, qui étoit auſſi fils de Salmonée, ſuivant Apollodore (*d*), ou d'Aglaïa, ſelon Diodore de Sicile (*e*), qui rapporte auſſi toute cette généalogie. Voyez encore, ſur Mélampus, Hérodote, Livre IX. §. XXXIII. note 53. Homere, Odyſſée, Liv. XI. 286 &c. Liv. XV. 226 &c. Apollonius Rhodius, Lib. I. fol. 7. verſ. 5 & ſeq. Talaüs, Areïus & Léodocus étoient fils de Bias, & du nombre des Argonautes. Voyez Apollonius Rhodius ibid.

(169) §. XLIX. *Des cérémonies de ſon culte.*) Les myſteres (*f*) d'Oſiris & de Bacchus étoient les mêmes. La différence ne conſiſtoit que dans le nom.

(170) §. XLIX. *Inſtruit par les Egyptiens.*) Comme l'Egypte étoit alors renommée pour les ſciences & les arts, les Grecs, qui commençoient à ſortir de la Barbarie, y

(*a*) Apollodor. Lib. I. Cap. II. §. II. pag. 24. & Cap. IX. §. VIII. pag. 40 & 41.

(*b*) Le Scholiaſte de Théocrite dit, ſur le vers 45 de la troiſieme Idylle, qu'elle eut Nélée de Créthée. Les éditions portent Κρηθέως; mais le mſſt de Médicis nous a conſervé la vraie leçon Κρηθέως.

(*c*) Apollodor. Lib. I. Cap. IX. §. XI. pag. 42.

(*d*) Id. ibid.

(*e*) Diodor. Sicul. Lib. IV. §. LXVIII. pag. 312 & 313.

(*f*) Id. Lib. I. §. XCVI. Tom. I. pag. 107.

voyageoient pour y puiſer des connoiſſances & en faire part à leurs compatriotes. Ce fut dans cette vue que de très-grands hommes s'y rendirent, tels (*a*) « qu'Orphée, Muſée, » Mélampus, Dædale, Homere, Lycurgue de Sparte, » Solon d'Athenes, le Philoſophe Platon, Pythagore de » Samos, Eudoxe, Démocrite d'Abderes, Œnopis de » Chios, dont le voyage étoit conſtaté par les regiſtres » ſacrés ». On pourroit y ajouter, d'après Théodore de Mélitene (*b*), Phérécydes de Syros, Thalès de Milet, Anaxagore de Clazomenes. Eudoxe avoit été auditeur de (*c*) Chonuphis de Memphis, Solon de Sonchis de Saïs, Pythagore d'Œnuphis d'Héliopolis. Mais la ſuperſtition, qui étoit le caractere dominant des Grecs, les empêcha de tirer tout le fruit qu'on devoit ſe promettre de leurs peines & de leurs ſoins. Ils ſortirent de leur patrie ſuperſtitieux ignorans, ils y revinrent ſuperſtitieux ſyſtématiques. Joſeph & Clément d'Alexandrie, enthouſiaſmés des Loix judaïques, faiſoient bonnement honneur aux Juifs des traces qu'ils en remarquoient dans la philoſophie des Grecs. Ils ne vouloient pas voir que ces Philoſophes avoient puiſé à la même ſource que les Juifs.

(171) §. XLIX. *Ne ſe trouveroient pas ſi éloignées des mœurs &c.*) Je ne rapporterai point les changemens que M. de la Barre faiſoit à ce paſſage, & l'explication qu'il en donnoit. On peut les voir dans les (*d*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Feu M. Weſſeling a démontré dans ſes notes, qu'ils n'étoient point recevables. Voici le ſens dont il eſt ſuſceptible, ſelon cet illuſtre Sa-

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCVI. pag. 107.

(*b*) Theodori Meliten. Procœm. in Aſtronom. Cap. XII. Biblioth. græc. Tom. IX. pag. 211.

(*c*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 354. E.

(*d*) Tom. XII. Hiſt. pag. 177.

vant : *Ce n'eſt point par un effet du haſard que les cérémonies de Bacchus s'accordent entr'elles en Egypte & en Grece. Elles ſeroient en effet alors parfaitement ſemblables entr'elles. &c.* J'avoue que je n'entends pas cette ſeconde phraſe, & que je ne vois pas pourquoi, ſi le haſard eût introduit ces cérémonies en Grece, elles euſſent dû ſe trouver parfaitement ſemblables à celles qui s'obſervoient en Egypte.

Hérodote veut prouver ce qu'il a avancé, qu'il ne faut point attribuer au haſard la conformité qui ſe trouve entre les cérémonies des Grecs & celles des Egyptiens dans le culte de Bacchus. Car ſi cette conformité n'étoit due qu'au haſard, les cérémonies qui s'obſervent dans le culte de ce Dieu en Grece porteroient l'empreinte du caractere national, & n'auroient rien qui leur fût étranger. En un mot, ſi ces cérémonies n'euſſent point été apportées d'un autre pays, & qu'elles n'euſſent été introduites que par haſard, bien loin d'avoir quelque choſe d'étranger qui les caractériſât, bien loin d'être éloignées des mœurs & des uſages des Grecs, elles auroient eu cet air national qu'avoient tous les autres uſages du pays.

Comme je déſirois appuyer mon ſentiment du ſuffrage des perſonnes du mérite le plus diſtingué, je conſultai MM. Valckenaer, Wyttenbach & Brunck. Le premier, un des plus habiles critiques qu'il y ait en Europe, & qui n'a rien donné que d'excellent, me fit réponſe : « Le ſens » que préſente votre traduction eſt meilleur que ce que » d'autres ont penſé ; mais vous ſentez vous-même qu'il y » reſte encore quelque difficulté que je ne puis lever ». M. Brunck, dont le mérite eſt aſſez connu par les excellentes éditions qu'il a données au Public, & principalement par celles d'Ariſtophanes & de Sophocles, m'écrivit à-peu-près la même choſe. M. Wittenbach, qui joint à la connoiſſance intime de la langue grecque la critique la plus

exquiſe, a approuvé mon explication. S'il reſte encore dans ce paſſage de l'obſcurité pour des perſonnes d'un ſavoir auſſi profond, j'eſpere que le Lecteur voudra bien avoir pour moi quelque indulgence.

(172) §. XLIX. *Qu'il eut avec Cadmus.*) Il avoit dit un peu plus haut, que Mélampus avoit été inſtruit en Egypte, ici Cadmus lui fait part des myſteres. Cela ne ſe contredit point. Il pouvoit avoir été inſtruit en Egypte, & enſuite par Cadmus, qui avoit été lui-même en Egypte. Le voyage de Mélampus dans ce pays me paroît très-certain. Il eſt atteſté par Diodore de Sicile. « On dit que (*a*) » Mélampus apporta d'Egypte les cérémonies ſacrées que » les Grecs obſervent en l'honneur de Bacchus, les fables » de Saturne, du combat des Titans, & l'hiſtoire com- » plette des paſſions des Dieux ». Clément d'Alexandrie dit (*b*) auſſi que Mélampus apporta d'Egygte en Grece les fêtes de Cérès &c. Je ne m'arrêterai point à réfuter Nicéphore, qui, dans ſes Scholies ſur Synéſius, aſſure (*c*) que Mélampus étoit Egyptien, un Scribe ſacré & un Hiérophante. Il étoit Grec & fils d'Amythaon, & remontoit à Deucalion à la ſixieme génération. Il étoit contemporain d'Hercules, & ne peut par conſéquent avoir vu Cadmus, qui étoit antérieur à ce Héros de cinq générations. Le texte d'Hérodote a été altéré par les Copiſtes, & le terme d'ἀπόγονων ayant été omis par la négligence de l'un d'entr'eux, tous ceux qui copierent cet exemplaire, & ceux qui en étoient dérivés, l'omirent également, ſans s'embarraſſer du ſens. Mais voyez mon Eſſai de chronologie, où j'ai diſcuté cela plus au long, chap. VI. §. II.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCVII. pag. 109.
(*b*) Clemens Alexandr. in Protreptico. pag. 12. lin. 28 & 29.
(*c*) Nicephor. in Syneſium. pag. 419.

(173) §. XLIX. *Qu'on appelle aujourd'hui Béotie.*) « La Béotie (*a*) prit ce nom de Bœotus, fils d'Itonus & » de la Nymphe Ménalippe, & petit-fils d'Amphictyon ». Diodore de Sicile (*b*) ſuppoſe que Bœotus étoit le pere d'Itonus, qu'il régna en Theſſalie, qu'on appelloit alors Eolide, & qu'il appella ſes ſujets Béotiens.

Mais on ne trouve pas dans cet Auteur comment ces Béotiens paſſerent dans le pays auquel on a donné depuis le nom de Béotie. Thucydides va y ſuppléer.

« Les peuples (*c*), qu'on appelle actuellement Béotiens, » ayant été chaſſés d'Arné (*d*) par les Theſſaliens ſoixante » ans après la priſe de Troie, vinrent s'établir dans le » pays qui porte actuellement le nom de Béotie, & qu'on » appelloit alors la Cadmeïde. Il y avoit eu autrefois dans » ce pays une certaine portion de cette nation, de laquelle » étoient iſſus ceux qui allerent à la guerre de Troie ».

(174) §. L. *Neptune.*) Neptune étoit un Dieu originaire de Libye. Voyez ci-deſſous, Livre IV. §. CLXXXVIII. note 279.

(175) §. L. *Junon.*) Manéthon (*e*) parle de la Junon des Egyptiens, & aſſure qu'on lui ſacrifioit trois hommes par jour, qu'on examinoit comme les veaux mondes. Amoſis abolit ces ſacrifices barbares. Diodore (*f*) de Sicile, Horapollon (*g*) & d'autres Auteurs font auſſi mention de cette Junon. Lorſque les Grecs remarquoient quelque légere reſſemblance d'une de leurs Divinités, avec

(*a*) Pauſan. Bocot. Cap. I. pag. 711.
(*b*) Diodor. Sicul. Lib. IV. §. LXVII. pag. 311 & 312.
(*c*) Thucydid. Lib. I. §. XII. pag. 11.
(*d*) Cette ville d'Arné étoit en Theſſalie.
(*e*) Apud Porphyr. de Abſtin. Lib. II. §. LV. pag. 200.
(*f*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XIII, XV. pag. 17 & 18.
(*g*) Horapoll. Hieroglyphic. Lib. I. Cap. XI. pag. 22.

quelque Dieu étranger, ils ne manquoient point de donner à celui-ci le nom de l'autre. De là vient que la Divinité égyptienne, à qui des Auteurs donnent le nom de Vénus, eſt appellée par d'autres Junon. Hérodote parloit de la Junon des Grecs, qui véritablement n'étoit point connue en Egypte, & les Auteurs cités au commencement de cette note, avoient probablement en vue la Junon des Orientaux que l'on appelloit communément Vénus ; mais l'on ajoutoit alors le ſurnom d'Uranie (*a*) pour la diſtinguer de la Vénus des Grecs. Cette Junon des Orientaux ou Vénus céleſte s'appelloit en égyptien Athor.

Voyez ce qu'en a écrit M. Jablonski dans la premiere partie du Pantheon Ægyptiorum.

(176) §. L. *Aucun honneur funebre.*) Je penſe que c'eſt le vrai ſens de ces mots νομίζουσι δ' ὦν Αἰγύπτιοι οὐδ' ἥρωσι οὐδέν, que le Traducteur latin a mal rendu, *ſed Heroas Ægyptii nullo cultu proſequuntur.* Ce terme me paroît conſacré ; tout le monde connoît le τὰ νομίζομενα (*b*) qu'on trouve par-tout. On ſait que les Grecs rendoient tous les ans des honneurs funebres aux Héros. Hérodote, qui n'en voyoit point établis en Egypte, ſaiſit cette différence & la fait remarquer. Il avoit dit plus haut (*c*), qu'il y avoit des Grecs chez qui on honoroit deux Hercules, l'un à qui l'on ſacrifioit comme à un immortel, l'autre à qui on rendoit des honneurs funebres comme à un Héros. Cicéron a dit depuis (*d*) : *Tertius* (*Hercules*) *eſt ex Idæis Digitis, cui inferias offerunt.*

(177) §. LI. *Rites uſités.*) C'eſt ainſi que je traduis νενομίκασι, que je ne trouve rendu dans aucune traduction.

(*a*) Ælian. de Nat. Animal. Lib. X. Cap. XXVII. pag. 575.
(*b*) Demoſth. pro Coronâ. pag. 513. C. & paſſim.
(*c*) Herodot. Lib. II. §. XLIV.
(*d*) Cicero de Naturâ Deorum. Lib. III. §. XVI.

Νομίζω signifie *uſurpo conſuetudine*. Il faut ſous-entendre παραλαβόντες, ou tout autre verbe.

(178) §. LI. *Une attitude indécente.*) Il y a dans le grec : *Ils n'ont point appris des Egyptiens à faire les ſtatues de Mercure le membre viril en érection.* Cicéron diſtingue (*a*) expreſſément ce Mercure de celui des Egyptiens. Celui dont nous parlons étoit fils de Cælus & de la Lumiere. *Mercurius* (*b*) *unus cælo patre, die matre natus ; cujus obſcœnius excitata natura traditur.* Les Cylléniens (*c*) rendoient de grands honneurs à une ſtatue de Mercure repréſenté dans cette attitude. Je m'en tiens à ces exemples, dont il ſeroit facile d'augmenter le nombre. Les Pélaſges l'appelloient (*d*) Caſmilus dans les myſteres des Cabires. C'étoit le quatrieme Cabire.

(179) §. LI. *Dans le même canton que les Athéniens.*) Voyez Livre I. §. LVII. note 125.

(180) §. LI. *Les myſteres des Cabires.*) « Les Cabires » étoient, au rapport de Mnaſeas (*e*), au nombre de quatre. » Oxiérès ou Cérès, Axiokerſa ou Proſerpine, Axioker» ſos ou Pluton ; le quatrieme qu'on a ajouté eſt Caſmilus » ou Mercure, comme le dit Dionyſodorus ». Il y a ſur ces Cabires d'autres ſentimens qu'on peut voir dans le même Scholiaſte.

Ceux (*f*) qui étoient initiés à leurs myſteres paſſoient pour des gens de bien ; ils n'avoient rien à craindre dans

---

(*a*) Cicero de Naturâ Deorum. Lib. III. §. XXII.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Pauſan. Eliacor. poſt. ſive Lib. VI. Cap. XXVI. pag. 519. lin. 5.

(*d*) Voyez le Scholiaſt. d'Apollon. Rhod. ſur le vers 917 du premier Livre, pag. 94.

(*e*) Id. ibid.

(*f*) Ariſtophan. Scholiaſt. ad Pacem verſ. 276 & 277. P. 343.

les dangers, dans les tempêtes. Plutarque (*a*) nous apprend que ceux qui avoient appris les noms des Cabires s'en ſervoient comme d'un amulete pour détourner les malheurs en les prononçant lentement. J'aime bien la réflexion de ce judicieux Ecrivain, qui ajoute tout de ſuite que dans le trouble de l'ame & dans les occaſions difficiles, les hommes qui ont déjà fait quelques progrès dans la vertu, n'ont qu'à ſe rappeller les gens vertueux, & qu'à ſe repréſenter ce qu'ils auroient faits en de telles occurrences, pour ſe ſoutenir dans la vertu & s'empêcher de tomber. Ces myſteres ſe célébroient à Samothrace dans l'antre de Zérinthe. On y invoquoit les Corybantes & Hécate; ce qui avoit fait donner à cette iſle le ſurnom de (*b*) ville des Corybantes. Voyez ſur les myſteres Liv. VIII. §. LXV. note 84.

(181) §. LI. *Que célebrent les Samothraces.*) Après ces termes, on voit dans le grec ceux-ci: *Qui les tiennent des Pélaſges.* Je les ai ſupprimés, parce qu'ils ſont répétés dans la phraſe ſuivante.

(182) §. LI. *Une raiſon ſacrée.*) C'eſt ſans doute celle que rapporte Cicéron (*c*). *Mercurius unus Cælo patre, Die matre natus; cujus obſcœnius excitata natura traditur*, quod adſpectu Proſerpinæ commotus ſit.

(183) §. LI. *Que l'on trouve expliquée.*) Dans le grec: *Comme cela eſt expliqué.* Τά eſt pour καθά. Hérodote dit plus communément κατὰ τά. Τὰ eſt ioniquement pour ἃ & κατά pour καθά. Voyez la note de M. Weſſeling. C'eſt peut-être auſſi la figure de grammaire, que l'on appelle enallage. Τὰ ſe rapportera alors à ἀρρητά τινα, que l'Auteur avoit dans l'eſprit, & en la place deſquels il a écrit ἱρόν τινα λόγον.

(*a*) Plutarch. de Profectu in Virt. ſent. pag. 85. B.
(*b*) Dionyſ. Perieget. verſ. 524.
(*c*) De Naturâ Deor. Lib. III. §. XXII.

(184) §. LII. *Qu'on peut leur offrir.*) Il faut ſous-entendre θύσιμα avec ἔθυον δὲ πάντα, comme on l'a vu Livre premier, §. L. J'en avertis ici, parce que Paulmier de Grentemeſnil s'y eſt trompé, en expliquant πάντα (*a*) par πάντως.

(185) §. LII. *A cauſe de l'ordre &c.*) Cela eſt fondé ſur l'étymologie du mot Θεὸς qu'on fait venir de Θῶ, d'où l'on a fait τίθημι. Ainſi (*b*) Dieu Θεὸς eſt celui qui a tout fait, tout arrangé, ὁ πάντα τιθεὶς καὶ ποιῶν.

Platon (*c*) apporte une autre étymologie du même mot, & le fait venir de θέω *curo*, à cauſe du mouvement perpétuel des aſtres, du ſoleil, de la lune, du ciel, qui furent les premiers objets de l'adoration des plus anciens peuples de la Grece.

(186) §. LII. *Enſuite.*) On lit dans l'édition d'Alde, dans le mſſt A du Roi, ἔπειτα δὲ. Il falloit laiſſer ſubſiſter cette leçon, ou la changer en ἔπειτεν δὲ, qui eſt un ioniſme. Voyez Liv. I. §. CXLVI. note 339.

(187) §. LIII. *Quatre cents ans avant moi.*) Hérodote eſt né, ſuivant Aulu-Gelle, cinquante-trois ans avant la guerre du Péloponneſe, c'eſt-à-dire, l'an 4230 de la période Juliene, au commencement de la ſoixante-quatorzieme olympiade, 484 ans avant l'ere vulgaire. Homere & Héſiode doivent être nés par conſéquent l'an 3830 de la même période, 884 ans avant notre ere.

Dans la vie d'Homere, attribuée à notre Hiſtorien, on place le paſſage de Xerxès 622 ans après la naiſſance de ce Poëte, qui vint au monde, ſuivant le même Auteur, 160 ans après la priſe de Troie. Par conſéquent Homere vivoit

(*a*) Exercitationes in optimos autores Græcos. pag. 31.
(*b*) Euſtath. ad Homer. Iliad. Lib. XVIII. pag. 1148. lin. 51.
(*c*) Plato. in Cratylo. Tom. I. pag. 397. C. D.

l'an 3612, 1102 ans avant notre ere. Ces deux calculs ſont bien différens. Scaliger prétendoit (*a*) que le texte de la vie d'Homere étoit altéré, & il le rétabliſſoit conformément à ce qu'on voit dans ce paragraphe. Feu M. le Préſident Bouhier (*b*) penſoit au contraire que le texte de la vie d'Homere étoit bien, mais qu'il falloit réformer celui de la grande hiſtoire, d'après ce qu'on lit en cette vie.

Il me paroît très-certain que la vie d'Homere, attribuée à Hérodote, n'eſt pas de cet Auteur. Il ſeroit, je penſe, fort aiſé de le prouver; mais cela exigeroit une diſſertation, & les bornes d'une note ne me le permettent point. Il faut donc laiſſer les textes tels qu'ils ſont, & regarder comme le ſeul & véritable ſentiment d'Hérodote ſur l'ancienneté d'Homere, ce qu'il dit en cet endroit-ci.

Hérodote paroît faire Homere & Héſiode contemporains; il ne s'explique pas cependant d'une maniere claire à ce ſujet. Quelques Ecrivains prétendent qu'Héſiode étoit plus ancien. Mais je crois plus ſûr de ſuivre le ſentiment de Cicéron, qui aſſure qu'Homere l'a devancé de pluſieurs ſiecles. On peut en apporter des preuves. La premiere ſyllabe de καλὸς eſt toujours longue dans Homere. Or, comme on trouve ce mot plus de deux cents ſoixante-dix fois dans cet Auteur, c'étoit donc la prononciation de ſon ſiecle. Dans Héſiode, cette premiere ſyllabe eſt tantôt longue & tantôt breve. Homere fait toujours longue la pénultieme du mot ὀπωρινὸς, au lieu qu'Héſiode la fait toujours breve avec les modernes; ce qui prouve qu'il étoit lui-même moderne en comparaiſon d'Homere. Voyez Clarke ſur l'Iliade d'Homere, Liv. II. vers. 43.

(188) §. LIII. *Ont décrits en vers.*) Ποιεῖν ſignifie faire des vers, écrire en vers. Entre mille exemples que je

(*a*) Euſeb. Chronic. pag. 102.

(*b*) Recherches & Diſſertat. ſur Hérodote. pag. 124.

pourrois citer de ce terme pris en ce ſens, je me contente de ceux-ci : Τοσαύτην (a) ἀφθονίαν παρεσκεύασεν ἡ τούτων ἀρετὴ καὶ τοῖς ποιεῖν δυναμένοις καὶ τοῖς εἰπεῖν βουληθεῖσιν ὥστε καλὰ μὲν πολλὰ τοῖς πρότερον περὶ αὐτῶν εἰρῆσθαι, πολλὰ δὲ καὶ ἐκείνοις παραλελεῖφθαι· ἱκανὰ δὲ καὶ τοῖς ἐπιγιγνομένοις ἐξεῖναι εἰπεῖν. « La vertu de ces illuſtres morts a fourni une ſi grande » abondance de matiere, & aux Poëtes & aux Orateurs, » que ſi ceux qui m'ont précédé ont dit beaucoup de choſes » à leur louange, ils en ont auſſi omis un très-grand » nombre, & que ceux qui viendront après eux en auront » encore ſuffiſamment à dire ». Ὥσπερ (b) δὲ καὶ ὁ Κρέων Ευριπίδῃ πεποίηται τὸν Τυρεσίαν ἰδὼν ἔχοντα τὰ στέφη..... « De » même qu'Euripides nous dit dans ſes vers que Créon » voyant Tirésias avec une couronne ».... Ce paſſage avoit été mal rendu par le Traducteur latin. (c) Μελετῶ, ἔιπε, στρατηγεῖν, ὦ ἄνδρες, ἐπειδήπερ Περικλῆς ποιεῖν μὲν ἔφη με, στρατηγεῖν δ'οὐκ ἐπίστασθαι. Je m'exerce, dit-il, aux fonctions de général, puiſque Périclès prétend que je ſais bien à la vérité faire des vers, mais que je ne ſais pas commander une armée. (d) Εἰ δὲ Πεισίστρατον ἐπαινοῦμεν ὑπὲρ τῆς τῶν ἑτέρων πεποιημένων συλλογῆς, πῶν θήσομεν τὸν Ομήρου μιμητήν; ſi nous louons Piſiſtrate, parce qu'il a raſſemblé les poëſies d'un autre, quelle place donnerons-nous à l'imitateur d'Homere?

Ce terme ne peut ſe prendre en cet endroit d'Hérodote dans une autre acception; autrement on feroit dire à cet

(a) Lyſias Funeb. Orat. pag. 27.

(b) Plat. Alcibiad. II. Vol. II. pag. 151. B. Ce paſſage de Platon fait alluſion au vers 865 des Phéniciennes d'Euripides.

(c) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIII. Cap. VIII. pag. 604. D.

(d) Libanius in Panegyrico Juliani Conſ. Dicto. Tom. II. pag. 240. B. C.

Hiſtorien qu'Homere & Héſiode ſont les inventeurs de la Théogonie, ce qui eſt abſolument faux. Si M. l'Abbé Bergier eût fait attention à cette ſignification du verbe ποιεῖν, d'où les Grecs ont fait ποίησις, les Latins le mot *poëſis*, & les François, à l'imitation de ceux-ci, celui de poëſie, il me ſemble qu'il n'auroit point reproché à Hérodote « d'avoir été (*a*) aſſez peu inſtruit des antiquités grec-» ques pour croire que la Théogonie n'étoit pas plus an-» cienne qu'Homere & Héſiode ».

(189) §. LIV. *Deux femmes conſacrées.*) Je lis, avec M. Valckenaer, γυναῖκας ἱρὰς. Mais voyez ci-deſſus la note 106 ſur le §. XXXV.

(190) §. LIV. *Qu'elles furent vendues pour être tranſportées.*) Il y a dans le grec : ἐς Λιβύην πρηθῆσαι. La prépoſition ἐς avec l'accuſatif, indique le mouvement, & par conſéquent on fait un contreſens, en traduiſant comme du Ryer, *elles furent vendues, l'une en Afrique &c.* Le Traducteur latin auroit dû rendre ce paſſage, *fuiſſe venditam ut in Libyen abduceretur.*

Les exemples de cette expreſſion ſont très-communs. Πρηθεὶς (*b*) ἐς Λευκάδα. Vendu pour être mené en Leucade. παρὰ (*c*) δὲ Ἱπποκράτεος τοῦ Μινδάρου ἐπιστολέως, ἐς Λακεδαίμονα γράμματα πεμφθέντα ἑάλωσαν ἐς Ἀθήνας. On intercepta des lettres qu'Hippocrates, fils de l'envoyé Mindarus, envoyoit à Lacédémone; on les porta à Athenes.

(191) §. LV. *Les Prêtreſſes des Dodonéens.*) Suivant une autre tradition qu'on ne ſera peut-être pas fâché de voir, ce furent d'abord (*d*) des hommes qui rendirent à

(*a*) Origine des Dieux du Paganiſme, premiere partie, page 36.
(*b*) Demoſth. pag. 708.
(*c*) Xenoph. Hellen. Lib. I. Cap. I. §. XV. pag. 7.
(*d*) Strab. Lib. VII. pag. 506. C.

Dodone

Dodone les oracles. On les appelloit Selles, ou même Helles, du Theſſalien Hellus (*a*) qui avoit donné le nom d'Hellopie au pays qui environne Dodone. Ces Prêtres pratiquoient de grandes auſtérités; ils menoient une vie agreſte, demeuroient ſur les (*b*) montagnes, couchoient à terre (*c*), ſur des (*d*) peaux, & ne prenoient jamais (*e*) les bains, croyant honorer par-là Jupiter, dont ils étoient les Miniſtres. Car c'eſt ainſi qu'il faut interpréter σοὶ..... ἐνιπτόποδες, χαμαιεῦναι d'Homere (*f*). Σοὶ ſignifie pour vous, en votre honneur, pour vous plaire. On appelloit auſſi ces Prêtres Tomures (*g*), mot compoſé qui vient de τέμνω & de οὐρὰ *caudam demeto*, *caſtro*; probablement à cauſe qu'on leur faiſoit certaine opération qui les forçoit à la chaſteté. Leurs places ne devoient pas être par conſéquent fort briguées; auſſi voyons-nous qu'ils furent bientôt remplacés par des Prêtreſſes que l'on choiſiſſoit dans un âge avancé, & qui portoient le nom de (*h*) Tomures. Je ne diſſimulerai pas cependant que le temple de Dodone étoit ſur une montagne, qu'on appelle (*i*) Tomaros, ou Tmaros: que Strabon prétend que c'eſt de cette montagne que les Miniſtres (*k*) du Dieu prirent le nom de Tomores ou de

(*a*) Euſtath. in Iliad. Lib. XVI. pag. 1057. lin. 61. Voyez auſſi ſur les Selles ou Helles l'ancien Scholiaſte de Sophocles ſur le vers 1164 des Trachinienes, ex edit. Brunckii.

(*b*) Sophocl. Trachin. verſ. 1164.

(*c*) Id. ibid. & Homer. Iliad. Lib. XVI. vers. 235.

(*d*) Euſtath. in Homeri Iliad. pag. 1057. lin. 63.

(*e*) Homer. Iliad. Lib. XVI. vers 235.

(*f*) Id. ibid.

(*g*) Euſtath. in Homeri Iliad. Lib. XVI. pag. 1057. lin. 64.

(*h*) Euſtath. ibid. pag. 1058. lin. 1. & Odyſſ. Lib. XVI. pag. 1806. lin. 41.

(*i*) Strab. Lib. VII. pag. 505. C.

(*k*) Id. ibid. pag. 506. A. B.

Tomures, par abbréviation pour Tomarures, c'eſt-à-dire gardes du mont Tomarus. Euſtathe ne fait que copier notre Géographe dans ſes Commentaires (*a*) ſur l'Odyſſée d'Homere.

A l'égard de l'étymologie du mot Dodone, je me garderai bien d'aller chercher dans les langues anciennes & modernes quelque mot dont le ſon en approche, pour en faire enſuite une application telle quelle. Dodone eſt un nom de lieu où l'on bâtit enſuite une ville. Ce lieu étoit planté de chênes auxquels la crédulité & la ſuperſtition firent rendre des oracles. Les chênes étoient conſacrés au Souverain des Dieux, à Jupiter. Ce Dieu dictoit ſes oracles aux chênes, & les Selles les recevoient des chênes. Auſſi ces Prêtres s'appelloient-ils Hypophetes, mot qui déſigne leur ſubordination, & qui fait voir qu'ils ne recevoient pas les oracles immédiatement du Dieu. Lucain, & peut-être quelques autres Poëtes, ont appellé une forêt de chênes *Sylva Dodones* (*b*), par la même raiſon qu'on a donné au vin le nom de Bacchus, & au pain celui de Cérès. Car de dire, avec l'Auteur de l'Origine des premieres ſociétés, que Dodone déſigne toute eſpece de fruit ſauvage, parce que ce mot ſignifie tout ce qui eſt gras, ainſi que le prouve notre mot *dodu*, c'eſt ſe jouer du Public. Quelques Savans ont voulu voir tout dans les langues orientales, & l'on ne peut diſconvenir qu'ils n'aient étrangement abuſé de leur loiſir & de la patience des Lecteurs. La langue celtique viendra peut-être à la mode, & à la faveur de quelque vaine conformité de ſon, on bâtira de nouveaux ſyſtêmes qui n'auront pas plus de ſoli-

(*a*) Euſtath. in Odyſſ. Lib. XVI. pag. 1806. lin. 38. &c.

(*b*) Lucan. Pharſal. Lib. III. verſ. 441.

(*c*) Origine des premieres Sociétés. Paris, 1769. in-8°. pag. 12. note.

dité que les précédens. Le même Auteur fait venir le *fuga* des Latins (page 19 note) de *fuego*, feu, mot celtique d'origine; parce que, dit-il, les premiers hommes, épouvantés à l'aſpect du feu, prirent la fuite. Les autres étymologies rapportées par le même Auteur me paroiſſent tout auſſi plaiſantes, & ſur-tout celle qu'il donne du mot cyclope. Ce mot ſignifie, dit-il, tournant (*a*) autour du feu; car Opas eſt le nom du feu ou de Vulcain en langue égyptienne, comme l'obſerve Cicéron. 1°. Cela n'eſt fondé que ſur une leçon vicieuſe de cet Auteur. On a très-bien vu depuis long-temps, qu'il falloit lire Phthas en cet endroit de Cicéron. Auſſi M. Davies a-t-il admis dans ſon édition des Livres de la Nature des Dieux, Liv. III. §. XXII. cette leçon à la place de l'ancienne. 2°. Phthas n'a jamais ſignifié le feu chez les Egyptiens. Les Grecs avoient rendu ce mot par celui de Vulcain, parce qu'ils avoient reconnu à cette Divinité égyptienne quelqu'une des qualités de leur Vulcain. Quoique le mot *Opas* ſoit manifeſtement altéré, notre Auteur ne balance pas cependant à en faire venir le mot latin *opus*, & le françois *opérer*, ſans doute parce que Vulcain étoit un grand ouvrier. Il en dérive auſſi Pélops (pag. 171), Cécrops (pag. 177), les Opines en Corſe, les Opiſines en Thrace &c. Selon le même Ecrivain, le Dorat, petit pays aux environs de Limoges, eſt le berceau des Doriens, qui ont été les maîtres du Péloponneſe.

Toutes ces rêveries, & bien d'autres encore qu'il ſeroit trop long de rapporter, ſont, à en croire cet Auteur, autant de démonſtrations. J'ignore de quel œil le Public les a vues; pour moi, je penſe qu'elles ont autant de certitude que l'exiſtence de ſon peuple Urien, dont il ſuit

(*a*) Ibid. pag. 21. note. & pag. 504.

tous les pas, toutes les mesures & toutes les migrations, comme s'il eût assisté à tous ses conseils & à toutes ses démarches. Je crois qu'on peut appliquer à cet ouvrage ce mot *difficiles nugæ*.

(191) §. LV. *Sur un chêne.*) Le φηγός des Grecs n'est pas le *fagus* des Latins. Celui-ci est un hêtre, l'autre une espece de chêne, & peut-être l'Æsculus.

(191*) §. LV. *Preuménia.*) On lit communément Proménia. Mais comme les noms des Grecs suivent l'analogie de la langue, & qu'on ne trouve point en grec προμενὴς, M. Valckenaer en conclut que l'Auteur avoit probablement écrit Preuménia, qui vient de πρευμενὴς, *benevolus*.

(192) §. LVI. *Qu'on appelloit alors Pélasgie.*) Tous les peuples (*a*) qui composerent depuis la nation Hellénique, donnerent, dans les temps anciens, leurs noms aux pays qu'ils occuperent. Les Pélasges étoient très-répandus. Au reste, je lis ce passage, comme M. Valckenaer. On peut consulter sa note.

(193) §. LVI. *Pour être conduite en Libye.*) Je lis ici ἐς Λιβύην, afin de faire accorder ce passage avec ce qu'on a vu un peu plus haut, §. LIV, où l'on peut consulter la note 190.

(194) §. LVII. *Le nom de Colombes à ces femmes.*) Les habitans de Cos & les Epirotes appelloient, suivant Hésychius, les vieillards πελειοὶ, & comme le même Grammairien donne le nom, de πελειαὶ aux Prophétesses de Dodone, & que ce mot qui dans un coin de la Grece signifioit de vieilles femmes, marquoit dans le reste du pays

(*a*) Thucydid. Hist. Lib. I. §. III.

des Colombes, feu M. l'Abbé Sallier (*a*) en concluoit que la double ſignification de ce mot avoit cauſé l'erreur & changé en prodige un fait également ſimple & ordinaire. M. Valckenaer (*b*) eſt auſſi de ce ſentiment dans ſes notes ſur les Phéniciennes d'Euripides. Cette conjecture eſt très-ingénieuſe; mais ſi la double ſignification de ce mot eût été la ſource de l'erreur, Hérodote ne l'auroit pas ignoré. Il me ſemble qu'il vaut mieux s'en rapporter à notre Hiſtorien.

(195) §. LVIII. *Tel qu'il ſe pratique dans les temples.*) L'explication de Gronovius eſt contraire à ce qu'on lit plus bas, §. LXXXIII. J'ai ſuivi celle de M. Weſſeling. Voyez ſa note.

(196) §. LVIII. *Qui aient établi des fêtes.*) Ce peuple recueilloit ſans peine d'abondantes moiſſons que la terre lui donnoit, pour ainſi dire, d'elle-même, comme on l'a vu ci-deſſus §. XIV. Oiſif une partie de l'année, il pouvoit avoir un grand nombre de fêtes, ſans qu'elles lui portaſſent aucun préjudice, ſuivant la remarque de M. Schmidt dans ſa Diſſertation *de Sacerdotibus & Sacrificiis Ægyptiorum*, qui a remporté le prix à l'Académie des Inſcriptions en 1764, pag. 3, note. Il n'en ſeroit pas de même d'un peuple qui habiteroit un pays moins favoriſé de la nature. Les fêtes lui feroient perdre un temps précieux, l'accoutumeroient à la fainéantiſe, & même à la débauche.

(197) §. LVIII. *La maniere d'approcher de la Divinité.*) Προσαγωγὴ eſt un terme emprunté de la Cour des Rois, où il y avoit des charges d'Introducteurs. Hérodote l'applique aux cérémonies de la Religion, qui nous familiariſoient avec la Divinité & nous introduiſoient en ſa préſence.

(*a*) Mémoires de l'Académie des Inſcriptions. Tom. V. Hiſt. pag. 33 & 34.

(*b*) Ad verſ. 1475. pag. 497. Col. 2.

(198) §. LVIII. *Sont en uſage.*) Φαίνονται... τοιούμενοι. Cette façon de parler n'exprime point un doute; mais elle renferme une affirmation. Voyez la Cyropédie (*a*), où M. Hutchinſon développe cela parfaitement dans ſes notes.

(199) §. LIX. *Buſiris.*) Bou, chez les Egyptiens, ſignifioit un tombeau, un ſépulchre. On trouve dans Héſychius que ces peuples appelloient Boutoi les lieux où ils mettoient les morts. Ainſi Bouſiris ſeroit le tombeau d'Oſiris. Plutarque nous apprend (*b*), d'après Eudoxe, que quoiqu'Oſiris ait différens ſépulchres, ſon corps avoit été inhumé à Buſiris, dont le nom ſignifie la même choſe que Ταφόσιρις, ou le tombeau d'Oſiris.

(200) §. LIX. *Un très-grand temple.*) Le pere Sicard (*c*) nous a donné une deſcription des ruines d'un temple qui paroît être celui-ci; elles nous donnent une grande idée de ce qu'il devoit être dans le temps de ſa ſplendeur.

(201) §. LIX. *Elle ſe fait à Saïs.*) Suivant Pauſanias, Minerve s'appelloit Saïs en égyptien: la Minerve de Thebes, dit-il, ſe nomme (*d*) Onca, comme dans la langue Phénicienne, & non Saïs comme en égyptien. L'hiſtorien (*e*) Charax eſt auſſi de même ſentiment. Mais on leur en avoit impoſé. Saïs eſt le nom de la ville où Neith, la Minerve des Egyptiens, étoit adorée. Saith ſignifie, il eſt vrai, un olivier en hébreu. Peut-être auſſi a-t-il eu la même ſignification en égyptien. Mais conclure de là, avec M. Pluche, que les habitans de cette ville

(*a*) Cyri Inſtit. Oxoniæ 1727. in-4°. pag. 6. not.

(*b*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 359. C.

(*c*) Mémoires des Miſſions du Levant, Tom. II. pag. 118.

(*d*) Pauſan. Bœotic. ſive Lib. IX. Cap. XII. pag. 734. L'Abbé Gédoyn a défiguré ce paſſage.

(*e*) Charax in Scholiis græcis mſſ. ad Ariſtid. Panathen. vide Luc. Holſten. ad Stephan. Byzant. voc. Σαΐς.

cultivoient (*a*) particulierement l'olivier, qu'ils rendoient de ſolemnelles actions de grace à Neith de l'abondance dont ils jouiſſoient par la culture de cet arbre, un des bienfaits de cette Divinité; en un mot, qu'ils avoient inſtitué des fêtes & des ſacrifices en reconnoiſſance de l'huile excellente dont elle leur avoit fait préſent, c'eſt ſuppoſer ce qu'il falloit prouver. Bien loin que le territoire de Saïs fût fertile en oliviers, on ſait que cet arbre étoit très-rare en Egypte. Il en croiſſoit ſeulement dans le nome (*b*) Héracléotique, & dans les jardins aux environs d'Alexandrie. Les oliviers de ce nome donnoient de bonne huile, ſi l'on prenoit les précautions convenables; mais ſi on les négligeoit, l'huile avoit une odeur forte. Ceux d'Alexandrie ne donnoient point d'huile.

La ville de Saïs ne tiroit donc point ſon nom de l'olivier; mais quand on auroit accordé cela à M. Pluche, il n'en auroit pas été plus avancé. Les Athéniens regardoient l'olivier comme un don de Minerve, au lieu que les Egyptiens croyoient en avoir obligation à Hermès. Hermès, dit Diodore de Sicile (*c*), découvrit, ſuivant les Egyptiens, l'olivier, & non Minerve, comme le prétendent les Grecs.

Voyez §. LXXXXIV. note 309.

(201*) §. LX. *Voici ce qui s'obſerve.*) M. Savary a traduit ce paragraphe, page 284 de ſes Lettres ſur l'Egypte. En comparant ſa traduction avec la mienne, on reconnoîtra ſans peine qu'il prête à Hérodote des choſes auxquelles n'a pas penſé cet Hiſtorien.

(*a*) Hiſtoire du Ciel, Tom. I. pag. 185.

(*b*) Strab. Geograph. Lib. XVII. pag. 1163. A. B.

(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XVI. pag. 20.

(202) §. LX. *Retrouſſent indécemment leurs robes.*) C'eſt ce que ſignifie proprement ἀνασύρεσθαι. Αἱ (a) γυναῖκες κατὰ πρόσωπον ἱστάμεναι δεικνύουσιν ἀνασυράμεναι τὰ ἑαυτῶν γεννητικὰ μόρια. Les femmes ſe tenant debout devant le Dieu Apis, levent leurs robes & lui montrent les parties de la génération. De là ces ſortes de femmes ἀνασυρτόπεπλοι, comme le fait voir M. Toup, *in Epiſtolâ criticâ*, pag. 84. Voyez auſſi Héſychius au mot ἀνασεσυρμένη & à ἀνεσύρατο, & la note de feu M. Alberti.

(203) §. LX. *De vin.*) Dans le grec : *de vin de vigne*, afin de le diſtinguer de la bierre, qu'il appelle vin d'orge. J'ignore ce qui a pu donner occaſion à M. Schmidt (b) de conjecturer qu'il étoit queſtion de vin d'orge, de bierre. Toutes les éditions & les manuſcrits que j'ai conſultés portent οἴνου ἀμπέλινου, vin de vigne.

(204) §. LX. *Juſqu'à ſept cents mille perſonnes.*) Je ne ſais où M. Dupuis a pris (c) ſoixante-dix mille ames. Il y a dans le grec, & même dans l'édition toute grecque de Henri Etienne, dont il paroît que s'eſt ſervi ce ſavant, ως ἑβδομήκοντα μυριάδας. Dans un homme de ce mérite, on ne peut regarder cela que comme une faute d'impreſſion. Je n'en dirai pas autant de Duryer & de M. Rollin (d) ſon copiſte, qui mettent auſſi ſoixante-dix mille ames.

(205) §. LXI. *Qui ſe frappent &c.*) « Xénophanes (e) » le Phyſicien voyant les Egyptiens ſe frapper & ſe la» menter dans leurs fêtes, leur dit fort à propos : *Si vos* » *Dieux ſont véritablement Dieux, ne les pleurez*

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXV. Tom. I. pag. 96.
(b) De Sacerdot. & Sacrif. Ægypt. pag. 236.
(c) Mémoir. de l'Acad. des Inſcript. Tom. XXXI. Hiſt. pag. 221.
(d) Hiſtoire Ancienne. Tom. I. pag. 40.
(e) Plutar. de Superſtitione. pag. 171. E.

» *pas; ſi ce ſont des hommes, ne leur faites point de* » *ſacrifices* ».

On trouve à-peu-près la même penſée dans (*a*) Athénagoras.

(206) §. LXI. *En l'honneur de qui ils ſe frappent.*) Τὸν δὲ τύπτονται. C'eſt ici un exemple du verbe moyen pris dans le ſens réfléchi. Il faut, ſous-entendre la prépoſition διὰ avec τὸν δέ. C'eſt la même choſe que s'il y avoit τῷ δὲ τύπτονται qui ſe trouve dans l'édition toute grecque de Henri Etienne, pag. 71. Athénagoras (*b*) nous a conſervé ce paſſage; mais les Peres Bénédictins l'ont mal rendu par *quomodo autem verberentur.* Un ſavant, d'ailleurs très-eſtimable, & que par cette raiſon je ne veux pas nommer, s'y eſt trompé dernierement.

La maniere dont M. (*c*) de Voltaire a traduit ce paſſage eſt trop curieuſe pour ne la point rapporter. « On frappe » dans la ville de Buſiris, dit Hérodote, les hommes & » les femmes après le ſacrifice; mais de dire où on les » frappe, c'eſt ce qui ne m'eſt pas permis ».

(207) §. LXII. *De ſel & d'huile.*) On faiſoit uſage du ſel dans toutes les cérémonies religieuſes. Ici il gagnoit le fond du vaſe & n'empêchoit point la lampe de brûler. M. Weſſeling cite Pline. Mais ce Naturaliſte ſe contente de dire, à l'endroit cité, que l'eau qu'on tire des puits à Babylone, & qu'on jette ſur les ſalines, ſe condenſe d'abord & forme un bitume ſemblable à l'huile dont on ſe ſert dans les lampes. Lorſqu'on l'a enlevé, on trouve le ſel

(*a*) Athenagor. Legat. pro Chriſtianis. §. XXV. pag. 114. ex Edit. vero Benedictin. pag. 306. E.

(*b*) Id. Ibid. pag. 306. D. Ce paſſage eſt rendu de même dans l'édition d'Oxford, page 114.

(*c*) Queſtions ſur l'Encyclopédie VII. part. art. Initiation, pag. 233.

deſſous. *Fit (a) & è puteis in ſalinas ingeſtis. Prima denſatio Babylone in bitumen liquidum cogitur, oleo ſimile, quo & in lucernis utuntur : hoc detracto ſubeſt ſal ;* ce qui n'a aucun rapport avec le paſſage d'Hérodote. Mais peut-être ne l'a-t-il rapporté que pour prouver que le ſel va au fond du vaſe, choſe qui me paroît d'autant plus inutile, qu'elle eſt conſtatée par une expérience journaliere. Au reſte, cette huile étoit celle qu'on exprimoit de la plante nommée kiki, & non de l'huile d'olive. Voyez note 309.

(208) §. LXII. *La fête des lampes ardentes.*) Cette fête, qui reſſemble beaucoup à celle des lanternes, établie à la Chine depuis un temps immémorial, pourroit ſervir à confirmer le ſentiment de M. de Guignes, qui a ſoupçonné le premier que la Chine n'étoit qu'une colonie de l'Egypte.

(209) §. LXIII. *Et à Buto.*) Pline (*b*), & quelques Auteurs Grecs (*c*), appellent cette ville Butos, mais comme Hérodote lui donne le nom de (*d*) Buto, j'ai cru devoir m'y conformer.

(209*) §. LXIV. *Elevé loin d'elle.*) Il y a dans le grec ἀπότροφον, qu'Héſychius explique très-bien par μακρὰν τεθραμμένον.

(210) §. LXIV. *De lui parler.*) Ce paſſage entier a été miſérablement rendu par tous les Traducteurs, ſi l'on en excepte MM. Weſſeling & Valckenaer. 1°. Ἀπότροφος ne ſignifie pas *nutrimentis depulſus*, mais *élevé loin de ſes parens*, comme l'explique très-bien Héſychius, &

(*a*) Plin. Hiſtor. Nat. Lib. XXXI. Cap. VII. Tom. II. pag. 559. lin. 39.

(*b*) Id. Hiſt. Nat. Lib. V. Cap. X. Tom. I. pag. 258. lin. 21.

(*c*) Ptolem. Lib. IV. Cap. V. pag. 123.

(*d*) Lib. II. §. CLV, où il eſt au nominatif.

comme il ſe trouve en pluſieurs Auteurs. 2°. Ἐξανδρωμένος ſignifie, *qui eſt parvenu à l'âge viril*, ainſi qu'on le voit dans Suidas & ailleurs, & non *viriliter impulſus*, qui préſente une idée ſale, qui n'eſt point celle d'Hérodote. Æmilius Portus ne s'y eſt point trompé. 3°. On interprete τῇ μητρὶ συμμίξαι d'une maniere infame, quoiqu'il ne ſoit queſtion que d'un entretien, d'une ſimple converſation. On en trouve pluſieurs exemples dans notre Auteur. Peut-être Hérodote a-t-il emprunté cette expreſſion d'Homere, qu'il a ſouvent imité. Ce Poëte (*a*) l'a employée dans ce ſens. On peut voir les remarques d'Euſtathe (*b*) ſur cet endroit, & les réflexions de (*c*) Boileau ſur Longin.

(211) §. LXIV. *Dans les lieux ſacrés.*) On a rapporté des exemples de cette coutume, Liv. I. notes 461 & 462.

(211*) §. LXV. *J'évite ſur-tout d'en parler.*) Les anciens étoient très-ſcrupuleux ſur tout ce qui regardoit la Religion. Du temps de Diodore de Sicile, les étrangers n'avoient pas le même égard pour le culte des Egyptiens. Auſſi cet Hiſtorien n'a-t-il pas craint de nous faire connoître les motifs qui engagerent les Egyptiens à rendre aux animaux les honneurs divins. « Iſis, dit-il, ayant (*d*) remis » aux Prêtres le corps d'Oſiris, leur ordonna de lui conſa» crer une des eſpeces d'animaux qui naiſſent dans le pays, » à leur choix, de l'honorer pendant la vie, comme ils » honorent Oſiris, & de lui faire, après ſa mort, les » mêmes honneurs funebres ». Le même Diodore rapporte

(*a*) Odyſſ. Lib. VI. verſ. 288.

(*b*) Euſtath. ad Odyſſ. VI. pag. 1563. lin. 57 & ſeq.

(*c*) Réflexions critiques ſur quelques paſſages de Longin par Boileau. Réflex. troiſieme, Tom. V. pag. 47 & ſuiv. de l'édition de Paris. 1772.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXI. pag. 25.

plus bas, §. LXXXVI & ſuivans, pluſieurs autres raiſons, parmi leſquelles il s'en trouve, je crois, quelques-unes qui ſont vraies. Mais comme en les rapportant j'allongerois beaucoup cette note, je prie le Lecteur de recourir à l'endroit cité de cet Hiſtorien.

(212) §. LXV. *C'eſt un emploi honorable.*) « Bien (*a*) » loin de refuſer cet emploi, ou de rougir de l'exercer en » public, ils en tirent au contraire vanité, comme s'ils » participoient aux plus grands honneurs des Dieux. Lorſ- » qu'ils vont par les villes & par les campagnes, ils por- » tent de certaines marques qui font connoître l'eſpece » d'animal dont ils prennent ſoin, & ceux qui ſe trouvent » ſur leur paſſage les reſpectent & les adorent ».

(213) §. LXV. *S'acquittent des vœux.*) Ces vœux (*b*) regardent la ſanté de leurs enfans.

(214) §. LXV. *Ils le donnent à la femme &c.*) Ces fonds n'étoient pas les ſeuls qui fuſſent deſtinés à la nourriture de ces animaux. « Il y a un champ (*c*) conſacré à » chaque eſpece d'animaux qu'ils vénerent. Il eſt d'un » revenu ſuffiſant pour leur nourriture & le ſoin qu'on en » prend..... On donnoit aux éperviers de la viande cou- » pée par morceaux, qu'on leur jettoit juſqu'à ce qu'ils les » priſſent, en les appellant à haute voix. On ſervoit aux » chats & aux ichneumons du pain émié dans du lait, ou » des poiſſons du Nil coupés par morceaux. Ils fourniſſent » de la même maniere à chaque eſpece d'animal l'aliment » qui lui convient ».

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXIII. Tom. I. pag. 93.

(*b*) Id. Lib. I. §. LXXXIII. Tom. I. pag. 93.

(*c*) Id. ibid.

(215) §. LXV. *Un ibis ou un épervier.*) *Ne* (*a*) *fando quidem auditum eſt crocodilum, aut ibim, aut felem violatum ab Ægyptio.*

Ægyptiorum (*b*) *morem quis ignorat? Quorum imbutæ mentes pravis erroribus quamvis carnificinam priùs ſubierint quam ibim, aut aſpidem, aut felem, aut canem, aut crocodilum violent, quorum etiamſi imprudentes quidpiam fecerint, pœnam nullam recuſent.* « Celui (*c*) qui a tué volontairement quelque animal » conſacré eſt puni de mort; mais ſi quelqu'un a tué, » méme involontairement, un chat ou un ibis, il ne peut » éviter le dernier ſupplice, le peuple l'y traîne & le » traite d'une maniere cruelle, & quelquefois ſans attendre » qu'il y ait eu un jugement rendu. Ce traitement inſpire » une telle frayeur, que ſi quelqu'un vient à appercevoir » un de ces animaux morts, il s'en éloigne, & par ſes cris » & ſes gémiſſemens il témoigne qu'il a trouvé cet animal » mort. Cette ſuperſtition eſt tellement empreinte dans » l'ame des Egyptiens, & ils ſont tellement portés à reſ» pecter ces animaux, que dans le temps que le Roi Ptolé» mée n'étoit point encore déclaré l'ami du peuple Romain, » qu'ils faiſoient leur cour avec tout le ſoin poſſible à tous » les étrangers qui venoient d'Italie, & que la frayeur » leur faiſoit éviter tout ce dont on auroit pu les accuſer, » & tous les prétextes de leur faire la guerre : cependant » un Romain ayant tué un chat, le peuple accourut à ſa » maiſon, & ni les prieres des Grands que le Roi leur » envoya, ni la terreur du nom Romain ne furent point » aſſez fortes pour arracher cet homme au ſupplice, quoi» qu'il eût fait cette action involontairement. Je ne rap-

(*a*) Ciceró de Nat. Deor. Lib. I. Cap. XXIX.
(*b*) Id. Tuſculan. Quæſt. Lib. V. Cap. XXVII.
(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXIII. Tom. I. pag. 94.

» porte point ce trait ſur la foi d'autrui, j'en ai été témoin » oculaire dans mon voyage d'Egypte ».

Cependant Sextus Empiricus (*a*) prétend qu'on ſacrifie un chat à Horus dans la ville d'Alexandrie.

(216) §. LXVI. *Tient du prodige.*) Il eſt étonnant qu'Hérodote ait regardé cela comme un prodige. Le chat eſt timide. Le feu l'effraye; les précautions que l'on prend pour l'empêcher d'y tomber l'effrayent encore davantage & lui font perdre la tête. Il n'eſt point étonnant qu'il ſe jette de lui-même dans le feu.

(217) §. LXVI. *De mort naturelle.*) J'ai long-temps balancé ſi je traduirois *par accident* ou *de mort naturelle*. Enfin je me ſuis déterminé pour le dernier ſens ſur l'autorité d'Aulugelle, qui dit : ἀυτόματοι (*b*) θάνατοι *quaſi naturalis & fatalis, nullâ extrinſecùs vi coactus venit.* C'eſt ce que les Latins appellent *mori ſuâ morte.* Ce n'eſt pas que ἀπὸ τοῦ αὐτομάτου ne ſignifie très-bien par haſard, témoin ces paſſages de Xénophon τούτων (*c*) δὲ μάρτυρες εἰσὶ σωθέντες ἀπὸ τοῦ αὐτομάτου. « J'en ai pour témoins ceux qui ſe » ſont ſauvés par haſard. Ἀπὸ (*d*) τοῦ αὐτομάτου χθὲς ἥκοντος πλοίου, » un bateau étant arrivé hier par haſard ». Mais comme ces termes de haſard, d'accident, peuvent auſſi s'appliquer à une mort cauſée involontairement par un homme, & qu'on faiſoit mourir l'auteur de cette mort même involontaire, comme on peut le voir §. LXV, note 215, je me ſuis perſuadé qu'Hérodote ne le prenoit point ici en cette ſignification.

(*a*) Sext. Empiric. Pyrrhon. hypotyp. Lib. III. Cap. XXIV. pag. 183.

(*b*) Aul. Gell. Noct. Attic. Lib. XIII. Cap. I. Vol. II. pag. 135.

(*c*) Xenop. Hiſt. Hellen. Lib. I. Cap. VII. §. X. pag. 59.

(*d*) Xenohp. Ανάβασ. Lib. VI. Cap. IV. §. XII. pag. 350.

(218) §. LXVI. *On ſe raſe la tête.*) C'eſt que le chien étoit conſacré à Anubis, qu'on repréſentoit (*a*) avec une tête de chien. Auſſi Virgile (*b*) & Ovide (*c*) appellent-ils ce Dieu *latrator Anubis*, & Properce (*d*) & Prudence (*e*) *latrans Anubis*. Les Egyptiens rendoient de plus grands honneurs aux chiens (*f*) qu'aux autres animaux; mais Cambyſes ayant fait tuer le bœuf Apis, & tous les autres animaux n'ayant pas voulu y toucher, excepté le chien, celui-ci déchut beaucoup des honneurs qu'on lui avoit juſqu'alors rendus. On l'avoit cependant encore en grande vénération, comme on le voit par ce paſſage d'Hérodote, & par la guerre que les habitans de (*g*) Cynopolis firent à ceux d'Oxyrinchis, qui avoient tué un chien & l'avoient mangé.

(219) §. LXVII. *Après qu'on les a embaumés.*) « Lorſqu'un (*h*) de ces animaux vient à mourir, on l'enve» loppe dans un linge, & après qu'on s'eſt frappé la poi» trine en pouſſant des cris lamentables, on le porte aux » Tarichées (*i*) : on l'embaume avec le cédria & d'autres

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXVII. Tom. I. pag. 97.

(*b*) *Virgil. Æneid.* Lib. VIII. verſ. 698.

(*c*) Ovid. Metamorph. Lib. IX. 692.

(*d*) Propert. Lib. III. Eleg. XI. 41. ex Edit. Broukhuſ. IX. 41.

(*e*) Prudent. Apotheos. verſ. 196.

(*f*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 368. F.

(*g*) Id. Ibid. pag. 380. B.

(*h*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXIII. Tom. I. pag. 94.

(*i*) Le lieu où l'on embaumoit les corps; c'eſt le même lieu qu'Hérodote appelle ἱραὶ στέγαι. On rendoit aux animaux ſacrés à-peu-près les mêmes honneurs qu'aux hommes après leur mort. Ils avoient leurs embaumeurs particuliers. Elien les appelle « gens qui préſident aux » embaumemens des animaux, & habiles dans cet art ». Hiſt. Animal. Lib. X. Cap. XXIX. Tom. I. pag. 578.

» ſubſtances qui ont la vertu de conſerver les corps, après » quoi on les enterre dans les monumens ſacrés ».

(220) §. LXVII. *Aux ichneumons.*) Dans le grec : Ἴχνευται. Ce ne ſont point des chiens de chaſſe, comme quelques-uns l'ont cru ; Héſychius l'explique parfaitement bien. Ἴχνευται, οἱ νῦν ἰχνεύμονες λεγόμενοι. Les ichneutes s'appellent actuellement ichneumons. C'eſt une eſpece de rat ennemi mortel du crocodile, dont il caſſe (*a*) les œufs. Lorſque le crocodile eſt endormi, ce petit animal entre par ſa gueule, & le tue en lui rongeant les entrailles.

L'ichneumon détruit pareillement les œufs (*b*) de l'aſpic, & ſe bat contre ce reptile dangereux. Si l'on peut ajouter foi au trop crédule Elien, cette eſpece de rat va ſe rouler dans la vaſe (*c*) dont il ſe fait une eſpece de cuiraſſe à l'épreuve des morſures de l'aſpic. L'extrêmité du muſeau eſt la ſeule partie qui ſoit expoſée, mais il a ſoin de la couvrir de pluſieurs tours de ſa queue. S'il eſt mordu en cet endroit, il périt ; ſinon, c'eſt en vain que l'aſpic exerce ſes dents contre la boue. L'ichneumon l'attaque à l'improviſte, & le ſaiſiſſant à la gorge, il l'étrangle. On trouve la même choſe dans Pline (*d*). Diodore de Sicile raconte au contraire que c'eſt (*e*) le chat qui tue l'aſpic. On n'a cependant pas moins de peine à croire cela que ce que raconte autre part le même Elien avec ſa bonhomie ordinaire. L'ichneumon, dit-il, eſt mâle & (*f*) femelle, & par un don de la Nature il eſt pere & mere. Ces animaux ſe battent entr'eux, & ceux qui ont le deſſous ſervent de

(*a*) Diodor Sicul. Lib. I. §. LXXXVII. Tom. I. pag. 97 & 98.
(*b*) Ælian. Nat. Anim. Lib. VI. Cap. XXXVIII. Tom. I. pag. 345.
(*c*) Id. ibid. Lib. III. Cap. XXII. Tom. I. pag. 149.
(*d*) Plin. Hiſtor. Nat. Lib. VIII. Cap. XXXIV. Tom. I. pag. 452.
(*e*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXVII. Tom. I. pag. 97.
(*f*) Ælian. Nat. Animal. Lib. X. Cap. XLVII. Tom. I. pag. 595.

femelles

femelles aux autres ; de peres qu'ils étoient, ils deviennent meres, & souffrent les douleurs de l'enfantement, en punition de leur lâcheté.

Je n'ai pu (*a*) apprendre, dit Pococke, dans la Haute-Egypte, si l'ichneumon détruisoit les œufs du crocodile, & s'il entroit par sa gueule & lui rongeoit les entrailles. Il est probable qu'il détruit les œufs de cet animal ; mais il me paroît hors de vraisemblance qu'il puisse entrer dans son corps sans être étouffé. Il y a en Egypte un animal qu'on appelle rat de Pharaon, & qui passe en Europe pour l'ichneumon. Il a quelque chose de la figure du furet, mais il est beaucoup plus grand.

Le même Auteur (*b*) apperçut dans le désert, en allant à Suez, les trous d'un animal qu'on appelle jerdaon ; il s'imagina que ce pouvoient être ceux de l'ichneumon ; mais il négligea de s'en instruire : on en trouve par toute l'Egypte.

(221) §. LXVII. *A Hermopolis.*) Il y avoit en Egypte deux villes de ce nom, dont je parlerai dans l'Index géographique. Je pense, avec M. Wesseling, qu'il s'agit ici de celle qui étoit en Thébaïde, à cause de la mansion appellée *Ibeum*, qui n'en est pas fort loin, & qui paroît avoir pris son nom des ibis qu'on y enterroit.

(222) §. LXVII. *Les ours qui sont rares en Egypte, & les loups qui &c.*) *Ursis* (*c*), *lupis, vulpibusque ea provincia non est destituta, etsi hæc animalia non admodùm ibi sint copiosa. Ursi ovibus nostratibus haud majores visuntur, omnesque colore ferè albicant ; & cicures nostratibus faciliùs redduntur, minùsque*

(*a*) Pococke's Description of the East. Tom. I. pag. 203.

(*b*) Id. ibid. Tom. I. Book. IV. chap. IX. pag. 207.

(*c*) Prosper. Alpin. Histor. Natur. Ægypti. Lib. IV. Cap. IX. pag. 232.

feroces ſunt. Lupi itidem & vulpes duplo minores quam apud nos apparent. Hérodote a ſeulement dit des loups, qu'ils n'étoient gueres plus grands que les renards, & cela eſt exactement vrai. Ainſi l'on ne voit pas ce qui a pu engager M. de Paw (*a*) à dire que des momies de loups bien conſervées ont fait connoître que le caractere de cet animal étoit fort différent de celui qu'indique Hérodote. Proſper Alpin, qui avoit demeuré en Egypte eſt un garant ſûr de l'exactitude de notre Hiſtorien.

(223) §. LXVII. *Les loups &c.*) « Les loups (*b*) étoient » honorés en Egypte, à cauſe qu'ils ont quelque reſſem- » blance avec le chien, & parce qu'autrefois, diſent les » Egyptiens, Iſis étant avec ſon fils Orus ſur le point de » combattre Typhon, Oſiris vint à leur ſecours, des en- » fers, ſous la forme d'un loup. D'autres diſent que les » Ethiopiens ayant fait une expédition contre l'Egypte, » furent mis en fuite par une grande multitude de loups, » & que cette aventure donna occaſion de nommer Lyco- » polite le nome où cela arriva ».

(224) §. LXVIII. *Il ne mange point pendant les quatre mois les plus rudes de l'hiver.*) « Hérodote (*c*) dit que » les crocodiles ne mangent point en hiver pendant quatre » mois, & Pline (*d*), qu'ils ſe cachent en cette ſaiſon » dans des antres; mais j'en ai vu en grand nombre pen- » dant tout le mois de Janvier, & l'on m'aſſura qu'ils ne » s'éloignoient pas plus de trente ou quarante pas de la » riviere, & même qu'ils ne ſe haſardoient à cette diſtance » que la nuit. Il eſt probable qu'en hiver ils ſe tiennent la

(*a*) Recherches Philoſoph. ſur les Egypt. & ſur les Chinois, Sect. VII. pag. 133.

(*b*) Euſebii Præpar. Evangel. Lib. II. §. I. pag. 50. B. C.

(*c*) A Deſcription of the Eaſt by Pococke, Tom. I^ſt. pag. 293.

(*d*) Je n'ai pu trouver le paſſage de Pline.

» plupart du temps ſur terre, afin de ſe chauffer au ſoleil, » comme je l'ai remarqué, & il eſt vraiſemblable que l'été » ils ſe tiennent le jour dans l'eau, lorſque le ſoleil eſt » chaud ».

(225) §. LXVIII. *L'eau en eſt plus chaude.*) L'eau échauffée pendant le jour conſerve ſa chaleur la nuit, & eſt alors plus chaude que l'air. C'eſt un fait certain que Gronovius n'auroit point dû contredire.

(226) §. LXVIII. *Dix-ſept coudées.*) La coudée étant d'un pied cinq pouces, les dix-ſept coudées font vingt-quatre pieds un pouce. Mais comme il y avoit des coudées d'un pied huit pouces cinq lignes, les dix-ſept coudées doivent faire, ſuivant cette évaluation, vingt-huit pieds onze pouces une ligne.

Elien (*a*) raconte qu'on a vu, ſous Pſammitichus, un crocodile de vingt-cinq coudées, c'eſt-à-dire, de plus de trente-cinq pieds, & ſous Amaſis, un autre de plus de vingt-ſix coudées, c'eſt-à-dire, de plus de trente-ſix pieds. M. Norden (*b*) en a vu de trente pieds de long & même de cinquante.

(227) §. LXVIII. *Les dents ſaillantes.*) Il y a dans le grec : χαυλιόδοντας, que j'avois d'abord rendu avec M. l'Abbé Bellanger, *il a les dents en forme de ſcie*, & je m'appuyois de ce paſſage de Pline (*c*), *pectinatim ſtipante ſe dentium ſerie*, & de la deſcription anatomique d'un (*d*) crocodile par MM. de l'Académie des Sciences, où il n'eſt point parlé de dents ſaillantes. Mais après avoir

(*a*) Ælian. Nat. Animal. Lib. XVII. Cap. VI. Tom. II. pag. 922.

(*b*) Travels in Ægypt and in Nubia. Vol. II. pag. 43.

(*c*) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. VIII. Cap. XXV. Tom. I. pag. 452. lin. 11.

(*d*) Mémoires de l'Académie des Sciences. Tom. III. part. III. pag. 166.

comparé grand nombre d'Auteurs qui ont fait mention des chauliodontes, j'ai remarqué qu'ils entendoient tous, par ce terme, des dents saillantes. Jean Diacre l'explique très-bien, χαυλιόδοντα (*a*) μὲν λέγονται, ὅσα ἔχουσι τοὺς ὀδόντας ἐξιστικότας (leg. ἐξιστηκότας) τῦ στόματος, ὅιον ἐλέφας καὶ ὁ χοῖρος. « On appelle chaudiolontes les animaux qui ont les » dents saillantes hors de la bouche, tels que l'éléphant, » le cochon ». Si l'on pouvoit avoir encore quelque doute, Diodore de Sicile le leveroit. « Le crocodile a, dit-il (*b*), » beaucoup de dents à l'une & à l'autre mâchoire, dont » deux sont chauliodontes, & beaucoup plus grandes que » les autres ». Si par ce mot il eût entendu des dents en forme de scie, il n'auroit pas remarqué qu'il y en avoit deux seulement de la sorte, puisqu'elles l'étoient toutes.

(228) §. LXVIII. *Qui n'ait point de langue.*) Aristote (*c*) croyoit, de même qu'Hérodote, que le crocodile n'avoit pas de langue. Cet animal (*d*) a une substance charnue, semblable à une langue, & adhérente dans toute sa longueur à la mâchoire inférieure, qui peut lui servir à retourner ses alimens. Mais voici quelque chose de plus exact. « La (*e*) langue étoit longue de trois pouces, & large » de cinq lignes vers son milieu, ce qui se doit entendre » de la chair & des muscles de la langue; car la peau qui » la couvre étoit bien plus grande, étant étendue dans » la mâchoire inférieure, au bord inférieur de laquelle » elle étoit attachée. Cette membrane, qui est la partie » la plus considérable de la langue des animaux qui ne

(*a*) Joh. Diacon. Scholia in Scut. Hesiodi vers. 303. fol. CLXXXII. in aversâ parte. lin. 11.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXV. Tom. I. pag. 41.

(*c*) Aristot. Hist. Animal. Lib. II. Cap. X. pag. 784. E.

(*d*) A Description of the East by Rich. Pococke, vol. II. pag. 202.

(*e*) Mémoires de l'Acad. des Sciences. Tom. III. part. III. pag. 173.

» s'en ſervent pas pour parler, ou pour remuer, ou re-
» tourner ce qu'ils mâchent; mais qui, comme les croco-
» diles, les poiſſons & les ſerpens, ne l'emploient qu'à
» goûter leur nourriture, étoit toute percée de quantité de
» petits trous, qui ſont les embouchures des conduits
» ſortant des glandes, dont la partie ſupérieure de la langue
» eſt garnie ».

(229) §. LXVIII. *Qu'elle eſt impénétrable.*) C'eſt (*a*) la raiſon pour laquelle on les tire ſous le ventre, où la peau eſt tendre, & n'eſt point armée d'écailles comme le dos. Voici ce qu'en diſent MM. de l'Académie des Sciences. « Tout le (*b*) corps étoit couvert d'écailles, à la réſerve de
» la tête..... Ces écailles etoient de trois ſortes : celles
» qui couvroient les flancs, les bras, les jambes, & la
» plus grande partie du col, étoient de figure à-peu-près
» ronde, de grandeurs différentes, & ſemées irréguliere-
» ment : toutes les autres avoient une figure & une ſitua-
» tion plus régulieres. Elles étoient de deux eſpeces. Celles
» qui couvroient le dos, le milieu du col, le deſſus de la
» queue, n'étoient point ſéparées les unes des autres;
» c'étoient des bandes qui traverſoient le corps allant d'un
» des flancs à l'autre, & ſur ces bandes il y avoit des gra-
» vures ou ſillons qui repréſentoient des écailles rondes qui
» n'étoient point diſpoſées alternativement en maniere de
» tuiles, mais tous les entre-deux étoient au droit l'un de
» l'autre; ce qui faiſoit des rangs ſelon la longueur du
» corps par le moyen des gravures, de même que les bandes
» en faiſoient d'autres en travers : les ſéparations des
» bandes étoient bien plus viſibles que celles des écailles,
» qui n'étoient diſtinguées que par les gravures, au lieu
» que les entre-deux des bandes n'étoient garnis que de la

(*a*) A Deſcription of the Eaſt by Rich. Pococke. vol. I^ſt. pag. 203.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Sciences. Tom. III. part. III. pag. 162.

» peau, les écailles étant miſes les unes contre les autres » comme des pavés, & non l'une ſur l'autre comme les » tuiles..... Pour percer le crocodile, il faut le frapper » très-droit & perpendiculairement dans les joints des » bandes, où il n'y a que de la peau : car ces bandes ſont » comme impénétrables ; leur ſubſtance, qui paroît moyenne » entre celle de l'os & du cartilage, ayant une dureté qui » ſurpaſſe beaucoup celle des os les plus durs, & une flexi- » bilité qui fait que comme les cartilages elle n'eſt point » caſſante.....

» Les écailles qui garniſſoient le ventre, le deſſous de la » queue, le deſſous du col & de la mâchoire, le deſſous » des jambes & le deſſous des pattes étoient minces, flexi- » bles, & ſans crête. Elles étoient, de même qu'au dos, » arrangées comme des pavés, ſans poſer l'une ſur l'autre ; » mais elles ne faiſoient pas des bandes continues, parce » qu'elles étoient ſéparées les unes des autres, & jointes » ſeulement par de forts ligamens. Leur figure étoit quar- » rée, & leur ſubſtance n'avoit pas l'impénétrabilité de » celles du dos ».

(230) §. LXVIII. *Il a la vue très-perçante.*) J'ai (*a*) trouvé par expérience que les crocodiles ont la vue excellente. Lorſque je faiſois un circuit pour me placer derriere eux, afin de pouvoir les tirer, j'ai toujours remarqué qu'ils commençoient à regagner tout doucement la riviere, auſſi-tôt que j'étois à la portée de leur vue.

(231) §. LXVIII. *Le trochilus.*) Marmol (*b*) aſſure que c'eſt un oiſeau blanc, environ de la groſſeur d'une grive. La plupart des Traducteurs rendent ce mot par celui de roitelet ; mais cet oiſeau hante les maſures, les vieilles

(*a*) Deſcription of the Eaſt by Rich. Pococke. vol. Ire. pag. 202.

(*b*) Dans ſon Afrique. Tom. III. de la traduction de d'Ablancourt.

murailles, les haies &c. Au lieu que le (a) trochilus ſe plaît ſur le bord des marais, des lacs, des rivieres.

(232) §. LXVIII. *Qu'il ne lui fait point de mal.*) M. Blanchard (b) prétend que « la retraite ne ſeroit pas » ſûre pour le trochilus, ſi la Nature n'avoit point donné à » ſes plumes, ſoit ſur le dos, ſoit au bout des aîles, une » roideur qui picoteroit durement les parties charnues de la » gueule du crocodile, s'il vouloit la fermer ». M. Blanchard cite en marge Pline 8. & Ariſtote Hiſt. Anim. 9. 6.

Pline parle du trochilus, Liv. VIII. Chap. XXV. & Ariſtote, dans ſon Hiſtoire des animaux, Liv. IX. Chap. VI. pag. 927. E. Mais il n'y eſt point queſtion des particularités que rapporte M. Blanchard d'après ces deux Auteurs.

(233) §. LXIX. *D'autres les traitent en ennemis.*) Les habitans de Tentyres déteſtoient les crocodiles. Ils les cherchoient de tous côtés pour les tuer. Quelques-uns (c) croyoient qu'ils avoient contre les crocodiles la même vertu naturelle qu'ont les Pſylles dans la Cyrénaïque contre les ſerpens; ils ſe plongent hardiment dans la riviere, & même ils la traverſent ſans en ſouffrir aucun mal, quoique perſonne autre n'oſât le faire. On tranſporta à Rome des crocodiles pour les faire voir au peuple, & des Tentyrites les accompagnerent. On prépara un réſervoir, & l'on pratiqua à un des côtés une machine où ils étoient expoſés à l'ardeur du ſoleil au ſortir de l'eau. Les Tentyrites entroient dans l'eau, & tiroient ſur cette machine les crocodiles avec un filet, afin que le peuple pût les voir. Ils les traînoient enſuite dans le réſervoir.

Séneque me paroît avoir raiſon de rejetter la vertu des Tentyrites contre les crocodiles. Il l'attribue (d) avec juſtice

(a) Plutarch. de Solertiâ Animal. pag. 980. D.

(b) Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, Tom. IX. Mém. pag. 25.

(c) Strab. Geograph. Lib. XVII. pag 1169. B. C.

(d) Senec. Natur. Quæſt. Lib. IV. Cap. II. tom. II. pag. 751.

à leur audace & au mépris qu'ils font de ces animaux. Tout animal fuit ordinairement devant ceux qui ſont aſſez hardis pour lui réſiſter, & il devient hardi, quand il paroît qu'on le craint. Le même Séneque remarque que ces peuples devoient ſi peu cette propriété de faire fuir les crocodiles à leur ſang ou à leur race, que ceux qui, en les pourſuivant, ne conſervoient pas leur préſence d'eſprit, périſſoient pour la plupart.

Voici un autre trait de hardieſſe des Tentyrites. Pline (*a*) raconte que lorſqu'ils apperçoivent des crocodiles dans le fleuve, ils vont à eux en nâgeant, leur ſautent ſur le dos à la façon de ceux qui montent à cheval, & leur paſſent un gros bâton dans la gueule, qu'ils tiennent ouverte, & la tête panchée en arriere dans la diſpoſition de mordre. Ils empoignent enſuite, avec les mains, les deux extrêmités de ce bâton, & s'en ſervent comme d'un frein pour mener à terre leurs priſonniers. Quelquefois auſſi ils les épouvantent ſeulement de la voix, & les forcent à rendre les corps qu'ils ont engloutis récemment, afin de leur donner la ſépulture. Auſſi l'Iſle qu'habitent les Tentyrites eſt-elle la ſeule dont les crocodiles n'oſent point approcher.

(234) §. LXIX. *Et qu'ils inſtruiſent à ſe laiſſer toucher.*) Il paroît que c'eſt une eſpece particuliere de crocodile. On rend (*b*) de grands honneurs, dans le nome Arſinoïte, au crocodile; il eſt ſacré & élevé à part dans le lac. Il eſt apprivoiſé par les Prêtres. On l'appelle ſonchis. Le ſonchis, dit Damaſcius dans la Vie d'Iſidore, eſt une eſpece de crocodile. Le nom de champſe, que lui donne dans ce paragraphe Hérodote, eſt ſans doute le terme générique.

(*a*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. VIII. Cap. XXV. Tom. I. pag. 453.
(*b*) Strab. Lib. XVII. pag. 1165. D.

(235) §. LXIX. *Des pendans d'oreilles.*) Cela ſemble ſuppoſer que le crocodile a des oreilles externes; cependant ceux (*a*) que le Sultan envoya à Louis XIV, & que l'Académie des Sciences diſſéqua, n'en avoient point. On leur trouva les ouvertures des oreilles placées au-deſſus des yeux, mais cachées & recouvertes de la peau, qui formoient comme deux paupieres exactement fermées.

Lorſque l'animal étoit en vie & hors de l'eau, ces paupieres s'ouvroient probablement. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt, ſuivant toutes les apparences, à ces membranes qu'on attachoit les pendans d'oreilles.

(236) §. LXIX. *Ou de pierre factice.*) Il y a dans le grec : λίθινα χυτὰ, qui ſignifient des ouvrages en pierre fondue. Etoit-ce du verre, de l'émail, ou quelque pierre précieuſe factice? c'eſt ce que je n'oſerois décider. Le verre eſt très-ancien; mais l'on ne ſauroit déterminer ſon origine.

(237) §. LXIX. *Avec la chair des victimes.*) Je ne puis me perſuader qu'il s'agiſſe ici d'un culte rendu aux crocodiles, & qu'on leur ſacrifie des victimes. J'aime mieux croire qu'il eſt queſtion de la coutume des Ombites, qui donnoient aux crocodiles les têtes des victimes. Voyez §. XXXIX. note 134.

(238) §. LXIX. *Champſes.*) Les Coptes (*b*) traduiſent, dans l'Ancien Teſtament, le terme de crocodile Amſah, & dans un Gloſſaire Copte Grec de la Bibliotheque du Roi, on l'appelle, avec l'article maſculin, P-amſah. Les Egyptiens modernes lui donnent le nom de Timſah, au rapport

(*a*) Mémoires de l'Acad. des Sciences. Tom. III. part. III. pag. 165 & 166.

(*b*) Panth. Ægypt. Lib. V. Cap. II. pag. 70.

de Pococke (*a*). Cela approche beaucoup du mot champſes, qui peut d'ailleurs avoir été défiguré par les Copiſtes.

(239) §. LXX. *Un morceau de porc.*) Il y a dans le grec : *une partie du dos d'un porc.* M. Blanchard (*b*) dit que c'eſt un jambon, & il cite en marge Hérodote. Le reſte de ſa diſſertation eſt écrit dans le même goût & avec autant d'exactitude.

(240) §. LXX. *Il auroit beaucoup de peine.*) J'ai rapporté note 233, ſur le §. LXIX, une maniere différente de prendre les crocodiles, qu'on trouve dans Pline, en voici une autre qu'on lit dans Pococke, & qui me paroît tenir de celles d'Hérodote & de Pline. « On fait crier (*c*), » dit-il, un animal à quelque diſtance de la riviere, & » lorſque le crocodile ſort, on lui perce le corps d'un jave- » lot auquel on a attaché une corde ; on le laiſſe retourner » dans l'eau, pour qu'il perde ſes forces. On l'en tire en- » ſuite, on lui paſſe un bâton dans la gueule, & quelqu'un » lui ſautant ſur le dos, lui attache les mâchoires ».

Les habitans (*d*) d'Apollonopolis, qui ſont partie des Tentyrites, les prennent avec des filets, les ſuſpendent à des arbres, les battent de verges malgré leurs pleurs & leurs gémiſſemens, les coupent par morceaux & les mangent.

(241) §. LXXI. *La queue..... du cheval.*) Ariſtote (*e*) dit la queue du cochon ; Achilles Tatius (*f*) la queue courte & ſans poils. Cette deſcription s'accorde mieux avec les relations des Voyageurs que ce qu'en rapporte Hérodote.

(*a*) A Deſcription of the Eaſt by Dr. Pococke. Vol. I^ſt. pag. 203.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres. Tom. IX. Mém. pag. 26.
(*c*) A Deſcription of the Eaſt by Rich. Pococke. Vol. I^ſt. pag. 203.
(*d*) Ælian. de Nat. Animal. Lib. X. Cap. XXI. pag. 567.
(*e*) Ariſtot. Hiſt. Animal. Lib. II. Cap. VII. pag. 783. D.
(*f*) Achill. Tat. de Amoribus Leucipp. Lib. IV. pag. 223.

(242) §. LXXI. *On en fait des javelots.*) Ces javelots étoient garnis d'une pointe de fer. Voyez le Tréſor de la langue grecque au mot ξυστὸς. Les Abyſſins font actuellement des boucliers avec la peau de cet animal. *Dantur qui* (*a*) *venatione hippopotamorum ſe ſuſtentant & carne veſcuntur. Corium autem craſſiſſimum ad varios uſus, in primis ad ſcuta, adhibent.*

(243) §. LXXII. *Lépidote.*) Λεπιδωτὸς ſignifie écaillé, & une eſpece particuliere de poiſſon; mais quelle eſpece de poiſſon? c'eſt ce que j'ignore. Le Chevalier Von Linnée prétend que c'eſt la carpe rouſſe du Nil, *cyprinus* (*b*) *rubeſcens Niloticus.* Strabon (*c*) reconnoît, de même qu'Hérodote, que ce poiſſon étoit honoré par tous les Egyptiens.

On ne peut douter qu'il ne le fût dans la ville de ce nom, comme l'Oxyrynchus, qui me paroît être le brochet, l'étoit à (*d*) Oxyrynchus. Mais ce qui me perſuade que les honneurs rendus à ces deux poiſſons ne s'étendoient pas au-delà du diſtrict de ces deux villes, c'eſt que Plutarque nous apprend que les Egyptiens avoient (*e*) en averſion le lépidote, l'oxyrynchus & le phagros, à cauſe que ces poiſſons avoient dévoré le membre viril d'Oſiris, que Typhon avoit jetté dans le Nil. D'ailleurs, nous ſavons par le même Auteur, que les habitans de (*f*) Cynopolis mangeoient, ſans ſcrupule, de l'oxyrynchus, & les Oxyrynchites des chiens, ce qui excita de ſon temps une guerre très-vive entre les habitans de ces deux villes.

(*a*) Ludolf. Hiſt. Æthiop. Lib. I. Cap. II.
(*b*) Linnæi Syſt. Nat. Tom. I. pag. 528.
(*c*) Strab. Lib. XVII. pag. 1167. A.
(*d*) Strab. ibid. pag. 1166. C. 1167. A.
(*e*) Plutarch. de Iſide & Oſir. pag. 358. B.
(*f*) Id. ibid. pag. 380. B.

(244) §. LXXII. *De l'anguille.*) « Antiphanes (*a*), » dans ſon Lycon, ſe mocque des Egyptiens ſur leur culte. » Les Egyptiens, dit-il, ſi habiles dans le reſte, le ſont » encore bien plus en ce qu'ils regardent l'anguille comme » égale aux Dieux. Elle eſt d'un bien plus grand prix (*b*) » qu'eux. Nos prieres ſuffiſent pour obtenir des Dieux ce » que nous leur demandons; mais il faut dépenſer douze » drachmes au moins ou même davantage pour les flairer » ſeulement, tant cet animal eſt parfaitement ſaint.

Le même Antiphanes s'adreſſant aux Egyptiens peu après, leur dit : « Vous adorez le bœuf, je le ſacrifie » aux Dieux, vous regardez l'anguille comme une très- » grande Divinité, & nous, comme le meilleur des » mets ». Antiphanes, & les Auteurs grecs qui s'égayoient ſur le culte des Egyptiens, ignoroient ſans doute le motif qui avoit fait proſcrire l'uſage de ce poiſſon. La chair de l'anguille, & de quelques autres poiſſons, épaiſſiſſant le ſang & diminuant la tranſpiration, irritoit toutes les maladies qui ont rapport à l'éléphantiaſis. Les Prêtres défendoient au peuple de s'en nourrir, & pour rendre la défenſe plus sûre, ils faiſoient regarder ces poiſſons comme ſacrés.

M. de Paw (*c*) prétend que les Grecs ont été dans l'erreur, en mettant l'anguille au nombre des poiſſons ſacrés. Mais je demanderai toujours à ce Savant où ſont ſes preuves.

(245) §. LXXII. *Le cravan.*) Cet oiſeau reſſemble beaucoup à l'oie pour la figure; mais il a toute la ruſe & la

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. VII. Cap. XIII. pag. 299. E. F.

(*b*) J'ai tâché de conſerver l'équivoque du grec, que le Traducteur latin n'a pas ſaiſie.

(*c*) Recherches Philoſophiques ſur les Egyptiens & les Chinois, Sect. VII. pag. 135.

neſſe du renard. Belon l'appelle oie nonnette. Le mot grec eſt oie renard *chenalopex*.

(246) §. LXXIII. *S'il reſſemble.*) On ne croyoit point encore, du temps d'Hérodote, que le phénix renaquît de ſes cendres. Cette opinion s'accrédita dans la ſuite. Suidas aſſure, au mot φοῖνιξ, que lorſque cet oiſeau s'eſt brûlé, il naît de ſes cendres un ver qui ſe change en phénix.

Les Peres de l'Egliſe Grecque & Latine ajouterent foi à cette fable, & ne manquerent pas de l'apporter comme une preuve ſolide de la réſurrection, à laquelle il n'étoit pas poſſible de ſe refuſer. « Nous regardons comme une » merveille, dit Saint Clément le Romain (*a*) que le » Créateur de l'Univers reſſuſcite ceux qui l'ont ſervi » ſaintement dans la perſuaſion de la foi, lorſqu'il nous » donne par un oiſeau des preuves de la magnificence de » ſes promeſſes. Il dit en effet quelque part, vous me » reſſuſciterez, & je vous louerai. Je me ſuis endormi, & » je me ſuis réveillé, parce que vous êtes avec moi. Job » dit auſſi : vous reſſuſciterez cette chair qui a ſouffert » tous ces maux ».

Il me ſeroit très-aiſé d'accumuler les paſſages des Peres qui diſent tous la même choſe, mais comme cela me meneroit trop loin, je me borne à celui-ci, qui eſt de Saint Ambroiſe. *Avis* (*b*) *in regione Arabiæ, cui nomen eſt phœnix, redivivo ſuæ carnis humore reparabilis, cum mortua fuerit reviviſcit. Solos non credimus reſſuſcitari? Atqui hoc relatione crebrâ, & ſcripturarum auctoritate credimus.* Le même Pere dit autre part : *Phœnix* (*c*) *avis in Arabiæ locis perhibetur &c...*

(*a*) Clemens Rom. Epiſt. ad Corinth. Cap. XXVI. pag. 121. Edit. Cantab. 1718.

(*b*) Ambroſ. de fide Reſurrect. Cap. VIII.

(*c*) Ambroſ. Hexaemer. Lib. V. Cap. XXIII.

doceat igitur nos hæc avis exemplo ſui reſurrectionem credere.

Ce n'eſt point aſſez d'avoir trouvé dans le phénix des preuves de la réſurrection. On y en a vu auſſi de l'incarnation. *Quid mirum* (*a*) *videtur, ſi virgo conceperit, cum Orientis avem, quam phœnicem vocant, in tantum ſine conjuge naſci vel renaſci conſtet, ut ſemper & una ſit, & ſemper ſibi ipſa naſcendo vel renaſcendo ſuccedat?*

Photius (*b*) me paroît bien judicieux, lorſqu'il dit qu'on pourroit peut-être reprocher à Clément d'avoir fait ſervir le phénix de preuve très-ſolide.

On lit dans toutes les éditions d'Hérodote : ἔστι δὲ ἐν τῇ γραφῇ παρόμοιος. Ce qui fait dire à notre Hiſtorien, que cet oiſeau reſſemble à ſon portrait, quoiqu'il eût dit, peu auparavant, qu'il n'en avoit jamais vu qu'en peinture. Gronovius s'eſt écarté du texte dans ſa traduction. Deux manuſcrits, l'un des Bénédictins de Saint-Remi à Rheims, l'autre de la Bibliotheque impériale à Vienne, portent ἔστι δὲ ἐπὶ τῇ κ. τ. λ. Ce qui fait un ſens excellent que j'ai ſuivi. Voyez la note de M. Weſſeling. M. Borheck a admis cette leçon dans ſon édition.

(247) §. LXXIII. *Avec de la myrrhe.*) Il y a dans le grec : *il bouche cela avec de l'autre myrrhe, dans l'endroit de l'œuf, par où creuſant, il a introduit ſon pere.* Καθότι τοῦ ᾠοῦ. Il faut corriger κατότι, qui eſt la forme ionique qu'Hérodote ſuit perpétuellement. Il écrit toujours κατάπερ, κατύπερθε, κατὰ, pour καθάπερ καθύπερθε, καθὰ.

(*a*) Ruffinus in Symboli expoſit. pag. 548.

(*b*) Photii Bibliotheca Cod. CXXVI. pag. 305. lin. 20. &c.

De plus, cela eſt confirmé par le manuſcrit de la Bibliotheque du Roi, où on lit κατ' ὅτι.

(248) §. LXXIV. *Serpens ſacrés.*) A (*a*) Métélis (c'eſt ainſi qu'il faut lire dans Elien, & non Mélite, d'après la note de M. Weſſeling) en Egypte, il y a dans une tour un dragon ſacré qu'on vénere, & qui a des hommes & des femmes attachés à ſon culte. On poſe devant lui une table ſur laquelle eſt un cratere où l'on a mis de la farine délayée dans de l'hydromel. On ſe retire enſuite, & le lendemain on trouve le cratere vuide.

Phylarque (*b*) raconte qu'on rend de grands honneurs en Egypte aux aſpics, que ces honneurs & la nourriture qu'on leur donne les apprivoiſent. Ils vivent avec les enfans ſans leur faire de mal; ils ſortent de leurs trous quand on les appelle. Ils viennent au bruit qu'on fait avec les doigts. Lorſque les Egyptiens ont dîné, ils mettent ſur la table de la farine délayée avec du vin & du miel, appellent les aſpics qui prennent leur repas. Cette eſpece d'aſpic ſe nomme thermouthis. On en couronne les ſtatues d'Iſis comme d'un diadême.

(249) §. LXXV. *Les ſerpens aîlés.*) Ceux qui ont mis ces ſortes de ſerpens au rang des fables ont certainement tort. Pauſanias me paroît bien plus ſage. « Il ne faut » point (*d*) être trop prompt à croire les choſes qui ſont » rares, ni refuſer d'y ajouter foi. Quoique je n'aie jamais vu de ſerpens aîlés, je crois cependant qu'il y en » a, parce qu'un Phrygien apporta en Ionie un ſcorpion » qui avoit des aîles reſſemblantes à celles de la ſauterelle ». Il y a grande apparence que c'eſt le *ſeraph*

(*a*) Ælian. Nat. Animal. Lib. XI. Cap. XVII. pag. 629.
(*b*) Id. Ibid. Lib. XVII. Cap. V. pag. 921.
(*c*) Id. ibid. Lib. X. Cap. XXXI. pag. 581.
(*d*) Pauſan. Lib. IX. Cap. XXI. pag. 752.

volans d'Iſaïe (*a*) que la Vulgate a rendu par *Regulus volans*, & les Septante, par aſpic volant, ἔχγονα ἀσπίδων πετομένων.

(250) §. LXXV. *Le lieu où ſont ces os amoncelés.*) M. Blanchard l'appelle, très-élégament, *un charnier*. Au reſte, ἄκανθα ſignifie non-ſeulement l'épine du dos, mais encore les os des ſerpens, & du poiſſon, ce que nous appellons Arête. Νίγρης (*b*) δὲ ὁ ἡμέτερος . . . . . ἄκανθαν ἐτύγχανεν ἰχθύος καταπεπωκώς. *Notre ami Niger avala un jour une arête de poiſſon.* On appelle ἄκανθαι, dit le ſcholiaſte (*c*) d'Apollonius Rhodius, les os des ſerpens.

M. Blanchard (*d*) fait dire à Hérodote que les os de ces ſerpens étoient d'une longueur qui paſſe toute croyance..... les uns plus grands, les autres plus petits. Le grec ne parle pas de la longueur ou groſſeur de ces os, il n'y eſt fait mention que du plus ou moins de groſſeur de ces tas d'os. M. Blanchard (*e*) continue : « Méla dit (Lib. III. Cap. VIII.) » que ces ſerpens, qui étoient très-petits, & dont le » poiſon étoit très-préſent, naiſſoient en certain temps de » l'année de la boue des marais, & prenoient leur vol du » côté de l'Egypte, où les vents qui régnent en cette ſaiſon » (le printemps) les chaſſent, & que les ibis en délivroient » le pays. Je ne ſais comment le Pere Hardouin a pu dire » que Méla avoit copié Hérodote. Cette deſcription de » Méla ne s'accorde pas avec la *grandeur des os*, dont » Hérodote parle comme témoin oculaire ».

(*a*) Iſaï. Cap. XXX. verſ. VI.

(*b*) Plutarch. de Sanit. tuendâ. pag. 131. A.

(*c*) Apollonii Rhodii Schol. ad Argonaut. Lib. IV. verſ. 150. pag. 202. lin. 14.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. Tom. IX. Mém. pag. 29.

(*e*) Ibid.

Le

Le Pere Hardouin ne ſe trompe point ; c'eſt M. Blanchard qui fait dire à notre Hiſtorien ce qu'il n'a point dit.

(251) §. LXXV. *Volent d'Arabie en Egypte.*) Cicéron avoit ſans doute d'autres Mémoires, puiſqu'il fait venir ces ſerpens d'Afrique. *Avertunt* (*a*) *peſtem ab Ægypto*, (*ibes*) *cum volucres angues ex vaſtitate Libyæ vento africo invectas interficiunt, atque conſumunt.* Elien (*b*) avoit eu ſous les yeux ces Mémoires, puiſqu'il rapporte le trait cité par Cicéron, après avoir parlé de celui dont fait mention Hérodote. Les autres Auteurs, où il eſt queſtion de cet oiſeau, ne diſent rien de la guerre qu'il fait aux ſerpens ailés qui venoient de l'Arabie, ſi l'on excepte (*c*) Ammien Marcellin & (*d*) Philès. Tant que nous n'aurons pas les ſources où ont puiſé Cicéron & Elien, nous ne pourrons aſſurer qu'ils ne ſe ſoient pas trompés. Ce qui me fait ſoupçonner quelque mépriſe de la part de ces deux Ecrivains, c'eſt le vers de Philès, où ce Poëte, qui a écrit en vers Politiques, dit : *L'ibis s'étant nourrie des ſcorpions de Libye, tue les ſerpens ailés qui viennent d'Arabie en Egypte.* Quelqu'autre Auteur aura avancé le même fait, & Cicéron & Elien auront, par négligence, appliqué aux ſerpens ailés ce que cet Auteur avoit dit des ſcorpions.

(252) §. LXXV. *Ils honorent ces oiſeaux.*) L'ibis étoit conſacré au Dieu Theuth (*e*), le Mercure des Egyptiens.

(252*) §. LXXVI. *Du crex.*) Le crex eſt une (*f*) eſpece

(*a*) Cicero de Natura Deorum. Lib. I. §. XXXVI.
(*b*) Ælian. Hiſtor. Animal. Lib. II. Cap. XXXVIII. pag. 107.
(*c*) Ammian. Marcellin. Lib. XXII. Cap. XV. pag. 262.
(*d*) Philae de Animal. Propriet. Cap. XVI. verſ. 11.
(*e*) Plat. in Phædro. Tom. III. pag. 274. C.
(*f*) Scholiaſt. Ariſtophanis ad Aves, vers 1138.

d'oiſeau, dont le bec eſt très-pointu, & en forme de ſcie.

(253) §. LXXVI. *Et l'on en rencontre ſouvent.*) M. Blanchard (*a*) traduit ce paſſage : « L'autre eſpece a » les pieds taillés comme les pieds humains ». Du Ryer avoit dit avant lui : « Ils ont les pieds ſemblables à ceux des » hommes ». MM. de l'Académie des Sciences, trompés par ces infideles traductions, ou peut-être par celle de Laurent Valla que je n'ai pas ſous les yeux, prennent de là occaſion de faire des reproches à Hérodote, & remarquent (*b*) très-ſérieuſement que cette reſſemblance ne ſe trouve en aucun oiſeau.

M. Bellanger avoit très-bien relevé ce contre-ſens (*c*) de Du Ryer; mais dans le reſte de ce paragraphe, il a fait les mêmes fautes que ce Traducteur, comme on peut s'en convaincre en liſant ſa traduction que j'ai dépoſée à la Bibliotheque du Roi.

(254) §. LXXVI. *Dénuées de plumes.*) M. Blanchard rend (*d*) cet endroit : « Elles ont la tête & le col » minces & déliés ». Du Ryer a traduit de même, la tête & le col menu. Ce ſont deux contre-ſens en deux mots : 1°. ψιλὸς ſignifie ſans poils, ſans plumes, *glaber*, *depilis*. Oppien (*e*), en parlant de la giraffe, dit qu'elle a le haut de la tête ſans plumes, ψιλὸν ὕπερθε κάρη, que tous les Interpretes, & même Geſner, rendent *parvum ſuperne caput*. Mais M. Schneider, qui nous a donné une meilleure édition de cet Auteur, traduit *glabrum ſupra caput*,

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. Tom. IX. Mém. pag. 28.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Sciences. Vol. III. Part. III. pag. 62.
(*c*) Eſſais de Critique, pag. 151.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. Tom. IX. Mém. pag. 28.
(*e*) Oppiani Cynegetic. Lib. III. verſ. 470.

Ψιλοὶ se dit, dans les Historiens, des troupes légeres, & par opposition à ὁπλῖται, ou *soldats armés pesamment*. Ils n'avoient ni casques, ni corselets, ni grévieres, ni boucliers. Ψιλαῖς τοῖς (*a*) κεφαλαῖς, dans Xénophon, ne veut pas dire la tête nue, mais sans casques; car les Perses avoient, dans les combats, la tête couverte de leur tiare. *Nudus*, chez les Latins, se prend souvent pour un homme habillé légerement. Il est très-certain que ψιλὸς, dans le sens de *tenuis*, est un terme de grammaire, qui même est assez rare, suivant la remarque de Henri Etienne dans son Trésor de la Langue Grecque. 2°. Δειρὴ n'est point le col, mais la partie qui est en devant du col, la gorge. Le Traducteur latin s'y est trompé pareillement, puisqu'il explique τὴν δειρὴν πᾶσαν, *totum collum*. Ammonius a bien saisi la différence qu'il y avoit entre αὐχὴν & δέρη. Αὐχὴν se dit, suivant cet excellent Grammairien, du derriere du cou, δέρη de la partie de devant (*b*), αὐχὴν καὶ δέρη διαφέρει. Αὐχὴν μὲν γὰρ λέγεται τὸ ὄπισθεν τοῦ τραχήλου· δέρη δὲ τὸ ἔμπροσθεν. Thomas Magister dit aussi la même chose page 129. Cette différence est sensible dans Homere, en parlant de Paris, que Ménélas tiroit par le casque; la courroie, dit-il, qui attachoit son armet sous la gorge l'étrangloit,

Ἄγχε (*c*) δέ μιν πολύκιστος ἱμὰς ἁπαλὴν ὑπὸ δειρήν.

(*c*) Κάψε γὰρ αὐτὸν ἔχοντα κατὰ στῆθος, παρὰ δειρὴν
Ἱππουριὶς ὀπίσω.

« Le serpent, se repliant, blessa l'aigle à la poitrine près » de la gorge ».

(*a*) Xenophon. Exped. Cyri. Lib. I. Cap. VIII. §. IV. pag. 53.

(*b*) Ammonius de Vocabulorum Differentiâ. voc. αὐχὴν. pag. 27.

(*c*) Homeri Iliad. Lib. III. vers. 371.

(*d*) Id. ibid. Lib. XII. vers. 204.

La signification d'αὐχὴν n'est pas moins déterminée dans Homere.

(*a*) Εἴ περ γάρ κε βλεῖο πονεύμενος, ἠὲ τυπείης,
Οὐκ ἂν ἐν αὐχεν᾽ ὄπισθε πέσοι βέλος, οὐδ᾽ ἐνὶ νώτῳ,
Ἀλλά κεν ἢ στέρνων, ἢ νηδύος ἀντιάσειε
Πρόσσω ἱεμένοιο . . . .

« Car si dans les combats vous étiez blessé de près ou de » loin, ce ne seroit point au col, ou au dos, mais à la » poitrine ».

MM. de l'Académie des Sciences ont reproché à *Hérodote* d'avoir dit que l'ibis avoit la tête & le col sans plumes; cette accusation ne doit tomber que sur ceux qui ont défiguré cet Auteur. Ces Savans (*b*) ont remarqué que « l'ibis avoit le dessus de la tête, l'entour des yeux & le » dessous de la gorge proche du bec dégarni de plumes, & » revêtu d'une peau rouge & ridée ». Cela confirme le récit de notre Historien.

On pourroit peut-être croire que notre Auteur se contredit, & qu'il n'est pas d'accord avec la description de MM. de l'Académie des Sciences, parce qu'il a assuré plus bas que l'ibis a le plumage blanc, excepté *la tête* & le col qui sont noirs, tandis qu'il venoit de dire que cet oiseau avoit *la tête* & la gorge entiere sans plumes. 1°. Hérodote ne parle point de la couleur de la gorge & de la partie de la tête qui étoit sans plumes. 2°. Cet Auteur, en disant la gorge entiere, fait entendre clairement qu'il ne s'agissoit en cet endroit que d'une partie de la tête; & c'est ce que j'ai exprimé dans ma traduction, afin de me rendre plus clair.

(*a*) Homeri Iliad. Lib. XIII. vers. 288.

(*b*) Mémoir. de l'Acad. des Sciences Tom. III. part. III. pag. 64.

On ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici une deſcription de cet oiſeau. La voici telle qu'on la voit dans les Mémoires de (*a*) l'Académie des Sciences.

L'ibis reſſemble, ſuivant (*b*) Strabon, beaucoup à la cigogne; mais « celle-ci (*c*) eſt abſolument plus grande, » & l'autre a le col & les pieds plus longs à proportion. » L'ibis a, depuis l'extrêmité des pieds juſqu'au bout du » bec, trois pieds & demi. Il y en avoit un à Verſailles » dans le même temps, qui étoit encore plus petit..... ſon » plumage étoit d'un blanc ſale & un peu rouſſeâtre preſque » par tout le corps, y ayant ſeulement au-deſſous de l'aîle » des taches de deux ſortes de rouge; ſavoir, quelques-» unes d'un rouge pourpré, & d'autres d'un rouge de cou-» leur de chair. Les grandes plumes du bout des aîles » étoient noires; tout le haut de la véritable jambe étoit » couvert de petits filets de plumes fort rares, ainſi qu'il » ſe voit en quelques autruches. Il avoit le deſſus de la » tête, l'entour des yeux, & le deſſous de la gorge, » proche le bec, dégarni de plumes, & revêtu d'une peau » rouge & ridée..... Le bec de l'ibis étoit fort gros » vers le commencement, où il avoit un pouce & demi » de large, le bout n'étoit point en pointe, mais paroiſ-» ſoit coupé, ayant demi-pouce en cet endroit; il ſe » recourboit en deſſous dans toute ſa longueur & dans ſes » deux parties; au contraire de ce qui ſe voit dans la » plupart des autres oiſeaux dont le bec eſt recourbé, parce » qu'il ne l'eſt ordinairement que par le bout, & ſeulement » en la mâchoire ſupérieure: il étoit d'un jaune fort clair à » ſon commencement, & cette couleur ſe fortifiant inſenſi-» blement, devenoit de couleur aurore fort chargée vers le

(*a*) Tom. III. part. III. pag. 62 &c.

(*b*) Strab. Lib. XVII, pag. 1179. B.

(*c*) Mémoires de l'Académie des Sciences. Tom. III. part. III. pag. 63.

» bout.... ſa ſurface étoit liſſe & polie comme de l'ivoire » ou de la corne. Les côtés du bec étoient tranchans, & » avoient, ainſi que tout le reſte du bec, une dureté & une » fermeté capable de couper les ſerpens, dont il eſt telle- » ment l'ennemi, qu'il va les attendre à leur paſſage d'Ara- » bie (*a*) en Egypte.... Le bas des véritables jambes étoit » rouge; cette partie, à qui Geſner, Bélon & Johnſton ne » donnent pas un pouce de longueur dans leurs figures, » en avoit plus de quatre.... Cette partie, auſſi bien que » le pied, étoit par-tout garnie d'écailles de figure héxa- » gone, à la réſerve des écailles des doigts, qui étoient » toutes en table..... Les doigts étoient bordés par » des peaux qui s'allongeoient juſqu'à leur extrêmité; ce » qui faiſoit que le doigt du milieu en avoit des deux côtés, » & que les deux autres n'en avoient qu'en dedans. Le qua- » trieme doigt, qui eſt derriere, avoit, de même que le » grand doigt du milieu, de petites peaux de chaque côté; » ce doigt étoit long & menu à l'ordinaire, & les ongles » étroits, pointus & noirâtres, de même que les extrémi- » tés des doigts. *Enfin nous avons remarqué que la* » *figure des pieds de l'ibis blanc n'a aucun rapport* » *avec ce qu'Hérodote en dit, ſavoir qu'ils ſont ſem-* » *blables* (*b*) *à ceux de l'homme* ».

Cet oiſeau eſt conſacré (*c*) à la Lune, & ſe laiſſe, dit Elien, mourir de faim, lorſqu'on le tranſporte hors de l'Egypte. Il y en a eu pendant pluſieurs années à la ménagerie de Verſailles; ce qui prouve qu'il faut être ſur ſes gardes en liſant les anciens.

(*a*) Hérodote dit que ce n'eſt point cette eſpece d'ibis qui attaque les ſerpens, mais la noire.

(*b*) Cela n'a d'autre fondement que l'ineptie des Traducteurs.

(*c*) Ælian. de Naturâ Animal. Lib. II. Cap. XXXVIII. Tom. I. pag. 107.

Il faut encore mettre au rang des fables ce que rapporte le même (*a*) Auteur, d'après ceux d'entre les Egyptiens qui préſidoient aux embaumemens de l'ibis, ſavoit que les inteſtins de cet oiſeau avoient quatre-vingt-ſeize coudées de long ; c'eſt-à-dire, cent trente-ſix pieds ; MM. de l'Académie des Sciences ne (*b*) leur ont trouvé que quatre pieds huit pouces. Il n'en eſt pas ainſi de ce qu'Elien (*c*) & Pline (*d*) nous diſent que l'ibis ſe donne un lavement avec le bec. Cela ſe trouve confirmé par le mécaniſme de ſon bec, qui, lorſqu'il eſt fermé (*e*), paroît parfaitement rond en dehors, & forme un canal en dedans de la même figure. Les deux parties ainſi jointes laiſſoient une petite ouverture par le bout pour en faire ſortir l'eau de mer, dont on dit qu'il ſe nettoie le corps.

(255) §. LXXVII. *Qui de tous les hommes cultivent le plus &c.*) Cet endroit a été mal rendu : ἐπασκέω ſignifie j'exerce, μάλιστα ſe rapporte à ἀνθρώπων πάντων, & par conſéquent la virgule doit ſe mettre après μάλιστα. Enfin, il ne s'agit point, en ce paſſage, de l'Hiſtoire, comme l'a penſé un très-habile homme (*f*). Voyez auſſi les notes de MM. Valckenaer & Weſſeling.

M. Bellanger s'eſt trompé pareillement, lorſqu'il traduit : (*g*) *s'exercent à connoître, ou à écrire, tant pour leur inſtruction, que pour celle de la poſtérité*,

(*a*) Ælian. de Nat. Animal. Lib. X. Cap. XXIX. Tom. I. pag. 579.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Sciences. Tom. III. Part. III. pag. 68.

(*c*) Ælian. Hiſt. Nat. Animal. Lib. II. Cap. XXXV. Tom. I. pag. 105.

(*d*) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. VIII. Cap. XXVII. Tom. I. pag. 453.

(*e*) Mém. de l'Acad. des Scienc. Tom. III. Part. III. pag. 65.

(*f*) Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres. Tom. XXXI. Hiſt. pag. 22.

(*g*) Eſſais de Critique ſur les écrits de Rollin, pag. 152.

les actions de tous les hommes. On eſt bien ſurpris, en liſant le grec, d'y trouver à peine un mot de cette longue phraſe, qui n'eſt pas ſeulement une paraphraſe, mais un contre-ſens. On peut voir ma traduction, qui eſt exacte & littérale. Voyez les Eſſais de Critique de M. Bellanger, ouvrage qui a fait beaucoup d'honneur à ce ſavant, quoiqu'il s'y trouve preſque autant de contre-ſens qu'il en a relevés.

On louoit (*a*) Thoth d'avoir inventé les lettres, ce qui étoit un ſoulagement à la mémoire. Le Roi Thamus croyoit que cette invention avoit rendu les hommes négligens, & qu'elle étoit cauſe qu'ils ne cultivoient plus cette faculté avec le même ſoin.

(256) §. LXXVII. *Il n'y a point d'hommes ſi ſains.*) Cela étoit vrai avant Hérodote, & cela l'a été long-temps après lui; mais lorſqu'on commença à négliger les canaux, l'eau ſe corrompit, les vapeurs qui s'en éleverent rendirent l'air de l'Egypte très-mal ſain, les fievres malignes s'y firent bientôt appercevoir; elles devinrent épidémiques; & ces vapeurs s'y concentrant & devenant tous les jour de plus en plus peſtilentielles, cauſerent enfin cette maladie funeſte connue ſous le nom de peſte. Il n'en étoit pas de même avant qu'on eût pratiqué des canaux, ou tant que ces canaux furent bien entretenus. Il peut ſe faire cependant que la partie de la Baſſe-Egypte, qui touchoit à l'Eléarchie, n'ait jamais été bien ſaine.

(257) §. LXXVII. *Ils n'ont point de vignes.*) M. Dupuy (*b*) a parfaitement bien vu qu'Hérodote ne parloit en cet endroit que de la partie de l'Egypte deſtinée à la culture du bled. Aux exemples d'Hérodote qu'a rapporté ce Savant pour faire voir qu'il y avoit des vignes en Egypte,

(*a*) Plato in Phædro. Tom. III. pag. 275. A.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. Tom. XXXI. Hiſt. pag. 20. &c.

on peut ajouter celui-ci, qui eſt d'un temps bien antérieur à celui de notre Hiſtorien. *Quare* (*a*) *nos feciſtis aſcendere de Ægypto & adduxiſtis in locum iſtum peſſimum, qui ſeri non poteſt, qui nec ficum gignit*, nec vineas, *nec malo-granata, inſuper & aquam non habet ad bibendum.* Hellanicus (*b*) dit que la vigne a été découverte, pour la premiere fois, dans le territoire de Plinthine. Cette ville n'étoit pas loin de Marée, renommée pour la bonté de ſon vin. Voyez auſſi §. XXXVII. note 124.

(258) §. LXXVII. *De la bierre.*) Comme le vin étoit rare en Egypte, du moins dans la partie deſtinée à la culture du bled, on y avoit ſuppléé par une boiſſon qu'on faiſoit avec de l'orge, & que j'ai appellée, par cette raiſon, de la bierre. Le houblon étant inconnu en ce pays, les Egyptiens y ajoutoient du chervi & du lupin (*c*), qui lui donnoient de l'amertume, de même que la racine d'une plante qui venoit d'Aſſyrie, que Saumaiſe (*d*) croit être le gingidion : témoins ces vers de Columelle.

Jam ſiſer, Aſſyrioque venit quæ ſemine radix,
Sectaque præbetur madido ſatiata lupino,
Ut Peluſiaci proritet pocula zythi.

Au reſte, Strabon ne dit pas, comme le prétend (*e*)

(*a*) Numb. Cap. XX. verſ. 5.

(*b*) Athen. Deipnoſoph. Lib. I. Cap. XXV. pag. 34. A. Je lis dans ce paſſage πρώτην, au lieu de πρώτῃ.

(*c*) Columell. Lib. X. de Cultu Hortor. verſ. 114.

(*d*) Salmaſ. Exercitat. ad Solin. Cap. LIII. pag. 820. quem & confer de homonymis Hyles Iatricæ. Cap. XVII.

(*e*) Recherches philoſoph. ſur les Egyptiens & les Chinois, Tom. I. ſect. III, pag. 149.

M. de Paw, que la maniere de brasser la bierre varioit beaucoup en Egypte ; mais que la bierre (*a*) étoit une boisson commune à plusieurs peuples, & que chacun avoit une maniere particuliere de la faire.

Ce vin d'orge ou bierre, s'appelloit en grec, en un seul mot, βρύτος, comme nous l'apprend Athénée (*b*), qui rapporte un vers du Triptoleme de Sophocles, tragédie, actuellement perdue, où ce mot se trouve employé.

Le grain, qu'Hérodote nomme un peu plus haut olyre, me paroît de l'épautre, après un examen refléchi d'un grand nombre de passages des anciens, & je l'ai traduit ainsi. Il est très-certain que ce n'est point le riz, comme l'a cru (*c*) M. Shaw, & que cette plante n'a été connue en Egypte que plusieurs siecles après Hérodote. Le pain qu'en faisoient les Egyptiens se terminoit en pointe, comme le disent Pollux (Αἰγύπτιοι δὲ (*d*) τοὺς εἰς ἐξὺ ἀνηνεγμένους ἄρτους καλλιστεῖς (lege ex Herodot. κυλλήστις) ᾠνόμαζον) & Athénée, corrigé d'après Pollux par Casaubon, Liv. III. Chap. XXIX. pag. 114. C. Ainsi, l'on ne voit pas pourquoi M. de Paw (*e*) fait dire à ces deux Auteurs qu'il falloit ajouter à ce pain beaucoup de pâte fermentée, ce qui lui communiquoit un goût acide.

(259) §. LXXVII. *Dans de la saumure.*) « Les Egyp» tiens (*f*) regardent la mer comme Typhon, & le Nil,

(*a*) Strab. Geograph. Lib. XVII. pag. 1179. C. D.

(*b*) Athen. Lib. X. Cap. XIV. pag. 447.

(*c*) Voyages de Shaw. Tom. II. pag. 171.

(*d*) Jul. Pollucis Onomast. Lib. VI. Cap. XI. Segm. 73. Tom. I. pag. 609.

(*e*) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois, Sect. III. pag. 148.

(*f*) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 363. D. E.

» qui s'y perd & s'y diſperſe, comme Oſiris. — Les Prêtres » ont, par cette raiſon, en horreur la mer; & le ſel, » qu'ils appellent l'écume de Typhon, eſt du nombre des » choſes qui leur ſont interdites ». Ils faiſoient cependant uſage de ſel foſſile; car Plutarque avance dans un autre endroit, que les Prêtres (*a*) ne mettoient point de ſel dans leurs alimens, lorſqu'ils obſervoient la continence. Ils faiſoient donc uſage de ſel lorſqu'ils ne l'obſervoient pas. Or, comme ils avoient en horreur le ſel marin, il falloit donc néceſſairement qu'ils ſe ſerviſſent d'une autre eſpece de ſel.

Nous apprenons par Arrian, que le pays d'Ammon (*b*) produiſoit du ſel foſſile que quelques Prêtres d'Ammon portoient en Egypte. ..... Les Egyptiens ſe ſervoient de cette eſpece de ſel dans leurs ſacrifices, parce qu'il eſt plus pur que celui de mer. Je croirois volontiers qu'Hérodote veut parler ici de cette eſpece de ſel.

(259*) §. LXXVIII. *Un cercueil avec une figure en bois.*) Plutarque parle auſſi de cet uſage; mais il prétend que (*c*) ce n'eſt pas pour exhorter les convives à boire & à ſe réjouir qu'on leur préſentoit ce ſquelete, mais pour les engager à s'aimer réciproquement, & à ne point s'expoſer aux maux qui font regarder la vie longue, quoiqu'elle ne ſoit que trop courte. J'ai bien peur que Plutarque, qui étoit un homme grave & vertueux, n'ait imaginé un but moral, dans cet uſage où il n'y en avoit pas.

L'idée de la mort étoit moins révoltante chez les anciens, qu'elle ne l'a été depuis. « La vie, dit (*d*) Ana» créon, court comme un char rapide. Dans peu nous ne

(*a*) Plutarch. de Iſide & Oſir. pag. 352. F.

(*b*) Arrian. de Expedit. Alex. Lib. III. Cap. IV. §. VI. & VIII. pag. 187.

(*c*) Plutarch. in ſeptem Sapient. Convivio. pag. 148. B.

(*d*) Anacr. Od. IV.

» ſerons plus qu'un peu de pouſſiere. Pourquoi donc ré-
» pandre ſur terre de vaines libations ? Parfumez-moi
» plutôt, pendant que je vis encore ; couronnez-moi de
» roſes, & faites venir ma maîtreſſe ».

Telle eſt l'idée ſous laquelle il faut enviſager cet uſage des Egyptiens, & le paſſage ſuivant du feſtin de Trimalchion prouve que c'en eſt l'eſprit.

Potantibus (*a*) *ergo, & accuratiſſime nobis lautitias mirantibus, larvam argenteam attulit ſervus, ſic aptam, ut articuli ejus vertebræque laxatæ in omnem partem flecterentur. Hanc cum ſuper menſam ſemel iterumque abjeciſſet, & catenatio mobilis aliquot figuras exprimeret, Trimalchio adjecit :*

Heu, heu nos miſeros, quam totus homuncio nil eſt !
Sic erimus cuncti, poſtquam nos auferet Orcus.
Ergo vivamus, dum licet eſſe bene.

(260) §. LXXIX. *Contens des chanſons.*) Il ne s'agit, dans ce paragraphe, que des chanſons des Egyptiens, & entr'autres de leur Manéros ; νόμος ne peut par conſéquent convenir aux loix, & doit s'entendre des chanſons. Thomas Gale a ſaiſi parfaitement dans ſes notes le ſens de notre Auteur. Athénée prétend (*b*) que la chanſon de Linus s'appelloit νόμιον. Peut-être faut-il lire νόμον.

(261) §. LXXIX. *Et ſur-tout celle qui ſe chante.*) Ce paſſage eſt altéré dans toutes les éditions. M. Weſſeling me paroît l'avoir bien rétabli. Je l'ai ſuivi. Voici comme il l'écrit : καὶ δὴ καὶ ἄεισμα ἔν ἐστι, ὅπερ ἔν τε Φοινίκῃ ἀοίδιμόν ἐστι καὶ ἐν κύπρῳ, καὶ ἄλλῃ· κατὰ μέντοι ἔθνεα ὄνομα ἔχει· συμφέρεται δὲ τωὐτὸ εἶναι τὸ οἱ Ἕλληνες Λῖνον ὀνομάζοντες

(*a*) Petronii Satyric. Cap. XXXIV. ſub finem.
(*b*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIV. Cap. III. pag. 619. C.

ἀείδουσι· ὥστε πολλὰ μὲν καὶ ἄλλα ἀποθωϋμάζειν με τῶν περὶ Αἴγυπτον ἐόντων, ἐν δὲ δὴ καὶ τὸν Λῖνον ἐκόθεν ἔλαβον.

1°. Il ſépare ἔνεστι en deux, ce qui eſt très-heureux. 2°. Il efface Λῖνος qui le ſuivoit, parce qu'il ne ſe trouve point dans deux excellens manuſcrits & dans celui de Valla, & parce que ce mot trouble le ſens. Il n'eſt pas non plus dans le manuſcrit B. de la Bibliotheque du Roi. 3°. Il efface τὸνομα, ou bien il y ſubſtitue νόμον, ce qui me paroît mieux.

J'ai changé depuis de ſentiment, & je crois que la leçon ordinaire eſt très-bonne, pourvu que l'on ſubſtitue Μανέρως à Λῖνος après ἔνεστι. Καὶ δὴ καὶ ἄεισμα ἔνεστι Μανέρως. Il faut auſſi changer ἔλαβον en ἔλαβε avec l'édition d'Alde. Si l'on ſuit cette conjecture, il faudra traduire : il y en a pluſieurs dont l'inſtitution eſt louable, & ſur-tout le Manéros, qui ſe chante en &c.

(262) §. LXXIX. *Qu'ils appellent Linus.*) « Uranie » eut (*a*) un fils aimable & gracieux, qui fut appellé » Linus : tous les chantres & joueurs d'inſtrumens le célé- » brent dans les chœurs & dans les feſtins, au commen- » cement & à la fin de tous les airs, ils invoquent Linus.

» Linus, dit (*b*) Diodore de Sicile, fut chez les Grecs » le premier inventeur du rhythme & de la mélodie. » Cadmus ayant apporté de Phénicie en Grece les lettres » ou caracteres, Linus fut le premier qui les tranſporta » dans le dialecte des Grecs, qui leur donna des noms, & » qui en forma les caracteres. On les appelloit lettres phé- » nicienes, parce qu'elles étoient venues du pays des Phé- » niciens dans celui des Grecs. Mais comme les Pélaſges » furent les premiers qui firent uſage de ces caracteres, » & qu'ils les ſubſtituerent aux anciens, on les ſurnomma

(*a*) Fragment. Heſiodi apud Euſtath. ad Iliad. 18. verſ. 570. pag. 1163. lin. 61.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. III, §. LXVI, pag. 236.

» Pélaſgiques. Linus s'étant fait admirer par ſes talens pour » la poéſie & la muſique, eut pluſieurs diſciples, dont » les trois plus illuſtres furent Hercules, Thamyris & » Orphée. Hercules apprenoit à jouer de la cithare; mais il » avoit l'eſprit tardif & ne pouvoit apprendre. Linus l'ayant » frappé dans un mouvement d'impatience, Hercules ſe » mit en colere, & lui donna un coup ſi violent de ſa » cithare, qu'il le tua..... Linus avoit écrit en lettres » pélaſgiques les exploits du premier Bacchus, & d'au- » tres Mythologies qu'il laiſſa à la poſtérité ».

Il y avoit, dit (*a*) Euſtathe, un Linus plus ancien que celui qui fut le maître d'Hercules. C'eſt celui-ci dont parle Hérodote. Si le Clerc eût fait attention à cela, il auroit épargné à Hérodote pluſieurs reproches. Voyez ſes notes ſur le premier fragment d'Héſiode.

L'épigramme que rapporte Euſtathe dans ſes commentaires ſur Homere, (tom. II. pag. 1163. lin. 59.) regarde le ſecond Linus.

« Linus (*b*) eſt, au rapport d'Ariſtarque, une ſorte » d'hymne ou de chanſon, de même que le Pæan & le » Dithyrambe ». Cette ſorte de chanſon étoit lugubre; Athénée (*c*) en a fait la remarque. Auſſi trouve-t-on chez les Poëtes αἴλινον ou αἰλινα, adverbe compoſé de λίνος & de ἀι, particule plaintive, pour exprimer les gémiſſemens.

(*d*) Μάτηρ, νιν ὅταν νοσοῦντα
Φρενομόρως ἀκούσῃ,
Αἴλινον, αἴλινον,
Οὐδ'. . . . . .
Ἤσει δύσμορος.

(*a*) Euſtath. pag. 1163. lin. 63.
(*b*) Euſtath. Tom. II. pag. 1163. lin. 55.
(*c*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIV. Cap. III. pag. 619. C.
(*d*) Sophocl. Ajax Maſtigoph. verſ. 625.

« Lorſque ſa mere apprendra qu'il a perdu l'eſprit, elle » ne ceſſera de chanter Ælinon, Ælinon ».

Tout le monde connoît le commencement de l'Idylle de Moſchus ſur la mort de Bion, αἰλινά μοι στοναχῆτε. Ce terme venoit des langues aſiatiques. Les Barbares, dit Euripides, commencent (*a*), dans la langue de l'Aſie, les chanſons lugubres par Ælinon, lorſque le ſang de leurs Rois eſt verſé. Lin ſignifie en (*b*) phénicien, plainte, gémiſſement.

(263) §. LXXIX. *Elle s'appelle en Egyptien Manéros.*) « Iſis (*c*) ne fut pas plutôt arrivée dans un lieu » déſert, où elle s'imaginoit être ſeule, qu'elle ouvrit le » coffre, & ſe mit à embraſſer le corps mort d'Oſiris, » en pleurant amerement. Pendant qu'elle étoit ainſi occu- » pée, le fils du Roi de Byblos, qui l'avoit ſuivie, s'ap- » procha doucement d'elle, & s'apperçut du ſujet de ſa » douleur. Elle ſe retourna tout-à-coup, & dans ſa colere, » elle jetta ſur lui un regard ſi terrible, qu'il mourut de » frayeur. D'autres diſent qu'il tomba dans la mer. Quoi » qu'il en ſoit, on lui rend de grands honneurs à cauſe » de la Déeſſe. Ce Manéros, que les Egyptiens chantent » dans leurs feſtins, eſt cet enfant. Quelques-uns prétendent » qu'il s'appelloit Palæſtinus ou Péluſius, & que la Déeſſe » fit bâtir la ville de ce nom pour en conſerver la mé- » moire. Ils ajoutent que le Manéros, que les Egyptiens » célebrent dans leurs fêtes, fut l'inventeur de la muſique. » D'autres diſent que Manéros n'eſt point un nom d'homme;

(*a*) Euripid. Oreſt. verſ. 1404.

(*b*) Le Clerc, not. in Heſiod. pag. 338. Edit. Amſtel. in-8°. 1701.

(*c*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 357. D. E.

» mais une (*a*) chanſon qui convient aux feſtins & aux » plaiſirs de la table, & qu'ils chantent, afin que tout leur » ſoit proſpere. C'eſt en effet dans la joie du repas qu'ils » font retentir les airs de ce Manéros ».

Les Mariandyniens avoient une chanſon pareille qu'ils appelloient Bormus, comme le diſent (*b*) Athénée & (*c*) Héſychius. C'eſt une choſe remarquable, que le Manéros, le Linus (*d*) & le Bormus fuſſent des chanſons lugubres.

Ceci contredit la derniere partie du paſſage de Plutarque que je viens de citer; mais il peut ſe faire qu'il y ait eu deux chanſons connues ſous le nom de Manéros; l'une qui ſe célébroit comme l'inventeur de la muſique; l'autre qui déploroit ſa mort prématurée.

(264) §. LXXX. *Il n'y a parmi les Grecs que les Lacédémoniens qui &c.*) Il faut (*e*) auſſi que les jeunes gens reſpectent non-ſeulement leurs peres, & qu'ils leur ſoient ſoumis, mais même les vieillards, qu'ils leur cedent le pas, qu'ils ſe levent lorſqu'ils ſurviennent, & qu'ils ſe tiennent tranquilles en leur préſence. Xénophon met dans la bouche du jeune Périclès ces paroles. Quand (*f*) les Athéniens auront-ils pour les vieillards le même reſpect que les Lacédémoniens, eux qui commencent par mépriſer leurs peres, & paſſent de là aux gens âgés? Tout le monde ſait l'hiſtoire de ce vieillard athénien (*g*), qui étant allé

(*a*) Je lis ὠδὴν d'après Hérodote. Διάλεκτον ne fait aucun ſens. Je fais enſuite quelques autres changemens au texte, qui me paroiſſent néceſſaires, mais dont ce n'eſt pas ici le lieu de parler.

(*b*) Deipnoſoph. Lib. XIV. Cap. III. pag. 619. F.

(*c*) Au mot Βορμός.

(*d*) Athen. Loco laudato C. & heſych. au mot Βορμός.

(*e*) Plutarch. Inſtit. Laconic. pag. 237. D.

(*f*) Xenoph. Memor. Socrat. Dict. Lib. III. Cap. V. §. XV. p. 151.

(*g*) Valer. Maxim. Lib. IV. Cap. V. Extern. 2. pag. 381.

au

au ſpectacle, ne put trouver place parmi ſes compatriotes. Etant venu par haſard à l'endroit où étoient les Ambaſſadeurs de Lacédémone, ils ſe leverent par reſpect, & le firent aſſeoir parmi eux en la place d'honneur. Le peuple leur donna de grands applaudiſſemens; ſur quoi l'on dit qu'un Lacédémonien s'ecria : les Athéniens connoiſſent la vertu, mais ils en négligent la pratique. Cependant Xénophon fait dire à (*a*) Socrates que c'eſt un uſage univerſellement établi, que les jeunes gens cedent le pas aux plus âgés, qu'ils ſe levent lorſqu'ils entrent, & qu'ils leur donnent la place d'honneur. Ces uſages s'obſervent (*b*) encore actuellement en Egypte, dit M. Savary.

Les Athéniens avoient auſſi emprunté (*c*) des Egyptiens une loi bien ſage, qui défendoit de faire mourir une femme enceinte avant qu'elle eût accouché.

(265) §. LXXXI. *Avec des franges.*) Ces franges ſervoient non-ſeulement d'ornement ; mais elles étoient encore néceſſaires pour empêcher ces habits de s'effiler. Les habits ſans franges étoient ourlés; ce qui faiſoit le même effet.

(266) §. LXXXI. *Cérémonies orphiques.*) « Bacchus (*d*) » voulant paſſer avec ſes troupes d'Aſie en Europe, con- » tracta amitié avec Lycurgue, Roi de la Thrace, ſituée » près de l'Helleſpont. Il y envoya d'abord les Bacchantes » comme dans un pays ami : mais Lycurgue ordonna à ſes » troupes d'attaquer la nuit Bacchus, & de le tuer, lui & » toutes les Ménades. Bacchus ayant appris cette nouvelle » par un homme du pays nommé Tharops, en fut effrayé »

(*a*) Xenoph. Socrat. Memorabil. Lib. II. Cap. III. §. XVI. pag. 93.
(*b*) Lettres ſur l'Egypte, &c. Lettre XIII. pag. 143 & ſuiv.
(*c*) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 552. D.
Ælian. Var. Hiſt. Lib. V. Cap. XVIII. pag. 432.
(*d*) Diodor. Sicul. Lib. III. §. LXIV. pag. 234. lin. 55.

» parce que ſes forces étoient encore au-delà de la mer, & » qu'il n'étoit paſſé qu'avec un très-petit nombre de ſes » amis. Il retourna, par cette raiſon, ſecrétement à ſon » armée. Cependant Lycurgue ayant attaqué les Ménades, » les fit toutes paſſer au fil de l'épée dans le lieu qu'on » appelle Nyſius. Bacchus étant revenu avec ſon armée, » vainquit les Thraces dans un combat, Lycurgue fut » pris, on lui creva les yeux, & après lui avoir fait ſouf- » frir toutes ſortes de ſupplices, on le mit en croix. Bac- » chus, donna par reconnoiſſance, à Tharops, le Royaume » de Thrace, & lui enſeigna les myſteres & les orgies. » Œagre, fils de Tharops, ſuccéda à ſon pere, & ayant » appris de lui les cérémonies des myſteres, il les enſeigna » à ſon fils Orphée, qui ſurpaſſoit tout le monde en génie » & en ſavoir. Celui-ci en changea pluſieurs cérémonies, » & c'eſt pour cela qu'on a appellé Orphiques les myſteres » que Bacchus avoit inventés & célébrés ».

Tel eſt le ſentiment de Diodore de Sicile. Il rapporte cependant autre part que les Prêtres Egyptiens racontoient qu'Orphée (*a*) avoit emprunté de leur pays la plupart des myſteres, tels que ceux d'Oſiris & d'Iſis, qui ſont les mêmes, au nom près, que ceux de Bacchus & de Cérès, auſſi bien que ſa fable des Enfers. En introduiſant en effet les peines des méchans & les récompenſes des gens pieux, il ne faiſoit qu'imiter, ſuivant ces mêmes Prêtres, ce qui ſe pratiquoit aux funérailles des Egyptiens.

Pauſanias aſſure qu'Orphée étoit Egyptien. « Un Egyp- » tien (*b*), dit-il, penſoit qu'Amphion étoit Egyptien, & » qu'Orphée, cet homme habile dans la magie, que nous » autres Grecs croyons Thrace, étoit pareillement Egyp- » tien ». C'eſt ainſi qu'il faut rendre ce paſſage. Or, ſon

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCVI. Tom. I. pag. 107.
(*b*) Pauſan. Eliacor. poſt. ſive Lib. VI. Cap. XX. pag. 505.

nom eſt Egyptien, & s'accorde très-bien avec la fable des Grecs, qui vouloit qu'il fût fils d'Apollon.

Ἕξ (a) Ἀπόλλωνος δὲ φορ—
Μικτὰς ἀοιδᾶν πατὴρ
Ἔμολεν ἐναίσιμος Ὀρφεύς.

« Vint auſſi Orphée, fils d'Apollon, cet excellent poëte » & joueur de cithare ».

Le Scholiaſte de Pindare rapporte ſur ces vers un oracle de la Pythie, où Orphée eſt appellé fils d'Apollon.

Or ou Ορος, ſuivant la terminaiſon grecque, eſt une Divinité Egyptienne, qui répond à l'Apollon des Grecs (b).

Phe (c) ou Pho ſignifie, chez les Coptes, engendrer. Ainſi, Orphée doit être le fils d'Or ou Oros, c'eſt-à-dire, d'Apollon. De là Semphos eſt rendu par fils d'Hercules; Sem ou Som étant l'Hercules Egyptien; & l'Hellebore blanc qu'on appelle *genitura Herculis*, étoit nommé Somphia par les Egyptiens.

Remarquez auſſi que parmi les monumens Egyptiens on trouve Orus ou Harpocrates (d), qui eſt le même, environné de pluſieurs animaux; ce qui prouve encore que les Grecs, en mettant à la ſuite d'Orphée différens animaux, avoient puiſé cette fable en Egypte.

(267) §. LXXXI. *Et Pythagoriques.*) Diogenes Laerce rapporte (e), d'après Ariſtote, que Pythagore faiſoit uſage d'habits & de couvertures de laine, parce qu'on ne connoiſſoit point encore le lin dans le pays où il demeuroit.

(a) Pindar. Pyth. Od. IV. verſ. 313. pag. 233.

(b) Herodot. Lib. II. §. CXLIV & CLVI.

(c) Frid. Sam. de Schmidt opuſcula, pag. 198.

(d) Recueil d'Antiquités Égyptiennes, Etruſques. Tom. III. Planc. X. n°. 2.

(e) Diogen. Laert. Lib. VIII. Segment. XIX, pag. 504.

Cependant Apulée (*a*) nous apprend que les Pythagoriciens ne portoient point d'habits de laine. *Quippè lana, ſegniſſimi corporis excrementum, pecori detracta, jam inde Orphei & Pythagoræ ſcitis, profanus veſtitus eſt. Sed enim mundiſſima lini ſeges, inter optimas fruges terræ exorta, non modò indutui & amictui ſanctiſſimis Ægyptiorum ſacerdotibus, ſed opertui quoque in rebus ſacris uſurpatur.* Il ſeroit fort aiſé de groſſir le nombre des citations; mais elles ne diroient rien de plus.

Il ne ſera peut-être pas inutile de faire obſervèr que Pythagore, quoiqu'un très-beau génie, étoit extrêmement ſuperſtitieux, & qu'il adopta le régime des Prêtres Egyptiens, qui étoit fondé ſur la nature du climat qu'ils habitoient, ſans conſidérer que ce même régime ne convenoit point à la Grece.

Ceux qui étoient initiés à ces myſteres ne mangeoient rien qui eût eu vie. Voyez Euripides (*b*), καὶ δι' ἀψύχου βορᾶς σίτοις καπήλευ', Ορφέα τ' ἄνακτ' ἔχων, βάκχευε. « Et ne » vous nourriſſant que des choſes qui n'ont point eu vie, » cherchez à vous faire un nom, & prenant pour votre » guide Orphée, obſervez les cérémonies bachiques ». Plutarque dit auſſi (*c*) que l'on raconte que l'ancien Orphée s'abſtint de toute nourriture animale.

Dans les éditions d'Hérodote on lit ſeulement : ὁμολογέουσι δὲ ταῦτα τοῖσι Ορφικοῖσι καλεομένοισι καὶ Πυθαγορείοισι. Mais on trouve dans l'édition d'Alde, ὁμολογέουσι δὲ ταῦτα τοῖσι Ορφικοῖσι καλεομένοισι, καὶ Βακχικοῖσι, ἐοῦσι δὲ Αιγυπτίοισι, καὶ Πυθαγορείοισι. Cette leçon eſt appuyée par le manuſcrit B de la Bibliotheque du Roi, & par pluſieurs autres dont font

(*a*) Apul. Apologia. pag. 495. lin. ultimâ.

(*b*) Euripid. Hippolyt. verſ. 963.

(*c*) Plutarch. in ſeptem Sapient. conviv. pag. 159. C.

mention les variantes de l'édition de M. Wesseling. Aussi n'ai-je pas balancé à l'admettre dans ma traduction. Voyez aussi le savant M. Valckenaer sur l'Hippolyte d'Euripides, vers 952, page 266, col. seconde.

(268) §. LXXXII. *Ils se persuadent que l'issue sera la même.*) Un prodige est un effet dont on ignore la cause & qui arrive rarement. Les prodiges sont, dans ce sens, également soumis aux loix invariables de la Nature. L'événement qui les a suivis dans le physique, doit se reproduire, quand ils reparoissent, si toutes les circonstances sont d'ailleurs égales : de même que deux plats d'une balance étant en équilibre, si l'on met dans un de ces plats un poids quelconque, ce plat doit nécessairement baisser en raison de la pesanteur de ce poids, & l'autre nécessairement s'élever dans la même proportion.

Il en est de même des opérations de notre ame. Elles sont toutes également nécessaires, puisque nous ne pouvons vouloir sans un motif prédéterminant. On ne peut point cependant fixer *à priori* comment un homme agira dans un cas particulier quelconque, parce qu'on n'est point particulierement instruit de la disposition de son ame, de sa situation précise & de ses motifs. Mais on ne peut assurer non plus de quel côté le vent tournera demain, quoique l'air soit certainement sujet aux loix nécessaires du mouvement.

Ce raisonnement détruit absolument la divination, qui me paroît fondée sur ce principe, *post hoc, ergo propter hoc.* Logique singuliere, & qui n'est cependant que trop commune.

(269) §. LXXXIV. *Ceux-ci pour les dents.*) Les maux de dents n'étoient donc pas aussi rares en Egypte que le pensoit M. (*a*) Michaëlis.

(*a*) Description de l'Arabie par M. Niebuhr. pag. 116.

(170) §. LXXXV. *De ſa maiſon.*) Οἰκέτης, ou ioniquement οἰκήϊος, de même que οἰκότης, s'entend non-ſeulement des eſclaves, mais encore de la femme & des enfans de la maiſon, en un mot de toutes les perſonnes de la maiſon. On en trouve pluſieurs exemples dans Hérodote.

(171) §. LXXXV. *A l'endroit où on les embaume.*) Les Egyptiens prenoient ce ſoin de la conſervation des corps, parce qu'ils croyoient que l'ame reſtoit dans le corps tant qu'il ſubſiſtoit, & qu'elle ne paſſoit point dans d'autres corps qu'il ne fût détruit. *Ægyptii* (*a*) *periti ſapientia, condita diù ſervant cadavera, ſcilicet ut anima multo tempore perduret, & corpori ſit obnoxia, nec citò ad alios tranſeat.*

Caſſien donne une autre raiſon de cette coutume, qui eſt très-vraiſemblable, ſans cependant être incompatible avec celle que je viens de rapporter. Il prétend (*b*) qu'on avoit imaginé cette méthode, parce qu'on ne pouvoit enterrer les morts tout le temps de l'inondation. Mais Hérodote obſerve que cela ſe pratiquoit, à cauſe qu'il n'étoit (*c*) pas permis d'abandonner aux bêtes les corps morts. Ils ne les enterroient pas, de crainte qu'ils ne fuſſent mangés des vers, & ils ne les brûloient pas, parce qu'ils regardoient le feu comme une bête féroce qui dévore tout ce qu'il peut ſaiſir.

Comme Hérodote n'a rien dit des cérémonies concernant la ſépulture des Egyptiens, j'ai cru faire plaiſir à mes Lecteurs, en mettant ici ce qu'on en trouve dans Diodore de Sicile.

« Les parens (*d*) du mort fixent le jour des obſeques,

(*a*) Servius ad Virgil. Æneid. Lib. III. verſ. 68. Tom. II. pag. 342. col. 1. lin. ult.

(*b*) Jo. Caſſian. collat. XV. 3.

(*c*) Herodot. Lib. III. §. XVI.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCII. Tom. I. pag. 102.

» afin que les Juges, les parens & les amis du mort aient à » s'y trouver, & ils le déterminent, en disant qu'il doit » passer le lac de son nome. Arrivent ensuite les Juges au » nombre de plus de quarante, ils se placent & forment un » demi cercle au-delà du lac. On approche de ses bords un » bateau que tiennent prêt ceux qui sont chargés de cette » cérémonie, & sur lequel est un nautonnier que les Egyp- » tiens nomment en leur langue *Charon*. Aussi dit-on » qu'Orphée ayant remarqué cet usage dans son voyage » en Egypte, en prit occasion d'imaginer (*a*) la fable des » Enfers, en imitant une partie de ces cérémonies, & en y » en ajoutant d'autres de son invention. Avant que de placer » sur le bateau le cercueil où est le corps du mort, la loi » permet à un chacun de l'accuser. Si l'on prouve qu'il a » mal vécu, les Juges le condamnent, & il est exclus du » lieu de sa sépulture. S'il paroît qu'il a été accusé injus- » tement, on punit sévérement l'accusateur. S'il ne se » présente personne pour l'accuser, ou si celui qui l'a fait » est reconnu pour un calomniateur, les parens ôtent les » marques de leur douleur, & font l'éloge du mort, sans » parler de sa naissance, comme cela se pratique en Grece, » parce qu'ils pensent que les Egyptiens sont tous également » nobles. Ils s'étendent sur la maniere dont il a été élevé » & instruit depuis son enfance, sur sa piété, sa justice, » sa tempérance & ses autres vertus depuis qu'il est par- » venu à l'âge viril, & ils prient les Dieux des Enfers de » l'admettre dans la demeure des gens pieux. Le peuple » applaudit & glorifie le mort qui doit passer toute l'éternité » dans les Enfers avec les bienheureux. Si quelqu'un a un » monument destiné à sa sépulture, on y dépose son corps; » s'il n'en a point, on construit dans sa maison une

(*a*) Il est utile d'observer la progression des opinions humaines.

» chambre, & l'on poſe ſa biere droite contre la partie » du mur la plus ſolide. On place dans leurs maiſons ceux » à qui on n'a point accordé la ſépulture, ſoit à cauſe des » crimes dont on les a accuſés, ſoit à cauſe des dettes » qu'ils avoient contractées, & il arrive quelquefois dans » la ſuite qu'on leur donne une ſépulture honorable, parce » que leurs petits enfans devenant riches, payent leurs » dettes, ou les font abſoudre ».

Les Prêtres Egyptiens diſent (*a*) qu'Orphée, en introduiſant les peines des méchans dans les Enfers, & en admettant les prairies des bienheureux, n'avoit fait qu'imiter ce qui ſe pratiquoit aux funérailles des Egyptiens : que ſuivant l'ancienne inſtitution de ces peuples, Mercure, le conducteur des ames, ayant mené le corps d'Apis juſqu'à un certain endroit, l'avoit remis à celui qui portoit le maſque de Cerbere : Orphée ayant communiqué ces uſages aux Grecs, Homere, marchant ſur ſes traces, en orna ſa poéſie. « Mercure (*b*), dit-il, ſa baguette à la main, convoquoit » les ames des Pourſuivans ». Et peu après : « Elles tra- » verſerent l'Océan, paſſerent près de Leucade, entrerent » par la porte du Soleil dans le pays des ſonges, & bientôt » elles arriverent dans la prairie d'Aſphodele, où habitent » les ames qui ſont les images des morts ».

Le Poëte donne le nom d'Océan au fleuve, parce que les Egyptiens appelloient ainſi le Nil en leur langue. Il entend par les portes du Soleil, la ville d'Héliopolis. Il penſe que la prairie & la demeure feinte des morts eſt le lieu qui borde le marais Achéruſia près de Memphis, où il y a de très-belles prairies, des marais & des campagnes de Lotos. C'eſt en ſuivant les traces d'Orphée qu'il dit que les morts habitent en ces lieux, puiſque c'eſt-là que

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCVI. Tom. I. pag. 107, 108.
(*b*) Homeri Odyſſ., Lib. XXIV, verſ. 1 & ſeq.

le font la plupart des funérailles des Egyptiens, & ſur-tout les plus magnifiques, & qu'on n'y dépoſe les cadavres qu'après qu'ils ont paſſé le fleuve & le lac Achéruſien. Le reſte des fables que débitent les Grecs ſur les Enfers, s'accorde avec ce qui s'obſerve encore actuellement en Egypte. Car le navire qui tranſporte les cadavres s'appelle Baris (*a*), & l'on paye pour le paſſage une obole au nautonier, qu'on nomme, dans la langue du pays, Charon. On dit que près de ces lieux ſont le temple d'Hécate Ténébreuſe, les portes du Cocyte & de Léthé fermées avec des barres d'airain, & celles de la Vérité, & proche de celles-ci une ſtatue, ſans tête, de la Juſtice.

Ces paſſages de Diodore ſont d'autant plus curieux, qu'ils font voir l'origine des fables. Les vers qu'il cite d'Homere prouvent que ce Poëte connoiſſoit l'immortalité de l'ame. Mais où avoit-il pris cette doctrine? demande Madame Dacier dans ſes notes ſur cet endroit de l'Odyſſée. Elle répond que c'eſt dans la Théologie des Hébreux. Il eſt cependant certain que les Hébreux n'eurent connoiſſance de ce dogme que pendant leur captivité à Babylone. D'ailleurs, les Hébreux ne commencerent à être connus des Grecs que

(*a*) Quoique tous les navires égyptiens s'appellaſſent proprement Baris, (Herodot. Lib. II. §. XCVI.) Cependant on nommoit ainſi la barque de Charon, témoin ces vers de Zonas. (Analect. Veter. Poëtar. Græcor. Tom. II. pag. 81. n°. VII.)

Αἶδῃ ὃς ταύτης καλαμώδεος ὕδατι λίμνης
Κωπεύεις νεκύων ζάριν ἐλαυνομένην,
. . . . . .
. . . . . Χάρων.

« O vous! Charon, qui conduiſez la barque des morts ſur ce marais » couvert de joncs . . . . . .

dans le temps d'Alexandre. Eh pourquoi ne point voir, comme je l'ai dit ailleurs, que les Grecs avoient puiſé cette doctrine chez les Egyptiens?

(272) §. LXXXVI. *Que la loi a chargées des embaumemens.*) Il y a dans le grec κατέσται. Ce terme, quoique général, s'applique particuliérement à ceux qui exercent ces arts, que les Latins appellent *artes fellulariæ.* Il y a dans la verſion latine, *certi ad hoc ipſum conſtituti.* On diroit que le Traducteur a lu κατατεταγμένοι, qui ſe trouve dans le manuſcrit de Sancroft. J'ai ſuivi cette derniere leçon comme faiſant un meilleur ſens.

(273) §. LXXXVI. *Celui dont je me fais ſcrupule.*) C'étoit ſans doute la figure de quelque Divinité, peut-être celle d'Oſiris. On ſait qu'Iſis portoit par-tout avec elle le corps de ſon mari, ce qui ſuppoſe qu'elle l'avoit fait embaumer. Voyez Plutarque, *de Iſide & Oſiride.*

(274) §. LXXXVI. *Qui ne coûte pas ſi cher.*) L'embaumement (*a*) de la premiere façon coûte un talent d'argent; celui de la ſeconde vingt mines, & celui de la derniere peu de choſe.

(275) §. LXXXVI. *En partie par le moyen des drogues &c.*) J'avois cru qu'Hérodote vouloit dire qu'on tiroit d'abord la cervelle par les narines, & qu'enſuite on introduiſoit en ſa place des parfums. La remarque de M. Rouelle m'avoit confirmé dans cette opinion. Cet habile Chimiſte avoit trouvé des drogues aromatiques (*b*) dans la tête de pluſieurs momies. Si Hérodote, me diſois-je, n'en parle point en cet endroit, il n'en parle nulle part. Or, il n'eſt pas vraiſemblable que cet Hiſtorien ait oublié

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCI. Tom. I. pag. 101.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1750. Mém. pag. 143.

une partie essentielle de l'embaumement. Je m'étois trompé. Τὰ μὲν, τὰ δὲ se rapportent manifestement à ἐξάγουσι τὸν ἐγκέφαλον. Il étoit impossible de vuider entierement le crâne avec ce ferrement. On en tiroit ce qu'on pouvoit. Les drogues dissolutives qu'on y injectoit enlevoient le reste. La phrase grecque ne peut s'entendre autrement. Il est vrai qu'en suivant ce sens, Hérodote ne dit plus qu'on ait embaumé la tête; mais il peut avoir oublié ce point, quoiqu'il soit essentiel, comme il est convaincu d'en avoir oublié d'autres dans le reste de ce qui concerne les embaumemens.

(276) §. LXXXVI. *Ils font ensuite une incision.*) « Le » corps étant (*a*) étendu par terre, le Scribe trace sur le flanc » gauche tout ce qu'on doit couper. Celui qui doit faire » l'incision, coupe, avec une pierre d'Ethiopie, autant de » chair que l'ordonne la loi. Cela fait, il s'enfuit de toutes » ses forces, & les assistans le poursuivent à coups de » pierres, en le chargeant d'imprécations, comme s'ils » vouloient détourner sur lui ce crime. Ils regardent en » effet comme odieux quiconque fait violence à un corps » de même nature que le leur, quiconque le blesse, en » un mot, quiconque lui fait quelque mal ».

(277) §. LXXXVI. *Les intestins.*) Hérodote ne dit pas ce qu'on faisoit de ces intestins après qu'on les avoit nettoyés & passés au vin de palmier. Porphyre y suppléra. « Lorsqu'on (*b*) embaume les cadavres des gens de qualité, » on en tire les intestins, on les met dans un coffre, & » entr'autres (*c*) choses qu'on fait pour le mort, on prend » le coffre, on atteste le soleil, & l'un des embaumeurs lui » adresse, pour le mort, ces paroles qu'Euphantus a tra-

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCI. Tom. I. pag. 101 & 102.

(*b*) Porphyr. de abstinentiâ ab Esu Animal. Lib. IV. §. X. pag. 329.

(*c*) Le Traducteur latin a rendu cela d'une maniere absurde & inintelligible.

» duites de ſa langue maternelle : *Soleil, ſouverain maître,* » *& vous tous Dieux, qui avez donné la vie aux* » *hommes, recevez-moi, & permettez que j'habite avec* » *les Dieux éternels. J'ai perſiſté tout le temps que* » *j'ai vécu dans le culte des Dieux que je tiens de* » *mes peres ; j'ai toujours honoré ceux qui ont engen-* » *dré ce corps ; je n'ai tué perſonne ; je n'ai point* » *enlevé de dépôt ; je n'ai fait aucun autre mal. Si* » *j'ai commis quelqu'autre faute dans ma vie, ſoit en* » *mangeant, ſoit en buvant, ce n'a point été pour* » *moi, mais pour ces choſes.* L'embaumeur montroit, » en achevant ces mots, le coffre où étoient les inteſtins. » On jettoit enſuite le coffre dans le fleuve. Quant au » reſte du corps, quand il étoit pur, on l'embaumoit ».

Plutarque s'accorde bien avec Porphyre ; mais il omet des particularités eſſentielles. Je vais mettre les deux paſſages où il parle de ce fait, afin d'avoir occaſion de les corriger. Le premier eſt dans le Banquet des ſept Sages. « Ceux (*a*) » qui ont fait l'inciſion, montrent au ſoleil les inteſtins, les » jettent enſuite dans le fleuve, & prennent ſoin du reſte du » corps, comme étant déjà pur ». Οἱ τὸν νέκρον ἀνατέμνοντες ἔδειξαν τῷ ἡλίῳ, εἶτ' αὐτὰ μὲν εἰς τὸν ποταμὸν κατέβαλον· τῷ δὲ ἄλλῳ σώματος ἤδη καθαρῷ γεγονότος ἐπιμέλονται. Ce texte eſt manifeſtement corrompu : mais il ne faut pas corriger, avec M. Reiske, εἶτα τὰ μὲν ἔγκατα εἰς τὸν π. κ. Il faut conſerver εἶτ' αὐτὰ, à cauſe du paſſage ci-deſſus cité de Porphyre. Εἰ δέ τι ἄρα κατὰ τὸν ἐμαυτῶν βίον ἥμαρτον..... ἀλλὰ διὰ ταῦτα, δείξας τὴν κοιλότητ, ἐν ᾗ ἡ γαστὴρ ἦν. Je lis : Οἱ τὸν νεκρὸν ἀνατέμνοντες, καὶ τὴν κοιλίαν ἐξελόντες ἔδειξαν κ. τ. λ. La preuve de cette correction ſe tire d'un autre paſſage du

(*a*) Plutarch. in VII. Sapient. Convivio. pag. 159. B.

même Auteur, que voici. (*a*) Ἀ'ιγύπτιοι τῶν νεκρῶν τὴν κοιλίαν ἐξελόντες, καὶ πρὸς τὸν ἥλιον ἀνασχίζοντες ἐκβάλλουσιν ὡς αἰτίαν ἁπάντων ὧν ὁ ἄνθρωπος ἥμαρτεν. Ce paſſage eſt pareillement altéré. L'inciſion a dû précéder l'extraction des inteſtins. Ἀ'νασχίζοντες ne fait donc aucun ſens. Je lis καὶ πρὸς τὸν ἥλιον μαρτύροντες ἐκβάλλουσιν, comme à l'endroit cité de Porphyre, πρὸς τὸν ἥλιον μαρτύρονται; cependant j'aimerois mieux lire, en ſuivant la trace des lettres & le premier paſſage de Plutarque, καὶ πρὸς τὸν ἥλιον ἀναδείξαντες ἐκβάλλουσιν κ. τ. λ. Ce paſſage, ainſi corrigé, doit être traduit : « Les Egyp-» tiens tirent les inteſtins des cadavres, & après les avoir » montrés au ſoleil, ils les jettent, comme la cauſe de » toutes les fautes qu'a commis l'homme ».

(278) §. LXXXVI. *De natrum.*) Ce que notre Auteur appelle λίτρον ou nitre, eſt le natrum, c'eſt-à-dire un ſel (*b*) alkali fixe, qui s'unit aux liqueurs lymphatiques, huileuſes & aux graiſſes. Les embaumeurs égyptiens employoient le natrum pour enlever les liqueurs lymphatiques, & la graiſſe, & les ſéparer des parties ſolides & fibreuſes. En couvrant le corps de cette eſpece de ſel, on avoit pour but de le deſſécher, & ce devoit être la premiere opération. Il paroît par conſéquent qu'Hérodote n'a pas rapporté dans un ordre convenable la méthode des embaumemens. Si on eût commencé en effet à remplir le corps de myrrhe & d'aromates avant de le ſaler, le natrum agiſſant ſur les matieres balſamiques, & formant avec leurs huiles, une matiere ſavoneuſe très-ſoluble, & par conſéquent très-

(*a*) Plutarch. de Eſu Carnium Orat. II. pag. 996. E.

(*b*) Tout ce que je dis ici concernant les embaumemens, eſt tiré de l'excellent Mémoire de M. Rouelle ſur ce ſujet, qu'on peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1750, Mémoires, pag. 123 & ſuiv.

facile à être emportée par les lotions, auroit détruit la plus grande partie de ces aromates. Ajoutez à cela que Diodore de Sicile (*a*) rapporte que la myrrhe & la canelle étoient les ingrédiens qu'on employoit en dernier lieu dans les embaumemens, & qu'il ne fait aucune mention du natrum.

(279) §. LXXXVI. *Pendant ſoixante-dix jours.*) Cet uſage étoit fondé ſur ce que le natrum, en reſtant plus long-temps, auroit attaqué les parties ſolides ou fibreuſes & les auroit diſſoutes. Si le natrum eût été un ſel neutre, tel que notre nitre, la défenſe de tenir les corps plus long-temps dans le ſel auroit été ſuperflue.

(280) §. LXXXVI. *Ils lavent le corps.*) Cette lotion achevoit non-ſeulement d'emporter les matieres lymphatiques, mais encore les reſtes du natrum, qui auroient été une ſource d'humidité, & par conſéquent un principe de corruption. Cette méthode devoit donc précéder l'emploi de la myrrhe & des aromates qui auroient été enlevés par ce procédé.

(281) §. LXXXVI. *L'enveloppent entiérement de bandes de toile de coton.*) « La momie (*b*) que l'on conſerve dans le cabinet de Sainte-Genevieve, & celles qui » ſont dans celui des Céleſtins, ont deux eſpeces de bandages; le corps & les membres ſont chacun ſéparément » enveloppés avec des bandes de toile enduite de réſine ou » de bitume, & elles ſont ſi bien unies enſemble, qu'elles » ne font qu'une maſſe. C'eſt ſans doute ce qui a fait croire » à quelques Auteurs que cette épaiſſeur n'étoit que les » chairs embaumées. Il y a d'autres bandes de toile ſans » matiere bitumineuſe, qui enveloppent tout le corps, les » deux bras étant croiſés ſur l'eſtomac, & les deux jambes » collées enſembles. Ces momies ſont emmaillotées par ces

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCI. Tom. I. pag. 102.
(*b*) Mémoires de l'Acad. des Sciences, année 1750, Mém. pag. 135.

» nouvelles bandes, ou, ſi l'on veut, par ce dernier ban-
» dage, de même qu'on emmaillote les enfans. Ces bandes
» ſont jaunâtres, particulierement celles de la momie du
» cabinet de Sainte-Genevieve, & elles ſont abſolument
» ſans matiere réſineuſe. On peut donc facilement conclure
» que ces bandes ont pu être ſimplement enduites de gomme.
» Il paroît qu'Hérodote a oublié de décrire l'uſage du pre-
» mier bandage employé pour ſoutenir les matieres réſi-
» neuſes à la ſurface du corps, & qu'ayant peut-être vu,
» chez les embaumeurs ou autre part, quelques corps em-
» maillotés comme les enfans, il n'aura décrit que le
» deuxieme bandage ».

(282) §. LXXXVI. *De coton.*) Le coton ou byſſus étoit probablement conſacré par la religion pour les embaumemens. Cet uſage venoit ſans doute de ce qu'Iſis (*a*) ayant raſſemblé les membres d'Oſiris tué par Typhon, les enveloppa avec du byſſus. Il me ſemble qu'on ne peut douter que le byſſus ne ſoit le coton. M. Rouelle en donne la preuve. « Toutes les toiles des momies, dit-il (*b*), qui » ſont ſans matiere réſineuſe, que j'ai eu occaſion d'exa-
» miner, ſont toutes de coton; les morceaux de linge dont
» les oiſeaux embaumés ſont garnis, afin de leur donner
» une figure plus élégante, ſont également de coton ». Greaves aſſure (*c*) cependant que les bandes de toile qui enveloppoient les momies, étoient de lin. Mais Greaves pouvoit n'avoir pas examiné cette toile avec autant de ſoin que M. Rouelle.

J'ai remarqué la même choſe dans les momies qui ſont conſervées dans le *Muſeum Britannicum*, & que j'ai examinées en 1752 avec feu M. le Docteur Maty.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXV. Tom. I. pag. 96.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Sciences, année 1750. Mém. pag. 150.
(*c*) Greaves's Miſcellaneous Works. vol. 1ſt. pag. 68.

A ces preuves, on peut joindre celle-ci, qui ne me paroît pas moins forte. Je la trouve dans Julius Pollux. « Le byſſus, dit-il (*a*), eſt, chez les Indiens, une eſpece » de lin. En Egypte, on trouve ſur un arbriſſeau une » eſpece de laine dont on fait des toiles, qu'on pourroit » regarder comme reſſemblant beaucoup à celles de lin, » excepté qu'elles ont plus de corps. Sur cet arbre vient un » fruit qui reſſemble fort à une noix; ce fruit à trois par- » titions. Lorſqu'il eſt mûr, il ſe fend. On en tire alors » quelque choſe qui eſt comme de la laine ». Les anciens donnoient quelquefois à ce duvet le nom de laine (*b*) des arbres ou de lin d'arbre ou de bois. *Superior* (*c*) *pars Ægypti in Arabiam vergens gignit fruticem, quem aliqui goſſipion vocant, plures xylon, & ideò lina indè facta xylina. Parvus eſt, ſimilemque barbatæ nucis defert fructum, cujus ex interiore bombyce lanugo netur. Nec ulla ſunt eis candore mollitiâve præferenda.* On lit auſſi dans Arrien : « Les Indiens (*d*) font uſage » d'habillemens de lin, comme le dit Néarque, je veux » dire de ce lin qu'on recueille ſur les arbres, & dont j'ai » déjà parlé ». Les habits de toile de coton étoient très-agréables aux Prêtres égyptiens, comme on le voit dans Pline à la ſuite du paſſage que je viens de citer. *Veſtes indè ſacerdotibus Ægypti gratiſſimæ.* Les initiés por-

(*a*) Pollucis Onomaſt. Lib. VII. Cap. XVII. Segment. LXXV. Tom. II. pag. 741. Il eſt certain que Pollux veut parler du coton; car le lin n'a point été anciennement connu des Indiens, & maintenant encore cette plante n'eſt point cultivée chez eux. Voyez auſſi le paſſage d'Arrien que je rapporte quelques lignes plus bas.

(*b*) Théophraſte appelle les arbriſſeaux qui portent ce duvet ἐριοφόρα δένδρα, arbres portant laine. Hiſt. plant. Lib. IV. pag. 53.

(*c*) Plin. Hiſtor. Nat. Lib. XIX. Cap. I. Tom. II. pag. 156.

(*d*) Arrian. Indic. Cap. XVI. §. I. pag. 582.

toient

toient auſſi des habits de coton. *In* (*a*) *ipſo ædis ſacræ meditullio, ante deæ ſimulachrum conſtitutum tribunal ligneum juſſus ſuperſtiti, byſſinâ quidem, ſed floride depictâ veſte conſpicuus.* Comme le coton étoit peu connu des Grecs, il n'eſt point étonnant qu'ils s'y ſoient mépris, & qu'ils lui aient quelquefois donné le nom de lin. Il y a grande apparence qu'Hérodote, §. XXXVII. Plutarque (*b*) &c. ſe ſont trompés, lorſqu'ils ont avancé purement & ſimplement, que les habits des Prêtres égyptiens étoient de lin; ou s'ils ont voulu parler de ce lin qui croit ſur les arbres, ils auroient dû l'ajouter, afin d'ôter toute équivoque.

J'ajouterai à cela que ſi le byſſus eût été du lin, on ne voit pas comment Pauſanias, qui devoit connoître le lin, a pu dire que le byſſus (*c*) ne croiſſoit nulle part ailleurs en Grece que dans l'Elide. Voyez auſſi Liv. III. note 167. Liv. VII. §. 181. note 257.

Il y avoit déjà pluſieurs années que cette note étoit faite, lorſqu'il parut à Londres en 1776 une excellente diſſertation de M. le Docteur Forſter, de la Société Royale & de celle des Antiquaires de Londres ſur le byſſus des anciens. J'ai été très-flatté de m'être rencontré avec un homme de ce mérite.

(283) §. LXXXVI. *De commi.*) C'eſt la gomme arabique (*d*) qu'on appelle aujourd'hui gomme de Sénégal. On la tire de l'acacia (*e*), arbre très-commun dans la Haute-Egypte, où il eſt connu ſous le nom de Sount, de même

(*a*) Apul. Metamorph. Lib. XI. pag. 388. lin. 9.

(*b*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 352. C.

(*c*) Pauſan. Lib. V. Sive Eliac. prior. Cap. V. pag. 384.

(*d*) Mémoires de l'Académie des Inſcriptions. Tom. XXIII. Hiſt. pag. 124.

(*e*) A Deſcription of the Eaſt by Rich. Pococke. vol. Ier. pag. 69.

qu'il l'eſt ſous celui de cyale dans l'Arabie Pétrée. Strabon appelle cet arbre (*a*) épine de la Thébaïde, & remarque qu'il produit de la gomme. Voyez auſſi notre Auteur ci-deſſous, §. XCVI.

(284) §. LXXXVII. *Sans y faire aucune inciſion.*) M. Rouelle (*b*) remarque avec beaucoup de juſteſſe qu'il eſt impoſſible de faire une pareille injection par le fondement du mort, ſans le ſecours de quelques inciſions. Elle ne pourroit remplir qu'une très-petite partie des inteſtins, & ce peu de liqueur injectée ne pourroit pas agir aſſez puiſſamment pour diſſoudre les viſceres. Il a donc fallu faire une inciſion du côté de l'anus, & même en d'autres endroits.

(285) §. LXXXVII. *Enſuite on ſale le corps.*) Hérodote a fait ici la même tranſpoſition que dans le premier embaumement, ſi le cédria n'étoit point corroſif. Il y a grande apparence qu'on commençoit par couvrir le corps de natrum, ou peut-être l'injectoit-on, afin de conſumer les viſceres.

(286) §. LXXXVII. *Le temps preſcrit.*) C'eſt-à-dire ſoixante & dix jours, comme on l'a vu au paragraphe précédent. Il paroît que le deuil commençoit avec ce procédé, & qu'il finiſſoit en même temps. Le deuil pour les Rois duroit (*c*) ſoixante & douze jours; celui de Joſeph fut de ſoixante & dix (*d*) jours.

(287) §. LXXXVII. *Qu'elle diſſout le ventricule &c.*) M. Rouelle (*e*), juge compétent en ces matieres, aſſure que la liqueur du cedre, n'étant qu'un baume ou une eſpece

(*a*) Strab. Lib. XVII. pag. 1163. A.
(*b*) Mémoires de l'Acad. des Sciences. Année 1750. Mém. pag. 139.
(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXII. Tom. I. pag. 83.
(*d*) Geneſ. Cap. L. verſ. 3.
(*e*) Mémoir. de l'Acad. des Scienc. année 1750. Mém. pag. 139.

de résine molle, ne pouvoit consumer les viscères. Cependant Dioscorides remarque que cette liqueur (*a*) a une qualité septique à l'égard des corps vivans, & qu'elle conserve les corps morts. De là vient que quelques-uns l'ont appellée la vie des morts. Le même Auteur ajoute qu'elle détruit les habits & les peaux, parce qu'elle les dessèche & les échauffe excessivement.

Voilà la vraie raison pour laquelle le cédria étoit la vie des morts & la mort des vivans, comme le remarque M. Rouelle d'après Pline. Si cette liqueur a réellement la dernière qualité que lui attribue Dioscorides, il n'y a point de transposition dans le procédé que décrit Hérodote. On injectoit le cédria, afin de détruire les viscères, & on saloit le corps, afin d'enlever les graisses & les liqueurs lymphatiques.

(288) §. LXXXVIII. *Surmaïa.*) On est fort incertain sur la signification de ce mot. Selon quelques Auteurs, c'étoit une potion purgative composée de sel & d'eau, sans nous apprendre quelle espece de sel c'étoit. Le Scholiaste d'Aristophanes (*b*) prétend que c'est le suc d'une plante qu'il ne nomme pas, dont les Egyptiens se servoient pour se purger; & je le croirois d'autant plus volontiers, que le casser étoit un arbre indigene en Egypte, & que le séné vient de lui-même dans la Thébaïde.

Nous verrons plus bas ce nom (*c*) employé pour signifier le raifort, dont je ne crois pas que le suc soit déterfif.

Le Traducteur latin a rendu ce passage *ablutione ubi ventrem percolaverunt.* M. Rouelle, qui n'a lu Hérodote que dans la traduction latine, demande avec raison,

(*a*) Dioscorid. Lib. I. Cap. CV. pag. 56.
(*b*) Scholiast. Aristoph. ad Pac. vers. 1253.
(*c*) §. CXXV.

quelles (*a*) ſont ces injections dont parle notre Hiſtorien; après quoi il ajoute : il eſt naturel de croire qu'elles ſont faites avec la liqueur du cedre, puiſque Hérodote n'a parlé que de celle-là. Si cet habile Chymiſte eût ſçu le grec, il auroit vu que cet Hiſtorien parloit ici de la liqueur appellée ſurmaïa, & peut-être auroit-il fait là-deſſus quelque remarque intéreſſante.

(289) §. XC. *Les ſeuls Prêtres du Nil.*) Les Egyptiens rendoient un culte au Nil, on lui avoit élevé des temples, il en avoit un magnifique à (*b*) Nilopolis, ville de la province d'Arcadie, & l'on ne doute point qu'il n'en eût ailleurs. Du moins eſt-il certain, par ce paſſage-ci d'Hérodote, qu'il devoit avoir des Prêtres dans toutes les villes ſituées ſur les bords du Nil; & ſuivant toutes les apparences, on lui rendoit une eſpece de culte dans toutes ces villes. A l'égard de ce culte, voyez ce qu'en dit M. Jablonski (*c*), qui paroît avoir épuiſé la matiere.

M. de Voltaire prétend (*d*) qu'environ deux mille ans avant notre ere, on noyoit déjà, dans les eaux du Nil, une jeune fille, pour obtenir de ce fleuve un plein débordement, & il cite Hérodote. Cette particularité ne ſe trouve dans aucun Auteur ancien. Nous n'en devons la connoiſſance qu'à des Auteurs Arabes fort ſuſpects.

J'ai dit, dans le *Supplément* (*e*) à la Philoſophie de l'Hiſtoire, que M. de Voltaire avoit puiſé cette anecdote dans l'ouvrage du Docteur Hyde; mais comme ce ſavant Anglois cite Murtadi, Auteur Arabe, il eſt plus vraiſem-

(*a*) Mémoires de l'Acad. des Sciences. Année 1750. Mém. pag. 140.

(*b*) Stephan. de Urb. in voce Νεῖλος.

(*c*) Panth. Ægypt. Parſ. 2. Lib. IV. Cap. I. pag. 171. &c.

(*d*) Philoſ. de l'Hiſtoire, pag. 197.

(*e*) Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire, premiere édit. pag. 249; ſeconde édit. pag. 360.

blable que M. de Voltaire l'a prise dans Pococke (*a*), qui la rapporte comme une tradition ancienne. Voici ce qu'on trouve dans (*b*) Kalkasenda. Abdol-Rahhman raconte que lorsque les Musulmans se rendirent maîtres de l'Egypte, les habitans de ce Royaume vinrent trouver Amru, & lui dirent, que suivant une tradition, le Nil ne se répandoit que lorsque vers le douze du mois de Bouna on noyoit une vierge dans le fleuve. Amru n'ayant pas voulu leur permettre ce sacrifice, le Nil ne crut point pendant deux mois. Là-dessus il en écrivit à Omar, qui adressa une lettre au Nil, dans laquelle il lui dit : « Si tu refuses de te » répandre volontairement & de ton propre mouvement, » sache qu'il y a un Dieu vainqueur qui peut te contraindre » à le faire ; en attendant, nous prions Dieu instamment » de te faire couler ». Amru jetta cette lettre dans le Nil, & le lendemain les eaux crurent de seize coudées.

Si jamais ce culte abominable a été établi, ce ne peut être que dans les derniers temps. Mais voyez la réponse qu'on a fait à cela dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pag. 355 & suiv. de la seconde édition.

(190) §. XC. *Ont seuls ce privilege.*) Οἱ ἱρέες αὐτοὶ... χειραπτάζοντες θάπτουσι. 1°. J'ai traduit αὐτοὶ *seuls*, comme il le signifie en cent occasions. 2°. J'ai rendu χειραπτάζοντες θάπτουσι, ils ont ce privilege, & l'enseveliſſent de leurs propres mains. Ce privilege est celui de toucher le corps mort dont je venois de parler. Il faut lire ici χειραπάζοντες, mot composé qui vient de χεὶρ & d'ἁπάζω, ioniquement pour ἁφάζω. Ἁφάζει, dit Hésychius, ἁναδέχεται, ἀπὸ τῆς ἁφῆς.

(*a*) A Description of the East by Rich. Pococke, vol. Ist. pag. 27.

(*b*) Extrait des Extraits de Kalkasenda qui se trouvent à la suite du second volume des voyages de Shaw. pag. 148 & 149.

Cette leçon eſt autoriſée d'un manuſcrit du Docteur Askew & de deux autres cités dans les variantes de l'édition de M. Weſſeling.

Voyez M. Ruhnken. *in Auctar. Emendat. ad Heſych* tom. II. pag. (*a*) 249, lin. 9 voc. κηροπάζυσα.

(291) §. XCI. *Chemmis.*) Les Egyptiens appelloient (*b*) cette ville Chemmo. Chemmis, paroît une terminaiſon grecque. C'eſt la même ville que Panopolis. Diodore de Sicile nous l'apprend à l'endroit cité, & l'on voit dans Plutarque (*c*) que les Pans & les Satyres avoient autrefois habité aux environs de Chemmis: tradition fondée, ſuivant toutes les apparences, ſur ce que le culte de Pan commença peut-être dans cette ville. Elle étoit très-ancienne; mais je n'oſerois aſſurer qu'elle ait été fondée par Ichmin, fils de Miſraim, comme l'aſſurent Leon l'Africain (*in Deſcriptione Africæ, pag.* 724.), & Vansleb, d'après quelques Auteurs Arabes. Quoi qu'il en ſoit, ſon nom moderne s'écrit diverſement Akmim, Achmim, Ekmin, ou même Ichmin. M. Jablonski remarque que les Coptes (*d*) ont coutume de prononcer une voyelle devant les mots qui commencent par une conſonne. En retranchant cette voyelle, ce mot approche beaucoup du nom ancien. On y voit encore quelques (*e*) reſtes d'antiquité, & entr'autres des ruines de trois temples. Le Docteur Pococke conjecture, d'après des

(*a*) Ces chiffres répondent à ceux qui ſont cités en marge de l'édition d'Héſychius.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XVIII. Tom. I. pag. 22.

(*c*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 356. D.

(*d*) Panth. Ægypt. Lib. II. Cap. VII. pag. 294.

(*e*) A Deſcription of the Eaſt. by Rich. Pococke. Tom. Ist. pag. 77th. and 78th.

indices assez légers, que le premier étoit consacré au Soleil, & le second à Pan. Les pierres en sont très-grandes & ornées d'hiéroglyphes. On remarque aussi sur une place de cette ville des colonnes de granit rouge, qui font croire à ce savant qu'il y avoit en cet endroit quelque ancien bâtiment.

(292) §. XCI. *Le temple où l'on voit une statue de Persée.*) C'est toute l'enceinte sacrée qui renfermoit le temple. Les temples des anciens différoient des nôtres. Ils étoient environnés de murs. Il y avoit dans cette enceinte une fontaine, un bocage, & ce qu'on appelloit proprement le temple, qui n'étoit gueres qu'une chapelle, où les Prêtres seuls avoient, je crois, le privilege d'entrer. Quelquefois j'appelle toute l'enceinte sacrée du mot temple, & quelquefois je la désigne d'une maniere plus particuliere.

(293) §. XCI. *Qui de tous les jeux sont les plus excellens.*) Il y a dans le grec : διὰ πάσης ἀγωνίης ἔχοντα. Je crois que cela ne peut se prendre que dans le sens que je lui ai donné. En voici d'autres exemples tirés du même Auteur (*a*) : εὐδοκιμέοντι διὰ πάντων τῶν Βασιλήων, le plus estimé de tous les Rois. (*b*) Διὰ πάντων φασμάτων ἄξια θωϊμάσαι, de tous les prodiges le plus digne d'admiration.

(294) §. XCI. *Des manteaux.*) Le chlæna étoit proprement un habillement d'hiver ; cependant il y en avoit de légers. Ceux qu'on donnoit pour prix à Chemmis, dont le climat étoit très-chaud, devoient être de cette nature. Les prix différoient suivant la différence des jeux & des lieux où on les célébroit. A Pellene en Achaie, le chlæna étoit le prix du victorieux dans les Théoxénies, fête qui se

(*a*) Herodot. Lib. VI. §. LXIII.

(*b*) Id. Lib. VIII. §. XXXVII.

faiſoit en l'honneur de Mercure & d'Apollon. Voyez le Scholiaſte de Pindare à l'endroit ci-deſſous cité.

(a) Καὶ ψυχρᾶν..... ἐνδια-
Νὸν φαρμακον ἀυρᾶν
Πελλάνᾳ φέρε.

« Il eut pour prix à Pallene le remede contre la rigueur » des hivers ». C'eſt-à-dire le chlæna.

(b) Ἐκ δ' Πελλάνας, ἐπισσαμένας
Νᾶτον μαλαχαῖσι κρόκαις.

« Ils furent couverts à Pallene d'un doux manteau ».

Pauſanias (c) s'eſt donc trompé, lorſqu'il dit qu'aux Théoxénies qui ſe célébroient à Pallene, le prix étoit de l'argent.

(295) §. XCI. *Des peaux.*) « Les anciens, dit un » Scholiaſte manuſcrit d'Homere, qui ſe conſerve dans » la Bibliotheque de Leyde, donnoient en prix des peaux ». Cette coutume ancienne ſe prouve encore mieux par ces vers d'Homere.

(d) Οὐχ ἱερήιον, οὐδὲ βοείην
Ἀρνύσθην, ἔ, τε ποσσὶν ἀέθλια γίνεται ἀνδρῶν.

Il ne s'agiſſoit pas de gagner un animal ou une peau de bœuf qui ſont les prix des courſes.

WESSELING.

(a) Pindar. Olympic. IX. verſ. 146.
(b) Id. Nem. X. verſ. 82.
(c) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII. Cap. XXVII. pag. 595.
(d) Homer. Iliad. Lib. XXII. verſ. 159.

(296) §. XCI. *La tête de la Gorgone.*) Tout le monde connoît la fable de la Gorgone; mais il y en a une autre que peut-être peu de personnes connoissent.

« Alexandre le (*a*) Myndien rapporte, au second livre » de son Histoire des animaux, qu'il y a en Afrique un » certain animal que les Africains nomades appellent gor- » gone; qu'il a l'haleine si empestée, qu'il tue tous ceux » qui le rencontrent; que selon d'autres, c'est de sa vue, » & non de son haleine, qu'il les tue. Le même Auteur » ajoute que dans la guerre contre Jugurtha, quelques » soldats de Marius prenant cet animal pour une brebis » sauvage, fondirent dessus à coups d'épées pour le tuer. » La gorgone alors écarta sa criniere, qui lui couvroit les » yeux & les tua sur le champ d'un de ses regards. Pa- » reille chose arriva à d'autres; enfin ayant appris des » gens du pays la nature de cet animal, on lui tendit des » embuches par ordre du Général, & on le tua de loin à » coups de fleches. La peau de la gorgone & l'expédition » de Marius sont des preuves de cette histoire ».

Cet animal fabuleux donna sans doute aux Grecs occasion d'imaginer la fable de la gorgone. Peut-être aussi est-elle fondée sur le récit de Proclès de Carthage, qui a paru très-vraisemblable à Pausanias. Les déserts (*b*) de la Libye ont, dit-il, toujours eu des monstres qui passent toute créance; parmi ces monstres, il y a des hommes & des femmes sauvages. Il avoit lui-même vu un de ces sauvages qu'on avoit transporté à Rome. Il soupçonne que Méduse étoit une de ces femmes qui, sortie du fonds des forêts, faisoit des courses jusqu'au lac Tritonis, & faisoit beaucoup de dégats dans tous les lieux d'alentour, jusqu'à ce que Persée en purgeât le pays.

(*a*) Athen. Deipnosoph. Lib. V. Cap. XX. pag. 221. B. &c.

(*b*) Pausan. Corinthiac. sive Lib. II. Cap. XXI. pag. 159.

On peut voir auſſi la Diſſertation de M. l'Abbé Maſſieu ſur les gorgones dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tome III. Mém. pag. 51.

(297) §. XCII. *Ils n'ont qu'une femme chacun.*] Diodore de Sicile remarque (*a*) qu'en Egypte les particuliers épouſoient autant de femmes qu'ils vouloient. On pourroit, ce me ſemble, concilier ces deux Auteurs, en diſant qu'Hérodote parle de l'uſage, & Diodore de la Loi. La Loi permettoit la pluralité des femmes, mais pluſieurs raiſons détournoient ſans doute les particuliers d'uſer de leur droit. Ce qui ſe paſſe aujourd'hui en Turquie, nous autoriſe à le préſumer. La Loi mahométane, dit Lady Wortley Montague (*b*), permet aux Muſulmans d'avoir juſqu'à quatre femmes, mais il n'y a peut-être pas d'exemple qu'un mari ait fait uſage de ce privilege. Si un Turc épouſe une femme de qualité, il lui eſt défendu de penſer à une autre; elle ne le ſouffriroit pas. Tout ce qu'il peut faire, c'eſt d'avoir des concubines, & en ce cas même, il ne peut jamais les introduire dans la maiſon où demeure ſa femme légitime: les autres femmes, quoique de moindre condition, ne ſont pas moins jalouſes de leur droit, & quoique la polygamie ſoit permiſe en Turquie, il n'y a peut-être aucun pays où elle ſoit moins exercée. Cela eſt pareillement confirmé par M. Niebuhr, qui dit que (*c*) la polygamie n'eſt pas ſi univerſelle en Orient qu'on le croit en Europe... Il y a peu d'hommes d'un état médiocre, qui aient plus d'une femme, & beaucoup de gens diſtingués s'en tiennent à une pour toute leur vie.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXX. pag. 91.

(*b*) Je cite de mémoire les Lettres de cette Dame, dont le mari étoit Ambaſſadeur à Conſtantinople.

(*c*) Deſcription de l'Arabie, pag. 65.

Mais après un examen plus réfléchi, je crois très-facile de concilier ces deux Hiſtoriens. Hérodote ne parle ici que des Egyptiens qui habitoient la partie marécageuſe de l'Egypte, & il peut très-bien ſe faire que Diodore de Sicile n'ait eu en vue que ceux qui habitoient au-deſſus.

Les Prêtres égyptiens n'avoient (*a*) qu'une ſeule femme. Chez les Hébreux, qui avoient pris tant de choſes des Egyptiens, le ſouverain Pontife (*b*) ne pouvoit épouſer qu'une ſeule femme, & encore falloit-il qu'elle fût vierge.

(298) §. XCII. *Que les Egyptiens appellent Lotos.*) Le lotos croît (*c*) dans les champs arroſés par le Nil; ſa tige reſſemble à celle de la fêve; il pouſſe une petite fleur blanche & ſemblable à celle du lys; il produit pluſieurs fleurs entaſſées les unes ſur les autres; elles ſe reſſerrent quand le ſoleil ſe couche, & plongent la tête dans l'eau; mais au lever du ſoleil, elles ſe relevent au-deſſus de l'eau & s'épanouiſſent. Il jette une tête groſſe & dentelée comme celle du pavot, mais qui porte plus de graine. Il défleurit enfin, & ſa graine ſe forme. Les Egyptiens ramaſſent les têtes du lotos, les mettent en un tas, afin que leurs gouſſes pourriſſent; enſuite ils les lavent au Nil en ſéparant la graine des gouſſes; ils ſechent cette graine au ſoleil, & en font du pain. Cette plante a une racine faite en forme d'une pomme de coing, ayant une écorce noir-brune comme une chataigne. La chair de cette racine eſt blanche, & bonne à manger crue ou cuite; mais elle eſt meilleure bouillie dans de l'eau, ou cuite ſous la braiſe; car alors elle a les mêmes qualités que le jaune ou le blanc d'un œuf. Cette racine s'appelle corſion. Quant à la graine du lotos, elle eſt plus petite & plus grêle qu'une fêve.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXX. pag. 91.
(*b*) Levitic. Cap. XXI. verſ. 13.
(*c*) Dioſcor. Lib. IV. Cap. CIX.

Malgré cette deſcription, & ce qu'ont écrit ſur cette plante les modernes, & entr'autres Proſper Alpin, on ne la connoît pas encore parfaitement. On ſait ſeulement que c'eſt une eſpece de Nymphæa. Il ſeroit à ſouhaiter qu'un habile Botaniſte parcourût les diverſes provinces de l'Egypte, qu'il en examinât les plantes avec tout le ſoin poſſible, & qu'il les comparât avec les deſcriptions que nous en ont laiſſé Théophraſte, Dioſcorides & les Auteurs Arabes.

Cette note étoit faite il y a bien des années, lorſque l'ouvrage de M. Savary a paru. Voici ce qu'il dit du lotos. « Le lotus (*a*) eſt une nymphée particuliere à l'Egypte, » qui croît dans les ruiſſeaux & au bord des lacs. Il y en a » de deux eſpeces, l'une à fleur blanche, & l'autre à fleur » bleuâtre. Le calice du lotus s'épanouit comme celui » d'une large tulipe, & répand une odeur ſuave, approchante de celle du lis. La premiere eſpece produit une » racine ronde, ſemblable à une pomme de terre. Les » habitans des bords du lac Menzalé (*Tennis*) s'en nourriſſent. Les ruiſſeaux des environs de Damiette ſont couverts de cette fleur majeſtueuſe, qui s'éleve de deux » pieds au-deſſus des eaux. M. Paw aſſure qu'elle a diſparu » de l'Egypte, & en donne une deſcription qui ne lui » reſſemble aucunement, Recherches ſur les Egyptiens & » les Chinois, tome I. pages 165 & 166; mais il n'eſt pas » étonnant que ce ſavant ſe ſoit trompé, puiſque la plupart » des voyageurs qui ont parcouru l'Egypte n'ont jamais vu » le lotus, qui ne ſe trouve point ſur les grands canaux du » Nil, mais dans les ruiſſeaux qui traverſent l'intérieur des » terres ».

Il y a un arbre de ce nom, il en ſera parlé plus bas.

(*a*) Lettres ſur l'Egypte &c. page 8, note 9.

(299) §. XCII. *Elle eſt d'un goût agréable.*) Cela doit ſe rapporter néceſſairement à la racine, ainſi que la ſuite. Henri Etienne (*a*) penſe qu'il s'agit ici du fruit du lotos qui eſt au milieu de la plante. Il ſe fonde ſur ce qu'au livre IV. §. CLXXVII. il eſt dit que le lotos a le fruit doux. Mais il eſt ici queſtion du lotos plante, & au liv. IV du lotos arbre.

On pourroit objecter que τὸ ἐκ τοῦ μέσου τοῦ λωτοῦ étant au neutre, ἐὸν στρογγύλον, qui eſt auſſi au neutre, doit s'y rapporter plutôt qu'à ῥίζα, qui précede immédiatement, parce que ce mot eſt féminin. Je réponds à cela que les changemens de genre ſont très-communs parmi les Grecs & les Latins, qui ſous-entendent χρῆμα. Le P. Vigier en fournira des exemples dans ſes Idiotiſmes de la Langue grecque.

(300) §. XCII. *Sur une tige &c.*) Il y a dans le texte : ἐν ἄλλῃ κάλυκι παραφυομένῃ ἐκ τῆς ῥίζης. On a traduit : *in alio folliculo adnaſcente ex radice.* Κάλυξ ne ſignifie point un follicule. Qu'entendroit-on par un follicule qui ſortiroit de la racine & qui croîtroit près d'un autre follicule ? Il faut néceſſairement qu'un follicule vienne ſur une tige. Héſychius explique κάλυξ par κλάσμα. Je n'ai plus alors balancé à traduire une tige. Tout devient alors clair, & le terme ἄλλῃ ſuppoſe qu'il y avoit d'autres tiges, celles par ex. qui ſoutenoient les feuilles.

La figure du lotus ægyptia dans Proſper Albin *de Plantis Exoticis*, *pag. 213*, & celle du Colocaſſia Strongylorhiza ibid. pag. 237, donnent une idée claire de ce que dit Hérodote, que le fruit vient ſur une tige qui ſort de la racine, & croît auprès d'une autre tige.

(*a*) Index in Theſaurum Ling. Græc. in voc. ἐγγλίσσει. pag. 798.

Cette eſpece de lys paroît être le nymphæa indica major, dit Taratti dans l'*Herbarium Amboinenſe. Lib. II. Cap. V.*

(301) §. XCII. *Très-bons.*) Il y a dans le grec : τρωκτὰ . . . . τρώγεται δὲ, qui ſe diſoit autrefois des choſes qui ſe mangeoient crues. Τρώκτοισιν eſt expliqué par (*a*) Galien par ces mots : ὠμοῖς ἐσθιομένοις » des choſes mangées crues ». Voyez auſſi *Foeſii Œconom. pag. 628. Col. 1 & 2.*

(302) §. XCII. *Le byblus.*) La plante qu'*Hérodote* appelle byblos, eſt le papyrus. Voici la deſcription qu'en donne Théophraſte, à laquelle je joindrai celle de Pline avec les remarques de Guilandin. « Le Papyrus (*b*) ne vient » pas dans une eau profonde, mais d'environ deux coudées, » ou même moins. La racine, qui eſt de la groſſeur du » poignet d'un homme robuſte, & longue de plus de dix » coudées, croît au-deſſus de la terre même ; mais elle y » tient par un grand nombre de racines obliques & minces. » La tige de cette plante eſt triangulaire & environ de » quatre coudées. Elle a une chevelure foible & ne ſervant » à rien. Elle ne porte point de fruit.

» . . . . . On fait uſage des racines en place de » bois, non-ſeulement pour brûler, mais auſſi pour faire » un grand nombre d'ouvrages ; car le bois en eſt beau & » conſidérable. Le papyrus ſert lui-même à beaucoup de » choſes. On en conſtruit en effet des barques, & de (*c*) la » pellicule qui eſt ſous l'écorce on fait des voiles, des » nattes, de certains vêtemens, des couvertures de lit,

(*a*) Galeni Gloſſarium in Hippocratem. pag. 580.

(*b*) Theophraſt. de Plantis. Lib. IV. pag. 54. in adverſ. parte.

(*c*) *Liber.*

» des cordages, & beaucoup d'autres choſes en plus grand » nombre.

» On tire ſur-tout de la plante un très-grand ſecours » pour la nourriture. Car tous les habitans (*a*) mâchent le » papyrus, crud, cuit à l'eau ou rôti; ils en avalent le » ſuc, & rejettent ce qu'ils ont mâché. Le papyrus eſt tel, » & ſert à ces choſes. Il en vient en Syrie, dans le lac où » croît la canne odoriférante. Antigonus en fit faire des » cordages pour ſes vaiſſeaux.

» Le papyrus (*b*), dit Pline, croît dans les lieux maré- » cageux de l'Egypte, ou dans des eaux dormantes, que le » Nil laiſſe après ſon inondation, quand elles n'ont pas plus » de deux coudées de profondeur. La racine eſt tortueuſe & » de la groſſeur du bras (*c*); la tige eſt triangulaire, & » n'excede pas (*d*) dix coudées. Elle va toujours en dimi-

(*a*) Pline, Lib. XIII. Cap. XI. pag. 597, copie Théophraſte, qui s'exprime d'une maniere un peu trop générale. Hérodote eſt plus précis en quelque choſe, puiſqu'il dit qu'on mange la partie inférieure de la longueur d'une coudée; mais il eſt trop général, puiſqu'il fait entendre qu'on mange cette partie, au lieu qu'on ſe contente de la mâcher.

Guilandin (in C. Plinii Major. Capita auctore Guilandin. Lauſan. 1756. in-8°. Sect. VII.) dit auſſi avoir remarqué que les habitans en mangeoient la partie inférieure & ſucculente de la tige; mais lorſqu'il ajoute que cette particularité peut ſervir à faire reconnoître le papyrus, je penſe qu'il ſe trompe, puiſque les Egyptiens mangeoient auſſi le ſari & le mnauſion. Theophraſt. Hiſt. Plant. Lib. IV pag. 54.. in adverſ. & averſ. parte.

(*b*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XIII. Cap. XI. Tom. I. pag. 690.

(*c*) Théophraſte dit de la groſſeur du poignet.

(*d*) Théophraſte dit que la tige a environ quatre coudées, & Proſper Alpin (de Plantis Ægypti Cap. XXXVI. pag. 110.) aſſure que les tiges de cette plante s'élevent de ſix ou ſept coudées au-deſſus de l'eau, ce qui avec les deux coudées couvertes par l'eau, fait huit ou neuf coudées.

» nuant & ſe termine en pointe. Le haut, en forme de » thyrſe, ne contient point de graine, & ne ſert qu'à faire » des couronnes aux Dieux au défaut de fleurs. Les habitans » ſe ſervent des racines en la place de bois, non-ſeulement » pour brûler, mais encore pour en faire différens vaſes. » De la tige du papyrus (*a*) entrelaſſée, on conſtruit des » barques, & du *liber* on fait des voiles, des nattes, des » habillemens, des couvertures de lit & des cordes. On » mâche auſſi cette plante (*b*) crue ou cuite, & on n'en » avale que le ſuc. Il vient auſſi en Syrie aux environs » d'un lac où l'on trouve la canne odoriférante. Le Roi » Antigonus, au défaut de Sparte, fit uſage de ce papy- » rus pour les cordages de ſes vaiſſeaux. On a appris » depuis peu qu'il croiſſoit du papyrus dans l'Euphrates aux » environs de Babylone, & qu'on en faiſoit auſſi du » papier ».

Cette plante croiſſoit dans le nome Sébennytique : *Cum* (*c*) *in Sebennytico ſaltem ejus nomo nonniſi Charta naſcatur.* Le nome Saïtique en produiſoit auſſi en grande abondance : *Poſt* (*d*) *hanc Saïtica* (*charta*) *ab oppido ubi maxima fertilitas.* C'eſt une eſpece de cypérus (ſouchet). Moriſſon (*e*) l'appelle *cyperus Niloticus vel Syriacus maximus papyraceus.*

Cette plante étoit très-commune en Egypte, & il eſt naturel de penſer qu'Hérodote en mangea pendant le long

(*a*) Théophraſte ſe contente de dire, on fait des barques du papyrus πλοῖα ποιοῦσιν ἐξ αὐτοῦ.

(*b*) Voyez la note *a* ſur le paſſage cité de Théophraſte. pag. 351.

(*c*) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. XIII. Cap. XI. Tom. I. pag. 690. lin. 1.

(*d*) Id. ibid. Cap. XII. Tom. I. pag. 691. lin. 2.

(*e*) Moriſſon Hiſt. Plantar. univerſal. Oxoniæ. 1715. III. 239. Sect. VIII. Tab. II. fig. 41.

ſéjour

séjour qu'il fit en ce pays. Il est donc plus croyable que Théophraste, qui, n'ayant jamais été en Egypte, n'a pu savoir aussi certainement qu'Hérodote, si on mangeoit la partie inférieure du papyrus, ou si on se contentoit de la mâcher, comme il le dit. Il est aussi beaucoup plus croyable que M. de Paw (*a*), qui prétend que les anciens ont pris la canne à sucre pour le papyrus.

« Le byblus, dit (*b*) Strabon, croît dans les lacs & » dans les marais, & s'éleve à environ dix pieds de haut. » Sa tige est nue & porte au sommet une chevelure..... » Le biblos ne (*c*) croît pas en grande quantité en ces lieux » (les environs d'Alexandrie): car on ne le cultive pas. » Mais on en trouve beaucoup dans les parties inférieures » du Delta. Il y en a deux especes, l'une d'une qualité » inférieure, & l'autre, qui est la meilleure, se nomme » hiératique (propre aux usages sacrés). Quelques-uns » de ceux qui veulent donner de l'extension aux revenus » publics, ont employé, à l'égard de cette plante, la ruse » qu'ont imaginé les Juifs à l'égard du dattier & du bau- » mier. Car ils ne la laissent pas croître en beaucoup de » lieux, & sa rareté faisant hausser le prix, ils augmen- » tent le revenu de l'Etat aux dépens de l'utilité publique, » à laquelle ils portent grand dommage ».

(302*) §. XCII. *Qu'on emploie à différens usages.*) On en fait des barques, des voiles, des nattes, des étoffes, des couvertures de lit, des cordages. Voyez le passage de Pline dans la page précédente.

(*a*) Recherches Philosoph. sur les Egypt. & sur les Chinois, Sect. III. pag. 168.

(*b*) Strab. Lib. XVII. pag. 1151. A.

(*c*) Id. ibid. B.

(303) §. XCII. *Dans un four ardent.*) Ἐν κλιβάνῳ διαφανεῖ. M. Weſſeling a fort bien expliqué dans ſa note que διαφανὴς ſignifioit, *ardent, rouge.* Aux exemples qu'il rapporte, on peut joindre celui-ci de l'Odyſſée (*a*), où Homere, parlant du pieu qu'Ulyſſe fit chauffer, pour l'enfoncer enſuite dans l'œil de Polypheme, dit : διεφάνετο δ' ἀνῶς, *il étoit bien rouge.* Cette expreſſion eſt elliptique. Il faut ſous-entendre ἐκ πυρὸς, comme s'eſt exprimé notre Auteur plus bas, Liv. IV. §. LXXIII.

(304) §. XCII. *Ne vivent que de poiſſons.*) Quoique les Prêtres (*b*) ne mangeaſſent point de poiſſons, il s'en faiſoit cependant une conſommation d'autant plus grande dans l'intérieur du pays, qu'on en nourriſſoit (*c*) les animaux ſacrés. Les canaux du Nil, les lacs & les deux mers en fourniſſoient une très-grande quantité, qu'on pouvoit conſerver facilement avec du ſel qu'on trouve en abondance en Egypte. Lorſque les Egyptiens commencerent à commercer avec l'étranger, la pêche devint un objet encore plus conſidérable. Celle du lac Mœris rapportoit elle ſeule un talent (*d*) par jour pendant les ſix mois que l'eau ſe retiroit, & vingt mines ſeulement par jour durant les ſix autres mois. Encore à préſent on fait en Egypte un très-gros commerce de poiſſons (*e*) ſalés, qui ſe vendent à Conſtantinople, en Syrie & en Cypre.

(305) §. XCIII. *Les mâles vont devant.*) « L'accou-» plement (*f*) des poiſſons ovipares dure ſi peu, qu'on » ne s'en apperçoit que difficilement ; ce qui a fait croire

(*a*) Hom. Odyſſ. Lib. IX. verſ. 379.
(*b*) Voyez ci-deſſus, §. XXXVII.
(*c*) Ci-deſſus, §. LXV.
(*d*) Voyez §. CXLIX.
(*e*) Nouveaux Mémoires des Miſſions du Levant, Tom. VI. pag. 229.
(*f*) Ariſtot. Hiſt. Animal. Lib. V. Cap. VI. pag. 836. A. B.

» à pluſieurs que les femelles devenoient pleines en dévo-
» rant la ſemence. En effet on voit ſouvent (*a*) cela arriver.
» Dans le temps du frai, les femelles ſuivent les mâles,
» elles leur frappent le ventre avec la tête, & les mâles
» répandent plus promptement la ſemence & en plus
» grande abondance. Au contraire, dans le temps de la
» production, les mâles ſuivent les femelles, ils avalent
» la plupart des œufs à meſure qu'elles les pondent; &
» des œufs pondus qu'ils ne dévorent point, il vient des
» poiſſons ».

« Les (*b*) poiſſons femelles répandent leurs œufs; les
» mâles en avalent la plus grande partie; il en périt auſſi
» dans l'eau; mais ceux qui tombent dans des endroits
» propres à les conſerver, ſe conſervent & produiſent enfin
» des poiſſons. Je ſuppoſe, & je dis qu'il en périt auſſi
» dans l'eau; car ſi tous les œufs ſe conſervoient & produi-
» ſoient, il y auroit une trop grande quantité de poiſſons.
» Mais les œufs qui ſe conſervent ne ſont pas tous féconds;
» il n'y a que ceux ſur leſquels le mâle, en ſuivant la
» femelle, a répandu ſa ſemence pour leur donner la
» fécondité ».

(306) §. XCIII. *La dévorent.*) Voyez la note précédente où Ariſtote nie avec raiſon que les femelles conçoivent de cette maniere. Κάπτειν & ἀναπάπτειν ſignifient manger avec avidité, dévorer. De là cette machine (*c*) ronde qu'on mettoit au cou des eſclaves, & qui les empêchoit de

(*a*) Il ne veut point dire qu'elles conçoivent en dévorant la ſemence, car dans un autre endroit, il rejette cela comme une fable, mais qu'elles l'avalent.

(*b*) Ariſtot. Hiſt. Animal. Lib. VI. Cap. XIII. pag. 869. C. D.

(*c*) Julii Pollucis Onomaſt. Lib. VII. Cap. IV. Segm. XX. Tom. II. pag. 699.

porter les mains à la bouche, & par conſéquent de manger, s'appelloit ταυσιχάτη.

(307) §. XCIII. *La cauſe en eſt ſenſible.*) Il y a dans le grec : *ils éprouvent cela par cette raiſon-ci.*

(308) §. XCIII. *De petits poiſſons.*) Après ces mots il y a dans le grec : *Il en eſt ainſi au ſujet des poiſſons.* J'ai cru devoir ſupprimer cela par les raiſons ſuſdites.

(309) §. XCIV. *Ils l'appellent kiki.*) *Proximum* (*a*) (*Oleum*) *fit è cici, arbore in Ægypto copiosâ : alii crotonem, alii trixin, alii ſeſamum ſilveſtre appellant : ibique non pridem. Et in Hiſpaniâ repente provenit altitudine Oleæ, caule ferulaceo, folio vitium, ſemine uvarum gracilium pallidarumque. Noſtri eam ricinum vocant à ſimilitudine ſeminis. Coquitur id in aquâ, innatanſque oleum tollitur. At in Ægypto, ubi abundat, ſine igne & aquâ ſale aſperſum exprimitur, cibis fœdum, lucernis utile.*

La plante qui fournit cette huile s'appelle ricin, nom qui lui vient du mot latin *ricinus*, qui lui a été donné à cauſe de la reſſemblance de ſa graine avec la tique, inſecte que les Latins appelloient *ricinus*. Il y avoit en Egypte peu d'oliviers, & par conſéquent l'huile d'olive devoit y être fort rare. Lorſque ce pays devint commerçant, on y en apporta de Judée & de Grece. On ſait (*b*) que Platon fournit aux dépenſes de ſon voyage en Egypte en y vendant ſon huile. Voyez auſſi §. LIX. note 201.

Quoique depuis le temps de Platon on ait importé en Egypte une très-grande quantité d'huile, je n'ai pu me perſuader, malgré le témoignage (*c*) de M. Savary,

(*a*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XV. Cap. VII. Tom. I. pag. 736.
(*b*) Plutarch. in Solon. pag. 79. E.
(*c*) Lettres ſur l'Egypte, pag. 27.

qu'Amrou, Général d'Omar, ait trouvé 12000 vendeurs d'huile fraîche dans Alexandrie, lorſqu'il prit cette ville. Paris eſt beaucoup plus peuplée que ne l'a été Alexandrie dans ſon état le plus brillant, & je ne crois pas qu'il ſe trouve dans cette ville un auſſi grand nombre de marchands d'huile. Ce doute m'a fait naître la curioſité de conſulter l'Auteur Arabe cité par M. Savary. J'ai été bien ſurpris d'y trouver ces (a) mots, *oua tshna aschr alph bakkal iabioun al baḳl al achdir*, que j'interprete avec le dictionnaire de Golius, *12000 jardiniers vendans de l'herbe verte.* La traduction d'Erpénius porte : *12000 olitores vendentes olus viride.* Il ſeroit bien étonnant que M. Savary ait pris *olitores* pour des marchands d'huile, & *olus* pour de l'huile. C'eſt une ſinguliere mépriſe, & ſur laquelle je ne veux point me permettre de faire de réflexions. Vattier, qui a traduit en françois l'ouvrage d'Elmacin, a bien rendu ce paſſage, à cela près qu'il ſe trompe ſur le nombre : *il y avoit* (b) *quatre mille revendeurs qui vendoient des herbes potageres.* Le paſſage d'Elmacin eſt alors raiſonnable. Dans un climat auſſi chaud qu'Alexandrie, il devoit ſe faire une grande conſommation d'herbages.

(310) §. XCIV. *En Grece.*) Suivant une autre leçon : *cette plante vient dans les marais.* L'oppoſition entre τᾶυτα ἐν Ἕλλησι ἀντίματα φύεται & τᾶυτα ἐν τῇ Αιγύπτῳ σπειρόμενα prouve que Ἕλλησι eſt la vraie leçon.

(311) §. XCVI. *Avec l'épine.*) Il y en a pluſieurs eſpeces qu'on peut voir dans Dioſcorides & ailleurs. L'A-

(a) Hiſtoria Saracenica Arabice cum latinâ interpretatione Th. Erpenii Lugd. Bat. 1625. in-fol. Lib. I. Cap. III. pag. 30. lin. 17.

(b) Hiſtoire Mahométane, ou les quarante-neuf Chalifes du Macine par Vattier, Paris 1657. in-4°. pag. 32.

canthe ou épine, dont parle ici Hérodote, reſſemble beaucoup au lotos de la Cyrénaïque. Il ne faut pas cependant le confondre avec cet arbre, comme a fait Servius (*a*). *Acanthos*, dit-il, *arbor eſt in Ægypto, ſemper frondens ut oliva & laurus: & Acanthos dicta, quia ſpinis plena eſt. Abundat hâc etiam circina inſula.* En effet, l'iſle de Cercine n'abonde pas en Acanthes ou épines, mais en lotos. C'eſt une iſle de la grande Syrte, où il vient beaucoup de lotos. L'épine d'Egypte étoit un grand & gros arbre, dont on faiſoit des poutres de vingt-quatre, & même de trente pieds, ſelon Théophraſte. *Nec minùs* (*b*) *ſpina celebratur in eadem gente, duntaxat nigra, quoniam incorrupta etiam in aquis durat, ob id utiliſſima navium coſtis. Candida facilè putreſcit. Aculeus ſpinarum & in foliis. Semen & in ſiliquis, quo coria perficiuntur gallæ vice. Flos & coronis jucundus, & medicamentis utilis. Manat & gummi ex eâ.* C'eſt l'acacia. Je parlerai du lotos arbre, liv. IV. §. CLXXVII. note 263.

(312) §. XCVI. *Avec des chevilles.*) Je me ſuis écarté de la traduction latine. Γόμφοι ſignifie une cheville ou un clou, comme on peut le voir dans Homere (*c*). Ζυγὰ ſont des pieces de bois qu'on met en travers. *Tranſtra* ſe prend auſſi en ce ſens chez les Latins. Ἐν δὲ ἐπάκτωσαν ne peut ſignifier *inferciunt*. Il ne s'agit point ici de garnir les intervalles avec du byblus en guiſe d'étoupes, mais d'*affermir* cet aſſemblage, & c'eſt ce que ſignifie le verbe ἐπάκτω. Euſtathe (*d*) l'interprete très-bien καταςφαλίζονται.

(*a*) Servius ad Georgic. Lib. II. verſ. 119.

(*b*) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. XIII. Cap. IX. Tom. I. pag. 688. Voyez auſſi Lib. XXIV. Cap. XII. Tom. II. pag. 343.

(*c*) Homeri Odyſſ. Lib. V. verſ. 248.

(*d*) Euſtath. ad Homeri Odyſſ. Lib. V. pag. 1532. lin. 58.

Les Arabes ont (*a*) encore actuellement une ſorte de petits bâtimens qu'ils nomment trankis, dont les planches ne ſont point clouées, mais liées & comme couſues enſemble.

(313) §. XCVI. *Ces navires ne peuvent.*) Τᾶντα τὰ πλοῖα.... οὐ δύναιται. Cela contredit les regles des Grammairiens, qui veulent qu'on mette toujours le verbe au ſingulier avec un ſubſtantif neutre plurier. On trouve mille exemples contraires dans les bons Auteurs.

(314) §. XCVI. *Le baris.*) On lit dans Ammonius (*b*) que cette ſorte de navires étoit en uſage parmi les Egyptiens; mais le Scholiaſte (*c*) d'Eſchyle dit que les vaiſſeaux portoient en Perſe ce nom, qui leur venoit de la ville de Baris.

(315) §. XCVII. *Ce n'eſt point-là cependant.*) Je lis avec M. Reiske : ἔστι δὲ οὐ τῇ δὲ ἔντα. Hérodote veut dire qu'on ne paſſe plus par-là, lorſque le Nil n'eſt point débordé. L'interprétation de Corneille de Paw ne me paroît pas juſte : *ce n'eſt pas-là la ſeule route &c.*, parce que cela devroit s'entendre du temps de l'inondation. Or Hérodote venoit de dire que lorſque le fleuve étoit débordé, on ne naviguoit plus dans les canaux.

(315*) §. XCVII. *La ville de Cercaſore.*) Hérodote décrit (*d*) très-bien la ſituation de cette ville : « L'Egypte, » dit-il, en s'éloignant de la mer, s'étend, vers le milieu » des terres, juſqu'à la ville de Cercaſore, où le Nil ſe » partage en deux bras, dont l'un ſe rend à Péluſe & l'autre » à Canope ». Le même Hiſtorien dit (*e*) un peu plus bas :

(*a*) Deſcription de l'Arabie par Niebuhr. pag. 265.
(*b*) Ammon. de Differentiâ Verbor. pag. 29.
(*c*) Æſchyl. Scholiaſt. Perſ. verſ. 553.
(*d*) Herodot. Lib. II. §. XV.
(*e*) Id. §. XVII.

« Juſqu'à la ville de Cercaſore, le Nil n'a qu'un ſeul canal. » Mais au-deſſous de cette ville, il ſe ſépare en trois » branches ». On voit par cette deſcription, que Cercaſore étoit un peu au-deſſus de la pointe du Delta, ſans cependant pouvoir déterminer ſa poſition ; c'eſt-à-dire, ſi elle étoit ſur la rive orientale & du côté de l'Arabie, ou ſur la rive occidentale & du côté de la Libye. Strabon éclaircit cette difficulté. « Lorſqu'on remonte (*a*) le Nil, la partie » de l'Egypte qui eſt à droite s'appelle Libye ; celle qui eſt » à gauche ſe nomme Arabie. Cercaſore eſt dans la » Libye ».

M. d'Anville a donc eu raiſon de placer cette ville, comme il l'a fait, & M. Savary auroit (*b*) dû le ſuivre plutôt que de le contredire. Hérodote & Pomponius Méla ne diſant pas ſur quelle rive cette ville étoit ſituée, quoique M. Savary aſſure le contraire dans ſa note, il falloit néceſſairement s'en rapporter à Strabon.

(316) §. XCVII. *d'Anthylle.*) Il paroît que c'eſt la même ville que Gynæcopolis ; mais il me ſemble que M. d'Anville n'auroit pas dû la placer ſur le canal Canopique, puiſqu'au rapport d'Hérodote on s'y rendoit par la plaine, quand le Nil étoit débordé. L'excellence de ſon vin qui l'emportoit (*c*) même ſur celui de Marée, lui donna dans la ſuite de la célébrité.

(317) §. XCVIII. *Aſſignée pour ſa chauſſure.*) Athénée raconte (*d*) que ce revenu étoit affecté aux Reines d'Egypte & de Perſe pour leur ceinture. Athénée veut ſeulement parler des Reines de Perſe, qui l'étoient auſſi d'Egypte

(*a*) Strab. Lib. XVII. pag. 1160. A. B.
(*b*) Lettres ſur l'Egypte, pag. 276.
(*c*) Athen. Deipnoſoph. Lib. I. Cap. XXV. pag. 33. F.
(*d*) Id. ibid.

depuis la conquête de ce pays par Cambyſes. M. de Paw a donc eu tort de le reprendre (*a*) à ce ſujet.

(318) §. XCVIII. *De Phthie.*) Le grec eſt équivoque. Gronovius traduit Archandre, fils de Phthius, petit-fils d'Achæus. Pauſanias empêche, à ce qu'il me ſemble, qu'on ne s'y méprenne. « Archandre, dit-il (*b*), & Architélès, fils d'Achæus, ſe rendirent de la Phthiotide à » Argos. Ils devinrent à leur arrivée gendres de Danaüs, » Architélès ayant épouſé Autométa, & Archandre Scæa ». Voilà la raiſon pour laquelle Hérodote l'appelle *Phthius*, que j'ai rendu par *de Phthie*.

J'avois fait cette remarque avant que l'édition de M. Weſſeling eût paru. Voyez le commencement de la note 331 ſur le §. CXLV. du Liv. I.

Le Prince, nommé Danaüs, ne peut-être celui qui vint d'Egypte, & qui régna à Argos. Celui-ci eſt antérieur. Voyez mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, chapitre XIV. ſect. II. §. III. pag. 459.

(319) §. XCIX. *Fit faire.... des digues.*) M. Weſſeling lit ici ἀποστενυγῶσαι, ſans aucune néceſſité. Il me ſemble que ἀπογεφυρῶσαι peut très-bien ſignifier faire une digue, puiſque γεφυρόω ſe prend quelquefois en ce ſens: Οἱ (*c*) αὐτὸς Ἀθηναίοις ἀξιώσασιν ἐκ τῶν Δράκοντος καὶ Σόλωνος νόμων ἐπισυνέταξεν, χειμάσας ἐις Ἀθήνας καὶ μυηθεὶς τὰ Ἐλευσίνια, καὶ γεφυρώσας Ἐλευσῖνα κατακλυσθεῖσαν ὑπὸ Κηφισσοῦ ποταμοῦ. Les Athéniens avoient demandé des loix à Adrien; il leur en donna qui étoient un mélange de celles de Dracon & de Solon. Il paſſa l'hiver à Athenes, ſe fit

(*a*) Recherches Philoſophiques ſur les Egyptiens & les Chinois, Sect. III. pag. 116.

(*b*) Pauſan. Achaic. ſive Lib. VII. Cap. I. pag. 522. ſub finem.

(*c*) Euſebi, in Chronico. pag. 81. lin. 30.

initier aux myſteres d'Eleuſis, & *fit conſtruire une digue* à Eleuſis, qui étoit ſubmergée par les eaux du Cephiſſe.

Οἱ ἱρέες ἔλεγον τοῦτο μὲν ſe rapporte à τοῦτο μὲν, ἐν ἀντῷ πόλιν κτίσαι, & ſon apodotique eſt τοῦτο δὲ, τὸν Ηφαίστου τὸ ἱρὸν ἐξρύσασθαι, qui ſe trouve preſque à la fin de ce paragraphe.

(320) §. XCIX. *Memphis.*) Comme cet article ſeroit trop long pour l'index géographique, j'ai cru devoir lui donner place ici. M. d'Anville (*a*) a très-bien vu que Gizeh n'occupe point l'emplacement de Memphis. Ce n'étoit pas non plus le ſentiment de M. Norden ; mais la raiſon qu'en donne ce ſavant Danois ne me paroît pas juſte. « Eſt-il » croyable, dit-il (*b*), que les Egyptiens aient bâti une » ville ſi grande & ſi célebre dans un lieu ſujet à être » inondé la moitié de l'année? On peut encore moins » imaginer que les Auteurs anciens euſſent oublié une » circonſtance auſſi particuliere ». On pourroit répondre à M. Norden qu'Hérodote a (*c*) rapporté que Menès avoit fait conſtruire, à cent ſtades de Memphis, une digue qui empêchoit le Nil de ſubmerger cette ville. Diodore de Sicile (*d*) parle auſſi d'une digue que fit faire le Roi Uchoreus pour empêcher les inondations & arrêter les incurſions de l'ennemi. Quoique cette digue ſoit peut-être différente de celle dont fait mention Hérodote, toujours eſt-il certain qu'elle remédioit à l'inondation du Nil. M. d'Anville place cette ville vis-à-vis El Aduvich. Je ne m'arrêterai point à diſcuter les raiſons qu'il en apporte ; on

(*a*) Mémoires ſur l'Egypte ancienne & moderne, pag. 139 & ſuiv.

(*b*) Travels in Egypt and Nubia by Captain Norden. Vol. I^a. pag. 49.

(*c*) Herodot. Lib. II. §. XCIX.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. I. pag. 60.

peut les voir dans ſon (*a*) ouvrage ſur l'Egypte. Tout ce que je puis dire, c'eſt qu'il ne s'éloigne pas de beaucoup du ſentiment du Docteur Pococke, qu'on ſera peut-être d'autant moins fâché de trouver ici, qu'il eſt fondé ſur ce que rapportent Hérodote & Diodore de Sicile, & que ce Savant avoit été ſur les lieux. « Il eſt (*b*) très-extraordinaire, dit-» il, qu'on ne connoiſſe pas bien la ſituation de Memphis, » ville grande & célebre, qui a été long-temps la capi-» tale de l'Egypte; mais comme on tranſporta à Alexan-» drie un grand nombre des meilleurs matériaux, on ne » doit pas être ſurpris que lorſqu'on vint à bâtir le Caire » & les places voiſines, on y ait porté ce qui en reſtoit. » Cette ville étant ainſi détruite, il eſt aiſé de concevoir » que le Nil venant à la couvrir de ſes eaux dans le temps » de l'inondation, ſes ruines ont été enterrées peu-à-peu » & ont diſparu, de maniere à rendre méconnoiſſable ſon » emplacement. Strabon fait mention (*c*) de deux diſtances » qui ſervent à fixer la ſituation de Memphis; elle étoit, » ſuivant cet habile Géographe, environ à onze milles (*d*) » du Delta, & à cinq (*e*) de la hauteur ſur laquelle on avoit

(*a*) Mémoires ſur l'Egypte &c. pag. 141.

(*b*) A Deſcription of the Eaſt by Rich. Pococke. Vol. Ier. pag. 39. and following.

(*c*) Strab. Lib. XVII. pag. 1160. C. 1161. B.

(*d*) Le texte de Strabon (pag. 1160. C.) dit trois ſchenes. En ſuppoſant le ſchene de quarante ſtades, & huit ſtades par mille, comme on comptoit du temps de cet Auteur, cela feroit quinze milles, & Pline en compte tout autant. Ce qui me perſuade que c'eſt une faute d'impreſſion dans Pococke, c'eſt qu'il évalue tout de ſuite les quarante ſtades de Strabon à cinq milles.

(*e*) Strabon dit à quarante ſtades, ce qui revient à cinq milles, à huit ſtades par mille. Voyez page 1161. B.

» bâti les pyramides. Diodore de Sicile ſe trompe (*a*), » lorſqu'il met les pyramides à quinze milles de cette ville. » Strabon ajoute qu'elle étoit près de Babylone. Elle étoit » par conſéquent ſituée ſur le bord du Nil, entre les py- » ramides de Gizeh & celles de Sacara aux environs de » Mocanan & de (*b*) Métrahenny, qui ſont ſur le chemin » du Caire à (*c*) Faiume, ſur le bord occidental du Nil, » & plus près des pyramides de Sacara que de celles de » Gizeh. J'ai vu en effet à Mocanan des ruines & des dé- » combres, mais il y en avoit davantage à Métrahenny, » & vis-à-vis ſur le côté oriental de la riviere un grand » nombre de grottes taillées dans le roc, où l'on enterroit » probablement le peuple de Memphis, de même que celles » qui étoient ſur le côté occidental, ſervoient à la ſépul- » ture des Divinités, des Rois & des grands Seigneurs. Je » remarquai auſſi au ſud de Métrahenny une grande » digue, qui s'étendoit du côté de Sacara, & qui pourroit » bien être celle dont fait mention Diodore de Sicile (*d*), » & qui mettoit cette ville non-ſeulement à l'abri des » inondations du Nil, mais encore à couvert des incurſions » de l'ennemi. Elle devoit par conſéquent (*e*) être fort » différente de celle dont parle Hérodote, qui changeoit » la direction de la riviere, & qui étoit à douze milles &

(*a*) Cent vingt ſtades. Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIII. pag. 72.

(*b*) M. d'Anville la nomme Miniet Rahiné.

(*c*) Feïum dans M. d'Anville.

(*d*) Lib. I. §. L. Tom. I. pag. 60.

(*e*) Il me ſemble que c'eſt la même digue; la diſtance que lui donne Hérodote me fait pancher vers le ſentiment de M. d'Anville. Cependant comme cette ville avoit cent cinquante ſtades de tour, il pouvoit ſe faire qu'elle touchât par une de ſes extrémités à Métrahenny, & que l'autre s'approchât beaucoup de l'endroit où M. d'Anville ſuppoſe qu'elle étoit.

» demi au ſud de Memphis, diſtance trop grande pour
» ſervir de défenſe à la ville. Pline eſt encore plus préci-
» En plaçant (a) les pyramides entre Memphis & le Delta
» à quatre milles de la riviere & à ſix de Memphis, il
» fixe cette ville aux environs de l'endroit dont je parle.
» On trouve dans Hérodote une autre circonſtance non
» moins importante. Il y avoit, dit cet Hiſtorien (b), au
» nord & à l'oueſt de cette ville, un grand lac.... J'ai
» vu pareillement pluſieurs lacs au nord & à l'oueſt de
» Métrahenny. Il eſt très-remarquable auſſi que Ménès
» changea le cours du Nil, qui couloit au pied de la
» montagne occidentale, & qu'il le fit paſſer à égale diſ-
» tance de ces montagnes, & de celles qui ſont à l'eſt. Il
» eſt probable que Calig Al-Heran, c'eſt-à-dire le canal
» des pyramides, & le canal occidental, quelques milles
» au-delà de Métrahenny, ſur lequel eſt un très-grand
» pont, & qui paſſe à préſent au pied de ces montagnes,
» peuvent être du moins, en quelques parties, des reſtes
» de l'ancien lit du Nil. Il paroît par ce récit, que Mem-
» phis s'étendoit depuis le vieux canal juſqu'au nouveau,
» & qu'elle touchoit aux montagnes par quelques-unes de
» ſes parties, car le Sérapium étoit dans un lieu (c) très-
» ſablonneux, & par conſéquent vers les montagnes, dans
» un endroit que le Nil ne couvre pas de ſes eaux, &
» dans l'eſpace de plus d'un mille depuis les montagnes,
» je trouvai le pays ſablonneux. Le palais des Rois étoit
» auſſi ſur un terrein élevé, & s'étendoit vers les parties
» baſſes de la ville. Fort près de ce palais, on voyoit
» des lacs & des bocages. J'ai vu près de Sacara un bois
» d'acacia, qui, avec celui de dendéra, eſt le ſeul qui

(a) Plin. Hiſt. Natur. Lib. XXXVI. Cap. XII.
(b) Lib. II. §. XCIX.
(c) Strabon. Lib. XVII. pag. 807. Edit. Paris.

» croiſſe en Egypte ſans art. Il peut ſe faire que ce bois » ſoit un reſte des anciens bocages qui étoient aux environs » de Memphis. Cette ville ayant, ſuivant quelques (*a*) » Auteurs, dix-huit milles de circonférence, elle auroit » pu très-bien occuper l'eſpace entier qui eſt entre la » riviere & les montagnes, qui n'excede pas, à ce que » je penſe, quatre ou cinq milles. Mais ce qui fixe Mem- » phis en cet endroit, c'eſt le récit de Pline, qui dit que » les pyramides étoient entre Memphis & le Delta ».

M. Fourmont (*b*) prétend que les ruines de Memphis ſe voient encore aujourd'hui à Ménof, & il appuie ſon ſentiment des mêmes raiſons qu'apporte le Docteur Pococke pour prouver que Métrahenny & ſes environs étoient l'emplacement de l'ancienne Memphis ; ce qui me fait croire que Manof & Métrahenny ſont deux noms du même lieu, & je ſuis d'autant plus porté à le penſer, que le Docteur Pococke & MM. Norden & d'Anville n'ont point parlé de Manof.

M. Savary n'a rien dit de plus que ce qu'on lit dans Pococke. Son témoignage ſert cependant à confirmer le récit du Docteur Anglois, & l'on fera bien de lire la Lettre XXXI. pag. 257 & ſuiv.

(320*) §. XCIX. *Son ancien lit.*) Si l'on en croit M. Savary, « ce (*c*) canal n'eſt point ignoré ; on le ſuit à » travers le déſert ; il paſſe à l'occident des lacs de Natron. » Des bois pétrifiés, des mâts, des antennes, débris des » bâtimens qui y naviguoient, en marquent encore la trace.

(*a*) L'enceinte de cette ville étoit de cent cinquante ſtades. Diodor Sicul. Lib. I. §. L. pag. 60.

(*b*) Deſcription hiſtorique & géographique des plaines d'Héliopolis & de Memphis. Paris, Briaſſon, 1755. in-12. petit format. pag. 204. &c.

(*c*) Lettres ſur l'Egypte &c. page 124

» Les Arabes ont conſervé à ce canal preſque comblé le » nom de Bahr Bela ma, mer ſans eau ». M. Savary me paroît avoir rencontré plus juſte que M. d'Anville. Voyez ce dernier dans ſes Mémoires ſur l'Egypte, page 75.

(321) §. XCIX. *Coulent d'un autre côté.*) Ὁ δ' ἀπεργμένος ῥέει. M. Reiske lit ἐν ῥέει, ce qui ne me paroît pas aſſez clair. Je lis ἄλλῃ ῥέει, comme je l'ai exprimé dans la traduction.

(322) §. XCIX. *Ménès, leur premier Roi.*) Diodore de Sicile (*a*) convient avec Hérodote, que Ménès a été le premier qui ait régné en Egypte; mais ils ne s'accordent pas ſur le nom du fondateur de Memphis. Hérodote prétend que ce fut Ménès, & Diodore, que ce fut (*b*) Uchoreus, huitieme deſcendant d'Oſymandyas. Il peut ſe faire que Ménès ait commencé à bâtir Memphis, que cette ville ait été peu de choſe dans ſon origine, & qu'elle ſoit reſtée dans ſon état de médiocrité juſqu'au regne d'Uchoreus, qui l'aura aggrandie, & en aura fait une ville royale, ce qui aura fait accorder à ce Prince le titre de fondateur.

Euſebe (Canon, pag. 26) le Syncelle, pag. 152, & le Scholiaſte de Stace, ſur le liv. IV. de la Thébaïde, attribuoient la fondation de cette ville à Epaphus, & le même Syncelle, pag. 148, à Apis, fils de Phoronée. Mais ces Auteurs ſont trop modernes, & leur fidélité trop ſuſpecte pour faire autorité.

(323) §. C. *Dans une ſi longue ſuite de générations.*) Il eſt clair qu'Hérodote ne veut point parler ici de générations proprement dites, mais de ſucceſſions. On peut conſulter cependant ce que j'ai dit dans mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, chap. I. §. XI.

(*a*) Diodor. Sicul. Tom. I. Lib. I. §. XLV. pag. 54.
(*b*) Diodor. Sicul. Tom. I. Lib. I. §. L. pag. 60.

(324) §. C. *Dix-huit Ethiopiens.*) Ces dix-huit Rois Ethiopiens prouvent que le trône n'avoit pas toujours été héréditaire en Egypte. Ce qui me le confirme, c'eſt que des Auteurs dignes de foi, & qui avoient fait des recherches curieuſes ſur ce pays (*a*) nous apprennent que le Roi s'éliſoit. Synéſius nous a conſervé les formalités qui s'obſervoient en pareille occaſion.

Près de (*b*) Thebes eſt une montagne ſacrée, & vis-à-vis on en voit une autre, entre leſquelles paſſe le Nil. Ceux qui aſpirent à la couronne ſe rendent à la montagne de Libye, & ſur la ſacrée, qu'on appelle la montagne d'Egypte, on dreſſe la tente du Roi; les Prêtres y prennent place ſuivant le rang qu'ils occupent. Lorſqu'on a prononcé à haute voix le nom d'un des candidats, les ſoldats élevent leurs mains, les (*c*) Comaſtes, les Zacores & les Prophetes donnent leur ſuffrage. Ils ſont en petit nombre, mais leur autorité eſt d'un très-grand poids, le ſuffrage d'un Prophete équivalant à cent mains, celui d'un Comaſte à vingt, & celui d'un Zacore à dix.

(325) §. C. *Nitocris.*) On trouve dans ce nom des traces de celui de Minerve, que les Egyptiens appelloient Neith au rapport de Platon dans le Timée, vol. III. pag. 21. E. Et Euſebe interprete Nitocris, Minerve victorieuſe *Chronic. pag. 21. ſub finem.*

(326) §. C. *Qu'elle deſtinoit en apparence à des feſtins.*) Dans un climat auſſi chaud on devoit rechercher les appartemens ſouterrains, afin d'avoir de la fraîcheur. Au reſte le texte eſt altéré, & je doute qu'on ſoit fort content de ce qu'en ont dit MM. Valckenaer & Weſſeling. M. Toup me paroît l'avoir bien rétabli. (*d*) Καινῶν μὲν τῷ

(*a*) Voyez ci-deſſous §. CXLI. note 451.

(*b*) Syneſ. de Provid. pag. 94.

(*c*) Différens ordres de la hiérarchie égyptienne.

(*d*) Emendationes in Suidam. Part. 3a. pag. 193.

λίγῳ,

λόγῳ, νόῳ δὲ ἄλλα μηχανᾶσθαι. *Hæc minimè ſana ſunt. Nam illud* καινῦν *putidum eſt, & nullius ſalis. Alii* καινὸν, *alii* κενῦν. *Neutrum rectè. Reſcribo ex vi & ductu ſententiæ* ξεινῶνα μὲν τῷ λόγῳ, νόῳ δὲ ἄλλα μηχανᾶσθαι. *Verbo quidem* ξεινῶνα, *animo autem aliud machinari. Mendum ortum ex affinitate litterarum.* Ξεινῶν, κείνων, καινῦν. *Sic error errorem parit.*

(327) §. C. *Dans une chambre remplie de cendres.*) Etoit-ce dans l'intention de s'étouffer, afin d'échapper à la vengeance des Egyptiens qui l'auroient peut-être fait mourir d'une maniere cruelle, ou avoit-elle ſeulement envie de ſe ſouſtraire aux perquiſitions? C'eſt ce qu'on ignore.

(328) §. CI. *De Séſoſtris.*) Ce Prince vivoit un peu moins d'un ſiecle avant la guerre de Troie, & il étoit à-peu-près contemporain d'Hercules, fils d'Alcmene. Il monta ſur le trône après ces trois cents trente Rois dont il vient de parler, & dont Mœris fut le dernier. Il y avoit en effet environ neuf cents ans (*a*) que Mœris, le dernier de ces trois cents trente Rois, étoit mort, lorſqu'Hérodote alla en Egypte. Il ſe paſſa environ huit cents ans (*b*) depuis la guerre de Troie juſqu'à Hérodote, & neuf cents depuis Hercules juſqu'au même Hiſtorien.

WESSELING.

Diodore de Sicile (*c*) fait ce Prince poſtérieur de ſept générations à Mœris; mais Hérodote, beaucoup plus ancien que cet Ecrivain, & qui a fait des recherches curieuſes, ſur-tout concernant l'Egypte, mérite plus d'être cru que

(*a*) Herodot. Lib. II. §. XIII.
(*b*) Id. Lib. II. §. CXLV.
(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LIII. Tom. I. pag. 62.

Diodore, qui ne fait ſouvent que compiler les Mémoires de ceux qui l'ont devancé.

Tacite l'appelle (*a*) Rhamsès. Scaliger remarque (*b*) qu'il avoit deux autres noms, Rameſsès & Ægyptus. Il eſt nommé Rameſtis ſur un obéliſque dont on voit une deſcription dans (*c*) Ammien Marcellin, Rameſsès & Rampsès dans Joſeph, Séſooſis dans Diodore de Sicile, & Séſoſis dans Pline.

Voyez mon Eſſai de chronologie, chap. I. §. VII & XII.

(329) §. CII. *Avec des vaiſſeaux longs.*) Au nombre de quatre cents, dit Diodore (*d*) de Sicile, qui ajoute que ce Prince fut le premier Roi d'Egypte qui fit conſtruire des vaiſſeaux longs. Il ne ſe trouva point lui-même à cette expédition, il ſe contenta d'envoyer une flotte qui s'empara des iſles qu'elle rencontra dans la mer rouge, & qui ſubjugua la partie du continent qui touchoit à la mer juſqu'aux Indes.

(330) §. CII. *De-là.*) Il y a dans toutes les éditions une virgule après ἐνθεῦτεν δὲ. Cette ponctuation vicieuſe embarraſſe la conſtruction en forçant à rapporter ἐνθεῦτεν à λαβὼν, tandis qu'il faut le joindre avec ἀπίκετο. On lit très-bien dans le manuſcrit A de la Bibliotheque du Roi, ἐνθεῦτεν δὲ ὡς ἐπίσω ἀπίκετο ἐς Αἴγυπτον κ. τ. λ. L'édition d'Alde ne met pas non plus de virgule après ἐνθεῦτεν δὲ, mais on y trouve τῶν après πολλὴν, qu'il faut effacer, ou changer en ἐστῶν, ſuivant la remarque de M. Valckenaer.

(331) §. CII. *Qui ſe trouverent ſur ſa route.*) Diodore de Sicile eſt plus précis. « Séſoſtris, dit cet

(*a*) Tacit. Annal. Lib. II. §. LX.
(*b*) Ad Euſebii Chronic. N. DXXXIV.
(*c*) Ammian. Marcell. Lib. XVII. Cap. IV. pag. 126.
(*d*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LV. Tom. I. pag. 64.

» Historien (*a*), étant parti lui-même avec une armée de » terre, subjugua toute l'Asie. Il envahit non-seulement » le pays dont s'empara dans la suite Alexandre, Roi de » Macédoine ; mais encore des contrées où ce Prince n'a » point été. Il passa en effet le Gange, & parcourut l'Inde » entiere jusqu'à l'océan, & les Scythes jusqu'au Tanaïs » qui sépare l'Europe de l'Asie. On dit que ce fut en » cette occasion que des Egyptiens, laissés autour du Palus » Mæotis, fonderent la nation des Colchidiens ».

(332) §. CII. *Jalouses.*) Le célebre M. Valckenaer lit δεινῶς μαχόμενοισι περὶ, au lieu de δεινῶς γλιχομένοισι περὶ, & il apporte des raisons très-plausibles pour faire ce changement. Mais comme Hérodote a des tournures qui lui sont particulieres, & qu'on ne peut assurer qu'une phrase n'est pas grecque, parce qu'elle ne se trouve point ailleurs, j'ai d'autant moins osé admettre la conjecture de ce Savant, que la leçon reçue fait un sens très-bon.

(333) §. CII. *Les parties naturelles de la femme.*) Diodore de Sicile dit (*b*) que chez les peuples qui s'étoient bien défendus, il faisoit graver sur les colonnes le membre viril.

(334) §. CIII. *Et les Thraces.*) Suivant une autre tradition rapportée par Valérius Flaccus, les Getes, les plus braves (*c*) & les plus justes des Thraces, battirent Sésostris, & ce fut sans doute pour assurer sa retraite, que ce Prince laissa une partie de ses troupes en Colchide.

(*d*) *Cunabula gentis*
Colchidos hic ortusque tuens : ut prima Sesostris

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LV. Tom. I. pag. 64.
(*b*) Id. ibid. pag. 65.
(*c*) Herodot. Lib. IV. §. XCIII.
(*d*) Valerius Flaccus Argonaut. Lib. V. vers. 418.

Intulerit Rex bella Getis ; ut clade ſuorum
Territus, hos Thebas, patriumque reducat ad amnem,
Phaſidis hos imponat agris, Colchoſque vocari
Imperet.

(335) §. CIII. *L'armée égyptienne n'alla pas plus avant.*) Cela veut dire que cette armée ne pénétra pas plus avant en Europe ; mais cela ne ſignifie point qu'elle ne pénétra pas dans l'Inde, comme l'a prétendu prouver un Savant, dont je tairai le nom.

(336) §. CIII. *S'il y laiſſa une partie de ſon armée.*) Pline le Naturaliſte aſſure, je ne ſai ſur quelle autorité, que Séſoſtris fut battu par les Colchidiens. *Jam* (*a*) *regnaverat in Colchis Salauces & Eſubopes, qui terram virginem nactus, plurimum argenti aurique eruiſſe dicitur in Suanorum gente, & alioqui velleribus aureis inclyto regno. Sed & illius aureæ cameræ, argenteæ trabes narrantur, & columnæ, atque paraſtaticæ, victo Seſoſtre Ægypti Rege, tam ſuperbo, ut prodatur annis quibuſque ſorte reges ſingulos è ſubjectis jungere ad currum ſolitus, atque ita triumphare.*

(337) §. CIV. *Les Colchidiens, les Egyptiens & les Ethiopiens ſont les ſeuls.* Je me rappelle d'avoir lu quelque part, & ſur-tout dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, que les Colchidiens étoient un reſte des dix tribus d'Iſraël tranſportées dans ce pays par Salmanaſar. On ſe fait, à ce qu'il me ſemble, ſur cette tranſmigration des dix tribus, des idées bien éloignées du vrai. 1°. Il périt beaucoup de monde dans la guerre qui la précéda. 2°. On ne tranſplanta dans des provinces éloi-

(*a*) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. XXXIII. Cap. III. Tom. II. pag. 614. lin. 5.

gnées, que les principaux habitans, ceux qui avoient quelqu'intérêt à exciter des ſoulevemens, & on laiſſa dans le pays le peuple, afin de le cultiver. 3°. On les tranſporta dans la Médie, l'Aſſyrie & la Méſopotamie, comme on le voit au quatrieme liv. des Rois, chap. XVII. verſ. 6. & chap. XVIII. verſ. 11. Comment donc ces Iſraélites auroient-ils pu planter une colonie dans la Colchide? Si, contre toute apparence, ils avoient été dans ce pays, n'eſt-il pas vraiſemblable qu'ils l'auroient abandonné, lorſque Cyrus permit aux Hébreux de rebâtir Jéruſalem & ſon temple? L'édit de ce Prince regardoit en effet non-ſeulement les Juifs, mais encore les Iſraélites. Mais ce qui leve abſolument toute difficulté, & ce qui détruit entiérement cette opinion, c'eſt que les Colchidiens étoient noirs, & qu'ils avoient les cheveux crépus, comme le rapporte Hérodote. Saint Jérôme & Sophronius, cités par (*a*) Bochart, appellent la Colchide la ſeconde Ethiopie, & Sophronius avance, dans la vie de Saint André, que vers l'embouchure de l'Apſarus, & ſur les bords du Phaſe, il y avoit des Ethiopiens. Or les Hébreux n'avoient aucune reſſemblance avec ce peuple.

Hérodote n'eſt pas le ſeul Auteur de ce ſentiment. Pindare (*b*) avoit avant lui nommé ces peuples Κελαινώτεις, *aux viſages noirs*. Surquoi le Scholiaſte remarque, pag. 237. col. 2, qu'étant originaires d'Egypte, ils étoient de couleur noire μελανόχροες. Apollonius Rhodius dit auſſi que « de l'Egypte (*c*) il ſortit quelqu'un qui parcourut toute » l'Europe & l'Aſie, ſe fiant au courage & à la force de » ſes troupes. Il fonda dans ces pays un grand nombre de

(*b*) Bochart. Geograph. Sacr. Lib. IV. Cap. XXXI. pag. 286.
(*b*) Pindar. Pyth. IV. verſ. 377.
(*c*) Apollonii Rhodii Argonaut. Lib. IV. verſ. 272. &c.

» villes, dont les unes ſont encore habitées, & les au-
» tres ne le ſont plus; car il s'eſt écoulé bien des ſiecles
» depuis ce temps-là. Æa ſubſiſte encore actuellement; ſes
» habitans deſcendent des hommes qu'il y établit ». Le Scholiaſte d'Apollonius Rhodius nous apprend ſur ces vers que ce conquérant eſt Séſonchoſis, c'eſt-à-dire Séſoſtris (*a*), qu'il fonda la ville d'Æa, & que les Colchidiens ſont une colonie des Egyptiens.

M. de Voltaire (*b*) prétend que ces Colchidiens deſcendoient plutôt de ces eſclaves, que les Scythes emmenerent de l'Egypte, lorſqu'ils vinrent la rançonner. Mais 1°. Il ne paroît pas que ces Scythes fuſſent des Colchidiens. 2°. Les Scythes n'entrerent point en Egypte. Pſammitichus, Roi de ce pays, vint (*c*) au-devant d'eux dans la Syrie de la Paleſtine, & les engagea, à force de préſens & de prieres, à s'en retourner. L'opinion de M. de Voltaire porte donc abſolument à faux.

Si d'un côté ce peuple avoit conſervé la *circonciſion*, d'un autre il avoit perdu l'uſage des embaumemens. La difficulté de ſe procurer les aromates néceſſaires en fut ſans doute la cauſe. Le voiſinage des Scythes leur fit enſuite adopter l'uſage de coudre (*d*) leurs morts dans de la peau, de les ſuſpendre à un arbre, & de les laiſſer pourrir en cet état.

L'Auteur du poëme des Argonautes dit auſſi, qu'il n'eſt permis aux Colchidiens, ni de brûler les corps morts ni de les couvrir de terre; mais qu'ils les mettent dans des

(*a*) Diodore de Sicile le nomme de même, Lib. I. §. LIII. Vol. I. pag. 62.

(*b*) Philoſoph. de l'Hiſt. pag. 113.

(*c*) Herodot. Lib. I. §. CIV.

(*d*) Ælian. Var. Hiſt. Lib. IV. Cap. I. pag. 330 & 331.

peaux de bœufs non tannées, qu'ils ſuſpendent aux arbres loin de la ville (*a*).

J'ai dit qu'ils avoient pris cet uſage des Scythes. Voyez ſur la ſépulture de ces derniers, livre IV. §. LXXIII. note 141.

(338) §. CIV. *Les Phéniciens &c.*) Le Chevalier Marsham prend occaſion d'un paſſage de Joſeph pour identifier Séſac avec Séſoſtris. M. Deſvignoles (*b*) a très-bien vu que Joſeph diſoit que ce que racontoit Hérodote ſur l'expédition de Séſoſtris en Paleſtine étoit vrai; que cet Hiſtorien ſeulement s'étoit trompé ſur le nom de ce Prince, & que ce n'étoit point Séſoſtris, mais Séſac, qui avoit conquis la Judée, en un mot, que Séſoſtris & Séſac ſont des Princes très-différens. Au reſte, ce que dit Joſeph en cet endroit & (*c*) ailleurs, eſt cependant très-équivoque. Il eſt certain que les Juifs n'étoient pas les ſeuls peuples de ce pays qui fuſſent circoncis; les Ammonites l'étoient pareillement auſſi bien que les Arabes qui occupoient Azot & les autres villes maritimes de la Paleſtine. Voyez la note de Gronovius.

(339) §. CIV. *A la plus haute antiquité.*) Ἀρχαῖον, ſignifie un uſage qui remonte à l'origine de la nation, qui eſt établi de tout temps. *Inſtitutum ab ipsâ primâ gentis origine ſuſceptum.*

(340) §. CIV. *Laquelle de ces deux Nations &c.*) Il eſt très-vraiſemblable que la Haute-Egypte a été peuplée par les Ethiopiens, & que les uſages Egyptiens avoient beaucoup de reſſemblance avec ceux de l'Ethiopie. Il eſt

(*a*) Apollon. Rhod. Argonaut. Lib. III. verſ. 204.
(*b*) Joſeph. Antiq. Jud. Lib. VIII. Cap. X. §. III.
(*c*) Chronologie de l'Hiſtoire Sainte. Tom. II. pag. 226.
(*d*) Joſeph. contra Apionem. Lib. I. §. XXII. pag. 453.

par conſéquent très-probable que la circonciſion a pris naiſſance chez les Ethiopiens, qui s'y ſont vu forcés probablement par des raiſons de ſanté. Le ſavant & judicieux Auteur des Recherches Philoſophiques ſur les Américains, prétend que les Egyptiens & les Abyſſins ont été contraints de ſe (a) circoncire, afin de ſe garantir des vers qui s'engendroient en ces pays entre les replis du prépuce & ſous le gland.

M. de Paw ne cite aucun Auteur, & comme je n'ai trouvé ce fait nulle part, je conjecture que ce Savant ayant lu un peu rapidement Hérodote, aura confondu ce que cet Hiſtorien dit de la circonciſion avec ce qui ſuit. Voici le paſſage d'Hérodote, §. XXXVII. « Les Egyptiens ſe font circoncire par principe de propreté, parce » qu'ils en font plus de cas que de la beauté. Les Prêtres ſe raſent le corps entier tous les trois jours, afin » qu'il ne s'engendre ni vermine, ni autre ordure, ſur des » hommes qui ſervent les Dieux ».

Il faut être cependant très-réſervé, quand il s'agit de condamner un Ecrivain tel que M. de Paw. Son obſervation peut ſe trouver dans quelque Auteur que je n'ai point lu, ou bien elle peut m'avoir échappé. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt une faute légere, & qui ne fait aucun tort à ſon excellent ouvrage.

Les peuples de l'Abyſſinie, quoique Chrétiens, & les Coptes, qui ſont les Chrétiens d'Egypte, ont conſervé cette coutume, parce que la même raiſon ſubſiſte encore aujourd'hui. Le même motif qui engagea les Egyptiens à adopter cet uſage, détermina probablement les Hébreux

(a) Recherches philoſoph. ſur les Américains, Tom. II. quatrieme partie, ſect. IV. pag. 120.

à le recevoir. Mais ceux-ci en firent une partie eſſentielle de leur culte religieux.

Un beſoin phyſique avoit auſſi fait admettre une eſpece de circonciſion dans le Mexique. Mais on fera bien de lire les Recherches Philoſophiques ſur les Américains, quatrieme partie, ſect. IV, & ſur-tout les pag. 121 &c. & 135 &c.

(341) §. CIV. *Par le commerce.*) Ἐπιμιγνύμενοι (*a*) ne peut ſe rapporter aux Ethiopiens ; autrement cela contrediroit ce que venoit de dire Hérodote, qu'il ignoroit laquelle des deux nations tenoit la circonciſion de l'autre. Ce terme doit donc ſe rapporter aux autres peuples qui ont eu commerce avec l'Egypte.

On connoît l'attachement qu'ont toutes les Nations pour les coutumes qu'elles tiennent de leurs peres. Si ces peuples-ci n'euſſent point reçu la circonciſion de l'Egypte, & ſi elle eût été établie de tout temps chez eux, ils y auroient été plus attachés, & ne l'auroient point quittée en fréquentant d'autres Nations. Or c'eſt cependant ce qui arriva à ceux d'entre les Phéniciens qui étoient en relation avec les Grecs : ils prirent de nouvelles coutumes, & négligerent tout-à-fait cette pratique, ce qu'ils n'auroient point fait, ſi cet uſage eût été fondé ſur leurs loix, & s'il ne leur eût point été étranger.

(342) §. CV. *Ce ſont les ſeuls qui &c.*) Les Egyptiens avoient donc une maniere particuliere de travailler le lin. Hérodote (*b*) a dit ci-deſſus qu'en faiſant de la toile les autres Nations pouſſoient la trame en haut, & que les Egyptiens la pouſſoient en bas. C'eſt peut-être de cette coutume dont il veut parler ici.

(*a*) M. Weſſeling eſt auſſi de cet avis.
(*b*) Lib. II. §. XXXV.

(343) §. CV. *Lin Sardonique.*) Le lin de Colchide paſſoit donc en Sardaigne, & de-là en Grece. Ce tour me paroît bien long. Il me ſemble cependant qu'on ne peut donner d'autre raiſon de cette appellation. Mais pourquoi envoyoit-on d'abord en Sardaigne cette ſorte de lin? Les Auteurs n'en diſent rien; & cela me paroît bien extraordinaire. Il me ſemble qu'il y a une faute dans l'original, & qu'il faut lire Σαρδιανικὸν, au lieu de Σαρδωνικὸν, du lin de Sardes. Cette ville pouvoit ſervir commodément d'entrepôt à cette ſorte de marchandiſe. Le lin s'y manufacturoit probablement & s'y teignoit. Les teintures de Sardes étoient renommées. On trouve dans Heſychius (*a*) Βάμμα Σαρδιανικὸν; ſurquoi on peut conſulter les Commentateurs. Le lin de Sardes avoit auſſi de la réputation, & c'étoit ſans doute celui qui venoit de la Colchide. Pollux dit que le lin dont on fait les filets (*b*) doit être d'Egypte, ou de la Colchide, ou de Carthage, ou de Sardes. Je ne diſſimulerai pas cependant qu'il ajoute tout de ſuite qu'Hérodote dit que les Grecs nomment lin de Sardaigne celui qui vient de la Colchide. Mais il peut ſe faire que cette faute ſoit très-ancienne, & que Pollux l'ait trouvée dans l'exemplaire dont il ſe ſervoit.

La Colchide rapportoit autrefois beaucoup de lin, & le Prince de (*c*) Mingrelie, qui eſt l'ancienne Colchide, paye actuellement aux Turcs un tribut annuel de ſoixante mille braſſes de toile de lin faite dans le pays.

(343*) §. CVI. *Eſt pareillement Egyptien & Ethiopien.*) Καὶ γὰρ Αἰγυπτίην καὶ Αἰθιοπίδα ἔχει. Il y a dans l'édition d'Alde, καὶ γὰρ Αἰγυπτίην καὶ Αἰθιοπίδα ἔχει, qui

(*a*) Heſych. voc. Βάμμα.

(*b*) Jul. Polluc. Onomaſtic. Lib. V. Cap. IV. Segment. 26. pag. 487.

(*c*) Voyages de Chardin. Tom. I. pag. 115.

me paroît la véritable leçon. Cette leçon ne ſe trouve point dans les variantes de l'édition de M. Weſſeling.

(344) §. CVI. *Par la force de mon bras.*) C'eſt, à ce qu'il me ſemble, ſans ſujet qu'on voudroit lire avec Diodore (*a*) de Sicile, ὄπλοισι τοῖσι ἐμοῖσι. Ce vers de Claudien paroît une traduction d'Hérodote.

(*b*) *Aſt ego, quæ terras* humeris *pontumque ſubegi*

Le terme grec ὤμοισι doit ſe rendre en françois par un équivalent. Il en eſt de même du mot latin *humeris*, qui n'auroit pas dû choquer Rubenius, Barthius & Burmann.

(345) §. CVI. *Séſoſtris ne dit.*) Quelques traductions rapportent δηλῶν & δεδηλωκε à l'inſcription; mais cela fait un contre-ſens. Comment cette inſcription, gravée dans un pays, auroit-elle pu indiquer le nom de la perſonne repréſentée dans un autre pays? Bien plus, ſi dans un autre endroit de la même figure, il ſe fût trouvé une autre inſcription qui l'eût indiqué, comment auroit-il pu ſe trouver des perſonnes qui euſſent cru que c'étoit une figure de Memnon? Il faut néceſſairement ſous-entendre Σέσωστρις avec δηλοῖ & δεδηλωκε.

(346) §. CVII. *Son frere.*) Il s'appelloit Armaïs, ſi l'on peut croire ce que dit (*c*) Manéthon, qui ajoute que c'eſt le même Prince que les Grecs appelloient Danaüs. Mais voyez ce que j'ai dit là-deſſus dans mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, chapitre IX. des Rois d'Argos, §. IV. pag. 357 & ſuivantes.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LV.
(*b*) Claudian Bell. Gildon. verſ. 115.
(*c*) Joſeph. contra Apionem. Lib. I. §. XV. Tom. II. pag. 447.

(347) §. CVII. *D'en étendre deux ſur le bûcher.*) Diodore de Sicile eſt bien plus prudent : « Séſoſtris, dit-il (*a*), » revenant en Egypte de ſa grande expédition, ſéjourna » près de Péluſe ; tandis qu'il étoit en cet endroit, ſon » frere lui tendit des embûches dans un repas où il l'avoit » invité avec ſa femme & ſes enfans. Lorſqu'ils ſe furent » endormis après s'être enivrés, il fit porter pendant la » nuit, autour de la tente du Roi, une grande quantité de » roſeaux ſecs, qu'il tenoit prêts depuis long-temps, & » auxquels il fit mettre le feu. La flamme ayant paru » tout-à-coup, les gardes du Roi, qui étoient pris de vin, » ne lui donnerent que de foibles ſecours. Ce Prince, le- » vant les mains au ciel, & faiſant des vœux aux Dieux » pour ſon ſalut, & celui de ſa femme & de ſes enfans, » ſe ſauva par les intervalles de la flamme. Etant échappé » contre toute eſpérance, il fit aux Dieux les offrandes » dont on a parlé plus haut, & ſur-tout à Vulcain, comme » lui étant redevable de ſon ſalut ».

(348) §. CVIII. *Les priſonniers de guerre.*) Il y a dans le grec : la troupe qu'il avoit amenée des pays qu'il avoit ſubjugués.

(349) §. CVIII. *Avant ces travaux exécutés malgré eux.*) Il y a dans le grec, mot à mot : ils faiſoient contre leur gré que l'Egypte, qui auparavant étoit commode pour les chevaux &c. M. Bellanger a rendu cela : « Par (*b*) ce » travail, *ſans mauvaiſe intention & ſans le vouloir*, » *ils firent un grand tort à l'Egypte*, puiſque d'un » pays où auparavant l'on pouvoit commodément aller par- » tout avec des chevaux &c. ». *Sans mauvaiſe intention & ſans le vouloir*, eſt un contre-ſens. *Ils firent un grand*

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LVII. Tom. I. pag. 67.

(*b*) Eſſais de critique ſur les écrits de Rollin, les traductions d'Hérodote &c. pag. 153.

tort à l'Egypte, n'eſt pas dans le grec, & contredit formellement Hérodote. Autant vaudroit dire que les Hollandois ont fait un grand tort à leur pays, en l'entrecoupant de canaux.

(350) §. CVIII. *De l'eau ſaumache.*) Πλατυτέρους, dans le grec. Héſychius (*a*) explique πλάτυ ὕδωρ par τὸ ἁλμυρὸν. D'ailleurs Plutarque (*b*) rapporte que les eaux des ſources & des puits en Egypte étoient ſalées & ameres. On peut auſſi conſulter Caſaubon dans ſes notes ſur le (*c*) chap. IV. du Livre ſecond des Deipnoſophiſtes d'Athénée. Sans ces autorités, j'aurois cru que c'étoit cette eſpece d'eau que l'on appelle eau dure, eau qui n'a point de ſaveur, & qui contient un ſel neutre, qu'on appelle ſélénite. La raiſon tirée de l'eau ſaumache des puits eſt très-vraiſemblable, & ſubſiſte encore actuellement. Le Docteur Pococke (*d*) remarque qu'on trouve par toute l'Egypte des puits d'eau ſaumache. Mais ce ne fut point la ſeule raiſon qui engagea Séſoſtris à faire creuſer ces canaux. Diodore de Sicile en apporte deux autres. « Séſoſtris (*e*), dit-il, » creuſa dans tout le pays, depuis Memphis juſqu'à la mer, » une grande quantité de canaux qui aboutiſſoient au » fleuve, afin que les Egyptiens puſſent tranſporter leurs » denrées d'une maniere commode & abrégée, afin qu'ils » puſſent plus facilement commercer enſemble, & qu'il y » eût par-tout une plus grande abondance de toutes les » choſes néceſſaires. Mais la principale de toutes les raiſons étoit de fortifier le pays contre les incurſions de » l'ennemi, & de le rendre d'un accès difficile ». Ces

(*a*) Au mot πλατύ.

(*b*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 367. B.

(*c*) Col. 84. lin. 55.

(*d*) A Deſcription of the Eaſt by Rich. Pococke. Vol. II. pag. 198.

(*e*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LVII. Tom. I. pag. 66 & 67.

deux raiſons me paroiſſent très-vraiſemblables. Dans un temps où les Egyptiens, bien loin d'entretenir aucun commerce avec les étrangers, les abhorroient, Séſoſtris, en Prince ſage, facilita le commerce intérieur, qui amena dans la ſuite celui de dehors. Celui-ci commença à Pſammitichus, qui favoriſa les Grecs; mais il ne fut jamais brillant qu'après la fondation d'Alexandrie, & ſous les Ptolémées. Après cette phraſe, il y a dans le grec: ce fut par ces raiſons que l'Egypte fut entrecoupée. J'ai cru devoir ſupprimer cela par les raiſons que j'ai déjà alléguées.

(351) §. CIX. *L'origine de la géométrie.*) *Inventa* (*a*) *enim hæc ars eſt, tempore, quo Nilus, plus æquo crèſcens, confudit terminos poſſeſſionum, ad quos innovandos adhibiti ſunt Philoſophi, qui lineis diviſerunt agros: indè geometrica dicitur.*

Anticlides rapporte (*b*) cependant, au ſecond Livre de la vie d'Alexandre le Grand, que ce fut Mœris qui inventa les élémens de cette ſcience, & que Pythagore la perfectionna. Platon (*c*) en fait remonter l'invention beaucoup plus haut, & l'attribue à Theuth, qui eſt le Mercure des Egyptiens. Ce Dieu inventa auſſi les nombres, le calcul & l'aſtronomie.

Clément d'Alexandrie attribue auſſi l'invention (*d*) de cette ſcience aux Egyptiens, mais ſans en déterminer le temps.

(352) §. CIX. *Qui a paſſé de ce pays en Grece.*) Pamphila (*e*) raconte que Thalès de Milet apprit la géométrie des Egyptiens, & qu'il en apporta la connoiſſance en

(*a*) Servius ad Eclog. Virgil. III. verſ. 41. pag. 48.
(*b*) Diogen. Laert. Lib. VIII. Segm. XI. Tom. I. pag. 497.
(*c*) Plato in Phædro. Tom. III. pag. 274. C.
(*d*) Clem. Alex. Stromat. Lib. I. pag. 361. lin. 22.
(*e*) Diogen. Laert. Lib. I. Segm. 24. Tom. I. pag. 16.

Grece. *Thales Milesius* (*a*) *ex septem illis sapientiâ memoratis viris facilè præcipuus. Fuit enim geometricæ penes Graios primus repertor.*

(353) §. CIX *Du pôle, du cadran solaire.*) M. Wesseling entend par πόλος un cadran solaire, & il s'appuie d'un passage de Julius Pollux (*b*), qui dit que ce que l'on appelloit un horloge pourroit aussi s'appeller un pole : Τὸ δὲ καλούμενον ὡρολόγιον ἦτοι πόλος ἄν τις εἴποι.

Je suis fâché de ne pouvoir adopter le sentiment d'un aussi habile homme. Si πόλος signifie un cadran solaire, que veut dire dans Hérodote γνώμων? Conçoit-on un cadran solaire sans style, sans aiguille? Hérodote fait très-à-propos mention du pole en cette occasion, parce que celui qui veut tracer un cadran solaire doit connoître la hauteur du pole, afin qu'il puisse poser le style d'une maniere parallele à l'axe du monde.

Cette invention étoit très-récente en Grece, puisque Suidas & Diogene Laerce (*c*) l'attribuent à Anaximandre, soit qu'il en fût l'inventeur, ou qu'il la tînt des Babyloniens. Or Anaximandre est né, suivant le même Auteur, la troisieme année de la quarante-deuxieme olympiade.

(354) §. CIX. *De la division du jour en douze parties.*) Il paroît par ce passage, que du temps d'Hérodote le jour se partageoit en douze parties. Cependant on ne peut en conclure qu'on donnoit à ces douze parties le nom d'heures, comme le croyoient Leon Allatius & feu M. Wesseling. On ignore quand on commença à distinguer les vingt-quatre parties du jour par le nom d'heures : mais il est

(*a*) Apulæi Florida. pag. 816.

(*b*) Julii Pollucis Onomast. Lib. IX. Cap. V. Segment. XLVI. Tom. II. pag. 1009.

(*c*) Diogen. Laert. in Anaximandro. Lib. II. Segm. II. pag. 79.

certain que ce fut assez tard, & les passages qu'on apporte d'Anacréon & de Xénophon, pour prouver le contraire, ne doivent pas s'entendre de ce que nous appellons *heures*.

1°. Dans Anacréon μεσονυκτίοις ποθ' ὥραις, Od. III, signifie seulement au milieu de la nuit, sans aucun rapport à une heure particuliere. Νυκτὸς ἀμολγῷ dans Homere, qui signifie le temps avancé de la nuit, est expliqué par le (*a*) Scholiaste ἡ τῦ μεσονυκτίυ ὥρα, qui est l'expression d'Anacréon.

2°. Le passage de Xénophon n'est pas plus décisif. Ὁ μὲν ἥλιος φωτεινὸς ὢν τάς τε ὥρας τῆς ἡμέρας ἡμῖν καὶ τἄλλα πάντα σαφηνίζει, *le soleil nous montre par sa lumiere & les temps & tout le reste.* C'est le véritable sens, & la suite le fait voir clairement. Ἡ δὲ νὺξ, διὰ τὸ σκοτεινὴ εἶναι, ἀσαφεστέρα ἐστὶν, ἄστρα ἐν τῇ νυκτὶ ἀνέφηναν, ἃ ἡμῖν τὰς ὥρας τῆς νυκτὸς ἐμφανίζει. « Les ténebres rendant la nuit obscure, » ils ont fait paroître les astres qui nous montrent les temps » de la nuit ». L'expression est ici la même que dans la premiere partie de ce passage. Or si le commencement devoit s'entendre des heures indiquées par un cadran solaire, la suite devroit s'expliquer des cadrans lunaires. Or on sait que ces sortes de cadrans sont d'une invention très-moderne.

La partie du jour, qu'on a depuis appellée heure, se nommoit alors σημεῖον, στοιχεῖον. Voyez Pollucis Onomast. Lib. I. Cap. VII. Segment. LXXI & LXXII. Tom. I, pag. 47.

(*a*) Ad Homeri Odyss. Lib. IV. vers. 841.

(*b*) Xenoph. Memorab. Socrat. Lib. IV. Cap. III. §. IV. pag. 225 & 226.

(355) §. CX. *Séſoſtris eſt le ſeul Roi d'Egypte &c.*) « Séſoſtris ayant raſſemblé (*a*) des forces, marcha contre les » premiers Ethiopiens, je veux dire, ceux qui habitent » au midi, & les ayant vaincus, il les força à lui payer » tribut en ébene, en or & en dents d'éléphant ».

(356) §. CX. *Du danger qu'il avoit évité.*) Μνημόσυνον eſt un monument deſtiné à conſerver la mémoire de quelque choſe. J'ai ajouté ces termes *du danger qu'il avoit évité*, afin de me rendre clair, & parce qu'ils ſont de la plus exacte vérité, & qu'ils ſont fondés ſur le §. CVII. & ſur le récit de Diodore de Sicile. « Il (Séſoſtris) fit poſer » dans (*b*) le temple de Vulcain qui eſt à Memphis, ſa » ſtatue & celle de ſa femme, de trente coudées de haut, » & celles de ſes enfans, de vingt. Chacune étoit d'une » ſeule pierre. Ce fut en mémoire de cet accident-ci ». Diodore raconte enſuite les embûches que lui tendit ſon frere; embûches dont Hérodote a fait mention un peu plus haut au paragraphe CVII. Il ajoute que Séſoſtris échappa par le ſecours de Vulcain au danger qui le menaçoit, & que ce fut pour perpétuer la mémoire du bienfait de ce Dieu, qu'il fit poſer ces ſtatues dans le temple de cette Divinité.

(357) §. CX. *Long-temps après.*) « La gloire (*c*) de » ce Roi s'accrut avec le temps, au point que l'Egypte » étant tombée, beaucoup de générations après, ſous la do- » mination des Perſes, & Darius, pere de Xerxès, vou- » lant ardemment faire placer ſa ſtatue à Memphis devant » celle de Séſoſtris, le Grand-Prêtre s'y oppoſa, décla- » rant dans l'aſſemblée des Prêtres, où l'on diſputoit là- » deſſus, que Darius n'avoit point encore ſurpaſſé les

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LV. pag. 64.
(*b*) Id. ibid. §. LVII. Tom. I. pag. 67.
(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LVIII. Tom. I. pag. 68.

» actions de ce Prince. Bien loin d'être irrité de la liberté » du Grand-Prêtre, Darius en fut charmé, & dit qu'il » tâcheroit d'égaler Séſoſtris, s'il vivoit autant de temps » que lui; qu'il invitoit cependant le Grand-Prêtre à com- » parer les actions que tous deux avoient faites dans le » même âge, & que de cette comparaiſon réſulteroit la » plus juſte preuve de la vertu de l'un & de l'autre ».

(358) §. CX. *Que Darius pardonna.*) On ne voit pas que, ſelon Hérodote, Darius ait jamais été en Egypte. Peut-être lui fit-on ſavoir l'oppoſition du Grand-Prêtre, & qu'il la pardonna. Il paroît par un paſſage d'Ariſtote, que Darius attaqua ce pays, & qu'il le mit ſous le joug. « Darius (*a*), dit-il, ne voulut point tourner ſes armes » contre la Grece, qu'il n'eût auparavant aſſujetti l'Egypte: » auſſi-tôt qu'elle fut à lui, il attaqua les Grecs ». Dans ce cas-là, le Prêtre de Vulcain a pu s'oppoſer à Darius en perſonne. Cependant l'autorité d'Ariſtote eſt de peu de poids, lorſqu'on la compare à celle de notre Hiſtorien. Mais peut-être faut-il lire Xerxès dans Ariſtote au lieu de Darius.

(359) §. CXI. *Son fils Phéron.*) Euſèbe l'appelle Pharaon, Diodore de Sicile (*b*) Séſoſtris. S'il eſt vrai, comme on le ſait d'ailleurs, que Pharaon ſoit un nom commun aux Rois d'Egypte, ou Phéron ou Phouron, comme on trouve dans l'ancienne langue des Coptes, alors il aura pu s'appeller Pharaon Séſoſtris, de même qu'il y a eu Pharaon Néco, Pharaon Hophra, qui ſont Nécos & Apriès, dont il eſt parlé ci-deſſous §. CLVIII & CLXI.

WESSELING.

(360) §. CXI. *Dans une ville &c.*) Diodore (*c*) de

(*a*) Ariſtot. Rhetoric. Lib. II. Cap. XX. pag. 570. A.
(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LIX. Tom. I. pag. 69.
(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LIX. Tom. I. pag. 69.

Sicile nomme cette ville Hiérébolos. C'eſt peut-être une faute des Copiſtes. Quoi qu'il en ſoit, cet Hiſtorien rapporte la même fable qu'il paroît avoir puiſée dans notre Auteur.

(361) §. CXII. *Phéron eut pour ſucceſſeur.*) Après Phéron, que Diodore de Sicile nomme Séſoſtris, il y eut un (*a*) grand nombre de Rois qui ne firent rien de mémorable. Beaucoup de générations après, Amaſis ou Amoſis, comme d'autres Auteurs l'écrivent, monta ſur le trône. Ce Prince traita durement ſes ſujets, en punit beaucoup contre les regles de la juſtice, & en priva un grand nombre de leurs biens. On ſupporta pendant quelque temps ſa tyrannie; mais Actiſanès, Roi d'Ethiopie, étant entré en Egypte, les Egyptiens ſe révolterent, & Actiſanès monta ſur le trône. Ce Prince ne fit mourir, pendant ſon regne, aucun malfaiteur; il ſe contenta de leur faire couper le nez, & de les reléguer enſuite dans une ville ſur les frontieres de Syrie, à laquelle on donna le nom de Rhinocolure, à cauſe des nez coupés. Mendès, Egyptien, que quelques-uns appellent auſſi Marrus, lui ſuccéda. Il fit (*b*) le labyrinthe. Ce Prince étant mort, il y eut une anarchie pendant cinq générations. On choiſit enſuite Protée.

(362) §. CXII. *Protée dans leur langue.*) Après l'anarchie (*c*), qui ſubſiſta pendant cinq générations, on élut pour Roi un homme de peu de naiſſance, que les Egyptiens appellent (*d*) Cétès, & les Grecs, Protée. Il

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LX. &c. pag. 69. &c.

(*b*) Diodore ne s'accorde pas avec lui-même. Voyez ci-deſſous, §. CXLVIII. note 481.

(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXII. Tom. I. pag. 71.

(*d*) Ce nom a donné occaſion d'imaginer la fable qu'il étoit le paſteur des troupeaux de Neptune; κῆτος en grec ſignifiant un animal marin, *Cetus*, *bellua marina*.

vivoit dans le temps de la guerre de Troie. A l'égard de ce qu'on dit de la grande connoiſſance qu'il avoit des vents, & de ce qu'il prenoit la forme d'un animal, & quelquefois celle d'un arbre, du feu ou de quelqu'autre choſe, les Prêtres en conviennent, & cela s'accorde avec ce qu'ils en diſent. En fréquentant aſſidument les Aſtrologues, il étoit devenu habile dans la connoiſſance des vents, & l'uſage, obſervé par les Rois d'Egypte, donna lieu aux Grecs d'imaginer ſa métamorphoſe. Ces Princes ont en effet coutume de mettre autour de leurs têtes des figures de lions, de taureaux & de ſerpens, emblêmes de leur dignité, & quelquefois auſſi des arbres, du feu avec des parfums, qui leur ſervoient d'ornement, & les faiſoient reſpecter de la multitude étonnée.

(363) §. CXII. *Le camp des Tyriens.*) Nous verrons au §. CLIV. le camp des Ioniens & des Cariens, & dans Joſeph (*a*) le camp des Juifs.

(364) §. CXII. *Tyndare.*) Voici la généalogie de Tyndare. Jupiter (*b*), Lacédémon, Amyclas, Cynortas, Œbalus, Tyndare. Hippocoon (*c*) chaſſa ſon frere Tyndare. Les enfans d'Hippocoon ayant tué Œonus, fils de (*d*) Lycimnius & ami d'Hercules, ce Héros marcha contre eux, les défit dans un grand combat, en tua un grand nombre, & s'étant emparé de Sparte, il rétablit Tyndare, mais à condition qu'il remettroit le Royaume à ſes deſcendans.

(365) §. CXII. *Tire ſon nom.*) Je lis ἐτώνυμον, & j'ai ſuivi le ſens que Stanley donne à ce mot. Voyez ſes re-

(*a*) Antiq. Jud. Lib. XIV. Cap. VIII. §. II. pag. 696.
(*b*) Pauſan. Laconic. Lib. III. Cap. I. pag. 204.
(*c*) Diodor. Sicul. Lib. IV. §. XXXIII. pag. 278.
(*d*) Lycimnius étoit frere d'Alcmene. Pauſan. Lib. III. Cap. XV. pag. 244.

marques ſur le vers 188 de la piece d'Eſchyle, intitulée les Sept Chefs devant Thebes.

(366) §. CXIII. *Après l'avoir enlevée.*) La priſe de Troie ſe rapporte à l'an 1184 avant l'ere chrétienne, 3530 de la Période Julienne. La derniere année du ſiége de Troie eſt la 1185 avant Jéſus-Chriſt, 3529 de la période Julienne. Hélene (*a*) dit dans l'Iliade que cette année eſt la vingtieme depuis qu'elle eſt ſortie de ſa patrie, & qu'elle eſt venue à Troie. Or le ſiége de Troie fut de dix ans. Il avoit donc déjà duré neuf ans. A ces neuf ans ajoutez-en onze pour faire les vingt ans du ſéjour d'Hélene à Troie: vous trouverez qu'elle fut enlevée par Paris ou Alexandre vers l'an 1204 ou 1205 avant l'ere chrétienne, 3510 ou 3509 de la Période Julienne, dans le ſyſtême de ceux qui croient que Paris la conduiſit à Troie auſſi-tôt après l'enlevement. Elle étoit fort jeune quand cela arriva. Théſée l'avoit déjà enlevée, qu'elle n'étoit pas encore nubile, ὐν καθ' ἥραν, ſelon Hellanicus dans Plutarque (*b*). Elle n'avoit que dix ans, au rapport de (*c*) Diodore de Sicile. Paris l'enleva quinze ans après, ſuivant Thraſyllus (*d*); car il compte onze ans depuis l'enlevement d'Hélene par Théſée, juſqu'à l'apothéoſe d'Hercules, & quatre ans de là à celui de la même Hélene par Paris. Hélene avoit donc quarante-cinq ans au temps de la priſe de Troie.

BELLANGER.

Le calcul de M. l'Abbé Bellanger eſt fondé ſur la chronologie d'Euſebe. J'ai diſcuté tout ce qui concerne la priſe de Troie dans mon Eſſai de Chronologie, chap. XIII.

(*a*) Iliad. Lib. XXIV. verſ. 765 & 766.
(*b*) Plutarch. in Theſeo. pag. 14. E.
(*c*) Diodor. Sicul. Lib. IV. §. LXIII. pag. 307.
(*d*) Clem. Alexand. Stromat. Lib. I. pag. 401.

(367) §. CXIII. *Dans la mer d'Egypte.*) Hérodote appelle mer d'Egypte celle qui non-seulement baignoit l'Egypte, mais encore les côtes adjacentes. Strabon paroît être du même sentiment. « Le mer (*a*) se sépare, dit-il, » en deux golphes, dont l'un, qui est à gauche, s'appelle » le Pont-Euxin ; l'autre est composé de la mer d'Egypte, » de Pamphylie & d'Issus ».

WESSELING.

(368) §. CXIII. *Thonis, Gouverneur de cette bouche du Nil.*) Quelques (*b*) autres Ecrivains prétendent que Thonis étoit Roi de la bouche Canopique, & qu'il fut l'inventeur de la médecine chez les Egyptiens. Il traita Ménélas d'une maniere fort honorable, avant que d'avoir vu Hélene. Mais quand il l'eut vue, il lui fit la cour, & même il voulut lui faire violence. Ménélas en ayant eu connoissance, le tua. La ville de Thonis & Thoth, le premier mois des Egyptiens, tirent de lui leur nom.

Ce récit paroît moins croyable que celui d'Hérodote. Thoth, ou le Mercure des Egyptiens, est beaucoup plus ancien.

(369) §. CXV. *Tu l'emmenes furtivement.*) Il y a dans le grec : ἴιχεαι ἔχων ἐκκλέψας, que M. Reiske changeoit en ἰκέαν &c. Cela n'est pas nécessaire. On trouve souvent le participe joint à ce verbe. Hérodote en fournit des exemples. On trouve dans Alcidamas (*c*), en parlant de ce même Paris, ἀπεπλέων ᾤχετο. Il mit à la voile.

(*a*) Strab. Geograph. Lib. II. pag. 182. C. D.

(*b*) Eustath. ad Homeri Odyss. Lib. IV. vers. 228. pag. 1493. lin. 55 & seq.

(*c*) Alcidamas, κατὰ Παλαμήδους προδοσίας, inter Orat. Græc. pag. 186. lin. 3. ex edit. Steph. 1575.

ἔχω me paroît ſuperflu. M. Reiske mettoit en ſa place λεχέων (a).

(370) §. CXVI. *Lorſqu'il décrit.*) Il y a mot à mot: cela eſt certain; car il a décrit de la ſorte dans l'Iliade les courſes d'Alexandre. Κατὰ eſt ioniquement pour κατά; car d'en faire une prépoſition qui gouverne πλάνην, comme le prétend Portus dans ſon Lexique ionien, cela me paroît trop éloigné. Ἔπεσι ſignifie a décrit en vers. Voyez ci-deſſus §. LIII. note 188. Ἀναπολίζω veut dire, je reviens ſur mes pas, je dis une ſeconde fois. Voyez les Commentaires de la Langue Grecque de Budée, pag. 806, édition de Robert-Etienne 1548.

(371) §. CXVI. *Dans l'endroit où il s'agit de la valeur.*) Ce ſont les Grammairiens qui ont déſigné de la ſorte les livres d'Homere. Ils donnent, par exemple, au premier livre le nom de colere d'Achilles, au cinquieme celui d'exploits de Diomedes &c. Hérodote ne paroît point avoir connu ces dénominations. Je ſerois d'autant plus tenté de retrancher cela, que les Grammairiens déſignent de la ſorte le cinquieme livre, & que les vers cités ſont tirés du ſixieme, vers 289 & ſuiv.

(372) §. CXVI. *Femme de Thonis.*) On pourroit croire que j'aurois dû traduire *femme de Thon*, parce qu'il paroît au premier coup-d'œil, que Θῶνος fait au nominatif Θῶν, on ſe tromperoit. Θῶνις eſt une (b) ſyncope pour Θόωνις dont le nominatif eſt Θῶνις.

(373) §. CXVII. *Ces vers du Poëte.*) Je croirois volontiers que κατὰ eſt ici ioniquement pour κατά. J'aimerois mieux cependant lire καὶ avec le ſavant M. Valckenaer, qui

(a) Miſcellanea Lipſiens. nova. Tom. VII. pag. 639.

(b) Euſtath. ad Homeri Odyſſ. Lib. IV. verſ. 228. pag. 1493. lin. 54 & 55.

a fait ſur ce paſſage une note très-curieuſe & très-inſtructive, comme tout ce qui eſt ſorti de la plume de cet habile critique. Je ne puis cependant être de ſon avis, lorſqu'il attribue ces mots de (a) Xénophon, ἐν ἄλλῳ δέ που à quelque Grammairien d'un ſiecle plus récent, le même paſſage ſe trouvant dans Stobée, pag. 31. ligne 5. édition de Francfort 1581. D'ailleurs, il nous reſte ſi peu d'Auteurs grecs, qu'il me paroît trop hardi de décider que ποῦ n'a jamais été employé que par des Grammairiens récents pour ſignifier un paſſage d'un Auteur.

(374) §. CXVII. *Les Cypriaques.*) Le ſujet de ce Poëme étoit la guerre de Troie depuis la naiſſance d'Hélene. Vénus avoit fait naître cette Princeſſe, afin de pouvoir promettre à Paris une beauté accomplie, & Jupiter (b) avoit conſenti à ſa naiſſance par le conſeil de Momus, afin de détruire de nouveau le genre humain par la guerre de Troie qui devoit s'élever à ſon occaſion. Comme l'Auteur de ce Poëme rapportoit tous les événemens de cette guerre à Vénus, Déeſſe de Cypre, cet ouvrage en a tiré ſon nom. Il n'y eſt donc pas queſtion d'aventures amoureuſes, comme le penſoit Dacier dans ſes notes ſur la Poëtique d'Ariſtote. Ce Philoſophe (c) loue Homere de ce qu'il n'a pris pour ſujet de l'Iliade, qu'une ſeule partie de la guerre de Troie; la colere d'Achilles; & il lui oppoſe ceux qui embraſſent dans leurs Poëmes la vie entiere d'un homme, un temps complet, & une action, renfermant beaucoup de parties, comme ont fait les Auteurs des Cypriaques & de la petite Iliade.

(a) Xenoph. Memorabil. Socratis dicta. Lib. II. Cap. I. §. XX. pag. 73.

(b) Schol. Homeri ad Lib. I. Iliad. verſ. 5.

(c) Ars Poët. Cap. XXIII. pag. 671. B. C.

Pindare attribue les Cypriaques à Homere (*a*), & d'autres à Hégéſias (*b*) ou à Staſinus, ou à (*c*) Dicæogenes ou à quelqu'autre Poëte, peut-être ſans plus de fondement. Il ne paroît pas qu'Hérodote en connût l'Auteur, autrement il l'auroit nommé. Clément d'Alexandrie (*d*) ſe contente de dire, l'Auteur des Cypriaques, ſans rapporter ſon nom.

Athénée (*e*) nous a conſervé treize vers de ce Poëme, & le Pſeudo-Dydime ſix, ſur le cinquieme vers du premier livre de l'Iliade.

Perſonne n'a parlé plus ſavament de ce Poëme que M. Heyne. Voyez ſon Excurſus I. ad Lib. II. Æneidos, pag. 229.

On feroit, *ſi on vouloit*, une très-groſſe liſte de tous les ouvrages attribués à des Auteurs qui n'y ont eu aucune part. Je me contente de dire qu'on a mis auſſi ſur le compte d'Homere le Poëme ſur la priſe d'Œchalie, quoiqu'il ſoit (*f*) de Créophylus de Samos.

(375) §. CXVIII. *Des fables.*) Μάταιος ſignifie *futilis*, *mendax*, *falſus*. Rien de ſi aiſé que ce paſſage, & je ne m'y ſerois point arrêté, ſi M. l'Abbé Bergier n'avoit dit (*g*) qu'Hérodote appelle l'hiſtoire du ſiege de Troie un diſcours inſenſé, μάταιον λόγον, & s'il n'avoit donné à entendre que cet Hiſtorien regardoit le ſiege de Troie comme une fable. 1°. μάταιος λόγος ne ſignifie pas un diſcours inſenſé. 2°. C'eſt une queſtion que fait Hérodote; il

(*a*) Ælian. Var. Hiſtor. Lib. IX. Cap. XV. Tom. II. pag. 600.

(*b*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XV. Cap. VIII. pag. 682. E.

(*c*) Ariſtot. Ars Poët. Cap. XVI. pag. 664. D.

(*d*) In Protreptico. pag. 26.

(*e*) Athen. Lib. XV. pag. 682 & 683.

(*f*) Callimachi Epigram. VI. Euſtath. ad Homeri Iliad. Lib. II. Tom. I. pag. 331.

(*g*) Origine des Dieux du Paganiſme. Tom. I. Part. II. pag. 7.

demande aux Prêtres Egyptiens, ſi ce qu'on diſoit du ſiége de Troie étoit vrai; & il paroît par la ſuite qu'il y ajoutoit foi. Thucydides regardoit lui-même la guerre de Troie comme un fait certain, quoiqu'en diſe le même M. Bergier au même endroit, où l'on voit, continue le même Auteur, que « Thucydides, dans le préambule de ſon Hiſ» toire, repréſente les premiers Grecs comme un peuple » nomade & vagabond, qui n'avoit ni demeure fixe ni » aucun lien de ſociété, & qu'il ne tient aucun compte » de ce que l'on diſoit des temps héroïques ou fabuleux ». M. Bergier venoit de parler de la guerre de Troie; ainſi il eſt clair que cela doit s'appliquer à cette guerre. Voici maintenant ce qu'on lit dans Thucydides : « Ceci (*a*) eſt » pour moi une grande preuve de la foibleſſe des anciens. » Car il ne me paroît pas qu'avant la guerre de Troie la » Grece ait rien fait en commun ».

Platon ne dit nulle part non plus qu'il ne « veut (*b*) pas » qu'on ajoute foi à ce qu'Homere & les autres Poëtes » racontent de la fureur d'Achille, & des baſſeſſes de » Priam ». Mais ce Philoſophe regarde (*c*) la colere de ce Héros, & les ſupplications de Priam, comme des choſes de mauvais exemple pour les jeunes gens, & c'étoit une des raiſons qui lui avoit fait proſcrire Homere de ſa République.

(375*) §. CXVIII. *Aſſis leur camps.* Il ne s'agit point ici de fortifications, comme on le voit dans la traduction latine. Les Grecs ne commencerent à fortifier leur camp que la dixieme année de la guerre, & après la colere d'Achilles. La valeur de ce Héros leur avoit tenu lieu auparavant de rempart.

(*a*) Thucydid. Lib. I. §. III.

(*b*) Origine des Dieux du Paganiſme. Tom. I. Part. II. pag. 6.

(*c*) Plat. de Republ. Lib. III. pag. 388. A. B.

(376) §. CXVIII. *Juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent &c.*) Il y a dans le grec ἐς ὃ ἐξεῖλον. Cette façon de parler eſt particuliere aux Ioniens, au lieu de ἕως τοῦ. George de Corinthe (*a*) dit très-bien, ἀντὶ τοῦ ἕως οὗ εἰς ὃ λέγουσιν. Ἡρόδοτος δὲ ὁ ἐξεῖλον. Voyez auſſi la ſavante note de M. Brunck ſur le vers 89 des Phéniciennes.

Au reſte, il étoit écrit dans les deſtinées que la ville de Troie devoit être priſe. Teucer, fils de Scamandre, étant parti de l'iſle de Crete, arriva en Aſie, & appella de ſon nom le pays Teucrie, & les peuples Teucriens. Dardanus (*b*), chaſſé de Samothrace par une inondation, ſe rendit à une colline qui étoit ſur le rivage oppoſé. Comme il vouloit s'y établir, Apollon l'en détourna, & lui apprit que ceux qui l'habiteroient ne pourroient qu'être malheureux. Dardanus choiſit en conſéquence une autre colline, où il bâtit la ville de Dardanie. Tandis qu'il étoit en Phrygie, l'Oracle d'Apollon, qu'il conſultoit, lui défendit d'habiter ſur cette premiere colline, parce qu'elle étoit conſacrée à la Déeſſe Até, & que cette raiſon avoit empêché Dardanus de s'y établir. Cependant Ilus ayant remporté en Phrygie la victoire à la lutte, eut pour prix cinquante garçons & cinquante jeunes filles qu'il emmena avec lui. Le Roi (*c*) lui donna auſſi une geniſſe de diverſe couleur, ſuivant l'ordre de l'Oracle, qui lui ordonna de bâtir une ville dans l'endroit où elle s'arrêteroit. Lorſqu'elle fut arrivée ſur la colline d'Até, elle ſe coucha. Ilus y fonda une ville, à laquelle il donna le nom d'Ilion. Até étoit une Déeſſe qui nuiſoit aux hommes. Até ſignifie *damnum*, *noxa*.

(377) §. CXIX. *D'immoler deux enfans.*) C'étoit ſans

(*a*) Gregorius de Dialectis, pag. 223.

(*b*) Schol. Lycophr. ad Caſſandr. verſ. 29. pag. 6. col. 2. lin. 3.

(*c*) Apollodor. Lib. III. Cap. XI. §. III. pag. 207.

doute pour appaiſer les vents. Ces ſortes de ſacrifices étoient ordinaires en Grece, mais odieux en Egypte.

(a) *Sanguine placaſtis ventos & virgine cæſâ.*
. . . . . .
Sanguine quærendi reditus.

Voyez ci-deſſous Liv. VII. §. CXCI.

(378) §. CXIX. *De quel côté il alla enſuite.*) Il paroît qu'il relâcha en Phénicie, avant que d'arriver en Grece.

Menandre (b) de Pergame parle dans ſes écrits de l'arrivée de Paris en ce pays, qu'il fixe au temps où Hiram donna ſa fille en mariage à Salomon. Si cela étoit, il faudroit mettre la priſe de Troie environ cent quatre-vingt-douze ans après l'époque d'Eratoſthenes & d'Apollodore, que ſuit Euſebe. Mais cet Ecrivain eſt trop récent, & ſes écrits étant perdus, on ignore ſi ſon témoignage eſt de quelque poids. Voyez mon Eſſai de Chronologie, chap. XIII.

(379) §. CXXI. *Rhampſinite.*) Diodore de Sicile l'appelle (c) Rhemphis. Il fit beaucoup de mal à ſes ſujets par ſon avarice & par ſes extorſions. Il amaſſa en or & en argent quatre cents mille talens; ce qui, à mille écus le talent, comme on l'évalue communément, fait 1200000000 livres, ſomme incroyable.

(380) §. CXXI. *Tant de richeſſes.*) Πλῆθος.... ἀργύρου. Je remarque cette expreſſion, parce qu'elle fait voir la fauſſeté de la critique de l'Abbé Sevin (d), qui vouloit

(a) Virgil. Æneid. Lib. II. verſ. 116.

(b) Clem. Alex. Stromat. Lib. I. pag. 386. lin. ult. & 387. Tatian. Orat. ad Græc. §. LVIII. pag. 128.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXII. pag. 71. ſub finem.

(d) Mémoir. de l'Acad. des Inſcript. Tom. III. Hiſt. pag. 124.

qu'on lût, dans la vingt-troiſieme Ode d'Anacréon, ὁ πλοῦτος ἔιγε Κροίσου, au lieu de ὁ πλοῦτος ἔιγε χρυσοῦ, qui eſt cependant la véritable leçon.

(381) §. CXXI. *L'Architecte &c.*) Pauſanias rapporte une (*a*) fable tout-à-fait ſemblable de Trophonius, dont l'antre devint ſi célebre.

(382) §. CXXI. *Va droit au vaſe.*) En ſuivant ce ſens, il faut placer la virgule après ἰθέως; autrement il faut rendre cet adverbe par *ſtatim*.

(383) §. CXXI. *Craignant l'effet de ſes menaces.*) J'ai traduit cela un peu librement. Le grec porte : *Comme il en étoit traité rudement.* Quant à ces mots-ci, ἡ μήτηρ τοῦ περισσοῦ παιδὸς, je les regarde, avec MM. Geinoz & Weſſeling, comme une gloſe, & je les ai omis par cette raiſon.

(384) §. CXXI. *Le col.*) Τῶν ἀσκῶν ποδεῶνας, *utrium petiolos*. Ce terme, qui ſe prend ici dans l'acception propre, doit s'entendre au figuré dans l'oracle rendu à Egée :

(*b*) Ἀσκοῦ με τὸν πρώτιστα μὴ λῦσαι πόδα.

(384*) §. CXXI. *Comptant que c'étoit autant de gagné pour eux.*) Il y a dans le grec : ἐν κέρδει ποιευμένους, *lucro apponentes*, comme s'exprime Horace, Ode IXe du premier Livre. La traduction latine *lucri facientes* n'eſt pas exacte.

(385) §. CXXI. *Il ſe laiſſa ſans doute perſuader.*) Τὸν δὲ πεισθῆναί τε δὴ, καὶ καταμεῖναι. La particule δὴ a été omiſe dans la traduction latine. Elle n'eſt pas cependant

(*a*) Pauſan. Bœot. Sive Lib. IX. Cap. XXXVII. pag. 785.

(*b*) Euripid. Medea. verſ. 680.

oiſeuſe. Elle répond au *nimirum* ou *ſcilicet* des Latins, & ſe dit en raillant, ou d'une maniere ironique, comme dans Térence : *populus id curat ſcilicet.*

(385*) §. CXXI. *Que je ne puis croire.*) Hérodote, comme on le voit ici, ne croyoit pas aveuglément tout ce que lui racontoient les Prêtres. Voyez plus bas §. CXXII, & cent autres endroits de cet ouvrage, qui prouvent que cet Hiſtorien n'étoit pas auſſi crédule qu'on le penſe communément.

(386) §. CXXI. *Le bras.*) Il y a dans le grec χείρ. Ce mot ſe prend ſouvent pour ſignifier le bras avec la main. Palladius s'exprime ainſi dans ſon Commentaire ſur le Livre d'Hippocrates de *Fracturis* : (*a*) Δεῖ δὲ εἰδέναι ὅτι τὰ τῆς χειρὸς μέρη τρία εἰσίν. Ὧν τὸ μὲν ἓν, καλεῖται ὦμος. τὸ δὲ ἄλλο, ἄκρα χείρ· τὸ δὲ μέσον, πῆχυς. « Il faut ſavoir » que le bras (χείρ) eſt compoſé de trois parties, dont » l'une s'appelle l'épaule (ὦμος), l'autre, la main (ἄκρα χείρ, mot à mot l'extrêmité du bras), celle du milieu, le » coude (πῆχυς) ». Galien eſt encore plus précis : « Il y a, » dit-il, une (*b*) certaine analogie entre les parties du » bras entier, τῆς χειρὸς ὅλης, & celles du (*c*) ſcélos. Le bras » (βραχίων) répond dans le χείρ, à la cuiſſe dans le ſcélos » & le coude au tibia. La partie reſtante, l'extrêmité du » bras (ἄκρα χείρ, la main) a de l'analogie avec le pied, » & nous n'avons pas de nom particulier pour l'exprimer... » C'eſt donc avec raiſon qu'Hippocrates a dit ſimplement le » pied, πούς, ſans ajouter l'épithete ἄκρος, & qu'il n'a pas

(*a*) Palladius in Lib. Hippocratis de Fracturis. pag. 201. Sect. VI. ex Edit. Foëſii.

(*b*) Galen. in Hippocrat. de Fracturis. Tom. V. pag. 541. lin. 22.

(*c*) Le ſcélos, σκέλος, comprend la cuiſſe, la jambe & le pied.

» nommé ſimplement χείρ, & qu'il y a joint l'épithete » ἄκρα ». (L'extrêmité du bras ou la main).

La même choſe eſt clairement exprimée dans Démétrius de Phalere. « De même (*a*) que le bras χείρ eſt un certain » tout, dont les parties entieres ſont parties de ce tout, » telles que les doigts & le coude; car chacune de ces » parties a une configuration qui lui eſt propre, & des » parties particulieres : de même une ſentence quelconque, » qui comprend un grand tout, pourroit renfermer en elle » quelques parties qui ſeroient elles-mêmes des touts ».

Homere emploie auſſi très-ſouvent ce terme en ce ſens :

(*b*) Νύξε δέ μιν κατὰ χεῖρα μέσην, ἀγκῶνος ἔνερθεν.

« Il le bleſſa au milieu du bras, au-deſſous du coude ».

(*c*) Κατὰ δ' αἷμα νεούτατον ἔῤῥεε χειρός.

« Le ſang couloit de ſon bras nouvellement bleſſé ». La preuve qu'en cet endroit χείρ ſignifie le bras, c'eſt qu'au vers 529, il dit : Μηριόνης . . . . δουρὶ βραχίονα τύψεν. « Mérion » le frappa de ſa pique au bras ». Quand le même Poëte veut déſigner la main, il ajoute ſouvent ἐπὶ καρπῷ. Οὔτασε χεῖρα ἐπὶ καρπῷ, *vulneravit ei manum. Iliad Lib. V. verſ.* 458. Νάρκησε χεὶρ ἐπὶ καρπῷ, *obtorpuit ei manus. Lib. VIII. verſ.* 328. Ὠρχεῦντ' ἀλλήλων ἐπὶ καρπῷ χεῖρας ἔχοντες. *Saltabant alter alterius tenentes manus. Lib. XVIII. verſ. 594.*

(*a*) Demet. Phaler. de Elocutione. pag. 545. lin. 11. &c.
(*b*) Homeri Iliad. Lib. XI. verſ. 252.
(*c*) Idem ibid. Lib. XIII. verſ. 539.

(386*) §. CXXI. *Nouvellement mort.*) Les Grammairiens prétendent qu'on ne joint πρόσφατος qu'avec νεκρὸς pour ſignifier un homme mort récemment. Phrynichus (*a*) avoue qu'il a long-temps héſité là-deſſus; mais enfin il l'a trouvé employé avec un autre ſubſtantif dans l'Andromede de Sophocles : Εὑρίσκετο δὲ Σοφοκλῆς ἐν τῇ Ἀνδρομέδᾳ τιθεὶς οὕτω·

Μηδὲν φοβεῖσθαι προσφάτους ἐπιστολάς.

« Ne craignez point des ordres récents ».

(387) §. CXXII. *Aux dés avec Cérès.*) M. Szathmari explique cela des années d'abondance & de ſtérilité, qui arriverent ſous ce Roi. Voyez ſa diſſertation ſur les Pharaons, imprimée à Franéker.

VALCKENAER.

(388) §. CXXII. *De Cérès.*) De Déméter dans le grec. « Les Egyptiens (*b*) regardant la terre comme le récep- » tacle de tout ce qui naît, lui donnent le nom de mere. » Les Grecs l'appellent Déméter, mot qui en approche, » & qui a été un peu changé avec le temps. Ils la nom- » moient autrefois Géméter (terre mere); témoin Orphée, » où on lit : Γῆ μήτηρ πάντων Δημήτηρ πλουτοδότειρα, terre » mere, Déméter, qui nous donnez toutes ſortes de ri- » cheſſes ».

(389) §. CXXIII. *Que l'ame de l'homme eſt immortelle.*) J'apperçois tant de rapports entre les Egyptiens & les Indiens, que je ne puis me perſuader que ces rapports ſoient l'effet du haſard. J'aime mieux croire que l'Inde a été civiliſée par les Egyptiens, qui accompagnerent Bac-

(*a*) Phryn. Eclog. Dict. Attic. pag. 68.
(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XII. Tom. I. pag. 16.

chus

chus ou Séſoſtris dans leurs expéditions. Je ne ſuis plus alors ſurpris de retrouver parmi les Indiens l'architecture égyptienne, la diviſion des peuples en tribus qui ne ſe confondent jamais, le reſpect pour les animaux, & particulierement pour la vache, la métempſycoſe &c. A l'égard de ce dernier dogme, je ſuis tenté de croire qu'il n'eſt point originaire d'Egypte, qu'il n'y étoit pas même fort ancien, & que les ſoldats de Séſoſtris (*a*) l'apporterent au retour de leur expédition. Je ſais, dit (*b*) Pauſanias, que les Chaldéens & les Mages des Indiens ont avancé les premiers que l'ame de l'homme eſt immortelle. D'ailleurs Moïſe, qui étoit antérieur à ce Prince, n'en avoit point entendu parler. En effet, s'il en eût eu connoiſſance, comment ſe perſuader qu'il ne s'en fût point ſervi pour retenir ſous les loix de Dieu & ſous les ſiennes, ce peuple toujours prêt à ſe révolter? Or on ſait que l'immortalité de l'ame ne fut connue des Juifs que par le commerce qu'ils eurent avec les Aſſyriens dans le temps de leur captivité.

(390) §. CXXIII. *Quelques Grecs ont embraſſé cette opinion.*) L'immortalité de l'ame étoit connue depuis longtemps en Grece; les Poéſies d'Homere la ſuppoſent manifeſtement. Auſſi ce n'eſt point la penſée d'Hérodote. Cet Hiſtorien veut parler des Philoſophes qui ont admis ce dogme. Phérécydes de Syros eſt, au rapport de Cicéron, le premier qui l'ait ſoutenu. *Pherecydes* (*c*) *Syrius primus dixit animos eſſe hominum ſempiternos.* Tatien avance (*d*) au contraire que Phérécydes attaqua l'immor-

(*a*) Le Chevalier Marsham (*Chronic. Canon.* pag. 358.) fait ce Prince contemporain de Roboam; mais il a été réfuté par Périzonius (*Origin. Ægypt. Cap. XVI. pag.* 307 *& ſeq.*) qui le recule au temps des Juges.

(*b*) Pauſan. Meſſen. ſive. Lib. IV. Cap. XXXVI. pag. 360.

(*c*) Cicer. Tuſcul. Diſput. Lib. I. §. XVI.

(*d*) Tatian. Orat. ad Græcos. §. XLI. pag. 88 & 89.

talité de l'ame, & qu'Ariſtote hérita de lui cette opinion. Le ſavant M. Weſſeling rétabliſſoit, avec ſa dextérité ordinaire, le texte de Tatien, qui eſt manifeſtement altéré. Πυθαγόρας Εὔφορβος γεγενῆσθαί φησιν, τοῦ Φερεκύδους δόγματος κληρονόμος ἐστί· ὁ δὲ Αριστοτέλης τῆς ψυχῆς διαβάλλει τὴν ἀθανάσιαν. « Pythagore dit qu'il avoit été autrefois Euphorbe. » Il eſt l'héritier du dogme de Phérécydes. A l'égard d'Ariſ» tote, il attaque l'immortalité de l'ame ».

Voyez la note de feu M. Weſſeling.

« Tous (*a*) les Grecs qui ont ſoutenu l'immortalité de » l'ame, penſent qu'elle paſſe d'un corps dans un autre ».

Mais le penſoient-ils ſérieuſement? Quoique j'aie dit plus haut, §. XLIX. note 170, que les Philoſophes Grecs étoient ſuperſtitieux, & que je ſois toujours de ce ſentiment, je n'en ſuis pas moins d'avis qu'ils étoient encore plus fripons, & qu'ils ne croyoient rien à leurs ſyſtêmes. Car ſelon Timée de Locres, diſciple & ami de Pythagore, « comme (*b*) on guérit quelquefois le corps par des poiſons, » quand le mal ne cede pas à des remedes plus ſains, on » retient de même les eſprits par des menſonges, lorſqu'on » ne peut pas les retenir par la vérité. Qu'on y joigne, s'il » eſt néceſſaire, la terreur de ces dogmes étrangers qui » font paſſer les ames des hommes mous & timides dans » des corps de femmes, que leur foibleſſe expoſe à l'in» jure; celles des meurtriers dans des corps de bêtes fé» roces; celles des hommes lubriques dans ceux des ſan» gliers & des pourceaux; celles des hommes légers &c.

Remarquez que Timée de Locres appelle les tourmens de l'enfer des ſupplices étrangers, ou comme traduit M.

(*a*) Nemeſius de Naturâ hominis. Cap. II. pag. 82.

(*b*) Tim. Locr. de Animâ Mundi pag. 566. Je me ſers de la traduction de M. l'Abbé Batteux.

l'Abbé Batteux, *la terreur des dogmes étrangers*, parce que Pythagore tenoit cette doctrine des Prêtres Egyptiens.

(391) §. CXXIV. *Chéops.*) Diodore de Sicile ſuit ici d'autres Mémoires. Après Rhampſinite, qu'il appelle Rhemphis, comme je l'ai remarqué plus haut, §. CXXI. note 379, il y eut ſept (*a*) Rois fainéans. Le huitieme, qu'il nomme Chembès ou Chemmis, ou même Chemnis, ſuivant d'autres leçons, eſt le Chéops d'Hérodote.

On ne voit pas quelle raiſon a pu engager M. de Paw à faire l'apologie de ce Prince, & à rejetter comme une fable (*b*) ce que raconte Hérodote de ſon gouvernement deſpotique, comme ſi le deſpotiſme n'étoit pas la maladie de tous les Souverains, & comme s'ils ne cherchoient pas tous à l'introduire dans leurs Etats. L'Egypte avoit eu de bonnes Loix dans ſon origine; elles furent ſans doute obſervées pendant pluſieurs ſiecles, & les peuples furent alors heureux. Mais les Princes chercherent à s'affranchir de la gêne qu'elles leur impoſoient, & peu à peu ils y parvinrent.

M. de Voltaire a eu raiſon de regarder la conſtruction des pyramides comme la preuve de l'eſclavage des Egyptiens, & c'eſt avec beaucoup de juſteſſe qu'il a remarqué qu'on ne pourroit contraindre les Anglois à élever de pareilles maſſes, quoiqu'ils ſoient beaucoup plus puiſſans que ne l'étoient alors les Egyptiens. Cela eſt exactement vrai, & M. de Paw, en attaquant M. de Voltaire, s'eſt écarté du point de la queſtion. Il falloit prouver que les Rois d'Angleterre pourroient forcer les Anglois à élever de pareils monumens, comme Hérodote le dit poſitivement des Rois d'Egypte. Il falloit, dis-je, prouver cela, & ne point

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIII. Tom. I. pag. 72.

(*b*) Recherches Philoſoph. ſur les Egyptiens & les Chinois, Sect. VI. Tom. II. pag. 73.

avancer que la culture des campagnes coûte neuf fois plus de travail aux Anglois qu'en Egypte, & que leur marine fait périr en un an plus de monde chez eux que *la conſtruction de toutes les pyramides n'en a pu abſorber en un long laps de ſiecles.* M. de Paw ne veut pas voir que la cupidité, le deſir de s'enrichir &c. font entreprendre librement aux Anglois des travaux étonnans, qu'ils n'y ſont point forcés, en un mot qu'ils peuvent s'en diſpenſer, au lieu que les Egyptiens étoient contraints, par leurs Princes, à ces travaux pénibles, ſerviles & aſſujettiſſans.

(392) §. CXXIV. *A conſtruire la chauſſée.*) « On » pouvoit (*a*) tranſporter les pierres par le canal qui s'étend » environ deux milles au nord des pyramides, & delà par » cette chauſſée extraordinaire. Car aujourd'hui on voit » une chauſſée qui commence en cet endroit; elle a en- » viron mille verges de long ſur vingt pieds de large. » Sa longueur s'accordant ſi bien avec le récit d'Héro- » dote, prouve qu'on l'a toujours entretenue depuis ce » temps-là, quoiqu'on en ait changé une partie des ma- » tériaux. Elle eſt fortifiée de chaque côté par des arcs- » boutans ſemi-circulaires d'environ quatorze pieds de » diametre. Ces arcs-bourans commencent au nord, & ſont » au nombre de ſoixante. Soixante pieds plus loin la chauſ- » ſée tourne à l'oueſt pendant un petit eſpace, au bout du- » quel eſt un pont de douze arches, chacune de vingt pieds » de large, & les piles de dix pieds. Plus de cent verges » au-delà eſt un autre pont. La chauſſée reprend en cet » endroit, & continue environ cent verges au ſud, & aboutit » à-peu-près à un mille des pyramides, où le terrein eſt » plus haut. On a élevé cette chauſſée, à ce qu'il paroît, » parce que le terrein ſur lequel elle eſt conſtruite, eſt

(*a*) A Deſcription of the Eaſt, by Rich. Pococke. Tom. Ier. pag. 42.

» bas & long-temps couvert d'eau, & il ſemble que c'eſt » par la même raiſon qu'on a continué à l'entretenir ».

» Si vous (a) avez deſſein de ſatisfaire votre curioſité » ſur quelqu'autre ſujet, vous n'avez qu'à approcher de » quelques anciens ponts, dont j'ai donné les plans, les » ſections & les profils, & qui ſont ſitués à l'eſt un quart » de rhumb nord de Gize, & au nord un quart de rhumb » oueſt des pyramides. Ils ſont ſur une plaine qui eſt tous » les ans inondée dans le temps de la crue du Nil, en- » viron à une demi-lieue des montagnes, & à la même diſ- » tance de la premiere pyramide. Il y a deux ponts, le » premier va du nord au ſud, & le ſecond de l'eſt à » l'oueſt. On ignore à préſent l'uſage auquel on les avoit » deſtinés. Leur ſituation, dans un terrein qui n'eſt pas » plus expoſé aux eaux que les autres plaines, ſurprend » un peu, & il n'eſt pas poſſible d'imaginer pourquoi on » les a conſtruits, à moins de ſuppoſer qu'il y avoit au- » trefois un canal en cet endroit (b). Leur conſtruction & » les inſcriptions qu'on y voit, font voir qu'ils ont été » bâtis par les (c) Sarraſins. Celui qui va du nord au ſud » a deux arches ſur deux cents quarante-un pieds de lon- » gueur, & vingt pieds quatre pouces de largeur. Leur » hauteur eſt de vingt-deux pieds au-deſſus de l'horizon. » La pierre de ces ponts eſt preſque auſſi tendre que celle

(a) Travels in Ægypt. and Nubia by Norden. Vol. Ier. pag. 80.

(b) Hérodote parle dans ce paragraphe d'un canal qui conduiſoit les eaux du Nil à la premiere pyramide, & qui tournant autour formoit une iſle dans laquelle elle étoit.

(c) Le canal dont j'ai parlé dans la note (b), prouve qu'on avoit auſſi bâti des ponts. Ils peuvent avoir été réparés par les Sarraſins, & c'eſt tout ce qu'on peut inférer du récit de M. Norden. On voit, par ce que j'ai rapporté de Pococke au commencement de la note 392, que la chauſſée elle-même avoit été réparée.

» de Bentheim. Ils ſont à quatre cents pas environ l'un » de l'autre. A l'extrémité de chaque pont eſt une eſpece » de mole de brique, qui n'aboutit à rien.

Il eſt à propos d'obſerver ici la différence ſenſible qui ſe trouve dans la relation du Docteur Pococke & celle de M. Norden.

	Meſ. angl.		*Meſ. franç.*		
Le pont a, ſuivant Pococke, douze arches de vingt pieds de large chacune . . .	240 pieds		225 pieds	3 pouc.	4 lig.
Les onze piles à dix pieds..	110		102	11	9
Total des meſures du Docteur Pococke	350		328	3	1

	Meſ. danoiſ.			*Meſ. franç.*	
Suivant M. Norden, le pont n'a que dix arches de quinze pieds ſept pouces. Voyez la planche 44 de ſon premier volume	155 pi.	10 po.	cavin.	154 pi.	2 po.
Les neuf piles à neuf pieds neuf pouces font	96	1	$\frac{1}{2}$	94	5
Total des meſures de Norden	251	11	$\frac{1}{2}$	248	7

Ce pont a, ſuivant le Docteur Pococke, environ quatre-vingt pieds de plus que ne lui en donne M. Norden. Il eſt bon de remarquer que dans la narration de M. Norden, il faut lire deux cents cinquante-un pieds, au lieu de deux cents quarante-un. Une différence ſi prodigieuſe dans les dimenſions de ces deux Savans, me fait ſoupçonner que le pont décrit par M. Norden eſt le ſecond que le Docteur Pococke n'a fait qu'indiquer ſans en donner les meſures.

(393) §. CXXIV. *La pyramide.*) Il ne ſera peut-être pas inutile de dire ici deux mots de l'uſage auquel on avoit

deſtiné les pyramides. Un Savant diſtingué (*a*) penſoit que les Egyptiens ayant deſſein de faire paſſer à la poſtérité la plus reculée leur hiſtoire, avec les connoiſſances qu'ils avoient acquiſes dans les ſciences, & de les mettre à l'abri des révolutions qui pouvoient arriver à leur patrie, conſtruiſirent ces pyramides, ſur leſquelles ils les avoient fait graver en caracteres hiéroglyphiques. Cette idée, grande, magnifique, ſublime, que les bornes d'une note ne me permettent pas de développer, & qui l'eſt ſupérieurement dans l'Encyclopédie à l'article *Égyptiens* (Philoſophie des) m'avoit d'abord ſubjugué. Quelques réflexions m'ont enſuite ramené au ſentiment le plus communément reçu.

1°. Les hommes, voulant ſatisfaire leur vanité, laiſſoient ordinairement après eux des monumens qui empêchoient leur mémoire de s'effacer. On élevoit ſur leurs tombeaux des tertres qui perpétuoient leurs noms, & on les plaçoit quelquefois ſur le bord de la mer, afin qu'ils ſerviſſent de marque aux matelots, & qu'on les apperçût de loin. Il y avoit de ces élévations qui étoient immenſes. Celle qu'on fit ſur le tombeau (*b*) d'Alyattes, Roi de Sardes, avoit de tour ſix ſtades & deux plethres, c'eſt-à-dire, cinq cents quatre-vingt-dix-huit toiſes deux pieds dix pouces, & de largeur treize plethres, c'eſt-à-dire, deux cents quatre toiſes trois pieds neuf pouces. Il étoit de terres amoncelées & retenues par de grandes pierres. Gygès fit élever à ſa maîtreſſe un monument ſi élevé, qu'on l'appercevoit de tout le pays qu'enferme le mont Tmolus. Il eſt par conſéquent très-naturel de penſer qu'il a pu ſe trouver en Egypte des Rois qui aient entrepris pour eux-mêmes des choſes encore plus grandes.

2°. Qu'on ſe rappelle le ſoin qu'on prenoit en Egypte

(*a*) M. Diderot.

(*b*) Herodot. Lib. I. §. XCIII.

des cadavres; on les embaumoit avec un ſoin & une profuſion étonnante, & on les plaçoit dans des grottes taillées exprès dans le roc, où il s'en trouve encore aujourd'hui. Si l'on a taillé avec tant de peine des grottes pour recevoir les corps des ſimples particuliers, que n'ont pas dû faire des Rois pleins d'orgueil, & qui vouloient ſe diſtinguer de la foule de leurs ſujets.

3°. Les Anciens racontent que ces pyramides ont ſervi à la ſépulture des Rois. Si les Auteurs des deux premieres n'y ont point été placés, c'eſt, au rapport de Diodore de Sicile (*a*), parce qu'ils craignoient d'être mis en pieces après leur mort, par le peuple qu'ils avoient vexé. Strabon (*b*) dit pareillement qu'elles étoient deſtinées à la ſépulture des Rois. M. Shaw (*c*) prétend que la ſeconde & la troiſieme pyramide n'ont pu ſervir de ſépulture à leurs Auteurs, parce qu'elles ſont abſolument cloſes, & qu'il n'y a point d'ouverture pour y entrer. Mais ſi cette ouverture a été fermée avec tant d'art qu'on ne puiſſe la reconnoître, que devient la conjecture de ce Savant? « Elles ont, dit Strabon (*d*), ſur les côtés, à-peu-près vers le milieu de la » hauteur, une pierre qu'on peut ôter; lorſqu'on l'a fait, » on trouve un paſſage tortueux qui conduit au cercueil ».

4°. Si, en conſtruiſant ces pyramides, les Egyptiens avoient eu deſſein de tranſmettre à la poſtérité la plus reculée leurs ſciences & les traits les plus frappans de leur hiſtoire, ils les auroient gravés de maniere à réſiſter aux injures des temps. Les hiéroglyphes des obéliſques ſubſiſtent encore aujourd'hui, & l'on en voit auſſi ſur d'autres monumens de la plus haute antiquité. Pourquoi n'y en a-t-il donc point ſur

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I, §. LXIV. Tom. I. pag. 73 & 74.
(*b*) Strab. Lib. XVII. pag. 1161. C.
(*c*) Voyages de Shaw. Tom. II. pag. 152.
(*d*) Strab. Geograph. Lib. XVII. pag. 1161. C.

les pyramides? Si le temps les a effacés, pourquoi a-t-il épargné ceux des obéliſques? Mais écoutons M. Norden.

Ce Voyageur curieux & habile ayant obſervé qu'il n'y avoit point d'hiéroglyphes ſur les pyramides, ajoute: « Le » temps (*a*) ne peut les avoir effacés; car s'ils en euſſent mis, » ils ne les auroient pas confiés à une pierre de ſable, » mais à une pierre dure, qui les auroit certainement con- » ſervés juſqu'à notre ſiecle ..... les monumens & les » édifices où on en a mis, en ſont preſqu'entiérement » couverts ».

5°. Il paroît, par la conſtruction même des pyramides, qu'il n'y en a jamais eu. Elles devoient être toutes revêtues de marbre, quelques-unes le ſont encore en partie d'un marbre poli, où l'on n'apperçoit pas le plus léger indice qu'il y ait eu des caracteres gravés. J'ajoute à cela qu'Hérodote nous apprend qu'il y avoit des figures d'animaux ſur les côtés de la chauſſée, & ſur la pyramide qui étoit à l'extrêmité du labyrinthe (*b*). Je conjecture que ces figures d'animaux étoient des hiéroglyphes. Si cet Hiſtorien en a fait la remarque au ſujet de la chauſſée & de cette pyramide, eſt-il vraiſemblable qu'il les eût paſſés ſous ſilence en parlant des autres pyramides.

L'idée grande du Philoſophe, dont j'ai dit deux mots au commencement de cette note, n'eſt pas cependant en pure perte. Qu'on l'applique aux obéliſques, & je la crois alors en ſa place. Voyez ci-deſſous, §. CLXX. note 526.

(394) §. CXXIV. *Cinq ſtades de long ſur dix orgyies de large.*) Voici l'évaluation des meſures d'Hérodote & du Docteur Pococke.

Le ſtade olympique dont il paroît qu'Hérodote ſe ſert en cette occaſion, paroît être de 94 toiſes $\frac{1}{2}$.

(*a*) Travels in Ægypt. and nubia. Vol. I^ſt. pag. 94.

(*b*) Herodot. Lib. II. §. CXLVIII. Cette pyramide ne ſubſiſte plus.

Longueur de la chauſſée, 5 ſtades. 452 toiſes $\frac{1}{2}$.

Largeur de la chauſſée, 10 orgyies. 9 toiſes $\frac{1}{6}$ ou 55 pieds.

Longueur de la chauſſée, ſuivant Pococke, 1000 verges (*a*). 469 toiſes, 1 pied, 11 pouces, 8 lig.

Largeur de la chauſſée, ſuivant Pococke, 20 pieds anglois. 18 pieds, 9 pouces, 3 lign. $\frac{3}{6}$.

La largeur de la chauſſée, ſuivant Hérodote, excede celle du Docteur Pococke de 36 pieds, 2 pouces, 8 lig. $\frac{4}{6}$.

La longueur de cette chauſſée s'accorde très-bien avec le récit du Docteur Pococke. Il n'en eſt pas de même de la largeur; mais ayant été réparée, & les matériaux en ayant été changés, comme l'a remarqué ce Savant, il faut abſolument qu'on ait retranché beaucoup de ſa largeur, pour des cauſes que nous ignorons. En effet, il n'eſt pas poſſible qu'une chauſſée deſtinée à charrier des pierres d'une grandeur auſſi énorme que celles qui ont ſervi à la conſtruction des pyramides, ait eu auſſi peu de largeur qu'elle en a à préſent.

Diodore de Sicile (*b*) prétend que cette chauſſée n'exiſtoit plus de ſon temps, & il croit qu'elle avoit été détruite après la conſtruction des pyramides, parce qu'on n'en avoit plus beſoin. Il y a grande apparence qu'il avoit mal obſervé, & ce n'eſt point là le ſeul endroit où il paroît mériter quelque reproche.

(395) §. CXXIV. *Sans compter.*) Le texte eſt manifeſtement altéré. M. Weſſeling lit : παρὲξ καὶ τῶν ἐπὶ τῷ λόφῳ . . . . . καὶ τῶν ὑπὲ γῆν. J'ai ſuivi cette correction. Corneille de Paw rétablit le même paſſage de la ſorte : Καὶ τῶν ἐπὶ τῷ λόφῳ . . . . . καὶ τῶν ὑπὲ γῆν ἐικημάτων, τὰς . . . . τῷ Νείλῳ

(*a*) La verge Angloiſe équivaut à deux pieds, neuf pouces, neuf lignes, trois ſixiemes de ligne.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIII. Tom. I. pag. 73.

ἐσαγαγὼν ἔτεα οὐκ ὀλίγα. » Et l'on employa un grand nombre » d'années & aux ouvrages de la colline & aux édifices sou- » terrains ». Le sens est à-peu-près le même. Voyez la note de M. Wesseling.

(396) §. CXXIV. *De la colline.*) « Les pyramides (*a*) » ne sont pas dans une plaine, mais sur le roc qui est au » pied des hautes montagnes qui accompagnent le Nil, & » qui séparent l'Egypte de la Libye. Le roc (*b*) n'étant » point égal par-tout, on l'a applani avec le ciseau, comme » on le reconnoît en différens endroits. Cette plaine artifi- » cielle va en talus du côté du nord & du côté de l'est; » ce qui a rendu praticables de ce dernier côté les chaussées » qui ont facilité le transport des matériaux nécessaires » pour les pyramides : cette plaine peut avoir quatre-vingt » pieds d'élévation perpendiculaire au-dessus de l'horison » du terrein que le Nil couvre de ses eaux. Ce terrein a » une lieue danoise de circonférence ».

(397) §. CXXIV. *Aux édifices souterrains.*) « Au » nord (*c*) & à l'ouest de la seconde pyramide est un fossé » taillé dans le roc, qui a environ quatre-vingt-dix pieds » de large sur trente de profondeur. On y a taillé aussi dans » le roc de petits appartemens, dont quelques-uns sont » doubles. Au-dessus des portes, environ à dix pieds de » terre, il y a des trous taillés dans le roc, qui paroissent

(*a*) Travels in Ægypt. and Nubia by Norden. Vol. II. pag. 67.

(*b*) Ibid. pag. 71.

(*c*) A Description of the East by Rich. Pococke. Vol. I. pag. 45. Ce que dit le Docteur Pococke de ces fossés & des appartemens souterrains, fait voir qu'il applique à la seconde pyramide ce qui ne convient qu'à la premiere. On ne voit pas dans Hérodote qu'on ait rien fait de pareil à la seconde. On peut dire la même chose de M. Norden. Voyez les planches 50 & 52 du premier volume, où il a donné les plans de quatre canaux.

» deſtinés à recevoir les extrêmités des pierres. Ces pierres » devoient, comme je le penſe, couvrir un portique poſé » ſur des colonnes, qui auroient pu être devant ces appar- » temens. Dix pieds plus haut, on voit des trous taillés » pareillement dans le roc; ce qui me fait croire qu'on » pouvoit avoir eu deſſein de faire des appartemens au- » deſſus de ceux-là, taillés auſſi dans le roc; & de pra- » tiquer une galerie devant ces appartemens, comme il y » en avoit une devant ceux du bas ».

(397*) §. CXXIV. *Pour lui ſervir de ſépulture.*) Les canaux & le ſarcophage ont été découverts, & il n'eſt plus permis de douter que ces pyramides n'aient ſervi de ſépulture aux Rois. Voyez l'ouvrage curieux & intéreſſant de M. Savary, intitulé *Lettres ſur l'Egypte.* Lettre XVII. page 186, & la Lettre XVIII. qui eſt tirée de l'ouvrage de M. Maillet.

(398) §. CXXIV. *Huit plethres de largeur.*) Les différens Auteurs varient beaucoup entr'eux ſur les dimenſions de cette pyramide. Hérodote lui donne plus bas huit plethres de largeur, c'eſt-à-dire huits cents pieds; Strabon un (*a*) peu plus d'un ſtade. C'eſt probablement, un ſtade de dix par mille. Diodore (*b*) de Sicile, ſept plethres ou ſept cents pieds. Pline (*c*), huit cents quatre-vingt-trois pieds.

Qu'il me ſoit permis de relever ici une ſinguliere mépriſe du P. Hardouin. Pline ayant dit que la largeur de la pyramide d'un angle à l'autre étoit de huit cents quatre-vingt-trois pieds, paſſe à la largeur de la pyramide à ſon ſommet, qui étoit, ſelon ce Naturaliſte, de vingt-cinq pieds, *latitudo à cacumine pedes 25.* Le P. Hardouin a changé cette leçon en celle-ci:

(*a*) Strabon. Lib. XVII. pag. 1161. C.
(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIII. Tom. I. pag. 72.
(*c*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XXXVI. Cap. XII. pag. 738. lin. 14.

altitudo à cacumine, pedes XV. S. C'eſt-à-dire, de la baſe à ſon ſommet elle a 15500 pieds. Je ne crois pas qu'on puiſſe imaginer une leçon plus abſurde. En effet, dans cette ſuppoſition, cette pyramide auroit eu plus de cinq lieues de hauteur, & comme ſa largeur étoit égale à ſa hauteur, elle auroit dû en avoir autant. Cependant Pline aſſure qu'elle n'avoit à ſa baſe que huit cents quatre-vingt-trois pieds. Greaves lui (*a*) en donne ſix cents quatre-vingt-treize. Pococke & Norden ne parlent pas de ſa largeur. Mais comme Hérodote (*b*) nous apprend que la hauteur étoit la même, & Norden lui aſſignant cinq cents pieds pour la hauteur, il faut ſuppoſer qu'il lui donne auſſi la même largeur.

Je vais mettre ces meſures ſous le même point de vue avec leur réduction, ſuivant celles qui ſont en uſage parmi nous, afin que d'un coup-d'œil on puiſſe en ſaiſir les différences.

		Evaluation ſuivant la meſure de France.			
Largeur	Suivant Hérodote 8 plethres.	125 toiſ.	5 pi.	6 po.	8 lig.
. . . . .	Suivant Diodore de Sicile, 7 plethres. . . .	110	1	1	4
. . . . .	Suivant Strabon, 1 ſtade.	94	1		
. . . . .	Suivant Pline, 883 pieds romains. Le pied romain évalué à 1306 parties du nôtre.	133	2	9	11 $\frac{8}{10}$
. . . . .	Suivant Greaves, 693 pieds anglois.	108	2	5	10
. . . . .	Suivant le Bruyn.	117	2		

(*a*) Pyramidograph. pag. 68.

(*b*) Strabon & Diodore de Sicile diſent qu'elle eſt un peu plus haute que large.

Ces meſures, qui ſont exactes, different de beaucoup de celles que M. Savary prête (a) à ces Auteurs. Il avoit ſans doute ſous les yeux des éditions différentes de celles dont je fais uſage.

La meſure de Diodore de Sicile approche de fort près de celle de Greaves, Mathématicien habile; mais celle de le Bruyn ne s'éloigne pas beaucoup d'Hérodote.

« Ce qu'on (b) peut alléguer en général pour excuſer & » juſtifier les erreurs & les différences qui peuvent ſe » trouver dans ces meſures, c'eſt que le terrein d'aucun » des côtés de cette pyramide n'eſt exactement de » niveau; car il va en pente depuis l'angle oriental, tout » le long de ce flanc, juſqu'à l'angle méridional, & en » revanche, on remonte depuis celui-ci juſqu'à l'angle » occidental; de plus, les côtés de l'oueſt & du nord ſe » trouvent couverts de tout le ſable que les vents étéſiens » y ont apporté de temps en temps. Ainſi, il eſt difficile » d'en déterminer au juſte la baſe horizontale : d'autant » plus qu'on ne peut dire avec certitude, juſqu'à quelle » hauteur ces ſables mouvans s'y ſont accumulés; ce qu'il » ſeroit cependant principalement néceſſaire de ſavoir, » parce que ſans cela tous les calculs des meſures qu'on » en peut faire, ſont extrêmement incertains, & doivent » varier, ſuivant les circonſtances particulieres de la ſitua- » tion dans le temps qu'on en prend les dimenſions ».

Voici à mon avis ce qui doit faire pancher la balance du côté d'Hérodote. M. Savary (c) obſerve que les aſſiſes de cette pyramide ont depuis deux pieds juſqu'à quatre d'élévation; que celles qu'il a meſurées avoient plus de trois pieds de hauteur, & qu'il n'en a point trouvé au-deſſous de

(a) Lettres ſur l'Egypte &c. page 190.
(b) Voyages de Shaw. Tom. II. page 145.
(c) Lettres ſur l'Egypte, page 190, 191 & 192.

deux. D'un autre côté, il remarque qu'Albert Lewenſtein en a compté deux cents ſoixante, & que cet Allemand ayant monté par l'angle ſud-eſt ou ſud-oueſt, qui ſont moins expoſés aux ſables de Libye, il n'eſt pas étonnant qu'il ait trouvé un plus grand nombre d'aſſiſes que la plupart des autres voyageurs. M. Savary donne à ces aſſiſes deux pieds & demi l'une portant l'autre. Je crois que c'eſt trop peu, & qu'il faut leur donner deux pieds neuf pouces. Les deux cents ſoixante aſſiſes feront alors ſept cents quinze pieds. Si l'on ſuppoſe, comme cela eſt très-vraiſemblable, qu'il y a eu pluſieurs de ces aſſiſes recouvertes par les ſables, on n'aura pas de peine à retrouver les ſept cents cinquante-cinq pieds d'Hérodote, & à ſe rendre raiſon des différences qu'on remarque dans les obſervations des autres voyageurs.

(398*) §. CXXV. *En forme de degré.*) Le texte ajoute : *Que quelques-uns appellent Croſſes & quelques autres Bomides.* Les Bomides ſont de petits autels, ou plutôt, de petites baſes. Quant aux Croſſes, voyez la note de M. Weſſeling. Ces degrés, ſont des aſſiſes de pierre; celle qui eſt à la baſe déborde de beaucoup, la ſeconde déborde moins, & ainſi des autres. Ces aſſiſes avoient (*a*) depuis deux pieds juſqu'à quatre d'élévation. Toutes celles qu'a meſurées M. Savary avoient plus de trois pieds de hauteur, & il n'en a point trouvé au-deſſous de deux. Les Voyageurs varient beaucoup ſur le nombre de ces aſſiſes, & l'on peut voir là-deſſus M. Savary à l'endroit cité, & la fin de la note précédente.

(399) §. CXXV. *Quand on eut commencé &c.*) Ces pyramides étoient formées de différentes aſſiſes de pierres qui alloient en diminuant. L'aſſiſe inférieure débordoit toujours celle qui étoit immédiatement au-deſſus, & chaque face de la pyramide préſentoit une eſpece d'eſcalier. On

(*a*) Lettres ſur l'Egypte &c. pag. 190.

poſoit ſur la premiere aſſiſe une machine propre à élever les pierres deſtinées à conſtruire la ſeconde, & ſur celle-ci une autre machine & ainſi de ſuite. Sans cette maniere de bâtir, il auroit été peut-être impoſſible d'élever à une grande hauteur ces pierres énormes. Je dis peut-être, parce que les édifices ſurprenans élevés dans ces ſiecles reculés prouvent, à mon avis, que les méchaniques étoient alors portées au plus haut point de perfection. Quand ces pyramides étoient achevées, on les revêtoit de marbre ou d'autre matiere; de ſorte qu'elles ne préſentoient à la vue qu'un talus parfaitement uni. On commençoit ce revêtement par le ſommet, ainſi que le vouloit la raiſon. C'étoit en quelque ſorte la derniere main & la perfection de l'ouvrage. Auſſi Hérodote ſe ſert-il du mot ἐκτοιέω.

(400) §. CXXV. *A l'aide de machines.*) On ignore quelle ſorte de machines ſervoit à élever ces pierres, notre Hiſtorien n'en ayant rien dit. Diodore de Sicile (*a*) prétend qu'on fit uſage de terres amoncelées, parce qu'on n'avoit pas encore inventé de machines pour élever les pierres. La grue, dont nous nous ſervons en pareil cas, eſt un moyen inſuffiſant, lorſqu'il eſt queſtion des maſſes énormes employées par les anciens dans leurs bâtimens. Le bec de cet inſtrument ne peut oppoſer aſſez de réſiſtance à l'effort de la pierre, & doit néceſſairement ſe briſer. Je ſoupçonne les Anciens d'avoir fait uſage du plan incliné, & c'eſt peut-être la méthode qu'indique Diodore de Sicile en parlant de terres amoncelées. Ce plan oppoſe une réſiſtance que rien ne peut ſurmonter. On plaçoit deſſus des rouleaux qui facilitoient la marche de la pierre, & à l'aide des cabeſtans & à force de bras, on la faiſoit avancer. Cette méthode eſt lente & doit être plus coûteuſe que celle dont nous nous

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIII. Tom. I. pag. 73.

ſervons

ſervons aujourd'hui, parce que ces plans doivent être d'une ſolidité capable de vaincre la peſanteur des pierres. Mais elle me paroît certaine, & elle eſt encore en uſage à Geneve, où l'on ne connoît point la grue. C'eſt par ce moyen qu'ici on a élevé, du bord de la riviere ſur le quai du Cours-la-Reine, cet énorme bloc de marbre qui doit peſer au moins dix milliers.

(401) §. CXXV. *Revêtir & perfectionner.*) Ἐκπολίσαι ſignifie achever, perfectionner, orner, mettre la derniere main à un ouvrage. Hérodote veut parler du revêtement de la pyramide, & c'eſt par cette raiſon que j'ai traduit revêtir & perfectionner. Hérodote emploie ce terme dans ce ſens Livre V. §. LXII. Voyez la note de M. Weſſeling.

Ce revêtement étoit de marbre. M. Norden (*a*) dit, « qu'on n'apperçoit pas la plus petite marque qui prouve » que cette pyramide ait été revêtue de marbre ; quoique » certains Voyageurs l'aient conjecturé en voyant le ſommet » de la ſeconde pyramide doublée de granit. Il y a ſi peu » d'apparence qu'elle en ait été revêtue, qu'on ne remarque » pas dans les degrés le plus petit fragment de granit ou de » marbre, qu'il n'auroit pas cependant été poſſible d'enlever » de maniere qu'il n'en fût reſté aucun ».

Le même M. Norden obſerve (*b*), en parlant de la ſeconde pyramide, que « le ſommet eſt revêtu de granit ſur les » quatre faces, ſi bien joint & tellement poli, que l'homme » le plus hardi n'oſeroit y monter ».

M. Shaw va plus loin : « Il ne (*c*) paroît pas, dit-il, que » cette pyramide, non plus que les autres trois grandes, » aient jamais été entiérement finies.... Les marches, ou » les *petits Autels*, comme les appelle Hérodote, ne

(*a*) Travels in Egypt and Nubia by Norden. Vol. Ier. pag. 73.
(*b*) Id. ibid. pag. 75.
(*c*) Voyages de Shaw. Tom. II. page 146.

» devoient pas non plus demeurer dans l'état où nous les » voyons, & où ils ont toujours été; mais tous les coins en » devoient être remplis de pierres taillées en priſme, de » maniere que les faces de la pyramide devoient être tout » unies, comme celles de la pyramide de Ceſtius à Rome. » Il ne paroît pas qu'on ait jamais commencé ce travail à la » plus grande ni à la plus petite de ces trois pyramides; il » manque même à la premiere une grande partie de ſa » pointe ou du ſommet, par où l'on devoit probablement » commencer l'ouvrage ».

Cela s'appelle donner un démenti formel à Hérodote. Cependant on pouvoit inférer du récit de Pline, que ce Naturaliſte s'accordoit avec Hérodote : car il dit (*a*) que ces pyramides ſont à un peu moins de quatre milles du Nil, à ſept mille cinquante pas de Memphis, près du village de Buſiris, où ſe trouvent des hommes accoutumés à les monter.

Si les degrés n'euſſent pas été revêtus de marbre, il n'auroit pas été fort étonnant qu'on eût monté au haut de ces pyramides, & cela n'auroit pas valu la peine d'être remarqué. Mais ce qui met la choſe hors de doute, c'eſt que le même Pline ajoute trois lignes plus bas, *eſt autem ſaxo naturali elaborata & lubrica.* Elle eſt bâtie avec une pierre naturelle & polie. Heureuſement M. Savary leve toutes les difficultés. « Il (*b*) ſuffiſoit, dit-il, de remarquer » les débris du mortier que l'on trouve encore en pluſieurs » endroits des gradins avec des éclats de marbre blanc, » pour voir qu'elle a été revêtue ».

(402) §. CXXV. *En caracteres égyptiens.*) Probablement en caracteres ordinaires, & non point en hiéro-

(*a*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. XXXVI. Cap. XII. pag. 738 & 739.
(*b*) Lettres ſur l'Egypte &c. pag. 194.

glyphes. Comme M. Norden (*a*) n'a point apperçu d'hiéroglyphes ſur ces pyramides, il conjecture que les pyramides ont précédé cette maniere d'écrire. Cette conſéquence ne me paroît point juſte. M. Norden n'y a point vu non plus les inſcriptions dont parlent Hérodote, Diodore de Sicile, Pline &c. En conclura-t-il qu'elles n'ont point exiſté ? Il pouvoit ſeulement inférer que s'il y en avoit eu, elles étoient effacées, lorſqu'il voyagea en Egypte en 1737. Vansleb (*b*) en avoit vu en 1673. Mais peut-on compter ſur ſon récit, & ne ſeroit-ce point plutôt quelque reſte de l'inſcription dont parlent les Hiſtoriens anciens. Aucun de ceux-ci n'a remarqué qu'il y ait eu des hiéroglyphes ſur les pyramides, & leur conſtruction indique aſſez qu'il n'a pu y en avoir. Les unes avoient été revêtues de marbre, & les autres devoient l'être. Le haut de la premiere pyramide, que les Voyageurs nomment communément la ſeconde, eſt encore revêtu de marbre poli, où l'on n'apperçoit pas la moindre trace qui indique qu'il y ait eu des hiéroglyphes.

(403) §. CXXV. *En raiforts.*) Il y a dans le grec, Συρμαίη. Je l'ai expliqué par raifort d'après Pline le Naturaliſte. *Aliqui* (*c*) *prodiderunt in raphanos & allium ac cæpas, mille ſexcenta talenta erogata.*

(404) §. CXXVI. *Proſtituer ſa fille.*) Cette hiſtoire a (*d*) paru ſi horrible, que beaucoup de perſonnes en ont douté. On vit cependant en Angleterre, le ſiecle dernier, un crime de cette nature. Mervin, Lord Audley, Comte

(*a*) Travels in Ægypt. and Nubia by Norden. Vol. Iſt. pag. 69.

(*b*) Voyez la note du Docteur Templeman dans ſa traduction des voyages de Norden. Vol. Iſt. pag. 69.

(*c*) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. XXXVI. Cap. XII. Tom. II. pag. 738. lin. 12.

(*d*) Note du Docteur Templeman ſur les voyages de Norden. Vol. I. pag. 67.

de Caſtlehaven, proſtitua ſa femme, purement pour ſon plaiſir.

Οἴκημα ſignifie particuliérement, chez les Athéniens, un lieu de proſtitution, *lupanar.* (*a*) Ἐυθύμαχον δὲ (θανάτῳ ἐζημιώσατε) διότι τὴν Ὀλυνθίαν παιδίσκην ἔστησεν ἐπ' οἰκήματος. Vous punîtes de mort Euthymachus, parce qu'il avoit proſtitué dans un lieu public une jeune fille d'Olynthe. (*b*) Τούτῳ (*nempè* τῷ ἐπιθυμεῖν τῶν ἀφροδισίων) τῶν ἀπολυσίτων μισταὶ μὲν αἱ ὁδοὶ, μισθὰ δὲ τὰ οἰκήματα. Les rues, les lieux de proſtitution ſont pleins de remedes aux plaiſirs de l'amour. Charpentier a mal traduit *les maiſons.*

(405) §. CXXVI. *Qu'on bâtît la pyramide qui eſt au milieu des trois.*) M. Shaw dit qu'Hérodote (*c*) raconte que la ſeconde pyramide « fut érigée de l'argent » que la fille de Chéops gagna par ſes galanteries ». M. Shaw ſe trompe. Suivant notre Hiſtorien, la premiere pyramide eſt de Chéops, la ſeconde de Chéphren, & la troiſieme de Mycérinus. Celle de la fille de Chéops étoit au milieu de ces trois pyramides & devant la premiere.

(406) §. CXXVII. *Son frere Chéphren.*) Diodore de Sicile (*d*) remarque qu'il y a des Auteurs qui aſſurent que ce ne fut pas ſon frere qui lui ſuccéda, mais ſon fils Chabryin ou Chabryen, ſuivant une autre leçon. Chéphren ou Chabryen me paroiſſent le même mot écrit d'une maniere différente, ſuivant la diverſité de la prononciation. Les manuſcrits de Sancroft & de Vienne en Autriche, écrivent ce mot, dans Hérodote, Chébrein; ce qui approche beaucoup de Chabryin de Diodore de Sicile.

(*a*) Dinarch. adverſ. Demoſthen. pag. 93. lin. 11.

(*b*) Xenoph. Socratis Memorab. Lib. II. Cap. II. §. IV. pag. 83.

(*c*) Voyages de Shaw. Tome II. page 149.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIV. Tom. I. pag. 73.

(407) §. CXXVII. *Ni édifices souterrains.*) Cela prouve encore que MM. Norden & Pococke se sont trompés, & que ce qu'ils appellent la seconde pyramide, est véritablement la premiere. Voyez ci-dessus, note 397, la remarque *b*, page 411, & la note 401 sur le §. CXXV.

(408) §. CXXVII. *Où l'on dit qu'est le tombeau de Chéops.*) Hérodote n'assure point que le corps de Chéops fut dans cette pyramide. On lit dans Diodore de Sicile, en parlant de la premiere & de la seconde pyramide, « que quoique les Rois (*a*) les eussent destinées à leur » servir de sépulture, il arriva cependant qu'aucun d'eux » n'y fut enterré. Le peuple indigné, à cause des travaux » dont ils l'avoient accablé & de la violence & de la cruauté » dont il en avoit été traité, menaçoit d'arracher leurs cadavres de leurs tombeaux & de les mettre en pieces; aussi » ces deux Rois ordonnerent-ils à leurs parens de les enterrer en cachette dans un lieu inconnu ».

(409) §. CXXVII. *Au lieu que l'autre... se trouve dans une isle.*) Hérodote entend par *l'autre*, la premiere pyramide. Le Docteur Pococke (*b*) s'y est trompé. Il fait dire à notre Historien, que la seconde n'avoit pas de bâtimens souterrains comme la premiere, ni un canal qui y conduisît les eaux du Nil, *mais qu'on y avoit fait une isle par le moyen d'un aquéduc.* Ce Savant ne s'est point apperçu que le texte étoit altéré. Voyez note 410.

(410) §. CXXVII. *Qui s'y rendent.*) Je lis avec M. Wesseling, ῥέουσα δι' οἰκοδομημένου αὐλῶνος ἔσω νῆσον περιῤῥέει. Il est clair en effet qu'il s'agit ici du canal qui portoit les eaux du Nil à la grande pyramide, où l'on disoit

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIV. Tom. I. pag. 73 & 74.

(*b*) A Description of the East by Rich. Pococke. Vol. I. pag. 45

que Chéops étoit enterré. Cette conjecture eſt confirmée par le manuſcrit B de la Bibliotheque du Roi. Il n'y a pas de point après ῥέουσα, & il y a un eſprit doux ſur διὶκοδομημένη, ce qui prouve que le Copiſte n'a oublié que l'apoſtrophe.

(411) §. CXXVII. *De pierre d'Ethiopie de diverſes couleurs.*) Hérodote n'en dit pas davantage, λίθου Αἰθιοπικοῦ ποικίλου. Je crois que c'eſt la pierre que Pline appelle Pyropœcylos, & qui eſt, je penſe, le granit. *Circà* (*a*) *Syenen verò Thebaïdis Syenites quem ante Pyropœcilon vocabant.*

Aucun autre ancien, ni aucun moderne, n'a fait mention de cette particularité. Je conjecture que c'étoit la premiere aſſiſe, celle qui ſervoit de baſe; le terme ὑποδείμασι paroît le déterminer.

On pourra m'objecter qu'Hérodote aſſurant que cette pierre étoit éthiopienne, elle ne pouvoit venir de Syene, ville de la Thébaïde, ... Il faut obſerver 1°. qu'il étoit d'une difficulté preſque inſurmontable de faire venir par terre de l'Ethiopie proprement dite, des pierres d'une maſſe auſſi prodigieuſe, & tout-à-fait impoſſible de les faire venir par eau, à cauſe des cataractes. 2°. Syene étant frontiere de l'Ethiopie, comme on le voit dans Strabon, (*b*) pouvoit très-bien, dans un langage peu exact, paſſer pour être de l'Ethiopie.

(412) §. CXXVII. *De moins que la grande.*) Le texte eſt altéré. Je ſuis M. Weſſeling, qui lit: τὸ μέγαθος, au lieu de τοῦτο μέγαθος & οἰκοδόμησις, en la place de οἰκοδομῆς. Ὑποβαὶς ne doit pas s'entendre des fondemens; Hérodote venoit de dire que cette pyramide n'approchoit pas de la

(*a*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. XXXVI. Cap. VIII. Tom. II. pag. 735. lin. 7.

(*b*) Strab. Geograph. Lib. XVII. pag. 1171. D.

grandeur de celle de Chéops. Ὑποδεέστερος signifie très-bien *inferior sum.*

M. Borheck, qui a fait imprimer en 1781, à Lemgow, une édition toute grecque d'Hérodote, a admis dans le texte la conjecture de ce Savant, ὑποδείμας δὲ τὸν πρῶτον δόμον λίθου Αἰθιοπικοῦ ποικίλου τεσσεράκοντα πόδας, ὑπέβασιν τῆς ἑτέρης τοὔτου μέγαθος, ἐχομένην τῆς μεγάλης εἰκοδόμησε. « Il fit faire le premier étage de cette pyramide de quarante pieds de haut » & d'une pierre d'Ethiopie de diverſes couleurs. La baſe » étoit de la même grandeur que celle de l'autre, & elle » étoit contigue à la grande pyramide ».

Juſqu'à ce que ce Savant ait publié les motifs qui l'ont déterminé à ſuivre cette conjecture, je crois devoir préférer celle de M. Weſſeling. On peut voir, dans la note de ce dernier, la conjecture de M. Paw, & les raiſons dont l'appuyoit ce Savant.

(413) §. CXXVII. *Qui a environ cent pieds de haut.*) « Cette (*a*) plaine, dit M. Norden, peut avoir quatre-» vingt pieds d'élévation perpendiculaire au-deſſus de l'ho-» riſon du terrein que le Nil couvre de ſes eaux ».

Les cent pieds d'Hérodote reviennent à . . . . . 94 pieds, 5 pouc. 4 lig.
Les quatre-vingt pieds de M. Norden équivalent à 63 4

On ne doit point être ſurpris de cette différence. M. Norden paroît n'avoir jugé de la hauteur de cette colline que par eſtime.

(414) §. CXXVIII. *Qu'ils ne veulent pas même les nommer.*) C'eſt ſans doute par cette raiſon que les Hiſ-

(*a*) M. Norden entend par-là cette colline dont le ſommet eſt applani. Travels in Ægypt. &c. Vol. I. pag. 71.

toriens ſont peu d'accord entr'eux ſur le nom des Princes qui ont fait conſtruire ces pyramides. *Qui de iis* (*a*) *ſcripſerint, ſunt Herodotus, Euhemerus, Duris Samius, Ariſtagoras, Dionyſius, Artemidorus, Alexander Polyhiſtor, Butorides, Antiſthenes, Demetrius, Demoteles, Apion. Inter eos omnes non conſtat à quibus factæ ſint, juſtiſſimo caſu obliteratis tantæ vanitatis auctoribus.*

La premiere fut conſtruite par Suphis, au rapport de Manéthon (*b*), ou par Armaïs, ſuivant quelques autres (*c*). Cet Armaïs étoit frere de Séſoſtris. Amaſis étoit, au rapport (*d*) de quelques autres Hiſtoriens, le fondateur de la ſeconde, & Maron de la troiſieme.

(415) §. CXXVIII. *Berger Philitis.*) « Hérodote, dit » M. Shaw (*e*), raconte que la ſeconde pyramide fut éri» gée de l'argent que la fille de Chéops gagna par ſes ga» lanteries, & que les deux plus grandes étoient l'ouvrage » du berger Philition; donnant la courtiſanne Rhodope » pour fondatrice de la plus petite. Il faut avouer cepen» dant qu'Hérodote, qui nous a tranſmis tous ces beaux » contes, ne mérite pas trop d'être cru à cet égard ».

Il y a ici une inconſiſtence bien ſinguliere. Les deux grandes pyramides étoient la premiere & la ſeconde; ſi la ſeconde fut érigée par la fille de Chéops, comment peut-on dire que les deux plus grandes le furent par le berger Philition? J'ai fait voir ci-deſſus, §. CXXVI. note 405, ſur ce qui regardoit la pyramide de la fille de Chéops,

(*a*) Plin. Natur. Hiſtor. Lib. XXXVI. Cap. XII. Tom. II. pag. 738. lin. 11.

(*b*) Syncell. Chronograph. pag. 56.

(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIV. Tom. I. pag. 75.

(*d*) Id. ibid.

(*e*) Voyages de Shaw. Tom. II. pag. 149. Sub finem.

que M. Shaw s'étoit trompé. Quant à ce qu'il fait dire à notre Hiſtorien, que les deux plus grandes ſont l'ouvrage du berger Philition, j'obſerve 1°. qu'il falloit écrire (a) Philitis, mais c'eſt une bagatelle; 2°. qu'Hérodote avoit trop de ſens pour avancer une pareille abſurdité. Auſſi liſons-nous dans ſon Hiſtoire que la premiere eſt de Chéops, & la ſeconde de Chéphren; mais que les Egyptiens, par averſion pour la mémoire de ces deux Princes, qui les avoient traités avec beaucoup de dureté, les appelloient les pyramides de Philitis, berger qui faiſoit paître en ce temps-là ſes troupeaux dans leur voiſinage.

M. Shaw ajoute qu'Hérodote donne la courtiſanne Rhodope pour fondatrice de la plus petite. C'eſt préciſément le contraire. Nous voyons dans cet Hiſtorien, §. CXXXIV, que quelques Grecs prétendoient que cette pyramide étoit de la courtiſanne Rhodopis; mais il aſſure qu'ils ſe trompoient, que Mycérinus en étoit le fondateur, & §. CXXXV, il prouve qu'il auroit été impoſſible à cette courtiſanne de faire un pareil ouvrage. Je laiſſe maintenant à penſer ſi M. Shaw a bonne grace de venir nous dire qu'Hérodote eſt un faiſeur de contes qui ne mérite aucune créance. Il ſeroit fort aiſé de rétorquer cela contre M. Shaw; mais rendons juſtice à ce Savant, il aura lu un peu trop rapidement notre Hiſtorien, & probablement il ne le cite que de mémoire. Cela n'empêche point que ſes voyages ne ſoient curieux & inſtructifs.

(416) §. CXXIX. *Il jugea les différents de ſes ſujets &c.*) Il paroît par ce paſſage, & par le reſte de ce paragraphe, que les Rois rendoient ſouvent eux-mêmes la juſtice à leurs ſujets. On ne voit pas après cela ce qui a pu engager

(a) Un manuſcrit de la Bibliotheque du Roi porte Φιλιτιωνος; ainſi Philition n'eſt pas, à proprement parler, une faute.

M. de Paw à dire que (a) les Rois d'Egypte n'eurent jamais le droit de juger ou de prononcer dans une cauſe civile.

(417) §. CXXIX. *Se plaignoit du jugement.*) « Il » dépenſoit beaucoup d'argent (b) en rendant la juſtice, » parce qu'il faiſoit des préſens aux honnêtes gens qui pa- » roiſſoient avoir été maltraités dans les jugemens ». Ἐκ τῆς δίκης ſignifie à cauſe de ſon jugement.

(418) §. CXXX. *Saïs.*) Didyme appelle cette ville (c) Mycérine, au rapport d'Héſychius; car Hérodote, ajoute-t-il, dit que Mycérinus y régna. Mais Héſychius donne ce nom à Memphis. Il la nomme autre part Mucérines.

(419) §. CXXXII. *Et ſe lamentent pour un certain Dieu.*) Il paroît que ce Dieu étoit Oſiris. Du moins cette cérémonie avoit-elle quelque rapport avec celle qu'on faiſoit en l'honneur de ce Dieu. « Ils font voir (d), pendant » quatre jours de ſuite, un bœuf doré couvert d'une houſſe » de fin lin de couleur noire, à cauſe de la douleur de la » Déeſſe (Iſis) ».

(420) §. CXXXII. *Cette geniſſe à la lumiere.*) M. (e) Bryant, toujours préoccupé de ſon ſyſtême, fondé ſur de vaines étymologies, aſſure qu'Hérodote s'eſt trompé en cette occaſion, & ſur-tout M. Weſſeling. Il eſt très-vraiſemblable que la figure que ce dernier Savant a miſe dans dans ſon édition de cet Auteur, regarde l'hiſtoire dont fait mention Hérodote. Ce n'eſt point un taureau, comme le dit

(a) Recherches Philoſophiques ſur les Egyptiens & les Chinois, Sect. IX. Tome II. pag. 291.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIV. pag. 74.

(c) Heſych. voc. μυκερῖνα & μυκερῖναι.

(d) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 366. E.

(e) A new Syſtem. or an analyſis of Ancient Mythology. pag. 302.

M. Bryant, mais une vache, & par conſéquent ce ne peut être un emblême du bœuf Apis. L'inſcription prouve, ſuivant le même M. Bryant, que ce *taureau* avoit rapport à une fête & non à des funérailles. Le récit d'Hérodote fait voir que dans une certaine fête on portoit tous les ans cette vache hors de la ſalle, où elle étoit enfermée le reſte de l'année. Ainſi l'inſcription a trait à cette fête. L'un ne détruit pas l'autre. Hérodote tenoit ces particularités des Prêtres, & il devoit en être mieux inſtruit que M. Bryant.

(421) §. CXXXIII. *Pour faire à la Déeſſe de vifs reproches.*) Je lis avec M. Valckenaer, πίμψαι ἐς τὸ μαντήϊον τῇ θεῷ ἀντιδιδάσῃ μεμφόμενον. Voyez la note de ce Savant.

(422) §. CXXXIII. *Et tous les lieux agréables.*) Ἐπηετηρία; ce ſont des retraites agréables propres à inſpirer la volupté, telles que les *Actæ* des Siciliens & les *Maiumæ* des Egyptiens & des Syriens. Grégoire, Archevêque de Corinthe, rapporte ce paſſage dans ſon traité ſur les Dialectes (*a*). Il y a ſeulement une légere différence, l'article τῆς après ἔναι, qui ne ſe trouve pas dans les éditions d'Hérodote, & qui ne fait même aucun ſens. M. Valckenaer le change en γῆς, & je ne doute point que ce ne ſoit la véritable leçon.

(423) §. CXXXIII. *En convertiſſant les nuits en jours.*) Il ſuffiſoit ſans doute au bon Mycérinus, que la nuit fût éclairée, pour qu'elle paſſât pour le jour, & pour s'imaginer qu'il donnoit un démenti à l'Oracle. Si Hérodote dit un peu plus haut qu'il paſſoit le temps à boire & à ſe divertir, ſans diſcontinuer ni jour ni nuit, cela ne doit pas ſe prendre au pied de la lettre. Il faut néceſſairement dormir pour réparer ſes forces, & Hérodote avoit trop de

(*a*) Gregorius de Dialectis. pag. 224.

ſens pour ſuppoſer que ce Prince ne prenoit aucun repos, comme l'avance M. de Paw, Recherches Philoſophiques ſur les Egyptiens, Sect. VIII. pag. 257.

(424) §. CXXXIV. *De pierre d'Ethiopie.*) Si Hérodote eût voulu parler ici de la même pierre dont il a fait mention plus haut §. CXXVII, il ſe ſeroit exprimé de même. Pline, content de le copier, nous dit : *Tertia minor* (*a*) *prædictis, ſed multò ſpectatior, Æthiopicis lapidibus aſſurgit.* Diodore de Sicile eſt un peu plus précis. Il nous apprend (*b*) que cette pyramide étoit d'une pierre noire, approchante de la pierre de Thebes, & Strabon (*c*) d'une pierre noire, dure & difficile à travailler. Il y a grande apparence que c'eſt la même qu'on connoît ſous le nom de Baſalte, qu'on tiroit de la montagne d'Arabie (*d*) près de l'Ethiopie, & de l'Ethiopie, ſelon Pline. *Invenit* (*e*) *eadem Ægyptus in Æthiopiâ quem vocant Baſalten, ferrei coloris atque duritiæ.* Sa couleur, & la grande quantité qu'on en trouvoit en Ethiopie, lui avoient peut-être fait donner, du temps d'Hérodote, le nom de pierre éthiopiene.

Le mot Baſalte eſt étranger à la langue grecque. Celui de Baſanite, qu'on trouve dans Ptolémée, eſt probablement une corruption, peut-être auſſi confondit-on le baſalte avec la pierre de touche. Pline met à l'endroit ci-deſſus cité,

(*a*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XXXVI. Cap. XII. Tom. II. pag. 738. lin. 16.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIV. Tom. I. pag. 74.

(*c*) Strab. Lib. XVII. pag. 1161. D.

(*d*) Quoique ce ne ſoit en quelque ſorte que la même montagne, Ptolémée la diſtingue par différens noms, la montagne de Troie, celle d'Albâtre, celle de Porphyre, celle de Pierre noire, & celle de Baſanite. Cette derniere touchoit à l'Ethiopie. Ptolem. Geograph. Lib. IV. pag. 121.

(*e*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XXXVI. Cap. VII. Tom. II. pag. 734.

cette pierre au nombre des marbres. Il ſe trompe, ainſi que les autres Naturaliſtes anciens qui ont avancé la même choſe, puiſqu'elle ne fait point efferveſcence avec les acides. Les Naturaliſtes modernes, beaucoup plus exacts que les anciens, s'en ſont aſſurés dans ces derniers temps.

La fameuſe ſtatue du Nil, autour duquel jouent ſeize enfans, emblême de la crue de ce fleuve, étoit de baſalte, c'eſt-à-dire, de cette lave dont on vient de parler. L'Empereur Veſpaſien la plaça à Rome dans le temple de la Paix. *Nunquam* (*a*) *hic major repertus eſt quam in templo Pacis ab Imperatore Veſpaſiano Auguſto dicatus : argumento Nili XVI liberis circâ ludentibus, per quos totidem cubiti ſummi incrementi augentis ſe amnis intelliguntur.* Cette ſtatue n'exiſte plus. Celle qu'on voit aujourd'hui dans les jardins du Vatican en eſt probablement une copie. Elle eſt de marbre blanc, auſſi bien que celle qui eſt aux Tuilleries autour du grand baſſin.

(425) §. CXXXIV. *Juſqu'à la moitié.*) « Chaque (*b*) » côté de la baſe avoit trois plethres. Quant à la hauteur, » il la fit faire juſqu'à la quinzieme (*c*) aſſiſe d'une pierre » noire approchante de celle de Thebes, & la finit d'une » pierre ſemblable à celle des autres pyramides. Si elle eſt » inférieure, par la grandeur, à celles dont on vient de » parler, elle l'emporte de beaucoup par la richeſſe des

(*a*) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. XXXVI. Cap. VII. Tom. II. pag. 734.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIV. Tom. I. pag. 74.

(*c*) Hérodote dit juſqu'à la moitié. Il y avoit par conſéquent trente aſſiſes de pierre. Ces aſſiſes étoient de cinq pieds anglois chacune, c'eſt-à-dire de quatre pieds huit pouces trois lignes cinq ſixiemes, comme les a trouvé le Docteur Pococke. Cela fait, pour la hauteur, cent cinquante pieds anglois, c'eſt-à-dire cent quarante pieds neuf pouces ſept lignes de notre meſure.

» matériaux, & l'art avec lequel on l'a travaillée. On a » écrit ſur(*a*) le côté qui eſt au nord le nom de Mycérinus » ſon Auteur. Plus (*b*) loin, on voit ſur la plus grande » hauteur de la colline la troiſieme pyramide; elle eſt plus » petite que les deux autres, mais elle a coûté davantage. » Elle eſt, depuis les fondemens, preſque juſqu'au milieu » d'une pierre noire qu'on tranſporte de loin des monta- » gnes d'Ethiopie, & dont on fait des mortiers. Cette pierre » étant dure & difficile à travailler, les ouvrages qu'on » en fait deviennent d'un grand prix.

» Il y a au ſud (*c*) une chauſſée de grandes pierres de onze » pas de large. Elle conduit à un temple qui eſt devant la » troiſieme pyramide. Les pierres de ce temple ont ſix pieds » de largeur ſur autant d'épaiſſeur, ce qui eſt auſſi l'épaiſ- » ſeur de ſon mur. La plupart ont ſeize ou dix-ſept pieds » de long, & quelques-unes vingt-deux. Le bâtiment en- » tier a cent ſoixante pieds de long, & cent quatre-vingt » de front. A l'eſt de cet édifice eſt la troiſieme pyramide » qu'on dit bâtie par Mycérinus. Hérodote dit qu'elle a » trois cents pieds quarrés. Au ſommet, elle en a quatorze » du côté du nord, & douze du côté de l'eſt. Elle a ſoixante- » dix-huit degrés d'un pied, neuf pouces de largeur. Notre » Auteur affirme qu'elle étoit bâtie juſqu'à la moitié de » marbre d'Ethiopie, c'eſt-à-dire qu'elle en étoit revêtue. » Diodore de Sicile parle de quinze aſſiſes; de ſorte que » calculant chaque aſſiſe à cinq pieds d'épaiſſeur, cela fera » ſoixante-quinze pieds, ce qui répond, à ſix pieds près, à

(*a*) Si l'on eût gravé ſur cette pyramide des hiéroglyphes, Diodore en auroit fait mention pareillement. Ceci eſt une nouvelle preuve que les pyramides n'avoient point été deſtinées à conſerver l'hiſtoire & les ſciences de la nation.

(*b*) Strab. Geograph. Lib. XVII. pag. 1161. C. D.

(*c*) A Deſcription of the Eaſt by Rich. Pococke. vol. I^ſt. pag. 47.

» la hauteur que j'ai trouvée de cent cinquante-ſix pieds, » les degrés ayant deux pieds de haut ».

(426) §. CXXXIV. *Ayant vingt pieds de moins.*) Cela doit s'entendre, à ce qu'il me ſemble, de la hauteur de la pyramide, puiſqu'il parle tout de ſuite de ſa largeur. Mais on ne voit point de proportion entre cette hauteur & la largeur de la baſe. Je crois le texte altéré, & cela me paroît d'autant plus vraiſemblable, que ſi cette pyramide n'eût eu que vingt pieds de moins que celle de Chéops, Hérodote n'auroit pu dire qu'elle étoit beaucoup plus petite. M. Norden (*a*) a trouvé qu'elle avoit cent pieds de moins que les deux autres. Pline la fait plus large qu'Hérodote de ſoixante-deux pieds. *Tertia* (*b*) *minor prædictis, ſed multo ſpectatior, Æthiopicis lapidibus aſſurgit CCCLXII pedibus inter angulos.*

(427) §. CXXXIV. *De la courtiſanne Rhodopis.*) « Quelques-uns (*c*) attribuent cette pyramide à Inaron (*d*); » d'autres diſent que c'eſt le tombeau de la courtiſanne » Rhodopis; les Gouverneurs de quelques Nomes en étant » devenus amoureux, firent faire cette pyramide à frais » communs, afin de gagner ſes bonnes graces.

» On (*e*) dit que cette pyramide fut conſtruite par les » amans de la courtiſanne, que Sapho appelle Doricha; » elle étoit maîtreſſe de ſon frere Charaxus, qui conduiſoit à Naucratis du vin de Lesbos dont il faiſoit commerce; d'autres la nomment Rhodope. On conte qu'un

(*a*) Travels in Egypt. and Nubia by Norden. Vol. Ia. pag. 75.

(*b*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XXXVI. Cap. XII. Tom. II. pag. 738.

(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIV. Tom. I. pag. 75.

(*c*) On trouve dans d'autres leçons de Diodore, le nom de ce Roi écrit Inarus, Indron, Maron.

(*e*) Strab. Geograp. Lib. XVII. pag. 1161. D. 1162. A.

» jour qu'elle ſe baignoit, une aigle enleva un de ſes ſou-
» liers à ſa ſuivante, & le porta à Memphis. Le Roi ren-
» doit alors la juſtice ; l'aigle planant au-deſſus de ſa tête,
» laiſſa tomber le ſoulier dans ſon ſein. Ce Prince, ſurpris
» de cet événement ſingulier, & de la petiteſſe de ce ſou-
» lier, fit chercher par-tout le pays, la femme à qui il
» appartenoit. Ayant été trouvée à Naucratis, on la pré-
» ſenta au Roi, qui en fit ſa femme. Lorſqu'elle mourut,
» on lui donna la ſépulture dont on vient de parler ».

Achilles Tatius dit, dans ſon Roman (*a*) de Clitophon & de Leucippe, qu'il y avoit près du Tyr une petite iſle, que les Tyriens appelloient le tombeau de Rhodope.

(428) §. CXXXIV. *Sous Amaſis.*) Elien (*b*) ſuppoſe que Rhodopis étoit femme de Pſammitichus, mais comme il y a un intervalle de quarante-ſept ans entre la mort de ce Prince, & l'avénement d'Amaſis, on ne peut point dire que cette courtiſanne ait fleuri ſous ce premier Roi. Périzonius prétend, dans ſes notes ſur cet endroit d'Elien, qu'il y eut deux Rhodopis ; l'une, qui de courtiſanne devint la femme de Pſammitichus ; l'autre qui fut eſclave avec Eſope, & qui fleurit ſous Amaſis. Elien a tiré ſans doute cette fable de Strabon (*c*) ; mais ces Auteurs ne parlent point de deux Rhodopis. Sur quelle autorité Périzonius les admet-il ?

(429) §. CXXXIV. *Fils d'Héphestopolis.*) Ou ſelon la verſion de Valla, de la ville d'*Héphestopolis*, de *la ville de Vulcain*. Mais eſt-il d'uſage de dire en grec,

(*a*) Achill. Tatius de Clitophontis & Leucippes amoribus. Lib. II. Cap. XVII. pag. 159.

(*b*) Ælian. Hiſtor. Var. Lib. XIII. Cap. XXXIII. Tom. II. pag. 901. &c.

(*c*) Voyez la ſeconde partie de la note précédente.

Ἡφαίστου

Γάδμονος τῶν Ἡφαιστοπόλιος? Ne faudroit-il pas τῶν Ἡφαιστοπολίτου ou Ἡφαιστοπολίτεω?

BELLANGER.

M. Weſſeling rapporte dans ſa note des noms auſſi ſinguliers, Agéſipolis, Cratéſipolis &c. Nous en avons auſſi dans notre langue.

(430) §. CXXXIV. *Eſope le fabuliſte.*) Αἰσώπου τοῦ λογοποιοῦ. Λογοποιὸς ſignifie un Hiſtorien & un Fabuliſte. Il ſe prend dans le premier ſens un peu plus bas, §. CXLIII, où notre Auteur parle de l'Hiſtorien Hécatée, & dans Lucien (*a*). Ici il ſignifie un Fabuliſte. On peut conſulter Suidas aux mots λογοποιὸς & λογοποιῶν. Ariſtophanes (*b*) appelle les fables d'Eſope λόγοι. Ὡς ἐν Αἰσώπου λόγοις ἐστὶν λεγόμενον δήπου. « Car on conte dans les fables d'Eſope ». Voyez auſſi le même Ariſtophanes dans la comédie intitulée la Paix, vers 129. Il paroît que c'étoit le terme conſacré. Séneque s'en eſt ſervi, quoiqu'il écrivît en latin. *Non* (*c*) *audeo te uſque eo producere, ut fabellas quoque & Æſopeos logos.... ſolitâ tibi venuſtate connectas.* Xénophon (*d*) emploie ce mot dans le même ſens : εἶτα οὐ λέγεις αὐτοῖς τὸν τοῦ κυνὸς λόγον ; « que ne leur dites-vous la fable du chien »? Antiphanes, Poëte comique, dans la Piece intitulée les Jeunes Gens, ſe ſert (*e*) du mot λογοποίημα, pour dire une fable, une fiction : Ἐγὼ πάλαι μὲν ᾠόμην τὰς Γοργόνας εἶναί τι λογοποίημα. « J'avois cru juſqu'ici que les Gorgones n'étoient » qu'une fable ».

(*a*) Lucian. de Macrob. §. X. Tom. III. pag. 214.
(*b*) Ariſtoph. in Avib. verſ. 651.
(*c*) Seneca Conſolat. ad Polybium. Cap. XXVII. pag. 219.
(*d*) Xenoph. Memorabil. Lib. II. Cap. VII. §. XIII. pag. 121.
(*e*) Athen. Deipnoſoph. Lib. VI. Cap. I. pag. 224. C. D.

Cependant λόγος, opposé à μῦθος, signifie la vérité, ou plutôt le sens caché sous l'enveloppe de la fable. Ἰδιῶται μύθους ἀκούσαντες, ὧν τοὺς λόγους οὐκ ἐπίστανται, μέγα ἐπ' αὐτοῖς φρονοῦσι (a). « Des ignorans entendant des fables dont ils ne » comprennent pas le sens, s'en enorgueillissent beaucoup ».

(431) §. CXXXIV. *La mort d'Esope.*) Plutarque assure (b) que Créſus envoya Esope à la Cour de Periandre, Tyran de Corinthe, & à l'Oracle de Delphes. Sur le témoignage de cet Auteur grave, on ne peut gueres douter qu'Esope n'ait vécu du temps de Créſus & à sa Cour. Selon Suidas (c), ce Fabuliſte étoit de Samos ou de Sardes, d'autres diſent qu'il étoit de Méſambria, ou de Cotyæum en Phrygie. Il vécut à la Cour de Créſus, & fut aimé de ce Prince. Il périt à Delphes d'une mort injuſte; les Delphiens l'ayant précipité du haut des roches Phædriades vers la (d) fin de la quatrieme année de la cinquante-quatrieme olympiade. De là vint le proverbe, *Sang Esopéen* (e), dont on ſe ſervoit en parlant de ceux à qui on avoit ôté la vie injuſtement, & de ceux qui étoient coupables de crimes difficiles à expier; car le Dieu fut fort irrité contre les Delphiens, parce qu'ils avoient fait mourir injuſtement Esope. Il étoit plus (f) ancien que Pythagore, car il vivoit vers la quarantieme olympiade : on dit qu'il fut eſclave de Xanthus le Lydien, ou d'un certain Samien, nommé Iad-

(a) Origen. contra Celſum. Lib. I. pag. 330. D.

(b) Plutarch. in Convivio ſeptem Sapientium. pag. 150. A.

(c) Suidas voc. Αἴσωπος. Tom. I. pag. 660.

(d) Voyez mon Eſſai de Chronologie, Chap. XVII.

(e) Suidas voc. Αἷμα Αἰσώπειον.

(f) Suidas voc. Αἴσωπος. Tom. I. pag. 660. Voyez auſſi mon Eſſai de Chronologie, Chap. XVII & XIX.

mon, dont fut auſſi eſclave Rhodopis de Thrace, célebre courtiſanne que Charaxus, frere de Sappho, épouſa, & dont il eut des enfans. Plutarque (a) raconte que « Créſus » envoya Eſope à Delphes avec beaucoup d'or, afin d'offrir » au Dieu un ſacrifice magnifique, & de diſtribuer à chaque » citoyen de cette ville quatre mines. Ayant eu, à ce qu'il » paroît, quelque différend avec les Delphiens, il fit le » ſacrifice, mais il renvoya l'argent à Sardes, regardant » les habitans de cette ville comme indignes de la géné- » roſité de ce Prince. Les Delphiens irrités l'accuſerent » d'un commun accord de ſacrilege, & le firent mourir, » en le précipitant du rocher Hyampeia. Le Dieu de » Delphes, que cette action avoit irrité, rendit leurs » campagnes ſtériles, & leur envoya toutes ſortes de mala- » dies terribles. Pour faire ceſſer ces fléaux, ils firent » proclamer, aux grandes fêtes de la Grece, que s'il ſe » trouvoit quelqu'un qui voulût exiger d'eux quelque ſatis- » faction de la mort d'Eſope, ils la lui feroient. A la troi- » ſieme génération, il ſe préſenta un Samien, nommé » Idmon (le même qu'Iadmon dont parle Hérodote), qui » n'étoit point parent d'Eſope, mais un des deſcendans de » ceux qui l'avoient acheté à Samos. Les Delphiens lui » ayant fait quelque ſatisfaction, furent délivrés des maux » qui les affligeoient ». Les Athéniens ſe firent beaucoup d'honneur, en élevant une ſtatue à Eſope.

(b) *Æſopo ingentem ſtatuam poſuere Attici;*
Servumque collocârunt æternâ in baſi,
Patere honoris ſcirent ut cunctis viam,
Nec generi tribui, ſed virtuti, gloriam.

(a) Plutarch. de his qui ſerò à Numine puniuntur. pag. 556. F. 557 A.

(b) Phædr. Fab. Lib. II. Epilog.

Cette ſtatue étoit l'ouvrage du (*a*) célebre Lyſippe; on l'avoit placée en face de celle des ſept ſages.

Ptolémée, fils d'Hépheſtion, raconte, au ſixieme livre de ſes Hiſtoires extraordinaires, qu'Eſope « (*b*) ayant été » tué par ceux de Delphes, reſſuſcita, & combattit avec » les Grecs au paſſage des Thermopyles ».

(432) §. CXXXV. *Charaxus de Mytilene.*) Sappho avoit deux autres freres (*c*) Eurygius & Larychus, ou plutôt Larichus, comme on le trouve écrit dans Athénée (*d*); les Doriens aimant les noms terminés en ichos, comme *Boſporichos*.

(433) §. CXXXV. *Donna un prix.*) On voit dans Athénée (*e*) que la courtiſanne de Naucratis, qui fut aimée de Charaxus, & qui fut déchirée par les vers de Sappho, ſe nommoit Dorica. Il ajoute qu'Hérodote l'appelle Rhodopis, parce qu'il ignoroit que Rhodopis, qui fit préſent de ces fameuſes broches au temple de Delphes, étoit différente de cette Dorica. Mais ſur quelle autorité Athénée avance-t-il ce fait? Strabon (*f*) eſt de même avis que notre Auteur. Poſidippe fait ſouvent mention de Dorica dans ſon *Ethiopie*. Le même Poſidippe a fait ſur cette Dorica une épigramme que nous a conſervée Athénée à l'endroit que je viens de citer, & que l'on trouve beaucoup plus correctement dans le Recueil précieux de M. Brunck. *Analect. Veter. Poëtar. Græcor. Tom. II. pag.* 51. *XX.*

(*a*) Analecta veter. Poetar. Græcor. Tom. III. pag. 45. n°. XXXV.

(*b*) Ptolem. Hephæſt. Hiſt. ad Hiſtoriæ Poëticæ ſcriptores antiquos. pag. 333 & 334.

(*c*) Suidas voc. Σαπφώ.

(*d*) Athen. Deipnoſophiſt. Lib. X. Cap. VI. pag. 424. lin. ult.

(*e*) Id. ibid. Lib. XIII. Cap. VII. pag. 596. B.

(*f*) Strab. Lib. XVII. pag. 1162. A.

Suidas (*a*) dit que Sappho l'appelle Doricha.

(434) §. CXXXV. *Pour une femme de ſon état.*) Ὡς ἂν εἶναι Ῥοδώπιν. M. Valckenaer a très-bien expliqué ce paſſage par celui-ci d'Elien (*de Naturâ Animal. IV*, 54.) παῖδα ὡραῖον, ὡς ἂν εἶναι Αἰγύπτιον, « bel enfant pour un » Egyptien »; & par ceux-ci de Cicéron & de Cornélius Népos. *Multæ etiam, ut in homine Romano, litteræ*, « il étoit très-ſavant pour un Romain ». *De Senectute Cap. IV. ſatis exercitatum in dicendo, ut Thebanum ſcilicet*, « du moins pour un Thébain », *Cornelius Nepos, in Epamin. XV. Cap. V.* 2. On peut joindre à ces exemples, celui-ci d'Elien : μόσχον (*b*) ἐλέφαντος ὡραίαν ὡς χεῖνοι, « un jeune éléphant femelle, beau autant que des » éléphans peuvent l'être, beau pour un éléphant ».

(435) §. CXXXV. *Elle les envoya au temple de Delphes.*) « Celui qui (*c*) nous conduiſoit (*d*) nous ayant » montré le lieu où avoient été les broches de fer de la » courtiſanne Rhodopis, ne convenoit-il pas, dit Diogé- » nianus en colere, à la même ville qui a fait mourir » Eſope, de donner à Rhodopis une place pour y dépoſer » la dixme du prix de ſes charmes ».

(436) §. CXXXV. *Où on les voit encore aujourd'hui.*) Ces broches n'exiſtoient plus du temps de Plutarque. Le *Cicerone* qui lui montroit les raretés de Delphes, lui fit voir ſeulement (*e*) la place où elles avoient été.

(*a*) Voc. Ῥοδώπιδος ἀνάθημα.

(*b*) Ælian. Nat. Animal. Lib. X. Cap. I. pag. 545.

(*c*) Plutarch. cur Pythia carmine deſierit reſpondere. pag. 400. F. 401. A.

(*d*) Περιηγητὴς, c'eſt celui que les Italiens appellent Cicerone.

(*e*) Plutarch. cur Pythia carmine deſierit reſpondere. pag. 400. F.

(437) §. CXXXV. *Archidice.*) « Un jeune (*a*) homme » étoit amoureux d'Archidice, courtiſanne de Naucratis. » Celle-ci, fiere de ſes charmes, le traitoit mal & exigeoit » une ſomme conſidérable. Lorſqu'il lui avoit fait quelque » préſent, elle ſe livroit un peu, & ſe retiroit enſuite. Ne » pouvant donc obtenir ſes faveurs, parce qu'il n'étoit pas » riche, il en jouit en ſonge, & ſon amour ceſſa auſſi-tôt ».

Quelques perſonnes ont confondu Archidice avec une courtiſanne nommée Thonis, dont parle Plutarque, s'imaginant que Thonis étoit ſon nom égyptien, parce que cet Auteur en rapporte (*a*) une hiſtoire ſemblable à celle qu'on vient de voir. Mais Thonis vivoit ſous Bocchoris, c'eſt-à-dire au moins deux ſiecles avant Archidice, puiſque celle-ci n'acquit de la célébrité qu'après Rhodopis, qui vivoit elle-même ſous Amaſis.

(438) §. CXXXV. *A Mytilene.*) Les Grecs ne mettent jamais ὡς avec des noms de villes, de provinces &c. comme l'a très-bien remarqué M. Valckenaer, l'un des plus habiles Critiques de ce ſiecle. On oppoſe à cette obſervation un paſſage de l'Odyſſée d'Homere, Liv. XXIII. vers 311. Mais les éditions de Florence & d'Alde portent, ἐλθ' ἐς Λωτοφάγων. On ajoute un paſſage d'Eſchines (*c*) *de falsâ Legat.* Mais il y a dans deux manuſcrits, ἦκομεν ἐις Μακεδονίαν. Pour revenir à Hérodote, on trouve dans un manuſcrit de la Bibliotheque du Roi ὡς, & dans un autre ἐς.

(438) §. CXXXV. *Le déchira dans ſes vers.*) Il y a dans le grec μιν, qui peut ſe rapporter à Charaxus ou à Rhodopis. Je me ſuis déterminé pour le premier, parce

(*a*) Ælian. Var. Hiſt. Lib. XII. Cap. LXIII. Tom. II. pag. 830. &c.
(*b*) Plutarch. Vit. Parall. in Demetrio. pag. 901. D.
(*c*) Æſchin. de Falsâ Legat. pag. 31. lin. 7. ex Edit. Henr. Steph.

qu'il eſt le ſujet de la phraſe. Cependant comme les Grecs ne s'aſtreignent pas toujours à cette marche réguliere, on peut d'autant plutôt le rapporter à Rhodopis, que l'on ſait par Athénée (*a*), que Sappho la déchira dans ſes vers.

(439) §. CXXXVI. *Aſychis fut Roi d'Egypte.*) Diodore de Sicile n'eſt pas ici d'accord avec notre Auteur. Il ne parle ni d'Aſychis qui ſuccéda à Mycérinus, ni d'Anyſis, qui monta ſur le trône après Aſychis, mais il met en leur place Bocchoris (*b*), & il ajoute que long-temps après ce dernier Prince, Sabacon régna en Egypte. Ce n'eſt pas tout. Le même Hiſtorien raconte autre part (*c*) que Tnéphachtus, pere de Bocchoris, régna auſſi. Etoit-il donc le même que Mycérinus? Je n'en crois rien. Je penſe plutôt que Diodore s'eſt trompé ſur le rang où il place ces Princes, & qu'ils ſont du nombre des trois cents trente Rois dont Hérodote ne parle point. (Voyez Liv. II. §. CI.) L'autorité du Syncelle (*d*), qui aſſure que Bocchoris ayant été vaincu & fait priſonnier par Sabacon, fut brûlé vif, me touche d'autant moins, que ce trait ne s'accorde pas avec ce que raconte Diodore de Sicile de la douceur de ce Prince, qui ne vouloit pas qu'on punît perſonne de mort. Voyez ſur ces Princes mon Eſſai de Chronologie. Chap. I. §. VII & XII.

(440) §. CXXXVI. *Une loi.*) Cette loi a paru plus ſage à Diodore de Sicile, « que (*e*) toutes les fables des » Grecs ſur l'enfer. Elles étoient un moyen inſuffiſant pour » conduire les hommes à la vertu, & l'objet perpétuel des » railleries & des mépris des méchans. Les punitions des

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIII. Cap. VII. pag. 596. B.
(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXV. Tom. I. pag. 75.
(*c*) Id. Lib. I. §. XLV. Tom. I. pag. 54.
(*d*) Syncell. Chronograph. pag. 74 & 184.
(*e*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCIII. Tom. I. pag. 104.

» méchans, & les honneurs (*a*) des gens de bien étant
» publics chez les Egyptiens, & ne consistant pas dans des
» fables, les uns & les autres étoient tous les jours avertis
» de leurs devoirs, & c'étoit la méthode la plus utile pour
» la correction des mœurs ».

Une excellente éducation & de bonnes loix sont plus utiles pour la conduite de la vie, que toutes les chimeres dont on berce les pauvres humains. Mais les Législateurs ont, dans tous les pays, trouvé plus aisé de conduire les hommes par des fables, qu'en leur enseignant des vérités, & qu'en les excitant à la vertu par des motifs sensibles & réels.

(441) §. CXXXVI.) *Après le trépas d'aucun des siens.*) Il y a dans le grec : Μήτ' ἄλλου μηδένα τῶν ἑωυτῦ ἀπογενόμενον θάψαι. Τῶν ἑωυτῦ doit s'entendre de ses enfans; ἀπογενόμενον signifie étant mort. J'en fais la remarque, parce que tous les Traducteurs s'y sont trompés, excepté MM. Wesseling & Valckenaer qui en ont averti les premiers. Hésychius explique ἀπογενέμενοι par ἀποθανόντες, & l'on trouve dans Hippocrates, (*b*) ἀπογενομένῳ τὸ ἐυθέως, *aussi-tôt après sa mort.* Mais qu'est-il nécessaire d'accumuler les exemples dans une chose si claire?

(442) §. CXXXVI. *Du fond du lac.*) Il y a mot à mot dans le texte : « Car mettant dans le lac, sous le limon, » l'extrémité plate de leurs avirons, tout le limon qui s'y » attachoit, on le rassembla & on en fit des briques. Telle » est la maniere dont on s'est servi pour me faire ». Τετυπῶσθαι

(*a*) En Egypte on n'accordoit jamais les honneurs de la sépulture, même aux Rois, qu'après un examen de leur vie. Les honneurs des gens de bien, & la punition des méchans doivent s'entendre ici des honneurs de la sépulture ou de sa privation. Voyez le même Diodore.

(*b*) Hippocrat. Epidem. Lib. IV. §. XX. pag. 757.

ſignifie mettre quelque choſe de plat ſous une autre, afin de l'enlever. Nous en verrons plus bas deux autres exemples; le premier, Liv. III. §. CXXX; l'autre, Liv. VI. §. CXIX.

(a) Οἱ χῆνες ὑποτύπτοντες, ὥσπερ ταῖς ἄμαις,
. . . . . τὴν γοῦν.

« Les oies enlevant (la boue) avec leurs pieds, comme » ſi c'étoit avec une truelle ». On peut conſulter la note de M. Hemſterhuis ſur ce vers d'Ariſtophanes, & celle de M. Brunck.

(443) §. CXXXVII. *Il ne fit mourir perſonne.*) Il eſt dit cependant plus bas, §. CLII, qu'il fit mourir Nécos, pere de Pſammitichus, mais peut-être Nécos étoit-il de la famille Royale, & Sabacos pouvoit craindre qu'il ne lui enlevât la couronne. Si l'on en croit le (b) Syncelle, il fit auſſi brûler Bocchoris; mais je penſe que ce dernier Prince eſt fort antérieur à Sabacos; car celui-ci ne régna en Egypte qu'un aſſez grand nombre d'années après, ſi l'on s'en rapporte à Diodore (c) de Sicile, qui place lui-même Bocchoris aſſez mal, à ce que je crois. Je ſerois d'avis de le mettre au nombre de ces trois cents trente Rois qui ſuccéderent à Ménès, & dont Hérodote n'a pas jugé à propos de parler. Quoi qu'il en ſoit, ce n'eſt point lui qui fit couper le nez aux malfaiteurs, & qui forma l'établiſſement de Rhinocolure, comme l'avance (d) M. de Paw. On

(a) Ariſtoph. Av. verſ. 1145.

(b) Syncelli Chronograph. pag. 74 & 184.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXV. Tom. I. pag. 75.

(d) Recherches Philoſoph. ſur les Egypt. & ſur les Chinois, Sect. IX. Tom. II. pag. 274.

voit qu'il le confond avec (*a*) Actiſanès, autre Prince éthiopien, qui régna auſſi en Egypte, & qui traita de la ſorte les brigands. Strabon, que M. de Paw critique en cette occaſion, ne dit point le nom de ce Prince, mais on le ſait par Diodore de Sicile.

Voyez mon Eſſai de Chronologie, Chap. I. §. XII.

(444) §. CXXXVIII. *Eſt la même que Diane.*) Bubaſtis étoit vierge, elle préſidoit aux accouchemens & étoit le ſymbole de la lune. Cette reſſemblance avec la Diane des Grecs l'avoit fait nommer par eux la Diane des Egyptiens. Elle ne lui reſſembloit pas cependant exactement, & n'étoit pas chez ceux-ci Déeſſe des montagnes, des bois & de la chaſſe. C'eſt peut-être cette différence qui a fait dire à Juvenal :

Oppida tota canem venerantur, nemo Dianam.
Satyre XV. vers 8.

(445) §. CXXXVIII. *La ville ayant été rehauſſée.*) Ce n'étoit pas ſeulement à Bubaſtis que cela s'étoit pratiqué, mais généralement à toutes les villes & à toutes les bourgades qui n'étoient point bâties ſur des collines. Séſoſtris avoit déjà exhauſſé ces villes, Sabacos les exhauſſa encore davantage. Séſoſtris, dit Diodore de Sicile, ayant fait (*b*) faire de grandes élévations avec de la terre rapportée, il y fit bâtir les villes dont le terrein n'étoit point naturellement aſſez élevé, afin que dans la crue des eaux les hommes & les beſtiaux euſſent une retraite aſſurée. Le terrein (*c*) étant plat, dit le même Hiſtorien, les villes, les bourgs & les

(*a*) Diodore Sicul. Lib. I. §. LX. Vol. I. pag. 69. Strab. Lib. XVI. pag. 1102. B.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LVII. Tom. I. pag. 66.

(*c*) Id. Lib. I. §. XXXVI. Tom. I. pag. 43.

hameaux étant ſitués ſur des élévations faites de terres rapportées, on croit voir de loin les Cyclades.

(446) §. CXXXVIII. *On le voit en entier.*) Gronovius fait une longue note pour prouver que ὅσσον τρόν ἐστι eſt une mauvaiſe leçon, & qu'il faut lire ὅσσον τόν ἐστι. Mais Henri Etienne avoit déjà mis cette derniere leçon dans ſon édition toute grecque de 1570. Gronovius l'avoit donc conſultée avec beaucoup de négligence, puiſqu'il impute cette faute à tous les Editeurs qui l'ont précédé. Deux manuſcrits de la Bibliotheque du Roi ont pareillement ὅσσον τόν ἐστι.

(447) §. CXXXVIII. *Au temple de Mercure.*) Le Mercure égyptien s'appelloit Thoth ou Theuth. Thoth étoit, chez les Egyptiens, l'inventeur des ſciences, & comme Mercure, chez les Grecs, préſidoit aux ſciences, ceux-ci déſignoient Thoth en leur langue par le nom d'Hermès ou Mercure. Ils avoient auſſi donné le nom de Mercure à Anubis, à cauſe de quelques autres rapports qu'ils avoient remarqué entre ces deux Divinités. « Ce n'eſt point le chien » proprement dit (*a*) qu'ils honorent ſous le nom de Mer» cure; ce ſont ſes qualités, ſa vigilance, ſa bonne garde, » ſon inſtinct qui lui fait diſtinguer l'ami de l'ennemi, ce » qui, pour me ſervir des termes de Platon, a rendu cet » animal un emblême convenable de ce Dieu, le patron » immédiat de la raiſon ».

Servius dit auſſi : *Quia Canino* (*b*) *capite pingitur Anubis, hunc volunt eſſe Mercurium, ideò quia nihil eſt cane ſagacius.*

(447*) §. CXXXIX. *Temple de Mercure.*) Il y a enſuite dans le texte : ce temple eſt de la ſorte. L'ἱρὸν étoit

(*a*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 355. B.

(*b*) Servius ad Æneid. Lib. VIII. verſ. 698.

toute l'enceinte ſacrée, le ναὸς étoit proprement le temple, ou plutôt une chapelle, où l'on plaçoit la ſtatue du Dieu. Dans les Livres Saints le ναὸς eſt la partie du temple de Jéruſalem, où les Prêtres ſeuls avoient le droit d'entrer. Hérodote l'appelle, quelques lignes plus haut, le grand temple, parce qu'il y avoit probablement dans l'enceinte ſacrée ou ἱερὸν, d'autres temples ou chapelles plus petits. Voyez ci-deſſus note 292.

(448) §. CXXXIX. *Fut délivrée.*) Τέλος δὲ τῆς ἀπαλλαγῆς. J'entends cela de même que Τέλος θάνατοιο, τέλος γάμοιο dans Homere, pour θάνατος, γάμος. Ou bien il faut mettre une virgule après τέλος δὲ & lire τὴν ἀπαλλαγήν. Dans ce cas-là il faudroit traduire : l'Egypte fut *enfin* délivrée de . . . . .

(449) §. CXXXIX. *Les Oracles du pays.*) Il y a dans le grec : les Oracles dont ſe ſervent les Ethiopiens. Ces Oracles ſont ceux de Jupiter. Voyez ci-deſſus §. XXIX.

(450) §. CXL. *Anyſis ſortit.*) Diodore (*a*) de Sicile dit qu'après le départ de Sabacos, il y eut une anarchie de deux ans, qui fut ſuivie du regne de douze Rois, qui firent bâtir à frais communs le labyrinthe.

(451) §. CXL. *A l'inſçu de Sabacos.*) Thomas Magiſter explique très-bien cela au mot Σιγῇ. Τίθεται δὲ ἐνταῦθα (Ἡρόδοτος) τὸ σιγῇ ἀντὶ τοῦ ἀγνοίᾳ. « Hérodote ſe ſert ici du » mot Σιγῇ, en ſilence ; en la place de ἀγνοίᾳ, à l'inſçu ». Varinus Phavorinus (*b*) dit la même choſe & dans les mêmes termes au mot κρύφα, en cachette.

(452) §. CXL. *Amyrtée.*) L'Egypte (*c*) s'étant révoltée ſous Artaxerxe Longuemain, & Inaros ayant été pris,

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVI. Tom. I. pag. 76.
(*b*) Pag. 321. ſub finem.
(*c*) Thucydid. Lib. I. §. CX. pag. 71.

Amyrtée, qui s'étoit fait Roi, ſe retira dans les marais; ſon fils (*a*) Pauſiris régna après lui. Voyez, ſur l'époque de la retraite de ce Prince dans l'iſle d'Helbo, mon Eſſai de Chronologie, Chap. I. §. XII.

(453) §. CXL. *Pendant plus de cinq cents ans.*) Il y a dans le texte d'Hérodote, ſept cents ans. Feu M. le Préſident Bouhier a tâché de prouver (*b*) qu'entre Anyſis & la retraite d'Amyrtée dans les marais, il n'y avoit gueres plus de trois cents ans. Il penſe que les Copiſtes d'Hérodote ont confondu les lettres numérales HHH, qui ſignifient trois cents avec celles-ci $\overline{|H|}$HH, qui marquent ſept cents. M. Weſſeling eſt de même avis. Les raiſons de ces Savans n'en ont point impoſé au dernier Editeur d'Hérodote, M. Borheck. Il a admis dans le texte πενταχόσια, cinq cents. J'ignore les motifs qui l'ont déterminé, parce qu'il n'a point accompagné ſon édition de notes. J'avois vu, avant que ſon édition parût, qu'il falloit lire cinq cents ans, d'après l'idée que je m'étois faite de la chronologie d'Hérodote. J'ai développé mon opinion dans mon Eſſai ſur la Chronologie de cet Hiſtorien, Chap. I. §. XII.

(455) §. CXLI. *Un Prêtre de Vulcain.*) « Un Roi » ne (*c*) peut régner en Egypte, s'il n'a point la connoiſ- » ſance des choſes ſacrées. Si un homme d'une autre claſſe » vient par haſard à s'emparer de la couronne, il faut qu'il » ſe faſſe recevoir dans l'ordre ſacerdotal ». « Les Rois, dit (*d*) Plutarque, » ſe prenoient parmi les Prêtres ou les » guerriers; ces deux ordres étant diſtingués, l'un par ſa » ſageſſe, l'autre par ſa valeur. Lorſqu'on choiſiſſoit un

(*a*) Herodot. Lib. III. §. XV.

(*b*) Recherches & Diſſertations ſur Hérodote, Chap. VII. pag. 70.

(*c*) Plato in Politico. Tom. II. pag. 290. E.

(*d*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 354. B.

» guerrier pour Roi, on l'admettoit sur le champ dans » l'ordre des Prêtres, qui lui faisoient part de leur philoso- » phie cachée. Les Prêtres (*a*) avoient le droit de censurer » le Prince, de lui donner des avertissemens & de diriger » toutes ses actions. Ils avoient aussi fixé (*b*) le temps de » sa promenade, de ses bains, & celui où il pouvoit voir » sa femme ». De telles prérogatives devoient leur inspirer du mépris pour le reste de la nation, & n'auroient pas manqué de l'indisposer contre eux, si elle n'eût point été aveuglée par la superstition. Séthos éprouva cependant combien il étoit dangereux de ne se gouverner que par les maximes sacerdotales.

« Le fait d'un Prêtre, dit M. l'Abbé Bellanger dans une note sur cet endroit, » est de vacquer au culte divin, & à » l'édification des peuples, & non pas de tenir les rênes du » gouvernement. L'Histoire nous donne ici un exemple, » qui fait voir combien il est dangereux de donner le » timon d'un Etat à un Prêtre : il néglige, il *méprise même* » les gens de guerre ; il laisse languir les arts libéraux, il » met le Royaume à deux doigts de sa perte, il faut un » miracle pour conserver l'Etat ».

(456) §. CXLI. *Et les traita avec mépris.*) M. Valckenaer lit : τὸ τῶν μαχίμων. J'aimerois mieux τοὺς μαχίμους τῶν Αἰγ. Comme on trouve quelques lignes plus bas. Dans le manuscrit B. de la Bibliotheque du Roi, il y a τὸν ἐν ἀλογίησιν ἔχειν παραχρησάμενον· τῶν μαχίμων Αἰγυπτίων ὡς οὐδὲν δεησόμενον αὐτόν.

(457) §. CXLI. *Douze aroures.*) L'aroure est de cent coudées égyptiennes ; si la coudée égyptienne est d'un pied, huit pouces, six lignes, comme le veut M. d'Anville,

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXX. Tom. I. pag. 80.

(*b*) Id. ibid. pag. 82.

l'aroure ſera de vingt-huit toiſes, deux pieds, dix pouces en quarré.

Hérodote ne dit pas que la paye du Général ne fût pas plus forte que celle du ſoldat, comme le lui fait dire gratuitement M. de Paw (*a*). Quand nous diſons que les troupes n'ont en France que cinq ſols par jour, nous entendons parler du ſimple ſoldat, du fantaſſin, & non des Officiers dont la paye eſt plus forte à proportion de leurs grades.

(458) §. CXLI. *Roi des Arabes.*) Les Arabes qui habitoient au-delà du Jourdain, & dans l'Arabie-Pétrée, étoient ſoumis aux Rois d'Aſſyrie. Joſeph ſe trompe, lorſqu'il (*b*) accuſe Hérodote de n'avoir point dit que Sennacherib fut Roi d'Aſſyrie, ou bien cela ne ſe trouvoit pas dans l'exemplaire dont il faiſoit uſage.

(459) §. CXLI. *De Marchands &c.*) Les Egyptiens étoient partagés en trois (*c*) claſſes, celle des gens de qualité qui parvenoient aux honneurs & occupoient, de même que les Prêtres, les places diſtinguées; celle des gens de guerre qui cultivoient auſſi la terre; enfin celle des ouvriers, qui exerçoient les emplois les plus vils. La premiere claſſe comprenoit auſſi les Prêtres, ou pour mieux dire, les places de diſtinction étoient réſervées aux Prêtres. La derniere claſſe, qui devoit être très-nombreuſe, ſe ſoudiviſoit encore (*d*).

Diodore de Sicile parle probablement de trois diviſions principales; Hérodote fait mention (*e*) de ſept claſſes.

(460) §. CXLI. *Une multitude prodigieuſe de rats.*) Cette fable a peut-être été forgée par les Prêtres d'Egypte,

(*a*) Recherches Philoſophiques ſur les Egyptiens & les Chinois. Sect. VII. pag. 141.

(*b*) Joſeph. Antiq. Jud. Lib. X. Cap. I. §. IV. Tom. I. pag. 513.

(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXVIII. Tom. I. pag. 33.

(*d*) Id. Lib. I. §. LXXIV. Tom. I. pag. 85.

(*e*) Herodot. Lib. II. §. CLXIII.

ſur un évenement réel, dont l'Écriture-Sainte (IV. Reg. Cap. XIX. verſ. 9. & Iſai. Cap. XXXVII. verſ. 9.) & Joſeph nous ont conſervé la mémoire. Tharaca, Roi d'Ethiopie, vint au ſecours des Egyptiens, & défit (*a*) les Aſſyriens. Ces Ethiopiens étoient peut-être des Troglodytes, des peuples qui ſe logeoient dans des cavernes, dans des trous comme les rats, & les Egyptiens, les appellant rats par cette raiſon, auront trompé Hérodote en ceci, comme en ce qui concerne le ſoleil, qui, ſelon eux, avoit changé de lever & de coucher. Il y avoit des Troglodytes dans la partie orientale de l'Afrique, & dans la partie occidentale de l'Arabie, & l'une & l'autre étoit peuplée d'Ethiopiens du moins en partie.

BELLANGER.

La défaite de l'armée de Sennacherib paroît inconteſtable. Les Egyptiens l'attribuoient à la protection de Vulcain, & les Juifs à celle de Dieu, qui avoit envoyé dans le camp des Aſſyriens l'Ange exterminateur. Mais en quel endroit ſe paſſa ce mémorable évenement? Fut-ce devant Jéruſalem, comme le croient le très-grand nombre des Interpretes de l'Ecriture, ou devant Péluſe, comme le dit Hérodote? Car il paroît que cet Hiſtorien a eu en vue le même évenement que rapportent les Livres Saints.

Il paroît très-certain, par le récit de l'Ecriture, que Sennacherib ſe rendit en Egypte avant que de vouloir attaquer Jéruſalem, & qu'il prit les places qui lui en ouvroient le chemin. S'il eût eu deſſein en effet de s'emparer d'abord des Etats d'Ezéchias, il auroit commencé par attaquer Jéruſalem. Mais laiſſant cette place à l'écart, il va faire le ſiege de Lachis, qui paroît une clef de la Judée du côté

(*a*) On peut préſumer que Tharaca défit les Aſſyriens; mais Joſeph n'en dit rien; M. Bellanger lui prête cela.

de

de l'Egypte, & qui manifeſte bien ſon intention d'entrer dans ce dernier pays. Tandis que Sennacherib faiſoit le ſiege de cette (*a*) place, il dépêcha à Jéruſalem Rabſacès, un de ſes Généraux, avec ordre d'exhorter Ezéchias à ſe ſoumettre. « En quoi mettez-vous votre confiance, dit Rab-» ſacès à ce Prince, pour oſer réſiſter au Roi mon maître? » Eſt-ce dans les (*b*) Egyptiens? Mais c'eſt s'appuyer ſur » un roſeau qui vous percera. Eſt-ce dans le ſecours de » votre (*c*) Dieu? Mais où ſont les (*d*) Dieux Emath & Ar-» phad? où eſt le Dieu Sépharvaim? Ont-ils délivré Sama-» rie de mes mains? » Si Sennacherib eût formé le ſiege de Lachis après la conquête d'Egypte, & en allant de ce pays à Jéruſalem, comme l'ont cru les Interpretes de l'Écriture, Rabſacès auroit ajouté très-certainement : « Les » Dieux des Egyptiens n'ont pu délivrer l'Egypte de mes » mains, & vous mettez votre confiance en votre Dieu! » Mais le langage de ce Général prouve manifeſtement que Sennacherib n'avoit point encore conquis l'Egypte, & qu'il étoit en marche pour s'y rendre, lorſqu'il l'envoya à Jéruſalem. Auſſi le Prophete dit en un autre endroit : *Baculum ſuum* (*e*) *levabit ſuper te in viâ Ægypti.* « Il levera » ſon bâton ſur vous, en allant en Egypte ».

Rabſacès retourna auprès de Sennacherib, après s'être acquitté des ordres de ce Prince. Celui-ci étoit pour lors devant (*f*) Lobna. Tandis qu'il en faiſoit le ſiege, il apprit que Tharaca, Roi d'Ethiopie, venoit pour le lui faire lever; auſſi-tôt il renvoya Rabſacès à Jéruſalem, avec des

(*a*) Iſaie. Cap. XXXVI. verſ. 2.
(*b*) Ibid. verſ. 6.
(*c*) Ibid. verſ. 7. 15.
(*d*) Ibid. verſ. 19.
(*e*) Iſai. Cap. X. verſ. 24.
(*f*) Id. Cap. XXXVII. verſ. 8, 9, 14, 33. 36.

lettres menaçantes. Ezéchias les ayant lues, s'humilia devant Dieu, le Prophete le raſſura, & l'Ange du Seigneur frappa dans le camp des Aſſyriens cent quatre-vingt-cinq mille hommes. Il eſt clair, par ce récit, que Sennacherib ne perdit point une partie ſi conſidérable de ſon armée devant Jéruſalem, mais pendant qu'il étoit occupé au ſiege de Lobna. Mais quelle étoit donc cette ville? Il y en avoit une de ce nom dans la tribu de Juda. Ce ne peut être celle-là. En allant d'Aſſyrie en Judée, on la rencontre avant Lachis. Si l'Ecrivain ſacré eût voulu parler de cette place, il l'auroit fait attaquer par Sennacherib avant Lachis, & non point commencer par celle-ci, & revenir enſuite ſur ſes pas pour former le ſiege de Lobna.

Il paroît par l'Ecriture, du moins à conſidérer la marche de Sennacherib, que Lobna étoit la clef de l'Egypte, dont ce Prince cherchoit à s'ouvrir l'entrée. Or tout le monde ſait qu'on ne pouvoit pénétrer en Egypte du côté de l'orient, qu'après s'être rendu maître de Péluſe. Il eſt donc très-vraiſemblable que Lobna eſt la même ville que Péluſe. Si on avoit connoiſſance de ſon nom égyptien, on ſeroit peut-être plus hardi à décider. Tineh, nom ſous lequel elle eſt aujourd'hui connue, eſt moderne. Mais ce qui porte la vraiſemblance preſque juſqu'à la conviction, c'eſt que Joſeph (*a*) dit que Sennacherib étoit devant Péluſe, & près de prendre cette place, lorſqu'il apprit que Tarſicé, Roi d'Ethiopie, venoit au ſecours des Egyptiens. Ce récit, qui s'accorde très-bien avec celui de l'Ecriture, & qui eſt encore confirmé par le témoignage d'Hérodote, fait voir que la ville de Lobna dont parlent ici les Livres Sacrés, eſt la même que Péluſe de Joſeph & d'Hérodote.

Je me ſuis apperçu après coup que le feu pere Gillet, Chanoine Régulier de Sainte-Genevieve, étoit auſſi de ce

(*a*) Joſeph. Antiquit. Judaic. Lib. X. Cap. I. §. IV. Tom. I. pag. 512.

sentiment. On peut consulter sa premiere remarque sur le dixieme Livre des Antiquités Juives, tome II. pag. 358 & suivantes.

Passons maintenant à la maniere dont périrent les troupes Assyriennes devant Péluse. Hérodote raconte qu'une grande multitude de rats ayant rongé la nuit leurs carquois, leurs arcs & les courroies de leurs boucliers, cette armée se voyant sans armes prit la fuite, & qu'il en périt beaucoup. Mais il me paroît plus vraisemblable que ce fut une maladie pestilentielle qui occasionna cette grande mortalité parmi les troupes des Assyriens, comme le raconte (*a*) Joseph. On sait que la Basse-Egypte est un pays marécageux, & que dans ces sortes de pays les fievres pestilentielles (*b*) font de grands ravages dans les armées. D'un autre côté, les Assyriens étant accoutumés à un climat sec, devoient être plus susceptibles que les Egyptiens des effets qui résultent des émanations des eaux croupies. Si l'Ecriture dit que ce fut l'Ange du Seigneur qui frappa cent quatre-vingt-cinq mille Assyriens, *venit* (*c*) *Angelus Domini, & percussit in Castris Assyriorum centum octoginta quinque millia*, cela ne doit pas se prendre au pied de la lettre. On connoît le langage figuré des Orientaux. En parlant de la peste que Dieu envoya à son peuple pour punir David, on trouve la même expression : « Dieu envoya aussi l'Ange à

(*a*) Joseph. Antiquit. Judaic. Lib. X. Cap. I. Tom. I. pag. 513. Cet Historien suppose que cette maladie attaqua les Assyriens devant Jérusalem. Il est probable, par l'Ecriture, que ce fut devant Lobna; or j'ai prouvé, par Joseph, que Lobna de l'Ecriture étoit la ville de Péluse. Voyez le commencement de cette note.

(*b*) Voyez les Observations sur les Maladies des armées dans les camps & dans les garnisons, par feu M. le Chevalier Pringle.

(*c*) Reg. Lib. IV. Cap. XIX. vers. 35. Isai. Cap. XXXVII. vers. 36.

» Jéruſalem, afin de la frapper, *miſit* (*a*) *quoque Angelum in Jeruſalem ut percuteret eam.*

Les Egyptiens, ou peut-être Tharaca, Roi d'Ethiopie, profiterent ſans doute de la foibleſſe du reſte de l'armée de Sennacherib, pour achever de la détruire.

Les Prêtres, qui vouloient perſuader à Hérodote qu'ils étoient les favoris des Dieux, attribuoient cet événement ſimple & naturel à une cauſe ſurnaturelle. C'eſt ainſi que l'hiſtoire a été écrite dans ces temps anciens, temps où la ſuperſtition a régné; c'eſt ainſi qu'on l'écrira encore, ſi l'on réuſſit à proſcrire la ſaine philoſophie.

(461) §. CXLII. *De Vulcain.*) Les Grecs rendoient de la ſorte le Phthas des Egyptiens, comme on peut le voir dans Suidas. Φθᾶς ὁ Ἥφαιστος παρὰ Μεμφίταις. « Vulcain eſt adoré » ſous le nom de Phthas par les habitans de Memphis ». *Secundus Vulcanus*, dit Cicéron (*b*), *Nilo natus, Phthas, ut Ægyptii appellant.* C'étoit le grand Architecte de tout ce que nous voyons. « Les Egyptiens, dit (*c*) » Jamblique, l'appellent Phthas, parce qu'il a fait tout avec le » plus grand art & la plus grande vérité. Les Grecs ne conſi» dérant en lui que l'art, l'ont appellé Vulcain ». Il étoit, ſuivant les mêmes Egyptiens, le pere de tous les Dieux, Ἥφαιστος ὁ τῶν θεῶν πατὴρ, comme on le voit ſur l'obéliſque de Rameſsès que Conſtance fit tranſporter à Rome (*d*).

(*a*) Paralipom. Lib. I. Cap. XXI. verſ. 15.

(*b*) Cic. de Natur. Deor. Lib. III. §. XXII. Il y a long-temps que les Critiques ont expulſé Opas, qu'on trouvoit dans les anciennes éditions, & qu'ils lui ont ſubſtitué Phthas. L'Auteur de l'Origine des premieres ſociétés a cependant adopté ce premier terme, & il en fait venir Cyclope, Cécrops, Pélops, *opus*, opérer & mille autres. Voyez la note 191 ſur le §. LV.

(*c*) Jamblich. de Myſteriis Ægypt. Sect. VIII. Cap. III. pag. 159.

(*d*) Ammian. Marcellin. Lib. XVII. Cap. IV. pag. 126.

C'étoit ce feu, cet éther, dont les ames ne ſont qu'une émanation, auquel elles doivent ſe réunir. Les Grecs, faute d'entendre cela, crurent qu'il s'agiſſoit du feu artificiel, & ils firent Phthas l'inventeur du feu, de même que leur Vulcain. Il y a cependant des Prêtres, dit Diodore de (*a*) Sicile, qui aſſurent que Vulcain a été le premier Roi, qu'il a été l'inventeur du feu, & que ce bienfait lui a fait obtenir la couronne.

(462) §. CXLII. *Il y a eu trois cents quarante-une générations.*) Les Prêtres d'Egypte confondoient probablement les générations avec les ſucceſſions, puiſqu'on a vu des freres ſuccéder à leurs freres, & des étrangers monter ſur le trône. Cette obſervation, qui ſe préſente naturellement à l'eſprit, m'avoit d'abord mis en garde contre la haute antiquité des Egyptiens. Mais c'eſt la facilité même de cette obſervation qui m'a ramené inſenſiblement à l'opinion de notre Hiſtorien : car il eſt impoſſible qu'elle lui eut échappé, ſi elle eût été juſte. Ayant depuis ce temps-là médité plus profondément ſur la Chronologie de ce peuple, je ſuis perſuadé que les Prêtres n'ont pas confondu les générations avec les ſucceſſions. Voyez mon Eſſai de Chronologie, page 209 & ſuivantes.

(463) §. CXLII. *Ni dans les temps antérieurs.*) Hérodote veut dire, à ce qu'il me ſemble, que pendant ces 11340 ans, ou même avant ce temps-là, ou après, aucun Dieu n'avoit eu une forme humaine. Du Ryer eſt, à ſon ordinaire, à cent lieues de ſon Auteur. M. l'Abbé Bergier me paroît auſſi s'en être un peu éloigné. « Hérodote (*b*), » dit-il, rapporte, d'après les Egyptiens, que pendant

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XIII. Tom. I. pag. 17.

(*b*) Origine des Dieux du Paganiſme, Tome I. Partie I. pag. 139 & 140.

» 11340 ans, aucun Dieu n'avoit paru en Egypte sous une » forme humaine, & *qu'un homme ne peut pas naître* » *d'un Dieu* ».

On ne trouve rien de pareil dans Hérodote, comme on peut le voir dans ma traduction, qui est littérale. Diodore de Sicile dit cependant qu'indépendamment des Dieux célestes, & qui avoient été de tout temps, les Egyptiens en avoient d'autres qui avoient été (*a*) des mortels, qu'on avoit élevé à ce rang suprême à cause de leurs vertus & de leurs bienfaits. Plutarque (*b*) assure que les habitans de la Thébaïde ne reconnoissoient point de Dieu qui eût été mortel, qu'ils n'adoroient que Cneph, qui étoit immortel, & n'avoit point eu de commencement : aussi étoient-ils le seul peuple de l'Egypte qui ne contribuât point à l'entretien des animaux sacrés.

(464) §. CXLII. *Le soleil s'étoit levé quatre fois.*) Ce passage a exercé plusieurs Savans du premier mérite, entre autres MM. de la Nauze, de Brequigny, Goguet, le Chevalier de Louville, & un Anonyme, dont on peut voir les systêmes exposés & réfutés par M. Dupuy dans les Mémoires (*c*) de l'Académie des Inscriptions.

M. Dupuy pense 1°. que la prépositon ἐξ doit se prendre dans la signification la plus ordinaire pour *ex de*. M. de Brequigny expliquoit cette prépositon par ἐξω. M. Dupuy lui objecte que les exemples en sont rares, & qu'ils sont tirés d'ailleurs que d'Hérodote. Mais cette rareté est-elle une preuve suffisante qu'Hérodote ne s'en soit point servi en ce sens? Quand même il ne s'en trouveroit pas d'autre

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XIII. Tom. I. pag. 17.

(*b*) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 358. D.

(*c*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Tom. XXIX. Hist. pag. 79 & suiv.

exemple dans cet Auteur, il suffit qu'il y en ait dans les Ecrivains du siecle où il vivoit. La préposition ἐκ dans ἐκτιμος se prend en ce sens dans ces vers de Sophocles :

(a) Μήτ', εἴ τῳ πρόσκειμαι χρηστῷ,
Ξυνναίοιμ' εὔκηλος, γονέων
Ἐκτίμους ἴσχουσα πτέρυγας
Ὀξυτόνων γόων.

Le Scholiaste explique très-bien ἐκτίμους par ἀντι τοῦ ἐκτὸς τιμῆς. Ἐκπρεπέστερον dans Thucydides, Liv. III. §. LV. est expliqué par le Scholiaste, ἔξω τοῦ πρέποντος. Thomas Magister dit positivement ἡ ἐξ ἔστιν ὅτε καὶ ἀντὶ τοῦ ἔξω τίθεται. La préposition ἐξ se met aussi quelquefois pour ἔξω. Il apporte ensuite en preuve ce passage d'Hérodote : Ἡρόδοτος ἐν τῇ δευτέρᾳ· τετράκις ἔλεγον ἐξ ἠθέων τὸν ἥλιον ἀνατεῖλαι· ἤγουν, ἔξω τῆς συνηθείας, c'est-à-dire hors de son lieu accoutumé. Cette explication du mot ἠθέων me donne occasion de passer à la seconde raison de M. Dupuy. Ce Savant est d'avis que ἠθέα (b), par rapport au soleil, comprend toutes les parties de l'horison, toute l'amplitude ortive & occase, terminée par les deux tropiques.

Ἠθέα signifie lieu ordinaire, demeure ordinaire; Hérodote le prend toujours en ce sens. Κιμμέριοι ἐξ ἠθέων ὑπὸ Σκυθέων τῶν Νομάδων ἐξανάσταντες. Lib. I. §. XV. Quand il s'agit du soleil levant, ἠθέα ne peut s'entendre que de l'endroit où il a coutume de se lever à tel jour de l'année; quand on parle de midi, c'est le lieu où il est à cette heure-là. Voilà ce qu'a toujours entendu le vulgaire de tous les

(a) Sophocl. Electr. vers. 240.
(b) Mém. de l'Acad. des Inscript. Tom. XXIX. Hist. pag. 95.

temps & de tous les pays, vulgaire pour qui écrivent les Hiſtoriens, & en particulier celui-ci.

Soit donc qu'on interprete ἐξ ἰθέων contre ſon ordinaire, ou hors de ſon lieu accoutumé, le ſens ſera toujours le même. Hérodote dit que le ſoleil s'eſt levé quatre fois hors de ſon lieu accoutumé, parmi leſquelles il en remarque deux, comme plus extraordinaires que les deux autres, ſavoir, qu'il s'étoit levé où il ſe couche maintenant.

Les Egyptiens croyoient relever leur Nation par ces fauſſes merveilles, auxquelles Hérodote ne paroît pas avoir ajouté beaucoup de foi. Quant à moi je les regarde comme une fable groſſiere imaginée par des gens fort ignorans.

M. l'Abbé Bellanger croyoit que les Egyptiens avoient voulu indiquer, d'une maniere myſtérieuſe, les déſordres où avoit été leur année dans les temps anciens. Je me contenterai de donner un précis de ſa note, parce qu'elle eſt trop longue, & que M. d'Origny l'a fait imprimer en entier dans ſa (a) *Chronologie des Rois du Grand Empire des Egyptiens.*

Le ſoleil, dit-il, met environ trois-cents-ſoixante-cinq jours cinq heures quarante-neuf minutes à faire ſa courſe annuelle. Notre année étant de trois cents ſoixante-cinq jours, nous inſérons tous les quatre ans un jour dans le mois de Février. Cette année s'appelle biſſextile. Mais comme tous les quatre ans il manque quarante-quatre minutes d'un jour complet, nous ſupprimons tous les cent ans une intercalation, ſuivant la réformation faite au calendrier par le Pape Grégoire XIII.

Avant que les Egyptiens ſe fuſſent aviſés d'intercaler, leur année n'étoit que de trois cents ſoixante-cinq jours, ſuivant le témoignage d'Hérodote, Liv. II. Chap. IV. Les

(a) Tom. II. pag. 75 & ſuiv.

cinq heures quarante-neuf minutes de ſurplus s'accumuloient, & de quatre en quatre ans faiſoient à-peu-près un jour. En 730 ans, le ſolſtice d'hiver ſe rencontroit alors au même jour & au même mois où le ſolſtice d'été s'étoit rencontré auparavant.

Cette explication n'appartient point à M. l'Abbé Bellanger. Scaliger l'avoit (*a*) propoſée ; mais il avoit très-bien vu que ce n'étoit point-là changer de coucher & de lever, *ſed hoc non fuerit occaſum & orientem mutare.*

1°. En admettant cette hypotheſe, le ſolſtice d'hiver ſe ſeroit trouvé en 11340 ans quinze fois au même jour & au même mois où le ſolſtice d'été s'étoit trouvé, ou dans le langage des Prêtres égyptiens ſuppoſé par M. Bellanger, le ſoleil ſe ſeroit levé dans cet eſpace de temps quinze fois à l'endroit où il avoit coutume de ſe coucher. Cependant ces Prêtres n'en comptoient que deux.

2°. M. Bellanger part d'une fauſſe ſuppoſition. Hérodote ne dit point qu'avant que les Egyptiens ſe fuſſent aviſés d'intercaler, leur année fût de trois cents ſoixante-cinq jours. Il aſſure au contraire qu'elle étoit de trois cents ſoixante jours, mais qu'ils intercaloient tous les ans cinq jours. Les Egyptiens ont connu l'intercalation des cinq heures quarante-neuf minutes, mais on en ignore le temps. Voyez ci-deſſus §. IV. note 9.

3°. Si cette intercalation n'eut pas eu lieu, comme le dit M. Bellanger, l'année égyptienne ſe ſeroit trouvée dans un grand déſordre. Les Prêtres n'auroient donc eu garde d'énoncer comme un fait ancien & qui ſe perdoit dans la nuit des temps, une choſe qui ſe paſſoit ſous les yeux mêmes de notre Hiſtorien, & qui devoit être très-ſenſible.

Je l'ai déjà dit, & je le repete encore ; il me paroît que c'eſt un de ces contes que les Prêtres Egyptiens fai-

(*a*) De Emendat. Tempor. Lib. III. pag. 198. Edit. Genev. 1629.

ſoient à Hérodote, afin de faire valoir la haute antiquité de leur nation.

Les Grecs en avoient un pareil qu'ils avoient peut-être imaginé d'après les Egyptiens. Platon (*a*) rapporte comme une fable du vieux temps, que ſous le regne d'Atrée, le ſoleil & les aſtres s'étoient couchés où ils ſe levent actuellement.

Un Lexique manuſcrit (*b*) de la Bibliotheque de Saint-Germain-des-Prés dit que les Grammairiens ne veulent pas qu'on diſe ἄθη au pluriel, mais ſeulement au ſingulier, mais qu'Antiphanes l'a dit au pluriel. Ἄθη ſe trouve dans tous les Auteurs; ainſi je croirois le texte de ce lexique altéré, & je lirois ἄθη, qui ne ſe rencontre au pluriel, à ce que je penſe, que dans les Ecrivains du ſiecle d'Antiphanes.

(465) §. CXLIII. *L'Hiſtorien Hécatée.*) Οἱ λογοποιοί. Nous avons vu ci-deſſus, §. CXXXIV, ce terme dans un autre ſens, & nous l'avons expliqué dans la note 430 ſur cet endroit. Nous avons parlé de la ſignification qu'il a ici; mais comme nous n'en avons point apporté de preuves, en voici quelques-unes. Ἔνιοι (*c*) δὲ τῶν λογοποιῶν λέγουσιν ὡς τὴν τῆς μητρὸς ἀδελφὴν ἔγημεν. « Quelques Hiſtoriens diſent qu'il » épouſa ſa tante maternelle ». Arrien appelle le même (*d*) Hécatée λογοποιὸς, & donne le même nom (*e*) à Hérodote. Harpocration dit, λογοποιοὺς, οὓς ὑφ' ἡμῶν ἱστορικοὺς λεγόμενους. Γλαυκίππου Βουσίριδι, καὶ Ἡρόδοτος ἐν τῇ δευτέρᾳ. « Logopoios eſt

(*a*) Plat. in Politico. Tom. II. pag. 169. A.

(*b*) Biblioth. Coiſlin. pag. 482.

(*c*) Xenoph. Cyropæd. Lib. VIII. Cap. V. §. XIII. pag. 530.

(*d*) Arrian. De Expeditione Alexandri. Lib. II. Cap. XVI. pag. 151. & Lib. V. Cap. VI. pag. 352.

(*e*) Ibid. Lib. III. Cap. XXX. pag. 254. Lib. V. Cap. VI. pag. 352.

» ce que nous appellons un Hiſtorien, Iſocrate dans l'éloge » de Buſiris, & Hérodote dans ſon ſecond livre ».

(466) §. CXLIII. *Chacun étoit le fils de ſon prédéceſſeur.*) Il y a dans l'original, que chacun étoit fils de ſon pere. M. Valckenaer conjecture qu'il faut lire ἕκαστον ἑωυτῦ, & je ſerois fort de ſon avis, ſi un manuſcrit du Roi & la marge de l'édition de Henri Etienne, ne portoient ἑωυτῶν ἕκαστον.

(467) §. CXLIII. *Hécatée.*) L'antiquité fait mention de pluſieurs Auteurs du nom d'Hécatée. Celui dont parle Hérodote étoit Hiſtorien, de la ville de Milet, & fils d'Hégéſandre. (Liv. V. §. XXXVI. & CXXV. Liv. VI. §. CXXXVII.) On le diſtinguoit d'Hécatée d'Abderes &c. par le ſurnom de Miléſien. Il avoit voyagé en Egypte (Lib. II. §. CXLIII.) & ailleurs. On peut ſuppoſer qu'il étoit né ſous le regne de Cyrus. Car lors du ſoulevement des Ioniens contre Darius, ſucceſſeur de Cambyſes, Hécatée fut appellé à toutes les délibérations (Voyez les endroits d'Hérodote cités ci-deſſus). Or dans les conjonctures délicates, on ne conſulte gueres que des gens d'un âge mûr & en état de donner des avis ſalutaires. Il ne devoit donc avoir gueres moins de quarante-cinq ans au commencement de la ſoixante-neuvieme olympiade. Suidas le fait vivre vers la ſoixante-cinquieme olympiade, & il ajoute qu'Hérodote avoit beaucoup profité de ſes écrits. Le plus important de ſes ouvrages étoit ſon Hiſtoire. Elle contenoit les événemens mémorables arrivés dans les différens pays de la Grece, & n'embraſſoit point ce qui s'étoit paſſé chez les Nations étrangeres. Entre pluſieurs faits véritables, il avoit débité des traditions fort ſuſpectes. Nous n'avons plus aujourd'hui cet ouvrage. Le ſtyle en étoit clair, naturel & concis, les périodes en étoient bannies, ainſi que les figures & les autres ornemens, qui depuis devinrent

fort à la mode parmi les Hiſtoriens Grecs; c'eſt ce que nous apprend Denys d'Halicarnaſſe.

BELLANGER.

(468) §. CXLIII. *Piromis.*) Hécatée avoit eu la ſottiſe de ſe faire remonter à un Dieu au ſeizieme degré. Les Prêtres d'Egypte, qui vouloient la lui faire ſentir, le menerent dans l'intérieur du temple, où ils lui montrerent une ſuite de trois cents quarante-cinq ſtatues. Ils lui dirent que ces ſtatues repréſentoient des grands Prêtres, des Piromis engendrés de Piromis, & qu'ils ne devoient leur origine ni à un Dieu, ni à un Héros.

Ce ſens eſt très-clair & a été très-bien ſaiſi par feu M. Weſſeling, & l'on ne voit pas pourquoi M. Bryant (*a*) aſſure qu'il y a ſur ce paſſage des opinions étranges & contradictoires, que je n'apperçois ni dans M. Weſſeling, ni dans les Commentateurs les plus intelligens.

M. Bryant conclud du paſſage d'Hérodote, que *Piromi ſignifie un homme.* Mais M. Renaudot (*b*) avoit remarqué avant lui que dans la langue Copte *Romi* ſignifie homme, & Piromi la même choſe avec l'article. Il infere enſuite qu'Hérodote s'eſt trompé, en attribuant à ce mot la ſignification d'homme bon & vertueux. M. Jablonski étoit de même avis, puiſqu'il prétendoit que notre Hiſtorien (*c*) avoit confondu Piromi avec Piremei, & que Pire-mei ſignifie *celui qui fait ce qui eſt juſte.* Il peut ſe faire qu'Hérodote ſe ſoit trompé. Mais qui nous aſſurera que Piromi ſignifiât autrefois *un homme* ſimplement, & non un homme vertueux & bon? Si l'on n'eût entendu par ce

(*a*) A New ſyſtem of ancient Mythology by Jacob Bryant. Vol Iſt. pag. 122. London. 1773. in-4°.

(*b*) Mémoir. de l'Acad. des Inſcript. Tom. II. pag. 256.

(*c*) Jablonski Prolegomen. ad Panth. Ægyptior. pag. 38.

mot que *un homme*, ſans aucun égard à ſes qualités morales, comme ce terme devoit revenir à tout inſtant dans la langue, il étoit impoſſible que notre Hiſtorien s'y méprît. Diſons plutôt que de ſon temps Piromi ſignifioit un homme bon & vertueux, & que c'étoit le titre qu'on donnoit alors aux grands Prêtres égyptiens, comme nous donnons actuellement aux nôtres celui de Saint-Pere; mais que dans la ſuite, il ne ſignifia plus qu'un homme, ſans aucun égard à ſes qualités morales.

M. Lacroze obſerve (*a*) que Brahma, que les Indiens du Malabar prononcent Biroumas, a la même ſignification dans le *Samſcret*, ou la langue ſainte des Indiens, & que Pirimia, dans celle des habitans de l'iſle de Ceilan, ſignifie encore aujourd'hui un homme. Ce rapport eſt-il l'effet du hazard, ou celui des conquêtes de Séſoſtris, qui laiſſa des colonies en divers endroits de l'Aſie. Cela ne viendroit-il pas plutôt de ce que l'Aſie a été peuplée poſtérieurement à l'Egypte, & par des Egyptiens, comme il ne ſeroit peut-être pas impoſſible de le prouver.

(469) §. CXLIV. *Avoient été des Piromis.*) Le grec dit, *avoient été tels*. Le ſens de la phraſe eſt, les Prêtres firent voir que tous ceux dont ils montroient les ſtatues, bien loin d'avoir été des Dieux, avoient été des Piromis engendrés de Piromis, c'eſt-à-dire des hommes engendrés d'autres hommes. J'en avertis, parce que pluſieurs perſonnes ont rendu ce paſſage: ils faiſoient voir que tous ces Pontifes, dont ils montroient les coloſſes, avoient eu ces deux qualités, c'eſt-à-dire, qu'ils avoient été bons & vertueux.

Le mot *tel* ne doit point ſe rapporter aux deux qualités qu'Hérodote croit déſignées par le terme Piromis. Il ne ſert

(*a*) Hiſt. du Chriſt. des Indes. pag. 429.

qu'à indiquer ce qu'il a dit plus haut, que ces statues représentoient des hommes engendrés les uns des autres.

(470) §. CXLIV. *Les Dieux avoient régné.*) Le regne de ces Dieux paroîtra fabuleux à un grand nombre de Lecteurs. Cependant Hérodote & Diodore de Sicile qui en font mention, ne l'auroient pas fait sans doute, quelques superstitieux qu'ils fussent, s'ils n'eussent eu les plus grandes autorités. Or quelle autorité plus authentique peut-on apporter d'un fait que celle des annales d'une Nation très-savante. On sait que tous les gouvernemens ont été d'abord théocratiques; qu'ensuite ils sont devenus monarchiques ou républicains. Dans la théocratie, les Prêtres gouvernoient seuls; dans les monarchies & les républiques, ils avoient conservé un grand ascendant. Qui empêche que l'Egypte n'ait été gouvernée plusieurs milliers d'années par les Prêtres, que ce gouvernement vraiment théocratique n'ait été appellé du nom du Dieu auquel étoit attaché le grand Prêtre qui jouissoit de l'autorité souveraine. Voyez mon Essai de Chronologie. Chap. I. §. X.

Diodore de Sicile prétend que le regne des Dieux (*a*) & des Héros, c'est-à-dire des hommes déifiés, a duré un peu moins de dix-huit mille ans, & que jusqu'à la cent quatre-vingtieme olympiade, les hommes ont régné près de quinze mille ans. Le texte de Diodore est altéré dans cette derniere partie; mais ce n'est point ici le lieu de le discuter.

(471) §. CXLIV. *Qu'ils avoient habité avec.*) Je lis ici, avec le manuscrit de Sancroft, ἐνοικέοντας, au lieu de οὐκ ἐόντας. Il paroît que Valla avoit trouvé la même leçon dans son manuscrit, puisqu'il a traduit *cum hominibus habitantes*. Voyez la note de M. Wesseling.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XLIV. Tom. I. pag. 53.

(472) §. CXLIV. *Orus.*) Plutarque (*a*) rapporte qu'Orus fut tellement irrité de ce qu'Iſis avoit rendu la liberté à Typhon, qu'il lui arracha le bandeau royal. Mais le même Auteur dit (*b*), dans un fragment trouvé dans un manuſcrit qui avoit appartenu au Comte d'Oxford, & qui eſt actuellement dans le *Muſæum Britannicum*, qu'Orus tua ſa mere pour venger ſon pere, & qu'un des plus anciens Dieux l'ayant jugé, lui laiſſa le ſang & la moëlle qu'il tenoit de ſon pere, & lui ôta la graiſſe & les chairs qui s'étoient formées dans le ſein de ſa mere.

Ωρος eſt une terminaiſon grecque; les Egyptiens diſoient Or, comme on le voit écrit dans Joſeph contre Apion, Tom. II. pag. 460. On a mis, il eſt vrai, Oros dans le texte de cet Auteur, mais on trouve dans les variantes Or.

(473) §. CXLIV. *Typhon.*) Typhon étoit un mauvais génie, qui enleva la couronne à ſon frere Oſiris, & le tua. Comme il étoit pâle & roux, les Egyptiens évitoient la compagnie des perſonnes de cette couleur. Dans les temps où l'on ſacrifioit encore des hommes, on égorgeoit ceux qui étoient roux ſur (*c*) le ſépulchre d'Oſiris, ou bien on les (*d*) brûloit en vie. Iſis, femme d'Oſiris, le fit mourir ſuivant (*e*) Diodore de Sicile; mais Orus ſe contenta de le chaſſer du trône, ſi l'on aime mieux s'en rapporter à Hérodote. Quant à Plutarque, il raconte qu'Orus (*f*) lui livra bataille, & remporta la victoire après un combat de pluſieurs jours; que l'ayant fait priſonnier, il le livra lié à

(*a*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 358. D.
(*b*) Fragmenta duo Plutarchi. pag. 8. in-8°. Londini 1773.
(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXVIII. Tom. I. pag. 99.
(*d*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 380. D.
(*e*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXVIII. Tom. I. pag. 99.
(*f*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 380. D.

Iſis, qui lui rendit la liberté au lieu de le faire mourir. Il étoit fils de Saturne (*a*) & de Rhea.

Ceux qui ſeront curieux d'en ſavoir davantage ſur Typhon, feront bien de conſulter le *Pantheon Ægyptiorum* de Jablonski, Tome III. pag. 40 &c.

(474) §. CXLIV. *Oſiris, que nous appellons Bacchus.*) Quelques-uns prétendoient (*b*) en Egypte qu'Oſiris étoit le Nil qui fécondoit la terre, déſignée par Iſis. Mais ils avoient donné ce nom au Nil, parce qu'ils regardoient l'accroiſſement de ce fleuve comme un don d'Oſiris, qui étoit le même que le ſoleil. « Ils appellent le Nil, dit (*c*) » Plutarque, un écoulement d'Oſiris ».

Oſiris étoit le même que le Soleil. On ne peut en douter après les témoignages précis des anciens. *Nec* (*d*) *in occulto eſt, neque aliud eſſe Oſirin quàm Solem, nec Iſin aliud eſſe quàm Terram, ut diximus, Naturamve rerum..... Hinc Oſirin Ægyptii, ut Solem eſſe aſſerant, quotiens hieroglyphicis litteris ſuis exprimere volunt, inſculpunt ſceptrum, in eoque ſpeciem oculi exprimunt, & hoc ſigno Oſirin monſtrant; ſignificantes hunc deum Solem eſſe, regalique poteſtate ſublimem cuncta deſpicere: quia Solem Jovis oculum appellat antiquitas.*

Diodore de Sicile rapporte la même choſe. « Les anciens » Egyptiens, dit-il (*e*), frappés d'étonnement & d'admira- » tion à la vue du ciel & de la nature de l'univers, penſerent » qu'il y avoit deux Dieux éternels, & qui avoient devancé

(*a*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 355. D.
(*b*) Id. ibid. pag. 363. D.
(*c*) Id. ibid. pag. 366. A.
(*d*) Macrob. Saturn. Lib. I. Cap. XXI. pag. 210.
(*e*) Diodor. Sicul. Lib. XI. §. I. Tom. I. pag. 14.

le

les autres, le Soleil & la Lune, qu'ils appellent Oſiris & Iſis.

Les Grecs vouloient qu'Oſiris fût Bacchus, parce qu'ils trouvoient beaucoup de rapport entre les fables qu'ils racontoient de Bacchus, les traditions des Egyptiens ſur Oſiris, & les cérémonies inſtituées en l'honneur de ces deux Divinités. Bacchus & Oſiris avoient fait la conquête des Indes, raiſon de plus en faveur de leur identité. Des Savans (*a*) modernes ont cru qu'Iſuren, l'une des trois Divinités auxquelles les Indiens rendent encore un culte, eſt l'ancien Oſiris; mais il falloit le prouver. Bacchus n'étoit autre que le Soleil, comme l'a fait voir Macrobe dans ſes Saturnales. Liv. I. Chap. XVIII.

Les Egyptiens déſignoient Oſiris par un ſceptre avec un œil, comme on le voit dans le paſſage de Macrobe que je viens de rapporter. Son nom ſignifioit en Egyptien, *qui a grand nombre d'yeux*, *multioculus*. « Ils repréſentent (*b*) » le Roi & Seigneur Oſiris avec un ſceptre & un œil, & » quelques-uns interpretent ſon nom πολυόφθαλμος, c'eſt-» à-dire, qui a beaucoup d'yeux, parce qu'en Egyptien » Os ſignifie beaucoup, & Iri, œil ». Ce nom (Oſiris) expliqué (*c*) en grec veut dire, « qui a beaucoup d'yeux, » & avec raiſon, parce que le ſoleil darde de tous côtés ſes » rayons, qui ſont comme un grand nombre d'yeux, dont il » voit la terre & la mer entieres ».

Oſch (*d*) ou Os, comme prononçoient les Grecs par adouciſſement, ſignifie *beaucoup*, en Copte & Iorh (*e*), *la prunelle de l'œil*.

(*a*) Hiſtoire du Chriſt. des Indes, Liv. VI. pag. 430.
(*b*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag 354. F. & 355. A.
(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XI. Tom. I. pag. 14.
(*d*) Frid. Sam. Schmidt de Sacerd. & ſacrif. Egyptior. pag. 19. note.

Les Prêtres de ce Dieu portoient, par cette raiſon, des bonnets couverts d'yeux. On remarque, dans les Antiquités Egyptiennes, deux figures (*a*) que M. le Comte de Caylus prenoit pour des Egyptiens ordinaires & ſans caracteres; mais les yeux dont leurs bonnets ſont ſemés, font voir que c'étoient des Prêtres d'Oſiris.

(475) §. CXLV. *Environ mille ſoixante ans.*) Il y a dans le texte grec, environ ſeize cents ans, & l'on ne trouve aucune variété dans les manuſcrits. Mais Hérodote dit tout de ſuite que depuis Hercules juſqu'à lui, il n'y avoit que neuf cents ans. Or on ſait par (*b*) Apollodore & Diodore de Sicile (*c*), qu'il n'y a eu que cinq générations entre Bacchus & Hercules, leſquelles cinq générations ne peuvent faire, ſuivant le calcul même d'Hérodote, qu'environ cent ſoixante ans. Il s'enſuit que de Bacchus à Hérodote, il ne doit y avoir que mille ſoixante ans. C'étoit auſſi le ſentiment de (*d*) Lydiat, de feu M. le Préſident Bouhier (*e*) & de M. Weſſeling. Ces raiſons ont paru ſans doute ſi convaincantes à M. Borheck, qui a donné à Lemgow une édition toute grecque de notre Hiſtorien, qu'il n'a pas balancé à l'admettre dans le texte. J'ai cru devoir ſuivre l'exemple de ces Savans & traduire en conſéquence.

(*a*) Antiquités Égyptiennes, Etruſques &c. Tom. III. pag. 12. Pl. 2. fig. 4 & 5.

(*b*) Apollodor. Lib. II. Cap. I. II. III.

(*c*) Diodor. Sicul. Lib. IV. §. II. Tom. I. pag. 247.

La généalogie d'Hercules ſe tire des trois premiers chapitres du Livre II. de la Bibliotheque d'Apollodore, & de pluſieurs paſſages détachés de Diodore de Sicile, qu'il ſeroit trop long de citer.

(*d*) Ad Marm. Arundell. pag. 243.

(*e*) Recherches & Diſſertations ſur Hérodote. Chap. XI. pag. 124.

Voici ces généalogies :

AGÉNOR. . . . . BELUS.

- POLYDORE. — LABDACUS. — LAÏUS. — ŒDIPE.
- AGAVÉ. — PENTHÉE.
- CADMUS. — SÉMÉLÉ. — BACCHUS.
- THASUS, frere de Cadmus.

BELUS. — ÆGYPTUS. — LYNCÉE. — ABAS. — ACRISIUS. — DANAE. — PERSÉE. — ALCÉE. — AMPHITRYON. — HERCULES.

(476) §. CXLV. *Fils de Pénélope & de Mercure.*) Tous les Mythologues en ont parlé. On peut y joindre cette épigramme de l'Anthologie : « Celui-ci (*a*) tire son » origine de Jupiter même, témoin l'auréole qu'il porte » sur la tête. Car Jupiter a engendré Mercure, & Mercure » Pan ». Remarquez que cette auréole ou nuage qu'on plaçoit sur la tête d'un Dieu, indiquoit qu'il descendoit de Jupiter. Je vais ajouter les vers suivans du Syrinx de Théocrite, à cause de leur singularité.

Οὐδενὸς εὐνάτειρα, Μακροπτολέμοιο δὲ μάτηρ
Μαίας Αντιπέτροιο θοὸν τέκεν ἰθυντῆρα·

(*a*) Antholog. sive Florilegium diversor. Epigrammat. pag. 336. Analecta veter. Poetar. Græc. Tom. III. pag. 204. n°. CCLXII.

Οὐχὶ Κεράσταν, ὃν πικα θρέψατο ταυροπάτωρ,
Ἀλλ' ὃν Πιλιπὶς αἶθε πάρος φρένα Τέρμα σάκους.
Οὔνομ' Ὄλον.

« La femme d'Outis, mere de Macroptolémus a engen-
» dré celui qui gouverna la nourrice d'Antipétrus; je ne
» veux point dire ce Céraſtès que nourrit jadis la fille du
» taureau, mais celui dont le cœur étoit brûlé par le bord
» d'un bouclier à qui il manque la lettre pi. Son nom eſt
» Olon ».

Ou pour m'exprimer d'une maniere moins énigmatique : la femme d'Ulyſſe, mere de Télémaque, a mis au monde celui qui préſide aux chevres nourrices de Jupiter; je ne veux point parler du berger Céraſtès que nourrirent jadis des abeilles, mais celui dont le cœur étoit brûlé par la Nymphe Pitus, & dont le nom eſt Pan.

Tout le monde ſait que lorſque Polyphême demanda à Ulyſſe ſon nom, il lui répondit qu'il s'appelloit Outis. Macroptolémus & Télémaque ſignifient la même choſe. La chevre Amalthée nourrit Jupiter. Le Poëte appelle ce Dieu Antipétrus, à cauſe que Rhea donna à Saturne une pierre en ſa place. Céraſtès eſt le même que Comatès, nourri par des abeilles. *Voyez Théocrite VII. 84 & 85.* Les abeilles ſont appellées filles du Taureau, parce qu'on croyoit qu'elles provenoient de la putréfaction de la chair de cet animal. La circonférence d'un bouclier s'appelle en grec ἴτυς; ajoutez un P, vous aurez Pitus, qui eſt le nom d'une Nymphe aimée de Pan. Olon & Pan ſignifient la même choſe.

(477) §. CXLVI. *Quoiqu'ils ne fuſſent que des hommes.*) Il y a dans le grec, τόντως ἄλλους. M. Weſſeling aimeroit mieux lire τοὺς ἄλλους, ce qui ne remédie pas

à la difficulté. M. Toup (*a*), un des plus grands Critiques de ce ſiecle, corrige ἄλλως. Ἔφη ἄν τις καὶ τούτους ἄλλως γενομένους ἄνδρας ἔχειν τὰ ἐκείνων ὀνόματα τῶν προγεγονότων θεῶν. *Dixerit aliquis & hos meros homines natos, habere non niſi nomina Deorum priſcorum.* ἄλλως ἄνδρας, *non niſi homines.* Eſt notus græciſmus, ſed non omnibus notus.

(477*) §. CXLVIII. *La ville des crocodiles.*) Nous ignorons le vrai nom de cette ville. Il y a grande apparence qu'il dérivoit du mot champſes, qui ſignifie un crocodile en égyptien, ſelon la remarque d'Hérodote. Voyez ci-deſſus §. LXIX.

(478) §. CXLVIII. *Et ſix au ſud.*) Il y a dans l'édition de M. Weſſeling, ἔξ καὶ πρὸς νότου. Il faut néceſſairement lire ἔξ δὲ πρὸς νότου, avec le manuſcrit A du Roi, & les éditions d'Alde & de Henri Etienne. Dans le manuſcrit B du Roi, il y a ἔξ μὲν πρὸς νότου, ce qui eſt une faute.

(479) §. CXLVIII. *De ſépulture aux crocodiles ſacrés.*) On embaumoit (*b*) les crocodiles ſacrés, lorſqu'ils venoient à mourir, & on les mettoit dans une caiſſe ſacrée. Je ne vois pas ce qui a pu engager M. Rollin à dire, dans ſon Hiſtoire ancienne (*c*), qu'on nourriſſoit dans les ſouterrains du labyrinthe ces crocodiles ſacrés. M. l'Abbé Banier rapporte (*d*) auſſi le même fait, quoiqu'Hérodote & les verſions latines & françoiſes que j'ai conſultées n'en parlent pas. D'ailleurs cela auroit été peut-être impoſſible. Cet animal aime la chaleur, & c'eſt pour cela qu'il (*e*)

(*a*) Epiſtola critica ad Epiſcopum Gloceſtrienſem. pag. 80.
(*b*) Herodot. Lib. II. §. LXIX.
(*b*) Hiſt. anc. Tom. I. pag. 16.
(*d*) Mémoires de l'Acad. des Inſcript. Tom. V. Hiſt. pag. 248.
(*e*) Herodot. Lib. II. §. LXVIII.

paſſe la plus grande partie du jour ſur terre, & qu'il ſe retire la nuit dans le Nil, parce que l'eau en eſt plus chaude que l'air & la roſée. Comment donc pourroit-il vivre dans un lieu ſouterrain & toujours froid?

(480) §. CXLVIII. *Quant à ceux d'en haut.*) Un Architecte, chargé de faire un plan du labyrinthe d'après la deſcription d'Hérodote, ſeroit, je crois, fort embarraſſé. On n'a point d'idée claire des pieces qui le compoſoient, & comme on diſtribuoit alors les appartemens d'une maniere différente qu'on ne le fait aujourd'hui, ce qui n'étoit point obſcur du temps de notre Hiſtorien, l'eſt beaucoup pour nous. Je compte, par cette raiſon, ſur l'indulgence des Lecteurs. Voici en peu de mots la maniere dont je conçois cet édifice. Il y avoit douze cours dans leſquelles on pouvoit ſe promener à couvert, δυώδεκα αὐλαὶ κατάστεγοι. Ces cours étoient ornées d'un périſtyle, d'une colonnade de marbre blanc, αὐλὴ δὲ ἑκάστη περίστυλος λίθου λευκοῦ ἁρμοσμένου ταμάλιστα. En un mot, ces cours devoient être dans le goût de celle de l'hôtel de Soubiſe. Ces deux phraſes, quoiqu'éloignées l'une de l'autre, s'expliquent mutuellement.

Οἰκήματα, ce ſont des chambres plus ou moins grandes. Οἴκημα a cette ſignification en cent endroits. Je me contente de celui-ci: (*a*) Κλεομένης ἠσθεὶς τοῦ παιδίου τῇ παραινέσει, ἦιε ἐς ἕτερον οἴκημα. « Cléomenes, charmé du conſeil de ſa » petite fille, paſſa dans une autre chambre ». Il y en avoit quinze cents ſous terre, & quinze cents au rez-de-chauſſée. Mais étoient-elles ſous le même toît? Je n'en crois rien. Comme il y avoit douze cours, il y avoit auſſi douze bâtimens ou corps de logis, qui ſont appellés τὰ στέγη de στέγος, *domus*, *ædificium*. Reſte le mot παστὰς, qui eſt

(*a*) Herodot. Lib. V. §. LI.

susceptible de plusieurs sens, mais ici, à mon avis, il doit signifier προδόμους, ἢ πρὸ τῆς οἰκίας στέγας, un portique.

Ceux qui voudront se donner la peine de comparer ma traduction avec celles de Duryer & de M. l'Abbé Bellanger, que j'ai déposée à la Bibliotheque du Roi, s'appercevront qu'ils étoient bien éloignés de leur Auteur.

(481) §. CXLVIII. *Le toît de toutes ces pieces est de pierre.*) M. l'Abbé Banier reproche (*a*) à Hérodote d'avoir dit que les salles étoient voûtées. Hérodote ne parle pas de voûtes. On n'en voit que dans la traduction de Duryer. Paul Lucas a remarqué (*b*), dans les restes de l'édifice qu'il croit ceux du labyrinthe, que les plafonds étoient de grandes pierres de marbre qui occupoient toute la largeur des chambres.

Les Historiens ne sont pas d'accord sur les Princes qui ont fait construire ce labyrinthe. Hérodote prétend que ce sont les douze Rois qui régnerent conjointement & succéderent à Séthos. Diodore de Sicile attribue, en un (*c*) endroit, cet édifice à Mendès ou Marrus, en un (*d*) autre à Ménas, & ailleurs (*e*), aux douze Rois. Pline (*f*) nomme Pétésuccus le Prince qui le fit élever; tandis qu'Eusebe (*g*) pense, ainsi que (*h*) Jules Africain, que ce fut Lacharis, fils de Sésostris.

De cette diversité d'opinion, quelques Savans ont conclu qu'il y avoit eu plusieurs labyrinthes. S'il falloit en

(*a*) Mémoir. de l'Acad. des Inscript. Tom. V. Hist. pag. 248.
(*b*) Ibid.
(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXI. pag. 70. §. XCVII. pag. 109.
(*d*) Id. ibid. §. LXXXIX. pag. 100.
(*e*) Id. ibid. Lib. I. §. LXVI. pag. 76.
(*f*) Plin. Hist. Nat. Lib. XXXVI. Cap. XIII.
(*g*) Eusebii Chronicorum Lib. prior. pag. 15.
(*h*) Syncelli Chronographia, pag. 60.

admettre autant qu'il y a de Princes nommés par différens Écrivains, il faudroit en compter ſix, parmi leſquels il s'en trouveroit trois dans le ſeul Diodore de Sicile. Cependant ces ſix labyrinthes ſe réduiſent à un ſeul, & c'eſt ce que je vais prouver. Pour procéder avec ordre, j'établirai d'abord, qu'il n'y a jamais eu de labyrinthe conſtruit par Ménès, & enſuite que les labyrinthes de Mendès & de Pétéſuccus ſont les mêmes que celui des douze Rois. Je commence par la premiere propoſition.

1°. Il n'y a eu qu'un ſeul Roi en Egypte qui ait porté le nom de Ménas ou Ménès. 2°. C'eſt le premier Prince qui ait régné après les Dieux. 3°. Il eſt monté ſur le trône, ſelon Diodore de Sicile, 14940 ans avant notre ere, comme je l'ai prouvé dans mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, Chap. I. §. VIII. pages 180 & 181. 4°. Si ce Prince introduiſit (a) le luxe de la table, des lits & de l'ameublement, comme le dit cet Hiſtorien, on ne peut en conclure que les tables fuſſent alors ſervies avec délicateſſe, & qu'il y eût de la ſomptuoſité dans l'ameublement. Les arts n'étoient pas encore connus, ou du moins ils étoient dans leur enfance. Les Egyptiens avoient mené juſqu'alors une vie agreſte; ils avoient demeuré dans des antres, de même que les Troglodytes, & ne s'étoient nourris que des fruits que la terre produiſoit d'elle même. Ménas les raſſembla dans des habitations groſſieres, leur apprit à cultiver la terre & leur donna des loix. On ne peut rien inférer de plus du paſſage de Diodore, & tel fut le luxe introduit par Ménas. Tout eſt relatif. Ce genre de vie, très-groſſier ſans doute, en comparaiſon de celui qui fut connu dans la ſuite, étoit un vrai luxe relativement au genre de vie qu'avoient mené juſqu'alors les Egyptiens. Or je demande, ſi l'on peut concevoir que dans un temps où les ſciences

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XLV. pag. 54.

étoient inconnues, où les arts étoient dans leur enfance, on ait pu élever une pyramide & un labyrinthe capables d'exciter l'admiration de la poſtérité, ouvrage, qui ſuppoſe dans les arts & dans les ſciences des progrès étonnans & une perfection qui n'a jamais été que l'appanage des ſiecles éclairés. 5°. Ménas étant monté ſur le trône 14940 ans avant notre ere, comment ſeroit-il poſſible que ce labyrinthe ſe fût conſervé entier dans ce laps immenſe de ſiecles? Ménas le fit conſtruire (*a*) pour éterniſer ſa reconnoiſſance envers un crocodile qui lui avoit ſauvé la vie, lorſqu'étant pourſuivi par ſes chiens, il fut forcé de ſe réfugier dans le lac Mœris. Mais ce lac n'exiſtoit pas alors, & il ne fut creuſé par le Prince de ce nom, que plus de 2300 ans après; puiſque Mœris eſt le ſoixante-quatorzieme Roi après Ménès, ſelon Diodore, & qu'il ne commença à régner que vers l'an 12598 avant notre ere, comme je l'ai prouvé dans mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, Chap. I. §. VIII. page 184. 7°. Lorſque cet Hiſtorien nous donne des détails ſur la vie de Ménès, il paſſe ſous ſilence la conſtruction de ce monument, quoique c'eût été là le lieu d'en faire mention. 8°. Le même Diodore parle, en deux (*b*) endroits, du labyrinthe de Mendès, ſans nous apprendre en quel lieu il étoit ſitué. Eſt-il vraiſemblable que cet Hiſtorien eût omis une particularité auſſi importante, s'il n'en eût pas déjà fait mention?

Toutes ces raiſons réunies me perſuadent que ſon texte a été altéré par les Copiſtes. Ce point démontré, il eſt facile de le rétablir, en ſubſtituant Mendès à Ménès. Ce changement eſt très-léger, & l'on ne peut diſconvenir qu'il ne ſe ſoit gliſſé dans les manuſcrits des fautes encore plus

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXIX. pag. 100.
(*b*) Id. Lib. I. §. LXI. pag. 70. §. XCVII. pag. 109.

graves, comme ne l'ignorent pas ceux qui ont pris la peine de les examiner. Le seul Diodore de Sicile en fourniroit un grand nombre d'exemples. Il est donc prouvé que Ménès n'a jamais fait construire de labyrinthe, & que tout ce que cet Historien en raconte doit se rapporter à celui de Mendès.

Je passe maintenant à la seconde proposition : le labyrinthe de Mendès est le même que celui des douze Rois.

1°. Le labyrinthe de Mendès étoit moins admirable par la grandeur des ouvrages, qu'il n'étoit inimitable par l'art : Οὐχ (a) οὕτω κατὰ τὸ μέγεθος τῶν ἔργων θαυμαστὸν, ὡς πρὸς τὴν φιλοτεχνίαν δυσμίμητον. Si Strabon ne dit pas positivement la même chose, du moins le donne-t-il assez à entendre par la magnifique description qu'il en fait, & par ce qu'il ajoute, que cet édifice (b) égale les pyramides. Hérodote va encore plus loin en parlant du labyrinthe des douze Rois. « J'ai vu, dit-il, ce (c) bâtiment, & l'ai trouvé au-dessus » de toute expression. Tous les ouvrages, tous les édifices » des Grecs ne peuvent lui être comparés, ni du côté du » travail, ni du côté de la dépense ; ils lui sont de beau- » coup inférieurs. Les temples d'Ephese & de Samos mé- » ritent sans doute d'être admirés ; mais les pyramides sont » au-dessus de tout ce qu'on peut en dire, & chacune en » particulier peut entrer en parallele avec plusieurs des » plus grands édifices de la Grece. Le labyrinthe l'emporte » même sur les pyramides ».

Ce premier rapport donne lieu de penser que le labyrinthe de Mendès est le même que celui des douze Rois.

2°. Le labyrinthe de Mendès étoit situé, selon (d) Dio-

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXI. pag. 70 & 71.
(b) Strab. Lib. XVII. pag. 1165.
(c) Herodot. Lib. II. §. CXLVIII.
(d) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXIX. pag. 100.

dore de Sicile, près du lac Mœris. Strabon, qui ne reconnoît d'autre labyrinthe que celui de Mendès & qui entre dans un plus grand nombre de détails qu'aucun autre Ecrivain, ſi l'on excepte Hérodote, nous (*a*) apprend qu'il étoit bâti à l'endroit où le canal, dérivé du Nil, ſe jettoit dans le lac Mœris. Cette particularité le fera toujours reconnoître. Or, c'eſt la même particularité que rapporte Diodore de Sicile en parlant du labyrinthe des douze Rois. « Ces (*b*) Princes, dit-il, ayant choiſi dans la Libye un » lieu près de l'endroit où le canal ſe jette dans le lac » Mœris, ils y firent conſtruire un tombeau avec les plus » belles pierres ». Vient enſuite la deſcription de ce monument, qui s'accorde avec celle de Strabon, quoique celle-ci ſoit plus détaillée.

Si le labyrinthe de Mendès de Diodore de Sicile correſpond parfaitement dans le peu qu'en dit cet Ecrivain, avec la deſcription qu'il fait de celui des douze Rois, & ſi celui-ci répond exactement à la deſcription de celui de Mendès, donnée par Strabon, on ne peut douter que ce ne ſoit le même édifice.

3°. Hérodote, qui ne connoît d'autre labyrinthe que celui des douze Rois, nous apprend (*c*) qu'ils le firent conſtruire un peu au-deſſus du lac de Mœris. Cette particularité s'accorde donc avec ce que Diodore de Sicile raconte de ceux de Mendès & des douze Rois, & avec ce que rapporte Strabon de celui de Mendès. Ces Ecrivains ont donc tous eu en vue le même édifice.

4°. Si Hérodote (*d*) ajoute que ce labyrinthe étoit aſſez

(*a*) Strabon. Lib. XVII. pag. 1165.
(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVI. pag. 76.
(*c*) Herodot. Lib. II. §. CXLVIII.
(*d*) Id. ibid.

près de la ville des crocodiles, Strabon (*a*) nous instruit que celui de Mendès étoit à cent ſtades de la ville d'Arſinoë, que l'on appelloit anciennement la ville des Crocodiles. Donc le labyrinthe de Mendès eſt le même que celui des douze Rois.

5°. Diodore de Sicile raconte que Mendès (*b*) avoit fait élever près du labyrinthe une pyramide de figure quarrée. Strabon n'a pas oublié cette pyramide en parlant du labyrinthe de Mendès. « A (*c*) l'extrêmité, dit-il, de ce bâ» timent qui occupe plus d'un ſtade, eſt une pyramide » quarrée, qui ſert de tombeau, dont chaque côté a quatre» plethres de largeur ſur autant de hauteur ». Voici maintenant comment s'exprime Hérodote en parlant du labyrinthe des douze Rois. « A (*d*) l'angle où finit le labyrinthe, » s'éleve une pyramide de quarante orgyies, ſur laquelle » on a ſculpté en grand des figures d'animaux ». Quoique Strabon ne s'accorde pas avec Hérodote ſur les dimenſions de cette pyramide, puiſque le premier lui donne quatre cents pieds, & le ſecond ſeulement ſoixante, cependant on ne peut diſconvenir que cette pyramide, ainſi que ſa ſituation, ne ſoit un nouveau caractere qui démontre l'identité de ces labyrinthes, ou plutôt qu'il n'y en a qu'un.

6°. Il eſt évident que Pline ne reconnoiſſoit qu'un ſeul labyrinthe, & que ce labyrinthe étoit celui dont parle Hérodote, & par conſéquent le même que celui dont il eſt fait mention dans Diodore de Sicile & dans Strabon. Voici ſes propres paroles : (*e*) *Durat* (*labyrinthus*) *etiam nunc in Ægypto Heracleote nomo, qui primus factus*

(*a*) Strab. Lib. XVII. pag. 1165. D.
(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXIX. pag. 100.
(*c*) Strab. pag. 1165. C.
(*d*) Herodot. Lib. II. §. CXLVIII.
(*e*) Plin. Lib. XXXVI. Cap. XIII. Tom. II. pag. 739.

eſt ante annos, ut tradunt, quater mille ſexcentos, à Peteſucco Rege, ſive Tithoë, quanquam Herodotus totum opus regum eſſe dicit, noviſſimique Pſammetichi. Ce paſſage prouve qu'il n'y avoit qu'un ſeul labyrinthe en Egypte, mais que l'on étoit incertain ſur le Prince qui l'avoit fait commencer. Car ces mots, *primus factus eſt* ne doivent pas s'entendre, comme s'il y avoit eu d'autres labyrinthes en Egypte, mais ſeulement du temps où il avoit été commencé : ou peut-être Pline faiſoit-il alluſion au labyrinthe de Crete, qui ne peut être regardé comme poſtérieur à celui d'Egypte, qu'en ſuppoſant que celui-ci a été commencé pluſieurs ſiecles avant qu'il ait été achevé par les douze Rois ; car il y a un intervalle de près de ſept ſiecles entre la conſtruction du labyrinthe de Crete & l'avenement des douze Rois au trône d'Egypte. D'ailleurs ces mots, *totum opus*, prouvent que ſi Hérodote penſoit que cet édifice étoit entiérement l'ouvrage des douze Rois, Pline ne le croyoit pas.

On pourroit m'objecter que Pline, plaçant ce labyrinthe dans le nome Héracléotique, ne pouvoit avoir en vue celui des Ecrivains précédens qui mettent le leur à une médiocre diſtance d'Arſinoë. Je réponds que ce nome étant dans la Libye, & confinant à l'Arſinoïte, pouvoit s'étendre juſqu'auprès d'Arſinoë. D'ailleurs, la deſcription qu'en font Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile & Pline lui-même, ſe reſſemble tellement, qu'on voit clairement qu'ils ont parlé du même édifice ; & l'on ne peut s'y méprendre, à moins qu'on n'ait l'eſprit préoccupé d'un ſyſtême.

On pourroit encore me demander pourquoi, s'il n'y a eu qu'un ſeul labyrinthe, trouve-t-on les Hiſtoriens ſi peu d'accord ſur le nom du Prince qui l'a fait élever. Je réponds que Mendès l'aura commencé, que Pétéſuccus l'aura fait continuer, & que les douze Rois l'auront fait achever. Comment, en effet, ſeroit-il poſſible que ces douze Rois,

qui n'ont régné, de l'aveu (*a*) de Diodore de Sicile, que quinze ans, aient pu exécuter une entrepriſe auſſi immenſe que celle-là dans un regne auſſi court, & dont les dernieres années furent agitées par une guerre civile. Bien plus, il eſt impoſſible de prouver que cet Hiſtorien ait voyagé par toute l'Egypte, & il eſt douteux qu'il ait vu le labyrinthe. Il aura lu dans un Hiſtorien que ce labyrinthe étoit de Mendès, & dans un autre, qu'il étoit l'ouvrage des douze Rois, & là-deſſus, il aura conclu qu'il y avoit deux labyrinthes. Cette concluſion n'eſt pas digne ſans doute d'un Ecrivain auſſi judicieux : mais ſi l'on fait attention à l'immenſité de ſon plan, on ne ſera pas ſurpris qu'il n'ait pas eu le temps d'en combiner toutes les parties, & qu'il y ait quelques-unes de ces parties qui ſe reſſentent de la précipitation avec laquelle il a dû l'exécuter.

Il eſt donc démontré 1°. qu'il n'y a eu qu'un ſeul labyrinthe; 2°. qu'il étoit ſitué dans la Libye, à l'endroit où le canal, qui portoit les eaux du *Nil dans le lac Mœris*, ſe joignoit à ce lac; 3°. qu'il étoit à une médiocre diſtance de la ville des Crocodiles, depuis appellée Arſinoë; 4°. que ſi les douze Rois ne l'ont pas fait en entier, comme l'inſinue Hérodote, il a été commencé par Mendès, continué par quelques autres Princes, & enfin achevé par les douze Rois qui régnerent conjointement & ſuccéderent à Séthos.

M. d'Anville (*b*) ſuppoſe qu'il y a eu deux labyrinthes, l'un du Roi Mendès dans le nome Arſinoïte, l'autre des douze Rois dans l'Héracléopolite. Cet habile Géographe s'eſt trouvé probablement forcé d'admettre deux labyrinthes, parce qu'il penſoit que le lac Mœris, qu'il croit être le Bahr-Bathen, eſt fort éloigné d'Arſinoë. Mais le Bahr-

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVI. pag. 76.

(*b*) Mémoires ſur l'Egypte ancienne & moderne, pag. 159 & ſuiv.

Bathen ne peut être le lac en queſtion, comme on peut le voir dans la note ſuivante. Une mépriſe en a occaſionné une autre.

Le labyrinthe ne peut-être non plus à l'endroit que M. d'Anville a déſigné ſous le nom de labyrinthe de Mendès, & qu'il a mis cent ſtades au-deſſus d'Arſinoë. Suivant la deſcription qu'en donne (*a*) Strabon, il eſt environ à cent ſtades au-deſſous de cette ville.

Le labyrinthe n'eſt pas non plus le Caſr Kérun, comme le prétendent l'Abbé Banier, qui l'appelle (*b*) Quellay Caron, & le (*c*) Docteur Pococke. 1°. La ſituation du Caſr Kérun ne peut convenir à celle que donnent au labyrinthe Hérodote & Strabon. 2°. Quoiqu'en diſe Paul Lucas, on ſait par Granger, & quelques autres Voyageurs habiles, que le Caſr Kérun eſt un très-petit édifice, qui n'a pas plus de ſeize toiſes de long ſur dix de large entre ſes murailles maîtreſſes. Il ne peut donc convenir à un bâtiment auſſi vaſte que le labyrinthe, où les ſeize préfectures d'Egypte s'aſſembloient (*d*) ſous les Romains.

On voit des ruines conſidérables à Sennour. M. Gibert préſume (*e*) que le labyrinthe étoit en cet endroit. Cela me paroît très-vraiſemblable. Ce lieu eſt de même que le labyrinthe (*f*) de Strabon, à trente, à quarante ſtades de l'extrémité nord du canal, & à cent ſtades d'Arſinoë, aujourd'hui Feium.

(482) §. CXLIX. *Le lac Mœris.*) La plupart des modernes reprochent aux anciens d'avoir donné au lac

(*a*) Strab. Lib. XVII. pag. 1165. D.
(*b*) Mémoires de l'Académie des Inſcript. Tom. V. Hiſt. pag. 246.
(*c*) A Deſcription of the Eaſt, Tom. I^st. pag. 61 &c.
(*d*) Plin. Lib. XXXVI. Cap. XIII. Tom. II. pag. 739.
(*e*) Mém. de l'Académ. des Inſcript. Tom. XXVIII. pag. 241.
(*f*) Strab. Lib. XVII. pag. 1165. A & D.

Mœris une étendue incroyable, & de ſe contredire entr'eux. M. Rollin (a) évalue à cent quatre-vingt lieues les trois mille ſix cents ſtades que donne Hérodote au périmetre de ce lac. Je ne ſuis plus alors ſurpris de ſon incrédulité. M. d'Anville penſe que le Mœris d'Hérodote n'eſt pas le même que celui de Strabon. Il me paroît ſe tromper.

Il faut diſtinguer le lac du canal de communication. Le lac proprement dit, ou lac de Kern, eſt l'ouvrage de la nature ; le canal de communication, celui de l'art. Le premier n'a rien de bien merveilleux, le ſecond a droit à notre admiration; & nous ſommes étonnés qu'on ait pu ſuffire au travail néceſſaire pour l'achever. Hérodote donne au tout le nom de lac Mœris, il dit deux mots du lac proprement dit, mais il s'étend particulierement ſur la partie qui a été creuſée de main d'homme, c'eſt-à-dire ſur le canal. Strabon diſtingue avec beaucoup d'exactitude le canal du lac; il appelle le premier διῶρυξ un canal, & l'autre λίμνη un lac.

Après avoir fait voir que les anciens étoient d'accord entr'eux ſur ce lac, paſſons à ſa ſituation.

Les principaux ſentimens ſur cet objet ſe réduiſent à deux ; celui de M. d'Anville & celui de M. Gibert. M. d'Anville ſuppoſe que le Bahr-Bathen remplit toutes les conditions d'Hérodote; M. Gibert eſt perſuadé que le Bahr-Juſef convient mieux à la deſcription de cet Hiſtorien. Le premier s'eſt ſervi, avec beaucoup de dextérité, des paſſages des anciens pour appuyer ſon opinion; le ſecond me paroît les avoir mieux diſcutés. J'ai cru devoir adopter le ſentiment de ce dernier ; en voici le précis.

Le Bahr-Bathen va du nord au ſud, ainſi que le lac Mœris; mais il a cela de commun avec d'autres canaux. Il ne peut être le Mœris par pluſieurs raiſons. 1°. Le lac

(a) Hiſtoire Ancienne, Tome I. page 17.

Mœris

Mœris ſe portoit (*a*) à l'oueſt vers le milieu des terres le long de la montagne qui eſt au-deſſus de Memphis, & communiquoit ſous terre, au rapport des gens du pays, avec la Syrte de Libye. Le Bahr-Bathen ne fait point de coude, ne gagne point le milieu des terres, & ne peut communiquer avec la Syrte de Lybie, le Bahr-Juſef & la montagne de Libye étant entre deux.

2°. Le Bahr-Bathen a beaucoup moins de tour que ne lui en donnent Hérodote, Diodore de Sicile, & Pline. M. d'Anville ſuppoſe qu'il faut entendre de la ſurface, ce que ces Auteurs diſent de la circonférence; mais ces termes (*b*) d'Hérodote, τὸ περίμετρον τῆς περιόδου, & ceux-ci de Diodore de Sicile, (*c*) τὴν μὲν γὰρ περίμετρον αὐτῆς φασὶν ὑπάρχειν, ne ſont pas ſuſceptibles de ce ſens.

Les manuſcrits de ces deux Hiſtoriens s'accordent tous ſur ces termes, & l'on ne doit point ſuppoſer qu'ils aient été altérés, préciſément parce qu'on a beſoin d'étayer un ſyſtême. Si l'on veut que ce ſoit une mépriſe d'expreſſion, comme l'avance M. d'Anville (*d*), c'eſt en ſuppoſer une dans deux hommes d'un mérite ſupérieur, dont ne ſeroient pas capables les plus médiocres Ecrivains.

3°. Le lac Mœris ne peut être le lac Bathen, puiſque le premier étoit près de la ville des Crocodiles (*e*), qui depuis a pris le nom d'Arſinoë (*f*), & s'appelle actuellement Feium, & que le Bahr-Bathen en eſt éloigné de pluſieurs lieues.

Le Bahr-Juſef me paroît être le Mœris. 1°. Il va du

(*a*) Herodot. Lib. II. §. CL.
(*b*) Id. ibid. §. CXLIX.
(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LI. Tom. I, pag. 61.
(*d*) Mémoires ſur l'Egypte &c. pag. 156.
(*e*) Herodot. Lib. II. §. CXLIX.
(*f*) Strab. Lib. XVII. pag. 1165. D.

midi au nord, comme le dit Hérodote, mais cette raiſon ne ſuffit pas.

2°. Il fait un coude à l'oueſt, ſe porte dans le milieu des terres le long de la montagne au-deſſus de Memphis, & peut communiquer à la Syrte, s'il a une iſſue ſouterraine, comme le prétendoient les gens du pays.

3°. Le Bahr-Juſef a environ trente-deux lieues du midi au nord, & ſa courbure juſqu'au lac du nome Arſinoïte eſt de huit à neuf lieues, ce qui fait (*a*), en le doublant, quatre-vingt à quatre-vingt-deux lieues. Cela s'accorde très-bien avec ce qu'Hérodote & Diodore de Sicile donnent de circuit au lac Mœris. Les trois mille ſix cents ſtades de ces Hiſtoriens, ou ſoixante ſchenes, font un peu plus de ſoixante-treize lieues. Cela approche beaucoup; mais ſi le ſchene étoit un peu plus fort, cela nous rapprocheroit encore davantage de la meſure du Bahr-Juſef; or l'on ſait que le ſchene varioit (*b*) d'un lieu à un autre.

4°. Il y avoit des écluſes à l'entrée du lac Mœris. On trouve encore à l'endroit où elles devoient être placées, des ruines d'une ville que les Arabes appellent *Babain*, ville des Portes.

Ceux qui veulent s'inſtruire plus particulierement de ce qui concerne ce lac, ne peuvent mieux faire que de conſulter la Diſſertation de M. Gibert dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tome XXVIII. pag. 225 & ſuiv.

Le canal commence à Hermopolis, aujourd'hui Mellavi

(*a*) Je ne fais point entrer en ligne de compte la coupure ou canal qui joignoit le Nil au Bahr-Juſef, parce qu'il ne paroît pas qu'Hérodote en faſſe l'évaluation; j'en dis cependant deux mots en finiſſant cet article.

(*b*) Strab. Lib. XVII. pag. 1156. A & B.

ou plutôt en-deça, ſuivant la carte (*a*) de M. Norden, court quatre lieues vers l'oueſt, ſuivant Granger, & ſe retournant enſuite, continue ſa route du ſud au nord juſqu'au Faioum. Diodore de Sicile parle d'un canal de communication (*b*) de quatre-vingt ſtades de long, qui font un peu plus de trois lieues. Il eſt évident que c'eſt cette partie du Bahr-Juſef qui va quatre lieues vers l'oueſt, ou plutôt un peu moins, ſuivant M. Norden, puiſque ce Voyageur en met le commencement en-deça entre Roda & Aſhmunein.

(483) §. CXLIX. *Font juſte un ſtade.*) Δίκαιοι répond parfaitement au mot *juſte* de notre langue. Un grammairien manuſcrit de la Bibliotheque de Saint-Germain-des-Prés, dit très-bien Δίκαιον μέτρον τὸ ἴσον. Ἡρόδοτος Β. Les Grecs donnent même à ce terme une ſignification qui approche de celle-là, lorſqu'ils diſent δίκαιον ἅρμα, « un » char qui avance d'un mouvement égal ». Voyez ce qu'en a dit M. Béjot dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXXIV. pag. 17 & ſuiv.

(484) §. CXLIX. *Rend au tréſor royal.*) Βασιλήιον ſignifie proprement le palais du Roi. Le tréſor étoit probablement dans ſon palais. Τὸ Βασίλειον ſe prend pour le tréſor royal. On ſous-entend ταμεῖον.

(485) §. CXLIX. *Un talent d'argent.*) L'argent (*c*) qui provenoit de la pêche de ce lac étoit deſtiné pour la parure de la Reine & pour les parfums dont elle faiſoit uſage.

(486) §. CL. *Par un canal ſouterrain.*) Ce canal, ou plutôt cette iſſue devoit être l'ouvrage de la nature. Il me ſemble que M. Weſſeling s'y eſt mépris, lorſqu'il dit

(*a*) Planche 79. Vol. II.
(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LII. Tom. I. pag. 61.
(*c*) Id. ibid. pag. 62.

(pag. 177 de ſon édition, note 79) que la mine que firent les voleurs Aſſyriens depuis leur maiſon juſqu'au palais de Sardanapale, étoit un exemple peu propre à éclaircir l'immenſe canal ſouterrain qui joignoit le lac Mœris à la Syrte. Le but d'Hérodote étoit ſeulement de faire voir l'emploi de la terre du lac qu'il n'appercevoit nulle part, & non celle de l'iſſue vraie ou prétendue par où ce lac communiquoit avec la Syrte.

(487) §. CLI. *Faire des libations.*) « Comme les (*a*) » Rois étoient Prêtres eux-mêmes, ... ils ne buvoient » point de vin avant Pſammitichus; & s'ils faiſoient quel- » quefois des libations aux Dieux avec cette liqueur; ce » n'eſt pas qu'ils cruſſent qu'elle leur fût agréable, mais » parce qu'ils la regardoient comme le ſang des Dieux, » qui avoient autrefois combattu contr'eux, & qu'ils pen- » ſoient que leurs corps s'étant mêlés avec la terre, avoient » produit la vigne ».

(488) §. CLI. *Étoient auſſi dans l'uſage de porter.*) Il y a dans le grec, ἐφόρεον. Les aoriſtes, le futur, & quelquefois l'imparfait, doivent ſe rendre comme s'il y avoit, a coutume de..... Faute d'avoir remarqué cette propriété, on a fait ſouvent dire à des Auteurs ce qu'ils n'avoient point dit. Τὸ (*b*) ὕψος..... δίκην σκηπτοῦ πάντα διαφόρησιν. *Sublime inſtar fulminis omnia ſolet proſternere.*

(489) §. CLII. *Ce fut ſon ſecond exil.*) Τὸ δεύτερον ne peut s'accorder avec Βασιλεύοντα. Pſammitichus n'avoit été élevé ſur le trône qu'avec les onze autres Rois. Ce mot ſe rapporte donc manifeſtement à ſon exil. Mais comme il

(*a*) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 353. B.

(*b*) Longin. περὶ Ὕψους Sect. I. ſub finem. Græv. not. ad Heſiod. Op. & Di. verſ. 185.

n'avoit été exilé qu'une ſeule fois par les onze Rois, j'en ai fait une phraſe iſolée en françois, afin d'éviter toute ambiguité.

(490) §. CLII. *L'Oracle de Latone.*) Cette Déeſſe, l'une (*a*) des huit plus anciennes Divinités d'Egypte, s'appelloit Buto dans la langue du pays; elle étoit particulierement honorée dans la ville de ce nom. Elle avoit été nourrice d'Apollon & de Diane, c'eſt-à-dire d'Orus & de Bubaſtis, & les avoit préſervés de la fureur de Typhon. La muſaraigne lui étoit conſacrée. Antoninus Liberalis (*b*) nous apprend qu'elle prit la forme de ce petit animal pour échapper aux pourſuites de Typhon. Plutarque rapporte que les (*c*) Egyptiens rendirent les honneurs divins à la muſaraigne, à cauſe qu'elle (*d*) ne voit pas, les ténebres étant, ſuivant eux, plus anciennes que la lumiere.

M. Jablonski trouve à la Latone des Egyptiens des rapports avec la nuit, & conjecture qu'elle étoit (*e*) le ſymbole de la lune dans ſon plein.

(491) §. CLII. *Des Ioniens & des Cariens.*) Diodore de Sicile (*f*) omettant toutes ces circonſtances, ſe contente de dire que Pſammitichus prit à ſa ſolde des Arabes, des Cariens & des Ioniens, & qu'avec ces troupes il battit à Memphis les onze Rois.

Polyen rapporte la même hiſtoire avec quelques différences. « Le Dieu (*g*) Ammon, dit-il, avoit annoncé à » Témenthès, qui l'avoit conſulté ſur ſon regne, de ſe » donner de garde des cocqs. Pſammitichus ayant appris de

(*a*) Herodot. Lib. II. §. CLVI.
(*b*) Antonin. Liberal. Fabul. XXVIII. pag. 146.
(*c*) Plutarch. Sympos. Lib. IV. Probl. V. pag. 670. B.
(*d*) La muſaraigne n'eſt point aveugle; elle a les yeux fort petits.
(*e*) Pantheon Ægyptiorum. Lib. III. Cap. IV. Pars. 2. pag. 110.
(*f*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVI. pag. 77.
(*g*) Polyæn. Lib. VII. Stratag. III. pag. 609.

» Pigrès qu'il avoit avec lui, que les Cariens avoient mis » les (*a*) premiers sur leurs casques des panaches, com- » prit le sens de l'Oracle. Il prit à sa solde beaucoup de » Cariens, les conduisit à Momemphis, & y ayant livré » bataille près du temple d'Isis, il remporta la victoire ».

Ce Roi Témenthès étoit sans doute un des onze Rois dont fait mention Hérodote. Il en est de ce fait comme de la plupart des histoires anciennes. Les évenemens sont vrais en gros, mais les superstitieux y ajoutent des circonstances qui ne s'accordent pas plus entr'elles qu'avec la raison.

(492) §. CLII. *Pour pirater.*) Les Cariens étoient des pirates. Voyez Hésychius au mot Καρῖται.

(493) §. CLIII. *Qui sont du côté du midi.*) Diodore de Sicile dit (*b*) que ce Prince fit bâtir le portique oriental du temple du Dieu de Memphis.

(494) §. CLIII. *Le Dieu Apis &c.*) Ceci paroît une glose qui de la marge aura passé dans le texte. Voyez la note de M. Wesseling.

(495) §. CLIV. *A Memphis.*) On trouve la même chose dans (*c*) Diodore de Sicile. Polyen ajoute que la partie (*d*) de la ville de Memphis qu'occupoient les Cariens, s'appelloit Caromemphites. Je croirois plutôt, avec Etienne le Géographe (*e*) que ce furent les Cariens établis en cette ville qu'on nomma de la sorte.

(496) §. CLV. *Quarante coudées.*) C'est-à-dire cinquante-cinq pieds, suivant M. d'Anville, ou cinquante-trois pieds huit lignes, comme le veut M. le Comte de Caylus, qui ne donne à la coudée qu'un pied, trois pouces,

---

(*a*) Voyez Herodot. Lib. I. §. CLXXI.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVII. Tom. I. pag. 77.

(*c*) Id. ibid.

(*d*) Polyæn. Strateg. Lib. VII. Cap. III. pag. 610.

(*e*) Voc. Καρικὸν. pag. 358.

onze lignes. Hérodote ne rapportant point les dimenſions de l'intérieur de cette chapelle, on ne peut l'évaluer. En ſuppoſant le bloc plein, elle formoit un cube de cent quarante-neuf mille trois cents quarante-cinq pieds, qui, à deux cents cinquante livres le pied cube, devoit peſer trente-ſept millions trois cents trente-ſix mille deux cents cinquante livres, poids énorme, & qui a de quoi étonner l'imagination.

Voyez M. le Comte de Caylus dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, Tom. XXXI. Hiſt. pag. 35 & ſuiv.

(497) §. CLVI. *Des iſles flottantes.*) J'ignore ſi l'iſle de Chemmis a jamais été flottante. On peut en douter, ſur-tout d'après ce qu'en dit notre Hiſtorien. Les Grecs prétendoient que l'iſle de Délos avoit été flottante. Je ſuis perſuadé qu'ils n'ont imaginé cette fable, que ſur le récit des Egyptiens qui s'étoient établis chez eux, & qu'ils ont attribué à l'iſle de Délos, lieu de la naiſſance d'Apollon, ce que les Egyptiens leur racontoient de celle de Chemmis, qui avoit ſervi d'aſyle à leur Apollon. Un rocher de deux mille toiſes de longueur ne peut nager ſur les eaux; mais les Grecs, grands amateurs du merveilleux, n'y regardoient pas de ſi près.

Théophraſte (*a*), Pline (*b*) & Séneque (*c*) parlent d'iſles flottantes; mais les unes ſont de pierre ponce, & les autres ne ſont que des troncs d'arbres réunis, qui ne peſent pas plus que le volume d'eau dont elles occupent la place. Ces exemples ne contrediſent donc en aucune maniere les principes de l'hydroſtatique. On peut lire l'endroit indi-

(*a*) Theophr. Hiſt. Plant. Lib. IV. fol. 59. in aversâ parte. lin. 10.
(*b*) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. II. Cap. XCV. Tom. I. pag 116.
(*c*) Senecæ Natur. Quæſt. Lib. III. Cap. XXV. pag. 727.

qué de Seneque dans l'excellente traduction de cet Auteur, par feu M. de la Grange, avec les remarques de M. Deſmarets, de l'Académie des Sciences.

(498) §. CLVI. *Eſchyle, fils d'Euphorion.*) C'eſt ſans doute dans quelque piece qui n'eſt point venue juſqu'à nous. Pauſanias (*a*) dit auſſi qu'Eſchyle, fils d'Euphorion, a le premier appris aux Grecs l'hiſtoire égyptienne que Diane étoit fille de Cérès & non de Latone. M. Jablonski (*b*) penſoit que Pauſanias l'avoit empruntée d'Hérodote, & M. Weſſeling paroît aſſez de ſon avis; mais il peut ſe faire qu'il l'ait lue dans Eſchyle, ou même qu'il ait été inſtruit du culte des Egyptiens.

(499) §. CLVII. *Pſammitichus régna cinquante-quatre ans.*) Les (*c*) Egyptiens ſe ſouleverent contre Apriès ſon arriere-petit-fils, qu'Amaſis fit étrangler après l'avoir fait priſonnier. Mais l'Egypte ayant été conquiſe par les Perſes ſous le fils d'Amaſis, un deſcendant de Pſammitichus & de même nom que lui, la fit révolter contre les Perſes. Comme Diodore de Sicile, de qui j'emprunte ce fait, ne dit point en quelle année cela arriva, & combien de temps ce Prince conſerva la couronne, & qu'aucun autre Auteur n'en a fait mention, je n'en puis rien dire de certain; cependant le même Hiſtorien rapporte de ce Pſammitichus un trait, qui eſt de la premiere année de la quatre-vingt-quinzieme olympiade.

Tamos (*d*), Satrape d'Ionie, craignant le reſſentiment d'Artaxerxès, parce qu'il avoit favoriſé le jeune Cyrus, ſe réfugia avec ſes biens & ſes enfans en Egypte auprès de Pſammitichus, Roi d'Egypte, deſcendant de l'ancien

(*a*) Pauſan. Arcad. ſive Lib. VIII. Cap. XXXVII. pag. 676.
(*b*) Panth. Ægyptior. Tom. III. Cap. IV. §. IV.
(*c*) Herodot. Lib. II. §. CLXI. &c.
(*d*) Diodor. Sicul. Lib. XIV. §. XXXV. Tom. I. pag. 670.

Pſammitichus, & qui lui avoit de grandes obligations. Mais ce Prince mettant en oubli les bienfaits qu'il en avoit reçus, & mépriſant les droits de ſupplians, le fit mourir avec ſes enfans, afin de s'emparer de ſa flotte & de ſes richeſſes.

(500) §. CLVII. *Azotus, ville conſidérable.*) Diodore de Sicile parle (*a*) d'une expédition de Pſammitichus en Syrie, & à cette occaſion il raconte que les Egyptiens abandonnerent ce Prince, parce qu'il donnoit ſa confiance aux étrangers. Hérodote rapporte auſſi la même hiſtoire §. XXX. Mais il en donne une autre raiſon. M. de Paw en conclut (*b*) que la milice d'Egypte ne ſe trouva pas au ſiege d'Azotus; mais à tort, puiſqu'Hérodote ne dit pas en quel temps une partie de cette milice ſe retira en Ethiopie. Voyez Liv. II. §. XXX.

(502) §. CLVIII. *De creuſer le canal.*) De la (*c*) branche Péluſiaque on a tiré un canal qui ſe jette dans le Golfe Arabique ou Mer Rouge. Nécos, fils de Pſammitichus, le commença, Darius le pouſſa juſqu'à un certain point; mais il le diſcontinua ſur ce qu'il apprit qu'en creuſant l'iſthme on ſubmergeroit l'Egypte. On lui fit voir que ce pays étoit plus bas que la Mer Rouge. Mais dans la ſuite Ptolémée l'acheva, & on y fit, dans un lieu très-commode, des écluſes qu'on ouvroit ou qu'on fermoit ſelon le beſoin. Ce canal s'appella le fleuve de Ptolémée du nom de ſon Auteur. Il entre dans la Mer Rouge à la ville d'Arſinoë. Strabon (*d*) & Ariſtote (*e*) attribuent le commencement de

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVII. Tom. I. pag. 77.

(*b*) Recherches Philoſophiques ſur les Egyptiens & les Chinois, Sect. IX. pag. 328.

(*c*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXIII. Tom. I. pag. 39.

(*d*) Strab. Geograph. Lib. I. pag. 65. C. 66. A.

(*e*) Ariſtot. Meteorolog. Lib. I. Cap. XIV. pag. 548. E.

ce canal à Séſoſtris ; cependant ce Géographe rapporte auſſi autre part (*a*) le ſentiment de notre Hiſtorien.

Ce ſeroit ici le lieu de parler de l'endroit où commençoit ce canal, mais cela exigeroit une diſſertation.

(503) §. CLVIII. *Près de Patumos.*) Je ponctue avec M. Weſſeling, ὀλίγον Βυβάστιος πόλιος· παρὰ Πάτυμον τὴν Ἀραβίην πόλιν ἐσέχει ἐς τὴν Ἐρυθρὴν θάλασσαν. Le conjecture de ce Savant eſt confirmée par le manuſcrit B de la Bibliotheque du Roi. Mais le manuſcrit D du Roi, en admettant la ponctuation du manuſcrit B, change δὲ en δή. Ἐσέχει δὴ ἐς τὴν Ε. θ.

(504) §. CLVIII. *Et ſe porte au midi.*) M. Weſſeling lit φέρουσα. Sa conjecture eſt appuyée par les manuſcrits B, D & la marge du manuſcrit A de la Bibliotheque du Roi, où l'on trouve γρ. φέρουσα. Il y avoit dans toutes les éditions qui ont précédé celle de ce Savant, φερόμας, qui, ſe rapportant à διασφάγας, faiſoit un ſens ridicule. M. *Borheck* a admis, dans ſa nouvelle édition, la conjecture de M. Weſſeling.

(504*) §. CLIX. *Près de Magdole.*) Ce fut contre Joſias, Roi de Judée, que ſe livra cette bataille. Elle ne ſe donna pas près de Magdole, qui étoit une ville de la Baſſe-Egypte, mais proche de Mageddo. La reſſemblance de ces deux noms a trompé Hérodote. Voyez mon Eſſai de Chronologie, Chap. I. §. XII. pag. 240 & 241.

(505) §. CLIX. *Dans le pays des Miléſiens.*) Voyez Liv. I. §. XCII. note 236.

(506) §. CLX. *Il ne fut pas permis aux Eléens.*) Diodore de Sicile attribue ce conſeil (*b*) à Amaſis, Plu-

(*a*) Strab. Lib. XVII. pag. 1157. A.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCV. Tom. I. pag. 106.

tarque à un (*a*) Sophiſte, ou plutôt à un Philoſophe, les Philoſophes ayant porté ce nom. Si la réponſe du Roi d'Egypte, quel qu'il ſoit, eſt juſte, celle de l'Indien Iarchas me le paroît auſſi. « Nous autres (*b*) Indiens, dit-il, » qui avons appris des Egyptiens que les Eléens ont établi » dix juges des jeux Olympiques, nous n'approuvons point » cette loi. Ils abandonnent au haſard un choix qui devroit » être l'effet de la prudence, le ſort pouvant tomber ſur » un homme nullement qualifié pour cette place. Mais » quand même les Eléens, après avoir fait un choix des » plus honnêtes gens, en tireroient enſuite dix au ſort » pour être Hellanodices, ils n'en ſeroient pas moins répré- » henſibles. En effet, puiſqu'il faut que ces juges ſoient » au nombre de dix, s'il ſe trouve un plus grand nombre » d'hommes juſtes, on les prive d'un honneur qui leur eſt » dû, & s'il n'y en a pas dix, on admet des gens qui » devroient en être exclus. Les Eléens feroient donc mieux » de ne ſe point aſtreindre au nombre, & d'être toujours » également ſtricts ſur l'équité de ceux qu'ils éliſent ».

Les Eléens ne profiterent pas de l'avis du Roi d'Egypte. Cependant on peut rarement leur faire le reproche d'avoir jugé avec partialité.

(507) §. CLXI. *Apriès lui ſuccéda.*) Le nom d'Apriès m'avoit paru du dialecte ionien, parce qu'Athénée, qui a rendu en dialecte commun, un paſſage qu'il a emprunté de Ctéſias, met (*c*) Aprias. Mais ce mot ſe trouve écrit dans Diodore de Sicile, de même que dans Hérodote.

(508) §. CLXI. *Le plus heureux.*) Comment Hérodote peut-il dire que Apriès fut le Prince le plus heureux

(*a*) Plutarch. in Quæſtionibus Platon. pag. 1000. A.
(*b*) Philoſtrat. vit. Apollon. Lib. III. Cap. XXX. pag. 121.
(*c*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIII. Cap. I. pag. 560. E.

εὐδαιμονέστατος, après Pſammitichus? lui qui perdit la couronne, & qui fut étranglé par ſes ſujets. Εὐδαίμων ſignifie auſſi riche; mais ni lui, ni ſon ayeul Pſammitichus, ne furent aſſurément pas les Princes les plus riches qui aient régné en Egypte.

Hérodote a ſans doute voulu dire que juſqu'au moment de la révolte, ce Prince avoit été le plus heureux des Rois d'Egypte.

(509) §. CLXI. *Il régna vingt-cinq ans.*) Il en régna vingt-deux, ſuivant Diodore de Sicile (*a*), dix-neuf ſelon le Syncelle (*b*), qui dans un autre endroit (*c*) lui en donne cependant trente-quatre.

(510) §. CLXI. *A en parler plus amplement.*) Hérodote avoit certainement en vue le §. CLIX du Liv. IV, comme l'ont très-bien remarqué le Préſident *Bouhier* (*d*) & M. Weſſeling (*e*). Ce qui arrête cependant ce dernier, c'eſt qu'Hérodote promet ici d'*en* parler *plus amplement*, & qu'il ne l'a fait au contraire qu'en peu de mots. Mais il peut ſe faire que cet Auteur ait oublié ſa promeſſe, ou que quelque raiſon particuliere que nous ignorons lui ait fait changer de penſée.

(511) CLXI. *De deſſein prémédité.*) Ἐκ προνοίης. C'eſt ainſi que s'expriment les Grecs. Par exemple, τρῶυμα ἐκ προνοίης eſt une bleſſure faite de deſſein prémédité. Voyez Lyſias, pag. 99. lign. 20. pag. 100. lig. 2. & le titre de l'Oraiſon ſuivante, même page.

(512) §. CLXII. *Lui couvrit la tête d'un caſque.*) Le caſque étoit, en Egypte, la marque de la royauté.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVIII. Tom. I. pag. 78.
(*b*) Syncell. Chronograph. pag. 75.
(*c*) Ibid. pag. 210.
(*d*) Recherches ſur Hérodote, page 8.
(*e*) Diſſertat. Herodot. Cap. II. pag. 10.

Voyez ci-dessus §. CLI. ἐπὶ βασιληΐῃ, « pour le mettre en » possession de la couronne ». Les exemples de cette préposition en ce sens sont très-communs. Ἐπὶ βλάβῃ (a), *nocendi causà*, pour nuire.

(513) §. CLXII. *Que cela ne s'étoit pas fait contre son gré.*) Diodore de Sicile raconte qu'Amasis (b), bien loin de faire tous ses efforts pour ramener ceux qui avoient abandonné Apriès, suivant les ordres que lui avoit donné ce Prince, les engagea à persister dans leur rébellion, & qu'il se révolta avec eux.

(514) §. CLXII. *Le traita d'une manière méprisante.*) J'ai cru que les Lecteurs me sauroient gré de m'être écarté ici du texte de mon Auteur. Il y a mot à mot : « Amasis » se trouvoit par hasard à cheval, levant la cuisse, il fit un » pet, & ordonna à Patarbémis de porter cela à Apriès ».

(515) §. CLXII. *Amasis lui répondit.*) L'édition toute grecque de Henri Etienne porte ὑποκρίνασθαι. On a eu raison de substituer à cette leçon ὑποκρίνεσθαι, qui est en marge de cette édition, & qui se trouve aussi dans les manuscrits A & B de la Bibliotheque du Roi. Homere emploie souvent ὑποκρίνομαι pour signifier je réponds, & jamais ἀποκρίνομαι. Hérodote, un des grands imitateurs du Prince des Poëtes, s'en sert à son exemple, & Thucydides en fait aussi usage dans le même sens.

(516) §. CLXII. *Sans perdre de temps.*) Οὐδένα χρόνον ἐπισχόντες signifie incontinent, sans différer. Μικρὸν ἐπισχόντα, peu après. Οὗ τὰ (c) ὑποζύγια καὶ ὁτιοῦν εἰ φάγοι, μικρὸν

(a) Xenoph. Memorab. Socratis dict. Lib. IV. Cap. II. §. XIX. pag. 214.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVIII. Tom. I. pag. 69.

(c) Theophr. Histor. Plantar. Lib. IV. fol. 49. in adversa parte.

ἐπισχόντα διαφθείρει. « Si les bêtes de charge en mangent un » tant soit peu, elles meurent peu après ».

(517) §. CLXIII. *Se rencontrerent à Momemphis.*) La bataille se donna proche de Maréa, suivant Diodore (*a*) de Sicile. Momemphis étoit près du lac Maréa, & sur ce lac étoit la bourgade de ce nom. M. Rollin, fidele à la traduction de du Ryer, a mis (*b*) Memphis pour Momemphis. Cependant un examen un peu réfléchi auroit dû lui faire éviter cette faute. Il faut se mettre pour cela dans la position où se trouvoit Apriès. Ce Prince envoie une armée contre les Cyrénéens. Elle est battue. Les troupes lui imputent ce malheur, se révoltent & mettent la couronne sur la tête d'Amasis, qu'Apriès leur avoit envoyé pour les appaiser. Il est clair que tout cela se passe tandis que l'armée revenoit de la Cyrénaïque. Apriès, indigné contre Amasis, envoie Patarbémis, Seigneur de sa Cour, avec ordre de lui amener le rébelle. Amasis répond qu'il se prépare à marcher contre lui. Patarbémis revient avec cette réponse. Apriès lui fait couper les oreilles. Les Egyptiens, qui lui étoient restés fideles, se révoltent. Il part de Saïs avec ses troupes étrangeres, & joint Amasis près de Momemphis. Or cette ville étoit sur la route de Saïs à la Cyrénaïque, & Memphis, située au-dessus de la pointe du Delta, en étoit bien éloignée.

Jérémie parle (*c*) aussi des troupes auxiliaires d'Apriès, dans lesquelles ce Prince mettoit toute sa confiance.

(518) §. CLXIV. *Sont partagés en sept classes.*) Les Egyptiens étoient partagés en trois classes, suivant Diodore de Sicile, comme on l'a vu plus haut §. CXLI.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVIII. Tom I. pag. 79.
(*b*) Histoire Ancienne, Tom. I. page 94.
(*c*) Jerem. Cap. XLVI. vers. 21.

note 459, & Strabon (*a*), qui nomme ces trois classes, les Prêtres, les gens de guerre, les cultivateurs; dans cette derniere classe il comprend les artisans. Mais Diodore nomme cinq classes dans un autre (*b*) endroit, les Prêtres, les soldats, les bergers, les laboureurs & les artisans. Platon les divise en six (*c*) classes, les Prêtres, les artisans, les bergers, les chasseurs, les laboureurs & les gens de guerre. Il peut très-bien se faire qu'il n'y ait eu chez ce peuple que trois classes principales, dont la derniere se subdivisoit & renfermoit les bergers, les laboureurs, les artisans &c., & que ce soit la cause des différences qu'on remarque entre Hérodote & Platon.

Les Indiens sont divisés en quatre classes principales qui admettent chacune différentes subdivisions. Les Brames, les gens de guerre, les laboureurs & les artisans. L'origine de cette division se perd dans la nuit des temps. Les Indiens, qui sont si anciens eux-mêmes, tenoient-ils cet usage des Egyptiens, ou ceux-ci des Indiens? C'est ce que je n'entreprendrai pas de décider. Peut-être ces deux peuples l'avoient-ils imaginé sans se rien communiquer. Cependant ils ont entr'eux tant de rapports dans leurs coutumes religieuses & civiles, que j'ai de la peine à me persuader que l'un de ces deux pays, l'Egypte & l'Inde, n'ait point envoyé des colonies dans l'autre. Je pencherois plus volontiers pour l'Egypte. Je ne connois aucune tradition qui fasse mention que les Indiens aient jamais conquis l'Egypte, & l'on sait qu'avant l'expédition de Sésostris, Bacchus avoit fait la conquête des Indes. Les détails de cette conquête

(*a*) Strab. Lib. XVII. pag. 1135. C.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXIII. & LXXIV. Tom. I. pag. 84. & 85.

(*c*) Plat. in Timæo. Tom. III. pag. 24. A.

ſont fabuleux ; mais l'événement en lui-même n'en paroît pas moins vrai.

Les enfans ſuivant toujours la profeſſion de leurs peres, ils s'y adonnoient ſans talent, ſans génie. Auſſi l'induſtrie n'avoit-elle fait aucun progrès chez ces peuples ; s'ils inventerent différens arts, on peut aſſurer qu'ils n'en porterent aucun à un certain degré de perfection.

(519) §. CLXIV. *La moitié de Natho.*) Hérodote dit clairement que les Hermotybies occupoient la moitié du nome Natho. M. d'Anville, qui a oublié ce nome dans ſa deſcription de l'Egypte, avance, d'après du Ryer, que Natho (*a*) eſt la moitié de l'iſle Proſopis, quoiqu'Hérodote ne parle point de la poſition de ce nome. M. Bellanger avoit fait la même faute.

Je croirois volontiers que ce nome eſt le même que celui que Ptolémée appelle Neouth, & peut-être faut-il lire & dans cet Auteur & dans Hérodote Neith, qui eſt le nom de la Divinité égyptienne, qui répond à la *Minerve* des Grecs.

(520) §. CLXV. *Ils ſont tous conſacrés à la profeſſion des armes.*) Tout pays qui a des armées étrangeres perpétuellement ſubſiſtantes, & où le métier des armes eſt en poſſeſſion des plus grands honneurs, eſt eſclave ou ſur le point de le devenir. Des ſoldats étrangers toujours armés ſont moins les défenſeurs des citoyens, que les ſatellites du deſpote. L'amour de la patrie, cette paſſion des grandes ames, qui nous porte à tant de belles actions, s'affoiblit & s'éteint. L'intérêt qui formoit l'union entre le Prince & ſes ſujets, ceſſant d'être le même, on s'attache foiblement à la défenſe de l'Etat. L'Egypte en eſt une preuve. Ses deſpotes, non contens des troupes nationales toujours ſur pied, eurent

(*a*) Mémoires ſur l'Egypte ancienne & moderne. *pag.* 81.

recours

recours à des troupes étrangeres. Ils furent battus, & passerent sans peine sous la domination des Perses, & dans la suite sous celle des Grecs, des Romains, des Mamelucs & des Turcs. Le Despote ne peut être aimé de ses esclaves, & cependant sans l'amour de ses sujets, le Prince chancelle sur son trône, & est prêt à tomber, lorsqu'il s'y croit le plus solidement affermi.

« Il y a trois sortes de gouvernement parmi les hommes, dit Eschines (*a*), « le Monarchique, l'Oligarchique & le » Républicain. Les Monarchies & les Oligarchies se gou» vernent *par le caprice de ceux qui sont au timon des* » *affaires*. Les Républiques, *par les loix établies*. Sa» chez donc, Athéniens, que les peuples libres conservent » & leur liberté & leur vie *par les loix*, les Monarchies » & les Oligarchies *par la défiance & une garde tou*» *jours armée* »:

(520*) §. CLXVI. *D'Athribis.*) J'ai dit dans ma Table géographique que cette ville étoit près du nome Busirites. Cela est confirmé par Strabon (*b*). Je crois que M. Savary a (*c*) trop éloigné Bousis (Busiris) d'Atrib (Athribis). Cette (*d*) derniere ville étoit de l'Augustamnique II.

(521) §. CLXVI. *Isle située &c.*) Dans le grec, ce nome est dans une isle; mais comme ce nome occupe l'isle entiere, j'ai cru devoir m'exprimer de la sorte. Il est bon de remarquer aussi l'expression de notre Auteur: *ce nome habite dans une isle*, pour, *est situé dans une isle*.

(*a*) Æschin. contrà Timarch. pag. 261. A. Les anciens entendoient par Monarchie les Etats du Despote. Monarque & Despote étoient chez eux synonymes, ce qui est bien différent chez nous.

(*b*) Strab. Lib. XVII. pag. 1154.

(*c*) Lettres sur l'Egypte pag. 283. Voyez aussi sa carte de l'Egypte.

(*d*) Hieroclis Synecdemus. pag. 728.

C'eſt une imitation d'Homere, qu'Hérodote s'eſt toujours propoſé pour modele. Le Prince des Poëtes avoit dit au ſecond Livre de l'Iliade, vers 625. ὅιδ' ἐκ Δυλιχίοιο ἑξήκοντά θ' ἱεράων νήσων αἱ ναίουσι πέρην ἁλός. Sur quoi l'on peut voir le Commentaire d'Euſtathe, page 306, qui eſt des plus importans. Sophocles dit (*a*) de même dans l'Ajax, κλειναὶ Σαλαμὶς, σὺ μέν που ναίεις ἁλίπλαγκτος.

(522) §. CLXVIII. *Quatre aruſteres de vin.*) L'aruſtere eſt la même meſure que le cotyle, ainſi qu'on le voit dans Héſychius au mot ἀρυστὴρ. Le cotyle eſt la moitié du ſeptier, comme nous l'apprend Quintus (*b*) Rhemnius Fannius.

(523) §. CLXIX. *Qu'ils étranglerent.*) Ce Prince eſt le même que Pharaon Hophra de l'Ecriture, ou Pharaon Ephrée de la Vulgate & le Vaphrès de Manéthon. Hellanicus (*c*) l'appelle Partamis; mais je penſe qu'il le confond avec Patarbémis, Seigneur égyptien, qu'Apriès envoya à Amaſis pour l'engager à rentrer dans le devoir.

Suivant l'Ecriture (*d*), Nabuchodonoſor fit la conquête de l'Egypte, & il paroît que ce fut par ſes ordres que périt Apriès. Bien plus, l'Egypte devoit être réduite en ſolitude, ſes villes déſertes, ſes habitans détruits par le glaive, ou diſperſés par toute la terre, & cette déſolation devoit durer quarante ans. *Erit* (*e*) *terra Ægypti in deſertum & in ſolitudinem..... Dabo terram Ægypti in ſolitudines, gladio diſſipatam uſque ad terminos Æthiopiæ non pertranſibit eam pes hominis, neque pes jumenti gra-*

(*a*) Sophocl. Ajax. v. 596.
(*b*) De Ponderibus & Menſuris. verſ. 66 & 67.
(*c*) Athen. Deipnoſop. Lib. XV. Cap. VII. pag. 680. C.
(*d*) Jerem. Cap. XLIV. verſ. 30. & Cap. XLVI. verſ. 26.
(*e*) Ezech. Cap. XXIX. verſ. 9. & ſeq.

dietur in eâ, & non habitabitur quadraginta annis. Daboque terram Ægypti desertam in medio terrarum desertarum, & civitates ejus in medio urbium subversarum, & erunt desolatæ quadraginta annis, & dispergam Ægyptios in nationes, & ventilabo eos in terras.

Les Historiens Grecs, qui nous ont transmis l'histoire de l'Egypte, gardent le silence sur cette conquête de Nabuchodonosor, & bien loin de parler de la dévastation de ce pays, ils font remarquer au contraire qu'il ne fut jamais si florissant que sous Amasis, dont le regne doit cependant concourir avec les quarante années de désolation dont fait mention l'Ecriture, puisque ce Prince mourut après un regne de quarante-quatre ans, comme le dit Hérodote, Liv. III. §. X.

Ce silence, ou pour parler plus juste, cette contradiction des Historiens a d'autant plus lieu de nous surprendre, qu'à compter du regne de Psammitichus, les Grecs savoient avec certitude tout ce qui s'étoit passé en Egypte, comme nous l'apprend Hérodote (*a*). M. Wesseling (*b*) vient au secours de Jérémie & d'Ezéchiel, & rejette l'oubli d'Hérodote & de Diodore de Sicile sur les Prêtres Egyptiens, à qui, dit-il, l'amour de la patrie aura fait dissimuler les maux dont Nabuchodonosor avoit affligé leur pays. Mais la même raison auroit dû empêcher les Prêtres de parler aussi des excès auxquels se porta Cambyses contre l'Egypte. D'ailleurs comment les Grecs établis en Egypte, qui n'avoient pas les mêmes motifs que les Egyptiens, ont-ils gardé le silence sur cette conquête & sur cette dévastation?

Si l'on s'imagine que la dévastation de l'Egypte regarde

(*a*) Herodot. Lib. II. §. CLIV.

(*b*) In notis ad Diodor. Sicul. pag. 79. note 93.

la guerre civile qui s'éleva vers la fin du regne d'Apriès, il faut faire attention que l'Egypte ne fut pas détruite, que ſes malheurs ſe réduiſirent à une bataille perdue, & que cette bataille n'eut pour ce pays d'autre ſuite que de changer de Roi, enfin qu'aucun Prince étranger ne prit part à la querelle des deux compétiteurs.

(524) §. CLXIX. *Dans cette ſalle eſt une niche avec une porte à deux battans.*) Ce paſſage, l'un des plus difficiles d'Hérodote, m'a donné beaucoup de peine. Je ne me ſuis déterminé pour le ſens que j'ai ſuivi qu'après de mûres réflexions, & qu'après en avoir conféré par lettres avec MM. Valckenaer & Toup. Voici ce que m'écrit le premier avec la modeſtie qui convient à un vrai Savant.

De Leyde, 13 Janvier 1772.

« Ceux qui liront les notes de feu M. Weſſeling, & les » miennes, y trouveront quelques bonnes remarques. *Mais* » vous, Monſieur, en traduiſant tout l'ouvrage, vous aurez » ſouvent été fâché de trouver ſi peu de ſecours dans les » paſſages difficiles. Je crois qu'il y en a encore des cen- » taines, & parmi ceux de ce genre ſont les endroits que » vous propoſez..... Jamais je n'ai pu (*a*) comprendre » ce que ſignifioit ἐν τῇ παστάδι δι᾽ξὰ θυρώματα ἕστηκε. *Les* » *niches* me plaiſent fort : mais ſi on peut traduire θυρώματα » par niches, la derniere phraſe peut-elle ſignifier (*b*) » *dans l'une deſquelles* ».

M. Toup m'écrit d'Angleterre, le 24 Décembre 1772. « The difficulty lies in the word &c. La difficulté gît dans

(*a*) Si je n'ai point entendu ce que n'a pu comprendre M. Valckenaer, je ſuis certainement bien excuſable.

(*b*) Cela fait alluſion à une mépriſe que j'ai rectifiée.

» le mot θυρώματα qui eſt employé diverſement par différens Auteurs. Voyez Héſychius & Suidas au mot θύρετρα, » *Demotſth. contrà Midiam. pag.* 146. *edit. de Taylor*, » & Ulpien en cet endroit. Voici, à ce qu'il me ſemble, » la penſée d'Hérodote : dans le παστὰς étoit une porte à » deux battans, qui ouvroient une petite chambre ou cabinet, dans lequel étoit dépoſé le corps. Peut-être » θυρώματα ſignifie-t-il une armoire où le corps étoit placé, » & c'eſt dans ce ſens qu'il faut entendre ce mot dans les » Ecrivains dont fait mention le paſſage de Stobée rapporté dans les notes de M. Weſſeling ».

Je vais maintenant rendre compte de ma traduction.

1°. Παστὰς ſignifie une chambre, & même une chambre à coucher. Παστὰς μεγάλη doit être une grande chambre, ce que j'ai exprimé par ſalle.

2°. Δικὰ θυρώμασι me paroiſſent une armoire à deux battans, pratiquée dans l'épaiſſeur du mur. J'ai ſubſtitué le terme de niche, comme étant plus noble. (*a*) Τὼς (*b*) δὲ νόμως ἐνκ ἐν οἰκήμασι καὶ θυρώμασιν ἐπῆμεν δεῖ, ἀλλ' ἐν τοῖς ἤθέεσι τῶν πολιτευομένων. « Les loix ne doivent point être renfermées dans des maiſons & des armoires, mais elles doivent être gravées dans le cœur des citoyens ».

On ne peut douter que cette niche ne fût fermée d'une porte à deux battans. Hérodote dit au Livre troiſieme,

(*a*) C'eſt le ſens que j'ai ſuivi dès le commencement, qui étoit aſſez du goût de M. Valckenaer, & de celui de M. Toup, comme il paroît par la derniere partie de ſa lettre. Mais ce dernier m'a entierement décidé par ſa lettre du 20 mai 1773. « I think you are quite right in rendering it, » *une niche*, &c. Je penſe que vous avez tout-à-fait raiſon en traduiſant une niche &c. ».

(*b*) Stob. Sermon. XLI. pag. 251.

§. XVI. qu'on mit dans le tombeau d'Amasis, tout contre les portes, le corps d'un Egyptien. Τὸν μὲν ἄνθρωπον τοῦτον... ἔθαψε ἐπὶ τῇσι θύρῃσι ἐντὸς τῆς ἑωυτοῦ θήκης.

Je suis d'autant plus persuadé d'avoir suivi le vrai sens de ce passage, qu'il s'accorde très-bien avec la description des catacombes d'Alexandrie par le Docteur Pococke, que je vais mettre ici.

« (*a*) A l'oueſt d'Alexandrie, au-delà du canal de Canope, » & près du tombeau d'un Sheik, on voit quelques cata- » combes. Elles consistent en plusieurs chambres taillées » dans le roc, de chaque côté d'une galerie ouverte. Des » deux côtés de ces chambres, il y a trois étages de *trous* » assez grands pour y recevoir des corps. *On peut conjec-* » turer que les fauxbourgs commençoient en cet endroit, » où il y avoit des jardins, des tombeaux & des lieux (*b*) » propres à embaumer les corps morts, *puisque le quar-* » tier appellé Nécropolis, ou ville des morts, étoit à » l'oueſt de la ville. Les catacombes s'étendoient plus d'un » mille à l'oueſt, & il y en a un grand nombre tout le » long de la mer. Il y en a plusieurs qui ont été emportées » par les eaux, comme il paroît par les restes qu'*on en* » voit dans la mer. J'ai été dans quelques grottes taillées » dans le roc, dans des galeries longues & étroites, pa- » ralleles l'une à l'autre, & quelques-unes qui les coupent » à angles droits. Je conjecture que c'étoit là qu'on embau- » moit les corps. Les catacombes les plus extraordinaires » sont au-delà; on peut les regarder comme les plus belles » qu'on ait découvertes. *Ce sont de belles chambres tail-*

(*a*) A Description of the East. Vol. 1st. pag. 9.

(*b*) Je m'écarte ici de l'original anglois, pour m'attacher à la note de Strabon qui est au bas de la page.

» *lées dans le roc, avec des niches dans quelques-unes,* » *deſtinées à recevoir des corps, & ornées de chaque* » *côté de pilaſtres d'ordre dorique* ».

(525) §. CLXX. *Attenant.*) Je lis ἐχόμεναι avec M. Weſſeling & le manuſcrit de Sancroft.

(526) §. CLXX. *De grands obéliſques.*) Les obéliſques ſont des eſpeces de colonnes compoſées de deux parties, le fuſt & la flêche pyramidale. Le fuſt eſt d'ordinaire en (*a*) proportion décuple de ſa largeur. La flêche pyramidale va en diminuant & ſe termine en pointe comme les pyramides, ce qui lui a fait donner le nom de *Pyramidion* ou petite pyramide. Sa hauteur égale la largeur de l'obéliſque à ſa baſe. Ils ſont preſque (*b*) tous de granit proprement poli. Les caracteres hiéroglyphiques qui s'y trouvent, & qui ont quelquefois deux pouces de profondeur, ſont rudes & raboteux. Du moins il ne paroît pas qu'ils aient jamais été polis. Comme on n'y apperçoit, de même que ſur les obéliſques, aucune marque de ciſeau, il eſt probable que ces caracteres ont été formés au poinçon, & que le corps de l'obéliſque a été poli par le frottement.

Cette forme avoit (*c*) été imaginée pour repréſenter les rayons du ſoleil, & le mot obéliſque en égyptien ſignifioit un rayon. Le P. Kircher penſe que (*d*) Pitebpere, terme égyptien qui répond au mot obéliſque, veut dire doigt du ſoleil.

(*a*) Kircher Obel. Pamphil. pag. 52.

(*b*) Voyages de Shaw. Vol. II. pag. 138. J'ai dit *preſque* tous, parce que M. Norden en a vu quelques-uns de marbre blanc, mais ſans hiéroglyphes. Voyez ſes voyages. Vol. I. pag. 97.

(*c*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. XXXVI. Cap. VIII. Tom. II. pag. 735.

(*d*) Obeliſ. Pamphil. pag. 44.

Les obéliſques (*a*) peuvent avoir ſervi à décorer les portes d'un temple, d'un palais, ou l'extrêmité d'une colonade, comme l'imagine M. Norden; mais on s'étoit propoſé un but plus important. Les débordemens du Nil, qui changeoient chaque année la face de l'Egypte, ſurtout avant qu'on eût exhauſſé l'aſſiette des villes, & qu'on les eût miſes en quelque ſorte à couvert du ravage des eaux, firent ſans doute imaginer aux Egyptiens un moyen de mettre leur hiſtoire & leurs ſciences à l'abri de toutes les révolutions que pourroit apporter dans le pays les inondations annuelles du Nil. Ils n'en trouverent pas de meilleur que de les graver ſur des colonnes du marbre le plus dur, & ils ne manquerent pas de mettre ce plan à exécution, comme on le voit par les anciens. « Si vous propoſez quelque queſtion de philoſophie, dit Jamblique, nous vous la réſoudrons par les anciennes colonnes d'Hermès, qui ayant été connues de Platon, & avant lui de *Pythagore*, leur ont ſervi à compoſer leur philoſophie ». Φιλόσοφον (*b*) δ' εἴ τι προβάλλεις ἐρώτημα διακριτῶμέν σοι καὶ τοῦτο κατὰ τὰς Ἑρμοῦ παλαιὰς στήλας, ἃς Πλάτων ἤδη πρόσθεν καὶ Πυθαγόρας διαγόντες, φιλοσοφίαν συνεστήσαντο. Hermès inventa ces colonnes, & il y fit graver les décrets des aſtres.

(*c*) Στηλῶν ἃς ἤυρατο πάνσοφος Ἑρμῆς
Οὐρανίων ἄστρων ἰδίαις ἐχάραξε προνοίαις.

Je me borne à ces deux paſſages, ceux qui voudront s'inſtruire plus à fond de l'uſage des obéliſques, feront bien de conſulter, dans l'Encyclopédie, l'article *Egyptiens*

(*a*) Travels in Egypt and Nubia by Norden. Vol. I^st. pag. 96.
(*b*) Jamblich. de Myſteriis. Sect. I. Cap. II. pag. 3.
(*c*) Maneth. Apoteleſm. Lib. V. verſ. 2.

(Philoſophie des), pourvu qu'on applique aux obéliſques ce qu'on y a dit des pyramides.

Pline (*a*) fait mention d'un grand nombre d'obéliſques, il en compte pluſieurs de Meſtrès, quatre de Sothis, deux de Rameſſès; le dernier deſquels ayant été tranſporté à Rome par (*b*) l'Empereur Conſtance, fut placé dans le grand cirque. Cet obéliſque étant tombé, le Pape Sixte V le fit relever devant l'Egliſe de Saint-Jean-de-Latran. Il y a deux obéliſques ſans caracteres hiéroglyphiques, dont l'un eſt de Smarrès & l'autre d'Eraphius, un troiſieme de Nectabis, ſans caracteres pareillement; Ptolémée Philadelphe le fit placer à Alexandrie. Auguſte fit tranſporter à Rome deux obéliſques, l'un de Semnéſertée, l'autre de Séſoſtris; le premier fut placé dans le grand cirque, & ſe voit à préſent à la porte del Popolo; le ſecond fut élevé dans le champ de Mars; mais celui-ci eſt rompu & couvert de terre. Pline parle encore d'un autre obéliſque fait à l'imitation de celui de Nunchorée, qu'on tranſporta dans le cirque de Néron. Le Pape Sixte V le plaça devant l'Egliſe de Saint-Pierre. Il ſubſiſte encore beaucoup d'obéliſques en Egypte, d'une extrêmité de ce pays à l'autre. Le premier (*c*) que j'y aie vu, dit M. Norden, eſt à Alexandrie, le dernier dans l'iſle de Gieſiret-ell-Heiff (*d*). Ces obéliſques ſont d'une ſeule piece, ou du moins ils étoient de la ſorte dans leur origine. Leur piédeſtal eſt un cube qui n'excede pas communément de deux ou trois pieds la largeur de l'obéliſque. J'ai vu deux obéliſques dans l'iſle de Gieſiret-ell-Heiff, l'un de marbre blanc & debout, ſans hiéroglyphes; l'autre de granit, étendu par terre, & ſur chacune de ſes faces on voit un

(*a*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. XXXVI. Cap. VIII. Tom. II. pag. 735.
(*b*) Ammian. Marcellin. Lib. XVII. Cap. IV. pag. 124. &c.
(*c*) Travels in Egypt and Nubia Vol. I^ſt. pag. 97.
(*d*) L'iſle appellée Philæ par les anciens, & Heſſa par M. d'Anville.

rang d'hiéroglyphes. Celui-ci a huit pieds en quarré, & vingt-deux pieds de haut. Il paroît plus moderne que tous ceux que j'ai eu occaſion de voir, du moins eſt-il mieux conſervé.

On voit dans les ruines, près d'Eſſouan (*a*), un obéliſque, fait ſur les lieux; il eſt ſans hiéroglyphes & rompu en deux; chaque face à trois pieds de large, mais on ne ſauroit en meſurer la longueur, parce qu'il eſt en grande partie en terre ſous le ſable. A Lukoreen, qui fait partie de l'ancienne Thebes, il y a deux obéliſques, dont chaque face a ſix pieds huit pouces & demi de large, avec une hauteur proportionnée. Il ſont tout deux élevés devant le portail, ou à l'entrée des ruines magnifiques qu'on admire en cet endroit, & ſont en ce genre ce que l'art a pu exécuter de plus parfait. Il y en a quatre entiers près de Carnac, & dans la même place où on les a d'abord élevés. A l'entrée & vis-à-vis de la grande ſalle, près de Carnac, il y a deux obéliſques placés en diagonale, & deux autres devant un petit temple; ils ſont moins hauts que les deux précédens, & ont environ onze à douze pieds de haut ſur un peu plus d'un pied & demi de largeur à chaque face. Ils ſont de granit: le grain en eſt ſi fin, qu'il approche beaucoup du porphyre. On trouve encore parmi les ruines de Carnac (*b*) de grandes maſſes de pierre blanchâtre, qui, étant jointes autrefois enſemble, formoient des obéliſques d'une taille prodigieuſe. Ces obéliſques étoient d'une ſeule piece, auſſi bien que les autres; ils ſe ſont probablement briſés quand on les a renverſés. Ils ſont couverts d'hiéroglyphes en compartimens. A (*c*) Matareen, village près du

(*a*) Syene.
(*b*) Cet endroit fait partie de l'ancienne Thebes.
(*c*) On croit communément que c'eſt Héliopolis.

grand Caire, il y a un obéliſque bien proportionné, & de la hauteur de celui de Cléopatre à Alexandrie. Quoique les hiéroglyphes ſoient bien faits, il eſt cependant inférieur à cet égard aux obéliſques de Carnac & de Lukoreen. Enfin il y a deux obéliſques à Alexandrie, dont il y en a un qui eſt connu ſous le nom d'obéliſque de Cléopatre.

(527) §. CLXX. *Trochoïde.*) Malgré les changemens arrivés dans l'iſle de Délos, je crois facile de déterminer la poſition de ce lac, & même de le retrouver. Apollon n'ayant encore que quatre ans, conſtruiſit près du lac rond περιήγεος (a) ἔγγυθι λίμνης, un autel avec des bois de cerf entrelaſſés, pour lequel on eut tant de reſpect dans la ſuite des temps, qu'on bâtit à l'entour un temple. Plutarque aſſure avoir vu cet autel. « En conſidérant, dit-il (*b*), le nid de » l'alcyon, il m'eſt ſouvent venu dans la penſée de dire & » de chanter avec Homere (*c*), tel eſt l'autel de bois de » cerf que j'ai vu à Délos dans le temple d'Apollon, & » qu'on met au rang des ſept merveilles ». Le temple de Délos étoit donc près du lac Trochoïde. Mais voici une autre preuve. « Lorſque la vénérable Latone, dit (*d*) » Théognis, vous (Apollon) enfanta ſur les bords du lac » Trochoéis, elle ſaiſit avec les mains un palmier &c. ». Or ce palmier étoit, ſuivant Homere (*e*), près de l'autel

(*a*) Callimach. Hymn. in Apollinem. verſ. 59.

(*b*) Plutarch. de Solertiâ Animal. pag. 983. E.

(*c*) Plutarque fait ici un léger changement au vers d'Homere, qui eſt le ſept cent ſoixante-deuxieme du Livre VI. de l'Odyſſée, & qui dit : « Telle eſt cette plante de palmier que je vis à Délos près de l'autel » d'Apollon ».

(*d*) Theognid. Sentent. verſ. 5. &c. Le Traducteur François a défiguré ce paſſage. Voyez Collection des Moraliſtes anciens.

(*e*) Homer. Odyſſ. Lib. VI. verſ. 162.

d'Apollon, & ſelon la tradition des Déliens, le Dieu étoit né dans l'endroit même où l'on avoit bâti le temple. *Eſt tanta* (*a*) *apud eos* (*Delios*) *ejus fani religio, atque antiquitas, ut in eo loco ipſum Apollinem natum eſſe arbitrentur.* Ce lac eſt donc celui dont (*b*) M. Spon nous a donné une deſcription, & M. de Tournefort a eu tort de reprendre ce Voyageur, & de placer (*c*) lui-même ce lac à l'extrêmité nord-eſt de l'iſle. « Il ſemble, » dit ce dernier Auteur, que cette piece d'eau ſoit le » marais dont parle Hérodote. Car ce nom de marais ne » ſauroit convenir à la fontaine Inopus, puiſque Calli- » maque fait mention ſéparément du marais & de la fon- » taine ». C'eſt-à-dire en d'autres termes: la piece d'eau de vingt pas de largeur, qui eſt à l'extrêmité nord-eſt de l'iſle, ne peut être la fontaine Inopus, donc c'eſt le lac rond dont fait mention Hérodote. Voilà, je l'avoue, une ſinguliere logique. Callimaque appelle ce lac (*d*) περιηνὴς λίμνη, & dans un autre endroit τροχόεσσα, mais Théognis le nomme de même qu'Hérodote.

(528) §. CLXXI. *Les accidens arrivés à celui &c.*) Voyez le paragraphe précédent, le cent trente-deuxieme, & la note 419 ſur ce dernier paragraphe. Le grec dit ſeulement, les accidens qui *lui* ſont arrivés; mais comme celui à qui ſe rapporte ce pronom eſt trop éloigné, j'ai cru devoir le remplacer par cette périphraſe.

(529) §. CLXXI. *Je me garderai bien de les révéler.*) Les anciens ne révéloient jamais les myſteres de leur reli-

(*a*) Cicer. Act. II. in Verrem. Lib. I. §. XVII.

(*b*) Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grece &c. Tom. I. pag. 106.

(*c*) Voyage du Levant. Tom. I. pag. 290 & 291.

(*d*) Callimach. Hymn. in Apollin. verſ. 59. Hymn. in Delum, verſ. 261. Theognid. verſ. 5.

gion. Apollonius, après avoir dit dans ſes Argonautiques que les Argonautes deſcendirent dans l'iſle d'Electre, fille d'Atlas (l'iſle de Samothrace), pour ſe faire initier dans les myſteres, ajoute : « Je n'en dirai (*a*) pas davantage » touchant ces myſteres; laiſſons-là l'iſle de Samothrace, » laiſſons-là les Génies qui l'habitent, ces Génies qui par- » ticipent à ces Orgies ; car il ne nous eſt pas permis » de les chanter ».

Hérodote eſt probablement le premier qui ſe ſoit ſervi de cette expreſſion, ἔυστομα κείσθω, puiſque la plupart de ceux qui en font uſage, ajoutent καθ' Ἡρόδοτον, « pour me ſervir » de l'expreſſion d'Hérodote ». Les Critiques la blamoient (*b*) & mettoient à côté cette marque X, pour déſigner qu'elle étoit vicieuſe, parce qu'Hellanicus dit en la liſant, τᾶυτα ἔστω ἔυστομα, ſans partager ce mot en deux; ce qui ſignifie alors, *que ces choſes ſoient d'un goût agréable.* M. Weſſeling doutoit avec raiſon qu'on dût lire ἓυ στόμα en deux mots, comme les Grammairiens le donnent à penſer. Sophocles l'a écrit de même qu'Hérodote : (*c*) ἔυστομ' ἔχε, πᾶι. « Taiſez-vous, mon fils ». Le Scholiaſte, qui rapporte la plaiſanterie d'Hellanicus, dit : ἐιώθασιν οὕτω λέγειν, ἀντὶ τοῦ σιώπα. « L'on a coutume de s'exprimer ainſi, au lieu » de σιώπα, *taiſez-vous* ».

(530) §. CLXXI. *Theſmophories.*) Cérès étoit la même qu'Iſis, comme on l'a vu plus haut §. LIX. Iſis enſeigna les (*d*) premieres loix aux hommes, à ſe rendre juſtice les

(*a*) Apollon. Rhod. Argonaut. Lib. verſ. 919.

(*b*) Scholiaſt. Sophoclis ad Philoct. verſ. 201.

(*c*) Sophocl. Philoctet. verſ. 201.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XIV. Tom. I. pag. 18. Lib. V. §. LXVIII. pag. 385.

uns aux autres, & à bannir d'entr'eux la violence par la crainte du châtiment : de là les Grecs la ſurnommerent Theſmophore (Légiſlatrice), & ſes fêtes furent appellées Theſmophories. Voyez ſur ces fêtes le ſavant ouvrage de M. le Baron de Sainte-Croix ſur les Myſteres des anciens.

(531) §. CLXXI. *Apporterent ces myſteres d'Egypte.*) L'index de l'édition de Gale & de Gronovius, porte, au mot Danaüs : *Danai filiæ Theſmophoria in Ægyptum afferunt.* Il faut *ex Ægypto.* Cette faute ſe retrouve dans l'édition de M. Weſſeling.

(532) §. CLXXII. *A cauſe de ſon peu de naiſſance.*) Mot à mot, *comme ayant été auparavant Plébéïen, & non d'une maiſon illuſtre.* On trouve la même choſe dans Hellanicus (*a*) ; mais Diodore de Sicile dit que (*b*) c'étoit un homme diſtingué. Cela ne ſe contredit point ; *Amaſis* n'étoit point diſtingué par ſa naiſſance, mais par ſes actions & par la faveur du Prince. Il s'étoit inſinué dans les bonnes graces d'Apriès par une couronne de fleurs (*c*) qu'*il lui préſenta* le jour de ſa naiſſance. Ce Prince, enchanté de la beauté de cette couronne, l'invita au feſtin qu'il donnoit en cette occaſion, & le mit enſuite au nombre de ſes amis.

Un Lexique manuſcrit de la Bibliotheque du Roi, ſans nom d'Auteur, nous apprend que δημότης eſt un mot ionien employé par Hérodote, pour ſignifier un homme du peuple, & que Xénophon eſt le ſeul Auteur attique qui s'en ſoit ſervi en ce ſens. Dans tous les autres Auteurs, δημότης ſignifie un homme de la même bourgade, & l'on met δημοτικὸς pour indiquer un homme du peuple. Δημότην οἱ Ἴωνες

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XV. Cap. VII. pag. 680. B.
(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVIII. Tom. I. pag. 79.
(*c*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XV. pag. 680. B. C.

τὸν τῶν πολλῶν εἶνα. Οὕτως καὶ Ηρόδοτος. Τῶν δὲ Αττικῶν μόνος Ξενοφῶν. Οἱ δ' ἄλλοι τοῦτον μὲν δημοτικὸν, δημότην δὲ, τὸν τοῦ αὐτοῦ δήμου, ὡς φυλέτην, τὸν τῆς αὐτῆς φυλῆς, καὶ λοχίτην, τὸν ἐν τῷ αὐτῷ λόχῳ τεταγμένον.

(533) §. CLXXII. *Et ſon habileté.*) Je ſuis du ſentiment de M. Weſſeling, qui penſe que ἄγνωμοσύνη ſignifie ici ἄνοια ἀνοήτως, & qu'il ajoute à σοφίη, dont l'Auteur venoit de ſe ſervir. Voyez la note de ce Savant.

(534) §. CLXXII. *Un baſſin d'or.*) Cette ſorte de vaſe avoit pluſieurs noms. Celui de ποδανιπτὴρ, dont ſe ſert Hérodote, eſt aſſez rare. Dioclès, Poëte comique, qui n'eſt point venu juſqu'à nous, l'a employé dans ce vers de ſes Bacchantes que nous a conſervé Julius Pollux (*a*):

Υδρία τις, ἢ χαλκοῦς ποδανιπτὴρ ἢ λέβης.

C'eſt ainſi qu'il faut lire ce vers, comme l'a très-bien vu M. Toup (*b*).

(535) §. CLXXIII. *Juſqu'à l'heure où la place eſt pleine.*) Perſonne, à mon avis, n'explique mieux les différentes parties du jour que Dion Chryſoſtome (*c*). Πρωΐ, le lever du ſoleil, le grand matin; περὶ πλήθουσαν ἀγοράν, le milieu de la matinée, c'eſt-à-dire, la troiſieme heure; τὰς μεσημβρίας, midi; περὶ δείλην, le milieu de l'après-midi, c'eſt-à-dire la neuvieme heure du jour; ἑσπέρα, le ſoir, le coucher du ſoleil. La traduction latine eſt ridicule. Voyez l'index d'Elien (Hiſtor. Var.) au mot πλήθω, Ca-

(*a*) Jul. Pollucis Onomaſtic. Lib. X. Cap. XXII. Segment. LXXVIII. pag. 1245.

(*b*) Curæ noviſſimæ in Suidam. pag. 69.

(*c*) Dio Chryſoſt. de Gloriâ. Orat. LXVI. pag. 614. C. D.

ſaubon dans ſes notes ſur Suétone, Caligula, Chap. XV, Duker ſur le huitieme Livre de Thucydides, §. XCII.; la note de Kuſter ſur ces mots de Suidas Ἀγορᾶς ὥραν, ma note 305 ſur le §. CCXXIII du VIIe Livre & la 12e ſur le §. XI du VIIIe Livre.

(535*) §. CLXXIII. *Il deviendroit inſenſiblement.*) Il y a dans le texte, λάθοι ἂν ἤτοι μανείς. Voyez ſur le verbe λανθάνω, joint au participe, les Commentaires de Budée ſur la langue grecque, & les Idiotiſmes du P. Vigier. Les exemples de cette façon de parler ſe trouvent par-tout. Théocrite s'eſt ſervi de la même expreſſion (*a*): λασῶ δὲ μανείς ποκα. « Je deviendrai fou ſans m'en appercevoir ».

(536) §. CLXXIV. *Qui ſouvent le convainquoit.*) Il y a dans le grec κατηλίσκετο. MM. Valckenaer & Weſſeling ſouhaiteroient qu'on lût καὶ ἡλίσκετο. Il eſt très-vrai que ἁλίσκεσθαι eſt extrêmement uſité dans cette ſignification, & qu'on n'a que ce ſeul exemple où καταλίσκομαι ſoit pris dans ce ſens. Mais combien n'y a-t-il pas de mots qu'on ne trouve qu'une ſeule fois. A l'égard de la prépoſition, il y a mille exemples, & chez les Grecs & chez les Latins, où elle n'ajoute rien à la ſignification du ſimple. Voyez la note de M. Erneſti ſur le troiſieme vers du premier Livre de l'Iliade, celle de M. Brunck ſur le vers 695 de l'Hippolyte d'Euripides, & ma traduction de la Retraite des dix mille, Liv. IV. Tom. I. pag. 284. note 36.

(537) §. CLXXV. *Andro-Sphinx.*) Figure monſtrueuſe qui (*b*) avoit le corps d'un lion & le viſage d'un homme. Cependant les Artiſtes (*c*) égyptiens repréſentoient commu-

(*a*) Theocrit. Idyll. XIV. verſ. 9.

(*b*) Clemens Alexand. Stromat. Lib. V. §. VII. Vol. II. pag. 671. lin. 8.

(*c*) Ælian. Nat. Animal. Lib. XII. Cap. VII. Tom. II. pag. 671.

nément

nément le ſphinx avec le corps d'un lion & le viſage d'une jeune fille. On plaçoit (a) ordinairement ces ſphinx à l'entrée des temples, pour ſervir de type de la nature énigmatique de la théologie égyptienne.

(538) §. CLXXV. *C'eſt un édifice d'une ſeule pierre.*) Voyez ſur cet édifice monolithe M. le Comte de Caylus, Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, Tom. XXXI. Hiſt. pag. 23.

(539) §. CLXXV. *Comme un préſage fâcheux.*) Il y a dans le grec : τὸν δὲ Ἄμασιν ἐνθυμιστὸν ποιεύμενον, que le Traducteur latin a rendu *id advertens Amaſis*..... Cela n'eſt pas exact. Ἔνθύμιον ou ἐνθυμιστὸν ποιεῖθαι, ſignifie *in religionem, in omen vertere.* Voyez la note de M. Duker ſur Thucydides, Liv. VII. §. XVIII. pag. 455. note 78.

(540) §. CLXXVII. *L'Egypte ne fut jamais plus heureuſe.*) Ce récit paroîtra exagéré à ceux qui feront attention aux malheurs dont les Prophetes (c) Jérémie & Ezéchiel menacent les Egyptiens. Peut-être ces prophéties ne regardent-elles que la fin du regne d'Apriès, & même il y auroit beaucoup à dire là-deſſus. Mais voyez la note 523.

(541) §. CLXXVII. *Vingt mille villes bien peuplées.*) « Ce pays étoit (c) autrefois le plus peuplé de la terre » connue, & maintenant il ne paroît inférieur à aucun » autre. Dans les temps anciens il avoit plus de dix-huit » mille, tant bourgades conſidérables que villes, comme

(a) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 354. C.
Clem. Alexand. Stromat. Lib. V. §. V. Vol. II. pag. 664. lin. 20.

(b) Jerem. Cap. XLII, XLIII, XLIV, XLVI. Ezech. Cap. XXIX, XXX, XXXI & XXXII.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXI. Tom. I. pag. 36.

» on le voit par les Regiſtres ſacrés. On en comptoit plus » de (*a*) trois mille ſous Ptolémée, fils de Lagus. Ce » nombre ſubſiſte encore maintenant. Il y avoit autrefois » ſept millions d'habitans, & de notre temps il n'y en a » pas moins de trois ».

Il faut qu'il y ait erreur dans les derniers nombres de Diodore, car Joſeph aſſure (*b*) que de ſon temps il y avoit encore en Egypte ſept millions cinq cents mille ames, ſans compter les habitans d'Alexandrie, qui montoient à plus de trois cents milles.

(542) §. CLXXVII. *Emprunta cette loi de l'Egypte.*) *Apud* (*c*) *quos* (*Athenienſes*) *inertia è latebris ſuis, languore marcens, in forum, perindè ac delictum aliquod, protrahitur, ſitque ut facinoroſæ, ita erubeſcendæ rea culpæ.*

Ejuſdem urbis ſanctiſſimum Conſilium Areopagus, quid quiſque Athenienſium ageret, aut quonam quæſtu ſuſtentaretur diligentiſſimè inquirere ſolebat, ut homines honeſtatem, vitæ rationem memores reddendam eſſe, ſequerentur.

(*a*) Il y a des leçons où il y a πλείους τῶν τρισμυρίων, « plus de » trente mille ». J'ai rejetté cette leçon, parce qu'elle me paroît pécher contre la vraiſemblance. Dans les temps où l'Egypte étoit le plus peuplée, ce pays avoit dix-huit mille villes ou vingt mille au plus. Il perdit un grand nombre de ſes habitans par ſes guerres avec les Perſes, & par la maniere dure & inhumaine dont ces peuples le traiterent. Il reprit, il eſt vrai, une nouvelle face ſous les Ptolémées : mais les pertes anciennes ne purent ſans doute être entiérement réparées, les guerres continuelles que ces Princes eurent à ſoutenir, n'étant pas favorables à la population.

(*b*) Joſeph de Bello Judaico. Lib. II. Cap. XVI. §. IV. pag. 190.

(*c*) Valer. Maxim. Lib. II. Cap. VI. §. III & IV. pag. 169 & 170.

Dracon avoit établi cette loi à Athenes ; Solon l'adoucit, & commua la peine de mort en celle de l'infamie, envers ceux qui y avoient contrevenu trois fois. Quant à ceux qui n'y avoient manqué qu'une fois, ils étoient condamnés à une amende de cent drachmes. C'eſt ce que nous apprend Lyſias dans ſon Plaidoyer contre Ariſton, ſelon (*a*) Harpocration, au mot Ἀργίας δίκη.

Plutarque penſoit auſſi comme Lyſias, que Dracon avoit établi la peine de mort contre ceux qui ſeroient convaincus d'oiſiveté. « Solon, dit-il (*b*), caſſa toutes les loix de » Dracon, excepté celles qui concernoient les meurtriers, » à cauſe de leur ſévérité & de la grandeur des peines. Car » il s'en falloit de peu qu'on ne punît de mort toutes les » fautes, puiſqu'on faiſoit mourir ceux qui étoient con- » vaincus d'oiſiveté, & que ceux qui avoient volé des » herbages & des fruits ſubiſſoient la même peine que les » ſacriléges & les meurtriers. Auſſi vanta-t-on beaucoup » dans la ſuite le mot de l'Orateur Démades, qui dit, *que* » *les loix de Dracon avoient été écrites avec du ſang* » *au lieu d'encre.* Ce Légiſlateur, interrogé, à ce que » l'on dit, pourquoi il avoit décerné une peine capitale » contre la plupart des fautes, répondit, *qu'il croyoit les* » *petites dignes de mort, & qu'il n'avoit pu trouver de* » *plus grande punition pour les grandes* ».

Tous les Auteurs ne s'accordent pas cependant ſur la peine de mort infligée par Dracon aux gens oiſifs. Jul. Pollux prétendoit (*c*) qu'ils encourroient l'infamie.

(*a*) C'eſt un fragment d'Harpocration, qui ne ſe trouve que dans quelques manuſcrits de cet Auteur. Il eſt entr'autres dans celui de la Bibliotheque donnée à l'Univerſité de Cambridge par George premier.

(*b*) Plutarch. in Solone pag. 87. E.

(*c*) Jul. Pollucis Onomaſtic. Lib. VIII. Cap. VI. Segm. XLII. Tom. II. pag. 880.

Diphilus parle, dans une Comédie intitulée le Marchand d'une Loi à-peu-près ſemblable, en vigueur à Corinthe. « Il y a, dit-il, dans cette ville (*a*), une Loi, ſuivant » laquelle, ſi on voit quelqu'un vivre avec ſplendeur, on » lui demande ce qu'il fait, & d'où il tire de quoi fournir » à ſa dépenſe. Si ſes revenus y ſuffiſent, on le laiſſe » jouir; mais ſi ſa dépenſe excede ſes facultés, on lui dé- » fend de continuer: s'il déſobéit, on le met à l'amende. » Mais ſi un homme ſans biens vit avec ſplendeur, on le » livre au bourreau. Il n'eſt pas poſſible en effet qu'un tel » homme puiſſe vivre ſans faire de mal. Il faut néceſſaire- » ment qu'il vole la nuit les paſſans, qu'il perce le mur » d'une maiſon, qu'il s'aſſocie avec ceux qui commet- » tent ces crimes, ou qu'il faſſe le métier de Sycophante, » ou de faux témoin. On fait bien de purger un état de » pareilles peſtes ».

(543) §. CLXXVIII. *Des Juges.*) Hérodote les appelle προστάται ἐμπορίου; mais leur vrai nom eſt celui de Timuches, comme nous l'apprend (*b*) Athénée. *Emporium* ſignifie une place de commerce. Προστάτης τοῦ ἐμπορίου indique le Juge de cette ville, & non point un Juge particulier pour le commerce, ce que nous appellons un Conſul, comme l'a penſé M. Chiſhull (*c*).

(544) §. CLXXX. *Fortuitement.*) On ignoroit la vraie cauſe de cet incendie. Cependant le Scholiaſte de Pindare (*d*) l'attribue aux Piſiſtratides, c'eſt-à-dire à Hipparque & Hippias, enfans de Piſiſtrate. Voyez Livre V. note 129.

(*a*) Athen. Deipnoſophiſt. Lib. VI. Cap. III. pag. 227. F.
(*b*) Id. ibid. Lib. IV. Cap. XII. pag. 149. F.
(*c*) Antiquitat. Aſiat. pag. 100.
(*d*) Ad Pindari Pyth. Od. VII. verſ. 10. pag. 270.

(545) §. CLXXX. *Mille talens d'alun.*) On tiroit de l'alun de Lipara, de Mélos, de Sardaigne, de Phrygie, d'Arménie & d'Egypte, comme nous l'apprend Dioscorides, Liv. V. Cap. CXXIII. On se servoit en médecine de celui de Mélos (*a*) & d'Egypte (*b*). Le plus estimé étoit celui d'Egypte, & ensuite celui de Mélos : *Laudatissimum* (*c*) *in Ægypto, proximum in Melo.* Les habitans de Delphes, en vendant cet alun, pouvoient en tirer une somme très-considérable, qui leur auroit servi à payer leur quote-part. Je n'ai pas balancé, par cette raison, à rendre cette leçon à Hérodote, que Gronovius, se fiant trop au manuscrit de Florence, avoit expulsée. Στυρίη, qu'il a substitué d'après ce manuscrit, n'est point un mot grec, & paroit l'abrégé de στυπτηρίη.

(546) §. CLXXXI. *Battus, fils d'Arcésilas.*) Je lis Βάττῳ τῷ Ἀρκεσίλεω, avec les manuscrits de Vienne, de Sancroft & de Valla : Battus, fils d'Arcésilas, & surnommé l'Heureux, étoit (*d*) contemporain d'Apriès, & par conséquent d'Amasis.

WESSELING.

Il étoit nécessaire d'ajouter de qui il étoit fils, afin de le distinguer de Battus le fondateur, ou de Battus III.

(*a*) Hippocrates de Ulcerib. Tom. II. §. VIII, pag. 670. §. IX. pag. 671.

(*b*) Id. ibid. §. X, pag. 672.

(*c*) Plin. Hist. Natur. Lib. XXXV. Cap. XV. Tom. II. pag. 716. lin. 20.

(*d*) Herodot. Lib. IV. §. CLIX.

(547) §. CLXXXI. *C'étoit en effet le remede &c.*) Τοῦτο γάρ οἱ κακοῦ εἶναι μῆχος. Μῆχος ſignifie ici remede. Homere s'en eſt ſervi en ce ſens :

(*a*) Οὐδέ τι μῆχος
Εὑρέμεναι δυνάμεσθα.

« Nous ne pouvons trouver de remede ».

(*b*) Μοι χαλεπᾶς νόσου εὕρέ τι μᾶχος.

« Trouve-moi quelque remede à cette fâcheuſe maladie ».

(548) §. CLXXXI. *Le dehors de la ville.*) Il y a grande apparence que cette ſtatue fut placée dans la ville ; en ce cas-là elle étoit tournée du côté de la campagne, c'eſt le ſens que j'ai ſuivi. Mais le texte peut tout auſſi bien ſignifier, qu'elle étoit hors de la ville & tournée de ſon côté. Le Lecteur choiſira le ſens qui lui plaira le plus.

(549) §. CLXXXII. *Son portrait.*) La peinture étoit connue des Egyptiens peut-être dès les premiers ſiecles. Mais ils ne paroiſſent pas avoir mieux réuſſi dans cet art que dans la ſculpture. L'antiquité ne fait mention d'aucun Peintre, ni d'aucun Sculpteur égyptien qui ait acquis de la célébrité. Ils avoient le ſecret d'appliquer les couleurs ſur le marbre avec tant d'habileté, qu'encore aujourd'hui on apperçoit dans des (*c*) édifices à moitié ruinés des peintures qui ont un éclat, un coloris & une fraîcheur qui fe-

(*a*) Homer. Iliad. Lib. II. verſ. 342.
(*b*) Theocrit. Idyll. II verſ. 95.
(*c*) Travels in Egypt and Nubia by Captain Norden. Vol. II. pag. 51.

roient croire qu'elles ſortent des mains de l'Artiſte; mais les teintes n'en ſont ni fondues, ni dégradées.

(550) §. CLXXXII. *Un corſelet de lin qui mérite d'être vu.*) Il le méritoit ſans doute, à cauſe de la beauté de l'ouvrage. On faiſoit en Egypte des étoffes avec de très-beaux deſſeins :

(*a*) *Hæc tibi Memphitis tellus dat munera : victa eſt*
Pectine Niliaco jam Babylonis acus.

Et même on y brodoit à l'aiguille.

(*b*) *Candida Sidonio perlucent pectora filo,*
Quod Nilotis acus percuſſum pectine Serum
Solvit. . . . . . .

Voyez Liv. III. §. XLVII. où Hérodote fait la deſcription d'un pareil corſelet. On peut auſſi conſulter la note ſur ce paſſage.

(551) §. CLXXXII. *Firent bâtir le temple.*) Strabon dit auſſi que le temple de Minerve Lindiene (*c*) fut bâti par les filles de Danaus. Mais Diodore de Sicile attribue le (*d*) temple & la ſtatue de la Déeſſe à Danaus lui-même. L'épigramme de Callimaque (*e*) n'eſt pas contraire au récit d'Hérodote, comme le penſoit feu M. Weſſeling, puiſqu'il n'y eſt queſtion que d'une ſtatue de la Déeſſe conſacrée à Minerve par les filles de Danaus. Si cette épigramme, que nous a tranſmiſe (*f*) Euſebe, eſt bien

(*a*) Martial. Epigram. Lib. XIV. 150.
(*b*) Lucani Pharſal. Lib. X. verſ. 141.
(*c*) Strab. Lib. XIV. pag. 967. C.
(*d*) Diodor. Sicul. Lib. V. §. LVIII. pag. 377.
(*e*) Callimachi fragmenta a Ric. Bentleio collecta CV. pag. 478.
(*f*) Euſebii Præpar. Evangel. Lib. III. §. VIII. pag. 99. B.

rétablie par (a) Richard Bentley, il s'enſuit que ce n'étoit pas proprement une ſtatue, mais un morceau de bois informe, comme l'étoit la Déeſſe de Phrygie, adorée à Peſſinunte, & tranſportée depuis à Rome. Le terme d'ἄγαλμα dont ſe ſert Diodore de Sicile dans le paſſage ci-deſſus cité, ne contredit point cette opinion, puiſqu'il s'emploie auſſi dans ce ſens. Mais il y a grande apparence que lorſque l'art de la ſtatuaire eut été perfectionné, les Rhodiens firent faire une ſtatue de la Déeſſe, qui étoit un chef-d'œuvre. Autrement, on ne conçoit pas qu'on eût fait tranſporter à Conſtantinople un morceau de bois informe, pour ſervir d'ornement à cette ville. Elle fut (b) placée ſur une baſe de pierre devant la porte du Sénat de Conſtantinople. Lorſque cet édifice eut été conſumé par le feu, elle fut enterrée ſous les décombres, & l'on crut généralement qu'elle avoit été réduite en cendres. Mais lorſqu'on nettoya ce lieu, afin de rebâtir le Sénat, il ſe trouva que la ſtatue n'avoit point été endommagée. Ce *qui*, *ajoute* (c) *Zozime*, fit concevoir de meilleures eſpérances aux perſonnes les plus ſavantes, & leur fit croire que la Déeſſe conſervoit toujours pour la ville la même bonté, & que ſa providence s'étendoit toujours ſur elle. Zonare (d), qui parle de cet incendie dans ſes Annales, & qui le place ſous le regne de Baſiliſque, c'eſt-à-dire, vers l'an 476 de notre ere, remarque qu'il conſuma la ſtatue de Minerve Lindiene; ce qui détruit abſolument le récit de Zozime. Il eſt bon d'obſerver que ce dernier Hiſtorien étoit payen, & que quoiqu'il eût intérêt de rapporter tous les faits qui lui pa-

(a) Callim. Fragm. pag. 478.
(b) Zozimi Hiſtor. Lib. V. pag. 328.
(c) *Zozimi Hiſtor. Lib.* V. pag. 328. *ſub finem. &* pag. 329.
(d) Zonaræ Annal. Lib. XIV. pag. 52. D. pag. 53.

roiſſoient

roiſſoient favoriſer le paganiſme, il n'eſt pas vraiſemblable qu'il en eût raconté un de cette nature, qu'il étoit très-facile de vérifier. La ſeule choſe qui fait entrevoir l'Ecrivain ſuperſtitieux, c'eſt qu'il attribue cet évenement à une cauſe ſurnaturelle. Zonare peut s'en être tenu à l'opinion du peuple, qui s'imagina d'abord que la ſtatue de la Déeſſe avoit été détruite par le feu, & ne ſongea point à vérifier ſi cette opinion étoit fondée, ou peut-être crut-il qu'il étoit de l'intérêt de la religion de ſuppoſer que cette ſtatue n'avoit point été épargnée. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt la derniere fois qu'il eſt fait mention de cette ſtatue dans l'hiſtoire.

(552) §. CLXXXII. *A lui payer tribut.*) Après battit ſur mer (*a*) les habitans de Cypre; mais il ne paroît pas qu'il ſe ſoit emparé de leur iſle. Cet avantage (*b*) étoit réſervé à Amaſis. Ce dernier Prince mourut après un regne de quarante-quatre ans, dans le temps que Cambyſes, Roi de Perſe, marchoit contre l'Egypte, la troiſieme année de la ſoixante-treizieme olympiade, en laquelle Parménide de Camarine remporta le prix de la courſe.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVIII. Tom. I. pag. 71 & 72.
(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVIII. Tom I. pag. 79, 91, &c.

FIN DU TOME SECOND.

ERRATA.

PAGE 15, *ligne* 17, qu'il; *lisez* qu'elle.
Page 69, *lig.* 18, un temple (292) de; *lis.* un temple de.
Ibid. *lig.* 23, le temple; *lis.* le (292) temple.
Page 162, *lig.* 11, changée; *lis.* changé.
Page 202, *lig.* 31, ſemhlé; *lis.* ſemblé.
Page 393, *lig.* 8, Pſeudo-Dydime; *lis.* Pſeudo-Didyme.
Page 404, *lig.* 5. δίομι; *lis.* δίμοι.
Page 485, *lig.* derniere, Stratag. *lis.* Strateg.